



HAL
open science

La personne verbale en français écrit et parlé au Congo : Étude morphosyntaxique systématique et modélisations en fin de cycle de grammaire

Alain Fernand Loussakoumounou, B. Dinga

► **To cite this version:**

Alain Fernand Loussakoumounou, B. Dinga. La personne verbale en français écrit et parlé au Congo : Étude morphosyntaxique systématique et modélisations en fin de cycle de grammaire. Linguistique. Université Marien Ngouabi et Université de Yaoundé 1, 2009. Français. NNT : I_0_I_0_I_4_I_M 2151 LOU/Documentation ENS . tel-01225283

HAL Id: tel-01225283

<https://theses.hal.science/tel-01225283v1>

Submitted on 6 Nov 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

THÈSE DE DOCTORAT EN CODIRECTION
UNIVERSITÉ MARIEN NGOUABI DE BRAZZAVILLE (Congo)
ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE
CHAIRE UNESCO POUR L'AFRIQUE CENTRALE
U.R SCIENCES DU LANGAGE

Année académique : 2008-2009

N° d'ordre : I_0_I_0_I_4_I
M 2151 LOU/Documentation ENS

THESE

DE DOCTORAT UNIQUE

POUR OBTENIR LE GRADE DE DOCTEUR DE L'UNIVERSITE MARIEN NGOUABI

Spécialité : *Grammaire française (Morphosyntaxe)*

Présentée et soutenue publiquement par

Alain Fernand Raoul LOUSSAKOUMOUNOU

Mardi 10 mars 2009

LA PERSONNE VERBALE EN FRANÇAIS ECRIT ET PARLE AU CONGO

**Etude morphosyntaxique systématique et modélisations
en fin de cycle de grammaire**

Directeurs de thèse

Edmond BILOA, Professeur titulaire
Université de Yaoundé 1 (Cameroun)

Mukala KADIMA-NZUJI, Professeur titulaire
Université Marien Ngouabi (Congo)

JURY

Président : - Pr Louis MARMOZ, Université de Versailles Saint Quentin (France), Titulaire de la Chaire
Membres : - Pr André-Patient BOKIBA, Université Marien Ngouabi (Congo)
- Pr MBULAMOKO NZENGE, Université Pédagogique Nationale (RDC), Rapporteur externe
- Pr Paul NDOUNA, Université Marien Ngouabi (Congo), Rapporteur interne
- Pr Mukala KADIMA-NZUJI, Université Marien Ngouabi (Congo), Directeur
- Pr Edmond BILOA, Université de Yaoundé 1 (Cameroun), Directeur

PROFESSEURS ET MAÎTRES DE CONFÉRENCES**U.R SCIENCES DU LANGAGE****Enseignants permanents et associés**

- André-Patient BOKIBA, Professeur de Lettres modernes, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines (Congo)
- Paul NZETE, Professeur de Linguistique, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines (Congo)
- Mukala KADIMA-NZUJI, Professeur de Lettres modernes, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines (Congo)
- François LUMWUMU, Professeur de Linguistique, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines (Congo)

Enseignants missionnaires

- Edmond BILOA, Professeur de Sciences du langage, Faculté des Arts et des Lettres, Yaoundé 1 (Cameroun)
- Albert MBULAMOKO NZENGE, Professeur de Linguistique et philologie romane, Université Pédagogique Nationale (R. D Congo)
- André NYEMBWE NTITA, Professeur de Linguistique française, Université de Kinshasa (R. D Congo)
- Félix BIKOI, Professeur de Didactique du français, ENS, Yaoundé (Cameroun)
- André LUKUSA MENDA, Professeur de Linguistique et didactique du français, Université Pédagogique Nationale, Chaire UNESCO, (R. D Congo)

Enseignants ayant intervenu dans le cadre des mobilités AUF, CNFB

- Moussa DAFF, Professeur de Linguistique française et de Didactique du français langue seconde, Université Cheik Anta Diop (Sénégal)

- Colette NOYAU, Professeur de Linguistique acquisitionnelle, Université Paris X Nanterre (France)
- Jean-Marc Ambroise QUEFFÉLEC, Professeur de Linguistique française, Université de Provence (France)
- FOUZIA BENZANKOUR, Professeur de Linguistique (Lexicologie et sémantique), Université de Rabbat (Maroc) et Université de Sherbrooke (Canada)
- Claudine BAVOUX, Maître de Conférences de Sociolinguistique, Université de la Réunion
- Mame Thierno CISSE, Lexicologue, Université Cheikh Anta Diop (Dakar, Sénégal)
- Anna Marie DIAGNE, Lexicologue, Université Cheikh Anta Diop (Dakar, Sénégal)

A ma très chère épouse,
BIHANGOU Natacha Annette, pour son affection

A mes enfants pour leur dire :
Exemplum ad imitandum.

AVANT-PROPOS

Après une étude morphosyntaxique contrastive intégrant des aspects de sémiologie lexicale pour l'obtention du Certificat d'Aptitude au Professorat dans l'Enseignement Secondaire (CAPES) en 1996, nous sommes reçu au test d'inscription au 3^e cycle en 1997 pour préparer un Diplôme d'Etudes Approfondies (DEA) au sein de l'Unité de Recherche Sciences du Langage de la Chaire UNESCO pour l'Afrique centrale, domaine, Grammaire française, sous la responsabilité scientifique du Professeur Paul NZETE de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de l'Université Marien Ngouabi (Congo).

Le mémoire de DEA étale nos premiers balbutiements et nos faiblesses théoriques dans la description des faits linguistiques authentiques. La plus grande faiblesse de cette première étape de la recherche était de considérer le modèle d'étude comme fondement de l'acquisition linguistique. En réalité, nous tâtonnions à trouver une piste d'entrée dans la description morphosyntaxique (en contexte d'apprentissage guidé).

Au fil des années, en creusant dans les sciences du langage, nous nous sommes aperçu de la légèreté et de la vanité de nos tentatives de description et de nos premières conclusions. Nous en sommes arrivé à avoir honte de notre mémoire de DEA et à développer le sentiment de tout refaire après la soutenance. Nous avons résolu de prendre du recul, de nous hâter lentement et de mûrir suffisamment la réflexion avant de nous lancer effectivement dans la thèse.

La tâche étant devenue trop hardue, nous avons senti la nécessité d'une formation additionnelle en sciences du langage et d'un spécialiste de la description morphosyntaxique des corpus comme guide à nos côtés tout au long de ce parcours. C'est finalement le Professeur Edmond BILOA de l'Université de Yaoundé 1, en mission d'enseignement à la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, qui accepte volontiers de piloter l'aventure scientifique. Comme piste de faisabilité, il suggère un partenariat en termes de mobilités AUF en sciences du

langage d'appui à la Chaire UNESCO, et la possibilité d'axer la recherche sur la description des « lectes d'apprenants » pour comprendre le mode de fonctionnement du système linguistique mis en place par les apprenants.

La découverte des études de Wolfgang Klein dans la traduction de Colette NOYAU sur les « lectes d'apprenants » (en tant « une organisation spécifique du système linguistique de l'apprenant qui correspond à un niveau acquisitionnel dans le mouvement de grammaticalisation vers la variété cible ») .marque une rupture épistémologique dans le cadre de notre recherche. La grande trouvaille qui va désormais canaliser notre recherche, consignée soigneusement dans nos fiches de lecture, se résume dans cet extrait (Springer : 2002) :

« Ce n'est pas parce qu'un énoncé paraît chaotique ou arbitraire et non conforme à la grammaire de L2 qu'il n'y a pas de système sous-jacent ; décrire un lecte d'apprenant en L2 c'est justement comprendre le mode de fonctionnement du système linguistique mis en place par les apprenants. »

« Tout lecte d'apprenant en L2 constitue un système à part entière, cela signifie que ce système se met en place de manière originale et doit de ce fait être décrit en tant que tel. »

La théorie des « lectes d'apprenants » de Wolfgang Klein nous a ouvert, dans le cadre de la Chaire UNESCO, la voie d'une étude véritablement linguistique ou grammaticale. Cette nouvelle orientation de la recherche nous a contraint à creuser davantage dans la linguistique acquisitionnelle, dans la grammaire descriptive, dans la psychosystématique du langage et la psychomécanique guillaumienne.

Tout en demeurant dans la problématique de l'acquisition du français via scolarisation en milieu congolais, nous avons, dans le contexte de la thèse, ciblé l'élément-clé de l'analyse de l'acquisition linguistique : « le savoir grammatical des apprenants », le français des apprenants congolais (désormais FAC) dans ses mécanismes de construction, de fonctionnement et dans ses modélisations par les apprenants.

Le Professeur Biloa nous a suggéré de mener une étude sur le verbe en relation avec ses arguments de valence. Il a proposé une entrée par la catégorie de la personne pour explorer la phrase de base et mettre en synergie systématique les questions liées à la morphologie verbale, à la transitivité et à la pronominalisation dans les constructions des apprenants.

Notre recherche est donc « une épistémologie du savoir scolaire » en grammaire française, sur la formalisation de la catégorie de la *personne* du verbe qui présente l'avantage d'englober systématiquement une variété de catégories grammaticales dans la chaîne syntagmatique : les désinences personnelles du verbe (personnes morphologiques), les pronoms personnels (indices de la personne) ainsi que leurs équivalents lexicaux que sont les syntagmes nominaux sujet et objet du verbe (personnes cardinales).

L'expression de la personne recouvre la spatialisation du temps et intègre les trois époques de la structuration temporelle (le présent, le passé et le futur) en fonction des repères énonciatifs T_0 et T' , des indices de la deixis des personnes O , $\bar{O}E$ et $\bar{O}\bar{E}$, des valeurs aspectuelles et des chronotypes α et ω . Ce qui permet de caractériser les différents transferts morphologiques des apprenants dans la série conjugationnelle.

La personne en zone complément est vue en termes de projection de la tension verbale sur l'argument régime grammaticalisé ou lexicalisé. Ainsi envisagée, la personne devient le facteur déterminant de la réorganisation de la sémantèse verbale dans le rapport du procès à l'objet verbal.

Toute notre gratitude au Professeur Edmond BILOA de l'Université de Yaoundé 1 notre directeur de thèse, et au Professeur Mukala KADIMA-NZUJI de l'Université Marien Ngouabi, pour avoir bien voulu accepter la codirection et la couverture locale de ce travail, au Professeur Jean-Marc Ambroise QUEFELLEC de

l'Université d'Aix-en-Provence dont les critiques et suggestions ont orienté l'analyse morphosyntaxique et systématique des faits linguistiques.

Notre gratitude au Professeur Colette NOYAU de l'Université Paris-X-Nanterre et au Professeur Moussa DAFF de l'Université Cheik Anta Diop de Dakar pour leurs contributions techniques, au Professeur Fouzia BENZANKOUR de l'Université de Rabbat et de l'Université de Sherbrooke (Canada) pour les orientations dans la conception des énoncés définitoires, au Groupe Aixois de Recherche en Syntaxe (GARS) d'Aix-en-Provence, dont le protocole de corpus constitue le socle de notre travail.

Notre gratitude également à Patrice KOUZONZISSA, le maître en morphosyntaxe du français qui, vingt ans durant, s'est appliqué à modeler à son image un étudiant puis un jeune enseignant en construisant patiemment et assidûment en nous une science qui fonderait notre destinée dans l'enseignement supérieur.

Nos hommages à titre posthume à Augustin NIANGOUNA, ce calibre de la linguistique française et de la philologie romane, effacé de la surface de la terre par la fatalité de la mort., et dont l'écho se perpétue à travers cette recherche.

Notre profonde reconnaissance à Omer MASSOUMOU, à Anatole MBANGA et à Edouard NGAMOUNTSIKA, nos compagnons et partenaires dans le sillage de la recherche en Sciences du langage.

A tous les collègues du Projet des « Bi-grammaires » de l'Organisation Internationale de la Francophonie : Amidou MAIGA, Moussa DAFF, Louis Jean CALVET, Ingse SKATTUM, Alou KEITA, Mamadou DIALLO, Mamadou CISSE, Aliou Ngoné SECK, Adjaratou O. SALL, Youssef HAIDARA, HANAFIOU...

Qu'est-ce qu'une grammaire sinon une grille de lecture qui, projetée sur les énoncés de la langue, nous révèle comment ils sont... ?

A cet égard, les récents développements des sciences du langage ont profondément modifié les données et les problématiques qui caractérisaient le domaine grammatical.

*Comme discipline générale vouée à la description des langues, la grammaire – aujourd'hui synonyme de **linguistique** – se présente comme un ensemble mixte d'observations, de procédures de découverte et de généralisations.*

Martin Riegel et alii

La connaissance des règles fait le grammairien vulgaire : celle des principes, d'où les règles émanent, constitue le véritable grammairien. Les règles peuvent suffire au commun des hommes : les principes, sans être étrangers à la classe ordinaire, doivent surtout être approfondis, et par ceux dont la profession est d'enseigner la langue...

Marc Wilmet citant François-Urbain Domergue

RESUME

Cette recherche s'emploie à caractériser les modèles de construction du savoir grammatical des apprenants congolais sur la catégorie de la personne verbale. La caractérisation des personnes dans une perspective systématique intègre une théorisation valencielle et rectionnelle en termes de relation actancielle primaire et de relation actancielle secondaire. Les mécanismes explicatifs sous-jacents englobent trois dimensions interprétatives : la dimension intersystémique qui met en lumière la part du substrat linguistique, la dimension intrasystémique qui explore les possibilités de surgénéralisation, de restructuration, d'hypercorrection et de résurgence instinctive des états de langue anciens, la dimension extrasystémique qui développe les hypothèses de l'affaiblissement de la pression normative exogène et de l'oblitération des pratiques didactiques.

Mots clés : *personne, valence, rection.*

ABSTRACT

This research endeavours to characterize the models of construction of Congolese learners' grammatical knowledge on the category of verbal person. Persons categorization in a systematic prospect integrates a rectional and valential theorization in terms of primary actantial relation and secondary actantial relation. The subjacent explicative mechanisms include three interpretative dimensions : the interlinguistic dimension which brings about the part of the linguistic substrate, the intralinguistic dimension which examines the possibilities of overgeneralization, restructuration, hypercorrection and of instinctive recrudescence of the old language states, the extralinguistic dimension which develops the hypotheses of the exogenous normative pression weakening and of the didactic practices obliteration.

Key words: *person, valency, rection.*

SOMMAIRE

Introduction	12
PREMIERE PARTIE : Présentation du système des personnes verbales	43
Chapitre premier : Généralités	45
Chapitre 2 : Présentation des personnes intra-verbales	45
Chapitre 3 : Présentation des personnes extra-verbales	70
DEUXIEME PARTIE : Caractérisation des constructions dans la relation actancielle primaire	95
Chapitre 4 : Ecart et norme	97
Chapitre 5 : Personnes en immanence et en projection	103
Chapitre 6 : Décadence et transcendance de la personne	198
TROISIEME PARTIE : Caractérisation des constructions dans la relation actancielle secondaire	244
Chapitre 7 : Valence verbale et personne rectionnelle	246
Chapitre 8 : Constructions immédiates	252
Chapitre 9 : Constructions médiates	290
QUATRIEME PARTIE : Mécanismes explicatifs sous-jacents	322
Chapitre 10 : Mécanismes intersystémiques	324
Chapitre 11 : Mécanismes intrasystémiques	345
Chapitre 12 : Mécanismes extrasystémiques	390
Conclusion	418
Annexes	427
Bibliographie	478
Index des notions grammaticales et didactiques	508
Table des matières	521

INTRODUCTION

1. Situation sociolinguistique et statut des langues en contact

La situation sociolinguistique de la République du Congo¹ est caractérisée par la variété et la multiplicité des langues en contact. L'Atlas linguistique de 1987 recense soixante-douze (72) langues ethniques et deux (2) langues supra-ethniques. Jean-Alexis Mfoutou², reprenant la classification de Joseph Harold Greenberg, relève en République du Congo quatre grands ensembles linguistiques : le kongo, le téké, le mbochi et le sangha, auxquels s'adjoignent les groupes échira, fang, kota, makaa, etc. De ces principaux groupes ethniques ont émergé les deux langues véhiculaires à extension nationale : le lingala (langue du fleuve, dans la partie septentrionale) et le munukutuba (langue du chemin de fer, dans la partie méridionale). Cette bipartition est explicitée par Lecas Atondi-Monmondjo en ces termes :

La circulation des hommes, liée aux exigences de la colonisation et à la vie moderne, a fait éclore le Munukutuba sur la voie du chemin de fer Congo-Océan, et plus loin étendre également le Lingala dont les sources viendraient de la région de Mbandaka. Ces deux langues sont surtout parlées dans les villes et centres administratifs où vivent des populations mêlées. Cependant, on pourrait observer que ces deux langues coupent le Congo en deux zones linguistiques distinctes : Nord et Sud. Même si ces deux langues sont aribales, on constate que le munukutuba est quasi absent dans la région du Nord-Congo, aussi bien dans les centres administratifs que dans les compagnes.³

Ces deux langues d'extension nationale sont en contact permanent avec le français dont le statut de langue officielle est confirmé au référendum du 20 janvier 2002.

¹ Pays d'Afrique centrale, la République du Congo est frontalière, au sud-ouest et à l'ouest avec le Gabon, au nord-ouest avec le Cameroun, au nord avec la République centrafricaine, à l'est avec la République démocratique du Congo et à l'extrême sud-est avec la République angolaise (enclave du Cabinda). Avec une superficie de 342.000 km², le Congo compte 3.400.000 d'habitants.

² Jean-Alexis Mfoutou, *Le français au Congo-Brazzaville*, Maronne, Editions Espaces culturels, 2000, pp. 269-270.

³ Lecas Atondi-Monmondjo, « La question de la langue nationale », *Peuples noirs peuples africains*, n°3, mai-juin 1978, pp. 88-89.

Trois langues se partagent ainsi le grand marché linguistique congolais : le français, le lingala et le munukutuba/kituba. « Les variétés des langues en présence ne sont manifestement pas au même niveau de statut. Les pratiques langagières présentent plutôt une situation de double diglossie : français - lingala et français - kituba, les rapports de force entre le lingala et le kituba étant relativement équilibrés ». ¹ Edouard Ngamoutsika présente d'ailleurs le français au Congo comme « une variété haute ». ²

Le français, langue d'enseignement et d'un point de vue psycholinguistique, langue seconde, est appris à l'école après les premières langues des apprenants (lingala ; kituba/munukutuba et autres langues endogènes). C'est donc dans l'ensemble une langue non maternelle apprise dans un multilinguisme ambiant. L'enfant qui entre à l'école de base congolaise est ainsi chargé des savoirs endogènes faits des réalités langagières et socioculturelles de son environnement immédiat.

Toutefois, « l'enseignement du français est resté longtemps renfermé sur le modèle normatif standard hérité de l'école coloniale, privilégiant des stratégies didactiques restrictivement monolingues. Cette orientation a conduit à exclure, du système de l'enseignement formel, les langues locales et nationales du répertoire linguistique immédiat de l'apprenant. Mais le contact du voisinage aidant, le répertoire linguistique de l'apprenant reste malgré tout multilingue » ³, et l'école congolaise est devenue « un milieu multilingue où plusieurs langues co-existent [...] et où pénètrent des réalités langagières venues de l'extérieur ». ⁴

¹ Alain-Fernand Loussakoumounou, « Construction d'un partenariat linguistique au Congo : état descriptif et pistes d'aménagement linguistique et didactique », *Journées scientifiques inter-réseaux des chercheurs de l'AUF sur le partenariat entre les langues : perspectives descriptives et perspectives didactiques*, Nouakchott du 03 au 08 novembre 2007, *Rapport-synthèse des travaux AUF*, pp. 80-93.

² Edouard Ngamoutsika, *Le français parlé en République du Congo : étude morphosyntaxique*, Thèse de doctorat préparée en cotutelle sous la direction d'Ambroise Queffelec (Université de Provence) et d'André Patient Bokiba (Université Marien Ngouabi), 2007, p. 9.

³ Alain-Fernand Loussakoumounou, « Français et savoirs endogènes dans l'enseignement fondamental en République du Congo : nécessité d'un aménagement didactique », *Séminaire de réflexion et de programmation sur la didactique du français dans ses rapports avec les langues nationales en Afrique Subsaharienne*, Kinshasa du 27 au 31 août 2007, *Rapport-synthèse des travaux OIF*, pp. 44-50.

⁴ Gisèle Holtzer, « Savoirs et compétences en français écrit d'élèves guinéens : les enquêtes CAMPUS (1998-2001) », *Le français en Afrique n°19, Revue du Réseau des Observatoires du français contemporain en Afrique*, 2004, p. 59.

La situation de contact des langues a entraîné la diffusion d'un français régional fortement marqué dans la catégorie de la personne verbale, et caractérisé par « l'émergence des variétés endogènes spécifiques qui ont de plus en plus tendance à s'ériger en norme de référence [endogène] dans les échanges oraux et écrits entre usagers nationaux francisants ».¹

2. Objet de la recherche ²

La catégorie grammaticale de la personne, et les formes verbales, pronominales ou nominales³ qui la caractérisent constituent ensemble un sujet dont l'apparente simplicité notionnelle, selon MBulamoko NZenge, « a contribué à désavantager la personne comme catégorie verbale et comme catégorie grammaticale et à en satelliser l'étude, souvent au profit des autres catégories »⁴.

Comparativement aux autres catégories du verbe⁵ (temps et aspect), la personne verbale semble avoir moins retenu l'attention des chercheurs en sciences du langage.

L'étude veut sortir la personne de l'arrière-plan⁶ et la positionner à l'avant-plan de la hiérarchisation des catégories verbales comme catégorie centrale du procès, qui permet d'intégrer dans un tout cohérent le noyau verbal et ses éléments périphériques. La personne dans les constructions phrastiques des apprenants est ainsi envisagée dans une perspective synergique au double plan paradigmatique et syntagmatique en termes d'incidence.

¹ Ambroise Jean Marc Queffélec, « La grammaticalisation du pronom *nombreux* en français du Congo », *Repères - Les Congolais et la langue française*, Brazzaville, Publication de l'Observatoire de la langue française au Congo, OLF, n° 3, 2004, p. 61.

² Cet objet va se précisant au fil du travail.

³ Gustave Guillaume attribue à la forme nominale une personne de sémantèse dite « personne cardinale » qu'il fait correspondre au troisième rang de l'ordination paradigmatique verbale en situation de discours (Cf. *Langage et science du langage*).

⁴ MBulamoko NZenge, *Verbe et personne*, PUZ, 2^e édition, 3^e trimestre 1978, p. 2.

⁵ Le verbe, « unité lexicale associant une forme, un sens et une construction », a la particularité consubstantielle de dérouler plusieurs catégories morphologiques et syntaxiques "inter-connectées" (temps, aspect, voix, personne, nombre ...). Cf. Martin Riegel, Jean-Christophe Pellat, René Rioul, *Grammaire méthodique du français*, PUF, 3^e édition, 2008, p. 220.

⁶ Jean Dubois, dans *Grammaire structurale du français : le verbe* [1968 : 190-191], attribue à la personne verbale une position d'"effacement" très désavantageuse au bas de l'échelle, dans sa hiérarchisation des catégories du verbe (1. aspect ; 2. temps ; 3. nombre ; *4. personne ; 5. genre).

3. Cadre définitionnel et état de la recherche

Nous voulons à ce stade de la recherche, non pas considérer la masse d'informations, mais cibler *les grands foyers d'intervention* sur la catégorie de la personne, qui vont orienter la suite de la recherche, à savoir : le colloque du centre de recherches de psychologie comparative sur *Les problèmes de la personne*, les études contrastives d'Albert Mbulamoko Nzenge sur la catégorie de la personne dans les langues indo-européennes et dans les langues subsahariennes, les conceptions relationnelles de la personne.

Tenu du 29 septembre au 3 octobre 1960 à l'École de Hautes Études de la Sorbonne, le colloque sur *Les problèmes de la personne*, qui a réuni des spécialistes assez variés (hellénistes, latinistes, sociologues, linguistes, psychologues, psychiatres, neurologues, historiens des religions, du droit, de la littérature, des arts), a fait le tour des conceptions de la « persona », à travers plus de trente exposés et plus d'une centaine d'interventions hautement techniques sur les séries ci-après considérées :

- « Aspect de la personne dans la religion grecque » par J.-P. Vernant [23-37]
- « Ebauche de la personne dans la Grèce archaïque » par M. Detienne [45-52]
- « La personne dans le droit romain archaïque » par G. Le Bras [55-57]
- « La notion de la personne dans le bouddhisme indien » par A. Bareau [83-96]
- « La notion de la personne chez les pères grecs » par J. Daniélou [113-121]
- « De Tertullien à Boèce. Le développement de la notion de la personne dans les controverses théologiques » par P. Hadot [123-134]
- « L'autonomie de l'homme dans la pensée pélagienne » par M. Meslin [135-146]
- « Le catholicisme français contemporain et la notion de la personne » par E. Poulat [155-165]
- « Les piétismes protestants et leur influence sur la notion de la personne aux XVIII^e et XIX^e siècles » par F. G. Dreyfus [171-181]
- « La personne dans le droit classique de l'église » par G. Le Bras [189-201]

- « La personne aux origines de l'activité agricole » par D. Faucher [207-212]
- « La personne et l'évolution industrielle » par J. D. Reynaud [213-224]
- « Faits et problèmes de l'évolution de la personne chez les femmes à l'époque industrielle » par M. Guilbert [225-234]
- « La notion de la personne en grammaire » par G. Gougenheim [241-249]
- « Le vocabulaire, moule et norme de la pensée » par S. Ullmann [252-263]
- « La personne du narrateur dans la littérature romanesque » par M. Zéraffa [273-279]
- « L'usage des pronoms personnels dans le roman » par M. Butor [281-291]
- « La situation de la personne dans le roman contemporain » par J. Howlett [293-303]
- « Les romanciers américains et la personne » par M. Le Breton [305-311]
- « Transformation de l'image de la personne au théâtre avec la formation des sociétés industrielles » par J. Duvignaud [321-326]
- « L'œuvre d'art en tant que personne » par E. Souriau [331-342]
- « Le portrait et la figure sur les limites de l'expression de la personne en peinture » par R. Passeron [347-355]
- « La perception, témoin de la personne » par R. Francès [359-367]
- « L'évolution de la conscience de soi chez l'enfant » par J. Lévine [385-398]
- « La personnalisation chez l'adolescent » par Ph. Malrieu [399-405]
- « La personne et les rôles chez l'enfant » par R. Zazzo [407-416]
- « La dépersonnalisation » par R. Angelergues [437-450]
- « L'hypocondrie et les problèmes de la personne » par G. Daumézou [451-465]
- « La personne et son histoire » par I. Meyerson [474-482].

Essentiellement centrées sur « la place de l'homme parmi les hommes, la façon dont l'homme a senti et compris cette place »¹, les conceptions de la personne développées dans la plupart de ces articles sont foncièrement différentes de la

¹ Ignace Meyerson, « Préface », *Les problèmes de la personne*, Colloque du centre de recherches de psychologie comparative du 29 sept. Au 3 oct. 1960, Paris, Mouton & CO, Ecole de Hautes Etudes, 1973, p. 7.

conception grammaticale de la catégorie de la personne, comme le fait remarquer Ignace Meyerson, tirant les conclusions du colloque sur la personne :

Il y a la catégorie de la personne en grammaire. Les linguistes nous ont très bien expliqué que cela n'était pas la personne dans notre sens. La grammaire est, parmi les institutions sociales, la plus conservatrice, celle qui change le plus lentement, qui résiste le plus à l'homme [...] Et cependant ceux des hommes qui avaient pour charge et mission de traduire la personne et son histoire en langage ont réussi à exploiter les imperfections de l'instrument que la société mettait à leur disposition.¹

La conception grammaticale de la personne développée par Georges Gougenheim au colloque du centre de psychologie comparative sur *Les problèmes de la personne* est résumée dans ce fragment introductif de sa communication :

La langue se trouve aux prises constamment avec la notion de la personne, dans l'expression des rapports sociaux. Nous constatons d'abord cette notion de personne dans la distinction de la personne qui parle, de la personne à qui l'on parle, et de la personne ou de la chose dont on parle. C'est la vieille définition des grammaires. Notons bien « la personne ou la chose » pour la troisième personne [...] Ce sont là les trois personnes grammaticales qui, avec leur double en nombre, constituent une caractéristique commune aux verbes, aux pronoms personnels, aux pronoms et déterminatifs possessifs et parfois même aux déterminatifs démonstratifs, comme c'est le cas en latin, où il existe des démonstratifs appropriés à chacune des trois personnes. Telle est la conception ternaire à laquelle nous sommes habitués [...]²

¹ Ignace Meyerson, « La personne et son histoire », *Les problèmes de la personne*, Colloque du centre de recherches de psychologie comparative du 29 septembre au 3 octobre 1960, Paris, Mouton & CO, Ecole de Hautes Etudes, 1973, p. 478.

² Georges Gougenheim, « La notion de la personne dans la grammaire », *Les problèmes de la personne*, Colloque du centre de recherches de psychologie comparative du 29 septembre au 3 octobre 1960, Paris, Mouton & CO, Ecole de Hautes Etudes, 1973, p. 241.

La personne en grammaire est, selon Gérard Moignet, un « support spatial nécessaire à l'évocation de tout événement, quel qu'il soit. La personne symbolise le départ de la tension verbale, son opérateur, son instant de causation »¹. La médiation de la personne, poursuit-il, est "indispensable pour qu'un comportement exprimé dans un verbe puisse être attribué ordinalement à des êtres". Cette image de la personne grammaticale déclinable est décrite ainsi qu'il suit :

Aux modes personnels, la personne est déclinée, parce que l'image du temps qu'ils comportent se détermine par rapport à l'auteur de l'acte de langage et par rapport, médiat ou immédiat, au moment de l'acte de langage, au présent. On distingue donc :

1. la personne du locuteur
2. la personne de l'allocutaire
3. la personne du délocuté.

Ce sont là les trois personnes fondamentales, traditionnellement nommées première, deuxième et troisième personne.²

Albert Mbulamoko Nzenge, dans ses recherches doctorales et dans *Verbe et personne*³, a eu le grand mérite d'enregistrer, par la présentation fonctionnelle et la confrontation des substituts et marques de la personne verbale, les schémas formels existant dans six langues indo-européennes et négro-africaines et de les comparer. Sa confrontation, qui prend en considération le fait que la "personnaison" ou

¹ Gérard Moignet, *Systématique de la langue française*, ouvrage posthume publié par les soins de Jean Cervoni, Kerstin Schlyter et Annette Vassant avec le concours du Centre National de Recherche Scientifique, Paris, Editions Klincksieck, 1981, p.91.

² Gérard Moignet, *Ibid.*, p. 92.

³ *Verbe et Personne* de Mbulamoko Nzenge est au départ une thèse de doctorat (Doktor der Philosophie) en Linguistique et Philologie romane avec pour sous-titre *Les substituts et marques de la personne verbale en latin, espagnol, français, allemand, lingala et ngbandi*, préparée sous la direction du Professeur Eugenio Coseriu de l'Université de Tübingen en Allemagne Fédérale, et présentée en décembre 1972 au sein de la même Université. L'Ouvrage a été publié à Tübingen en 1973 aux éditions *Tübingen Beiträge zur Linguistik (TBL)*, Band 36, avec des annexes. Il y a eu deux comptes-rendus de Mbulamoko, *Verbe et Personne* :

a) Henri Boyer, dans la revue des langues romanes, 38, Montpellier, 1974, pp. 264-270.

b) Robert Martin, dans la revue de linguistique romane, 38, Paris et Lyon, 1974, pp. 553-554.

L'ouvrage a ensuite été publié à Kinshasa, en 1978, aux Presses Universitaires du Zaïre (PUZ) sans annexes. Nous utilisons cette deuxième édition.

"catégorie du discours" est une modalité de la signification, est faite en fonction du "signifié catégoriel de l'instrumentarium personnel"¹.

En élargissant et en approfondissant la "general discussion" de P. Forchheimer dans une perspective diachronique et dans une étude critique des théories modernes de la personne grammaticale, Albert Mbulamoko Nzenge veut combler partiellement une lacune : le manque "de synthèse historique et critique aussi bien des définitions (théoriques et descriptives) de la personne grammaticale, que des méthodes de description concernant sa matérialisation dans les formes verbales".

Nous prenons appui sur cette synthèse historique et critique pour opérer les choix optionnels à intégrer dans le contexte de notre recherche avant de suggérer des cadres théoriques complémentaires de description de *l'instrumentarium personnel* dans une perspective systématique.

Ainsi, d'un point de vue historique, la conception traditionnelle des trois personnes dans l'ordination paradigmatique du verbe est déjà formalisée au IV^e siècle ap. J. C. par Diomède comme suit :

De personis verborum

Persona est substantia rationalis. Personae in verbo sunt tres, per quas universus administrabitur sermo. Prima est quae loquitur, ut dico, secunda quacum sermo habetur, ut dicis, tertia de qua quis loquitur et relatio indicatur, ut dicit.²

¹ Le signifié catégoriel d'"instrumentarium personnel" renvoie, selon Mbulamoko Nzenge [1978 : 7] à l'ensemble des substituts et marques de la personne verbale. Terme emprunté à M. Wandruszka : « Nos langues : structures instrumentales, structures mentales », in : *Actes du colloque international de linguistique et de traduction*, Montréal, 30 septembre - 3 octobre 1970, META, Journal des traducteurs, mars-juin 1971, pp. 7-16.

² H. Keil cité par Mbulamoko Nzenge, *op cit.*, p. 38.

Traduction personnelle :

Au sujet des personnes du verbe

La personne est une substance rationnelle. Il existe trois personnes dans le verbe, par lesquelles passe l'acte de langage : la première personne, c'est la personne du locuteur, celui qui parle, la deuxième personne est celle avec qui l'on parle, la troisième est celle dont on parle.

Cette définition de Diomède, selon Mbulamoko Nzenge, reprend en substance une tradition grammaticale instaurée par Varron autour d'une personne grammaticale triplement caractérisée dans sa déclinaison :

Cum item personarum natura triplex esset, qui loqueretur, ad quem, de quo haec ab eodem verbo declinata ...¹

Apollonios Dyscole (± 150 ap. J. C.) fait une nette distinction de la troisième et des deux premières personnes :

Maintenant, on appellera première personne celle qui parle d'elle-même, puisque c'est d'elle que part aussi l'énonciation pour les deux autres personnes ; seconde celle qui s'adresse à l'interlocuteur en parlant de lui ; troisième celle qui n'est ni l'une ni l'autre des deux précédentes. Car il n'est pas régulier de dire que la première est celle qui parle ; la seconde, celle à qui l'on parle. En effet, dans cette hypothèse, si la première personne prononçait *je, tu, il*, il s'ensuivrait évidemment qu'elle serait tour à tour la première, la seconde et la troisième personne ...²

La position d'Apollonios qui se trouve à la base d'une nouvelle théorie des trois personnes est corroborée et enrichie par Gérard Moignet en ces termes :

On définit mal la première personne du singulier en disant que c'est celle de la personne qui parle ; le vrai est que c'est celle de la personne qui parle d'elle-même. Elle est à la fois l'auteur et l'objet de l'acte de langage. La deuxième personne est celle de la personne à qui le locuteur parle d'elle. Cette deuxième personne, comme la première, passive en tant qu'objet de parole, est aussi active en tant que personne écoutant, éventuellement destinée à répondre. Ces deux personnes forment ensemble un système,

¹ Mbulamoko Nzenge, *op cit.*, p. 38.

Traduction personnelle :

La nature de la personne dans la déclinaison du verbe est ainsi triplement caractérisée : la personne qui parle, la personne à qui l'on parle et la personne dont on parle.

² E. Egger cité par Mbulamoko Nzenge, *op cit.*, p. 37.

celui de l'interlocution [...] La troisième personne, du singulier comme du pluriel, est celle de la personne dont il est parlé, sans plus. Ce n'est pas moins une personne, et il est inexact de parler d'elle comme d'une « non personne »¹ ; c'est la personne de tout ce que la pensée a appris à désigner, la personne inhérente à toute sémantèse, à tout ce dont le langage est capable de parler : la personne cardinale du substantif.²

Gérard Moignet corrige ainsi une impertinence de la *Grammaire générale et raisonnée de Port-Royal* (1660)³ qui distingue :

- les pronoms de la première personne, désignant "celui qui parle" ;
- les pronoms de la deuxième personne, désignant "celui à qui l'on parle" ;
- les pronoms de la troisième personne, désignant la personne ou la chose "dont on parle".⁴

Mais au chapitre des propriétés du verbe où la personne verbale est présentée comme sujet de la proposition, écrit R. Donzé, repris par Mbulamoko Nzenge, les auteurs proposent une théorie originale et cohérente. Elle se résume comme suit :

On a recours

- à la première personne : quand on parle de soi ;
- à la deuxième personne : quand on parle de celui à qui on adresse la parole ;
- à la troisième personne : quand on ne parle ni de soi ni de celui à qui on adresse la parole.⁵

¹ Gérard Moignet rejette ainsi la position d'Emile Benveniste qui entrevoit une « non personne » au troisième rang de l'ordination verbale (personne absente du système de l'interlocution). Dans *Problème de linguistique générale* [Gallimard, 1966, p. 235], Emile Benveniste arrive en effet à la conclusion que "les expressions de la personne sont dans leur ensemble organisées par deux corrélations constantes :

1. Corrélation de personnalité opposant les personnes je / tu à la non personne il ;
2. Corrélation de subjectivité, interne à la précédente et opposant je à tu."

² Gérard Moignet, *op. cit.* p. 92. La dimension de la personne cardinale du substantif (la personne dans le nom) évoquée par Gérard Moignet est largement prise en compte dans le contexte de la recherche.

³ *Grammaire générale et raisonnée ou La Grammaire de Port-Royal*. Edit. critique présentée par H. E. Brekle - Nouvelle impression de la 3^e édit. de 1676, Stuttgart, F. Frommann, 1966, chap. VIII, « Des Pronoms » et chap. XVI, « De la diversité des Personnes et des Nombres dans les Verbes ».

⁴ Cf aussi Mbulamoko Nzenge, *op. cit.*, p. 41.

⁵ R. Donzé cité par Mbulamoko Nzenge, *op. cit.*, p. 41.

Mbulamoko Nzenge relève également dans *La Grammaire de Port-Royal* une interprétation pertinente de la troisième personne :

Mais, parce que le sujet de la proposition n'est souvent ni soi-même, ni celui à qui on parle, il a fallu nécessairement, pour réserver ces deux terminaisons à ces deux sortes de personnes, en faire une troisième, qu'on joignît à tous les autres sujets de la proposition. Et c'est ce qu'on a appelé troisième personne, tant au singulier, qu'au pluriel ; quoique le mot de personne, qui ne convient proprement qu'aux substances raisonnables et intelligentes¹, ne soit propre qu'aux deux premières ; puisque la troisième est pour toutes sortes de choses, et non pas seulement pour les personnes.²

James Harris contribue à lever l'équivoque notionnelle sur la catégorie de la personne en grammaire, comme le constate Ian Michael :

What Harris is correcting in the traditional account is confusion between word and thing. The first (grammatical) person is not a (human) person, but a word, a "subject of discourse" ...³

Il apparaît de cette précision de Harris que les personnes verbales ont comme caractéristique commune d'être un « Subject of the discours », c'est-à-dire « des morphèmes qui réfèrent à un certain rôle dans le discours ». ⁴

La personne est dans ce cas considérée comme une fonction grammaticale. La relation syntaxique qui engage ainsi la personne constitue chez les Encyclopédistes le critère de définition de la catégorie de la personne verbale.

¹ Le concept de la personne grammaticale, comme fait remarquer R. Donzé repris par Mbulamoko Nzenge [1978 : 39], est encore très imparfaitement dégagé de celui de la personne réelle par opposition à la chose.

² Mbulamoko Nzenge, *op. cit.*, p. 42.

³ Ian Michael cite par Mbulamoko Nzenge, *op. cit.*, p. 42.

Traduction personnelle :

Ce que Harris corrige dans la conception traditionnelle est la confusion entre le mot et la chose. La troisième personne grammaticale du singulier n'est pas une personne humaine mais plutôt un mot, un "sujet de discours".

⁴ Mbulamoko Nzenge, *op. cit.*, p. 43.

Dans la définition de l'Encyclopédie, "la relation du sujet" semble être la caractéristique unique de la personne. Les "trois personnes de grammaire" y sont définies comme "trois relations générales que peut avoir à l'acte de parole le sujet de la proposition ...", trois relations des "personae verborum" aux "personae pronominum" :

On appelle première personne, la relation du sujet qui parle de lui-même ; seconde personne, la relation du sujet à qui l'on parle de lui-même ; et troisième personne, la relation du sujet dont on parle, qui ne prononce ou qui n'est pas censé prononcer lui-même le discours, et à qui il n'est point adressé. On donne aussi le nom de personne *aux différentes terminaisons des verbes*¹, qui indiquent des relations, et qui servent à mettre les verbes en concordance avec le sujet considéré sous cet aspect [...]²

Les auteurs de l'Encyclopédie prennent le soin de souligner la différence d'emploi de la catégorie de la personne selon qu'elle est appliquée à l'élément liminaire d'entrée en opérativité verbale (sujet du verbe) ou au verbe lui-même :

La personne, dans le sujet, c'est la relation de l'acte de la parole ; dans le verbe, c'est une terminaison qui indique la relation du sujet à l'acte de parole. Cette différence de sens doit en mettre une dans la manière de s'exprimer, quand on rend compte de l'analyse d'une phrase [...]³

Les théories modernes de la personne grammaticale se servent du concept de *deixis* pour définir la catégorie de la personne et pour caractériser "l'instrumentarium personnel". La personne dans l'"Organonmodell der Sprache" de Bühler (son modèle linguistique) « est présentée en termes de participant à l'acte de parole ("Person der Sprechhandlung"), tandis que les pronoms personnels sont décrits comme des "indicateurs" ou "mots-index" ("Zeigwörter", par opposition aux

¹ Nous soulignons cette acception de la personne qui intègre l'expression des personnes intra-verbales dans l'étude.

² *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*. Nouvelle impression de la 1^{re} édit. de 1751-1780, volumes 12 et 35, Stuttgart, F. Frommann Verlag, 1967, art. « Personne », cité par Mbulamoko Nzenge, *op. cit.*, p. 44.

³ Mbulamoko Nzenge, *op. cit.*, p. 45.

"Nennwörter", c'est-à-dire des mots qui dépendent des circonstances spatio-temporelles de l'énoncé [...] L'indicateur de personne fait partie du "champ déictique" ou "champ démonstratif" (opposé au "champ de symboles") dont le point central (point de départ ou point O) est constitué des indicateurs de base formant l'axe des coordonnées Ego-Hic-Nunc ». ¹

K. Heger corrige et complète l' "Organon-Modell" de Bühler qu'il qualifie de sémasiologique (illustrée par la théorie des corrélations de Benveniste et de l'opposition ontif/anontif introduite par Tesnière) ² en proposant une démarche onomasiologique qui illustre mieux les éléments de la deixis des personnes, et que décrit Mbulamoko Nzenge ainsi qu'il suit³ :

au point "zéro" du système des coordonnées de cette deixis se trouve le *moi*, qui s'oppose au *non-moi*, et dont la formule est :

moi (O) non-moi (\bar{O})

Le premier membre de l'opposition /moi/ [première personne] est positivement défini ; le second /non-moi/, ne pouvant être défini que négativement, peut être considéré tantôt comme participant à l'acte de communication E (= eventus) en tant que récepteur à côté du moi émetteur et dans ce cas, il est positivement défini [2^e personne], tantôt comme non participant à l'acte de communication [3^e personne]. Il en résulte les trois points suivants de la deixis des personnes :

1 ^{re} personne	2 ^e personne	3 ^e personne
O	$\bar{O}E$	$\bar{O}\bar{E}$
/moi/	/toi/ ou non-moi participant à l'acte de communication	non-moi non participant à l'acte de communication

Telle est la distribution des catégories déictiques personnelles intégrées à l'étude, dans la désignation du rang paradigmatique des verbes actualisés en situation de

¹ Mbulamoko Nzenge, *op. cit.*, p. 54.

² Cf. Mbulamoko Nzenge, *op. cit.*, p. 56.

³ Mbulamoko Nzenge, *op. cit.*, p. 57.

discours. Nous empruntons également à Mbulamoko Nzenge les symboles déictiques O, ŌE, ŌĒ de Klaus Heger pour évoquer strictement la 1^{re}, la 2^e et la 3^e personne verbale.

Les interprétations déictiques de la personne, selon Mbulamoko Nzenge, « se ramènent à un même problème central : la définition de la personne dans le cadre des catégories déictiques, suivie de la description de son "instrumentarium" en fonction de cette définition, soit en termes de désignation (Heger), soit en termes de référence (Lyons) »¹. Il s'agit en somme, précise-t-il, de la considération de la « *persona verborum* » et de la « *persona pronominarum* » sur le plan théorique, comme l'explique E. Coseriu :

En el plano teórico, ciertos modos significativos pueden definirse sólo con referencia a los tipos de entorno en los que están destinados a funcionar (tal es el caso de los pronombres personales y de los déicticos pronominales [...]).²

La relation syntaxique instaurée dans la définition de la personne est à la base de la théorie actancielle de Lucien Tesnière dans laquelle la personne est présentée « comme la combinaison d'un lexème verbal avec un morphème personnel, celui-ci désignant "la relation déictique personnelle entre celui qui parle et son actant donné" ».³

Notre étude s'inspire largement du schéma d'interprétation de Lucien Tesnière qui, présente le verbe comme un pivot ouvrant les positions syntaxiques occupées par les constituants de diverses natures et de diverses fonctions que Lucien Tesnière dénomme *prime actant* (sujet), *second actant* (objet direct) et *tiers actant* (objet indirect)

¹ Mbulamoko Nzenge, *op. cit.*, p. 57.

Mbulamoko Nzenge *op. cit.*, p. 60 cite E. Coseriu, *Determinación y entorno. Dos problemas de una lingüística del hablar*. Rjb 7 (1955-56). [*Détermination et environnement : deux problèmes d'une linguistique de discours*].

Traduction personnelle :

Sur le plan théorique, certaines modalités de signification ne peuvent se définir que par référence aux types d'environnement actantiel dans lesquels elles sont destinées à fonctionner (tel est le cas des pronoms personnels et des déictiques pronominaux).

³ K. Heger cité par Mbulamoko Nzenge, *op. cit.*, p. 59.

selon l'ordre d'apparition dans la phrase canonique. Ces trois arguments ou constituants essentiels de la combinatoire verbale sont des éléments valenciels du verbe puisque entrant dans sa construction en discours comme intrants périphériques.

Déjà en 1934, esquissant la construction de la syntaxe structurale, Lucien Tesnière écrit :

Une phrase se présente comme un système solaire. Au centre, un verbe qui commande tout l'organisme, de même que le soleil est au centre du système solaire. A la périphérie, une foule des éléments grammaticaux, qui sont subordonnés les uns aux autres, et en dernier ressort au centre verbal, selon une hiérarchie à plusieurs étages, tout comme les planètes gravitent autour du soleil et les satellites autour des planètes. Bien entendu, dans cette gravitation universelle de la phrase, il faut, à côté des régissants et des subordonnés de toute sorte, prévoir une place pour les subordonnants, c'est-à-dire pour les éléments qui, n'étant eux-mêmes ni régissants ni subordonnés, ont pour mission de marquer la subordination des autres éléments.¹

Une vingtaine d'années plus tard, Tesnière revient sur son modèle gravitationnel (d'actants autour du pivot prédicatif) par une métaphore empruntée à la chimie :

On peut comparer le verbe à une sorte d'atome crochu susceptible d'exercer son attraction sur un nombre plus ou moins élevé d'actants selon qu'il comporte un nombre plus ou moins élevé de crochets pour les maintenir dans la dépendance. Le nombre de crochets que présente un verbe et par conséquent le nombre d'actant qu'il est susceptible de régir constitue ce que nous appelleront la valence du verbe.²

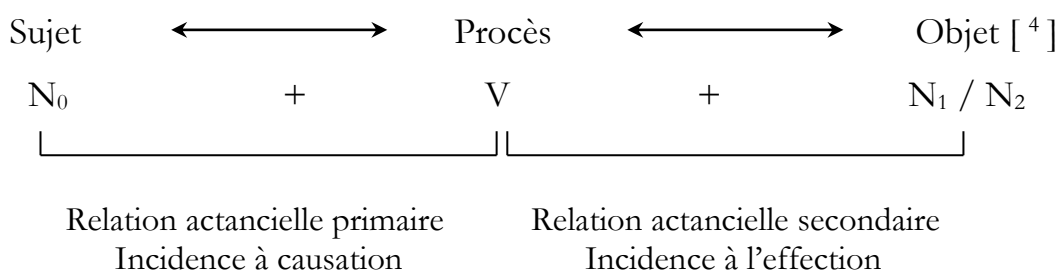
¹ Lucien Tesnière, « Comment construire une syntaxe », *Bulletin de la Faculté des Lettres de Strasbourg*, n° 12, 1934, p. 223.

² Lucien Tesnière, *Eléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck, 1959, p. 238.

Filmore, dans une traduction de Marc Wilmet, explicite ainsi le contexte relationnel de la structuration de Lucien Tesnière :

Pour Tesnière (1959), tout énoncé monte une saynète ou un « petit drame ». Le verbe en est le moteur. Il tient sous sa dépendance – d'où le nom de « grammaire de dépendance » donné aux *Elément de syntaxe structurale* – des circonstants (le décor) et des actants (les auteurs), parmi lesquels, le premier dans l'ordre d'apparition, le « prime actant » : notre sujet grammatical.¹

L'*Instrumentarium* personnel au sens de l'étude joint, dans un tout systématique, le noyau verbal (désinences personnelles + catégorie lexicale ou transitivité du verbe) et les catégories personnelles périphériques. Cette conception, qui a pour nous l'avantage d'intégrer la catégorie de la personne dans la structure macrosyntaxique $N_0 + V + N_1 / N_2$ de Martin Riegel et alii² formulable en termes de double relation actancielle (primaire et secondaire) ou (dans le contexte guillaumien³ associé à l'étude) de double incidence à "causation" et à l'"effectation", peut être modélisé comme suit :



¹ Marc Wilmet, *Grammaire critique du français*, Bruxelles, Editions De Boeck Université, [1^{ère} édition 1998], 4^e édition, novembre 2007, p. 496.

² Martin Riegel, Jean-Christophe Pellat, René Rioul, *Grammaire méthodique du français*, Paris, Presses Universitaires de France, [1^{ère} édition : 1994] 3^e édition « Quadriges » : 2004, 5^e tirage : janvier 2008, p. 229.

³ - Gérard Moignet, *Systématique de la langue française*, ouvrage posthume publié par les soins de Jean Cervoni, Kerstin Schlyter et Annette Vassant sous la direction de Georges Straka, avec le concours du Centre National de Recherche Scientifique, Paris, Editions Klincksieck, 1981, pp. 52-53.

- Marc Wilmet, *op cit.*, pp.494-532.

⁴ Cf p. 245 pour plus d'explications sur cette modélisation.

Nous explicitons plus en détail les éléments de structuration de Martin Riegel et alii et de la structuration guillaumienne (associés à l'interprétation actancielle) qui fondent le contexte d'analyse des constructions des apprenants congolais dans la première partie (Présentation du système des personnes verbales), et au chapitre 7 de la troisième partie (Valence verbale et personne réactionnelle).

4. Eléments de problématique

Les éléments de problématique se résument fondamentalement à la formulation du problème et des hypothèses de recherche.

4.1. Formulation du problème

Les études sur la catégorie de la personne sont manifestement moins nombreuses que celles réalisées sur d'autres catégories verbales. Klaus Heger a bien observé le phénomène quand il écrit :

Die grammatische kategorie de 'Person' macht auf den ersten Blick den Eindruck eines vergleichsweise einfachen und unproblematischen Teilgebietes der Grammatik [...]¹

L'observation de Klaus Heger ne demeure pas moins actuelle, et la catégorie de la personne, même quand elle a été étudiée, a pratiquement toujours été abordée, ces dernières années, dans la perspective de la référence déictique du pronom personnel.²

La théorie de la valence verbale de Lucien Tesnière ne cesse pourtant de gagner du terrain. Des dictionnaires de valence des verbes sont mis au point ; et les chercheurs en sciences du langage de plus en plus calculent la valence des verbes en

¹ K. Heger cité par Mbulamoko Nzenge, *op cit.*, p. 1.

Traduction personnelle :

La catégorie de la personne grammaticale présente à première vue l'impression d'une simplicité notionnelle comparativement à d'autres catégories grammaticales.

² Nous faisons allusion aux études célèbres de Catherine Kerbrat-Orrechioni (sur les déictiques cotextuels) et de Roman Jakobson (sur les embrayeurs ou shifters).

français parlé exclusivement¹. Mais là encore l'accent est mis sur la relation actancielle secondaire de la sémantèse du verbe à l'argument effectif de sortie de la tension verbale, c'est-à-dire l'objet sélectionné par la qualité lexicale du verbe.

L'étude qui postule une conception complète de l'instrumentarium personnel veut poser équitablement les deux incidences du noyau verbal à ses éléments périphériques d'entrée en opérativité verbale et de sortie de la tension. La perspective relationnelle et actancielle complète ainsi envisagée mobilise une double série complexe de contraintes dans la mise en relation du noyau verbal à ses actants périphériques.

Le premier niveau de complexité réside dans la mise en relation de la désinence personnelle du verbe au déflexif ou à l'élément support liminaire d'entrée en opérativité verbale, affecté de la fonction grammaticale sujet. Cette première contrainte morphosyntaxique fait correspondre en français central la marque morphologique personnelle du verbe au catégorème personnel sujet suivant le rang édicté par l'organisation paradigmatique dans la série conjugationnelle.

Le second niveau de complexité (dans la relation actancielle secondaire) consiste en la mise en relation de la nature transitive du verbe au catégorème personnel objet ou à l'argument régime requis par la qualité lexicale du verbe. Cette contrainte logico-sémantique de rection, selon Gérard Marie Noumsi, fait de l'usage des pronoms clitiques objets un « révélateur de la compétence grammaticale d'un locuteur en français »². La projection intervenant au niveau de la sémantique syntaxique, poursuit-il, l'élément clitique objet du verbe est donc incorporé dans ses sèmes sur le plan paradigmatique projeté syntaxiquement dans l'ordre syntagmatique.¹

¹ Cf. travaux de Claire Blanche-Benveniste.

² Gérard Marie Noumsi, « Les emplois de pronoms personnels en français oral au Cameroun », *Le français en Afrique* n° 13, Paris, Didier-Erudition, 1999, p.117.

Cette double complexité de l'instrumentarium personnel a motivé le choix du sujet de recherche sur « La personne verbale en français écrit et parlé au Congo : étude morphosyntaxique systématique et modélisations en fin de cycle de grammaire ».

Les éléments situationnels d'une problématique sur les constructions personnelles des apprenants congolais en fin de cycle de grammaire (classe de 3^e)¹ ressortissent à une pré-enquête² menée courant février-mars 2000 dans 4 classes de 3^e des grands lycées³ Pierre Savorgnan de Brazza et Lumumba. Il en découle que les apprenants semblent manifestement ignorer les contraintes relationnelles du noyau verbal avec ses éléments de valence dans des situations pratiques de communication écrite et orale. La double incidence verbale est ainsi complètement brouillée, engendrant des constructions personnelles inédites "distancées" du modèle standard du français de référence.

Conformément à la vocation descriptive de la recherche, nous voulons caractériser des modèles de construction du savoir grammatical sur la catégorie de la personne verbale pour « saisir les processus acquisitionnels en tant que tentative pour l'apprenant de structurer son répertoire linguistique pour résoudre des problèmes de communication »⁴, et en dégager les mécanismes explicatifs sous-jacents. En un propos interrogatif, disons que nous nous posons les questions suivantes : comment peut-on caractériser les modèles de structuration personnelle du répertoire linguistique des apprenants et quels peuvent en être les mécanismes explicatifs ?

En résumé, la préoccupation principale de cette problématique se dégage de deux séries d'interrogations ci-dessous.

¹ La classe de 3^e clôt le premier cycle du Secondaire et la formation théorique en grammaire française dans les curricula de formation du Secondaire.

² La pré-enquête a consisté à relever dans une grille les différentes constructions personnelles des apprenants dans les deux relations actanciennes primaire et secondaire.

³ L'appellation "grand lycée" dans le système éducatif congolais est appliquée aux établissements scolaires qui englobent les deux cycles du Secondaire, c'est-à-dire de la classe de 6^e à la classe de Terminale.

⁴ Colette Noyau dans : Claire Martinot, ed, « Processus de grammaticalisation dans l'acquisition des langues étrangères : la morphologie temporelle », *L'acquisition de la syntaxe*, Besançon, Annales Littéraires de l'Université de Franche-Comté, n° 63, p. 223.

- Les constructions *personnelles* des apprenants procéderaient-elles par transfert de marques morphologiques dans la relation actancielle primaire et par infléchissement de la sémantèse verbale¹ dans la relation actancielle secondaire ?
- Les mécanismes explicatifs sous-jacents seraient-ils fondamentalement d'ordre intersystémique, intrasystémique ou extrasystémique ?

4.2. Des hypothèses de recherche

L'un des objectifs majeurs de ce travail est d'identifier les caractéristiques de construction du savoir grammatical des apprenants sur la catégorie de la personne et la nature des mécanismes explicatifs sous-jacents.

En considérant l'apprentissage comme le processus par lequel l'apprenant établit un rapport au savoir et "assigne du sens" aux éléments d'apprentissage qu'il modélise et formalise, notre travail s'appuie sur deux hypothèses de recherche.

La première, nous considérons que les constructions personnelles des apprenants procèdent par transferts morphologiques dans la relation actancielle primaire, et par réorganisation accidentelle de la sémantèse verbale dans la relation actancielle secondaire.

La seconde, nous estimons que les mécanismes explicatifs sous-jacents sont à la fois d'ordre interlinguistique, intralinguistique et extralinguistique.

5. Eléments de méthodologie

Les éléments de méthodologie se ramènent fondamentalement à l'enquête principale et aux enquêtes subsidiaires 1 et 2.

¹ L'infléchissement de la sémantèse verbale dans la relation actancielle secondaire signifie une modification accidentelle de la nature transitive du verbe.

5.1. Enquête principale

L'enquête principale concerne essentiellement la délimitation de la population statistique et des échantillons de travail en fonction des corpus de recherche constitués en français parlé et en français écrit.

5.1.1. Population d'enquête

Quatre (4) Départements de forte concentration sont concernés par les différentes enquêtes :

Population d'enquête

Département	Etablissement	Effectif des apprenants inscrits en 3 ^e
Brazzaville	CEG Nganga Edouard	840
	Lycée Lumumba	1305
	Lycée Savorgan de Brazza	1117
Kouilou	CEG Félix Eboué	1225
Plateau	CEG de Gamboma	340
Cuvette centrale	CEG Sassé Ipa d'Oyo	375
Σn		5089

L'enquête principale concerne principalement la construction des corpus de recherche : le corpus de français écrit et le corpus de français parlé.

5.1.2. Du corpus de français écrit

Le corpus de français écrit est constitué d'une série d'échantillons de discours écrits tirés de la composition française¹ du premier trimestre de l'année scolaire 2001-2002 dans trois collèges d'enseignement général de Brazzaville (CEG Nganga Edouard, Premier cycle du lycée Pierre Savorgnan De Brazza et Premier cycle du

¹ Le choix de la composition française n'a pas autre motivation que d'être une occasion d'une expression spontanée où l'apprenant s'extériorise en toute liberté pour étaler toutes ses aptitudes linguistiques. C'est l'un des révélateurs du "patrimoine linguistique" de l'apprenant.

lycée Emery Patrice Lumumba) et un collège d'enseignement général du département des Plateaux au nord du pays (CEG de Gamboma).

Des 715 productions écrites, une série de 168 échantillons de discours écrits représentatifs des faits de langue plus ou moins récurrents chez les apprenants congolais a été constituée. Les 715 productions écrites correspondent aux 715 apprenants qui ont participé à l'épreuve, sur les 1896 élèves de 3^e des quatre établissements scolaires qui en constituent la population statistique. La série de 168 échantillons de discours écrits, sélectionnée en vertu d'un seuil minimum de récurrence du fait de langue (fait de langue attesté dans au moins cinq productions différentes), a été retenue pour servir de support descriptif des faits de langue.

Le système de codage qui régit l'appel en référence des éléments du corpus écrit est emprunté à la technique d'échantillonnage de Gabriel Manessy et Paul Wald¹. Ce système de codage qui n'intègre dans le corpus que des extraits de discours écrit (ou oral) se réorganise ainsi qu'il suit dans le contexte de l'étude :

C = Composition française, 1^{er} trimestre 2001-2002

1 = CEG Nganga Edouard

2 = 1^{er} cycle du lycée Pierre Savorgnan de Brazza

3 = 1^{er} cycle du lycée Emery Patrice Lumumba

4 = CEG de Gamboma

E = Echantillon de discours écrit

Le mode de lecture des codes de référence des éléments du corpus écrit peut être illustré de la manière suivante :

- C1, E10 se lit : Composition française, 1^{er} trimestre 2001-2002, CEG Nganga Edouard, Echantillon de discours écrit n°10.

¹ Gabriel Manessy et Paul Wald, *Le français en Afrique noire tel qu'on le parle, tel qu'on le dit*, Paris, Publications de l'Institut de Recherches Interethniques et Interculturelles [IDERIC], Centre d'Etude des Plurilinguismes, l'Harmattan, 1984.

- C3, E140 se lit : Composition française, 1^{er} trimestre 2001-2002, 1^{er} cycle du lycée Emery Patrice Lumumba, Echantillon de discours écrit n°140.

5.1.3. Du corpus de français parlé

- *Protocole de transcription*

Les éléments du corpus de français parlé sont transcrits suivant le protocole du GARS. Et l'équipe du GARS d'Aix-en-Provence transcrit les faits oraux en orthographe standard sans aucune ponctuation et sans majuscule en début de phrase (la langue orale méconnaissant toute codification formelle contrairement à la langue écrite qui a pu accéder à une codification graphique standardisée par la distinction des majuscules et des minuscules et par l'emploi des marques conventionnelles de pauses).

Les conventions de transcription et d'édition dont la première version a été publiée en 1987¹, n'ont cessé d'être perfectionnées depuis par l'équipe du GARS. Claire Blanche-Benveniste en fait la description suivante :

Le corpus d'Aix est transcrit en orthographe normative (vérifiée dans les dictionnaires), avec un minimum d'indications de la prononciation, (toujours portées en notes), avec un retour à la ligne pour chaque changement de locuteur, et sans notation de schéma prosodique. C'est donc, de choix délibéré, une transcription « pauvre » par l'objet même de notre travail : pour étudier des faits grammaticaux en grand nombre, il faut pouvoir parcourir de grandes étendues de transcriptions et il est donc important que les textes restent très lisibles. Chacun peut du reste revenir sur une première transcription « pauvre » pour y ajouter ce qui est essentiellement nécessaire (par exemple des indications prosodiques ou des annotations sur les liaisons.²

¹ C. Blanche-Benveniste et C. Jeanjean, 1987, *Le français parlé. Transcription et Edition*, Paris, INaLF.

² Claire Blanche-Benveniste, 1999, « Constitution et exploitation d'un grand corpus », in *GRAND CORPUS : Diversité des objectifs, variété des approches*, Revue française de Linguistique Appliquée, Vol. IV - 1, juin 1999, p. 68.

Voici en résumé ces conventions¹ de transcription de la langue parlée adoptées par l'équipe du GARS, largement utilisées dans la troisième partie dont les occurrences sont essentiellement relevées dans le corpus oral²:

Conventions de transcription de l'équipe du GARS

Intitulé	Signe conventionnel	Exemple
- Pause :		
pause brève	-	<i>un peu plus que moi - certainement</i>
pause longue	--	<i>on vole -- on fait beaucoup de bêtises</i>
interruption	///	<i>dans la vie sociale actuelle ///</i>
- Incompréhension :		
une syllabe	X	<i>et puis X il a ouvert ce bec</i>
plusieurs syllabes	XXX	<i>j'attendais toujours XXX que le jour se lève</i>
- Amorce d'un mot	trait d'union	<i>j'y repren- quand j'y repense</i>
- Chevauchement de paroles	soulignement	L1 <i>ah <u>elle est gentille</u></i> L2 <i><u>elle a une flûte euh</u></i>
- Multi-transcription	/.....,...../	<i>/leur, Ø/ changer une ampoule</i>
- Hésitation orthographique	(...)	<i>en revenir au(x) problème(s)</i> <i>on (n') a plus qu'à ramasser</i>

- *Constitution des textes de français parlé*

Conformément aux orientations des nouveaux programmes par objectifs vulgarisés en République du Congo par l'Institut National de Recherche et d'Action Pédagogiques (INRAP), l'exploitation d'un texte de lecture ouvre la voie, non plus à l'expression personnelle écrite, mais à un débat oral libre, dit "discussion socio-culturelle", qui consiste à débattre d'un problème posé dans un texte en vue d'une

¹ Ces éléments de transcription du GARS sont largement utilisés dans la troisième partie dont les occurrences sont essentiellement relevées dans le corpus oral.

² Claire Blanche-Benveniste, Christine Rouget et Frédéric Sabio : *Choix de textes de français parlé, 36 extraits*, Paris, Edition Champion, 2002, p.13.

prise de conscience et d'une résolution de problème par la recherche d'une solution pertinente. La discussion socio-culturelle utilise deux techniques de débat (*la méthode de résolution de problème* et *la méthode de clarification de valeurs*) empruntées à l'Education en Matière de Population (EMP) et à l'Education à la Vie Familiale (EVF), très peu pratiquées par les enseignants réfractaires aux nouveaux programmes, qui trouvent dans cette séance une occasion de "désordre pédagogique" en situation de classe.

La première séance de discussion socio-culturelle (méthode de résolution de problème) a été pratiquée au CEG Nganga Edouard de Brazzaville Centre. Le texte de lecture qui a servi de déclencheur d'activité est un extrait, intitulé "La réconciliation", du roman *Jazz et Vin de palme* de l'écrivain congolais Emmanuel Bounzéki Dongala, publié aux éditions Hatier. Le texte de français parlé émaillé de quelques cas d'alternance codique a été enregistré à l'aide d'un enregistreur minuscule (micro invisible, pour conserver la neutralité des humeurs) en classe de 3^e 3 au collège Nganga Edouard de Brazzaville Centre la matinée du mardi 22 janvier 2002 au cours d'une séance de discussion socio-culturelle suscitée par ce texte de fiction. Le débit global est moyen et la transcription s'est faite d'après le protocole du Groupe Aixoise de Recherche en Syntaxe (GARS). Ce protocole adapté au contexte de la classe attribue L1 à l'enseignant et L2 ... L10 aux apprenants actants du débat. Situation de départ :

L1 qu'est-ce qui - selon vous - pousse les parents à haïr leur belle-fille - c'est-à-dire la femme de leur fils - enfin de leur oncle ou de leur grand frère - et comment celle-ci - donc la femme - doit-elle rechercher la paix avec la belle-famille - enfin - la famille du mari -- chacun est libre de donner sa position euh - ce qu'il pense bien sûr sur cette question sociale - je crois que vous avez quand même ce genre de problème dans la société - surtout chez nous au Congo - c'est très courant - - oui là-bas - Bouétoumoussa Pascal

Le second texte de français parlé enregistré la matinée du lundi 11 mars 2002 en classe de 3^e/6 au CEG Félix Tchicaya de Pointe-Noire au cours d'une séance de

discussion socio-culturelle menée dans une perspective de *clarification de valeurs*¹ présente, comme le précédant, quelques cas d'alternance codique. Le débit général est lent et hésitant à cause de la délicatesse du sujet de discussion. Le texte support, déclencheur d'activité, intitulé "Un rêve de fraternité" est un extrait du discours de Martin Luther King devant le président des Etats-Unis lors d'une manifestation qui se déroulait en 1964 à l'occasion de la signature de la loi sur les droits civiques des Noirs. Le protocole du GARS adapté en situation de classe dans la transcription des faits oraux enregistrés attribue L1 à l'enseignant et L2 ... L13 aux apprenants actifs dans le débat. Situation de départ :

L1 nous avons appris dans ce texte que tous les hommes ont été créés égaux - et qu'on a grand intérêt à fraterniser et à rejeter toute forme de discrimination raciale -- mais il y a chez nous une catégorie de personnes qui semblent encore souffrir d'un rejet - d'une discrimination - je veux parler de nos frères les albinos - ceux qu'on appelle couramment *ndoundou* -- alors dites-moi -- aimeriez-vous avoir un jour une femme - ndoundou ou un mari ndoundou pour former une famille avec lui ou avec elle [climat de crispation totale dans salle de classe] -- ha - c'est le silence de mort maintenant - Tchibinda Béranger - Mouissou Nadine - hein Louboungou Nombo - j'ai besoin de votre position sur la question

5.2. Enquêtes subsidiaires

L'enquête subsidiaire 1 (2^e trimestre 2002) a consisté dans l'observation des classes. Seules les classes dont les apprenants ont pris part à l'épreuve de composition française sont concernées par cette enquête subsidiaire. Une grille d'observation des classes (sur l'enseignement/apprentissage des personnes verbales) a été conçue à propos. Les éléments de cette enquête subsidiaire permettent de soutenir l'hypothèse de travail des mécanismes extrasystémiques.

¹ La clarification de valeurs emprunte à l'EMP qui aborde les problèmes liés la plupart du temps à des valeurs. Ces valeurs, ancrées dans les convictions des individus, traduisent leur perception d'une situation et influencent dans bon nombre de cas les prises de décision. Ainsi pour amener les apprenants à changer d'attitude et de comportement, et obtenir leur adhésion aux objectifs de formation, la clarification de valeur n'a pas autre vocation que de faire comprendre aux intéressés la nature des valeurs dont ils sont porteurs et les conséquences liées aux comportements et aux attitudes nées de ces valeurs.

L'enquête subsidiaire 2 (3^e trimestre 2002) a consisté à recueillir les représentations des apprenants sur leurs propres pratiques linguistiques pour soutenir l'hypothèse de travail d'hypercorrections dans les mécanismes intrasystémiques.

6. Approche d'étude

Il est possible d'appliquer aux faits de langue à étudier une approche lexicométrique ou morphométrique telle que définie par le laboratoire de lexicologie de l'ENS de Saint-Cloud, et envisager au-delà de simples fréquences d'écarts une statistique propre aux sciences du langage par des opérations plus pointues d'une lexicométrie ou d'une morphométrie hors contexte en calculant les différents coefficients de répétition fonctionnelle, lexicale et morphologique (effectifs théorique des lexèmes et morphèmes), ou d'une lexicométrie et d'une morphométrie en contexte par un calcul des lexicogrammes et morphogrammes à paliers.¹

Même s'il est admis que la mathématisation des données est preuve de scientificité, mais produire des pourcentages d'écarts à partir d'une série d'échantillons secondaires reconstitués au moyen d'un « seuil minimal de récurrence » peut paraître absurde dans le contexte de la recherche.

Une telle approche paraît donc inefficace et inadaptée dans un contexte de linguistique de corpus et de « séries représentatives » d'échantillons de discours écrits qui s'adapte mieux à l'approche qualitative morphosyntaxique développée par l'équipe du GARS de l'Université d'Aix-en-Provence.

Il eût été possible de présenter dans des tableaux synoptiques la fréquence des écarts répertoriés. Une telle orientation statistique aurait l'avantage de fixer l'esprit sur le degré de récurrence de chaque écart. L'inconvénient est la *priorisation* des formes les plus récurrentes considérées comme seules significatives au détriment des formes de faible récurrence. Cette façon de voir situe la finalité didactique en

¹ Cf. Dominique Maingueneau, *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours – Problèmes et perspectives*, Paris, Hachette Université, Collection Langue, Linguistique, Collection dirigée par Bernad Quemada, 1976, pp. 22 – 64.

termes de majorité. L'objectif opératoire d'une intervention didactique étant un comportement final individualisé sur le sujet didactique central (l'apprenant, perçu comme unité de classe et non en tant qu'élément générique), toute production de celui-ci, aussi marginale et individualisée soit-elle, requiert l'attention du régulateur principal qu'est l'enseignant. La fréquence dans le contexte de l'étude ne revêt aucun privilège particulier et l'écart, soit-il de faible ou de forte récurrence demeure significatif.

L'approche qualitative arrêtée (strictement morphosyntaxique) est de ce fait un choix préférentiel dicté par le contexte d'étude en ce qu'elle permet de décrire les modèles de construction d'un savoir grammatical chez des usagers d'un espace francisant.

La particularité de l'approche du Groupe Aixois de Recherche en Syntaxe dans l'exploitation des faits linguistiques du corpus est d'accorder la priorité à la description grammaticale des faits de langue dont le corpus fournit la matière d'argumentation et d'illustration nécessaire. Cette approche de l'équipe du GARS adoptée est développée par Claire Blanche-Benveniste et Mireille Bilger.¹

Une dimension systématique, qui permet de mettre en synergie tous les éléments de l'instrumentarium personnel, complète cette approche. L'étude grammaticale des faits de langue des apprenants se mène au bout du compte suivant une approche descriptive systémique.²

¹ - Claire Blanche-Benveniste, *Approche de la langue parlée en français*, Paris, Ophrys, coll. « l'essentiel », 1998.

- Claire Blanche-Benveniste, « The Units in Written and Oral Language », C. Pontecorvo, ed., *Writing development. An interdisciplinary view*, Amsterdam / Philadelphia, John Benjamins, (Studies in written language and literacy, 6), 1997, 21-45.

- Mireille Bilger, Françoise Gadet, Karel Van Den Eynde (eds), *Analyse linguistique et approche de l'oral. Hommage à Claire Blanche-Benveniste*, Louvain / Paris, Peeters, coll. Orbis Supplementa, 1998, vol.10.

² La préférence de l'approche qualitative ne saurait déclasser la statistique, de la recherche en sciences du langage. En effet, Suzanne Lafage a dressé une typologie des écarts dans son étude consacrée au français pratiqué dans le sud du Togo (*Français écrit et parlé en pays ewe*, Université de Nice, 1976). Cette statistique établie à partir d'un corpus d'énoncés français oraux et écrits produit par des scolarisés éwéphones de 15 à 30 ans issus de milieux modestes donne un pourcentage de 11, 55 % pour les écarts morphologiques contre 58, 68 % pour les écarts syntaxiques et 29, 77 % pour les écarts lexicaux.

7. Principes théoriques

S'il est vrai que tout savoir présuppose un examen critique de ses fondements, les connaissances grammaticales ne peuvent avoir de validité qu'à l'intérieur de cadres théoriques bien déterminés.¹

L'étude des constructions personnelles des apprenants dans une perspective valencielle et actancielle est régie par deux principes théoriques coréférentiels de la structuration de la combinatoire verbale :

- la structuration guillaumienne² en termes de double incidence à l'initus et à l'exitus ;
- la structuration de Martin Riegel et alii suivant la formule $N_0 - V - N_1/N_2$ de la macro-syntaxe de l'énoncé de base.³

8. Axes de la recherche

Quatre centres d'intérêt (ou parties) constituent l'ossature de la présente recherche.

Le premier centre d'intérêt, *Présentation du système de la personne verbale*, présente dans une perspective essentiellement guillaumienne les éléments constitutifs de l'instrumentarium personnel.

Le deuxième centre d'intérêt, *Caractérisation des écarts dans la relation actancielle primaire*, caractérise les différents transferts morphologiques et modèles de construction du savoir personnel des apprenants dans la première relation actancielle $N_0 - V$.

Le troisième centre d'intérêt, *Caractérisation des écarts dans la relation actancielle secondaire*, caractérise les différents infléchissements de la sémantèse verbale dans

¹ Martin Riegel et alii, *Grammaire méthodique du français*, Paris, Grammaire méthodique du français, PARIS, Presses Universitaires de France, [1^{ère} édition 1994], 3^e édition « Quadrige », 2008, 5^e tirage, xv.

² Structuration de Gustave Guillaume enrichie par son disciple Gérard Moignet (*op. cit.*).

³ Le chapitre premier détaille en pratique ces deux principes structurationnels de l'instrumentarium personnel.

l'extrapolation de la tension du verbe sur la personne régime, ou les modèles de construction du savoir personnel des apprenants dans la seconde relation actancielle V – N₁/N₂.

Le quatrième et dernier centre d'intérêt, *Mécanismes explicatifs sous-jacents*, explore au triple plan intersystémique, intrasystémique et extrasystémique les mécanismes explicatifs des constructions personnelles des apprenants¹, et envisage des perspectives didactiques de renforcement des compétences des apprenants pour une appropriation² de l'instrumentarium personnel.

¹ Nous insistons sur le sens particulier que revêt cet élément adjectival dans le contexte de la recherche (personnel : relatif à la personne verbale) : « Rappelons par précaution que *personnel* ne signifie pas "relatif à une personne humaine ou à un animé" (c'est une bévue récurrente, vraisemblablement due au postulat intempestif d'un *il* "impersonnel") mais " exprimant une personne grammaticale". Cf. Marc WILMET, *Grammaire critique du français*, Paris, Bruxelles, Duculot, 2^e édition, 1998, p. 276

² Ce souci est strictement didactique. Au sens linguistique courant, les modèles de constructions personnelles des apprenants traduisent une forme d'appropriation linguistique de la catégorie de la personne.

Première partie

PRESENTATION DU SYSTEME DES PERSONNES VERBALES

Les personnes verbales entrent dans une synergie systématique présentée dans cette première étude à travers trois chapitres.

Le chapitre premier, Généralités, développe l'instrumentarium personnel en explicitant les notions de système et de systématique ainsi que le principe explicateur de l'incidence. La personne est localisée dans les trois positions syntaxiques de la structuration de la combinatoire verbale : dans le verbe, mais aussi en position liminaire sujet et en position de sortie objet.

Le chapitre 2, Présentation des personnes intra-verbales, développe la situation de la personne à l'intérieur de la forme verbale (marquée grammaticalement sous forme de désinence personnelle) en présentant la morphologie des personnes intra-verbales et leurs symétries sémiologiques aux temps simples, la sémiologie mécanique des personnes intra-verbales aux temps composés : (transcendance de la forme verbale et phénomène d'auxiliarisation verbale)

Le chapitre 3, présentation des personnes extra-verbales, présente la morphologie, la systématique et le fonctionnement sémantico-référentiel des personnes larguées dans la périphérie du verbe sous forme de pronoms clitiques.

Chapitre premier

GENERALITES

Les personnes verbales sont présentées dans une perspective systématique guillaumienne approfondie par Gérard Moignet¹, et qui intègre les descriptions récentes dans le domaine des sciences du langage².

Déjà en 1952, Gustave Guillaume postule que « la langue est un système de systèmes - un assemblage systématisé de systèmes contenant (ayant un contenu propre de positions intérieures) s'emboîtant les uns dans les autres et qui, inscrits chacun dans un plus étendu, le plus étendu de tous étant celui de l'assemblage qu'en fait la langue, diffèrent entre eux sous toutes sortes de rapports »³.

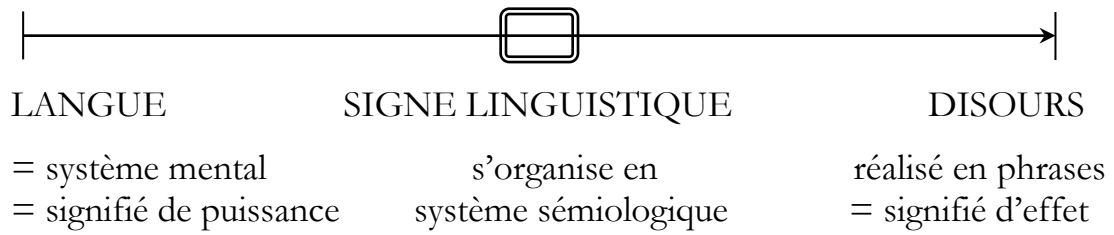
Gustave Guillaume présente la langue comme un système complexe de pures représentations mentales traduites en discours, lieu du langage réalisé, qu'il s'agisse d'une formalisation orale, la parole, ou d'une formalisation graphique, l'écrit.

Le fonctionnement de l'acte de langage envisagé comme un cheminement de la langue au discours, passant par la rencontre du signe linguistique obéit au tenseur guillaumien tel que représenté par Gérard Moignet :

¹ La matière notionnelle des ouvrages de Gérard Moignet (disciple de Gustave Guillaume) dans le domaine de la grammaire ou de la linguistique française est issue de son enseignement à l'École de Hautes Études de la Sorbonne, largement inspiré des hypothèses de la linguistique guillaumienne, quoique riche d'idées personnelles.

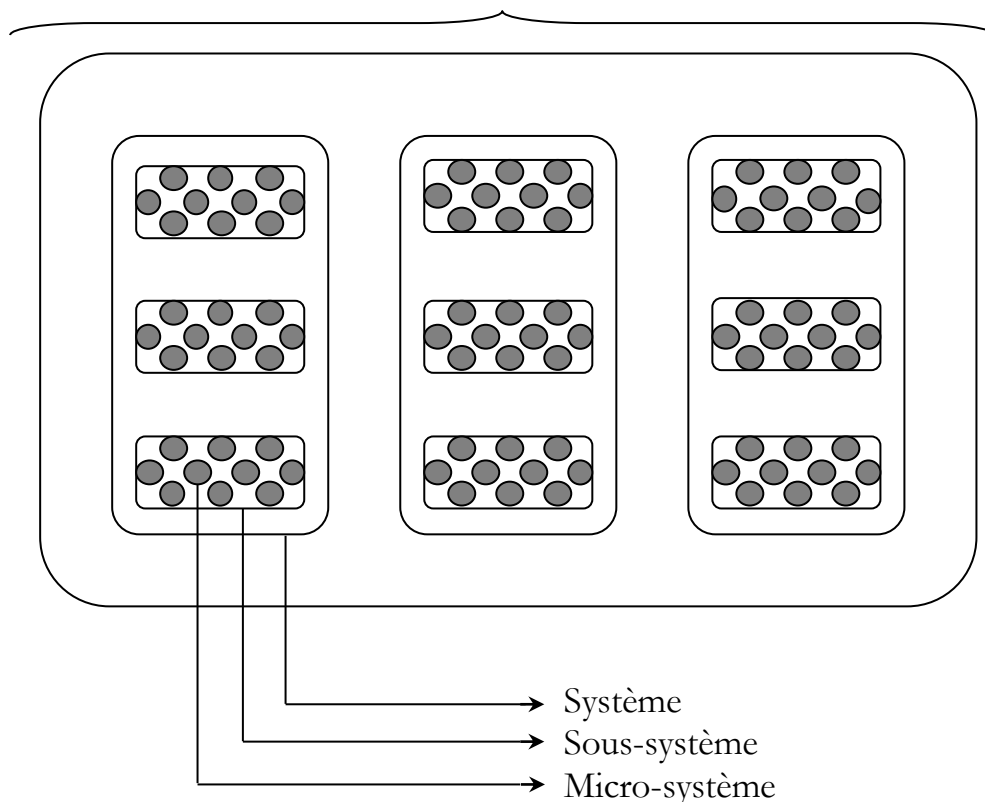
² Allusion faite aux théories de Martin Riegel, Claire Blanche-Benveniste, Catherine Kerbrat-Orecchioni, ...

³ Gustave Guillaume, *Langage et science du langage*, Paris - Québec, A.-G. Nizet et PUL (L.Sc.L.), 1964, p. 223.

Tenseur guillaumien du fonctionnement de l'acte de langage [¹]

Les signifiés grammaticaux de puissance qui constituent proprement la langue sont, selon Gustave Guillaume, de nature mentale, exclusivement ; les signes visibles et audibles dans le discours ne sont que le reflet plus ou moins clair de la réalité mentale qu'ils dissimulent. Ce sont ces signes qui s'organisent en systématique, présentant des cadres de pensée pour l'appréhension de la réalité ambiante. Une systématique est donc un système de systèmes, un assemblage de systèmes contenant d'autres systèmes, sous-systèmes et micro-systèmes. La systématique de la langue peut se résumer schématiquement ainsi qu'il suit² :

Systématique de la langue



¹ Gérard Moignet, *op. cit.*, p. 5.

² Ce schéma n'est rien de moins qu'une illustration des systèmes contenantants.

La caractéristique d'un système semble être la "closure" ou le nombre clos d'éléments, du moins à un moment historique donné. Mais un système, spécifie Gérard Moignet, se recommande fondamentalement par la corrélation et l'interdépendance des éléments en jeu :

Une autre condition doit être remplie pour qu'on puisse parler de système, c'est celle de l'existence d'un principe explicateur et de sa cohérence. On n'a pas démontré que le verbe est un système quand on a énuméré, exhaustivement, la totalité de ses formes. On ne le fait que si l'on est en mesure de définir la nature des rapports qui existent entre les éléments composants, si l'on fait voir l'organisation interne, la logique constructive [...]. Il faut justifier le classement des formes retenus, dire pourquoi les choses s'organisent ainsi et non autrement, pourquoi ici l'on rapproche et là on sépare. ¹

Le système des personnes verbales est régi par un principe explicateur que Gustave Guillaume a appelé le principe de l'incidence. Cette incidence, en situation de flexion verbale² implique un faisceau d'interactions entre la forme verbale et ses éléments périphériques³ entrant dans les formules structurales de l'énoncé de base développées par Martin Riegel et alii⁴ :

$$\begin{array}{l} N_0 - V - N_1 \quad [\quad ^5 \quad] \\ N_0 - V - N_2 \\ N_0 - V - N_1 - N_2 \end{array}$$

Même à un mode d'ordination nulle comme l'infinitif, un verbe fait toujours penser à un tiers assumant le comportement exprimé par sa qualité sémantique. Une forme verbale ne vaut donc que pour un élément externe au verbe : élément actant,

¹ Gérard Moignet, *op. cit.* p. 2.

² Fléchir un verbe, c'est ordinairement le décliner ou le conjuguer de façon à présenter l'ordination des morphèmes édictée par la personne, le temps, le mode et/ou la voix.

³ Éléments externes au verbe, entrant dans sa réalisation en discours. Le sujet et l'objet sont des éléments périphériques du verbe.

⁴ Martin Riegel et al., *op. cit.*, p. 229.

⁵ N₀ : sujet ; V : verbe ; N₁ : objet direct ; N₂ : objet indirect.

accomplissant l'action du verbe (N₀) ou élément acté, marquant l'aboutissement du procès (N₁ et/ou N₂).

C'est pourquoi le sens du verbe effectif (transitif) reste presque inachevé en situation de discours sans l'appoint sémantique du verbe, le complément d'objet qui précise son orientation sémantique.

Une étude complète de la personne verbale devrait prendre en compte ces éléments périphériques ou externes au verbe : éléments d'entrée en *opérativité* verbale ou élément en position sujet (N₀) et éléments *rectionnels* ou éléments en position objet (N₁ et/ou N₂).

Dans le cadre de la théorie de la valence verbale¹ développée par Lucien Tesnière et appuyée par Claire Blanche-Benveniste², l'appoint sémantique du verbe dépasse le simple niveau de l'objet pour englober tous les compléments verbaux et certaines constructions diathétiques³ envisageant la transposition du sujet à la voix résultative (passive).

Toutefois, la rection verbale restreint le champ de l'appoint sémantique à l'objet. C'est la rection verbale qui induit la nature de l'objet, selon que le verbe est transitif direct ou indirect. Une dépendance syntaxique sélectionne le type d'objet requis par la catégorie lexicale du verbe, ce que relève José Delofeu en ces termes :

¹ La linguistique moderne a appelé valence du verbe d'après le terme que Lucien Tesnière avait forgé par analogie à la valence des corps chimiques, cette partie nécessaire à la construction de l'énoncé verbal. L'analogie avec la chimie amène à voir le verbe comme un noyau autour duquel gravitent certains éléments indispensables à sa définition. Comme pour les noyaux en chimie, on parle de verbes à une, deux, trois valences. La valence du verbe comprend aussi bien le sujet que le ou les compléments d'objet et circonstanciel. Dans le contexte de la recherche, la valence du verbe se restreint au sujet et à l'objet (en tant qu'élément effectif régi par la qualité lexicale du noyau verbal).

² Claire Blanche-Benveniste, « La complémentation verbale : valence, rection, associés. », *Recherches sur le français parlé* 3, pp. 57-98.

³ Ce caractérisant est construit au moyen du substantif "diathèse" qui grammaticalement évoque la voix verbale dans la construction syntaxique du procès.

La notion de rection par une catégorie grammaticale suppose qu'il existe des contraintes de forme imposées par l'unité rectrice [le verbe] sur l'unité régie [l'objet] (...) L'élément recteur contraint le régi en le faisant entrer dans un certain paradigme : être régi par le verbe, c'est être affilié par lui à une organisation paradigmatique¹.

L'incidence externe dans la catégorie de la personne est donc double. Elle concerne d'une part la relation morphosyntaxique entre la désinence personnelle du verbe et le support sujet (première incidence : $N_0 - V$), et d'autre part, la relation sémantico-syntaxique entre la qualité sémantique du verbe (transitif direct ou indirect) et le pronom personnel complément d'objet (deuxième incidence : $V - N_1 / V - N_2 / V - N_1 - N_2$).

Le système des personnes verbales englobe les trois moments de l'ordination syntagmatique de l'énoncé verbal : *l'initus*² (sujet N_0) *l'opérativité*³ (verbe V) et *l'effection ou exitus*⁴ (objet N_1 / N_2)

Le schéma⁵ ci-après représente les trois saisies de la tension⁶ verbale et la double incidence externe du système des personnes verbales :

¹ José Delofeu, « La notion de dépendance syntaxique dans l'approche pronominale », *l'Information Grammaticale*, 50, 1991, p. 21.

² *L'initus* est l'élément initial de l'énoncé verbal simple, c'est le sujet du verbe (N_0) en ce qu'il sert d'entrée dans le verbe. *L'initus* est aussi un support de *causation* puisqu'il cause ou déclenche l'action exprimée par le verbe [Moignet 1981 : 52].

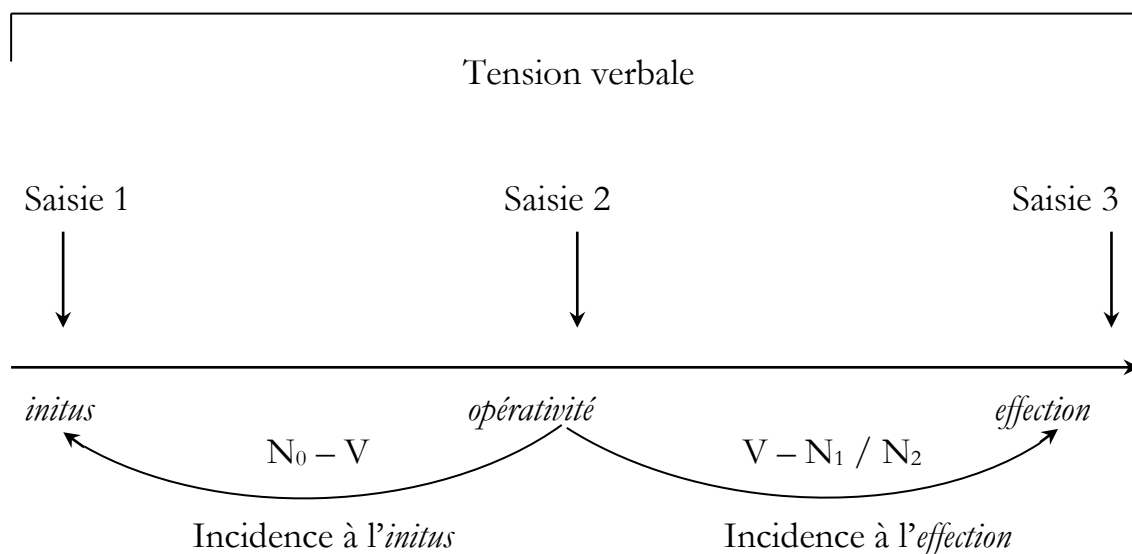
³ La propriété d'un verbe à traduire une opération, un acte ou une action est appelée *opérativité*. (V) [Moignet 1981 : 52].

⁴ L'objet n'est pas ce qui cause l'action, mais engage l'être sur lequel s'applique l'action du verbe : l'objet est donc un élément de sortie de la tension verbale (la forme verbale latine *exit* : *il sort*) ou une *effection* (un élément résultatif : N_1/N_2) [Moignet 1981 : 53].

⁵ Schéma complété à partir du manuscrit photocopié du cours de Gérard Moignet à la Sorbonne.

⁶ La tension verbale renvoie au processus d'accomplissement de l'événement signifié par l'orientation aspectuelle du verbe [Moignet 1981 : 52].

Système des personnes verbales



L'incidence à l'*initus* affecte le rapport de la personne morphologique (désinence personnelle du verbe) à son support d'entrée qu'est l'élément en position sujet suivant la formule ($N_0 - V$). L'incidence à l'*exitus* considère le type de pronom clitique (pronom complément d'objet) mobilisé par la qualité sémantique du verbe ($V - N_1 / N_2$).

La personne verbale est ainsi une personne ordinale intra-verbale (désinence du verbe) et extra-verbale (pronom clitique sujet et objet), différenciée selon les êtres en cause dans l'acte de langage. Elle s'identifie dans les trois positions syntaxiques de la structure de l'énoncé : N_0 , V et N_1 / N_2 .

Chapitre 2

PRESENTATION DES PERSONNES INTRA -VERBALES

La catégorie de la personne dans le verbe est indispensable pour attribuer ordinalement à un être un événement exprimé dans une forme verbale. La personne intra-verbale se décline parce que l'image du temps que comportent les modes personnels se détermine par rapport à deux indicateurs essentiels : l'auteur de l'acte de langage et le moment de l'événement en cause dans le procès. Le verbe a donc une nature complexe puisqu'il implique ensemble la notion d'un événement et celle d'un être concerné par cet événement, marqué grammaticalement sous forme de désinence personnelle.

La référence à l'acte de langage différencie la catégorie de la personne intra-verbale selon un défilé morphologique : première, deuxième et troisième personne du singulier ; première, deuxième et troisième personne du pluriel. Les temps personnels ont donc normalement six personnes morphologiques. Il apparaît que la soudure du temps à la personne est une condition nécessaire à l'existence de la catégorie du verbe.

Tout événement est ainsi envisagé en référence à une personne soit en coïncidence d'époque soit en décalage d'époque. La forme verbale « viens ! » implique un événement assigné à une personne de deuxième rang, dénoncée par le morphème terminal qui porte à la fois la marque de cette deuxième personne (singulier) et du temps présent du mode impératif. La personne intra-verbale est donc traduite morphologiquement par la terminaison du verbe.

1. Situation en latin

Les personnes intra-verbales du français actuel, exprimées dans la terminaison des verbes ont une base essentiellement latine. Dans la langue latine, en effet, le verbe est certes un prédicat ; mais cette fonction de prédicat est tournée vers le verbe lui-même puisque le support sujet (N_0) responsable du procès en cause est dissimulé dans la forme verbale. On a ainsi une forme verbale qui se prédique d'elle-même.

La personne, en tant qu'un être agissant, est par nature intégrée au verbe sous la forme d'un morphème final à sujet synthétique¹. Mbulamoko Nzenge illustre ainsi l'organisation paradigmatique de la flexion personnelle, basée sur le présent de l'indicatif actif du verbe *amare*, et dans lequel (abstraction faite des variantes combinatoires et des formes du déponent passif) est représentée la synapse² du prédicat et du sujet responsable de l'action verbale dans les désinences personnelles³ :

O	amo
ŌE	amas
ŌĒ	amat
O n ₁	amamus
ŌE n ₂	amatis
ŌĒ n ₃	amant

Le système conjugationnel latin est constitué de « séries de désinences corrélatives »⁴ les unes aux autres. « Sur le plan constitutionnel, l'unité de

¹ Le sujet synthétique est un sujet intégré à la morphologie du verbe, par analogie au comparatif synthétique dans *mieux, meilleur, pire* etc.

² La synapse est le phénomène par lequel un sujet, responsable de l'action verbale, est intégré au verbe sous la forme d'un morphème terminal. La forme verbale latine est synaptique par définition.

³ Mbulamoko Nzenge, *op cit.*, p ; 103.

⁴ H. Fugier cité par Mbulamoko Nzenge, *op cit.*, p ; 104.

conjugaison est composée du syntagme verbal dont les constituants sont : le lexème verbal (noté L) et la désinence personnelle »¹. L'opposition des syntagmes formant le paradigme de la conjugaison personnelle latine est représentée comme suit par l'auteur de *Verbe et Personne*¹ :

L - o	L - s	L - t
L - mus	L - tis	L - nt

Les formes verbales : *amo, amas, amat, amamus, amatis, amant*, contiennent dans leur morphologie variable les êtres responsables de l'événement en cause dans le procès.²

Ferdinand Brunot et Charles Bruneau, résumant la synapse de la personne verbale en latin, attestent tout de même l'existence, dans cette langue, du pronom personnel tonique usité avec une valeur d'insistance :

En latin, les personnes du verbe étaient marquées par des désinences : « amaba-m, amaba-s, amaba-t, amaba-nt ». Le pronom personnel, rarement exprimé, avait une valeur d'insistance ; « ego amabam » doit se traduire : moi, j'aimais ; c'était moi qui aimais ». ³

¹ Mbulamoko Nzenge, *op cit.*, p ; 104.

² Le sujet synthétique a survécu dans le mode impératif en français, qui exprime la personne exclusivement à l'intérieur de la forme verbale.

³ Ferdinand Brunot et Charles Bruneau, *Précis de grammaire historique de la langue française*, Paris, Masson et Cie, 1969, p. 215.

2. Situation en ancien français

Les formes verbales latines ont évolué en subissant au contact du celtique¹ toutes sortes de traitements avant de revêtir leur morphologie française quelle qu'en soit la saisie au cours de leur histoire. Dans un état antérieur de la langue française, la forme verbale était synaptique comme en latin : le sujet responsable de l'action verbale était intégré à la désinence personnelle dans l'ordination du verbe. Les formes du verbe « chanter », présentées par Guy Raynaud de Lage² au présent, à l'imparfait et au futur catégorique du mode indicatif en ancien français, intègrent dans leurs morphologies terminales la "personne-sujet" déclencheur de l'action verbale :

Formes du verbe « chanter »

	Présent	Imparfait	Futur
O	chant	chantoie	chanterai
ŌE	chantes	chantoies	chanteras
ŌĒ	chante	chantoit	chantera
O n ₁	chantons	chantions	chanterons
ŌE n ₂	chantez	chantiez	chanterez
ŌĒ n ₃	chantent	chantoient	chanteront

L'ancien français se transformant plus vite que la langue d'aujourd'hui dans ses formes, et les graphies étant tantôt archaïques tantôt phonétiques, un même manuscrit présente fréquemment des formes concurrentes pour la même personne morphologique du verbe : *chantions* ou *chantiens* pour la première personne du pluriel à l'imparfait et *chanterez* ou *chanteroiȝ* pour la deuxième personne du pluriel au futur catégorique.

¹ Le celtique est la langue parlée en Gaule avant l'invasion romaine suite à la défaite de Vercingétorix, battu par Jules César à Alésia à l'issue de la grande guerre de Gaule de 71 à 52 avant Jésus-Christ.

² Guy Raynaud de Lage, *Introduction à l'ancien français*, Paris V, Société d'Édition d'Enseignement Supérieur, 5, place de la Sorbonne, 8^{ème} édition revue et corrigée, 1972, pp. 76, 83 et 94.

La synapse de la personne en ancien français, construite sur le modèle latin, est explicitée par Ferdinand Brunot et Charles Bruneau [1969 : 215] au moyen d'une construction anaphorique qui évoque une logique constructive sur le modèle paradigmatique latin : « il en est de même en ancien français ».

Certes Gérard Moignet relève quelques attestations de la personne exprimée à l'extérieur du verbe déjà au XI^e siècle (singulier 1^{ère} personne : *jo, je, jou, jeo, ge, gié, jel, ges* ; 2^{ème} personne : *tu* ; 3^{ème} personne : *il, ele* ou *el* ; pluriel 1^{ère} personne : *nos* ; 2^{ème} personne : *vos* ; 3^{ème} personne : *il, eles*)¹. Mais l'ancien français exprime très peu la personne extra-verbale sujet ; il s'en passe sans difficulté comme l'atteste cet extrait de la Chanson de Roland² :

ancien français	français actuel
<p>Li quens Rollant, quant il <i>veit</i> Sanun mort, <i>*Poes</i> saveir que mult grant doel en out. Sun ceval <i>*brochet</i>, si li <i>curt</i> ad esforz. <i>*Tient</i> Durendal, qui plus <i>vult</i> que fin or ; <i>*Vait</i> le ferir li bers, quanque il <i>pout</i>, Desur sun elme, ki gemmet <i>fut</i> ad or, <i>*Trenchet</i> la teste e la bronie e le cors, La bone sele, ki <i>est</i> gemmet ad or, E al cheval parfundement le dos ; Ambure <i>ocit</i>, ki quel blasme ne quil lot. <i>Dient</i> paien : « Cist colp nus <i>est</i> mult fort ! » <i>Respond</i> Rollant : « Ne <i>*pois</i> amer les voz ; Devers vos <i>est</i> li orguilz e li torz. »³</p>	<p>Devant le cadavre de Sanson vous pouvez comprendre la douleur du comte Roland. Il éperonne son cheval et fonce à toute allure sur le païen. Il tient Durendal [son épée] qui est plus précieuse que l'or pur et court frapper le païen de toutes ses forces sur son casque décoré de pierres précieuses serties dans l'or. Il fend sa tête, sa cuirasse, son buste, sa selle robuste et entaille profondément le dos du cheval. Il les tue tous les deux, qu'il en soit blâmé ou félicité. Les païens se lamentent : « C'est pour nous un coup terrible ! » Mais Roland leur répond : « Je ne peux que détester les vôtres car l'orgueil et les torts sont de votre côté. »</p>

¹ Gérard Moignet, *Grammaire de l'ancien français*, Paris, Editions Klincksieck, deuxième édition revue et corrigée, deuxième tirage, 1979, pp. 123-155.

² Les formes verbales sont marquées en italique dans le texte en ancien français. L'astérisque (*) signifie l'absence de la personne externe sujet devant la forme verbale.

³ *La Chanson de Roland*, traduction, préface, notes et commentaires par Pierre Jonin de l'Université d'Avignon, Collection Folio, Edition Gallimard (nouvelle édition), janvier 1994, CXIX.

3. Situation en français moderne

En français moderne¹, la personne concernée par l'événement verbal est "désignée", c'est-à-dire qu'elle s'exprime en dehors du verbe par un déflexif ou pronom clitique sujet non intégré, ayant statut de partie de langue, mais foncièrement associé au verbe pour former avec lui un mot de discours.

Sauf exception², le verbe n'est plus que prédicat et a "largué" la fonction sujet. Mais, quoiqu' exprimée en dehors du verbe dans le support sujet, la personne reste évoquée à l'intérieur du verbe au moyen d'une morphologie personnelle associée à la notion du temps. Ce morphème terminal qui subsiste dans le verbe est l'expression grammaticale originelle de la personne traduisant en français moderne l'incidence verbale à son support de *causation*, c'est-à-dire le sujet N₀ qui cause l'action verbale.

La désinence acquiert le statut de réceptacle de la personne distancée dans le sujet et traduite à l'intérieur du verbe sous forme de morphème ordinal. Il est de fait que la désinence "-ent", indépendamment de tout support sujet extérieur, fait naître dans la conscience du scripteur ou du lecteur une personne grammaticale de troisième rang pluriel, liée à un présent de l'indicatif ou du subjonctif.

La personne intra-verbale en français moderne est finalement une personne dégénérée et affaiblie par la distanciation ou la fuite de l'opérateur de tension N₀ qu'est le sujet. Elle n'est plus sentie comme responsable de l'action verbale, mais devient une simple marque morphologique de rappel, une personne purement grammaticale.

¹ Le caractérisant "moderne" s'utilise par opposition à "ancien" de telle sorte que le français moderne s'oppose à l'ancien français. Vu sous cet angle, le français moderne englobe les états de langue du moyen français à partir de la chute de Constantinople en 1453, les états du français classiques et ceux du français contemporain. La présente recherche s'appuie sur les états de la langue actuelle avec de simples analogies à ces états antérieurs dans l'explicitation de certains faits de langue.

² Allusion faite à l'impératif qui a conservé son sujet dans la forme verbale.

3.1. Morpho-systématique des personnes intra-verbales aux temps simples

La langue française énumère huit temps simples se déclinant sans auxiliaire d'aspect verbal : présent, imparfait, prétérit défini (passé simple), futur catégorique (futur simple), le futur hypothétique (conditionnel)¹ de l'indicatif ; présent, imparfait du subjonctif ; présent de l'impératif. Ces temps morphologiques se prêtent à une série de symétries qui traduisent des possibilités de systématisation.

3.1.1. Morphologie des personnes intra-verbales aux temps simples

La morphologie des personnes intra-verbales aux temps simples² varie en fonction du temps engagé par le mode, de l'ordination et de la catégorie flexionnelle en cause. Chaque forme verbale fléchie à quelque temps et à quelque mode que ce soit véhicule l'expression d'un niveau personnel donné dans la chaîne idéale de l'ordination paradigmatique édictée par la flexion du verbe au temps personnel : malgré la distanciation dans l'axe temporel, les formes verbales *aimas*, *aimais*, *aimasses*, *aimes*, *aimeras*, *aimerais* relèvent toutes d'un même rang ordinal et donc d'une même personne, la personne de deuxième rang simple ou la deuxième personne du singulier. La personne est multiforme à cause de sa consubstantialité aux catégories du temps, du mode (ou de l'aspect). L'ensemble des personnes morphologiques (personnes intra-verbales) des trois catégories flexionnelles aux temps simples peut être synthétisé ainsi qu'il suit³ :

¹ L'intégration du conditionnel dans le mode indicatif comme futur hypothétique par Gustave Guillaume est évoquée en détail dans l'étude des constructions personnelles en projection.

² Les temps composés présentent une logique de construction personnelle différente, à la fois ordinale et virtuelle, qui fait appel à l'auxiliarité et à la transcendance de la forme verbale.

³ Michel Arrivé (dir.), *Bescherelle : la conjugaison pour tous. Dictionnaire de 12000 verbes*, édition entièrement revue sous la responsabilité scientifique de Michel Arrivé, Paris, Hatier, 1997, § 6. (Tableau reconstitué)

Personnes intra-verbales ou désinences personnelles des trois catégories
flexionnelles aux temps simples

[1]

1					2				
3					3				
Indicatif présent					Subjonctif présent				
O	e (é)	is	s (x)	e	e	isse	e		
ŌE	es	is	s (x)	es	es	isses	es		
ŌĒ	e	ît	t (d)	e	e	isse	e		
O n ₁	ons	issons	ons	ons	ions	issions	ions		
ŌE n ₂	ez	issez	ez	ez	iez	issiez	iez		
ŌĒ n ₃	ent	issent	ent (nt)	ent	ent	issent	ent		
Indicatif imparfait					Subjonctif imparfait				
O	ais	issais	ais		asse	isse	isse	usse	insse
ŌE	ais	issais	ais		asses	isses	isses	usses	insses
ŌĒ	ait	issait	ait		ât	ît	ît	ût	înt
O n ₁	ions	issions	ions		assions	issions	issions	ussions	inssions
ŌĒ n ₂	iez	issiez	iez		assiez	issiez	issiez	ussiez	inssiez
ŌĒ n ₃	aient	issaient	aient		assent	issent	issent	ussent	inssent
Indicatif prétérit défini					Impératif présent				
O	ai	is	is	us	e	is	s	e	
ŌE	as	is	is	us					
ŌĒ	a	it	it	ut					
O n ₁	âmes	îmes	îme	ûmes	ons	issons	ons	ons	
ŌE n ₂	âtes	îtes	îtes	ûtes	ez	issez	ez	ez	
ŌĒ n ₃	èrent	irent	iren	urent					
Indicatif futur catégorique					Indicatif futur hypothétique				
O	erai	irai	... rai		erais	irais	... rais		
ŌE	eras	iras	... ras		erais	irais	... rais		
ŌĒ	era	ira	... ra		erait	irait	... rait		
O n ₁	erons	irons	... rons		erions	irions	... rions		
ŌE n ₂	erez	irez	... rez		eriez	iriez	... riez		
ŌĒ n ₃	eront	iront	... ront		eraient	iraient	... raient		

La personne intra-verbale ou désinence se soude à la fin de la forme verbale comme affixe terminal. Elle apporte des informations grammaticales sur les

¹ Les chiffres arabes 1, 2, 3 renvoient respectivement à la première, la deuxième et la troisième catégorie flexionnelle ou groupe conjugationnel.

catégories morphologiques du verbe. Michel Arrivé essaie de la segmenter en plusieurs éléments selon les informations identifiées par comparaison entre les formes verbales : dans *chanteras*, il isole un segment, *-er-* (futur ou conditionnel), suivi de *-a-* (indice du futur), suivi de *-s* (2^e personne du singulier) ; dans *chant-ai-t*, il peut analyser la désinence en un élément *-ai-*, marquant l'imparfait et un élément *-t*, marquant la troisième personne du singulier.

Les limites d'un tel éclatement de la morphologie personnelle apparaissent lorsqu'il faut segmenter les indices du temps et de la personne dans les catégories morphologiques du présent et du passé simple du mode indicatif (*chant-e*, *chant-ai*).

C'est pourquoi, Martin Riegel et alii stipulent que « l'analyse d'une forme verbale n'est toujours pas possible [...] Dans *il a*, *ils ont*, les formes *a* et *ont* sont inanalysables, même si l'on reconnaît dans la seconde un *-t* de personne »¹.

La position de cette recherche consiste à *considérer la personne en tant qu'elle engloutit les catégories morphologiques du temps et du mode* : *chantez*, *chanterez*, *chanteriez*, *chantiez*..., toutes ces désinences ne sont rien de moins qu'une personne double de 2^e rang présentée sous différentes modalités temporelles et chronothétiques.

Les conditions de construction du système des personnes intra-verbales divergent suivant l'héritage historique. On notera comme réussie la sémiologie des personnes internes au mode indicatif dans la conjugaison des verbes à /r/ d'infinitif fermant (verbes de la première catégorie flexionnelle en *-er*)², puisque tous les verbes français de cette catégorie (excepté le verbe *aller* qui est irrégulier) ont les mêmes désinences personnelles.

¹ Martin Riegel, Jean-Christophe Pellat, René Rioul, *op. cit.*, p. 245.

² Ces verbes n'ont pas de désinence personnelle au présent de l'indicatif et du subjonctif à la première personne du singulier en ancien français comme sus mentionné : *chant* (je chante), *aim* (j'aime). Toutefois quelques verbes ont un *-e* d'appui syllabique après un groupe liquide : *tremble* (je tremble). C'est par analogie à ces verbes que la personne morphologique *-e* s'est généralisée pour se confondre avec le morphème de la troisième personne du singulier. Et lorsque la syntaxe postpose le déflexif "je" dans certaines situations du discours, la personne *-e*, fait remarquer Maurice Grevisse, est remplacée par *-é*, qui, d'ailleurs, en dépit de l'accent aigu, se prononce ouvert /ε/ [Cf. Maurice Grevisse, *Le bon usage, grammaire française*, Gembloux, Editions Duculot, douzième édition refondue par André Goosse, 2^e tirage, p. 1204].

Le succès le plus complet de normalisation semble être la morphologie des personnes à l'imparfait de l'indicatif puisque tous les verbes français à toutes les catégories flexionnelles présentent les mêmes marques morphologiques.

Le présent, axe du système des personnes intra-verbales, est très diversement marqué au singulier à la troisième catégorie flexionnelle : *-s*, *-x*, *-e* (première personne)¹ ; *-s*, *-x*, *es* (deuxième personne) ; *-t*, *-d*, *-e* (troisième personne).

La morphologie du prétérit défini n'est pas pour autant uniformisée, avec les quatre types qu'elle comporte : *-ai* (chantai), *-is* (dormis), *-us* (courus), *-ins* (vins).

3.1.2. Symétries sémiologiques des personnes intra-verbales aux temps simples

Il est légitime dans le cadre d'une systématique de la personne intra-verbale de souligner les symétries sémiologiques au-delà du simple critère de réussite totale, partielle ou nulle de normalisation.

La morphologie de la personne est la même, au singulier du prétérit défini et au futur catégorique : *-ai*, *-as*, *-a*. La différence des deux époques est signifiée par l'opposition de l'absence ou de la présence de l'indice *-r*, la présence signifiant le futur et l'absence la décadence (le passé).

Le temps passé rétrospectif contenu dans l'époque du futur hypothétique (conditionnel) et dans celle de l'imparfait de l'indicatif est signifié par une morphologie identique : *-ais*, *-ais*, *-ait*, *-ions*, *-iez*, *-aient*. L'opposition présence/absence de l'indice *-r* marque également l'opposition des époques passée et future avec nuance d'hypothèse.

¹ La personne *-x* s'explique par une curieuse confusion qui s'est produite en ancien français. Dans cet état de langue en effet, la finale *-us* se notait souvent par un signe abrégatif qui ressemblait à la lettre *x* et qui finit par se confondre avec cette lettre. La forme verbale *peüs* du verbe *pouvoir* (pouvoir) [cf. A.J. Griemas, *Dictionnaire de l'ancien français jusqu'au milieu du XVI^e siècle*, Paris, Librairie Larousse, 1969, p. 502] s'est notée *pex* par abréviation puis *peïx* avec le rétablissement de la voyelle *u* au moyen français et son affectation à la première personne pour doubler la forme originelle *puis*.

Gustave Guillaume résume cette sémiologie cohérente des personnes intra-verbales des verbes en *er* dans le tableau suivant¹ :

prétérit défini : <i>-ai, -as, -a</i>	présent	futur catégorique : <i>-r-ai, -r-as, -r-a</i>
imparfait : <i>-ais, -ais, -ait</i>	∅	futur hypothétique : <i>-r-ais, -r-ais, -r-ait</i>

Toutefois, ce système n'a pas pu atteindre sa cohérence au pluriel. En retranchant l'indice pluriel *-r-* dans *chanteront, chanterez* on obtiendrait les formes *chantons, chantez* propres pour un présent mais impropre à l'évocation d'un passé.

La systématique a utilisé une autre ressource au pluriel, celle de la voyelle thématique *-a-* suivie d'un suffixe inaudible *-s-* avec les désinences personnelles du verbe *être* : *chant-a-s-mes, chant-a-s-tes*, et lequel suffixe s'est réduit en accent circonflexe avec l'évolution historique de la langue : *chantâmes, chantâtes*.

Le système à la troisième personne du pluriel a conservé au prétérit défini l'indice *-r-* du futur, mais en le rendant posttonique, c'est-à-dire en le faisant précéder d'une voyelle frappée d'un accent tonique (*chantèrent*) ; il l'a déchu de la signification de l'époque future pour ne plus lui faire signifier que l'orientation prospective du temps.

Dans la conjugaison à */r/* d'infinitif ouvrant (audible) comme dans *finir, courir, venir*, l'héritage du passé n'a pas rendu possible un alignement morphologique systématique du prétérit défini avec les autres temps de l'indicatif. C'est l'usage de la voyelle thématique *-i-, -u-* ou *i nasalisé* qui caractérise la morphologie de la personne dans cette conjugaison : *finirent, coururent, vinrent*.

¹ Gustave Guillaume repris par Gérard Moignet, *op. cit.*, p. 88.

La voyelle thématique est aussi en usage, partout à l'imparfait du subjonctif : *je chantasse, je dormisse, je courusse, je vinsse*. Cette voyelle y est soutenue par le suffixe -s-, sonore à toutes les personnes sauf à la troisième personne du singulier où elle a d'abord été intégrée sous forme d'un prolongement de la durée dans l'émission avant sa substitution par un signe diacritique (l'accent circonflexe) : il chantast > il chantât.

L'opposition sémiologique entre le subjonctif présent et l'indicatif présent aux personnes simples (singulier) dans les verbes à /r/ d'infinitif fermant est nulle : *que je chant-e/je chant-e* ; elle apparaît aux personnes doubles (pluriel) sur la base de la voyelle thématique -i- à détente consonantique, /j/ : que nous chantions / nous chantons ; que vous chantiez / vous chantez.

Les verbes à /r/ d'infinitif ouvrant en revanche affichent une opposition des deux paradigmes presque constamment marquée : dis/dise, viens/vienne, finis/finisse, fait/fasse, ris/rie, vois/voie, fuis/fuie, ...

3.2. Sémiologie mécanique des personnes intra-verbales aux temps composés

Les personnes intra-verbales aux temps composés sont d'une nature complexe, puisqu'à ces temps, les verbes se fléchissent avec un auxiliaire aspectuel, faisant ainsi éclater la forme verbale en deux mots de langue (l'auxiliaire et le participe passé), qui grammaticalement constituent un seul mot de discours. Et la sémiologie mécanique¹ veut présenter la morphologie des personnes intra-verbales dans leur fonctionnement aux temps composés.

Avoir et être peuvent être mis, par "subduction"² ou par infléchissement sémantique, à un état sémantiquement réduit d'eux-mêmes, par rapport à l'état prédicatif de verbe

¹ Dans son ouvrage intitulé *La Sémiologie* (Paris, éditions Seghers, 3^{ème} édition, 1975, p.7.), Jeanne Martinet, empruntant à Roland Barthes, définit la sémiologie comme « la science des systèmes de signes. », avec altération directe du grec ετ à -i-. Le contexte d'emploi de ce mot dans cette recherche privilégie la morphologie du signe linguistique dans sa mécanique ou son fonctionnement.

² La notion de *subduction* chez Gustave Guillaume est abordée avec force détails dans l'étude des écarts à l'aspect transcendant.

auquel ils appartiennent. La raréfaction de la substance notionnelle¹ ainsi obtenue est compensée par l'apport de la substance notionnelle du participe passé. Le résultat est donc un mot de discours formé de deux mots de langue dont l'un est le participe passé et l'autre l'auxiliaire, déclinable à toutes les personnes :

O	<i>j'ai</i>	}	chanté	je <i>suis</i>	}	venu(e)
ŌE	tu <i>as</i>			tu <i>es</i>		
ŌĒ	il, elle <i>a</i>			il, elle <i>est</i>		
O n ₁	nous <i>avons</i>			nous <i>sommes</i>		venu(e)s
ŌE n ₂	vous <i>avez</i>			vous <i>êtes</i>		
ŌĒ n ₃	ils, elles <i>ont</i>			ils, elles <i>sont</i>		

La personne intra-verbale aux temps composés est une personne virtuelle et unifiée dans le morphème final quasi-constant du participe passé, mais ordinale et déployée² dans la morphologie de l'auxiliaire, ainsi que l'atteste le tableau suivant³ :

Spécimens de personnes intra-verbales aux temps composés

Personnes au passé composé
des verbes à /r/ fermant

Personnes au passé composé des
verbes à /r/ ouvrant comme *venir*

O	<i>ai</i>	}	-é	<i>suis</i>	}	-u(e)
ŌE	<i>as</i>			<i>es</i>		
ŌĒ	<i>a</i>			<i>est</i>		
O n ₁	<i>avons</i>			<i>sommes</i>		-u(e)s
ŌE n ₂	<i>avez</i>			<i>êtes</i>		
ŌĒ n ₃	<i>ont</i>			<i>sont</i>		

¹ Dans *j'ai chanté* ou dans *je suis venu*, "avoir" et "être" ont perdu leur sémantèse verbale de possession et d'existence ou d'état pour ne plus être sentis que comme particules grammaticales d'appui.

² Le déploiement de la personne dans l'auxiliaire s'explique par le fait qu'elle englobe toute la morphologie de l'auxiliaire.

³ Ce tableau n'est qu'une illustration de la composition de la personne transcendante ou personne intra-verbale au temps composé.

On peut rappeler, quant à l'origine de la personne virtuelle des temps composés, que les participes passés latins présentaient d'une part, des formes faibles (accentuées sur la désinence personnelle) en *-átum*, *-étum*, *-útum*, *-itum*, d'autre part des formes fortes (accentuées sur la racine de la forme verbale) en *-sum* ou en *-tum*.

- « *-átum* » a connu l'usure du temps au contact du celtique et est devenu "-é", caractéristique de la personne virtuelle des verbes de la première catégorie flexionnelle : *cantátum* > chanté.
- « *-étum* » a disparu, *-útum* a donné naissance à la personne virtuelle "-u" qui, dans certaines circonstances d'emploi, a été frappée d'un accent circonflexe depuis l'ancien français, d'abord pour traduire la disparition d'un "-e" antérieur, et éviter par la suite des homographies dans *dû*, *crû*.
- « *-itum* » a donné naissance à la personne virtuelle "-i", caractéristique régulière des verbes de la deuxième catégorie flexionnelle.

Les formes fortes en *-sum* ou en *-tum* ont donné naissance à des personnes virtuelles irrégulières en "-s" ou en "-t".¹

La complexité de la personne verbale aux temps composés s'explique par la nature des éléments constitutifs de la forme verbale admise en transcendance. Le refus du participe passé à se décliner ordinalement n'a pas d'autres fondements que l'épuisement de sa tension verbale.

Au participe passé en effet, la tension verbale est épuisée, c'est-à-dire, aucune part d'action en accomplissement actuel ne s'y rattache. C'est la fin du verbe, sa forme morte, appelée à être juste un participant dans la flexion des verbes à l'aspect transcendant (passé). D'où son inaptitude à déployer des personnes hiérarchisables.

¹ Maurice GREVISSE, *op. cit.*, p.p. 1214-1215.

Signifiant du verbe parvenu à son terme n'ayant de ce fait rien de verbal (le verbe étant fondamentalement le signe d'une tension, d'un accomplissement), le participe passé est réduit en lui à ce qui est purement résultatif, et ne peut jouir d'une autonomie dans le discours. Il lui est nécessaire de trouver un support, ce qu'il fait par association à l'auxiliaire déclinable .

La forme du participe passé ne sert ainsi qu'à la construction en discours de l'aspect transcendant, et sa seule incidence possible est à l'auxiliaire, auquel elle apporte la matière notionnelle à situer en transcendance (en dépassement d'époque) : "*Il a chanté* " situe le chanteur dans une époque révolue, époque qui s'ouvre à la clôture de l'événement et se déploie de façon continue jusqu'à l'instant de l'acte de langage ; soit en figure :

Transcendance de la forme verbale

[¹]

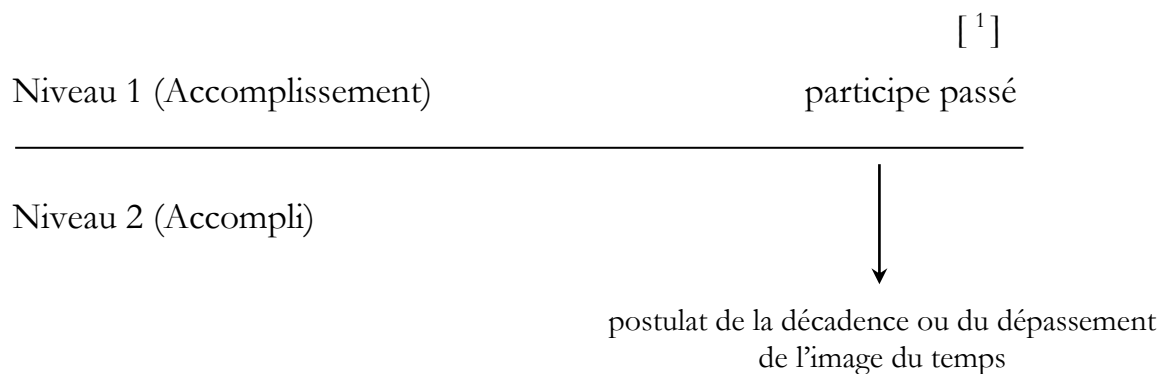
axe temporel

chanté
(événement révolu)

il a
(moment de l'acte de langage)

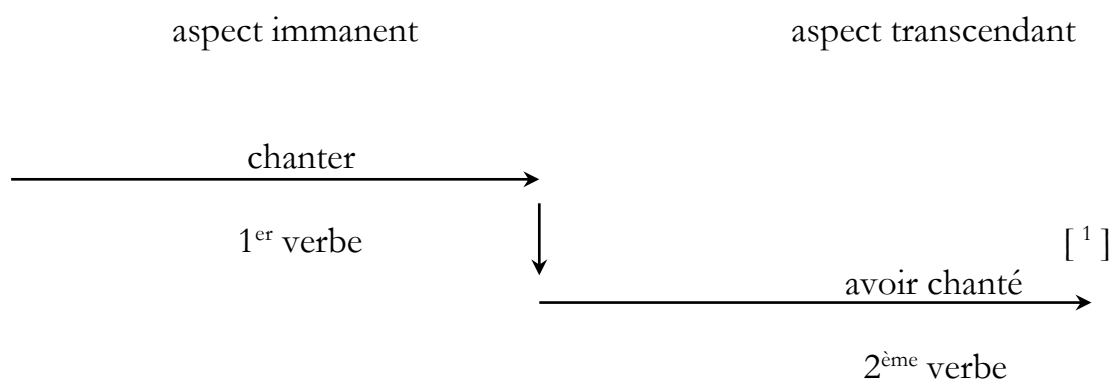
Le participe passé appartient au verbe par sa sémantèse, mais représente dans ce système le point où précisément le verbe se défait par extinction de tension verbale. Cette détensivité pure du participe passé est la condition de la genèse d'un verbe au temps composé. L'épuisement de la tension verbale dans le participe passé peut être schématisé comme suit :

¹ Schémas reconstitués à partir des schémas de Gustave Guillaume, repris par Gérard Moignet (*op. cit.*, p. 65).



La disparition de toute perspective d'accomplissement épuise la tension verbale dans le participe passé. L'aspect transcendant qui crée un nouveau verbe par auxiliarisation à partir du point où le premier a cessé d'exister, consiste, grâce à un verbe auxiliaire, à produire une tension verbale nouvelle. Avec *chanté*, qui traduit l'état d'épuisement auquel aboutit la tension *chanter*, on fait naître un nouveau verbe : *avoir chanté* qui prend la suite du premier, et qui se fléchit à tous les modes et à tous les temps. Soit en figure :

Auxiliarisation verbale



La transcendance propre aux temps composés utilise les ressources qu'offrent d'une part, le signifié de langue du participe passé, d'autre part, la faculté que possèdent les verbes *être* et *avoir* d'être mis en subduction ou en déviation sémantique et de devenir des auxiliaires ou verbes aidants. La structure consiste

¹ Schéma illustratif du phénomène de l'auxiliarisation verbale aux temps composés.

ainsi à faire naître un nouveau verbe, avec une série complète de formes composées, à partir de la forme morte du verbe précédent, le participe passé, et des formes du verbe *avoir* ou *être* admis au statut d'auxiliaire par déplétion sémantique.

L'auxiliaire, instrument principal de la conjugaison transcendante (composée) se décline aux six personnes morphologiques des différents temps de l'indicatif, du subjonctif et aux trois personnes morphologiques de l'impératif, en s'adjoignant de la forme *participale*¹ indifférenciée pour l'expression complète de la temporalité composée.

La voyelle thématique du participe passé (chant-é, dorm-i, cour-#...), qui est la marque de la personne virtuelle d'appui à la personne ordinale contenue dans la morphologie de l'auxiliaire, dénonce l'appartenance du participe passé au système du verbe et l'épuisement de la tension qui caractérise cette forme.

4. Délimitation du champ des personnes intra-verbales par rapport au contexte de la recherche

Certaines formes des personnes aux temps simples ou aux temps composés ne sont pratiquement jamais employées ; leur emploi n'est possible que par théorisation systématique. Une forme peut donc exister en système sans être jamais employée. Il est clair que le grammairien ou le chercheur en sciences du langage n'a qu'une chance infime, quasi nulle de trouver jamais dans un corpus “ *nous eussions chanté* ” même si théoriquement la forme est possible, puisque rien de ce qu'elle comporte ne dérange le principe constructeur du verbe français au passé composé de l'indicatif.

¹ Ce caractérisant est utilisé dans le contexte de l'étude pour évoquer la morphologie verbale transcendée dite participe passé.

Il importe de procéder à des choix dans la masse du système des personnes intra-verbales sur la base des préférences *chronothétiques*¹ des apprenants dans l'usage des personnes internes en situation de production écrite libre.

La langue orale, discrimine moins correctement les personnes intra-verbales. Beaucoup de marques de la personne, présentes dans la traduction graphique du langage, sont inaudibles à l'oral. Ainsi aux trois personnes du singulier et à la troisième personne du pluriel dans beaucoup de paradigmes : au présent de l'indicatif des verbes à *-r* d'infinitif fermant (/ʃãt/ forme unique pour *je chante, tu chantes, il chante, ils chantent*).

L'étude des personnes intra-verbales se limite à ces choix *chronothétiques* et exclut tous les temps non répertoriés dans le corpus.

Choix chronothétiques des apprenants

modes verbaux	Temps verbaux	
	simples	composés
indicatif	présent imparfait futur simple	passé composé
subjonctif	présent	∅
conditionnel	présent	∅
impératif	présent	∅

¹ Χρονος (*chronos*) : temps ; θέση (*thésis*): position : la chronothèse d'après les deux étymons grecs peut se définir comme une position du temps, une manière d'envisager le temps, donc un mode temporel.

La langue écrite est donc le code approprié pour révéler la compétence des apprenants dans l'usage des personnes intra-verbales. Le corpus des occurrences traduit manifestement les préférences *chronothétiques* des apprenants.¹

¹ Les apprenants invités à produire des récits, des narrations ou des descriptions à l'épreuve de composition française se limitent exclusivement à l'usage de ces temps et de ces modes pour traduire des faits et exprimer des sentiments. Les morphologies personnelles des verbes, objet de cette recherche, concernent essentiellement ces temps et ces modes.

Chapitre 3

PRESENTATION DES PERSONNES EXTRA -VERBALES

La personne à l'extérieur du verbe est déclarée par un mot spécifique, qui est soit le pronom clitique sujet N_0 , soit le pronom clitique objet N_1/N_2 .

D'après Gérard Moignet, « le pronom est un substantif purement formel, dépourvu de matière notionnelle particulière que le discours peut requérir. C'est une forme vide de l'expérience de l'univers, qui, parce qu'un substantif serait impossible ou inopportun, en tient la place en recevant de la situation ou du contexte une charge notionnelle de circonstance »¹. Le pronom personnel remplace donc la désignation d'être par sa situation dans le système de la personne ; mais « il faudra en outre que son interprétation, dès le plan de la langue, s'effectue dans le système de la prédictivité »².

1. Morphologie des personnes extra-verbales

La morphologie des personnes extra-verbales est hétérogène et varie selon le rang et la fonction syntaxique en cause. La catégorie des personnes verbales a conservé de la vieille déclinaison casuelle du latin et de l'ancien français la propriété de la distinction morphologique au cas sujet (nominatif) et au cas régime (accusatif).

Martin Riegel, Jean-Christophe Pellat et René Rioul dressent ainsi une présentation exhaustive des personnes extra-verbales³ :

¹ Gérard Moignet, « Le système du Paradigme *qui/que/quoi* », *TRALILI*, V, 1, p. 76.

² Gérard Marie Noumsi, « Les emplois de pronoms personnels en français oral au Cameroun », *Le français en Afrique* n° 13, Paris, Didier-Erudition, 1999, p. 118.

³ Martin Riegel et al., *op. cit.* p.199.

Personnes extra-verbales

Rang	Nombre	Personne	FORMES CONJOINTES				FORMES DISJOINTES	
			Sujet	Complément direct		Complément indirect		
1	SINGULIER	1 ^{ère}	je	me			moi	
2		2 ^{ème}	tu	te			toi	
3		3 ^{ème}	il, elle, on	le	la	lui	y en	lui, elle
				se			soi (-même)	
4		PLURIEL	1 ^{ère}	nous				
5			2 ^{ème}	vous				
6	3 ^{ème}		ils elles	les	leur	y en	eux, elles	
		se			eux, elles (-mêmes)			

La première personne du singulier¹ est celle de la personne qui parle d'elle-même. Elle est à la fois l'auteur et l'objet de l'acte de langage. La deuxième personne est celle de la personne à qui le locuteur parle. Cette deuxième personne, comme la première, passive en tant qu'objet de parole, est aussi active en tant que personne écoutant, éventuellement destinée à répondre. Ces deux personnes, forment ensemble un micro-système, que Gérard Moignet appelle : le micro-système de l'interlocution. Les deux premières personnes du pluriel font partie du même micro-système sans pour autant être la multiplication des précédentes.

La troisième personne, du singulier comme du pluriel, est celle de la personne dont il est parlé. Elle est absente du système de l'interlocution. C'est la personne inhérente à toute *sémantèse* nominale (à tout ce dont le langage est capable de

¹ Cf. « Cadre définitionnel » (Introduction) pour plus de détails.

nommer) : la personne cardinale de Gustave Guillaume, personne substituable par un substantif.

La première personne du pluriel a pour signifié de langue, non pas exactement l'ensemble de deux ou plusieurs personnes de rang différent, mais plutôt le rapport établi entre le locuteur et ce qui lui est externe, qui est le plus souvent une personne d'un autre rang, deuxième ou troisième.

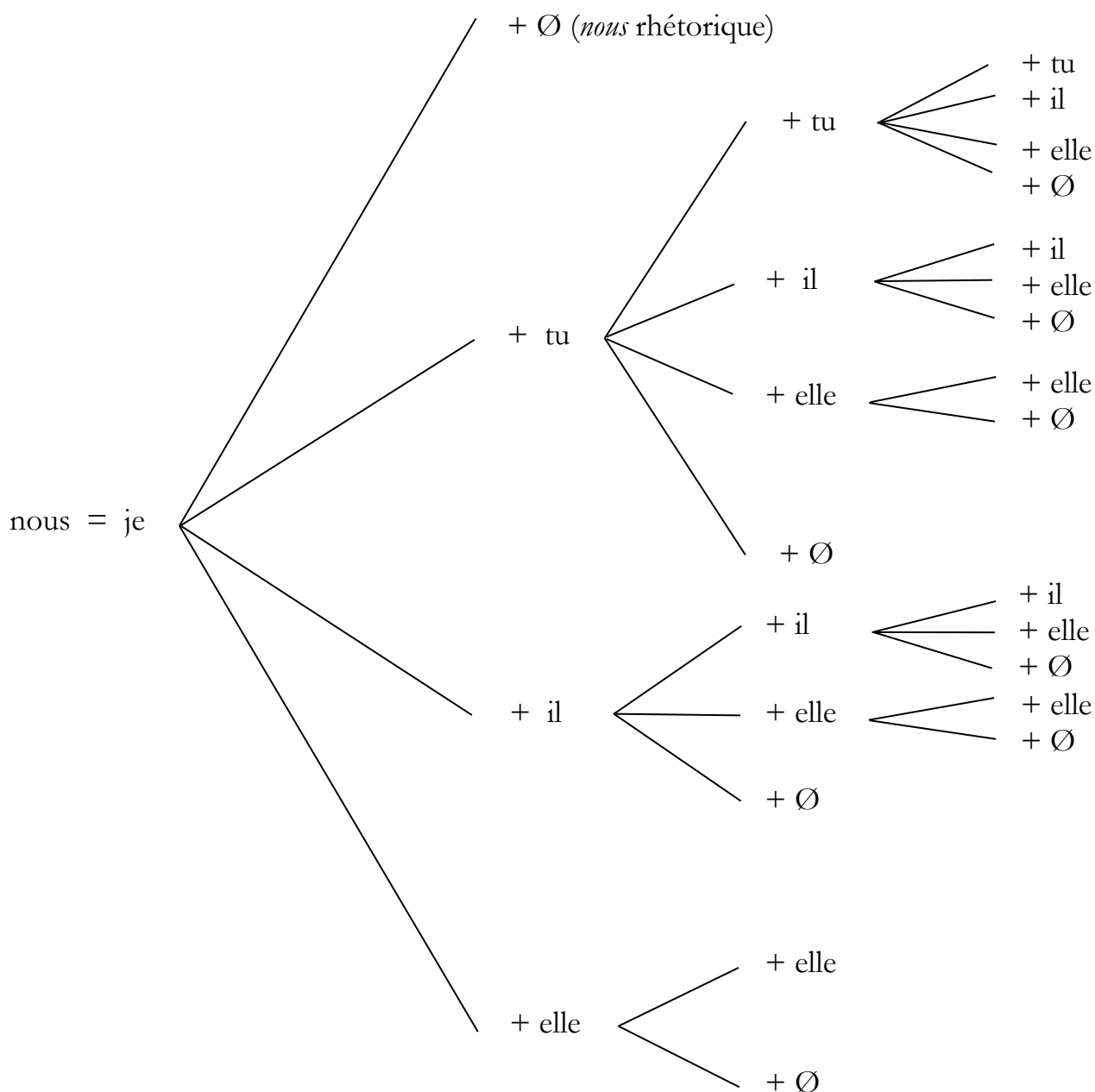
C'est donc l'éloignement de "je" qui est le socle constructeur de la première personne externe du pluriel. En minimalisant cet éloignement, on obtient des effets de sens où "nous" signifie "je", personne unique, singulier interne, avec nuance de distanciation, soit le "nous" dit de majesté, du souverain dans l'exercice de son autorité politique (*Nous, président de la République, décrétons... Nous, Préfet de la Région autonome de Brazzaville, décidons...*), soit le "nous" dit de modestie, celui de l'écrivain ou de l'artiste qui a horreur de dire "je" (*Nous avons créé ce personnage pour présenter aux lecteurs...*).

La deuxième personne externe du pluriel a pour signifié de langue le rapport établi entre l'allocutaire (celui à qui l'on parle) et le *délocuté* (la personne dont on parle, celui du rang troisième).

Ce "tu" en expansion dans le champ de "il", peut évoquer le seul allocutaire pensé en distanciation de "tu" : c'est le "vous" dit de politesse et de distanciation sociale dans les situations de vousoiement ou de vouvoiement (*Vous avez l'air fatigué monsieur*).

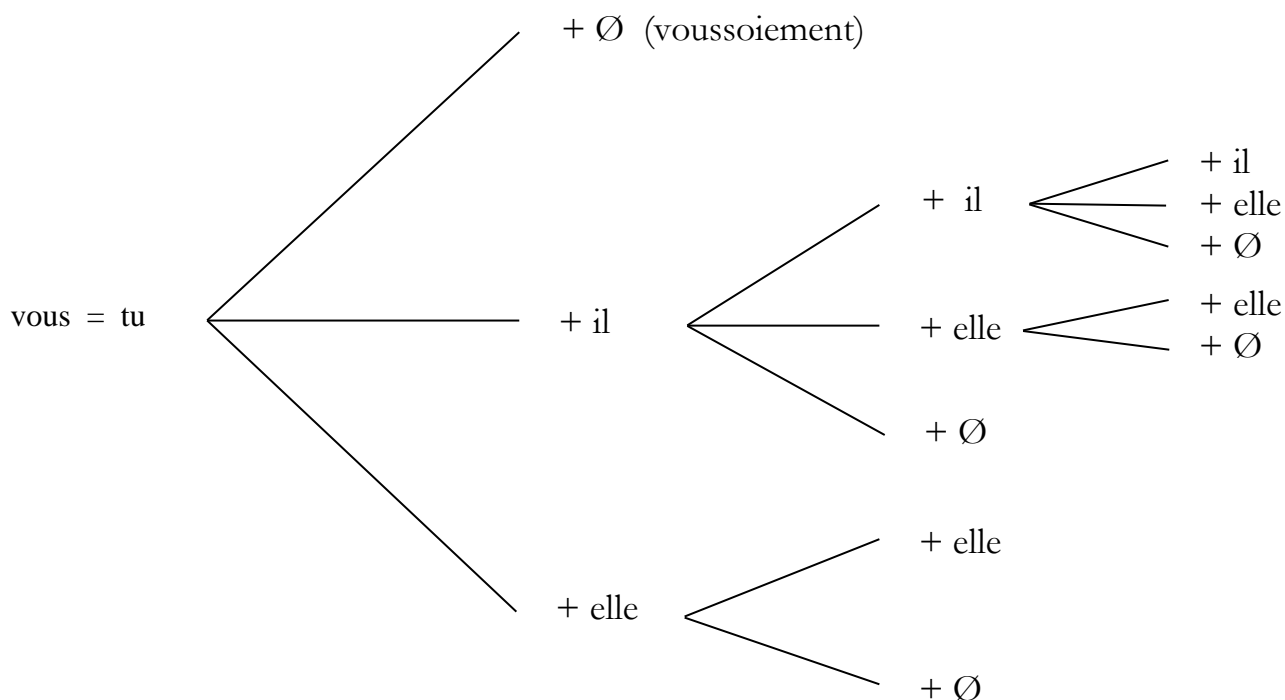
Catherine Kerbrat-Orecchioni schématise ainsi la structure relationnelle de ces unités linguistiques dont le fonctionnement sémantico-référentiel implique une prise en considération des éléments constitutifs de la situation de communication.¹

¹ Catherine Kerbrat-Orecchioni, *L'énonciation*, Paris, Collection U, Linguistique, Armand Colin, 4^e édition, 2002, pp. 45-47.

Structure relationnelle du déictique *nous*

Un deuxième schéma peut être monté d'après la structure relationnelle du déictique¹ *nous* [ainsi désigné par Catherine Kerbrat-Orecchioni puisque, issu d'une mise en relation des personnes externes de rang différent, il ne possède pas en langue un dénoté spécifiable et reçoit en situation de discours un référent spécifique défini par le contexte, variable d'une énonciation à l'autre] :

¹ Ce terme que la grammaire traditionnelle avait restreint au déterminant démonstratif a connu une extension dans la linguistique du discours par Catherine Kerbrat-Orecchioni (reprenant John Lyons) pour désigner la personne externe en position liminaire de proposition.

Structure relationnelle du déictique *vous*

Cette complexité de la personne externe double est relevée par M. Durant, intervenant en réaction à la communication de G. Gougenheim sur « la notion de la personne dans la grammaire »¹ :

Je voudrais faire quelques remarques à propos de l'exposé de M. Gougenheim et de M. Ullmann. Pour M. Gougenheim. Peut-on dire que les pronoms aient un double au pluriel ? "Nous" est-il le pluriel de "je" ? Pas exactement, parce que le vrai pluriel de "je" aurait le sens de "je + je + je", ce qui ne signifie rien ; ensuite parce que "nous" peut signifier "je + tu", ou "je + il", ou encore "je + tu + il" ; enfin parce que nous ne pouvons vraiment parler de pluriel que pour une flexion à partir d'une même racine, ce qui ne se trouve, dans le système pronominal, qu'à la troisième personne (il /ils).

¹ Ignace Meyer (dir.), *Problèmes de la personne* - Colloque du Centre de Recherches en psychologie comparative de la VI^e Section de l'École Pratique des Hautes Etudes de la Sorbonne, tenu du 29 septembre au 3 octobre 1960, Paris, École Pratique des Hautes Etudes, 2^e trimestre 1973, p. 265 (cf. 6^e séance, 1^e communication : « La notion de la personne dans la grammaire » par Georges Gougenheim).

Les "embrayeurs" ¹ *nous* et *vous* peuvent intégrer, selon Gérard Moignet, le système de l'interlocution, dans la perspective d'un élargissement des première et deuxième personnes simples par mise en rapport avec des personnes d'autres rangs pour signifier des rapports interpersonnels² :

nous = « je » \longleftrightarrow « tu » ou « il »
 vous = « tu » \longleftrightarrow « il »

Dans les verbes unipersonnels ou dans les emplois unipersonnels des verbes pluripersonnels (*il pleut, il faut, il est arrivé un incident fâcheux...*), la personne externe "il" n'évoque aucun être dont il soit question dans le contexte, à la différence de "il" rappelant un substantif déjà énoncé ou présent dans la situation du discours. Il représente purement et simplement un support nécessaire à l'évocation de tout phénomène s'inscrivant dans le temps.

Gustave Guillaume voit en lui la représentation de la *personne d'univers*, opposée à la *personne de sémantèse*, qui elle, rappelle la matière notionnelle du substantif (*Il chante bien ce garçon*), et pouvant s'étendre jusqu'au très large de la personne animée indéterminée dont la morphologie est le pronom multiréférentiel "on".

Cette personne, notionnellement indéfinie et d'origine substantivale (*homo* > *ome*, *omne* [cas régime], *om*, *on* [cas sujet] > *on*), a conservé en langue un trait prédicatif (dénotatum) très riche. Il dispose de ce fait d'une "matrice de virtualité" comme le relève Edith Le Bel :

[on] ne comporte pas de détermination référentielle, de sorte que l'absence de marque de genre et de nombre lui confère une grande mobilité ou flexibilité : il peut ainsi être employé à la place de tous les pronoms

¹ Ce terme est emprunté à Roman Jakobson, *op. cit.*, p. 176 (cf. Essai 9 : « les embrayeurs, les catégories verbales et le verbe russe ». Cet essai est la traduction de Shifters, « verbal categories and the Russian verb », *Russian Language Project*, Department of Slavic Languages and Literatures, Harvard University, 1957. Les parties 1 et 2 sont un résumé de deux communications internationales faites par Roman Jakobson en 1950 - « les catégories verbales », Société Genevoise de Linguistique et « Overlapping of code and message in language », University of Michigan.

² Gérard Moignet, *op. cit.*, p. 159.

personnels, acquérant alors une détermination référentielle, une valeur stylistique aux connotations psychologiques contradictoires qui modalisent le discours¹...

La troisième personne de sémantèse est sous-jacente à toutes les autres, car elle est la personne de tout ce dont il est parlé, et marque le point de jonction avec le système nominal. Le substantif « *enfant* » dans « *l'enfant chante* » est une personne cardinale de troisième rang en situation de discours, remplaçable par la personne ordinale « *il* ».

Dans ce contexte, le substantif et le délocuté (ainsi que tout élément substituable par un délocuté en situation de discours) appartiennent à la même personne, celle du troisième rang.

Toutefois, le substantif n'est qu'une personne référée et entre dans le système non pas en tant que personne de langue mais comme personne de discours.

Claire Blanche-Benveniste présentant les pronoms clitiques objets (personnes de niveau N₁/N₂) dans une analyse distributionnelle, établit une classification d'éléments qui se placent dans différentes positions envisageables :

Distribution des personnes clitiques objets par Claire Blanche-Benveniste

Position 1	Position 2	Position 3	Position 4	Position 5
me	le	lui	y	en
te	la	leur		
nous	les			
vous				
se				

¹ Edith Le Bel, « Le statut remarquable d'un pronom inaperçu », *La linguistique*, 27, 2, 1991, p 98.

Cette distribution syntaxique des clitiques¹ par Claire Blanche-Benveniste² est reprise avec plus de rigueur distributionnelle suivant leur ordre d'apparition dans la sphère post-verbale par Martin Riegel, Jean-Christophe Pellat et René Rioul³ d'après le tableau ci-après :

Distribution des personnes clitiques objet par Martin Riegel et alii

II	III	IV	V	VI
me te se nous vous	le la les	lui leur	y	en

Le grand I exclu du tableau aligne les personnes sujets généralement en position pré-verbale : *je, tu, il, elle, on, nous, vous, ils, elles*. Les formes de la colonne II s'emploient, d'après les auteurs, indifféremment comme compléments directs ou indirects (*Il me voit / Il me porte*). Mais elles fonctionnent alternativement comme objets indirects et directs selon qu'elles sont d'une forme III (exclusivement complément direct : *Il me les rendra*) ou des personnes adverbiales *y* (V) et *en* (VI) qui tiennent lieu de compléments prépositionnels (*Il m'y conduira – Il m'en a dissuadé*). Comme objets directs, elles ne se combinent jamais avec des formes objets indirects de rang IV *lui* et *leur*, mais avec les formes disjointes correspondantes, à *lui, à eux, à elle(s)* : **je te lui confie → je te confie à lui / à elle. *Il se me méfiait → Il se méfiait de moi*.

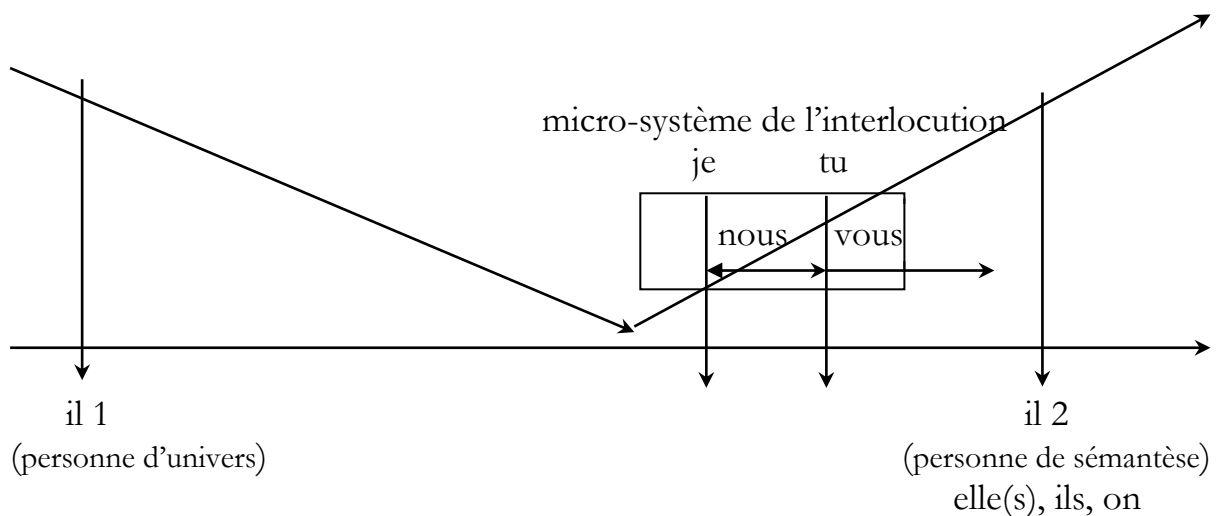
¹ Les clitiques sont des formes faibles de pronoms qui précèdent (proclitiques) ou suivent (enclitiques) immédiatement le verbe. Ils n'ont pas d'autonomie syntaxique par rapport aux prédicats verbaux qui sont leurs supports.

² Claire Blanche-Benveniste, *Recherches en vue d'une théorie de la grammaire française. Essai d'application à la syntaxe pronominale*, Paris, Champion, 1975, 426 p.

³ Martin Riegel et alii, *op. cit.* p. 203.

2. Systématique des personnes extra-verbales

La systématique des personnes extra-verbales développée par Gustave Guillaume est l'interprétation pronominale du système des six personnes verbales. C'est en réalité un système complexe ne concernant pas seulement la personne sujet, et intégrant deux sous-systèmes, lesquels comportent plusieurs micro-systèmes, dénoncés à la fois par la morphologie et l'utilisation syntaxique. La figure suivante vise à synthétiser globalement (mais partiellement) le système des personnes extra-verbales¹ :



Gérard Moignet distingue :

- Le sous-système des personnes ordinales, comprenant :
 - le micro-système des personnes simples prédicativées ;
 - le micro-système des personnes simples non prédicativées, en fonction sujet ;
 - le micro-système des personnes simples de l'interlocution, non prédicativées ;
 - le micro-système des personnes doubles.

¹ Schéma refait par Jean Cervoni, Kerstin Schlyter et Annette Vassant d'après le polycopié, p. 82.

- Le sous-système des personnes cardinales ou de sémantèse, introduites dans le système des personnes ordinales et affecté en lui du rang troisième, comprenant :
 - le micro-système des personnes prédicativées ;
 - le micro-système des personnes non prédicativées.

2.1. Le sous-système des personnes ordinales

Le sous-système des personnes ordinales fait allusion au rang des personnes dans l'acte de langage. Les personnes externes qui composent ce sous-système ne sont pas des mots de rappel. Ce sont, au contraire, des mots d'appel à l'égard de la forme verbale, en cela comparables au déterminant minimal (l'article) à l'égard du substantif. Les micro-systèmes intégrés dans ce sous-système entretiennent entre eux des rapports étroits. Il transparait un contraste très marqué entre les formes simples et les formes doubles.

2.1.1. Le micro-système des personnes simples prédicativées

Une personne est dite prédicativée lorsque, émise ou reçue à l'état isolé, elle fait naître dans la conscience de l'interlocuteur une représentation plus ou moins sensible. Les personnes prédicativées sont dotées d'un statut que Gustave Guillaume appelle "le statut de plérotropie", c'est-à-dire leur aptitude syntaxique d'être disjointes de la forme verbale. Ces personnes sont :

1^{ère} personne : *moi*

2^{ème} personne : *toi*

3^{ème} personne : *soi*

La disjonction des personnes simples prédicativées permet en discours un fonctionnement comparable à celui des substantifs, la possibilité d'être isolées (*Qui a fait telle chose ? – Moi.*) et d'être amenées par le présentatif "*c'est*" (*c'est moi, c'est toi, et*

non *c'est je, c'est tu*). Toutefois ces personnes neutralisent l'opposition des genres, et pour le nombre, elles ne sont pas pluralisables : *moi* et *toi* sont, de nature, uniques, tandis que *soi*, personne prédicativée de troisièmes rang, neutralise l'opposition des nombres.

2.1.2. Le micro-système des personnes simples non prédicativées, en fonction d'objet

On dit d'une personne qu'elle est non prédicativée, lorsque, émise ou reçue à l'état isolé, elle est vide de toute représentation sensible : "*te*", par exemple ne renvoie à rien de sensible. La personne non prédicativée n'est donc pas isolable en situation de discours. Elle ne peut être séparée du verbe auquel elle est conjointe, et est évoquée en tant qu'étroitement associée à un événement et en tant que point d'aboutissement de la tension verbale, c'est-à-dire une personne externe complément d'objet sous l'une de ses deux fonctions (direct ou indirect). Ce sont :

1^{ère} personne : *me*

2^{ème} personne : *te*

3^{ème} personne : *se*

Les personnes non prédicativées sont dotées d'un statut que Gustave Guillaume appelle "le statut de mérotropie" qui les met en conjonction direct avec la forme verbale. La mérotropie est cette condition d'appartenance de la personne externe au syntagme verbal.

2.1.3. Le micro-système des personnes simples de l'interlocution, non prédicativées

Les personnes externes formant le petit système de l'interlocution ont aussi un statut de "mérotropie" qui les conjoint à la forme verbale et les confine à la fonction sujet. Ces personnes, vides de toute représentation sensible à l'état isolé,

sont la projection hors du verbe de la personne intégrée en lui, projection obtenue par déflexivité c'est-à-dire par distanciation de la personne verbale dans le support sujet. La personne, responsable de l'action verbale, est détachée du verbe et fait la matière d'un mot de langue avec le support sujet qui, en discours, fait partie du syntagme verbal et est conjoint au verbe, ne pouvant en être séparée que dans certaines situations de discours.¹

Ces personnes sont, par nature, de la classe de l'animé, même si leur emploi peut être attesté par prosopopée ou par personnification dans la classe de l'inanimé, en tant qu'actives dans l'acte de langage.

Les personnes simples de l'interlocution, non prédicativées sont :

- la personne qui parle, et qui parle d'elle-même : *je*, personne du locuteur ;
- la personne à qui s'adresse la personne qui parle, pour lui parler d'elle : *tu*, personne de l'allocutaire.
-

Il n'y a pas de place pour la troisième personne en tant qu'actant dans ce micro-système, la troisième personne étant, par définition, exclue du système des personnes qui parlent.

En s'écartant de l'axe paradigmatique et en considérant la structure de chaque personne dans l'axe syntagmatique ou horizontal, on constate l'opposition des formes prédicativées, avec aptitude au cas prépositionnel, et des formes non prédicativées, exclues de l'emploi prépositionnel, soit :

¹ Les personnes de l'interlocution non prédicativées, en fonction sujet ne sont séparées du verbe que par la négation conjointe "ne" (*Je ne veux pas.*), les personnes régimes conjointes (*Je la vois.*), et les personnes adverbiales conjointes (*J'en parle souvent.*).

Personnes prédicativées	Personnes non prédicativées	
Cas unique	Cas sujet	Cas objet I et II
moi	je	me
toi	tu	te
soi	Ø	se

Les personnes prédicativées présentent l'ordination des êtres pensables en soi. Gérard Moignet les dit "ontiques" (présentant les êtres au plan nominal, indépendamment des phénomènes de l'existence). Les personnes non prédicativées présentent l'ordination des êtres comme engagés dans les phénomènes se déployant dans le temps. Il les dit "existentielles" (présentant les êtres comme support de tension temporelle, inhérente à l'existence).

2.1.4. Le micro-système des personnes doubles

Les personnes externes doubles cumulent sous le même morphème (*nous, vous*) les propriétés des personnes prédicativées (aptées à être introduites par le présentatif *c'est*) et celle des personnes non prédicativées ou conjointes. Leur statut est donc à la fois "plérotropique" et "mérotropique". Elles neutralisent le genre grammatical dans la classe de l'animé et signifient le cas objet secondaire (la fonction complément d'objet indirect) sans le secours d'une particule de complémentation (préposition).

Quant au nombre, ces personnes ressortissent à la pluralité interne puisqu'elles comportent l'image d'un rapport entre personnes de rangs différents. Dans cette perspective d'un élargissement de la première et de la deuxième personne simple, par mise en rapport avec des personnes d'autres rangs, les personnes doubles font également partie du micro-système de l'interlocution.

Les personnes doubles présentent une synapse de toutes les fonctions, puisque "nous" et "vous" peuvent fonctionner dans un emploi *ontique* (tonique) avec toutes les fonctions du substantif ou dans un emploi existentiel (atone) de personnes conjointes au verbe, capables, sans préposition de la fonction objet secondaire (indirect), comme dans l'énoncé : *Elle nous chante un merveilleux cantique.*

L'ensemble du sous-système des personnes ordinales peut se représenter sous la forme suivante :

Sous-système des personnes ordinales

Personnes ontiques	Personnes existentielles	
<i>cas unique</i>	<i>sujet</i>	<i>objet I et II</i>
moi	je	me
toi	tu	te
soi	∅	se
<div style="border: 1px solid black; display: inline-block; padding: 5px;"> nous vous </div>		

2.2. Le sous-système des personnes cardinales

Le sous-système des personnes cardinales ou de sémantèse comporte aussi l'opposition des formes prédicativées (ontiques) et des formes non prédicativées (existentielles). Mais sa structure est différente de celle du sous-système précédent. Il a la particularité d'opposer les genres et les nombres grammaticaux et possède, dans les personnes "mérotropiques", une morphologie différente pour les deux fonctions de l'objet.

2.2.1. Le micro-système des personnes cardinales prédicativées

Les personnes qui constituent ce micro-système ont un statut syntaxique "plérotropique", disjonctif, avec possibilité d'être amenées par le présentatif "*c'est*". Elles opposent les deux genres grammaticaux du masculin et du féminin et les deux nombres grammaticaux du singulier et du pluriel. Le tableau ci-après présente le micro-système des personnes cardinales prédicativées :

Micro-système des personnes cardinales prédicativées :

Genre grammatical			
Nombre grammatical	masculin		féminin
	singulier	lui	elle
	pluriel	eux	elles

2.2.2. Le micro-système des personnes cardinales non prédicativées

Les personnes de ce micro-système ont un statut "mérotropique", conjonctif, avec possibilité de dérouler trois fonctions syntaxiques distinctes : cas sujet, cas objet primaire (direct), cas objet secondaire (indirect). On y relève la distinction de trois genres grammaticaux : le masculin, le féminin et le neutre, avec une identité morphologique du masculin et du neutre : *il, le*. L'opposition des deux nombres grammaticaux, le singulier et le pluriel, est clairement marquée dans ce micro-système.

Toutefois, il n'y a pas, selon Gustave Guillaume, de formes du féminin au cas sujet dans ce micro-système. On en obtient en "déprédicativant" la forme prédicativée "*elle*", qui a ainsi deux statuts, ce qui justifie l'emploi réitératif du type : "*Je le sais, mais elle, elle ne le sait pas.*".

La forme de cas sujet au singulier, "*il*", est apte pour le masculin grammatical et pour le neutre (support d'entrée des verbes unipersonnels).

On relève une opposition morphologique d'une forme commune au masculin et au neutre du cas objet primaire, *le*, et d'une forme du féminin, *la*.

Le cas objet secondaire singulier, représenté par la personne extra-verbale "*lui*", neutralise l'opposition morphologique du genre grammatical : *Je lui parle* (à cet homme ou à cette femme).

La forme de cas objet primaire "*les*" est compétente aux deux genres grammaticaux ; il en est de même de la forme d'objet secondaire "*leur*".

Le micro-système se complète par la personne "*on*" qui évoque sous la morphologie de singulier, une représentation du pluriel interne, avec toute l'indétermination inhérente à sa sémantèse. Il se conclut par les personnes désadverbialisées, "*en*" et "*y*"¹.

L'ensemble du micro-système des personnes cardinales non prédicativées peut se représenter par le tableau suivant² :

¹ "*En*" et "*y*", à l'origine, des adverbes de lieu (comme peuvent encore l'attester les tours : "*J'y vais*.", "*J'en viens*."), ont déserté la catégorie grammaticale des adverbes pour être sentis comme des personnes externes à part entière dans les emplois de type : "*J'y pense*.", "*J'en ai mangé*."

² Tableau refait d'après le manuscrit polycopié publié pour le compte de l'université Laval.

Tableau synthèse du micro-système des personnes cardinales non prédicativées

	Cas sujet		Cas objet I		Cas objet II
singulier	masc. neutre il	fem. Ø	masc. neutre le	fem. la	masc. - fem. lui
pluriel (interne et externe)	ils	Ø	les		leur
pluriel (interne indéterminé)	masc. fem. animé on		Ø		Ø
nombre indifférencié	Ø		Ø		genre indifférencié en y

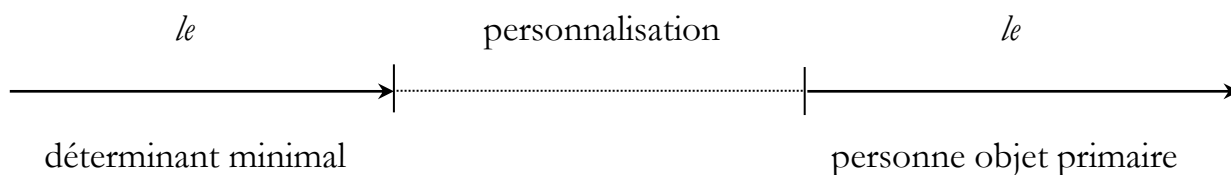
Il conviendrait de revenir sur les principes que Gustave Guillaume a définis sous le nom de *subduction* pour saisir la complexité du micro-système des personnes cardinales non prédicativées.

On peut tenter de représenter sur un même tenseur toutes les variétés d'emploi des vocables monomorphes que sont les mots : *le, la, les, leur, en* et *y*, en tirant les conséquences systématiques de la notion capitale de *subduction*.

Ces mots qui, à l'origine, appartenaient à d'autres catégories grammaticales, en sont venus à exprimer des personnes objets de troisième rang, tout en conservant leur morphologie de départ, même si la syntaxe et la sémantique les différencient très nettement.

C'est ce glissement de catégorie grammaticale du même morphème que Gustave Guillaume a appelé *subductivité ésotérique ou interne*. Ces subductions internes, suivant la remontée historique des morphèmes, peuvent se représenter ainsi qu'il suit¹ :

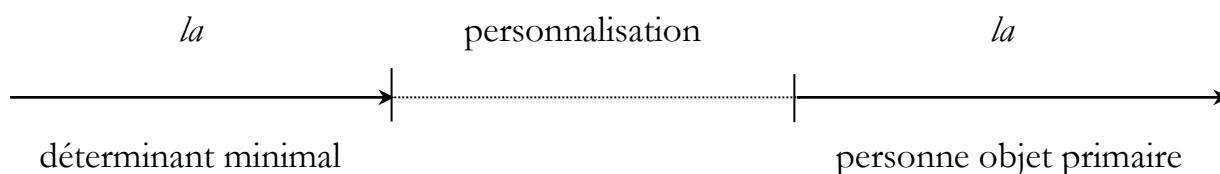
- Subduction interne de "le" :



- « le », déterminant minimal : incomplétude du substantif. Forme en appel de matière notionnelle affectée, du genre grammatical masculin et du nombre grammatical singulier.

- « le », personne objet primaire : incomplétude de la représentation de l'être comme aboutissement immédiat de la tension verbale, affectée du genre grammatical masculin ou neutre et du nombre grammatical singulier.

- Subduction interne de "la"

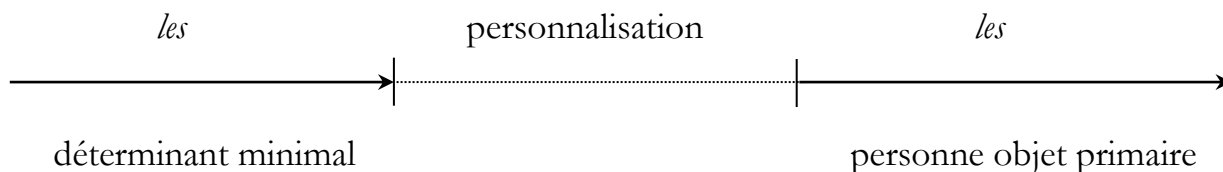


- « la », déterminant minimal : incomplétude du substantif. Forme en appel de matière notionnelle, affectée du genre grammatical féminin et du nombre grammatical singulier.

- « la », personne objet primaire : incomplétude de la représentation de l'être comme aboutissement de la tension verbale, affectée du genre grammatical féminin et du nombre grammatical singulier.

¹ Ces schémas sont inspirés des modélisations subductionnelles de Gustave Guillaume publiées par Roch Valin dans le cadre du fonds Gustave Guillaume de l'Université Laval, au compte des manuscrits inédits.

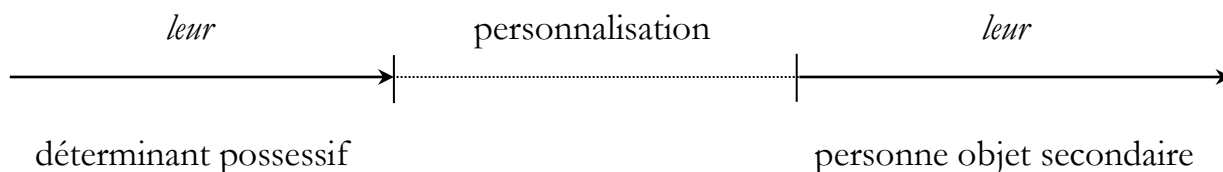
- Subduction interne de "les"



- « *les* », déterminant minimal : incomplétude du substantif. Forme d'appel de la matière notionnelle du substantif, affectée du genre indifférencié (masculin ou féminin) et du nombre grammatical pluriel.

- « *les* », personne objet primaire : incomplétude de la représentation des êtres comme aboutissement immédiat de la tension verbale, affectée du genre indifférencié (masculin ou féminin) et du nombre grammatical pluriel.

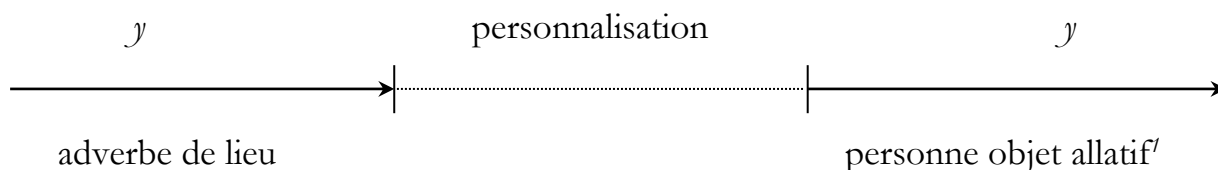
- Subduction interne de "leur"



- « *leur* », déterminant possessif : incomplétude du substantif. Forme d'appel de la matière notionnelle du substantif à désigner en appartenance, variable en situation du discours avec la multiplication de l'objet possédé.

- « *leur* », personne objet secondaire : incomplétude de la représentation des êtres comme aboutissement médiat (indirect) de la tension verbale, affectée du genre indifférencié (masculin ou féminin) et nombre pluriel interne (non marqué morphologiquement).

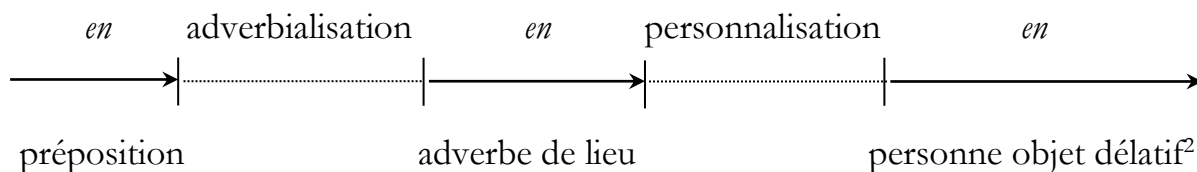
- Subduction interne de "y"



- « y », adverbe de lieu : complétude de l’adverbe. Forme de rappel de la matière notionnelle de l’adverbe, à situer en destination (*Je vais à l’hôpital.* > *J’y vais.*).

- « y », personne objet *allatif* : incomplétude de la représentation des êtres comme participant à l’événement et comme aboutissement d’une tension déclenchée par un verbe de mentalité construit avec la préposition "à" (comme *songer à, penser à*).

- Subduction interne de "en"



- « en », préposition : particule de complémentation. Forme d’appel de la matière notionnelle à compléter et à situer en liaison syntaxique.

- « en », adverbe de lieu : complétude de l’adverbe. Forme de rappel de la matière notionnelle de l’adverbe, à situer en provenance (*Je reviens de l’hôpital.* > *J’en reviens.*).

- « en », objet délatif : incomplétude de la représentation des êtres comme aboutissement d’une tension déclenchée par un verbe de mentalité construit avec la préposition "de" (*Il se souvient de son enfance.* > *Il s’en souvient*) ou comme résultat de la

¹ Gérard Moignet appelle *objet allatif* tout objet déclenché par un verbe de mentalité ou de pensée construit avec la préposition "à". Le caractérisant *allatif* est un déprépositionnel, c’est-à-dire un mot dérivé de la préposition "à".

² Il appelle *objet délatif* tout objet déclenché par un verbe de mentalité construit avec la préposition "de". Ce mot, comme le premier, est un déprépositionnel, c’est-à-dire forgé à partir de la préposition "de".

cliticisation¹ d'un substantif actualisé par un déterminant minimal indéfini ou partitif (*Il prend du lait.* > *Il en prend.*).

Le système des personnes extra-verbales intègre l'ensemble des deux sous-systèmes, rassemblant ainsi les deux représentations possibles de la personne externe : la représentation ordinale qui organise le verbe, la représentation cardinale qui est celle de l'appel du substantif à la troisième personne.

Cette dernière représentation, intégrée au système de la personne ordinale, devient ainsi la troisième personne du singulier ou du pluriel. Elle se rencontre, à ce titre, avec la troisième personne ordinale purement verbale.

La troisième personne pure est la personne de "*croisée*" à laquelle s'attache la fonction anaphorique, qui consiste à rappeler (et parfois à appeler) un substantif positivé en pensée, c'est-à-dire présent en mémoire ou en discours.

La personne cardinale établit un pont entre le substantif et le système du verbe. Etant pronom (*pro-nomen*, à la place du nom), il est du côté du nom et évoque les êtres ; mais il participe du verbe en tant que substance notionnelle de rang troisième dans l'évocation de l'événement inhérent au temps.

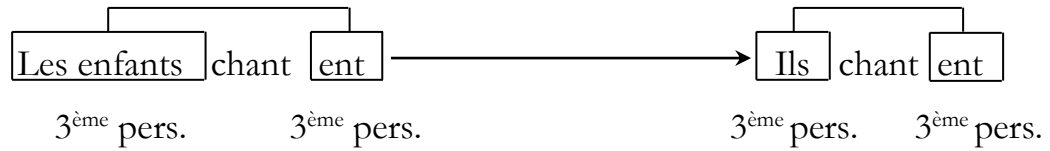
Selon Gustave Guillaume, il serait plus conforme à la réalité linguistique de dire que le substantif est un substitut en discours de la troisième personne dans l'ordination verbale, plutôt que de définir les personnes cardinales comme des suppléants des substantifs.

Dans l'incidence à *l'initus* (le rapport terminaison verbale/support sujet), le substantif entre dans l'ordination de la personne verbale comme personne

² En considérant la base « clitic-» et l'afixe final « -ation » on peut définir la *cliticisation* comme un phénomène grammatical qui consiste à transformer un objet substantival en un objet personnalisé ou pronominalisé. La phrase "*J'en prends*" est une phrase *cliticisée* puisque le syntagme substantival "*du lait*" a été remplacé par la personne cardinale "*en*".

notionnelle affectée du rang troisième singulier ou pluriel¹. Il ne saurait donc être exclu de l'étude en considérant les phénomènes d'harmonisation de discours (phénomènes d'accord) :

Harmonisation personnelle



Le système intégral des personnes externes est donc un système complexe dans lequel la spécificité de chacun des micro-systèmes composants est observable. On peut le représenter par le tableau suivant :

Tableau du système intégral des personnes extra-verbales

Personnes ontiques	Personnes existentielles		
Cas unique	Cas sujet	Cas objet I et II	
moi	je	me	
toi	tu	te	
soi		se	
lui	il	le	
	elle	la	lui
	nous vous	les	leur
eux			
	elles		en
			y

¹ Cette personne virtuelle du substantif ne devient actuelle qu'en situation de discours, c'est-à-dire une fois engagée dans une réalisation linguistique. C'est donc une personne occasionnelle qui ne saurait constituer la matière centrale de cette étude.

3. Délimitation des personnes extra-verbales

Les personnes extra-verbales sus présentées ne sauraient toutes constituer la matière d'une recherche qui n'a nullement la vocation d'entreprendre une étude syntaxique des personnes externes indépendamment de la forme verbale centrale.

Les formes ontiques (moi, toi, soi) sont exclues de l'étude du fait de leur statut « plérotropique » qui les met en "autonomie syntaxique" par rapport à la forme verbale.

Sont également disqualifiées de l'étude pour la même raison syntaxique de plérotropie, les personnes ontiques *lui, elle, elles*, en position de sujet disjoint (*lui, il pense que...*) et d'objet prépositionnel disjoint (*je pense à lui, à elle, à elles*).

Ne sont donc concernées (pour conserver à l'étude le principe constructeur de la double incidence à l'initus et à l'effection) que les personnes « mérotropiques », celles qui entretiennent des rapports syntaxiques étroits avec le noyau verbal.

Les personnes extra-verbales mérotropiques, en position sujet (*je, tu, il, elle, nous, vous, ils, elles*), n'intègrent l'étude que dans la perspective de l'incidence à l'initus pour la traduction et l'interprétation des phénomènes d'harmonisation de discours (accord entre la personne intra-verbale et la personne extra-verbale sujet mérotropique). La mérotropie en position objet engage essentiellement les personnes non prédicativées cardinales ou personnes objets de troisième rang :

Tableau de personnes mérotropiques concernées par l'étude

Cas unique	Objet primaire	Objet secondaire	Objet allatif	Objet délatif
se	le la les	lui leur	y	en

Ces personnes extra-verbales de troisième rang intègrent l'étude dans une perspective systématique de l'incidence à l'*effection*, c'est-à-dire dans un rapport fonctionnel avec la propriété sémantique du verbe à mobiliser des personnes externes directement ou indirectement conjointes. La *mérotropie* inscrit l'étude dans l'optique de la valence verbale qui considère les rapports du verbe avec ses éléments *satellites* que sont le sujet et l'objet personnalisés.

La personne verbale est ainsi une catégorie épistémologiquement complexe, entrant dans une synergie systématique. La théorie de valence et des relations actantielles de Lucien Tesnière, le principe relationnel de l'incidence de Gustave Guillaume, la structuration de la combinatoire verbale de Martin Riegel et alii ainsi que l'instrumentarium personnel de Wandruszka permettent de mieux localiser la personne dans différentes positions syntaxiques envisageables au sein de la combinatoire verbale, et de mieux redéfinir les épistémês d'une catégorie complexe dont le signifié catégoriel renvoie à l'ensemble des flexifs (marques de la personne verbale), des proformes et syntagmes nominaux (personne cardinale du nom) en position syntaxique sujet ou objet. La personne commande de ce fait le principe relationnel entre le verbe pivot et ses actants périphériques dans la relation prédicative. La double incidence au sujet et à l'argument de sortie de la tension verbale, les contraintes morphosyntaxiques et sémantico-syntaxique de projection et les subductions morpho-sémantiques qui en découlent en fait l'une des catégories les plus complexes du français (du point de vue de l'acquisition), associant une variété de matériaux linguistiques dans sa construction.

Deuxième partie

**CARACTERISATION DES ECARTS DANS LA RELATION
ACTANCIELLE PRIMAIRE**

La caractérisation des écarts dans la relation prédicative dite relation actancielle primaire s'ouvre par un éclairage liminaire (au chapitre 4) sur les notions, très controversées en sciences du langage, d'écart et de norme : l'écart envisagé comme distanciation négative ou positive par rapport à un point référentiel, et la norme développée dans ses deux modalités de norme endogène et de norme exogène.

Le chapitre 5, personne en immanence et en projection, caractérise les écarts dans la relation prédicative au présent de l'indicatif et du subjonctif, au futur catégorique (futur simple) et au futur hypothétique (conditionnel présent).

Le chapitre 6, décadence et transcendance de la personne, caractérise les défauts de désignation de la personne au passé par rapport à la bipartition aspectuelle guillaumienne en passé accompli de niveau de décadence (largement représenté par l'imparfait de l'indicatif), et le passé transcendant faisant recours à l'auxiliarisation aspectuelle comme principe de la genèse du temps composé.

Chapitre 4

ECART ET NORME

Une considération d'ordre lexématique consiste à dire du substantif "*écart*" qu'il recouvre la sémantèse du verbe opératif¹ "*écarter*" et de sa construction pronominale "*s'écarter*". Le mot qui, à proprement parler, est admis au statut de déverbal², a subi une dérivation dite régressive³ par suppression de l'affixe final "-er".

Paul Robert synthétise l'ensemble des valeurs sémantiques du mot "*écart*" en ces termes :

[...] ◆1° Distance qui sépare deux choses qu'on écarte ou qui s'écartent l'une de l'autre. V. Ecartement, éloignement. Augmenter l'écart des jambes, des branches d'un compas. L'écart exigé de la main d'un pianiste (intervalle de dixième). [...] ◆2° Différence entre deux grandeurs ou valeurs (dont l'une en particulier est une moyenne ou une grandeur de référence). V. Variation. ◇Statistique : Ecart type, écart quadratique moyen, racine carrée de la variance. V. [Marge d'] erreur, variation. ◇Linguistique : Fait de discours qui s'écarte d'une norme (statistique, par rapport au champ sémantique d'un auteur ou d'une moyenne des usages) ou qualitative (intuitive [bon usage, originalité, niveau littéraire ou poétique], typologique

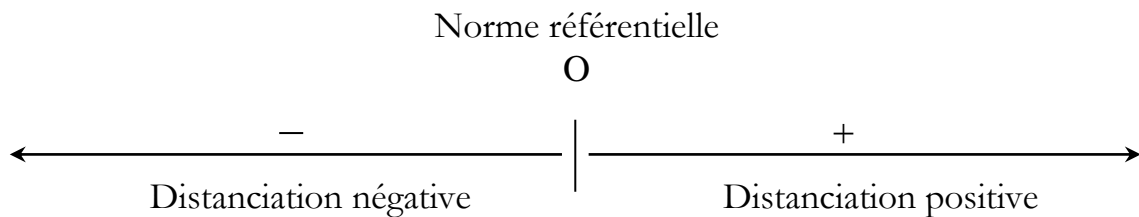
¹ Le verbe opératif met en valeur l'opération ou l'action exprimée par le verbe. Il est couramment appelé verbe à la voix opérative (active).

² Le mot *déverbal* est une association du préfixe *dé-* exprimant la dérivation, et du lexème *verb-*. Un déverbal est donc un mot dérivé d'un verbe (*écarter* > *écart*).

³ La dérivation régressive est un procédé de formation de mot par suppression du suffixe (*chant* de *chanter*, *écart* de *écarter*).

ou structurelle [opposé à génétique ; linguistique, esthétique, thématique, etc.]). Un écart stylistique. ◆3° Action de s'écarter, de s'éloigner d'une direction ou d'une position. V. Déviation. « La Grise fit un écart en dressant les oreilles. » (Sand). ◇Balistique : Distance séparant le point de chute d'une trajectoire d'un point idéal dit « point moyen de tir ». Ecart en direction, en portée. L'écart probable mesure un huitième du côté du rectangle de dispersion. ◆4° Figuré : Action de s'écarter d'une règle morale, des conventions sociales, etc. Des écarts de conduite, de langage. « Trop souvent un écart de jeunesse décide du sort de la vie. » (Rousseau). V. Erreur, faute. ◆5° Administration : Lieu écarté, hameau. « Les femmes des écarts perdus étaient venues par petits groupes. » (Genevoix) [...].¹

L'écart est une situation de déviation, de distanciation bilatérale par rapport à une norme reconnue centrale et référentielle. Soit en figure :



La distanciation positive affecte le souci d'originalité de l'expression avec conscience de la norme.

La distanciation négative affecte, elle, la défection de l'expression par usure et extinction de la norme référentielle.

Certains linguistes considèrent la distanciation négative comme un atout nécessaire à l'appréhension des particularités de la langue française dans l'espace francisant. C'est la position de Gabriel Manessy et Paul Wald qui, dans leurs études du français

¹ Paul Robert, *Le petit Robert 1, Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris-XIe, Dictionnaires LE ROBERT, 1988, p. 592.

en Afrique noire, positivent l'écart négatif comme l'expression d'une "identité linguistique" :

L'enseignement scolaire perturbe le processus en imposant à chaque étape l'imitation du modèle normatif et en réprimant indistinctement comme fautives les erreurs correspondant aux différents degrés de l'appropriation. Par la référence constante à la norme, il bloque d'autre part des processus qui semblent se développer chaque fois que le français, stabilisé au niveau du rendement fonctionnel jugé satisfaisant par ses usagers, eu égard à leur besoin affectif de communication, est en outre l'objet d'une appropriation de la part de ces derniers. Nous entendons par-là qu'il devient pour eux autre chose qu'un code utilitaire, l'expression du vague sentiment de solidarité que ressentent des gens que les nécessités de l'existence (en ville notamment) mettent en contact intime et constant. ¹

John Lyons évacue simplement la notion de norme référentielle et pense « qu'il n'y a pas de norme absolue de pureté ou de correction dans la langue et que ces expressions n'ont de sens qu'en fonction d'une norme choisie d'avance. Certes [poursuit-il] nous pouvons dire qu'un étranger a fait une faute parce qu'il a dit quelque chose que n'aurait pas dit un locuteur natif, nous pourrions également être en droit de dire qu'un sujet parlant un dialecte régional du français a employé une forme *incorrecte* ou *agrammaticale* parce qu'elle n'est pas conforme aux schèmes du français standard, mais ce serait supposer qu'il aurait dû parler le français standard dans la situation en question [...] Chaque forme sociale ou régionale a ses propres normes de pureté ou de correction »².

¹ Gabriel Manessy et Paul Wald, *Le français en Afrique noire tel qu'on le parle, tel qu'on le dit*, Paris, Publications de l'Institut de Recherches Interethniques et Interculturelles [IDERIC], Centre d'Etude des Plurilinguismes, l'Harmattan, 1984, p.43.

²John Lyons, *Linguistique générale*, Paris, Larousse, 1970, p. 35.

Toutefois, Gabriel Manessy et Paul Wald reconnaissent que l'acquisition du français hors de France passe essentiellement par cette *instance normative externe*, l'école, institution tout habilitée à prescrire la norme de référence :

L'idée d'une dichotomie entre français scolaire et extra-scolaire intervient notamment dans la genèse et dans l'interprétation de la variabilité en fournissant la référence à une norme. En effet, la grande souplesse du recours au français, que la variabilité permet d'exploiter pour particulariser des locuteurs et des groupes de locuteurs, ne serait possible sans un point d'ancrage, sans la référence à une norme conçue comme provenant non pas de l'usage d'une instance normative externe. L'école, la scolarisation, voie « normale » de l'acquisition du français est toute désignée pour jouer ce rôle.¹

La norme *représentée* vaut donc par son origine institutionnelle. Et s'exprimer à l'oral ou par écrit devient s'exposer à être jugé sur la base des critères issus d'une norme institutionnalisée.

Même si, se fondant sur l'objectivité de la linguistique, André Martinet a pu écrire que « [...] le linguiste contemporain, en face de *la lettre que j'ai écrit, occasion à profiter, la femme que je lui ai parlé* se refuse aussi bien de la vertueuse indignation du puriste qu'à l'exultation des iconoclastes. Il voit simplement là des faits qu'il lui faut noter et expliquer dans le cadre des usages où ils apparaissent »², il est de fait que la description de ces usages présuppose une référence déclarée ou non déclarée à une norme du français de référence.

Ambroise Jean-Marc Queffélec admet d'ailleurs l'existence de la norme centrale du français de référence d'origine institutionnelle. Toutefois, fondant ses observations sur ses enquêtes continues sur le Congo-Brazzaville (qui remontent aux années 1970), il relève que « l'affaiblissement dans beaucoup d'Etats, voire la faillite du

¹ Gabriel Manessy et Paul Wald, *op. cit.*, p. 58.

² André Martinet, *Eléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin, 1967, pp. 6-7.

système éducatif censé diffuser la norme centrale de la langue officielle, conjugué à l'accroissement du nombre de locuteurs ayant une compétence limitée mais réelle de cet idiome ont engendré l'émergence des variétés endogènes spécifiques qui ont de plus en plus tendance à s'ériger en norme de référence dans les échanges oraux et écrits entre usagers nationaux francisants ».¹

Abordant les questions de *dialectisation en cours* et de l'émergence des *variétés endogènes* spécifiques chez les usagers camerounais francisants, Gérard Marie Noumsi précise (et la précision paraît fort légitime) qu'on ne saurait parler de norme acrolectale locale (norme endogène ou de particularisme linguistique) quand les écarts « remettent en question la structure fondamentale de la langue à l'instar des valences verbales ».²

L'écart dans le contexte de la recherche est une distanciation "défectueuse" (par rapport à la norme exogène du français standard). Toute déviation morphosyntaxique dans l'emploi des personnes verbales, donnant lieu à un tour agrammatical et contre nature relève purement et simplement de l'écart envisagé comme "défaut". Nous n'avons aucun mépris de la norme endogène³ qui, assurément, participe au dynamisme de la langue française en situation de contact des langues comme le défend si fermement François Lumwamu lorsqu'il écrit :

On a pris l'habitude, en ce qui concerne l'Afrique noire, de considérer les différences comme des écarts regrettables, voire condamnables, alors que cela va dans le sens normal du développement d'une langue en mouvement.⁴

¹ Ambroise Jean-Marc Queffélec, « La grammaticalisation du pronom *nombreux* en français du Congo », *Repères, Les Congolais et la langue française*, Publication de l'Observatoire de la langue française au Congo Brazzaville, OLF, n° 3, premier semestre 2004, pp. 61-78. [Queffélec tire la matière de cet article d'un corpus essentiellement constitué des productions des internautes congolais sur les sites web de discussion qui leur sont propres comme Congopage. com.].

² Gérard Marie Noumsi, *art. cit.*, p. 122.

³ Le chapitre premier de la quatrième partie aborde largement la question de la norme endogène.

⁴ François Lumwamu, « Le français de Brazzaville », *Les relations entre les langues négro-africaines et la langue française*, CILF, Dakar, 23-26 mars, 1976, p. 218.

Un énoncé du genre " *je m'en vais pour moi*" peut être considéré comme "dynamisant" en tant que pratique locale dans la parlure française congolaise, et certaines constructions morphosyntaxiques du type "*appelle lui ké*" se sont imperceptiblement enracinées dans la pratique linguistique des Congolais comme usances apprivoisées. Pourtant la production (graphique) des combinatoires du genre "*je les portent*", "*ils arrives*" susciterait une soif instinctive de retour au point référentiel, et elles ne sauraient (ces combinatoires) en aucune manière être positivées au point d'être prises pour *identité linguistique* des locuteurs/scripteurs scolarisés congolais.

La préoccupation majeure de l'étude ne consiste nullement à forcer une adaptation au modèle standard. Le travail qui s'inscrit dans une perspective descriptive morphosyntaxique à la fois synchronique et diachronique n'a pour souci majeur que de décrire les modèles de construction du savoir grammatical des apprenants, lesquels modèles se démarquent presque totalement des modèles du français standard. Cette position ne vaut que dans la mesure où elle permet de mesurer, en situation de contact de langues et à partir d'un point référentiel, la distance entre deux pôles linguistiques. Position corroborée par Augustin Niangouna en ces termes¹ :

[le] travail de fond consiste surtout à mesurer les écarts de langue entre le modèle standard et les divers parlars régionaux.

¹ Augustin Niangouna, « La langue française au Congo », *Le Congo aujourd'hui : figure du changement social*, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Brazzaville, 1990, p. 163.

Chapitre 5

PERSONNE EN IMMANENCE ET EN PROSPECTION

L'immanence et la prospection dans le contexte de l'étude renvoie à l'expression de la personne au présent (de l'indicatif et du subjonctif), au futur catégorique (simple) et au futur hypothétique (conditionnel présent).

La particularité paradigmatique de la catégorie grammaticale du verbe est de dérouler une variété de morphèmes terminaux que diversifient les contraintes de la personne. L'interprétation de la catégorie de la personne intègre en substance les catégories du mode, du temps et/ou de l'aspect.

Les morphèmes terminaux résultant de la forme verbale, exprimés à l'intérieur du verbe, trouvent hors du verbe leurs pendants morphologiques dans le *déflexif*, e.i. la personne extérieure en position sujet. Il naît par incidence une relation actancielle entre le flexif signifié dans la désinence personnelle et le déflexif signifié dans le pronom personnel existentiel.

On a toujours, aux fins de classifications, considéré le verbe en lui-même, hors de son environnement actanciel. A la lumière des travaux de François sur *la constitution des combinatoires considérées comme « archétypes cognitifs »* (1986)¹ et sur *la sémantique des rôles actanciels* (1988)², la prédication constituée par le couple verbe/environnement actanciel est de plus en plus prise en compte.

¹ J. François, *Changements, causation, action*, Université Paris 8, Thèse de doctorat d'état, 1986, ed. Droz, Genève, 1989.

² J. François, *Prédication d'état, d'événement et d'action : esquisse d'une métaclassification du sémantisme verbal*, Ronéo. Université Paris 8, 1988.

Rodolphe Ghiglione et Alain Blanchet clarifient la relation actancielle de la combinatoire verbale en ces termes :

Le couple {verbe, environnement actanciel} renvoie à la prise en compte de la prédication et non plus du verbe seul pour effectuer le classement des verbes. Par exemple : « Jean aime Sophie » peut s'écrire : aimer (x^1 / Jean ; x^2 / Sophie), où les termes entre parenthèses constituent l'environnement actanciel du verbe aimer.¹

Cette clarification se fonde sur les arguments exposés dans François (1986, chapitre V, « La mise en relation du changement », à propos des avatars de la construction temporelle entre la *base dérivationnelle* d'un verbe, le verbe (éventuellement dérivé), la prédication, et le radical propositionnel (désinence), et par ailleurs l'interférence entre la constitution temporelle du radical propositionnel et l'aspect (porté sur un morphème ou un auxiliaire aspectuel) au sein de l'énoncé élémentaire), où François s'intéresse aux changements classificatoires résultant du changement de l'environnement actanciel, du *co-texte discursif* ou de la situation de discours.

La relation actancielle de l'apport verbal au support externe sujet que rend possible la *désignation verbale* est la traduction de l'aptitude prédicative du verbe à trouver hors de lui-même les éléments supports de sa réalisation en discours.

La désignation personnelle s'entend comme l'aptitude de la personne interne à mobiliser une personne externe correspondant au même rang morphologique selon la formule structurale $N_0 - V$ de Martin Riegel et al.² qui consacre l'incidence de la forme verbale V au sujet N_0 .

Cette relation d'incidence dans l'axe du temps implique la prise en compte des trois époques de la chronologie du procès à savoir le passé, le présent et le futur. Ces trois époques, dans le contexte de l'étude, sont définies du point de vue énonciatif à partir de l'acte de parole, en fonction des deux repères de la structuration de Martin

¹ Rodolphe Ghiglione et Alain Blanchet, *Analyse de contenu et contenus d'analyses*, Paris, Dunod, 1991, p. 53.

² Martin Riegel et al., *op. cit.*, p. 229.

Riegel et al. (2004, 289) : le repère fondamental (initial) fourni par la situation d'énonciation, le moment où "je" parle (ou point d'énonciation), qui fonde la notion du présent et constitue l'origine du procès (T_0) et le repère dérivé qui est le point de l'événement, c'est-à-dire le moment du procès dans le temps (T').

Martin Riegel, Jean-Christophe Pellat et René Rioul [2004, 289-290] théorisent la structuration des trois époques du temps selon le postulat que tout moment T' est situé en dernière analyse par rapport au repère T_0 de l'énonciation. Deux points sont alors envisageables :

- Coïncidence des deux repères T_0 et T' : le moment du procès dans le temps est identifié avec le moment de l'énonciation ; c'est le cas de l'énoncé comme *En ce moment je travaille.*

- Décalage entre les deux repères T_0 et T' :

- Si le moment de l'événement T' est situé avant le point d'énonciation T_0 , le procès est localisé dans le passé :

_____ T' _____ T_0 _____
La première neige est tombée.

- Si le moment de l'événement T' est situé après le point T_0 , le procès est localisé dans l'avenir :

_____ T_0 _____ T' _____
Et la chaleur aura raison des égoïstes. (P. Eluard)

Il est des réalisations linguistiques (ainsi que l'atteste le corpus écrit) où le morphème final de l'élément verbal est déconnecté de l'actant relationnel N_0 dans les trois époques de la structuration du temps construites par la mise en relation des deux repères énonciatifs T_0 et T' comme l'atteste cet échantillon de discours écrit :

Je suit élève au 3^e 3 à Savorgnan. Je veut être professeur d'histoire-géographie au collège. J'ai choisie cela puisque quand je serait grande, je fera un foïn, par exemple, j'aurait des enfants et ces enfants là me chercherat toutes les choses qu'ils auras besoin. (C2, E77)

1. Défauts de désignation personnelle en immanence (présent de l'indicatif et du subjonctif)

Par défaut de désignation personnelle dans la relation $N_0 - V$, en immanence et en projection, il faut donc entendre la suppression de la liaison morpho-ordinaire par déconnexion des personnes intra et extra-verbales au présent (de l'indicatif et du subjonctif), au futur catégorique (simple) et au futur hypothétique (conditionnel).

Gérard Moignet emploie le lexème nominal *immanence* dans la désignation aspectuelle du temps perçu en coïncidence des deux repères T_0 et T' . L'*immanence* dans une perspective temporelle actuelle renvoie à l'expression du temps au présent de l'indicatif et du subjonctif¹. La combinatoire *je chante* est une expression temporelle en immanence en ce qu'elle situe le locuteur dans un présent d'énonciation.

1.1. Défauts de désignation des personnes de l'interlocution au présent de l'indicatif et du subjonctif

Font partie du système de l'interlocution, les personnes engagées dans l'acte de langage que sont la personne du locuteur ou première personne et la personne de l'allocutaire ou deuxième personne, dans le nombre grammatical du singulier ou dans la catégorisation des personnes simples².

¹ La position guillaumienne intègre le conditionnel dans le mode indicatif comme l'expression d'un futur du passé ou d'un futur hypothétique.

² La catégorisation simple et double qui discrimine les morphologies personnelles du singulier et du pluriel ne concerne nullement la bipartition morpho-temporelle des personnes intra-verbales simples et composées.

Les défauts d'harmonisation des personnes de l'interlocution affectent la relation actancielle principale (sujet-verbe) en neutralisant les contraintes grammaticales de l'incidence de la forme verbale à son support liminaire de premier et de deuxième rang (première et deuxième personnes du singulier).

Le corpus écrit présente une variété d'attestations d'écarts dans la désignation verbale des personnes de l'interlocution, s'inscrivant essentiellement dans une dynamique de transferts et d'attractions des morphèmes.

1.1.1. Écarts dans la désignation des personnes du locuteur

Le "postulat" du français central consiste à faire correspondre à la morphologie verbale un morphème externe en position liminaire de même rang paradigmatique.

La désignation de la personne du locuteur (auteur de l'acte de langage) signifiée dans la série ordinale par le rang premier singulier aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du verbe présente dans les constructions des apprenants des écarts hétérogènes qui s'insèrent dans une série d'usances scolaires non standard.

1.1.1.0. Défauts par attraction du délocuté à la personne du locuteur

Les constructions personnelles¹ des apprenants présentent des emplois où le délocuté, personne de troisième rang pourtant exclue du système de l'interlocution, est accidentellement admis dans ce système, du moins par la transmission de ses qualités morphologiques aux formes verbales des personnes du locuteur.

Ce phénomène d'attraction du délocuté à la personne du locuteur se manifeste sous deux modalités qu'il convient de qualifier, d'après la terminologie guillaumienne, d'attraction ésotérique et exotérique² suivant que le phénomène est interne ou externe au paradigme verbal.

¹ Il s'agit des constructions relatives aux personnes verbales.

² Allusion faite à la subduction ésotérique (interne) et exotérique (externe) de Gustave Guillaume.

a - Attraction ésotérique du délocuté à la personne du locuteur

Un morphème verbal propre à la troisième personne du singulier ou du pluriel dans une flexion donnée peut *glisser* à la personne du locuteur par emploi défectueux du scripteur dont la compétence grammaticale s'avère limitée. Ce *glissement* flexionnel à l'intérieur du paradigme est une attraction ésotérique ou interne de la personne du délocuté.

A l'aspect immanent du mode indicatif (présent), la troisième catégorie flexionnelle dans sa sous-catégorie des verbes en finale *-dre*, connaît des emplois où la personne du délocuté, *-d*, est littéralement transférée à la personne du locuteur. Ce phénomène concerne les emplois du verbe *prendre* :

- Avant de venir à l'école, je prend mon cahier. (C1, E26)
- Je prend ma brosse, je brosse [...] je prend mon sac et me voilà partir à l'école. (C1, E20)
- Chaque matin, je prend mon cahier [...] (C1, E41)
- Je prend ma brosse [...] je prend dans un verre. Je prend l'eau là à la pompe. (C1, E1)
- Je prend une brosse à dent [...] je prend ma savonnette [...] (C1, E11)
- Je prend mon savon et ma savonnette [...] je prend mon petit déjeuner [...] (C1, E13)
- [...] je prend le balai [...] je prend mon argent sur la table [...] (C1, E14)
- Je prend mon sac et me voilà en route. (C1, E28)
- [...] je prend mon petit déjeuner. (C1, E30)
- [...] je prend mon cahier [...] (C1, E34)
- [...] je prend un peut¹ de sucre et du lait pour faire du thé [...] Je prend les cahiers, je révise un peut. (C1, E42)
- Je prend les cahiers du jour. (C1, E43)

¹ L'éparpillement de la personne en situation para-verbale dans le discours est un point accessoire dans le contexte actanciel de l'étude. Le point est néanmoins évoqué dans l'étude consacrée à cette personne pour signaler l'intrusion accidentelle de la morphologie du délocuté dans la catégorie nominale.

- [...] je prend le chemin de l'école. (C1, E44)
- [...] je prend ma serviette, je me lave, je prend le petit déjeuner avant d'aller à l'école. (C1, E45)
- [...] je prend le lait de toilette [...] je prend mon pantalon, je prend la chemise [...] je prend mon sac. (C1E47)
- Chaque matin je prend le déjeuner [...] (C1, E59)
- [...] je reste deux minutes au lit pour prendre la force [...] je prend ma brosse [...] (C1, E9)
- [...] je prend le thé et prend mes cahiers [...] (C1, E63)

Les verbes *descendre*, *comprendre*, *attendre* et *rendre*, de la même sous-catégorie flexionnelle présentent la même situation de transfert du délocuté intra-verbal dans leur flexion à la personne du locuteur ainsi que l'attestent les quelques occurrences relevées dans le corpus :

- Je descend du lit, j'ouvre la porte de ma chambre [...] (C1, E11)
- Je comprend bien tout ce qu'on nous donnent¹. Quand je comprend, je suis vraiment à l'aise. (C2, E67)
- [...] à 6h, je reste deux minutes au lit [...] j'attend maman. (C1, E9)
- [...] je me rend vite à la douche. (C1, E11)
- Ce fut un jour de lundi à 6h, je me réveille et je rend grâce à Dieu, mon Sauveur [...] (C1, E20)

Le corpus ne présente d'ailleurs aucun emploi des verbes de cette sous-catégorie conforme à la désignation du français central dans leur flexion à la personne du locuteur. On peut noter une tentative de réussite avortée avec la dissolution de l'élément consubstantiel à la forme verbale dans cette occurrence-ci :

[...] je vais acheté² un pain et je prens le thé.³ (C1, E16)

¹ Cette personne est étudiée dans la désignation des personnes du délocuté, c'est-à-dire dans le cadre des morphèmes flexionnelles de la troisième personne.

² Le phénomène de détension accidentelle ou de pseudo-transcendance de la forme verbale est signalé dans l'étude des constructions personnelles à l'aspect transcendant.

³ Cette dissolution de l'élément consubstantiel est spécialement abordée dans l'étude consacrée à la dissolution de la personne intra-verbale.

D'autres verbes de la troisième catégorie flexionnelle en finale "-re" sont déclinés à la première personne de l'interlocution sous la morphologie du délocuté. Ce transfert de la personne de rang troisième touche l'ordination des verbes *lire* (et son composé *relire*), *dire*, *connaître*, *mettre*¹ :

- [...] je lit pour réviser un peut. (C1, E43)
- [...] je lit bien bien bien là. (C1, E40)
- Il est 6h, je lit [...] (C1, E19)
- [...] je relit un peut mes leçons [...] (C1, E44)
- [...] si je dit cela parce que j'avais un grand-père qui était docteur chirurgical. (C2, E127)
- Je dit maman au revoir et je viens² à l'école. (C1, E6)
- [...] je dit au revoir à mes parents. (C1, E29)
- [...] pour soigner quelques membres de ma famille, mes enfants, les malades que je ne connaît pas. (C1, E105)
- [...] je met ma tenue. (C1, E1)
- Chaque matin [...] je me met à lire. (C1, E34 / C1, E41)

La déclinaison du verbe *faire* présente des occurrences du même transfert de la marque morphologique du délocuté à la personne du locuteur. On s'en convainc à la lecture des énoncés ci-après relevés dans le corpus :

- [...] à la fin, je fait mon devoir de classe avant de partir à l'école. (C1, E56)
- [...] je fait aussi remplir les seaux et me voilà à l'école. (C1, E22)
- Je vais vous raconté que fait-je. (C1, E22)
- Chaque matin [...] je fait le ménage ? (C1, E13)
- [...] Je fait lavé ma petite sœur. Je les fait porté la tenue [...] (C1, E19)
- Chaque matin, je fait la lessive [...] (C1, E25)
- Ce que je fait avant mon départ ? (C1, E33)

¹ Il est admis que chacun de ces verbes présente des particularités de flexion. Toutefois, ces verbes ont tous un même délocuté intra-verbal, *-t*.

² La surcharge morphologique "*viens*" contenue dans cette occurrence est la traduction de cette pression du délocuté mêlée à une conscience latente de la personne du locuteur.

- Je fait d'abord ma vaisselle. (C1, E36)
- [...] je fait une petite révision. (C1, E63)
- [...] je porte la tenue, je fait lavé [...] (C1, E38)
- Ce que je fait avant mon départ [...] (C1, E40)
- Avant de partir à l'école je fait d'abord la lessive. (C1, E58)

Ce phénomène est de grande extension dans la sous-catégorie des personnes à /r/ d'infinitif ouvrant de la troisième catégorie flexionnelle. Le glissement de la marque morphologique du délocuté (-t) concerne principalement les verbes *tenir*, *sentir*, *venir*, *sortir*, et *courir* :

- Pour moi c'est la santé. Je tient à cœur ce métier [...] (C2, E87)
- Très tôt je sent la fatigue, je prend le balai et je balai¹ la parcelle [...] (C1, E14)
- [...] je porte la tenue [...] et je vient à l'école. (C1, E38)
- [...] je prend le thé et je prend mes cahiers puis je vient à l'école. (C1, E63)
- Il est 6h, je sort avec ma brosse [...] (C1, E51)
- Après avoir prié, je sort. (C1, E10)
- [...] je sort les assiettes. (C1, E14)
- Je suis parti à la douche, je me lave et je sort. (C1, E19)
- [...] en cas de problème, je sort mes médicaments. (C2, E88)
- Quand je fini² de me laver, je sort de la douche. (C1, E32)
- [...] je lave vite, je bois³ le lait et je court vite à l'école. (C1, E53)

L'extension de ce phénomène couvre la sous-catégorie des verbes à détente semi-consonantique. Le corpus contient une multitude d'attestations de transferts dans la déclinaison des verbes *pouvoir*, *vouloir*, *devoir* et *voir* :

¹ Le phénomène de glissement morpho-catégoriel est abordé dans l'étude consacrée à la dissolution de la personne interne et aux transferts chronothético-temporels.

² La pseudo-détension de la forme verbale dissout dans ce contexte la personne interne par l'admission de la morphologie participale à l'état plénier de la flexion verbale.

³ La morphologie de cette personne ne connaît pratiquement aucune difficulté d'emploi, étant donné le rapprochement morphologique avec l'élément substantival *bois*. Toutefois, cette morphologie ouvre la tendance à la généralisation avec son emploi à la personne du délocuté : [...] *puisque ma sœur ne bois le thé elle aime seulement qu'on la donne l'argent, moi je bois pour moi.* (C1, E17)

- Je peut aussi préparé¹ la nourriture des ministres et je peut voyagé⁸¹ (C2, E74)
- Je veuť être professeur d'histoire-géographie au collège. (C2, E77)
- Je veuť être enseignant parce qu'en l'étant je peut devenir même écrivain. (C2, E81)
- Je peut être infirmier ou ingénieur. (C2, E83)
- Je peut être médecin pour soigner quelques membres de ma famille, mes parents, les malades [...] (C2, E89)
- Je ne veuť pas que nos futurs enfants prenne ces mêmes idées. (C3, E131)
- Je veuť évolué en paix. (C3, E133)
- Plus tard, je veuť être homme qui a gagné sa vie sur le banc de l'école et je veuť aussi être un intellectuel à bord d'un avion [...] (C3, E147)
- Dans ma vie le métier que je souhaite c'est de pratiqué l'électricité. C'est la raison pour laquelle je peut être un ingénieur. (C2, E100)
- J'aime l'électricité parce que c'est un bon métier [...] je peut même réparé les maisons, les boulangeries, tout ça c'est l'argent. (C2, E114)
- Je trouve que l'électricité est un bon métier pour moi et se² très important aussi parce que je peut travaillé dans plusieurs sociétés. (C2, E110)
- Je peut aussi traité mes enfants, surtout que nous ne somme³ beaucoup dans la famille. (C2, E110)
- Un jour quand je veuť⁴ grandir, je serait⁵ sage-femme, je peut⁶ mettre beaucoup de femmes au monde. (C2, E115)

¹ La pseudo-transcendance affecte dans cet énoncé la position postverbale plénière de l'infinitif à la personne virtuelle du décadent (participe passé) admise en transcendance. Toutefois, le contexte temporel d'élaboration évoque un aspect transcendant qui situe l'acte de langage à une époque actuelle de la situation d'énonciation.

² La distribution de cette personne externe par les apprenants intègre l'étude des personnes rectionnelles.

³ L'attraction de la forme substantivale dans l'expression de la personne double de premier rang est de très faible récurrence dans le corpus. Néanmoins le fait est signalé dans l'étude consacrée à la dissolution de la personne interne.

⁴ Cet emploi du verbe *pouvoir* comme semi-auxiliaire est fort curieux dans l'expression d'une modalité futurelle.

⁵ L'attraction de la morphologie du futur hypothétique est un écart qui relève d'un autre niveau de transfert, celui du transfert chronothétique qui consiste en l'importation d'une morphologie personnelle appartenant à un autre mode verbal.

⁶ Cette construction dans laquelle entre le verbe *pouvoir* est révélatrice d'un processus de dialectisation par la restitution syntaxique des structures du *lingala* et du *munukutuba*. Toutefois, l'apprenant semble ignorer la distinction sémantique entre *kobota* / *kubuta* (accoucher) et *kobotisa* / *kubutisa* (faire accoucher). Nous revenons plus en détail à ce processus dans les mécanismes explicatifs.

- Comme je doit travaillé, je veut que les gens m'encourage. (C2, E90)
- C'est même un rêve que je doit réaliser. (C2, E66)
- [...] je doit bien s'exprimer¹ en français. (C1, E31)
- Je doit faire les efforts à l'école. (C2, E69)
- [...] je veut enseigner un jour parce que je doit rendre un service à tout le monde [...] (C2, E118)
- Comme je doit travaillé, je veut que les gens m'encourage². (C2, E90)
- Il est six heures du matin, je voit dans mon sac [...] je doit partir à l'école. (C1, E37)
- Quand je voit les maîtresses ça me fait plaisir. (C2, E65)

Le verbe *savoir*, une variante de la sous-catégorie des verbes en finale *-oir*, présente dans les constructions des apprenants des attestations d'écarts par la même admission de la personne du délocuté au rang premier de l'interlocution :

- Je sait que la plupart des sociétés fonctionnent à base du courant [...] (C2, E110)
- Je sait que à ma destination, j'ai l'honneur de choisir un métier que j'aime vraiment. (C2, E99)

Les verbes à /r/ d'infinitif ouvrant de la deuxième catégorie flexionnelle, ayant la personne morphologique *-t* en délocuté, présentent des occurrences de glissement flexionnel à l'intérieur du paradigme par attraction de ce morphème à la personne de l'interlocution. Ce glissement affecte essentiellement les constructions du verbe *finir* :

- Quand je finit de me laver, je m'en vait³ à l'école. (C1, E18)
- Quand je finit de lire, je vais me laver. (C1, E34)
- Je balait la parcelle, je finit et je brosse les dents. (C1, E52)

¹ La stabilisation de la personne réflexive (il est vrai qu'elle peut être affectée d'une valeur réciproque, cinétique ou échapper à toute valeur analysable dans une construction essentiellement pronominale) fait l'objet d'une étude à part.

² La stabilisation du délocuté pluriel externe par attraction de la forme simple est un défaut de désignation de forte récurrence abordé dans l'étude des constructions des personnes doubles.

³ Ces écarts sont abordés dans l'attraction exotérique du délocuté.

- Quand je finit de me laver, je prend le petit déjeuner. (C1, E30)
- Le matin si je finit de brosser les dents, je prend ma douche. (C1, E56)
- Quand je finit de me laver, je réveille ma grande sœur. (C1, E33)

Il en est de même de cette occurrence où la distribution du verbe *être* à l'état plénier fait défaut à l'énoncé par attraction à la première personne du morphème *suit*, marque morphologique de troisième rang singulier du verbe *suivre* de la troisième catégorie flexionnelle :

Je suit élève au 3^e 3 à Savorgnan [...]. (C1, E77)

L'attraction ésotérique du morphème du délocuté à la personne du locuteur est un phénomène récurrent dans la construction en discours du verbe *aller*. Nombreuses sont les attestations de transfert de sa forme de troisième rang singulier (*va*) à la personne de l'énonciation dans la combinatoire verbale. Les occurrences suivantes sont une illustration de ce type de transfert ésotérique dans l'ordination du verbe *aller* :

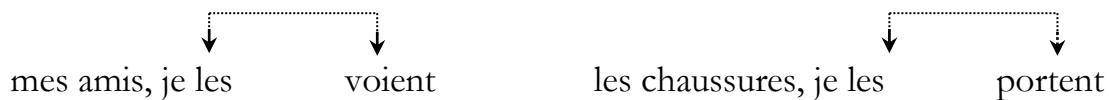
- [...] je va à l'école.¹ (C1, E8)
- A 6h je va dans la douche, je me lave, je va me brosser. Quand je fini de me brosser, je va dans la chambre puis je va à l'école. (C1, E21)
- A chaque 6h je va me laver d'abord. (C1, E24)
- Chaque matin [...] je va prendre mon ami. (C1, E25)
- Lorsque je va finir de lire, je me lave, je prend la brosse et lorsque je va finir de brosser [...] (C1, E37)
- Le matin je va me laver d'abord, je ballait la maison, je porte la tenue de l'école ensuite je va pendre mon ami. (C1, E39)
- [...] elle me donne quelque chose et je va. (C1, E52)

¹ Le morphème *vas* affectée à la personne du locuteur dans l'occurrence : « Quand je fini de m'habiller, je vas à l'école. » (C1, E10) est plutôt une attestation de transfert interne de l'allocutaire à la personne du locuteur, du même genre que celui contenu dans l'occurrence : « Chaque matin, je réveilles ma sœur [...] » (C1, E27).

Il a été relevé dans le corpus d'autres occurrences de transfert ésotérique du délocuté, transfert d'autant plus curieux qu'il concerne le délocuté démultiplié. Le phénomène attribue le morphème de la personne de troisième rang pluriel à la personne de premier rang singulier :

- J'aime travailler avant d'aller à l'école. Je repasse les habits, je les mes¹ dans le cintre, j'essuis² mes chaussures. Je les portent. (C1, E28)
- Quand je rentre dans la classe, je voient mes amis et je leurs disent bonjour. (C1, E6)

Cette attraction procéderait de l'influence dans la conscience du scripteur du pluriel impliqué par la situation du discours³ :



La référence au pluriel externe a pu attribuer à la forme verbale les qualités morphologiques du substantif comme dans cette occurrence où l'apprenant exprime la pluralité verbale au moyen d'un -s morphologique substantival :

Chaque matin [...] j'apprête mes sandales et ma tenue de l'école, je les portes [...] (C1, E25)

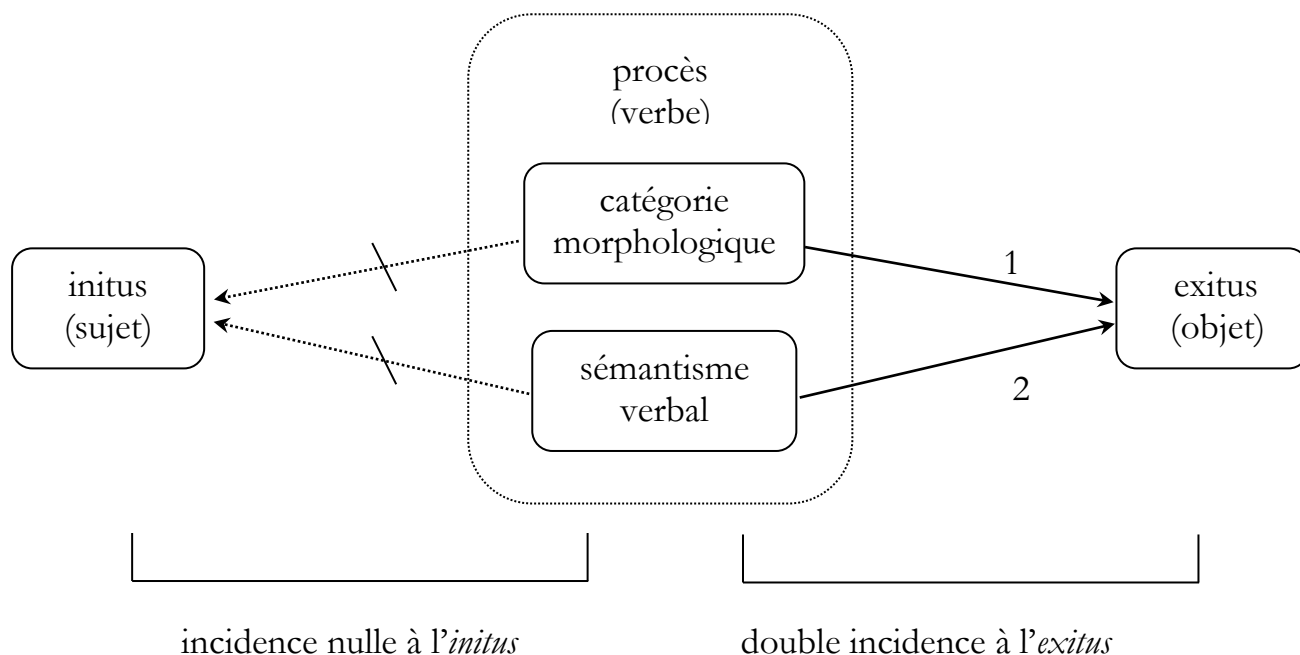
Il ressort de ces emplois que l'*initus*, responsable de l'acte de langage, se trouve morphologiquement exclu de la relation actancielle primaire. L'incidence de l'apport verbal au support liminaire qui caractérise l'ordination paradigmatique des formes verbales en français central est entravée au double bénéfice de l'objet. Cette

¹ La neutralisation partielle de la personne intra-verbale contenue dans ce morphème est abordée dans l'étude consacrée à la dissolution de la personne interne.

² Cet écart relève d'une attraction exotérique et sera rapproché de la morphologie des verbes *être* et *suivre* à la personne du locuteur au présent du mode indicatif

³ La référence au pluriel externe a pu attribuer à la forme verbale les qualités morphologiques du substantif comme dans l'occurrence (C1, E25) où l'apprenant exprime la pluralité verbale au moyen d'un -s morphologique substantival.

réorientation de l'axe de l'incidence focalise la matière notionnelle du procès¹ sur l'objet *pronominalisé*, réceptacle de toute la tension verbale. L'objet devient à la fois opérateur et aboutissement de la tension verbale puisqu'il assume le double rapport à la sémantèse et à la catégorie morphologique du verbe. Soit en figure :



Une attraction ésotérique du délocuté à la personne du locuteur peut être signalée dans ces constructions verbales au subjonctif, mode des actions et des états regardés (envisagés). Ces constructions attribuent la marque morphologique *-t* de la forme verbale *soit* à la première personne ordinaire du subjonctif présent :

- Le métier que j'avait toujours besoin c'est être docteur. J'avait fait ça avec foi. J'avait fait cela pour que je soit bien dans ma vie. (C2, E80)
- Comme j'ai pris les décisions, je pense que je réussirait. A ma grande surprise, j'ai eû aussi le métier de la maîtresse et ça fonctionnée très bien. J'avait choisie ça avec toute la foi pour que je soit à l'aise dans ma vie. (C2, E97)

¹ Pour éviter toute équivoque, Martin Riegel et alii (*op. cit.*, p. 244) emploient le terme de *procès* pour caractériser le sémantisme propre à la catégorie du verbe, que le verbe exprime une action, un état ou toute autre notion.

b- Attraction exotérique du délocuté à la personne du locuteur

Le syntagme *attraction exotérique* est utilisé par allusion à la subduction exotérique de Gustave Guillaume reprise par Gérard Moignet pour traduire le glissement d'une marque morphologique étrangère à la catégorie ou à la sous-catégorie flexionnelle. Ce glissement flexionnel attribue, dans le corpus, le morphème personnel de troisième rang (-t) des verbes à /-r/ d'infinitif ouvrant à certains verbes à finale -dre de la troisième catégorie flexionnelle. Ainsi en va-t-il respectivement de ces occurrences où les verbes *prendre* et *entendre* sont fléchis à la personne du locuteur avec le morphème d'un délocuté externe à la sous-catégorie et calqué sur le modèle des verbes à /-r/ d'infinitif ouvrant :

- Le matin [...] je prent ma douche, à la fin je fait mon devoir de classe avant de partir à l'école. (C1, E56)
- [...] je lave, je mange et je prent le chemin de l'école. (C1, E62)
- Chaque matin, je prent ma serviette [...] (C1, E18)
- [...] je prent ma douche. Après je prent ma tenue, je porte. Je prent mon sac [...] (C1, E36)
- Je prent le lait, je mes ma tenue, c'est ça que je fait d'abord à 6h du matin. (C1, E61)
- A 6h [...] j'entent les oiseaux qui chante [...] (C1, E50)

L'attraction externe de la marque morphologique du délocuté -t des verbes à /-r/ d'infinitif ouvrant, à la première personne de l'interlocution est relevée dans certaines distributions paradigmatiques des verbes à /-r/ d'infinitif fermant de la première et de la troisième catégorie flexionnelle. Les occurrences ci-après sont les attestations de cette attraction exotérique appliquée à la construction de verbe *saluer* :

- Quand je me réveille, je salut papa et maman [...] (C1, E31)
- Premièrement je salut mes parents [...] (C1, E35)

- Je salut¹ toujours mes parents [...] (C1, E5)
- Le matin quand je suis réveillait², je salut la famille [...] (C1, E62)

Le verbe *balayer* de la première catégorie flexionnelle connaît également ce type de transfert exotérique du délocuté *externe* à la personne de premier rang singulier dans certaines constructions relevées dans le corpus du genre :

- [...] je balait la maison, je fait aussi remplir les seaux et me voilà à l'école. (C1, E22)
- Chaque matin [...] je ballait³ la maison, j'apprête les sandales et la tenue de l'école [...] (C1, E25)
- [...] je ballait la maison, je porte ma tenue de l'école [...] (C1, E39)
- Je balait la parcelle [...] (C1, E52)

L'unique verbe de la troisième catégorie flexionnelle à /-r/ d'infinitif fermant, *aller*, présente quelques occurrences du même transfert exotérique du délocuté à la personne intra-verbale du locuteur ainsi que l'atteste le morphème "*vait*" des énoncés suivants :

- Le matin quand je vait à l'école, je salu⁴ le professeur [...] (C1E46)
- Chaque matin [...] je vait à la douche [...] je m'en vait à l'école. (C1, E18)

1.1.1.1. Attraction exotérique de la morphologie du locuteur

L'attraction exotérique de la morphologie du locuteur transfère la marque morphologique de première personne d'une catégorie verbale donnée à une autre catégorie ou sous-catégorie. Ainsi le verbe *voir* de la troisième catégorie flexionnelle reçoit dans sa flexion à la personne du locuteur la marque morphologique *-e*,

¹ Il est possible de ranger cet écart dans les glissements morphologiques de catégorie grammaticale par attraction de la morphologie substantivale diminuée (*salut*) du substantif *salutation*.

² Cet écart, qui relève de la dispersion de la personne ordinale dans l'énoncé, fait l'objet d'une mise au point spéciale quand bien même il constitue un point accessoire à l'étude.

³ La gémiation ou doublure consonantique dans ce morphème est un écart qui frappe la base verbale (racine) et relève par conséquent d'une incompétence lexicale non liée à la catégorie de la personne.

⁴ Ce phénomène intègre l'étude consacrée à la dissolution de la personne intra-verbale.

première personne de l'interlocution caractéristique des verbes de la première catégorie flexionnelle :

- Surtout quand je voie les réfugiés du Pool, ça me fait pitié. (C1, E88)
- [...] quand je voie leur blouse blanche, je suis contente. (C2, E92)
- Quand je voie leur blouse, je suis contente. (C2, E107)

Le genre féminin intégré au sujet d'énonciation semble avoir une influence dans le choix de cette personne morphologique. Cette orientation se trouve toutefois dissipée avec l'emploi de la même marque morphologique en corrélation avec un sujet de genre grammatical masculin :

- Etre un électronicien c'est vraiment un travail formidable parce que quand je voie mon frère en train de boulonné, j'ai même envie de travaillé avec lui. (C2, E109)
- L'idée que j'ai tiré pour devenir docteur, ça venait de mon oncle. Quand je voie oncle qui est médecin, je suis vraiment content. (C2, E126)

Il est possible de voir dans le morphème *voie* une attraction de la personne du locuteur subjonctif présent (que je *voie*)¹ ou un glissement catégoriel par accoutumance à la forme du substantif *voie*.

Le glissement catégoriel par accoutumance à la forme substantivale est plus perceptible dans le morphème *voix* affectée à la personne du locuteur dans les occurrences qui suivent :

- Chaque matin, je voix mon emploi² du temps [...] (C1, E43)
- Il est 6h, je voix le ciel est clair [...] je voix maman qui balais. (C1, E50)

¹ On ne saurait nier le fait que cette personne morphologique est aussi attestée à la première personne simple de certains verbes de la troisième catégorie flexionnelle au présent de l'indicatif et du subjonctif.

² Un phénomène contraire s'observe dans cette lexie avec le glissement de la personne verbale dans la morphologie du substantif.

Ce phénomène d'attraction exotérique du locuteur peut s'observer dans l'ordination des verbes de la première catégorie flexionnelle où le morphème de la personne du locuteur (-s), extra-catégorielle, est un transfert de la deuxième, mieux de la troisième catégorie flexionnelle. La combinatoire verbale "*je balais*"¹ des occurrences ci-après atteste le transfert d'une forme identifiée dans les constructions personnelles *je sais, je fais, je vais* de la troisième catégorie flexionnelle :

- [...] je balais la maison. (C1, E30)
- Je balais la parcelle [...] (C1, E6)
- [...] je brosse, je fini de brosser, je balais. (C1, E20)
- Après la lessive, je balais ma chambre [...] (C1, E44)
- Je commence à faire ma lessive [...] je balais la grande cour [...] (C1, E12)
- Je balais la maison et je balais la chambre [...] (C1, E16)

Le même phénomène d'attraction exotérique du locuteur est relevé dans la déclinaison du verbe *essuyer* où la désinence personnelle -s est attribuée à la forme verbale de premier rang, rappelant la marque morphologique *suis* des verbes *être* et *suivre* de la troisième catégorie flexionnelle :

- Je commence à faire ma lessive. J'essuis les meubles [...] (C1, E12)
- J'aime travailler avant d'aller à l'école. Je repasse les habits [...] j'essuis mes chaussures. (C1, E28)

L'alignement de la morphologie du verbe *vouloir* sur la personne intra-verbale -s de certaines sous-catégories dans la combinatoire "*je veus*" est un transfert d'un autre type en ce qu'il restitue un état de langue ancien de la finale *us* avant son abréviation par le signe *x* et la restitution du graphème *u* dans la combinaison *ux* au moyen français. Cet ancien morphème a été relevé dans les occurrences ci-après :

¹ La morphologie *balée* affectée du genre grammatical féminin à la personne du locuteur dans la combinatoire *je balée la cours* (C1, E26) est une admission de la morphologie pseudo-participale à l'état ordinal, sensiblement similaire à la dissolution de la personne interne dans la pseudo-relation actancielle *je fini* de l'occurrence C1, E20.

- Je veus joué au football dans une grande équipe en Europe pour que tout le monde parlent de moi. Ça me fait vraiment plaisir de voir les supporters crient¹. (C1, E135)
- Je veus être footballeur parce que quand je joue avec mes amis ils m'appelle (sic) Ronaldo. Et puis si vous êtes bon au football tu pourras devenir riche². (C3, E140)

Il est un type d'attraction exotérique par transfert du mode indicatif dans les constructions chronothétiques du subjonctif. Les constructions verbales suivantes sont des occurrences de transfert du délocuté du présent de l'indicatif (*devient, lit*, des verbes *devenir* et *lire* de la troisième catégorie flexionnelle) au locuteur subjonctif présent :

- Je me lave pour que je devient propre dans ma vie ; (C1, E9)
- Mon souhait et que (sic) un jour je devient docteur chirurgical, si je dit cela parce que j'avais un grand-père qui était docteur chirurgical. (C2, E127)
- J'aime me réveiller à six heures pour que je lit mes leçons. (C1, E34)

D'un autre type est l'attraction exotérique de la morphologie du locuteur indicatif présent au locuteur subjonctif présent comme dans cette attestation où la forme verbale *puis* qui double le morphème *peux* en parlure châtiée, est transférée dans une ordination subjonctive suivie d'une pseudo-détension du verbe *donner* :

[...] pour que je puis donnée un exemple à mes frère. (C3, E147)

1.1.1.2. Dissolution de la personne intra-verbale du locuteur

La dissolution de la personne intra-verbale du locuteur intègre le double phénomène de neutralisation partielle ou totale de la désinence flexionnelle à la première personne de l'interlocution.

¹ Cette forme a la particularité de joindre à la pseudo-détension de la forme verbale l'expression de la pluralité externe que justifie dans la conscience de l'apprenant l'incidence à la pluralité externe du substantif actualisé *les supporters*.

² Les défauts syntaxiques d'asymétrie grammaticale par changement brutal de rang personnel (*si vous êtes... tu pourras...*) sont exclus de l'étude.

Cette dissolution est partielle quand la catégorie morphologique du verbe perd l'élément consonantique de rappel de la base verbale (la racine) et d'appui de la personne interne dans les cas des désinences à gémiation imparfaite (succession de deux consonnes non identiques) telles : *-ds*, *-ts*, *-cs*.

Les attestations de neutralisation partielle de la catégorie morphologique du verbe à la personne du locuteur concerne certaines constructions morphologiques des verbes de la troisième catégorie flexionnelle en finale *-re*, dans la sous-catégorie des verbes en *-dre*. Les occurrences suivantes illustrent cette dissolution partielle appliquée à la flexion du verbe *prendre* :

- [...] je prens ma brosse [...] je vais acheté un pain et je prens le thé. (C1, E16)
- Chaque matin, je prens ma serviette [...] (C1, E18)

Ces attestations de neutralisation partielle de la catégorie morphologique du verbe recouvre quelques emplois du verbe *mettre* avec l'écrasement du graphème *-t* de la désinence *-ts* dans la combinatoire aléatoire « *je mes* » des constructions ci-après :

- A 6h, je mes la pâte dentifrice sur la brosse, je me mes à broser les dents. (C1, E54)
- Chaque matin je mes ma tenue, je classe mes cahiers dans mon sac et je mes mes sandales. (C1, E55)
- J'aime travailler avant d'aller à l'école. Je repasse les habits, je les mes dans le cintre [...] (C1, E28)

La finale personnelle *-s* de ces morphèmes en dissolution est la traduction d'une conscience latente de la personne du locuteur. Le morphème *mes* attribué au locuteur interne du verbe *mettre* n'est rien moins qu'un glissement catégoriel du morphème du prédéterminant possessif *mes* dans le paradigme verbal. Le locuteur

congolais de façon générale a une articulation ouverte identique des deux morphèmes¹ : /mɛ/.

La dissolution de la personne intra-verbale du locuteur est totale quand la catégorie morphologique du verbe perd son élément terminal d'expression essentielle de la personne interne. Le phénomène recouvre les trois catégories flexionnelles des verbes français.

Dans la première catégorie flexionnelle, la dissolution totale a été attestée dans l'ordination du verbe *balayer* sous la forme substantivale *balai* affectée au locuteur dans la combinatoire « *je balai* » :

- [...] je balai la parcelle, et puis je sort les assiettes. (C1, E14)
- Je balai la cour. (C1, E58)
- [...] je balai la parcelle, toute la grande cour avant de venir à l'école [...] (C1, E5)

Une attraction identique de la forme substantivale entraîne la neutralisation totale de la personne intra-verbale dans l'ordination du verbe accidentellement pronominal « *se réveiller* » à la personne du locuteur :

- Quand je me réveil pour partir à l'école, je doit me laver. (C1, E57)
- Chaque matin, maman me réveil toujours : réveil-toi ma fille et brusquement je me réveil, je lave vite, je bois le lait [...] (C1, E53)

¹ La polysémie du terme "morphème" dans la communauté des linguistes est évoquée par Roman Jakobson lorsqu'il fait remarquer qu'« en allant plus loin dans la décomposition de la chaîne parlée nous arrivons à la plus petite unité linguistique dotée de sens propre. Pour désigner cette ultime unité de sens, j'aurais aimé employer le terme « morphème » proposé par Boudouin de Courtenay et qui a été adopté, avec ce sens, par les linguistes slaves et de nombreux linguistes américains. Cependant, dans la tradition française, « morphème » désigne seulement l'une des deux sous-classes de la catégorie en question, celle des simples affixes, par opposition aux radicaux ; dans la terminologie de Noreen, le terme s'applique non seulement aux unités grammaticales simples mais aussi aux unités grammaticales complexes ; enfin Hjelmslev l'emploie dans un sens tout à fait divergent [...] je préfère désigner de manière moins ambiguë ces ultimes unités grammaticales de l'expression. Appelons-les simplement unités formelles minima (ou minima formels) » (*Essais de linguistique générale*, traduit de l'anglais et préfacé par Nicolas Ruwet, Editions de Minuit, 1963, p. 163). L'emploi du terme « morphème » par Gustave Guillaume recouvre quelque peu les effets de sens de Noreen. Le terme renvoie essentiellement à l'unité grammaticale simple, au " mot ".

Une tendance à la généralisation de ce morphème se dégage dans le second énoncé puisque le même morphème est attribué à la première et à la deuxième personne de rang simple : *réveil-toi, maman me réveil.*¹

La même neutralisation de la personne intra-verbale par attraction de la forme substantivale à la personne du locuteur a été notée dans la distribution du verbe *remercier* où le morphème *merci*, de la combinatoire « *je merci* », a été façonné sur le modèle du substantif *merci* :

- Chaque matin, je merci mon Dieu [...] (C1, E22)
- Avant de partir à l'école, je merci les parents. (C1, E32)
- Je merci d'abord mes parents pour tout ce qu'ils font pour avant de partir à l'école. (C1, E 40)

Le morphème *salu* qui neutralise la personne intra-verbale dans la pseudo-relation actancielle « *je salu* », est plutôt une "physication" directe (une traduction graphique par représentation sonore) exempte de toute contrainte morphologique qu'une attraction exotérique des morphèmes participaux durs, *voulu, moulu, rendu, répondu* de la troisième catégorie flexionnelle :

- [...] je salu tout le monde [...] (C1, E15)
- Quand je me réveille, je salu d'abord papa. (C1, E17)
- Le matin quand je vaît à l'école je salu le professeur. (C1, E46)

Dans la deuxième catégorie flexionnelle, les attestations de dissolution totale de la personne interne sont celles du verbe factif² *finir* sous la morphologie participale virtuelle *fini*³, admise dans l'ordination paradigmatique personnelle au rang premier :

¹ Une part belle est consacrée à ce phénomène dans la dissolution de l'allocutaire et du délocuté intra-verbale.

² Rodolphe Ghiglione et Alain Blanchet (1991, *op. cit.*, p. 105), appellent *verbe factif* tout verbe défini lexicalement comme renvoyant à la description langagière d'une action.

³ La dissolution de la personne ordinale dans le morphème *fini* est totale même s'il contient une désinence, *-i*, de la personne participale virtuelle. On ne saurait affecter au morphème *fini* un rang personnel dans la série ordinale que fonde l'énonciation.

- Quand je fini de me laver, je sort de la douche. (C1, E32)
- Quand je fini de lire, je vais me laver. (C1, E41)
- Quand je fini de balayer, je vais à l'école. (C1, E58)
- Quand je fini de me lavez, je porte la tenue [...] (C1, E38)
- [...] je brosse, je fini de brosser, je balais. (C1, E20)

La neutralisation de la personne interne a été également attestée dans l'emploi du verbe *choisir* de la même catégorie flexionnelle sous le morphème *choisi*, inapte de toute sériation personnelle en français central, mais affecté du rang premier dans la combinatoire « *je choisi* » :

[...] je choisi mes cahiers et je dit au revoir à mes parents. (C1, E29)

Dans la troisième catégorie flexionnelle, les attestations de dissolution totale de la catégorie morphologique du verbe à la personne du locuteur se rapportent aux verbes à /-r/ d'infinitif ouvrant. L'ordination en discours du verbe *venir* offre des occurrences de neutralisation totale par extinction de la conscience de la personne ainsi que l'atteste le morphème *vien* attribué à la personne de premier rang singulier :

- [...] je vien à l'école [...] (C1, E19)
- [...] je prent ma tenue et je vien à l'école. (C1, E15)
- [...] Il est 6h, je lit et je vien à l'école avec eux. (C1, E19)

La forme verbale aléatoire *peu*, assignée à la première personne interne dans la flexion du verbe *pouvoir* dissout intégralement la personne intra-verbale par glissement catégoriel de la morphologie du morphème adverbial de quantité minimale non chiffrée, *peu*, dans le paradigme verbal :

Pour moi je fini d'abord mes études et j'ai un niveau haut puis je peu exercé mon métier. (C3, E137)

Le morphème *cour* assigné au verbe *courir* à la personne de premier rang dans la pseudo-construction verbale *je cour*, neutralise totalement la personne intra-verbale par attraction au rang paradigmatique d'un morphème relevant de la catégorie nominale :

[...] je cour vite pour aller me brosser [...] (C1, E11)

Les verbes traduisant une disposition de l'âme comme *vouloir* et *pouvoir* offrent dans le corpus quelques occurrences de dissolution totale de la personne interne. La combinatoire « *je veu* » neutralise la personne intra-verbale du locuteur par glissement imparfait du morphème du substantif *vœu* ou par simple extinction de la conscience de la norme :

- Le métier dont je veu exercé dans ma vie ce n'est pas par plaisir que je le fait. (C2, E125)
- Je veu être comptable, depuis que jetté en 5^e je faisait bien les maths. (C3, E142)

La flexion des verbes de faculté connaît une forme de neutralisation de la personne interne sous le morphème *connai* assigné au verbe *connaître* à la première personne de l'interlocution dans la combinatoire « *je connai* » :

Un métier peut se définir comme un engagement qui va t'aidais¹ plus tard pour ton avenir dans la vie quotidienne ou sociale. Si je connai pas un métier, je serai misérable. (C2, E68)

On peut identifier dans ce morphème une physication graphique² par représentation phonique de la finale *-ai* du morphème futuriel *serai* articulé

¹ L'admission de la personne ordinale à l'état virtuel est un phénomène attesté dans le corpus, mais accessoire dans le cadre de l'étude. Cet écart est un transfert à l'état d'ordination nulle de la personne dévolue au premier ou deuxième rang de l'interlocution à l'imparfait du mode indicatif. Cette dispersion de la personne ordinale dans le discours est la traduction d'une inaptitude à redistribuer des formes verbales que la conscience n'a su discerner avec compétence.

² Le terme est de Gérard Moignet pour traduire oralement ou graphiquement la sollicitation de la réalité environnante.

généralement ouvert dans sa désinence par le locuteur congolais. Toutefois, l'infixe *-r-* du futur catégorique (ou du futur hypothétique) restreint la probabilité du transfert total de la morphologie du futur catégorique.

Les tableaux ci-après n'ont pas autre vocation que de synthétiser les formes d'écarts dans la relation actancielle du locuteur au présent des modes indicatif et subjonctif :

Attraction ésotérique du délocuté à la personne du locuteur

1	2	3
je (les) port <u>ent</u>	je fin <u>it</u>	je prend <u>»,</u> je rend <u>»</u> (je me rend <u>»</u>), je descend <u>»,</u> j'attend <u>»</u> je doit <u>»,</u> je voit <u>»,</u> je voient <u>»</u> je peut <u>»,</u> je veut <u>»,</u> je tient <u>»,</u> je vient <u>»,</u> je devient <u>»,</u> je sent <u>»</u> je met <u>»</u> je sort <u>»,</u> je court <u>»</u> je fait <u>»</u> (fait-je), je sait <u>»</u> je dit <u>»,</u> je (leur) disent <u>»,</u> je lit <u>»,</u> je va <u>»</u> (que) je soit <u>»</u>

Attraction ésotérique de l'allocutaire à la personne du locuteur

1	2	3
<u>je réveill</u> <u>es</u>	∅	<u>je vas</u>

Délocuté surchargeant la personne du locuteur

1	2	3
∅	∅	<u>Je vent</u> <u>s</u> <u>Je vient</u> <u>s</u>

Attraction exotérique du délocuté à la personne du locuteur

1	2	3
<u>je balai</u> <u>t</u> (je ballai <u>t</u>) <u>je salut</u>	∅	<u>je sui</u> <u>t</u> (être) <u>je vai</u> <u>t</u> , <u>je m'en vai</u> <u>t</u> (pour que) <u>je devien</u> <u>t</u> (pour que) <u>je fai</u> <u>t</u>

Attraction exotérique du locuteur à la personne du locuteur

1	2	3
<u>j'essu</u> <u>is</u> <u>je balai</u> <u>s</u>	<u>je fini</u> <u>e</u> <u>je chois</u> <u>ie</u> <u>j'ai</u> <u>s</u>	<u>je voi</u> <u>e</u> <u>je veu</u> <u>s</u> (pour que) <u>je puis</u>

Dissolution partielle de la personne du locuteur

1	2	3
∅	∅	je mes je prens

Dissolution totale de la personne du locuteur intra-verbal

1	2	3
je me <u>réveil</u> je <u>balai</u> (je ballai) je <u>salu</u> je <u>remerci</u>	∅	je <u>vien</u> je <u>peu</u> je <u>veu</u> je <u>cour</u>

Attraction du morphème nominal et adverbial

1	2	3
Je <u>balai</u> Je <u>conseil</u>	∅	je <u>voix</u> je <u>cour</u> je <u>peu</u>

Attraction du morphème participial et pseudo-participial

1	2	3
Je <u>balée</u>	Je <u>fini</u> Je <u>choisi</u>	∅

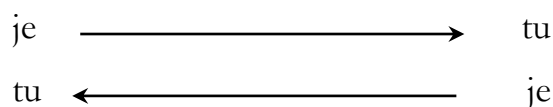
Glissement de la pluralité externe substantivale

1	2	3
<u>Je</u> (les) port <u>e</u> s <u>Je</u> (vous) consei <u>l</u> s	∅	<u>Je</u> (les) ven <u>t</u> s

1.1.2. Ecart dans la désignation des personnes de l'allocutaire

L'étymon grec *αλλος* (*allos*), élément initial entrant dans la composition lexicale du morphème nominal *allocutaire*, est l'évocation sémantique de l'élément en position regardée, c'est-à-dire l'autre en face, le vis-à-vis du locuteur, censé devenir à son tour locuteur par sa prise de parole potentielle en réaction à la sollicitation du locuteur principal.

Ce changement de pôle dans la tension réactionnelle interlocutoire s'illustre partiellement dans la sphère extra-verbale comme suit :

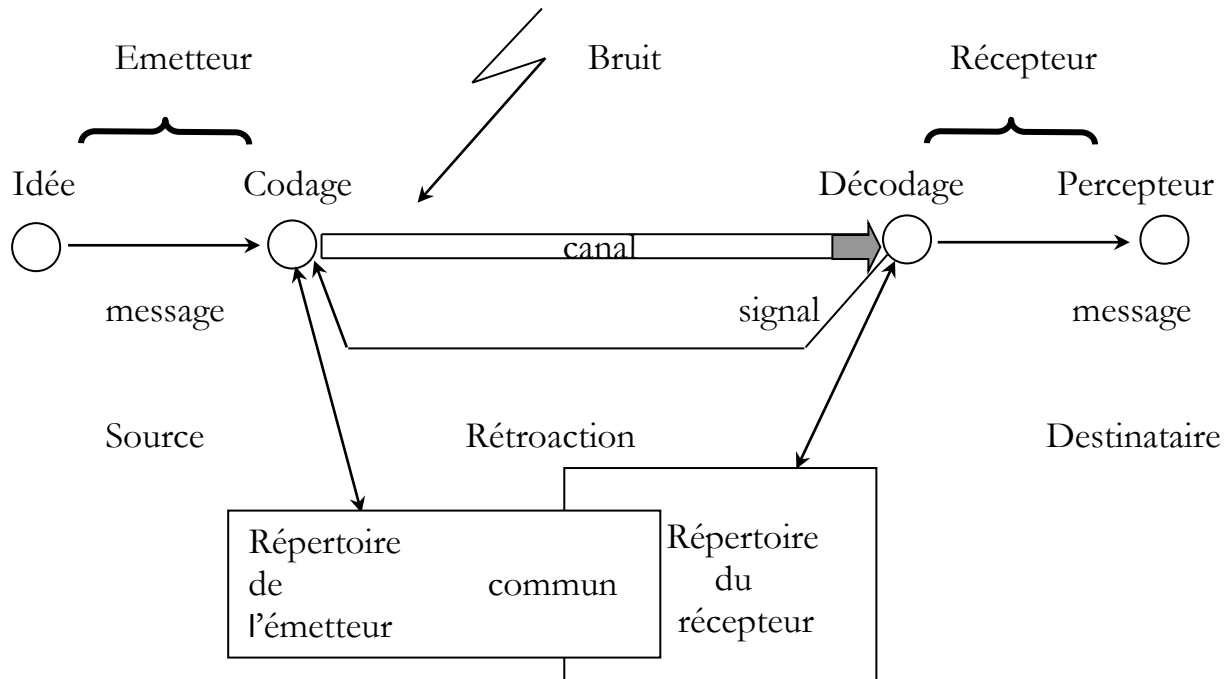


Bernard Lamizet et Ahmed Silem définissent l'allocutaire comme la « personne à qui s'adresse le locuteur. Synonyme de destinataire ou récepteur dans le schéma de la communication ».¹ Ils dressent ainsi le schéma fondamental de la communication pour illustrer la position de l'allocutaire dans la chaîne parlée² :

¹ Bernard Lamizet, Ahmed Silem (dir.), *Dictionnaire encyclopédique des sciences de l'information et de la communication*, Paris, Ellipses / édition Marketing S. A, 1997, p. 20.

² Bernard Lamizet, Ahmed Silem, *op. cit.*, p. 122.

Schéma fondamental de la communication

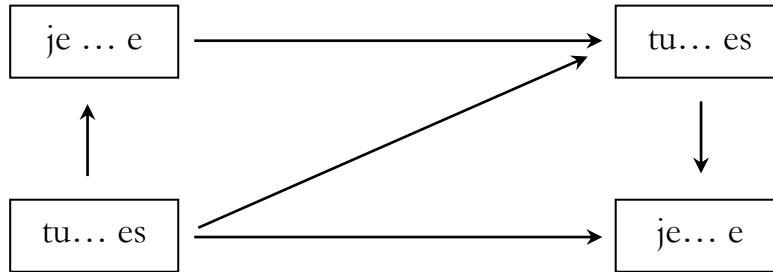


Laurance Bardin, abordant les conditions de production de la parole, met en exergue les trois pôles essentiels de la communication en ces termes :

Dans toute communication [...] un « triangle » ordonne la production : le locuteur, son objet de discours ou référence et un tiers [...] sont les trois pôles. Le locuteur s'exprime avec son ambivalence, ses conflits de base, l'incohérence de son inconscience, mais en la présence d'un tiers [l'allocutaire], sa parole doit subir l'exigence de la logique socialisée. Elle devient discours, « tant bien que mal ». Et c'est par les efforts de maîtrise de la parole, par ses lacunes et ses doctrines que l'analyste peut reconstruire les investissements, les attitudes et les représentations réelles. ¹

¹ Laurence Bardin, *L'analyse de contenu*, Paris, Presses Universitaires de France, (1^{re} édition : 1977), 10^e édition : février 2001, p. 224.

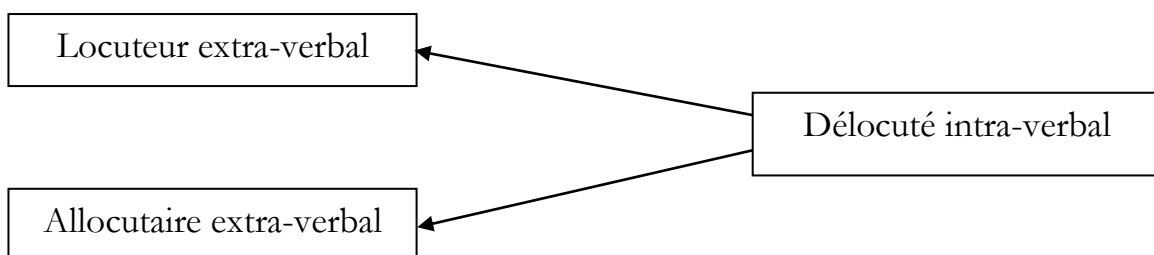
Une illustration totale et complexe de la tension réactionnelle interlocutoire impliquerait la prise en compte des personnes intra-verbales dans ce changement de pôle comme dans cette désignation réactionnelle au présent de l'indicatif :



L'allocutaire intègre le système de l'interlocution prédicativée ou non prédicativée au deuxième rang de l'ordination verbale.

Les défauts de désignation des personnes de l'allocutaire au présent de l'indicatif sont essentiellement d'un seul ordre dans le corpus. Ils consistent dans l'attribution à la deuxième personne de l'interlocution de la personne intra-verbale dévolue au troisième rang. Cette attraction de la personne du délocuté à la personne de l'allocutaire est ésotérique dans la totalité des attestations du corpus.¹

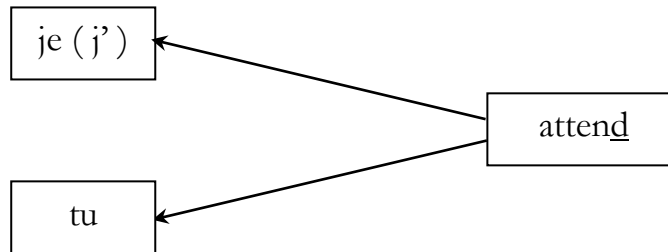
La double attraction du délocuté peut se schématiser ainsi qu'il suit :



Ce schéma peut s'appliquer au morphème *attend* déjà attribué à la personne du locuteur dans l'occurrence C1, E9 (« [...] je met de l'eau chaude dans la cafetière et

¹ Le corpus ne présente aucune attestation de défaut de désignation des personnes de l'allocutaire au présent du subjonctif. Le contexte de production n'a assurément pas permis l'emploi du subjonctif présent à la deuxième personne du singulier.

j'attend maman ») et ré-attribuée au rang de l'allocutaire dans l'occurrence C3, E139 : « Le commerce n'est pas difficile pour le faire. Tu es pour toi là assise tu attend seulement que les clients viennent acheté ».



Le morphème *doit* du verbe *devoir* dans la combinatoire *tu doit* redistribue le même délocuté à la deuxième personne de l'interlocution non prédicativée :

- Là tu doit évoluer dans ta vie privée. (C2, E93)
- Je le vue et il me dit tu doit sortir. (C3, E130)
- J'aime la médecine parce que si tu a tes médicaments tu doit trouvez beaucoup d'argent, tu doit rassemblée ça, tu doit...non c'est vraiment un bon métier. (C2, E124)

Les morphèmes *trouvez* et *rassemblée* (*tu doit trouvez*, *tu doit rassemblée*) sont respectivement une distribution de la personne ordinale et participale en position post-verbale réservée au degré zéro du verbe.¹

Le morphème personnel "a" dans la combinatoire verbale « *tu a tes médicaments* » est une distribution à l'allocutaire d'une personne absente du système de l'interlocution, comme dans ces occurrences :

- J'aime ce travail [la médecine] parce qu'il a des avantages surtout si tu a ta maîtrise. (C2, E106)

¹ Les sciences du langage empruntent ces termes au titre de l'ouvrage du sémiologue Roland Barthes, *Le degré zéro de l'écriture*, pour exprimer l'état du verbe en attente d'ordination. C'est le statut d'ordination nulle représenté par le mode infinitif.

- J'aime le commerce parce que [...] tu a toujours l'argent. (C3, E152)

Le morphème *peut* du verbe *pouvoir* dans la combinatoire « *tu peut* » est une redistribution du même délocuté intra-verbal à la personne de deuxième rang singulier :

- Avec nos hôpitaux là tu peut perdre ton fils. (C2, E94)
- Avec la médecine tu peut te soigné toi-même. (C2, E116)

Une autre distribution morphologique a été attestée dans la construction de ce verbe à la personne de l'allocutaire sous le morphème *peus* dans la combinatoire « *tu peus* » :

- Tu peus ouvrir ton salon de coiffure. (C2, E93)
- Tu peus aussi ouvrir ton cabinet. (C2, E107)

La personne morphologique *-s* associée à la base *peu-* dans le morphème *peus*¹ est tout au plus un transfert exotérique de l'allocutaire puisque le verbe a largué au cours de son histoire la désinence *-s* en valorisant le signe *x* de l'association graphique *-us*.

Le verbe *connaître* de la même troisième catégorie flexionnelle présente (sous le morphème *connaît*, déjà attribué à la personne du locuteur) une double distribution avec la *ré-attribution* du même morphème à l'allocutaire intra-verbal dans la combinatoire "*tu connaît*".

Cette attraction ésotérique du morphème du délocuté au deuxième rang du système de l'interlocution existentielle ou non prédicativée est attestée dans l'occurrence ci-après :

¹ Le morphème *réveils* dans la pseudo-relation actancielle prédicativée, « *réveils-toi* », de l'occurrence (C1, E53) (« [...] *réveils-toi* ma fille [...] ») mêle à la conscience déclarée de la personne de l'allocutaire, *-s*, le morphème *réveil* de la catégorie nominale.

J'aime le football parce que cet (sic) un métier qui permettre (sic) à toute personne de voyagé (sic) si tu connaît jouer¹ (sic). (C3, E141)

Une redistribution morphologique a été attestée dans la déclinaison du verbe à /-r/ d'infinitif fermant de la troisième catégorie flexionnelle sous le morphème à base -v et à désinence personnelle -a, admis au rang de l'allocutaire dans la pseudo-relation actancielle obligatoire² « *tu va* » :

- A l'hôpital si tu n'a pas de connaissances tu va souffrir. (C2, E94)
- [...] Tu va à l'hôpital, ont³ te regarde seulement comme ça [...] (C3, E136)
- Avant de choisir un métier il faut suivre les études jusque tu va finir. (C3, E138)
- Maman arrange le lait. Elle me dit si tu as fini de boire le lait, tu t'en va à l'école.

Le verbe *statif*⁴ affiche dans son ordination ce type de transfert ésotérique du délocuté à la personne de l'allocutaire. Le morphème *est* du verbe *être* au troisième rang est redistribué au sein du système de l'interlocution à la personne de l'allocutaire dans la pseudo-construction « *tu est* » :

- [...] or que⁵ si tu est toi-même un docteur. (C3, E136)
- La santé dépasse tous les métiers. Si tu n'est pas en bonne santé tu ne pourra rien faire. (C2, E111)

¹ Le morphème *jouer* (*tu connaît jouer*) est la traduction d'une conscience hésitante très incertaine dans le positionnement morphologique post-flexionnel.

² L'actant obligatoire ou actant 1 est selon la définition de Jean Perrot (« Quelques propositions sur l'accord en réponse au questionnaire », *Faits de Langue* 8, 1996, pp. 371-380) ce qui est marqué sur le verbe en tant que déclencheur de l'action verbale ou auteur de l'état exprimé par le verbe, affecté de la fonction syntaxique sujet.

³ L'admission à l'état *clitique liminaire* du morphème verbale statif ou auxilié est un défaut de distribution abordé dans l'étude des constructions personnelles du délocuté.

⁴ Rodolphe Ghiglione et Alain Blanchet (1991, *op. cit.*, p. 10), appellent *verbe statif* tout verbe défini lexicalement comme renvoyant à la description langagière d'un état : verbe *être* et *avoir* à l'état plénier (auxiliaire *être* et *avoir* non compris).

⁵ La pseudo-locution subjonctionnelle « *or que* » est d'un large emploi, surtout en milieu peu scolarisé congolais, en lieu et place de la locution *alors que* dans l'expression de l'adversité.

Le même phénomène de redistribution morphologique a été relevé dans la flexion en discours des verbes à /-r/ d'infinitif ouvrant de la troisième catégorie flexionnelle suite au transfert du délocuté intra-verbal (-t) à la deuxième personne de l'interlocution dans la pseudo-combinatoire « *tu revient* » :

Maman me dis bois le lait, quand tu revient à midi tu es fatiguer. (C1, E24)

Les morphèmes *garde* et *ouvre* affectés à la personne de l'allocutaire dans les pseudo-constructions verbales « *tu garde* », « *tu ouvre* » des verbes *garder* et *ouvrir* redistribuent le même délocuté intra-verbal au deuxième rang de l'interlocution :

[...] au fur et à mesure que tu garde ton argent tu ouvre ton cabinet médical pour toi-même. (C2, E71)

Il est vrai qu'en français moderne et contemporain la personne morphologique de ces deux verbes au présent de l'indicatif est identique au premier et au troisième rang (-e), au point qu'il est possible de parler indifféremment d'une attraction ésotérique de la personne du locuteur ou du délocuté à la personne de l'allocutaire.

Des considérations d'ordre historique obligent à rattacher cette morphologie à la troisième personne du singulier puisqu'il est attesté dans l'histoire de la langue qu'en ancien français ces verbes ont une chute consonantique au premier rang et vocalique au troisième rang (*chant* - je chante -, *chante* - il chante -) peu avant l'extrapolation de la personne, généralisée à la première personne du singulier au moyen français.

Les tableaux ci-après synthétisent les différentes attractions morphologiques à la deuxième personne du système de l'interlocution.

Transfert ésotérique du délocuté à la personne du locuteur

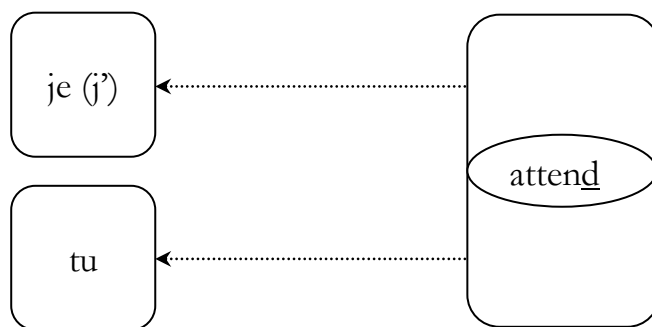
1 ^e catégorie flexionnelle	3 ^e catégorie flexionnelle				
	finale <i>-dre</i>	finale <i>-oir</i>	finale <i>-ir</i>	finale <i>-tre</i>	finale <i>-er</i>
<u>tu</u> change	<u>tu</u> attend	<u>tu</u> doit <u>tu</u> peut	<u>tu</u> revient <u>tu</u> ouvre	<u>tu</u> connaît	<u>tu</u> va

Transfert exotérique de l'allocutaire à l'allocutaire

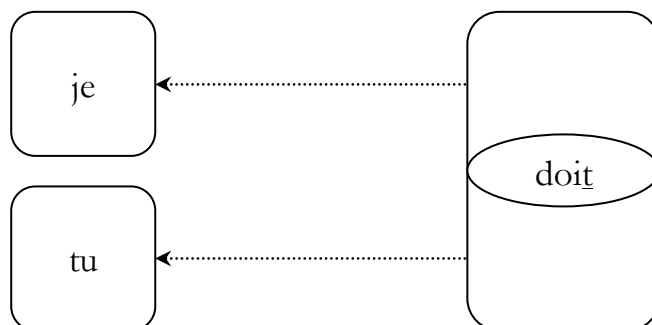
1	2	3
∅	∅	<u>tu</u> peus

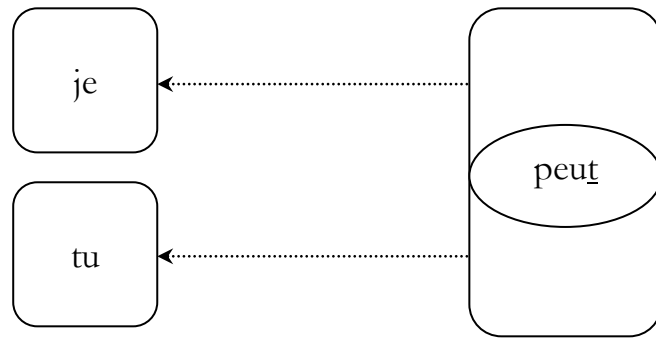
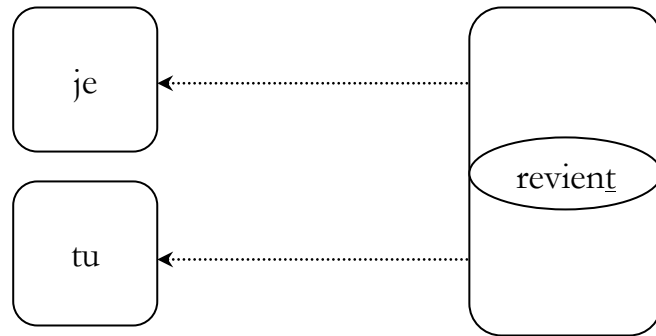
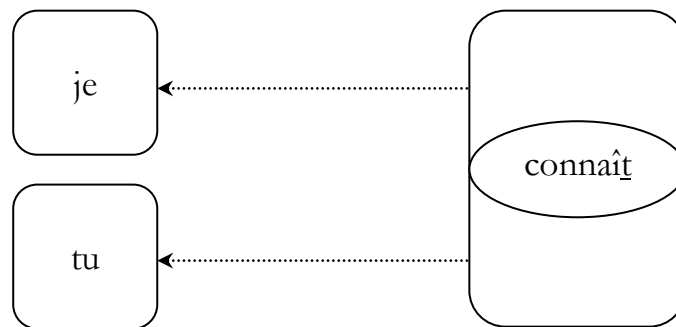
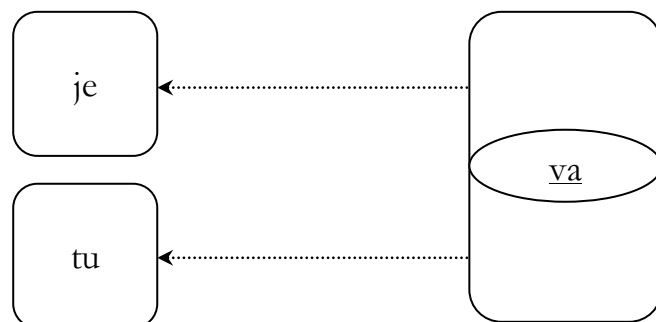
La double distribution du délocuté dans le système de l'interlocution peut se modéliser comme suit :

Verbe *attendre*



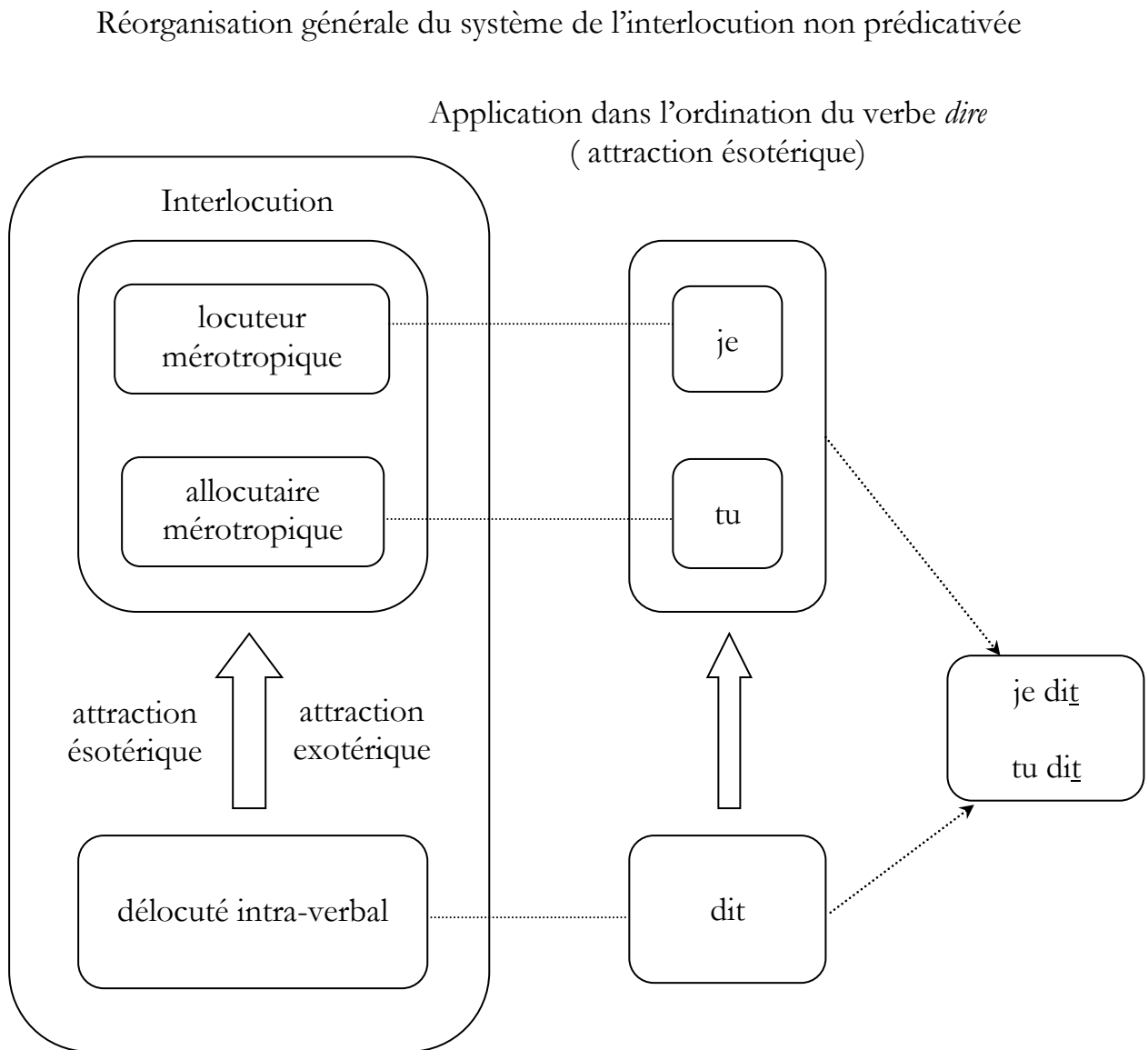
Verbe *devoir*



Verbe *pouvoir*Verbe *revenir*Verbe *connaître*Verbe *aller*

Il apparaît de façon générale une réorganisation du système de l'interlocution par la double distribution à la personne du locuteur et de l'allocutaire de la morphologie du délocuté intra-verbal dans les pseudo-constructions des apprenants. La

réorganisation générale du système de l'interlocution non prédicative correspond à la modélisation ci-après :



1.2. Défauts de désignation des personnes du délocuté au présent de l'indicatif et du subjonctif

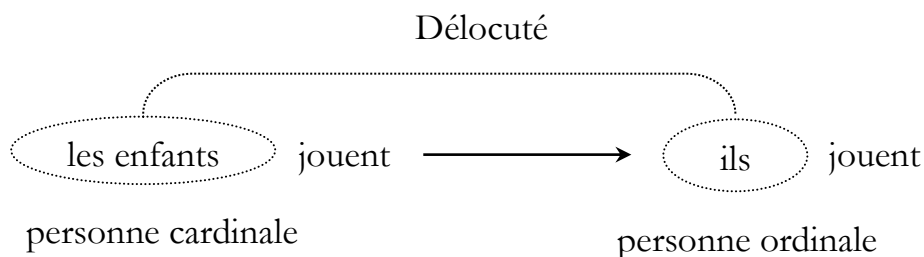
Le lexème substantival *délocuté* est un montage lexical à partir de deux étymons d'origine latine. Le segment formateur n'est rien de moins que le substantif "*locutio*" de la troisième déclinaison, lui-même issu du verbe *loqui*, dont le sens est

exactement celui du verbe *parler* de la première catégorie flexionnelle¹ française. L'élément préfixal de ce lexème (dé-) est l'expression évoluée du privatif latin *dis-*.

Le délocuté implique donc étymologiquement la privation de parole, de telle sorte que Gérard Moignet l'a toujours défini comme "la personne absente du système de l'interlocution et privée de parole"². Le délocuté s'entend comme la personne dont on parle et affectée du rang troisième dans l'ordination paradigmatique verbale.

Dans une forme verbale, la morphologie du délocuté n'est rien d'autre que la désinence personnelle de troisième rang, soit-elle de nombre grammatical singulier ou pluriel. En position préverbale existentielle, le délocuté est la personne de troisième rang et couvre les morphèmes extra-verbaux : *il* (personne de sémantèse ou personne d'univers), *ils*, *elle*, *elles*, *on*.

D'autres catégories grammaticales peuvent intégrer le délocuté extra-verbale dans un contexte distributionnel, en tant que sujet de troisième personne cardinale, pouvant se résumer par une personne ordinale :



¹ Cinq systèmes de désinences caractérisent essentiellement la déclinaison des mots latins aux six cas morphologiques. La troisième déclinaison est la plus variée des déclinaisons latines. On y distingue d'abord les noms dont le radical se termine par une consonne. Ces noms se reconnaissent à ce que la plupart d'entre eux sont *imparisyllabiques*, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas le même nombre de syllabes au nominatif et au génitif singulier. Ensuite, les noms dont le radical se termine par la voyelle *-i-*. On les reconnaît à ce que la plupart d'entre eux sont *parisyllabiques*, c'est-à-dire qu'ils ont le même nombre de syllabes au nominatif et au génitif singulier.

² Cf. « Cadre définitionnel ».

La forme extra-verbale du délocuté se rapporte à un pronom personnel de troisième rang ou à une autre catégorie grammaticale admise à cette position syntaxique.

Le rapport d'incidence du délocuté se "brouille" quand l'élément extra- verbal est mis en confluence avec un morphème verbal inapproprié ou vice versa. Le corpus est parsemé de ces constructions à la troisième personne où la morphologie intra-verbale est en disjonction avec la personne extra-verbale correspondante.

1.2.1. Transferts ésotériques de la morphologie de l'interlocution à la morphologie du délocuté

Un phénomène contraire s'observe dans les constructions verbales à la personne du délocuté : c'est la descente de la morphologie de l'interlocution intra-verbale dans la composition du délocuté interne. La désinence flexionnelle de la première ou de la deuxième personne du singulier est distribuée hors de l'interlocution à la troisième personne des deux nombres grammaticaux.

Les verbes *donner*, *aider*, *arranger* et *embêter* de la première catégorie flexionnelle sont distribués à la troisième personne sous les morphèmes *donnes*, *aides*, *arranges*, *embêtes* du deuxième rang de l'interlocution *mérotropique*¹ :

- [...] Les parents me donnes l'argent. (C1, E30)
- [...] Les parents nous donnes l'argent. (C1, E32)
- J'aime le commerce parce que les clients achètes beaucoup [...] (C3, E152)
- J'aime le métier de commerçant parce qu'il nous donnes des avantages. (C2, E72)

¹ Le morphème *balais* affectée à la troisième personne dans l'occurrence (C1, E50), « [...] je vois maman qui balais. » est un cas de transfert exotérique de la personne de l'interlocution interne au délocuté intra-verbale.

- [...] être un juge, c'est très bon malgré les petits problèmes qui ne manques pas. (C2, E69)
- Je veux aussi donnez des traitements efficaces contre la fièvre jaune, recherchez les maladies qui nous embêtes [...] (C2, E70)

Les formes *donnes*, *achètes* et *manques* dans les occurrences (C1, E30), (C3, E152) et (C2, E69) sont la traduction graphique de la conscience d'une pluralité externe impliquée par les syntagmes nominaux : « *les parents* », « *les clients* », « *les petites choses* », de fonction sujet.

Dans les combinatoires « *les parents nous donne* », « *parce qu'ils nous donne* », « *les maladies nous embête* » des occurrences (C1, E32), (C2, E72) et (C2, E70), la même conscience de la pluralité externe est exprimée par pseudo-incidence au pluriel interne de la proforme¹ "nous".

Le caractère multiréférentiel du pronom personnel *on* (qui peut condenser sous ce morphème une pluralité d'éléments)² suscite chez l'apprenant la conscience d'un pluriel externe manifestée par la pseudo-pluralisation de la morphologie verbale dans la combinatoire « *on arrange* » de l'occurrence (C1, E12).

La conscience exprimée d'une pluralité externe dans la troisième catégorie flexionnelle est attestée dans la construction cardinale du verbe *apprendre*, sous le morphème *apprends*, mis en pseudo-incidence externe avec la proforme objet "nous" dans la combinatoire « l'école *nous apprend* » :

Je sais que l'école nous apprends beaucoup de connaissances. (C2, E99)

¹ Terme emprunté à Claire Blanche-Benveniste pour désigner tout élément grammatical apte à représenter un autre élément dans le discours. La proforme englobe le pronom et bien d'autres parties de langue pouvant jouer ce rôle en situation de discours comme les locatifs *en, y, ici, là*.

² "On est nombreux" est l'évocation de la pluralité équivalant à "Nous sommes nombreux".

La pluralité externe dans la forme verbale accidentellement pronominale "*se répands*" de l'occurrence ci-après, est mise en pseudo-incidence externe avec la marque de la pluralité du sujet actant :

Les maladies se répands dans la ville et dans le pays. (C3, E151)

Cette même conscience frappe l'ordination du verbe *faire* ainsi que l'atteste le morphème *fais* qui double le délocuté (-t-) d'une interlocution interne (-s) correspondant à la marque de la pluralité externe nominale transférée dans la catégorie verbale dans l'occurrence suivante :

Maman nous fais le petit déjeuner. (C1, E32)

Par contre, dans les constructions ci-après, le morphème verbal *fais* est ni plus ni moins un simple transfert ésotérique de la morphologie de l'interlocution intra-verbale au délocuté interne exempt ou peu s'en faut de toute pluralité externe :

- Je voudrais être enseignante [...] même si ce métier ne fais pas beaucoup gagné. (C2, E65)
- Quand je vois les enseignants au tableau, ça me fais très plaisir¹. (C2, E78)
- Maman nous fais le thé [...] (C1, E17)

Un même simple transfert ésotérique de la morphologie de l'interlocution intra-verbale au délocuté interne est attesté dans la construction des verbes *venir*, *dire* et *aller* au troisième rang personnel :

- Maman viens me réveiller pour aller à l'école. (C1, E2)
- Maman me dis, bois le lait [...] (C1, E24)
- Papa vas nous laissez à l'école. (C1, E17)

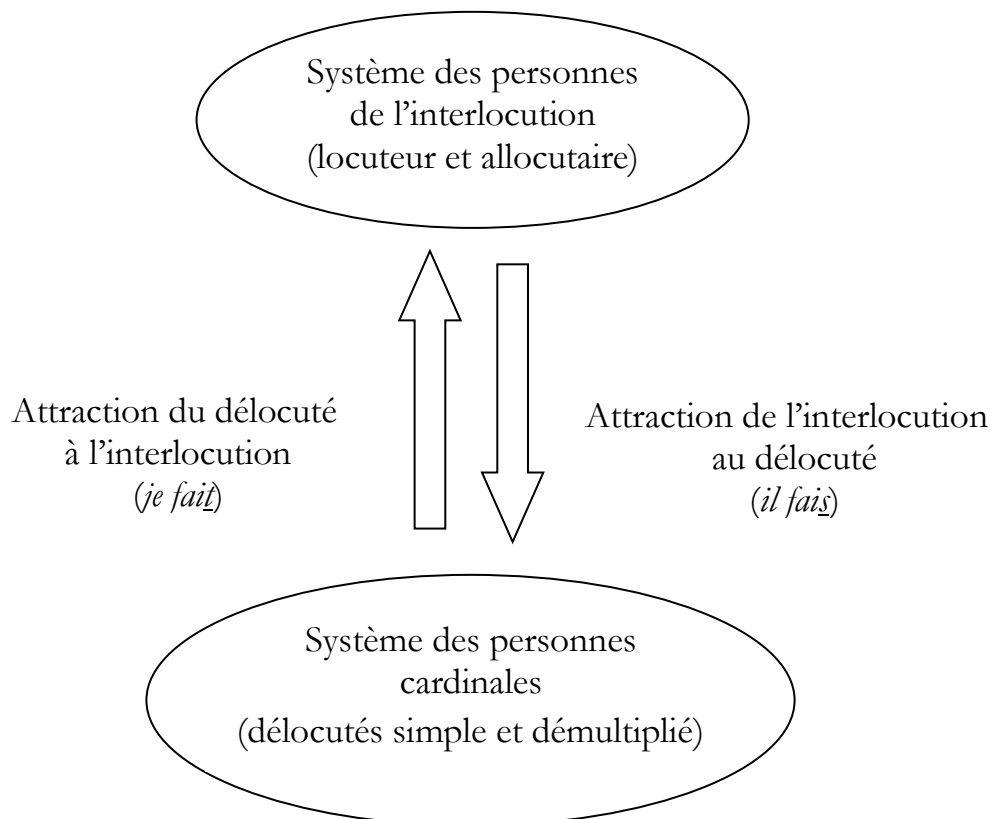
¹ La locution verbale "faire très plaisir", dans laquelle l'adverbe d'intensité *très* modifie accidentellement l'orientation sémantique du substantif *plaisir*, est d'un emploi presque généralisé chez le locuteur congolais de quelque niveau que ce soit.

On ne saurait exclure (toutes proportions gardées) la possibilité d'une influence de la pluralité interne du clitique *nous* sur le morphème *vas* de l'occurrence (C1, E24). Sa première distribution dans le système de l'interlocution (« Je vas à l'école. » (C1, E10)) est une simple attraction ésotérique de l'allocutaire au locuteur existentiel.

Il se dégage de cette étude - et en considération de l'étude précédente - une série d'interférences morphologiques entre le système de l'interlocution et le système du délocuté par le double jeu d'attraction de la morphologie du délocuté dans le système de l'interlocution et de transfert de l'interlocution dans la construction morphologique du délocuté.

Le schéma suivant représente cette situation d'interférences morphologiques attestée dans les deux systèmes :

Interférences morphologiques entre le système de l'interlocution
et le système du délocuté



1.2.2. Transferts internes au système des personnes cardinales

Les transferts internes au système des personnes cardinales sont des attractions morphologiques entre le délocuté simple et le délocuté démultiplié. Un premier type de ce transfert interne consiste en la mise en incidence externe de la morphologie du délocuté intra-verbal démultiplié avec un délocuté extra-verbal simple comme dans ces constructions qui attribuent la pluralité verbale à un délocuté sujet simple :

- On commencent à réviser un peut de leçon [...] (C1, E8)
- Je comprend bien tout ce qu'on nous donnent à l'école. (C2, E67)
- Je veus joué au football dans une grande équipe en Europe pour que tout le monde parlent de moi [...] (C2, E135)

L'hypothèse déjà évoquée de l'influence de la pluralité interne du représentant multiréférentiel *on* dans la désignation de la personne intra-verbale au pluriel vaut de même pour les occurrences (C1, E8) et (C2, E67) dans l'appréhension des pseudo-relations : « on commencent », « on nous donnent ».

Une influence analogue régit la désignation verbale dans l'occurrence (C2, E135) étant donné la pluralité interne du substantif *monde* dans le syntagme "tout le monde".

Cette pseudo-désignation peut être possible indépendamment de tout contexte de pluralisation interne comme dans l'énoncé : « Ma sœur tombent malade ». (C2, E123)

Le phénomène contraire met en relation morphosyntaxique la forme verbale simple du délocuté avec un délocuté extra-verbal démultiplié. Ce deuxième type de transfert qui neutralise la désignation grammaticale est attesté dans certaines constructions des verbes de la première catégorie flexionnelle :

- [...] j'entent les oiseaux qui chante [...] (C1, E50)
- [...] je veut que les gens m'encourage. (C2, 90)
- L'avantage d'être commerçant c'est parce que même si chez les fonctionnaires le salaire ne passe pas, le commerçant a son argent. Mais l'inconvénient c'est si les affaires tombe. (C2, E85)
- Ce métier me plaît beaucoup car tous les métiers dérive de l'enseignement. (C2, E81)
- Ceux qui exerce la maçonnerie ne chôme pas. (C2, E83)
- Ceux qui exerce ce métier ne traîne pas. (C2, E101)
- [...] être un expert dans ma vie au football tel que les joueurs qui joue les matchs [...] (C3, E134)
- J'aimerais faire partie de ces gens qui sauve des vies et qui possède des vies des gens à leur main [...] (C3, E150)

Des attestations du même type de neutralisation de la désignation grammaticale par la mise en relation du délocuté intra-verbal simple avec le délocuté externe démultiplié ont été relevées dans la distribution de quelques verbes de la troisième catégorie flexionnelle (*suivre, se produire, aller, être, convenir*) :

- Dans quelques lignes qui suit je vais vous raconter la scène. (C2, E104)
- Dans quelques lignes qui suit voici la scène de mon métier. (C2, E98)
- [...] les accidents se produit partout. (C3, E151)
- Les devoirs va bientôt chauffer. (C1, E48)
- Je voudrais être enseignante pour que mes parents soit fiers de moi [...] (C2, E65)
- Ça sera bien pour moi de faire les choses qui convient aux malades. (C3, E149)

Une velléité de pluralisation intra-verbale transparait sous les morphèmes "*veule*", "*prenne*" et "*suive*" associés à la désignation de la pluralité des personnes cardinales dans les occurrences qui suivent :

- Ça me fait pitié de voir nos frères qui ne veule plus fréquenté¹ [...] Je ne veut pas que nos futurs enfants prenne ces mêmes idées. (C3, E131)
- J'aime le football c'est cela que je vait écrire dans les lignes qui suivē. (C3, E141)

Le troisième type de transfert est une attraction chronothétique qui *interchange* au délocuté les personnes morphologiques de l'indicatif et du subjonctif.

Ce glissement chronothétique s'accompagne d'une altération sémantique du verbe statif en considérant le morphème *ait* distribué au présent de l'indicatif pour exprimer l'état du sujet :

[...] j'étais parti accompagner mon amie au CHU pour qu'elle aille rendre visite à son père qui ait radiologue. (C2, E86)

Tout en gardant leur valeur sémantique, les formes verbales *fait* et *dit* sont admises à l'état prévisionnel pour traduire accidentellement la virtualité et la tension psychologique du mode subjonctif :

- [...] il faut qu'on fait la révision pour la composition du premier trimestre. (C1, E49)
- J'aime pas que les élèves dit que la maîtresse est méchante. (C2, E7)

L'expression de la pseudo-virtualité est accompagnée d'une stabilisation morphologique de la forme verbale mise en rapport syntaxique d'incidence avec la personne cardinale de nombre pluriel, signifiée dans le syntagme nominal "les élèves".

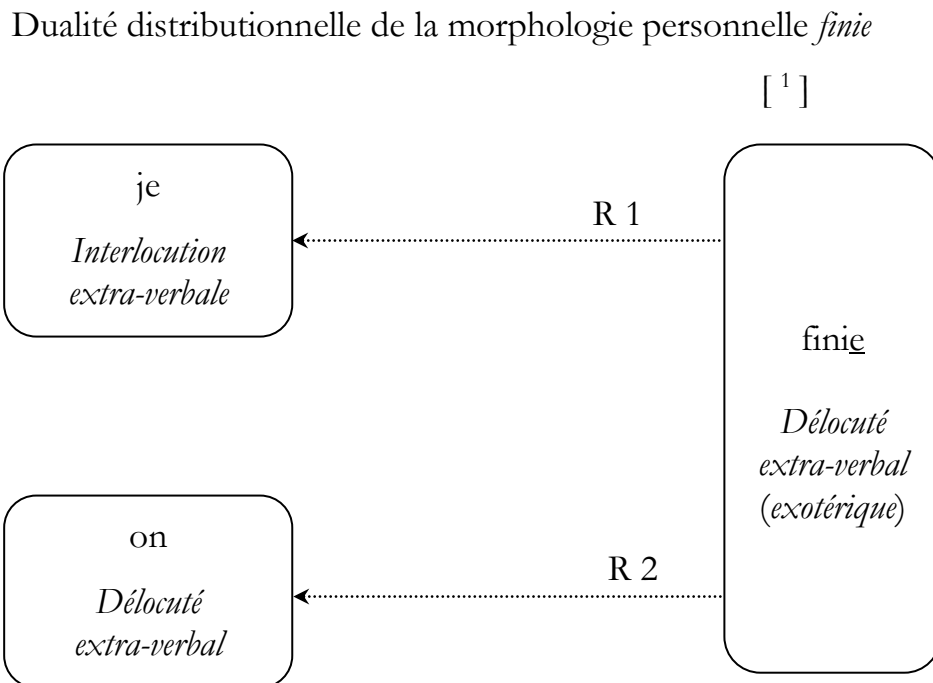
Sans forcément être *chronothétique*, ce transfert peut simplement être inter-catégoriel par attraction exotérique de la désinence d'un autre délocuté.

¹ Ce verbe est essentiellement employé à l'état absolu ou à l'état subjectif par les locuteurs congolais.

Le délocuté régulier *-e* de la première catégorie flexionnelle a été attesté dans la réalisation personnelle du verbe *finir* de la deuxième catégorie flexionnelle :

Quand on finie de prendre le petit déjeuner [...] (C1, E32)

Ce morphème personnel, déjà attesté dans le système de l'interlocution à la personne du locuteur (*je finie*) connaît donc une double distribution dans la chaîne ordinale. La dualité distributionnelle de cette morphologie personnelle peut se représenter de la manière suivante :



Le dernier type de transfert interne au délocuté consiste en l'éjection du statif *ont* dans la périphérie verbale. Les constructions des apprenants offrent la possibilité d'emploi du morphème *ont* avec une valeur décalée par rapport à sa valeur verbale usuelle. Ce morphème acquiert une valeur déictique qui lui permet de dérapier et d'effectuer son ancrage en position syntaxique préverbale comme actant notionnellement multiréférentiel de l'énoncé verbal :

¹ R1 : première pseudo-relation actancielle (*je finie*).

R2 : seconde pseudo-relation actancielle (*on finie*).

- Je veut être médecin pour traiter la maladie qu'ont trouve dans la zone tropicale qui est la maladie du sommeil. (C2, E70)
- J'aime le métier de la santé. Quand ont te paye, au fur et à mesure que tu garde ton argent tu ouvre ton cabinet médical [...] Surtout dans les pays étrangers ont paye bien. (C2, E71)
- [...] nous les femmes ont parlet trop [...] (C3, E136)
- Si ont partt à l'hôpital, nous allons dépensé beaucoup. (C2, E125)

La pluralité externe de la personne verbale *ont* substituée à l'état préverbal la pluralité interne de la personne multiréférentielle *on*, par attraction homophonique.

1.2.3. Transferts extra-catégoriels du délocuté

Les transferts extra-catégoriels du délocuté sont des attractions exotériques d'éléments grammaticaux étrangers dans le système des personnes cardinales. Ces phénomènes font glisser dans la catégorie verbale des morphèmes relevant d'autres catégories grammaticales.

Les catégories prédicatives¹ *fond*, *plaie*, *réveil* sont admises telles quelles à l'état ordinal dans l'expression d'un pseudo-procès à la troisième personne. Elles sont *ipso facto* mises en "relation verbale" avec un sujet actant. Ce processus de grammaticalisation² informelle s'observe dans les occurrences suivantes :

- Je veut maquillé les dames qui fond par exemple le mariage. (C2, E75)
- J'ai aussi deux sœurs qui fond ce métier [...] (C2, E92)
- J'ais deux sœurs qui fond la santé. (C2, E107)
- J'ai choisie d'être commerçante grossiste parce que ça me plaie. (C2, E121)

¹ Gustave Guillaume appelle catégorie prédicative toute partie de langue qui, émise ou reçue fait naître dans la conscience du locuteur ou de l'interlocuteur une représentation plus ou moins sensible. La catégorie prédicative est chargée d'une matière notionnelle. Elle comprend les classes grammaticales du nom, du verbe, de l'adverbe, de l'adjectif et du pronom à l'état ontique (disjoint).

² Appellation empruntée à Christiane Machello-Nizia dans son étude, « les grammaticalisations ont-elles une cause ? Cas de *beaucoup*, *moult* et *très* en moyen français », *L'Information grammaticale*, 87, 2000, pp. 3-9.

- Quand maman se réveil, elle me donne quelque chose [...] (C1, E52)
- Chaque matin maman me réveil toujours : réveil-toi ma fille et brusquement je me réveil. (C1, E53)

Le morphème *réveil* de la catégorie nominale connaît trois distributions ordinales résumées dans l'énoncé (C1, E53). Les deux premières distributions dans le système de l'interlocution concernent les pseudo-combinatoires "*je me réveil*" et "*réveil-toi*" de l'interlocution non prédicative et prédicative.

La forme substantivale *plaie* dans l'occurrence (C2, E121) semble avoir subi l'influence de la marque grammaticale du genre féminin inhérente à l'actant d'énonciation.

L'élément adverbial de quantité insuffisante "*peu*", déjà admis dans la relation actancielle de l'interlocution existentielle¹ est redistribué dans le paradigme verbal à la personne cardinale. Cette pseudo-morphologie verbale, exempte de toute marque personnelle est attestée dans les occurrences ci-après :

- [...] j'ai vu que ce métier peu me rendre du service. (C2, E87)
- Un enseignant qui n'est pas en bonne santé² ne peu pas enseigner. (C2, E96)

La dissolution de la personne verbale dans le morphème "*peu*" contraste avec l'attribution impropre de la personne verbale à la morphologie du quantifiant substantivé, actualisé dans le mot de discours "*un peu*" :

- [...] avoir un peu d'argent pour les besoins. (C2, E70)
- [...] si j'ai un peu de médicaments [...] (C2, E71)
- [...] réviser un peu de leçon [...] (C1, E8)

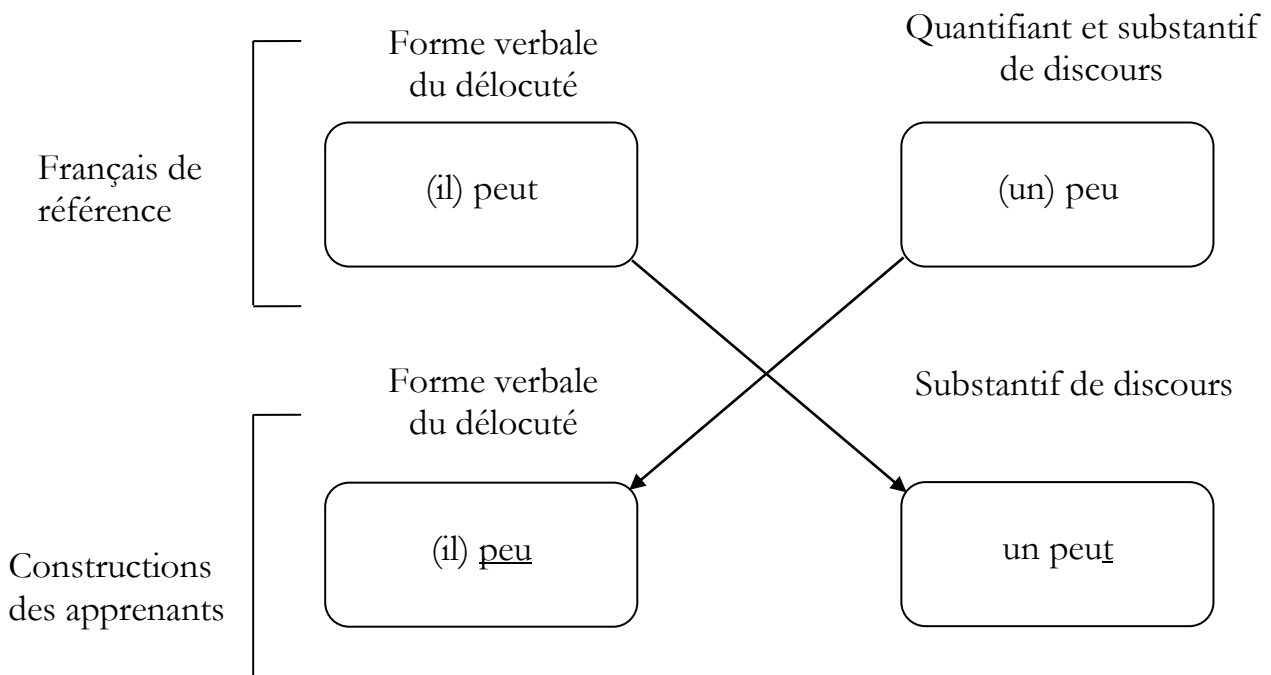
¹ « Pour moi je fini d'abord mes études et j'ai un niveau haut puis je peu exercé mon métier ». (C3, E137)

² Expansion à droite du substantif central "enseignant".

- [...] un peu distrait [...] (C1, E46)
- [...] je révise un peu. (C1, E42)
- [...] un peu de sucre et lait pour faire le thé. (C1, E42)
- [...] pour réviser un peu. (C1, E 43)
- [...] je relit un peu [...] (C1, E44)

Le croisement morphosyntaxique des morphèmes *peu* et *peut* obéit à la modélisation ci-après :

Modélisation du croisement morphosyntaxique des morphèmes *peu* et *peut*



Quelques constructions pseudo-verbales distribuent l'élément conjonctif non prédicatif¹ "e'" en position syntaxique verbale en le chargeant d'un sémantisme statif. Les attestations de ce type de transfert extra-catégoriel à valeur *étantive* (l'appellation est de Gérard Moignet) transparaissent dans ces occurrences-ci :

¹ L'appellation de catégorie non prédicative instituée par Gustave Guillaume désigne toute partie de langue qui, émise ou reçue à l'état isolé, est nulle de toute représentation sensible. Intègrent cette catégorie tous les outils grammaticaux ou parties de langue non notionnelles : le déterminant, la préposition, la conjonction, le pronom à l'état existentiel (conjoint).

- [...] mon but et d'être une productrice de stars [...] (C2, E113)
- Mon souhait et que un jour je devient docteur chirurgical [...] (C2, E127)

Le même sémantisme statif de présentatif est accidentellement attribué au prédéterminant démonstratif "*ce*" dans la combinatoire suivante qui stabilise à l'état d'ordination nulle le verbe *permettre* à la troisième personne du singulier :

J'aime le football parce que ce un métier qui permettre à toute personne de voyagé [...] (C3, E141)

Le prédéterminant démonstratif est ainsi tourné en morphème agglutiné qui joint l'intention verbale à l'expression du sujet grammatical.

Une charge grammaticale de présentatif est aussi attribuée au pronom clitique *se*. Ce statut grammatical accidentel le distribue à la personne du délocuté en position liminaire de proposition :

Je trouve que l'électricité est un bon métier pour moi et se très important aussi parce que je peut travaillé dans plusieurs sociétés. (C2, E110)

Un autre transfert extra-catégoriel admet la morphologie du pronom onctique *soi* à l'état verbal plénier du mode subjonctif dans l'expression de la virtualité. Cette distribution syntaxique fait de ce lexème un pseudo-morphème verbal dépourvu de toute marque personnelle en situation de discours. En voici une attestation dans l'occurrence ci-après :

Je veut que un jour à l'autre mes parents soi heureux. (C2, E68)

Les tableaux ci-après récapitulent les pseudo-relations actanciennes du délocuté au présent de l'indicatif (et du subjonctif).

Tableau récapitulatif des transferts ésotériques de l'interlocution au délocuté

1	2	3
<ul style="list-style-type: none"> - <u>les parents</u> me <u>donnes</u> - <u>les parents</u> nous <u>donnes</u> - <u>il</u> nous <u>donnes</u> - <u>les clients</u> achè<u>tes</u> - <u>on</u> nous <u>aides</u> - <u>on</u> <u>arranges</u> - <u>les petites choses</u> qui ne manques<u> pas</u> - <u>les maladies</u> qui nous embê<u>tes</u> 	∅	<ul style="list-style-type: none"> - <u>l'école</u> nous appren<u>ds</u> des connaissances - <u>les maladies</u> se rép<u>nds</u> dans la ville - <u>maman</u> nous fait<u>s</u>¹ le petit déjeuner - <u>maman</u> nous fait<u>s</u> le thé - <u>ce métier</u> ne fait<u>s</u> pas beaucoup gagné - <u>ça</u> me fait<u>s</u> très plaisir - <u>maman</u> vien<u>s</u> me réveiller - <u>maman</u> me <u>dis</u> - <u>papa</u> <u>vas</u> nous laissez

Tableaux récapitulatifs des transferts internes au système des personnes cardinales

- Pluralisation de la forme verbale à sujet simple

1	2	3
<ul style="list-style-type: none"> - <u>on</u> <u>commencent</u> - tout ce qu'<u>on</u> nous <u>donnent</u> - pour que <u>tout le monde</u> <u>parlent</u> de moi - <u>ma sœur</u> <u>tombent</u> malade 	∅	∅

¹ Pseudo-pluralisation externe de la forme verbale.

- Singularisation de la forme de la forme verbale à sujet démultiplié

1	2	3
<ul style="list-style-type: none"> - <u>les oiseaux</u> qui chante - que <u>les gens</u> m'encourage - si <u>les affaires</u> tombe - <u>tous les métiers</u> dérive de l'enseignement 	<p style="text-align: center;">∅</p>	<ul style="list-style-type: none"> - <u>les devoirs</u> va bientôt chauffer - pour que <u>les parents</u> soit fiers de moi - dans <u>quelques lignes</u> qui suit - <u>les accidents</u> se produit - <u>nos frères</u> qui ne veule¹ plus fréquenté - que <u>nos futurs enfants</u> ne prenne pas ces idées - <u>ceux</u> qui exerce la maçonnerie ne chôme pas - <u>ceux</u> qui exerce ce métier ne traîne pas - <u>les joueurs</u> qui joue les matchs

Glissement chronothétique et altération sémantique

1	2	3
<p style="text-align: center;">∅</p>	<p style="text-align: center;">quand <u>on</u> finie</p>	<ul style="list-style-type: none"> - <u>son père</u> qui ait radiologue - il faut qu'<u>on</u> fait la révision - j'aime pas <u>les élèves</u> dit que la maîtresse est méchante

¹ pseudo-pluralisation interne de la forme verbale.

Admission de la forme verbale à l'état préverbal multiréférentiel

1	2	3
<ul style="list-style-type: none"> - les maladies qu'<u>ont</u> trouve dans la zone tropicale - quand <u>ont</u> te paye - <u>ont</u> te paye bien - nous les femmes <u>ont</u> parle trop 	∅	si <u>ont</u> part à l'hôpital

Tableau récapitulatif des transferts extra-catégoriels du délocuté

- Transferts des catégories prédicatives

Catégorie nominale	Pronom ontique	Catégorie adverbiale
<ul style="list-style-type: none"> - <u>les dames</u> qui <u>fond</u> par exemple le mariage - <u>deux sœurs</u> qui <u>fond</u> la santé - <u>ça</u> me <u>plaie</u> - <u>maman</u> me <u>réveil</u> 	que <u>mes parents</u> <u>soi</u> heureux	<ul style="list-style-type: none"> - <u>ce métier</u> <u>peu</u> me rendre du service - <u>un enseignant</u> qui <u>n'est pas</u> en <u>bonne santé</u> ne <u>peu</u> pas enseigner

- Transferts des catégories non prédicatives

Élément conjonctif	Pronom existentiel
<ul style="list-style-type: none"> - <u>mon but</u> <u>et</u> d'être producteur des stars - <u>mon souhait</u> <u>et</u> que un jour je devient docteur chirurgical 	<u>se</u> très important aussi

1.3. Distribution des personnes doubles au présent de l'indicatif¹

Le système des personnes doubles comprend la première et la deuxième personne du pluriel dans les deux états verbal et préverbal. Ce système tire son nom du redoublement morphologique de la personne extra-verbale à la voix moyenne.²

Les défauts de désignation des personnes doubles attestées dans le corpus concernent essentiellement les distributions de la morphologie verbale de deuxième rang pluriel dans diverses positions syntaxiques envisagées et quelques glissements catégoriels dans le paradigme verbal.

1.3.1. Pivot sur le sujet du verbe modal ou recteur

Dans ce que Claire Blanche-Benveniste appelle *pivot*, l'élément en position infinitive a pour agent un des éléments de la combinatoire verbale, sujet ou complément du verbe. Cette position syntaxique infinitive est occupée par la forme verbale de deuxième rang pluriel, admise en relation syntaxique non pas avec une personne extra-verbale correspondante mais avec un autre élément qui accidentellement assume l'action du procès comme dans cette attestation qui distribue la forme verbale "montrez" après le verbe de modalité *aller* fléchi à la première personne double :

¹ Le corpus ne présente aucune attestation d'écart dans la distribution morphologique des personnes doubles au présent du mode subjonctif. L'usage de ce mode dans la désignation des personnes de premier et deuxième rang pluriel n'a été attesté aucunement dans le corpus. Aucune attestation non plus de défaut de désignation des personnes doubles de premier rang pluriel au présent de l'indicatif n'a été relevée dans le corpus si ce n'est ce glissement catégoriel par attraction de la forme du substantif *somme*, admise au rang verbal pour traduire l'état ou la situation du sujet :

Avec la médecine, tu peut te soigné toi-même. Je peut aussi traité mes enfant, surtout que nous ne somme pas beaucoup dans la famille. (C2, E116)

Les combinatoires « *ils nous demandons* » et « *ils nous parlons* » de l'occurrence (C4, E163) (« Ils nous demandons ce que nous faisaient dans la forêt. Ils nous parlons pendant longtemps. ») distribuent plutôt la forme de premier rang double à la troisième personne du pluriel à cause de la médiation du pronom personnel objet *nous* faisant naître dans la conscience de l'apprenant une pseudo-flexion à la première personne du pluriel : "nous demandons", "nous parlons".

² La langue à ce niveau n'a pas su discriminer la morphologie sujet de la morphologie régime correspondante, comme aux autres rangs paradigmatiques : *je me lave, tu te laves, il se lave, elle se lave, on se lave ils se lavent, elles se lavent.*

Nous allons montrez comment ce métier est-il important dans ma vie. (C2, E86)

La forme verbale *allons* dans cet énoncé n'a pas le sens d'un verbe de mouvement, mais celui d'un "futur proche". Ce morphème verbal n'a aucun pouvoir constructeur autonome. Le sens n'est pas que "Nous allons quelque part", mais l'imminence du fait de "montrer". C'est l'emploi modal du verbe *aller* (dans la mesure où ce verbe apporte une modalité à la construction). Sans entrer dans la valence du verbe *aller*, la forme verbale *montrez* chargée d'une *chronothèse* infinitive est en pivot sur le sujet *nous* : c'est le référent du pronom personnel *nous* qui est l'agent de "montrez" ; en d'autres termes, le sujet *nous* est supposé accomplir l'action traduite par la forme verbale "montrez".

La modalisation verbale dans la combinatoire « *je vais essayez* » de l'occurrence ci-après met en rapport syntaxique d'incidence la morphologie pseudo-ordinale de deuxième rang pluriel "essayez" avec le sujet actant *je*, agent potentiel de l'acte d'essai inféré dans un avenir immédiat :

Je vais essayez de raconter en quelques lignes. (C2, E69)

D'autres formes verbales de deuxième rang pluriel, régies par le verbe recteur, entrent dans la valence du verbe constructeur et peuvent donc se résumer par une proforme.

Les formes verbales "donnez" et "recherchez", distribuées à la même position syntaxique infinitive entrent dans une combinatoire rectrice à base du verbe constructeur "vouloir" :

Je veut aussi donnez des traitements efficaces contre la fièvre jaune, recherchez les maladies [...] (C2, E70)

Dans cette double pseudo-combinatoire, les formes verbales dérangées¹ "donnez" et "recherchez" sont en rapport syntaxique d'incidence avec la personne externe sujet *je*, responsable des actions verbales.

Ces morphèmes, mieux encore les syntagmes qui comprennent ces morphèmes, peuvent se résumer par les proformes *le* ou *cela* de genre grammatical neutre : *Je le veux ; Je veux cela.*

Le même verbe *vouloir* régit la forme verbale "enseignez" dans la pseudo-combinatoire « *je veut enseignez* » de l'occurrence suivante :

Je veut enseignez un jour parce que je doit rendre un service à tout le monde [...] (C2, E118)

Le morphème *enseigne*z a pour agent en discours le référent du locuteur *je*, auteur supposé de l'acte pédagogique projeté en intention.

Certes la rection du verbe *vouloir* dans la combinatoire « *je veus vous racontez* » attribue sémantiquement l'action de la forme verbale "racontez" à un agent référé par le sujet *je*, auteur présumé de cette action. Mais la médiation du clitique objet indirect *vous* semble régir dans la conscience de l'apprenant la pseudo-ordination verbale de deuxième rang pluriel (*vous racontez*) admise à l'état virtuel :

Dans mes jours avenir je souhaiterait² être docteur pour les raisons que je veus vous racontez. (C3, E133)

Une pseudo-modalisation autour du verbe "devoir" a été relevée dans les constructions verbales ci-après, qui affectent en position post-verbale les

¹ Ce terme est utilisé dans son sens étymologique de « déplacer de son emplacement assigné ce qui était rangé (dé-, rang) ».

² La personne au futur hypothétique fait l'objet d'une étude à part intégrée à l'inférence du présent dans l'avenir.

morphèmes "trouvez" et "lavez" vidés de leur substance ordinale de deuxième rang de pluralité interne :

- [...] si tu a tes médicaments tu doit trouvez beaucoup d'argent [...] (C2, E124)
- Avant de partir à l'école, je devrai¹ me lavez. (C1, E4)

Sans nécessairement être concerné par la valence du verbe "devoir", le morphème « *trouvez* » dans l'occurrence (C2, E124) n'a pas autre statut que d'être représenté par le sujet de l'allocutaire mérotropique *tu*, grâce auquel la désignation secondaire est rendue possible.

Le référent du sujet *je* dans l'occurrence (C1, E4) est l'agent de l'action exprimée par la forme pseudo-pronominale "me lavez" mise en rapport pseudo-modal avec le morphème "devrai", qui dans ce contexte est l'expression d'un futur hypothétique ou conditionnel.

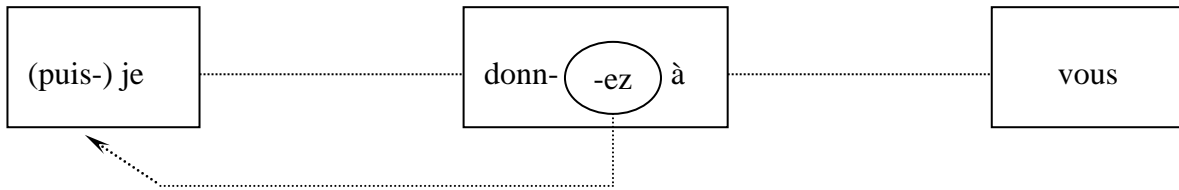
La distribution syntaxique du clitique existentiel "vous" (de fonction grammaticale objet indirect) dans l'expression rogatoire à base du verbe vouloir, "Puis-je vous donnez", fait naître dans la conscience de l'apprenant la possibilité analogique d'une construction personnelle de deuxième rang pluriel (*vous donnez*) indépendamment de toute contrainte morphosyntaxique de rection :

Puis-je vous donnez mes raisons ? (C2, E129)

La désinence flexionnelle *-ez* ne saurait être en rapport d'incidence externe avec le pronom "vous" puisque l'action traduite par la forme verbale "donnez" n'est pas accomplie par le pronom "vous". Ce pronom est le réceptacle d'une action verbale accomplie par le sujet d'énonciation "je"

¹ La même étude aborde le phénomène de transfert exotérique de la morphologie du futur catégorique dans l'ordination verbale au futur hypothétique.

Pivot du morphème "donnez" sur le sujet d'énonciation "je"



1.3.2. Désignation d'une forme verbale régie au moyen d'une particule de complémentation

La préposition, outil grammatical de médiatisation du procès, peut servir de *médium* entre le verbe constructeur et l'élément de valence construit.

Le statut de la préposition dans les constructions rectrices des apprenants est d'être une particule de complémentation figurative n'ayant aucune valeur médiate de transitivité indirecte :

- Le matin quand je finie de me lavez, je porte la tenue [...] Je finie de priez et je vient à l'école. (C1, E23)
- Quand je fini de me lavez, je porte la tenue, je fait lavé et je vient à l'école. (C1, E38)

Ces morphèmes post-ordinaux peuvent se résumer par la proforme objet direct de genre neutre¹, "cela" qui dissout la préposition figurative "de" :

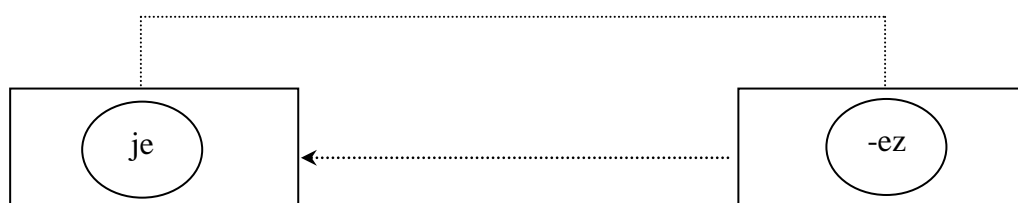
- je finie *de me lavez* / je finie *cela*
- je finie *de priez* / je finie *cela*
- je fini *de me lavez* / je fini *cela*

¹ Ce genre hérité du latin et d'un usage régulier en ancien français n'a survécu en français moderne que dans la catégorie du pronom.

Le système de valence dans ces occurrences implique un pivot de la pseudo-morphologie de deuxième rang pluriel sur le sujet du verbe constructeur, supposé être l'agent des actions décrites par ces pseudo-morphologies : "je" est supposé "se lavez" ; "je" est supposé "priez".

La désinence personnelle *-ez* des morphèmes pseudo-infinitives "lavez" et "priez" est en pseudo-rapport d'incidence externe à l'*initus* de premier rang singulier :

Pseudo-incidence de la morphologie de deuxième rang pluriel
à l'*initus* de premier rang simple



La préposition *de* peut avoir un statut plénier dans d'autres constructions. Elle fait alors partie de la sémantèse verbale en tant que particule de construction du verbe prépositionnel qui appelle un objet invoqué (complément d'objet indirect) comme dans cette occurrence-ci :

J'ai toujours l'honneur de souhaitez un métier que j'aime souvent beaucoup
[...] (C2, E82)

Dans cette circonstance, la cliticisation du syntagme post-ordinal est rendue possible au moyen de la proforme objet indirect *en* d'origine adverbiale : "J'*en* ai toujours l'honneur".

La forme verbale *souhaitez* qui entre dans la valence de la locution verbale "avoir l'honneur de" est en pivot sur le sujet actant *je*, seul responsable de la volition du souhait rendue sous la pseudo-morphologie de deuxième rang pluriel.

Un pivot à réalisation "zéro" et sans verbe constructeur transparait dans l'occurrence ci-après qui attribue l'action de la morphologie "soignez" à un sujet indéterminé :

Avant de vous soignez, il faut l'argent. (C2, E125)

Le morphème "soignez" qui n'entre dans aucune valence (étant donné l'absence du verbe constructeur principal) n'a aucune incidence morpho-ordinaire sur le pronom *vous* qui ne saurait être identifié comme sujet dispensateur des soins médicaux. Ce "vous" est de fonction objet évoqué (direct) et attend lui-même d'être soigné. Nul doute que sa position syntaxique a dû influencer le morphème "soignez" par analogie à la combinatoire ordinaire de deuxième rang pluriel, "vous soignez".

Le sujet non exprimé, auteur de l'acte de soin, est le multiréférentiel "on" qui par *énallage* de personne évoque le corps médical.

Les déictiques peuvent donc être employés avec une valeur décalée par rapport à leur valeur usuelle. Ce phénomène d'"énallage de la personne" permet, d'après Catherine Kerbrat-Orecchioni, « aux shifters de déraper et d'effectuer leur ancrage sur des « points de référence » décalés par rapport aux coordonnées énonciatives effectives. Toutes les unités déictiques qui s'organisent en fonction du locuteur et de son inscription spatio-temporelle sont dans certaines conditions susceptibles de venir graviter autour de l'allocutaire ou d'une tierce personne actant de l'énoncé »¹

Le phénomène d'énallage de la personne repose dans ce contexte sur l'évocation, par le déictique sous-entendu "on" de la personne cardinale notionnellement substantivale.

¹ Catherine Kerbrat-Orecchioni, *L'énonciation - De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin, 1981, p. 64.

1.3.3. Distributions syntaxiques connexes et neutralisation de la personne verbale double

Les distributions syntaxiques connexes de la morphologie personnelle de deuxième rang pluriel concernent les emplois où la personne est larguée en position adjectivale. La morphologie personnelle admise à ce statut syntaxique est prise pour qualifiant de discours.

La qualité grammaticale contenue dans le morphème "levez" est attribuée en épithète au substantif "doigt" dans l'occurrence suivante :

En classe j'ai toujours le doigt levez ; (C1, E5)

La seule incidence possible de ce pseudo-morphème participial implique son rapport syntaxique au complément d'objet direct "doigt" du verbe constructeur "avoir" dans sa sémantèse stative de possession. Cette forme n'est donc pas régie par le verbe constructeur, et la possibilité d'une mise en relation avec un sujet actant paraît tout à fait aléatoire.

Un phénomène presque identique s'observe dans le syntagme "mon métier préférez" où le morphème "préférez", vidé de sa substance ordinale de deuxième rang pluriel, accède au statut syntaxique de qualifiant de discours de fonction grammaticale sujet dans l'occurrence :

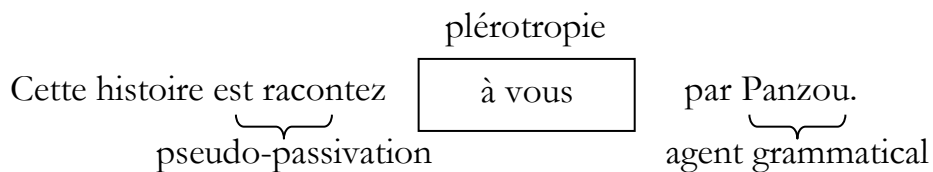
Mon métier préférez c'est faire la santé. (C2, E92)

Par contre la qualité grammaticale du morphème "racontez" dans cet énoncé à la voix résultative (passive) est attribuée au groupe sujet "cette histoire" dans l'occurrence qui suit :

Cette histoire vous est racontez par Panzou. (C1, E12)

Mais la matière notionnelle de ce verbe (le fait même de raconter) est attribuée à Panzou qui est l'agent de l'action de la pseudo-tournure verbale diathétique "*est racontez*", même si l'apprenant essaie d'instituer un rapport d'incidence avec le pronom personnel "vous". Ce pronom est de fonction objet indirect puisqu'il peut être rendu à l'état plérotropique sous la forme "à vous" :

Formalisation à l'état plérotropique



D'un autre ordre est le phénomène de neutralisation de la personne interne qui consiste à distribuer au deuxième rang verbal du pluriel une morphologie extra-catégorielle. Les attestations de cette neutralisation affectent la morphologie des verbes *dire* et *être* dans la pseudo-combinatoire ontique "*dite-vous*" et dans la pseudo-combinatoire existentielle "*vous êtes*" du fragment suivant :

Si vous avez un infirmier dans la famille, dite-vous que vous êtes sauvé contre la maladie. (C2, E122)

Il apparaît de ces pseudo-combinatoires une conscience on ne peut plus mitigée de la pluralité verbale. Si cette pluralité semble interne dans le morphème "dite" de la combinatoire ontique, elle est externe et mêlée à l'image de la virtualité de l'infinitif dans le morphème "êtes" de la pseudo-combinatoire existentielle "vous êtes".

Les distributions des personnes doubles au présent de l'indicatif peuvent se synthétiser ainsi qu'il suit :

- Pivot de la morphologie de deuxième rang pluriel sur le sujet du verbe

Pivot sur le sujet du verbe modal	Pivot sur le sujet du verbe recteur
<ul style="list-style-type: none"> - nous allons <u>montez</u> - je vais <u>essayez</u> 	<ul style="list-style-type: none"> - je veux <u>donnez</u> des traitements - je veux <u>recherchez</u> les maladies - je veux <u>enseignez</u> - tu doit <u>trouvez</u> - je devrai me <u>lavez</u> - puis-je vous <u>donnez</u>

- Désignation de la forme verbale régie au moyen d'une préposition

Pivot sur le sujet du verbe recteur à préposition figurative (verbe non prépositionnel)	Pivot sur le sujet du verbe recteur à préposition de sémantèse (verbe prépositionnel)	Forme verbale à référent indéterminé, régie au moyen d'une locution prépositive
<ul style="list-style-type: none"> - je finie <i>de</i> me <u>lavez</u> - je finie <i>de</i> <u>priez</u> - je fini <i>de</i> me <u>lavez</u> 	J'ai l'honneur <i>de</i> <u>souhaitez</u> un métier que j'aime beaucoup	<i>Avant de</i> vous <u>soignez</u> , il faut l'argent.

- Distribution en position syntaxique adjectivale

Position épithète	Position attribut
En classe j'ai toujours le doigt <u>levez</u> .	Cette histoire vous est <u>racontez</u> par Panzou.

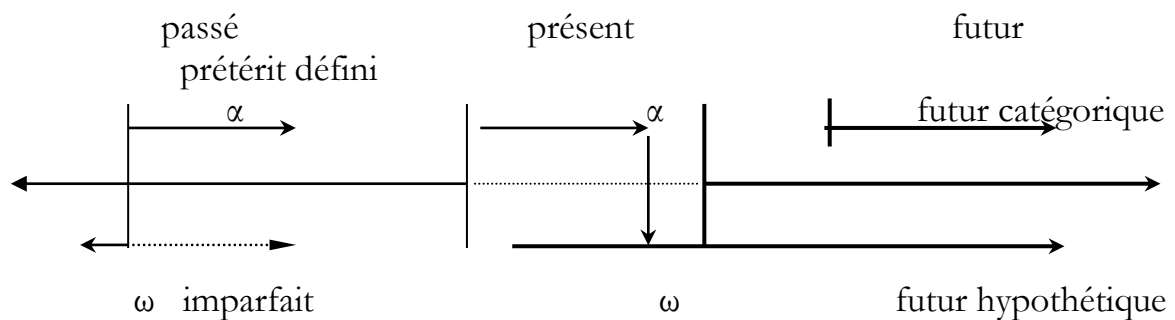
- Neutralisation de la personne morphologique

Pluralisation interne de la personne double de deuxième rang pluriel	Pluralisation externe de la forme virtuelle de l'infinitif
<u>dite-vous</u>	<u>vous êtres</u> sauvé de la maladie

2. Défauts de désignation personnelle en projection : personnes au futur catégorique et au futur hypothétique

L'expression de la personne recouvre la spatialisation du temps et intègre les trois moments de l'axe temporel (le passé, le présent et le futur)¹ que Gérard Moignet représente ainsi² :

Les trois époque de la spatialisation du temps



Le présent, axe de la symétrie du système s'oppose ainsi au passé qui est "le temps de mémoire", du vécu qui s'éloigne du présent, et au futur qui est le temps de la projection, non vécu.

¹ Cf. Les trois époques de la structuration temporelle par Martin Riegel et al. en fonction des repères énonciatifs T_0 et T' .

² Gérard Moignet, *op. cit.*, p. 74. Schéma complété par Jean Cervoni, Kerstin Schlyter et Annette d'après le polycopié annoté par l'auteur, p. 71. Ce schéma est reprécisé dans l'étude des personnes transcendantales pour inclure la dimension temporelle composée dans le passé.

L'étude a d'abord considéré le centre du système temporel (le présent) avant d'envisager les deux distanciations mentalement construites à partir du présent comme des époques "épuisées du temps effectivement vécu" : la distanciation en amont (le futur) et la distanciation en aval (le passé).

Dans la dénomination de la projection, Gustave Guillaume distingue deux futurs, le futur catégorique et le futur hypothétique qui correspondent respectivement au futur simple et au conditionnel présent. L'auteur de *Temps et verbe - Théorie des aspects, des modes et des temps* et de *L'Architectonique du temps dans les langues classiques* fonde la bipartition des deux temps à indice personnel *-r-* sur les niveaux des chronotypes α et ω ¹. Et clarifiant cette bipartition prospective sur la base des chronotypes α et ω Gérard Moignet écrit :

Le futur de niveau A est le futur catégorique. Il consiste en une image du temps survenant inversé en direction de l'avenir de façon précoce, au niveau du chronotype α du présent, de sorte que l'accès à l'accompli est formellement refusé. On obtient ainsi du temps imaginaire prospectif, non vécu, par refus de l'époque présente, mais probable, par adossement à la partie future du présent [...] Cette image du temps est favorable à ce qui est prévisible dans l'avenir, dans un avenir déterminé ou non [...] Le futur de niveau Ω de la structuration du mode indicatif est le futur hypothétique dont, à tort, la grammaire traditionnelle fait un mode, le mode conditionnel. Le futur hypothétique est le temps obtenu quand l'image du temps imaginaire est située au niveau de décadence. « Hypothétique » ne doit pas s'entendre au sens de « signifiant de la modalité de pensée appelée hypothèse », mais au sens de « situé en système à un niveau inférieur à celui, théorique, où est posée l'époque future ». Il s'agit, non d'un mode, mais d'un temps, qui peut, comme chacun des temps de l'indicatif, assumer l'expression de certaines modalités. C'est comme d'une certaine

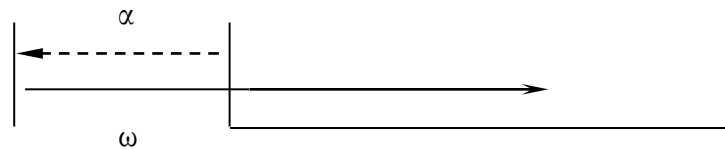
¹ Gustave Guillaume distribue les formes verbales par rapport à la ligne, conventionnellement horizontale, qui symbolise le temps et le distribue selon deux niveaux, suivant que la notion du verbe est portée "en approche de l'image du temps" (niveau α dit niveau d'incidence au temps), ou qu'elle postule "l'atteinte et le dépassement de l'image du temps" (niveau ω dit niveau de décadence).

représentation mentale du temps qu'il faut parler de lui. Le futur hypothétique ne déclare pas l'époque future en tant que telle, c'est-à-dire en tant que distincte de l'époque présente dans le sens prospectif, ce que fait le futur catégorique. Etant obtenu par décadence par rapport à ce dernier, le futur hypothétique est, au point de vue de l'époque, un futur intérieur au présent et non limité du côté de l'avenir.¹

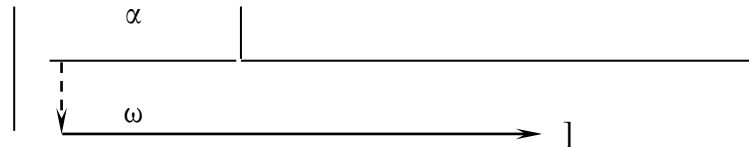
Les notes retrouvées par les disciples dans les papiers de l'auteur relatives à la *prospection* décrivent exhaustivement les valeurs temporelles du futur² :

- Décadence dans le futur : recul d'époque, soit :

- un futur du passé (futur de concordance)

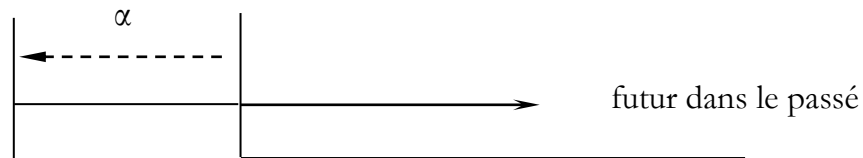


- un passé dans le futur



- Futur hypothétique

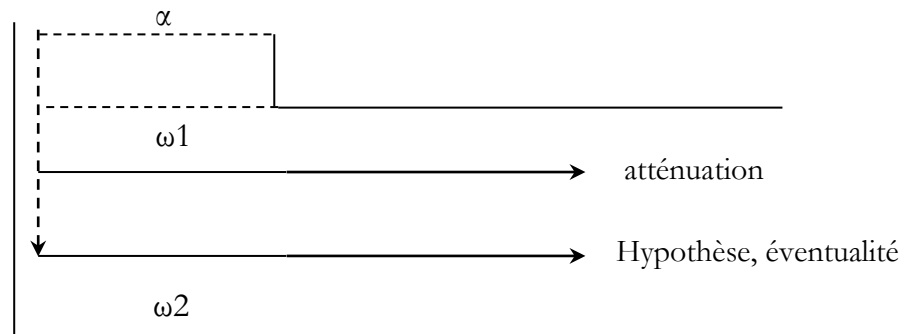
- Temporel



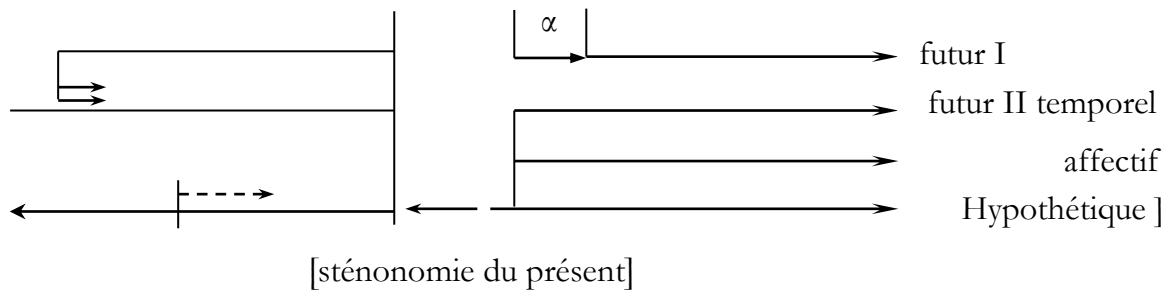
¹ Gérard Moignet, *op. cit.*, p.p. 77 et 81.

² Notes de Gérard Moignet sur les valeurs temporelles du futur, insérées par les disciples dans son ouvrage posthume, p. 84.

- Modal



- Intégration du futur hypothétique à la "sténonomie" du présent comme un présent futur adossé au passé en niveau ω :



Toutes ces différentes valeurs ne pouvant être répertoriées dans le corpus, les pseudo-relations actanciennes prospectives envisagées concernent les personnes verbales de niveau α du futur (futur catégorique) et de premier niveau ω du futur (futur hypothétique).

Ferdinand Brunot et Charles Bruneau présentent la forme verbale prospective comme une composition de l'infinitif suivi du présent ou de l'imparfait de l'indicatif du verbe *avoir* :

Issue de l'infinitif latin (d'où l'r) suivi du présent de *habeo* (j'ai) : *paraulare habeo* : je parler - ai (j'ai à parler). Les syllabes *-ront, -rez* sont le résultat d'une sorte d'écrasement [...] [*-rais, -rais, -rait, -rions, -riez, -raient*], finales issues de

l'infinitif latin suivi de l'imparfait de *habeo* (j'avais à parler). Ainsi étymologiquement le conditionnel est un futur du passé.¹

2.1. Défauts de désignation personnelle dans le système de l'interlocution prospective

Par défauts de désignation personnelle dans le système de l'interlocution prospective, il faut entendre les pseudo-constructions verbales de premier et de deuxième rang simple au futur catégorique et au futur hypothétique.

La désignation personnelle à ces temps verbaux présente une variété d'écarts qui morphologiquement brouillent la relation d'incidence à l'initus entre la désinence flexionnelle et l'élément périphérique liminaire affecté grammaticalement de la fonction syntaxique sujet.

2.1.1. Pseudo-relations actanciennes prospectives du locuteur

Le locuteur extra-verbal, sujet d'énonciation dans l'acte de langage, se voit attribuer au futur catégorique et au futur hypothétique des correspondances verbales à *morphologies déconnectées*. Ces ruptures morphosyntaxiques dans la relation actancielle primaire sont récurrentes dans les constructions verbales prospectives des apprenants.

2.1.1.0. Transfert interne du délocuté prospectif à la morphologie verbale futurelle du locuteur

Ce transfert consiste à distribuer le délocuté prospectif du futur catégorique *-ra-* à la première personne du singulier dans l'expression de la relation actancielle futurelle

¹ Ferdinand Brunot et Charles Bruneau cités par Gaston Mauger, *Grammaire pratique du français d'aujourd'hui : langue parlée - langue écrite*, Paris, Librairie hachette, Edition n°20, 1989, p. 232.

du locuteur. Les attestations de ce transfert touchent l'ordination des verbes *demander*, *inviter* et *poser* de la première catégorie flexionnelle :

- Je demandera maman l'argent. (C1, E5)
- [...] j'invitera les gens. Je leurs¹ posera des questions au sujet concernant. (C2, E73)

L'ordination futurielle des verbes *apprendre* et *venir* de la conjugaison morte² affiche à la personne du locuteur ce même phénomène d'attraction ésotérique du délocuté intra-verbal à la morphologie du locuteur interne :

- J'apprendra la médecine pour devenir un grand docteur. (C2, E128)
- Je leurs apprendra beaucoup de choses. (C2, E128)
- [...] un documentaire que je viendra montré dans mon pays. (C2, E73)

Deux bases entrent dans la double morphologie du délocuté du verbe *faire* au futur catégorique. La première base est calquée sur le radical de l'infinitif, "fai-", qui soutient la sémantèse du verbe *faire*. La seconde base qui entre dans la composition du morphème *fera*, "fe-", est la base consacrée, issue d'une inflexion vocalique dans l'évolution historique du verbe *faire* au futur catégorique³.

Les deux morphologies en concurrence du délocuté (*faira* et *fera*) sont distribuées indifféremment à la personne du locuteur dans la construction des pseudo-combinatoires "je *faira*", "je *fera*" :

¹ Le défaut de pluralisation externe de la proforme objet invoqué "leurs" (qui revêt ainsi la forme du prédéterminant possessif) est abordé dans la relation actancielle secondaire consacrée au rapport sémantico-syntaxique entre la qualité lexicale du verbe et l'élément régi.

² La troisième catégorie flexionnelle, essentiellement constituée des verbes dits *irréguliers*, est taxée de conjugaison morte à cause de son inaptitude à recevoir en son sein les nouveaux verbes créés avec l'émergence des nouvelles technologies et l'évolution de la langue elle-même.

³ La déformation de l'étymon latin *facere* au contact du celtique a donné naissance à deux graphies concurrentes en ancien français : *faire* et *ferre*. La seconde forme qui est une variété dialectale du picard, du wallon et du lorrain fait apparaître un trait dialectal commun d'un "e" d'appui entre la consonne du radical et l'élément flexionnel virtuel. La concurrence graphique entre le digramme *ai* et la voyelle *e* en ancien français peut être attestée dans le *Tristan* de Béroul où on lira indifféremment ces morphèmes qui évoquent la même réalité linguistique : fait - *fet*.

- Je faira des journaux télévisés. (C2, E73)
- [...] je faira un documentaire [...] (C2, E73)
- Dans la médecine je fèra la découverte du corps humain. (C2, E84)
- Dans la santé je fèra la découverte du corps humain. (C2, 96)

Une attraction ésotérique au sein du chronotype ω est attestée dans le transfert de la morphologie du délocuté hypothétique au rang du locuteur. Le morphème *souhaiterait* dans les occurrences suivantes est admis au premier rang de l'interlocution de niveau ω :

- Le métier que je souhaiterait exercé plus tard dans la vie c'est la coiffure. (C2, E75)
- Je souhaiterait d'être infirmier. (C2, E122)
- Dans mes jours avenir je souhaiterait être docteur [...] (C3, E133)
- Le métier que je souhaiterait l'être un jour c'est d'être médecin. (C3, E151)

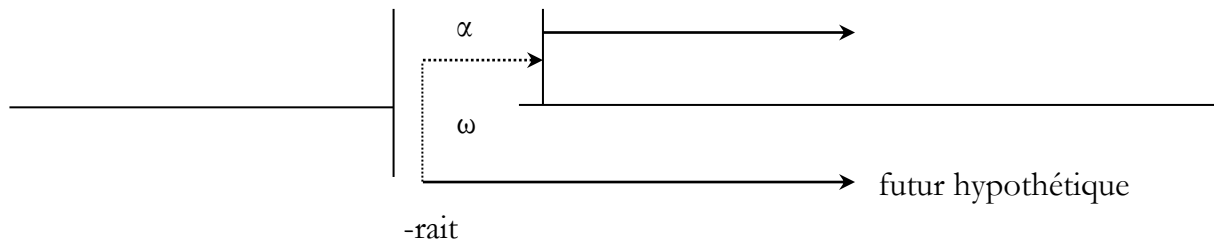
2.1.1.1. Transfert externe du délocuté prospectif à la morphologie verbale futurelle du locuteur

Le transfert externe du délocuté prospectif à la morphologie verbale futurelle du locuteur consiste en la distribution au premier rang ordinal futuriel du délocuté du futur hypothétique de niveau ω . Ce transfert exotérique distribue la désinence flexionnelle *-rait* du futur hypothétique à la première personne simple de niveau α du futur catégorique.

L'attraction de la morphologie du chronotype ω du futur hypothétique à la morphologie du chronotype α du futur catégorique correspond au tenseur suivant ¹ :

¹ Schéma de Gérard Moignet (*op. cit.*, p. 83) légèrement modifié dans l'orientation chronotypique pour traduire l'attraction morphologique du chronotype ω au chronotype α .

Tenseur de l'attraction de la morphologie du chronotype ω au chronotype α



Cette attraction est attestée dans la première catégorie flexionnelle par l'admission des morphèmes *exercerait* et *chômerait* au premier rang de niveau α du futur catégorique :

- Le métier que j'exercerait plutard est le football. (C2, E66)
- [...] je pense que je ne chômerait pas. (C2, E110)
- J'aime l'électricité parce que c'est un bon métier et je ne chômerait pas même si je ne travaille pas dans des sociétés [...] (C2, E114)

Les attestations du même type de transfert dans la deuxième catégorie flexionnelle touchent la distribution du morphème *réussirait* de niveau ω du futur hypothétique à la première personne de l'interlocution de niveau α du futur catégorique ainsi que cela transparait dans les occurrences ci-après :

- Je pense que je réussirait dans ma vie. (C2, E79)
- [...] je pense que je réussirait. (C2, E97)

Dans la troisième catégorie flexionnelle, ce transfert affecte exclusivement les verbes statifs *être* et *avoir*. Les formes verbales *serait* et *aurait* dans les occurrences suivantes ont simplement déserté le niveau ω du futur hypothétique pour postuler l'atteinte de l'image du futur catégorique de niveau α à la première personne du singulier :

- [...] quand je serait grande [...] j'aurait des enfants [...] (C2, E77)
- [...] quand je serait grande, j'aurait des enfants [...] (C2, E79)
- Un jour quand je veut grandir, je serait sage-femme. (C2, E115)

Tout en demeurant au niveau α de l'expression temporelle, le pseudo-morphème verbal *ferat* de la combinatoire aléatoire «*je ferat*» associée à la morphologie prospective du délocuté "-ra" la représentation d'un délocuté extra-catégoriel en "-t" :

[...] je ferat un foin [...] (C2, E77)

2.1.1.2. Attraction de l'interlocution prospective au locuteur futurien

Le phénomène d'attraction de l'interlocution prospective au locuteur futurien consiste en deux types de distribution morphologique à la personne du locuteur.

Le premier type est une attraction ésotérique de l'interlocution intra-verbale du futur hypothétique au premier rang du futur catégorique. Ce transfert morphologique de chronotypes distribue le statif de niveau ω à la première personne du paradigme de niveau α . La forme verbale *serais* est attestée au futur catégorique à la personne du locuteur dans les occurrences ci-après :

- Plus tard quand je serais grande, je serais coiffeuse. (C2, E104)
- [...] plus tard dans ma vie [...] je serais pilote. (C3, E145)
- Un jour quand je serais grand je serais sportif autant que footballeur. (C3, E153)
- Quand je serais médecin, ça sera bien pour moi de faire les choses qui convient aux malades. (C3, E149)
- Je serais médecin pour aider ma famille, mes amis. (C3, E149)

Ce transfert est aussi attesté dans la distribution de certaines formes des verbes de la première catégorie flexionnelle. La morphologie *aiderais* du verbe *aider* au futur catégorique (interlocution intra-verbale) est admise au niveau α du futur catégorique dans l'occurrence suivante :

Quand je serais homme d'affaires [...] j'aiderais toute ma famille [...] (C2, E64)

L'expression du futur catégorique dans la pseudo-combinatoire "*j'ai acheterais*" de l'occurrence ci-après mêle la morphologie du futur hypothétique à la forme pseudo-auxiliée du verbe *avoir* :

Avec ce métier, j'ai acheterais la parcelle. (C3, E144)

Cette forme complexe attribue au futur catégorique deux chronotypes de niveau ω appartenant à deux spatialisations temporelles différentes : l'une relevant de la transcendance (*ai*), l'autre relevant de la projection morphologiquement hypothétique (*acheterais*).

Un phénomène contraire affecte la morphologie du chronotype α à l'expression temporelle du futur hypothétique de niveau ω .

Les formes verbales *devrai*, *aimerai* et *arrangerai* chargées du chronotype α sont distribuées dans des combinatoires verbales à sémantèse hypothétique :

- Avant de partir à l'école, je devrai me lavez. (C1, E4)
- J'aimerai faire partie de ce gens qui sauve des vies [...] (C3, E150)

Le second type d'attraction de l'interlocution prospective au locuteur futuriel est un transfert ésotérique de l'allocutaire intra-verbal de niveau α au locuteur interne de même chronotype. Ce transfert à l'intérieur du chronotype α du futur catégorique admet à la personne du locuteur la forme verbale prospective de deuxième rang singulier.

Le morphème en cause dans ce type de transfert interne est la forme du verbe *faire* à la deuxième personne du singulier dans sa base concurrente tirée directement du radical de l'infinitif comme l'atteste la combinatoire "*je fairas*" de ces occurrences-ci :

- J'ai réfléchi non je fairas la médecine. (C2, E125)
- [...] je fairas la médecine. (C2, E129)

La même base de l'infinitif a servi à la construction du pseudo-morphème "*fairez*" de deuxième rang double, distribué à la personne du locuteur dans la pseudo-combinatoire prospective "*je fairez*" de l'occurrence suivante :

Je fairez toujours ce métier de juge car être un juge, c'est très bon [...] (C2, E69)

Une tendance similaire semble se développer au sein du chronotype ω dans l'ordination du verbe *aimer* au futur hypothétique. La forme verbale *aimeriez* de deuxième rang double est distribuée au rang du locuteur dans la combinatoire "*j'aimeriez*" des occurrences qui suivent :

- J'aimeriez bien être médecin parce que j'adore ce métier. (C2, E90)
- J'aimeriez bien faire la coiffure. (C2, E93)
- J'aimeriez bien être médecin parce que j'aime ce métier. (C2, E106)
- Plus tard quand je serais grand j'aimeriez faire la couture [...] (C3, E144)
- J'aimeriez ce métier [...] (C3, E146)

Ce même transfert de la personne double de deuxième rang au rang du locuteur à l'intérieur du chronotype ω est aussi attesté dans la distribution paradigmatique du morphème *souhaiteriez*, admis dans le système de l'interlocution au rang premier :

- Je souhaiteriez bien exercer le métier de pilote. (C2, E68)
- Le métier que je souhaiteriez faire est la cuisinière. (C2, E74)
- Le métier que je souhaiteriez exercer plus tard dans ma vie est que je serais pilote. (C3, E145)

2.1.1.3. Autres distributions au rang du locuteur prospectif

Il a été relevé dans le corpus de français écrit d'autres formes distribuées au rang du locuteur prospectif. Parmi elles, figure la morphologie pseudo-participale inédite, *souhaitéré*, admise à l'état personnel dans la pseudo-combinatoire verbale "*je souhaitéré*" de l'occurrence que voici :

Je souhaitéré devenir professeur de français parce que j'aime le français et j'aime parlé le français [...] (C2, E118)

Une autre forme pseudo-participale inédite joint la pseudo-transcendance harmonisée à la voyelle thématique du futur hypothétique. La forme verbale ainsi construite, *souhaitériés*, jouit d'une aptitude personnelle et peut alors entrer dans une tension verbale de niveau ω à la première personne du singulier :

Je souhaitériés d'être pilote. (C3, E146)

Un phénomène de saturation de la personne verbale prospective a été relevé au niveau α du futur catégorique dans le morphème *jouereraï* qui affiche une espèce de gémiation à cause de la répétition de l'indice *-r-* dans l'occurrence ci-après :

Je jouereraï les compétitions. (C3, E134)

Par contre un appauvrissement de la personne est attesté dans les morphèmes prospectifs *mourai* et *pourais* à cause de la réduction graphique de l'indice *-r-* du futur catégorique ou du futur hypothétique dans les deux occurrences qui suivent :

- Si je ne suis pas en bonne santé je mourai. (C3, E136)
- [...] je pourai bien les soignés. (C3, E133)

Les tableaux ci-après synthétisent les formes verbales prospectives distribuées à la première personne des niveaux α et ω du futur catégorique de courtoisie et du futur hypothétique.

- Transfert interne du délocuté prospectif à la morphologie du locuteur
 - Transfert au sein du chronotype α du futur catégorique

1	2	3
<ul style="list-style-type: none"> - <u>je</u> demand<u>era</u> maman - j'<u>invit</u>era les gens - <u>je</u> leurs pos<u>era</u> des questions 	\emptyset	<ul style="list-style-type: none"> - <u>je</u> viend<u>ra</u> montré - j'<u>appren</u>dra la médecine - <u>je</u> leurs apprend<u>ra</u> beaucoup de choses - <u>je</u> fair<u>a</u> des journaux télévisés - <u>je</u> fair<u>a</u> un documentaire - <u>je</u> fair<u>a</u> la découverte du corps humain - <u>je</u> fair<u>a</u> la médecine - j'ai réfléchi non <u>je</u> fair<u>a</u> la médecine

- Transfert au sein du chronotype ω du futur hypothétique

1	2	3
<ul style="list-style-type: none"> - <u>je</u> souhait<u>erait</u> d'être infirmier - <u>je</u> souhait<u>erait</u> être docteur - le métier que <u>je</u> souhait<u>erait</u> exercé plus tard c'est la coiffure - le métier que <u>je</u> souhait<u>erait</u> l'être un jour c'est d'être médecin 	\emptyset	\emptyset

- Transfert externe du délocuté prospectif à la morphologie du locuteur
 - Transfert par attraction du chronotype ω au futur catégorique

1	2	3
- le métier que j' <u>exercer</u> ait plutard (sic) - j <u>e</u> ne chô <u>m</u> er <u>ai</u> t pas	- j <u>e</u> réu <u>ss</u> ir <u>ai</u> t - j <u>e</u> réu <u>ss</u> ir <u>ai</u> t dans ma vie	- quand j <u>e</u> <u>ser</u> ai <u>t</u> grande - j' <u>aur</u> ai <u>t</u> des enfants - j <u>e</u> <u>ser</u> ai <u>t</u> sage-femme

- Transfert mixte

1	2	3
∅	∅	j <u>e</u> <u>f</u> er <u>ai</u> t un foin

- Attraction de l'interlocution prospective au locuteur
 - Transfert de la morphologie du chronotype ω au futur catégorique

1	2	3
j' <u>aid</u> er <u>ai</u> s toute ma famille	∅	- plus tard quand j <u>e</u> <u>ser</u> ai <u>t</u> grande - j <u>e</u> <u>ser</u> ai <u>s</u> pilote - quand j <u>e</u> <u>ser</u> ai <u>s</u> médecin - quand j <u>e</u> <u>ser</u> ai <u>s</u> homme d'affaires - un jour quand j <u>e</u> <u>ser</u> ai <u>s</u> grand j <u>e</u> <u>ser</u> ai <u>s</u> sportif autant que foot- balleur

- Transfert par attraction du chronotype α au futur hypothétique

1	2	3
∅	∅	<ul style="list-style-type: none"> - avant de partir à l'école <u>je devrai</u> me laver - j'<u>aimerai</u> faire partie de ces gens

- Double attraction du chronotype ω au futur catégorique de niveau α

1	2	3
avec ce métier j' <u>ai</u> acheterais la parcelle	∅	∅

- Attraction de la double personne prospective de deuxième rang au locuteur
 - Attraction au sein du chronotype ω du futur hypothétique

1	2	3
<ul style="list-style-type: none"> - j'<u>aimeriez</u> bien être médecin parce que j'adore ce métier - j'<u>aimeriez</u> bien être médecin parce que j'aime ce métier - j'<u>aimeriez</u> bien faire la coiffure - j'<u>aimeriez</u> faire la couture - j'<u>aimeriez</u> ce métier - <u>je souhaiteriez</u> bien exercer le métier de pilote - le métier que <u>je souhaiteriez</u> faire - le métier que <u>je souhaiteriez</u> exercer 	∅	∅

- Attraction au sein du chronotype α du futur catégorique

1	2	3
∅	∅	<u>je fairez</u> toujours ce métier

- Distribution de la morphologie pseudo-participale au locuteur de niveau ω du futur hypothétique

1	2	3
- <u>je souhaiteré</u> devenir professeur de français - <u>je souhaiteréis</u> d'être pilote	∅	∅

- Saturation du locuteur prospectif de niveau α du futur catégorique

1	2	3
<u>je jouererai</u> les compétitions	∅	∅

- Appauvrissement de la personne du locuteur par réduction de l'indice $-r-$
 - Niveau α du futur catégorique

1	2	3
∅	∅	si je ne suis pas en bonne santé <u>je mourai</u>

- Niveau ω du futur hypothétique

1	2	3
\emptyset	\emptyset	je <u>pourais</u> bien les soignés

2.1.2. Pseudo-relations actanciennes prospectives de l'allocutaire

Les pseudo-relations actanciennes prospectives de l'allocutaire désignent les défauts morphologiques dans la relation actancielle primaire de deuxième rang simple au futur catégorique et au futur hypothétique.

L'allocutaire, personne de deuxième rang exprimée aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de la forme verbale, présente dans les constructions prospectives des apprenants quelques défauts d'incidence à l'initus, de sorte que la désinence personnelle disposée au deuxième rang simple du futur dans ses deux chronotypes α et ω est en dysfonctionnement morphosyntaxique par rapport à l'élément liminaire, responsable du procès.

Le contexte de production du discours écrit n'a offert qu'une possibilité très restreinte de constructions verbales prospectives à la personne de l'allocutaire.

Ces pseudo-constructions verbales sont exclusivement des attractions ésotériques du délocuté prospectif à la personne de l'allocutaire dans les deux chronotypes α et ω du futur.

Le transfert ésotérique du délocuté prospectif au rang de l'allocutaire dans le chronotype α du futur catégorique est attesté dans les pseudo-combinatoires statives "*tu sera*" et "*tu aura*" qui entrent dans la construction de l'énoncé suivant :

Le commerce est bon parce que tu sera un grand connaisseur, tu aura beaucoup d'argent. (C3, E143)

Les formes verbales non auxiliées du délocuté *sera* et *aura* se voient attribuer dans cette construction une charge *interlocutoire* qui les fait participer dans l'acte de langage comme acteur potentiel de l'énonciation.

Toutefois, le dénotatum du déictique "*tu*" dans les deux pseudo-combinatoires est référé en extensité puisqu'il n'évoque guère un interlocuteur supposé réagir à la sollicitude du locuteur.

Cette attraction du délocuté prospectif de niveau α à l'allocutaire référé en extensité a été relevée derechef dans la modalité négative « *tu ne pourra rien faire* » de l'occurrence ci-après :

Si tu n'est pas en bonne santé tu ne pourra rien faire. (C2, E111)

La forme verbale du délocuté "*poura*" qui est distribuée au rang de l'allocutaire est une morphologie déjà appauvrie dans sa personne à cause de la même réduction graphique de l'indice *-r-* évoquée dans la distribution de la morphologie prospective du locuteur "*mourai*".

Au sein du chronotype ω du futur, le transfert ésotérique du délocuté prospectif au rang de l'allocutaire est attesté dans la pseudo-combinatoire stative « *tu serait* » de l'énoncé suivant :

Mes parents disait¹ que tu serait un meilleur joueur. (C2, E66)

¹ Ce défaut d'incidence de la forme verbale au support liminaire est abordé dans la personne transcendante.

Le locuteur dans cet énoncé semble rapporter les propos d'autrui. Et la modalité grammaticale utilisée pour rapporter ces propos emprunte partiellement au discours dit *indirect* qui introduit le segment rapporté au moyen de la conjonctionnelle *que* et "redimensionne" l'aspect temporel de la forme verbale.

La forme verbale *serait* est dans ce contexte un futur de concordance dit *futur du passé* puisqu'il est possible d'envisager une construction directe de l'énoncé en ces termes :

Mes parents disait (sic) : « tu sera¹ un meilleur joueur ».

Anne Agnac clarifie en ces termes les deux modalités de rapport de discours en français de référence :

En français central, on dispose de deux stratégies principales pour rapporter des propos antérieurs, le discours direct et le discours indirect, généralement décrites de la manière suivante :

Soient respectivement EO et E1 l'énonciation initiale et l'énonciation « rapportante », SO et S1 les situations d'énonciation correspondantes :

- en discours direct (DD) :
 - l'énoncé initial est repris sans subir de subordination syntaxique ; ceci lui permet de conserver ses formes de phrase initiale ;
 - les repères énonciatif de EO sont fictivement maintenus, personne et temps se définissent par rapport à eux ;
- en discours indirect (DI) :
 - le contenu de l'énoncé initial subit une subordination syntaxique ; les éventuelles modalités de phrase sont prises en charge par le sémantisme du verbe introducteur ;
 - temps et personnes sont repérés dans S1 et non plus dans SO.²

¹ La troisième personne affectée au morphème *sera* est une restitution fidèle de la personne de l'énoncé de départ.

² Anne Dagnac (1999), « Temps et personnes en discours indirect : les limites d'un africanisme », *Le français en Afrique*, n°13, Paris, Didier-Erudition, p129.

La limite de la construction indirecte dans la combinatoire en cause réside dans la stabilisation de la personne externe évoquée par la particule préverbale "tu".

Cette pseudo-construction du discours indirect a l'ambiguïté d'afficher une personne extra-verbale entièrement repérée dans SO et une personne intra-verbale repérée dans S1.

Quoiqu'il en soit, le délocuté prospectif distribué au rang de l'allocutaire dans la pseudo-combinatoire n'en est pas moins un futur de concordance.

Les tableaux ci-après synthétisent les quelques attractions ésotériques du délocuté dans la relation actancielle prospective de l'allocutaire telles que relevées dans le corpus écrit :

- Attraction ésotérique du délocuté prospectif au rang de l'allocutaire

- Transfert au sein du chronotype α du futur

1	2	3
Ø	Ø	- <u>tu sera</u> un grand connaisseur - <u>tu aura</u> beaucoup d'argent - <u>tu ne pourra'</u> rien faire

- Transfert au sein du chronotype ω du futur (futur de concordance)

1	2	3
Ø	Ø	mes parents me disait que <u>tu serait</u> un meilleur joueur

¹ Il a été relevé un appauvrissement de la personne dans ce morphème à cause de la réduction graphique de l'indice -r- du futur catégorique.

2.2. Défauts de désignation personnelle dans le système du délocuté prospectif

La relation actancielle primaire à la troisième personne simple et démultipliée dans les deux chronotypes α et ω du futur laisse transpar tre des situations de disjonction morphologique entre la personne signifi e dans la morphologie verbale et la personne de troisi me rang qu'implique l' l ment pr verbal en position sujet. Plusieurs types de d fauts d'incidence   l' l ment liminaire dans le syst me du d locut  prospectif ont  t  relev s dans le corpus  crit.

2.2.1. Attraction de la morphologie de l'interlocution prospective au rang du d locut 

La morphologie de l'interlocution prospective, morphologie de premier et de deuxi me rang simple de niveau α et ω du futur, est admise au rang du d locut  dans les constructions  crites des apprenants.

2.2.1.0. Transfert de la morphologie du locuteur de niveau α au d locut  hypoth tique de chronotype ω

La d sinence morphologique de la premi re personne simple de chronotype α du futur cat gorique (*-rai*) est distribu e   la troisi me personne simple de chronotype ω du futur hypoth tique. Cette distribution charge la morphologie du locuteur cat gorique d'une temporalit  hypoth tique que consacre le passage du chronotype α au chronotype ω .

Le morph me *semblerai* distribu  dans cet  nonc    connotation hypoth tique est une attestation de ce glissement chronotypique dans le syst me du d locut  prospectif :

J'ai chois¹ un métier qui semblerai facile [...] (C2, E117)

Dans ce dispositif, le morphème *semblerai* a déserté non seulement le rang personnel du locuteur prospectif mais encore la sphère de projection signifiée par la morphologie du chronotype α du futur catégorique, pour descendre la ligne d'incidence au temps et accéder à la matière notionnelle du chronotype ω qui lui permet de "modaliser" l'énoncé au futur hypothétique.

Le même passage du chronotype α à la matière temporelle du chronotype ω est attesté dans les distributions au troisième rang simple des morphèmes pseudo-hypothétiques *arrangerai* et *permettrai* :

- J'ai toujours rêver² d'être hôtesse de l'air. Ça me permettrai plusieurs langues. (C3, E132)
- Ça m'arrangerai de construire une clinique pour moi-même, pour que je puis développer ce que j'ai appris. (C3, E149)

Les deux combinatoires « *ça m'arrangerai* » et « *ça me permettrai* » sont l'expression profonde d'une temporalité de niveau ω du futur hypothétique rendue en surface par la marque morphologique du chronotype α du futur catégorique.

Au-delà de la morphologie apparente du locuteur prospectif de niveau α se dissimule donc un futur hypothétique de niveau ω qui postule l'atteinte de l'image du temps.

¹ L'écart dans l'expression de la personne transcendante est abordé dans l'étude consacrée aux défauts de désignation des personnes transcendantes.

² La distribution de la forme verbale infinitive en position participiale dans la combinatoire composée est abordée dans la même étude consacrée aux défauts de désignation des personnes transcendantes.

2.2.1.1. Transfert de la morphologie de l'allocutaire de niveau α au délocuté catégorique

La morphologie prospective de l'allocutaire de niveau α , morphologie de deuxième personne simple au futur catégorique, connaît un glissement de personne par sa disposition paradigmatique à la troisième personne du singulier pour évoquer la personne du délocuté. L'évocation de la personne du délocuté (pourtant absente du système de l'interlocution), par la morphologie de l'interlocution, est un écart attesté au sein du chronotype α du futur catégorique.

Ces attestations concernent l'ordination des verbes *avoir*, *faire* et *venir*, tous de la troisième catégorie flexionnelle. Les formes verbales *auras*, *feras* et *viendras* entrent dans des pseudo-combinatoires prospectives à la troisième personne simple dans les occurrences suivantes :

- [...] il n'y auras pas de différence entre vous et moi [...] (C3, E131)
- [...] ça feras aussi un plaisir de me voir les traité [...] (C3, E133)
- [...] être capable à me faire nourrir et à nourrir toute ma famille qui viendras plus tard. (C2, E102)

Dans la combinatoire à la modalité négative, « *il n'y auras pas* », la forme verbale de l'allocutaire prospectif *auras* est référée à la personne d'univers à dénotatum nul, *il*. Cette pseudo-combinatoire unipersonnelle du délocuté prospectif joint deux ordres paradigmatiques à la fois contigus et distants.

La proforme neutre de parlure relâchée *ça*, dotée d'une personne quasi-ordinale de troisième rang simple, sert de support à la matière notionnelle du morphème *feras* dans la pseudo-combinatoire « *ça feras* » qui consacre la morphologie de l'allocutaire prospectif au rang troisième du délocuté.

La personne cardinale de l'élément substantival *famille*, reprise par le relatif représentant *qui* dans la combinatoire « *la famille qui viendras* » trouve dans la morphologie verbale une correspondance personnelle entravée par la nature de la désinence (deuxième rang personnel) admise au rang du délocuté prospectif de niveau α .

2.2.1.2. Transfert de la morphologie du locuteur / allocutaire de niveau ω au délocuté hypothétique

Dans un état de langue ancien (allusion faite à l'ancien français), le futur hypothétique a deux formes distinctes à la première et à la deuxième personne simple. La personne morphologique "-roies"¹ du futur hypothétique qui, historiquement, a évolué en "-rais"² avec l'écrasement de la voyelle, est étymologiquement une personne de l'allocutaire ou de deuxième rang simple. Son transfert à la personne du locuteur hypothétique n'est intervenu que très tardivement par accommodation morphologique au sein de l'interlocution prospective de chronotype ω .

La désinence personnelle "-rais" est doublement distribuée en français central : morphologie verbale du locuteur, auteur de l'acte de langage et morphologie verbale de l'allocutaire, destinataire actuel ou virtuel de l'acte de langage envisagé en hypothèse.

La distribution de la personne morphologique "-rais" à la troisième personne simple du futur hypothétique est une désertion du système de l'interlocution attestée dans la pseudo-combinatoire « *ça pourrais* » des occurrences ci-après :

¹ Guy Raynaud De Lage [*op. cit.*, p. 94] décline ainsi le verbe *chanter* aux personnes de l'interlocution du futur hypothétique :

<i>chanterois</i>	[je chanterais]
<i>chanterois</i>	[tu chanterais]

² Après la disparition de la diphthongaison (largement pratiquée au XI^e siècle), le digramme "oi" s'est prononcé / ϵ /. Cette graphie qui a survécu en moyen français a évolué en "ai".

- Plus tard quand je serais grande j'aimeriez faire la couture, ça pourrais me servir dans la vie. (C3, E144)
- J'aimeriez ce métier parce que ça pourrais m'aidé dans ma vie. (C3, E146)

La relation actancielle primaire instituée entre l'actant *ça* et le prédicat *pourrais* charge la morphologie de l'interlocution d'un apport accidentel de délocuté simple. Cette redistribution paradigmatisée donne à ce morphème le statut occasionnel de délocuté intra-verbal pour traduire la personne évoquée, simplement mentionnée, puisque non active en tant qu'actant de parole.

Ce glissement morphologique établit la correspondance suivante par rapport au français central :

Désinence personnelle du futur hypothétique (3^e personne simple)

Français central	Constructions des apprenants
-rait	-rais

2.2.2. Transfert de la morphologie prospective du délocuté simple au rang du délocuté démultiplié

Ce transfert consacre la morphologie prospective du délocuté simple de niveau α au sixième rang de l'ordination verbale.

Le "paradoxisme" distributionnel dispose la personne morphologique "-ra" à la personne démultipliée, la dotant ainsi d'une pseudo-pluralité interne qui la fait référer à une personne cardinale de pluralité externe dans les pseudo-combinatoires « *leurs enfants qui tombera* » et « *mes enfants sera entretenu* » de ces occurrences-ci :

- Si je suis là, ça fera aussi plaisir de me voir les traité et leurs enfants qui tombera malade. (C3, E133)
- Avec ce métier, mes enfants sera entretenu par moi-même.¹ (C2, E128)

Les morphèmes *tombera* et *sera entretenu* sont mis en relation d'incidence externe aux syntagmes actant et activant "*leurs enfants*" et "*mes enfants*" pluralisés en discours.

Ces constructions instituent dans le français écrit des apprenants la mise en relation syntaxique des deux nombres grammaticaux opposés en français central, signifiée par la référence du singulier intra-verbal au pluriel extra-verbal.

L'unicité de la forme verbale traverse la tension du verbe et frappe l'élément attribut *malade* référé lui aussi au même syntagme nominal sujet ("*leurs enfants*") pluralisé.

Dans la forme verbale résultative (passive) "*sera entretenu*" du futur catégorique, l'unicité de la forme auxiliée *sera* se répercute sur la forme détendue *entretenu*, qui syntaxiquement est référée à la pluralité externe du syntagme nominal sujet "*mes enfants*".

La mise en incidence de l'unicité intra-verbale à la pluralité extra-verbale correspond à la schématisation ci-après :



¹ Combinatoire au futur passif.

La forme verbale simple du délocuté prospectif référée à la pluralité externe peut subir une attraction exotérique de la personne morphologique "-t". Le résultat en est une forme verbale composite qui mêle la projection à l'immanence. La formalisation de cette personne mixte du délocuté prospectif est rendue graphiquement sous la pseudo-désinence morphologique "-rat" attestée dans les combinatoires « *ces enfants là me chercherat* » et « *ces enfants là me ferat* » des occurrences suivantes :

- [...] par exemple, j'aurait des enfants et ces enfants là me chercherat toutes les choses [...] (C2, E77)
- [...] j'aurait des enfants, et ces enfants là mer ferat tout [...] (C2, E79)

Les pseudo-morphèmes simples du délocuté prospectif de niveau α , *chercherat* et *ferat* prédisent du groupe sujet pluriel "*ces enfants*" dans chacune des combinatoires, continuant ainsi la mise en relation syntaxique de l'unicité de la personne interne à la pluralité de la personne externe de cas sujet.

Cette personne mixte du délocuté prospectif peut toutefois être référée à un support singulier de genre grammatical neutre comme dans la combinatoire "*ça serat*" de cette occurrence-ci :

J'espère que ça serat très important dans la vie et même la société. (C2, E72)

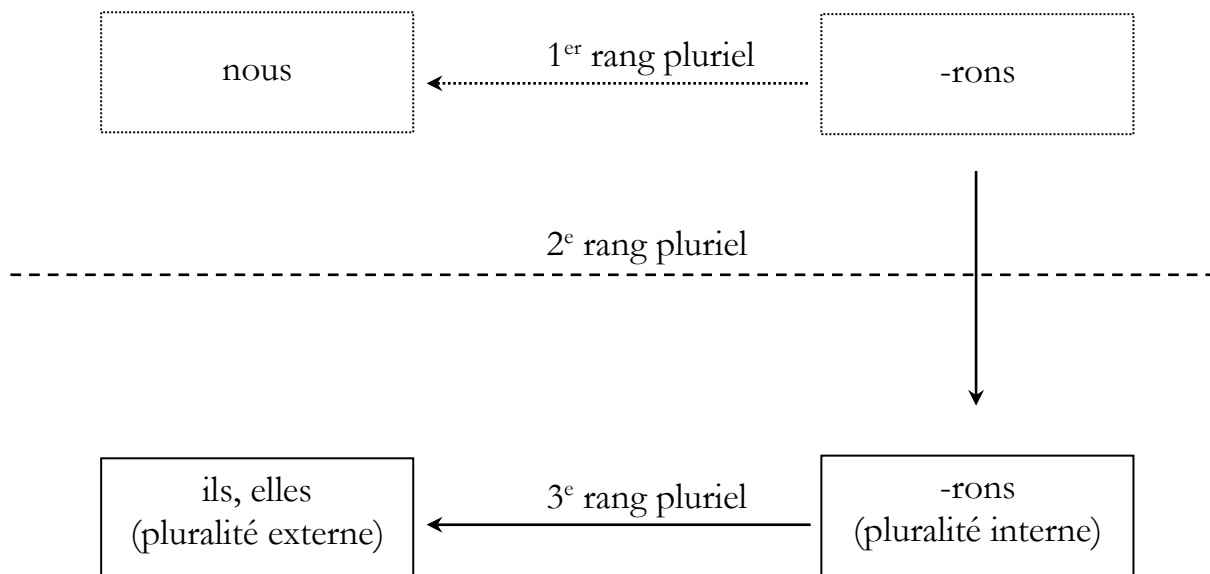
2.2.3. Tentatives d'harmonisation du délocuté prospectif démultiplié

En français central, l'infinitif s'associe à la forme verbale de troisième rang du statif *avoir* pour donner naissance à la pluralité externe du morphème prospectif démultiplié : *chanter - ont > chanteront*. Cette pluralité externe de la forme verbale est référée à la pluralité externe du délocuté extra-verbal ordinal ou cardinal (pronom personnel ou substantif sujet à la troisième personne du pluriel).

L'harmonisation référentielle du français central se trouve quelque peu "déplacée" dans les constructions des apprenants où l'on relève deux types de mise en relation morphosyntaxique suivant la formalisation graphique de la désinence personnelle distribuée au troisième rang pluriel de la combinatoire verbale.

Le premier type de mise en relation met en rapport d'incidence externe la forme verbale "écrasée" de la première personne double avec un support de troisième personne du pluriel externe. Cette mise en relation de la pluralité interne de la désinence morphologique de premier rang double à la pluralité externe du support liminaire de troisième rang démultiplié correspond au schéma suivant :

Transfert de la désinence personnelle de 1^{er} rang pluriel au délocuté démultiplié



La mise en relation d'incidence de la pluralité interne du morphème de premier rang double à la pluralité externe du support d'entrée en opérativité verbale, de troisième rang démultiplié est attestée dans les pseudo-combinatoires verbales du délocuté pluriel, « *mes affaires marcherons bien* » et « *mes enfants seront fiers* » des occurrences ci-après :

- [...] quand mes affaires marcherons bien, j'aiderais toute ma famille [...]
(C2, E64)
- [...] mes enfants serons fiers pour leur papa. (C2, E108)

Les formes verbales *marcherons* et *serons* admises au rang du délocuté démultiplié traduisent des situations qui excluent l'auteur de l'acte de langage et évoquent des objets de parole, c'est-à-dire des situations dont il est parlé. Cette réorientation interne de la personne donne à ces morphèmes la faculté de référer à un support cardinal démultiplié.

Le second type de mise en relation met en rapport de causation la pluralité externe renforcée de la morphologie prospective du délocuté intra-verbal avec la pluralité ordinaire du support verbal.

La morphologie renforcée qui double la pluralité externe de la forme verbale du délocuté a été formalisée sous la graphie "-ronts" dans le corpus. Cette formalisation graphique adjoint la pluralité de la catégorie nominale à la pluralité verbale.

Une attestation de cette double pluralisation est le pseudo-morphème verbal "*tomberonts*" mise en relation d'incidence externe avec le syntagme sujet "*mes affaires*" dans la combinatoire « *mes affaires marcheronts* » de l'occurrence que voici :

Quand mes parents tomberonts malade je pourrais bien les soignés. (C3, E133)

La pluralité renforcée de la forme verbale référée à l'élément sujet s'accompagne, dans cette occurrence, de l'unicité morphologique de l'état traduite par l'élément adjectival attribut (*malade*), référé à la pluralité du même sujet verbal ("*mes parents*").

Les défauts de désignation personnelle dans le système du délocuté prospectif se synthétisent ainsi qu'il suit¹ :

- Transfert externe de la morphologie du locuteur de niveau α au délocuté

1	2	3
- <u>un métier</u> qui semblerai facile - <u>ça</u> m'arrangerai	Ø	<u>ça</u> me permettrai

- Transfert interne de la morphologie de l'allocutaire de niveau α au délocuté

1	2	3
Ø	Ø	- <u>il</u> n'y auras pas de différence - <u>ça</u> feras aussi plaisir - <u>ma famille</u> qui viendras plus tard

- Transfert de la morphologie du locuteur/allocutaire de niveau ω au délocuté hypothétique

1	2	3
Ø	Ø	- <u>ça</u> pourrais me servir - <u>ça</u> pourrais m'aidé

¹ Le corpus de français écrit n'offre aucune attestation de défaut d'incidence dans la relation actancielle primaire de premier et de deuxième rang double au futur catégorique et au futur hypothétique. Aucun élément actant de premier ou de deuxième personne double n'entre dans une combinatoire verbale prospective, fût-elle de niveau α ou de chronotype ω .

- Transfert de la morphologie du délocuté simple au rang du délocuté démultiplié

1	2	3
- <u>leurs enfants</u> qui tomber <u>a</u> malade	∅	- <u>mes enfants</u> sera entretenu par moi-même

- Transfert de la morphologie prospective de premier rang double au délocuté démultiplié

1	2	3
<u>mes affaires</u> marcher <u>ons</u> bien	∅	<u>mes enfants</u> ser <u>ons</u> fiers

- Double pluralisation de la morphologie personnelle du délocuté prospectif

1	2	3
	∅	quand <u>mes parents</u> ser <u>onts</u> malade

Les défauts de désignation personnelle dans le système du délocuté prospectif se caractérisent ainsi en termes de transferts morphologiques dans la série conjugationnelle et de double pluralisation de la morphologie personnelle.

Chapitre 6

DECADENCE ET TRANSCENDANCE DE LA PERSONNE

Le passé se construit mentalement à partir du présent comme une époque "expulsée" de l'actualité réelle qu'implique la spatialisation du locuteur dans l'acte d'énonciation. La personne intra-verbale supposée entrer dans la relation actancielle primaire au passé est soit de morphologie simple (prétérit défini, imparfait) soit de morphologie composée (passé composé, plus-que-parfait ...).

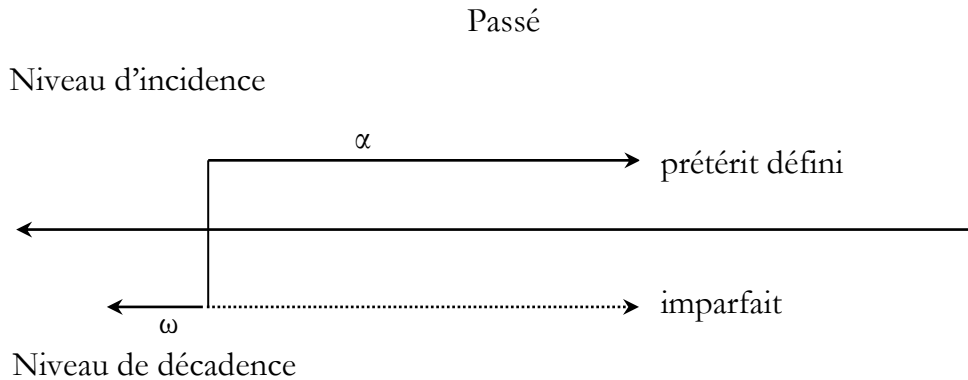
L'auteur de la *Psycho-mécanique du langage* fait de cette bipartition une opposition du temps et de l'aspect. Au temps passé accompli correspond le *niveau de décadence* ou niveau ω du passé représenté par l'imparfait du mode indicatif. Le recours à l'auxiliarité dans la flexion verbale composée relève de la transcendance.¹ Cette complexité de la personne au passé, d'être évoquée soit simplement soit au moyen d'un auxiliaire d'aspect verbal, justifie la progression de l'étude qui brise la chronologie de l'axe temporel dans sa successivité ascendante allant du passé au futur en passant par la médiation du présent. Cette façon de procéder fait retour au passé en l'évoquant comme temps de mémoire et de souvenir par rapport au présent d'énonciation, centre du système temporel.

1. Défauts de désignation personnelle de niveau de décadence

Dans sa structure du mode indicatif, Gérard Moignet répertorie deux temps passés correspondant à deux niveaux temporels différents (niveau d'incidence et niveau de

¹ La bitranscendance des formes surcomposées est exclue de l'étude puisqu' aucune attestation de double auxiliarisation n'a été relevée dans le corpus.

décadence)¹ séparés par la ligne de l'image du temps conformément au schéma ci-après² :



Le corpus ne présentant pratiquement pas d'attestation d'écart dans la désignation personnelle au passé de niveau d'incidence³, l'étude n'a considéré que le niveau de décadence fort usité.

Le passé de niveau de décadence ou passé de niveau ω dans la structuration guillaumienne du mode indicatif est l'imparfait. Ce passé comporte en lui du *déjà révolu* ou de l'accompli. Sa structure est « hétérogène, puisqu'elle associe [contrairement à celle du prétérit défini] de l'accompli à de l'inaccompli, du temps qui s'éloigne et du temps perspectif »⁴

De cette complexité de l'imparfait, Roch Valin tire de nombreux effets de sens par des saisies opérées en tel ou tel point des parties constructives. Le classement

¹ Un passé construit au niveau d'incidence est un passé qui, pour Gustave Guillaume, ne comporte dans l'image du temps interne du passé qu'il propose, aucune part d'accompli. Les événements évoqués au prétérit défini (passé simple) sont présentés selon Gérard Moignet en survenance pure et sans rien en eux de révolu. Leur déroulement est vu à partir de leur instant initial et en direction de leur instant final, c'est-à-dire selon une image prospective, orientée vers l'avenir, et qui évoque les événements dans leur successivité chronologique : « *il chanta* » s'interprète ainsi comme « *il se mit à chanter* », orientant l'action du verbe imperfectif vers la considération de l'instant initial de procès, conséquence du fait que le prétérit défini ne comporte rien de révolu et se situe tout entier au niveau de l'accomplissement (niveau α du passé). Cette homogénéité l'oriente vers l'avenir et le distingue de l'image que livre l'imparfait.

² Schéma simplifié d'après le polycopié annoté, p. 71.

³ L'unique attestation d'écart au prétérit défini, relevée dans l'échantillon de discours écrit (C3-130) (« *je le vue [...] Je vue le docteur sortir* ») établit une pseudo-relation d'accord en genre et en nombre entre la forme verbale ordinale et le sujet actant référé à un être animé de sexe féminin.

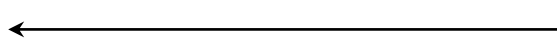
⁴ Gérard Moignet, *op. cit.*, p.78.

suivant reproduit presque entièrement les analyses faites par Roch Valin sur l'imparfait¹ :

Emplois où l'imparfait signifie l'époque passée

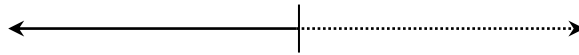
- a. *Au moment de son abdication, Edouard VIII régnait depuis quelques mois seulement.*

La partie révolue du passé est seule considérée ; la partie à accomplir est réduite à zéro. En figure :



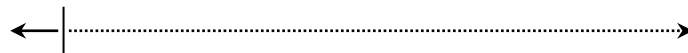
- b. *Quand j'entrai, Pierre lisait.*

La lecture avait commencé au moment considéré ; sa continuation est possible en perspective, mais rien ne dit si elle a continué ou non. En figure :



- c. *Le lendemain, je recevais une lettre de mon frère.*

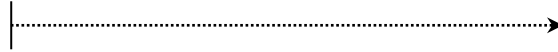
La partie accomplie est très réduite, la partie perspective est prépondérante. L'imparfait a approximativement la valeur d'un aoriste (ou d'un prétérit défini). C'est l'imparfait dit « pittoresque » souvent employé dans le récit, où il remplace les temps narratifs avec un effet expressif. En figure :



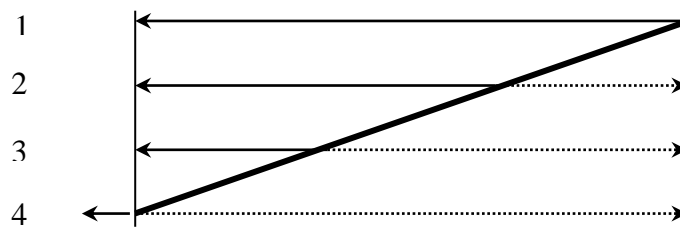
- d. *Sans toi, il se noyait.*

¹ Roch Valin, *La méthode comparative en linguistique historique et en psychomécanique du langage*, Québec, Presses Laval, 1964, pp. 40-52.

La partie accomplie est nulle. La perspective est seule en cause. L'effet de sens est celui de l'irréel du passé (plus souvent traduit par la forme en *-rais* composée). En figure :



L'auteur de *La méthode comparative en linguistique historique et en psychomécanique du langage* résume ces quatre emplois dans le schéma suivant :



Par l'image du temps livrée, l'imparfait possède ainsi assez de ressources pour s'adapter à diverses situations contextuelles. Mais la valeur de l'imparfait employé dans le corpus se rattache exclusivement à la valeur "b" de l'analyse de Roch Valin.

C'est la série des actions vues comme ayant commencé et devant continuer, au moment du passé auquel l'acte de langage situe le procès.¹

Les défauts dans la relation actancielle primaire à l'imparfait ne sont attestés dans le corpus qu'à la première personne de l'interlocution et à celle du délocuté (simple et démultiplié). La nature des écarts relevés consiste essentiellement dans une distribution inversée qui fait monter la désinence morphologique de troisième rang

¹ Toutefois, la combinatoire « *je dormait* » de l'occurrence (C1, E29) (« *Je dormait brusquement maman me réveille pour aller à l'école* »), qui consacre le morphème personnel de troisième rang simple de l'imparfait au premier rang de l'interlocution, s'inscrit dans la valeur "a" du classement de Roch Valin puisque, le cours du sommeil s'étant arrêté dès l'instant du réveil, la perspective est réduite à zéro. Seule la partie révolue du passé est considérée dans cette pseudo-combinatoire à la première personne simple de l'imparfait. Par ailleurs l'imparfait dans l'occurrence (C2, E121) (« *Il y a la joie d'allé récupérait la marchandise et fournir chez les clients* ») ne saurait en aucun cas intégrer la catégorisation de Roch Valin. Cette distribution syntaxique qui largue la morphologie verbale hors du paradigme flexionnel dépossède le morphème *récupérait* de sa fonction de prédicat du sujet à la troisième personne du singulier.

à la personne du locuteur, auteur de l'acte de langage, et fait descendre à la troisième personne la marque flexionnelle assignée à la forme verbale de l'interlocution.

1.1. Distributions du flexif de troisième rang simple de l'imparfait au premier rang de l'interlocution

La désinence morphologique de troisième rang simple de l'imparfait, formalisée "-ait", est mise en incidence externe avec l'être occupant le rang premier de la chaîne idéale de la flexion verbale, pensé comme destinataire de l'acte de langage. Cette personne ordinale de troisième rang trouve support hors du système du délocuté, dans le déflexif "je" qui inaugure le paradigme de la déclinaison verbale.

Le postulat d'un support externe de premier rang par le délocuté de niveau de décadence en limite interne (-ait) est relevé dans la construction personnelle de quelques verbes de la première catégorie flexionnelle comme *parler* et *se réveiller*.

Les pseudo-combinatoires décadentes « *je me réveillait* », « *je parlait* » présentent cette mise en relation des positions liminaires antithétiques : la limite interne signifiée par la désinence personnelle "-ait", et la limite externe, signifiée par le pronom personnel déflexif et conjoint "je" :

- Tous les matins, je me réveillait à six heures. (C1, E1)
- [...] je parlait seul [...] (C1, E60)

Dans la troisième catégorie flexionnelle (la deuxième catégorie flexionnelle n'en offrant aucune attestation), le transfert de la marque morphologique de troisième rang simple de l'imparfait au premier rang de l'ordination verbale est attesté dans plusieurs combinatoires construites essentiellement autour du verbe *être* dans sa sémantèse plénière de matière lourde. Le morphème *était* qui signifie la personne verbale en intériorité au troisième rang de niveau de décadence postule dans les

occurrences ci-après un mécanisme de mise en relation avec un "site externe" de premier rang, "je", qui signifie la personne en extériorité et qui constitue la "base ontique" de la sémantèse existentielle de la forme verbale dans la combinatoire « *j'étais* » :

- [...] j'étais un peu distrait. (C1, E46)
- Le jour là, j'étais malade [...] (C1, E49)
- [...] j'étais dans ma chambre [...] (C1, E60)
- [...] j'étais à Pointe-Noire à l'hôpital A. Sicé. (C3, E130)
- C'est depuis quand j'étais petit j'aime être militaire. (C2, E119)
- Dans ce jour-là j'étais sur le vélo de mon grand-père (C4, E161)

L'imparfait utilisé dans l'occurrence (C2, E119), traduit le point de déclenchement d'une action qui, depuis le passé, ne cesse de se déployer en perspective, en direction de l'avenir jusqu'à l'instant d'énonciation c'est-à-dire le présent du locuteur.

Cette décadence en perspective est sensiblement reprise dans un autre énoncé qui consacre l'agglutination de la forme verbale pseudo-participale au support liminaire :

[...] depuis que jetté en 5^e je faisais bien les maths. (C3, E142)

La complexité de la combinatoire synthétique *jetté* réside dans la jonction du support personnel *je* avec la forme verbale supposée du statif *être*, formalisée sous une pseudo-morphologie participale, mais chargée de la matière temporelle d'un imparfait qui s'ouvre en perspective jusqu'au présent d'énonciation et qui postule l'avenir dans la volition du choix du métier de comptable. Ce point d'inchoation de l'action qui se déclenche en décadence et se déploie dans la suite du temps est marqué par le repère spatio-temporel "*depuis que*" qui institue la relation de

subordination syntaxique avec la régissante construite autour de la forme verbale *faisait*, mise elle-même en rapport d'incidence à l'actant sujet de premier rang.

Une autre décadence en perspective transparait dans cette combinatoire qui distribue la morphologie simple de troisième personne du verbe *dire* à la première personne de l'interlocution : « [...] je le disait depuis mon enfance. » (C3, E153), où le déploiement de la décadence sur l'axe temporel rend valables les propos du locuteur depuis l'enfance jusqu'à l'instant d'énonciation.

La décadence en perspective est renforcée par la catégorie adverbiale "*toujours*" dans l'occurrence suivante qui affecte au morphème "*avait*" la charge personnelle de premier rang simple à l'imparfait de l'indicatif :

Le métier que j'avait toujours besoin c'est être docteur. (C2, E80)

On ne saurait envisager la fin, dans l'esprit du locuteur, d'un besoin dont l'origine remonte à un passé de niveau ω , mais actif jusqu'à l'instant de l'acte de langage, au point d'influencer le choix prospectif du métier de "docteur".

Le transfert de la morphologie du délocuté simple de l'imparfait au premier rang de l'interlocution dans l'occurrence qui suit évoque un passé de subordination :

[...] je répondait à mes parents que je serais une femme d'affaires [...] (C3, E120)

Le locuteur se réfère à un moment de son passé, celui de son droit de réponse à ses parents. Le fait de subordination entraîne un futur de concordance dans le système des relations temporelles qui commande l'époque de la régissante traduite par la forme verbale *répondait* qui situe la décadence exclusivement au niveau ω du passé, sans l'intention d'une possibilité de déploiement en perspective.

Le tableau suivant récapitule l'ensemble des morphèmes de troisième rang simple distribués à la personne du locuteur dans la relation actancielle primaire de niveau de décadence.

Tableau récapitulatif des morphèmes de troisième rang simple distribués à la personne du locuteur de niveau de décadence

1	2	3
<ul style="list-style-type: none"> - <u>je</u> parl<u>ait</u> seul - <u>je</u> me réveill<u>ait</u> à six heures - <u>je</u> me (suis) réveill<u>ait</u> 	<p>∅</p>	<ul style="list-style-type: none"> - <u>je</u> dorm<u>ait</u> - j'<u>était</u> un peu distrait - j'<u>était</u> malade - j'<u>était</u> dans ma chambre - j'<u>était</u> à Pointe-Noire - quand j'<u>était</u> petit - (quand <i>jetté</i> en 5^e [forme agglutinée]) <u>je</u> fais<u>ait</u> bien les maths - <u>je</u> le dis<u>ait</u> depuis mon enfance - le métier que j'<u>avait</u> toujours besoin - <u>je</u> répond<u>ait</u> à mes parents - j'<u>était</u> sur le vélo de mon grand-père

1.2. Distributions morphologiques à l'intérieur du délocuté de niveau de décadence

La combinatoire verbale à la troisième personne simple et multipliée de l'imparfait du mode indicatif, telle que relevée dans le corpus écrit, présente une hétérogénéité morphologique et des particularités distributionnelles qui échappent à la norme référentielle du français central. La troisième personne de niveau de décadence peut recevoir le morphème intra-liminaire de l'interlocution (*-ais*) pour signifier la

personne évoquée, non active en tant qu'actant de parole. L'autre ressource consiste en la commutation des personnes du délocuté décadent, de telle sorte qu'une morphologie simple peut être chargée d'une pluralité et inversement, une morphologie pluralisée peut référer à un support sujet simple.

1.2.1. Distributions du morphème verbal de l'interlocution à la troisième personne de niveau de décadence

La personne de l'interlocution en limite verbale interne est essentiellement marquée au niveau de décadence sous la désinence personnelle "-ais" qui termine la forme verbale à la première et à la deuxième personne du singulier de l'imparfait du mode indicatif. Parler de la distribution de cette finale verbale à la troisième personne du singulier ou du pluriel c'est signifier le phénomène par lequel une charge de "délocution" interne se trouve transférée dans la morphologie de l'interlocution. Ce changement survenu dès "l'idéogénèse" de la forme verbale est la seule ressource par laquelle "la morphogénèse" du morphème en cause peut opérer sa descente dans le système du délocuté et réclamer ipso facto un support correspondant au rang personnel d'accueil. Le "morphème reçu" s'accommode à la personne du délocuté dans l'évocation idéale de la troisième personne correspondant à la personne dont il est parlé.

Ce transfert de type ésotérique dans la première et la troisième catégorie flexionnelle s'applique aux verbes *montrer* et *venir* dont les morphèmes *montrais* et "*vennais*" ont été attestés au troisième rang simple de niveau de décadence dans les occurrences suivantes :

- [...] mon oncle me montrais comment faire la piqûre. (C2, E82)
- [...] mon oncle me montrais comment faire le mur. (C2, E101)
- [...] le gars qui vennais de rentré (sic) dans le laboratoire [...] (C2, E130)

Le morphème verbal *montrais*, dont la perspective de la décadence dans les deux premiers énoncés est réduite dans l'espace et confinée dans l'époque passée, trouve hors de lui un support dans la personne de sémantèse *oncle*, actualisée en discours au moyen du prédéterminant possessif *mon*. La combinatoire ainsi élaborée situe l'énoncé au troisième rang de l'ordination verbale puisque le groupe sujet "*mon oncle*" peut être cliticisé par la personne ordinale en limite externe, "*il*". Le locuteur dans la situation syntaxique de l'énoncé, représenté par le morphème "*me*" est relégué à la position d'acté comme cas régime II (objet indirect) invoqué par le sème du verbe.

Le morphème verbal "*vennais*" (frappé d'une doublure de consonne par imitation graphique de la gémiation du morphème multiplié "*viennent*" du présent de l'indicatif) est admis au statut modal (*vennais de*) dans l'occurrence (C2, E130) puisque sa sémantèse de mouvement a été modalisée dans l'expression du passé récent de niveau de décadence. La modalisation en cause dans la construction verbale "tensée" (avec un verbe conjugué) est suivie d'un élément participial (*rentré*) disposé en position infinitive post-prépositionnelle.

Le morphème *étais* de la troisième catégorie flexionnelle se voit assigner un support personnel dans la forme neutre *ce*, établissant ainsi ce que Martin Riegel et alii nomment "la référence par défaut" puisque, poursuivent-ils, « [...] ni le contexte linguistique ni la situation d'énonciation immédiate n'offrent la moindre information pertinente susceptible de substituer une constante référentielle du pronom à ses seuls traits définitoires stables, sans autre limitation situationnelle ou textuelle ».¹

Cette possibilité de faire entrer la forme verbale de l'interlocution décadente en connexion morphosyntaxique avec un sujet clitique à l'état réduit par subduction du pronom démonstratif donne naissance à un tour valorisant connu sous le vocable de "*présentatif*".

¹ Martin Riegel et alii (2004), *op. cit.*, p.195.

Gérard Moignet donne de ce phénomène grammatical du présentatif la description suivante :

Le verbe *être* pose l'existence de l'être désigné par son support d'avant (son sujet) [...]. Cette primauté du support d'avant fait que le verbe *être* ne peut entrer dans la fonction de présentatif que par un traitement spécial de ce support d'avant : il faut qu'il soit minimisé au point d'être réduit au rôle d'un simple signe d'appel pour ce qui peut venir ensuite, qui est ainsi en situation de thème différé. Un présentatif, par définition, postériorise l'entier de l'énoncé et ne comporte comme support rien qui soit linguistiquement formulé.¹

Dans les occurrences du corpus, le présentatif est une mise en valeur syntaxique permettant la valorisation de l'instant de l'action. Il exclut les constructions clivées et pseudo-clivées de la grammaire générative (où "*ce*" évoque un élément de l'énoncé postposé ou antéposé) pour se réduire à un rôle que Jean-Michel Adam qualifie de "marqueur de fragment remémoré"² :

- C'étais hier à six heures [...] (C1, E3)
- C'étais aujourd'hui à six heures [...] (C1, E4)

Le rôle structurant de l'imparfait dans ce présentatif correspond à la remémoration mise en exergue par Jean-Michel Adam en ces termes :

Le rôle de l'imparfait est ici évident : il souligne la remémoration et demande une mise en ordre [...] de ce qui risquerait de n'être qu'une énumération sans logique.³

¹ Gérard Moignet, *op. cit.*, p. 282.

² Jean-Michel Adam, *Éléments de linguistique textuelle : théorie et pratique de l'analyse textuelle*, Liège, Pierre Mardaga Edit., 1990, p. 170.

³ Jean-Michel Adam, *ibid.*

La fonction d'actualisation du présentatif "*c'étais*" se réduit au seul cas où le pronom *ce* n'est pas allusif à un élément du contexte ou de la situation. Ce pronom neutre ne saurait être mis en équation avec un autre élément de caractère nominal¹ dans l'énoncé :

ce ≠ hier à six heures

ce ≠ aujourd'hui à six heures

Le morphème *avais* du verbe *avoir*, posant l'existence de l'être désigné par le substantif *bruit* qui la suit dans l'occurrence ci-après, permet l'effet de sens présentatif qui résulte de l'assignation d'un support réduit à sa forme sémantiquement minimale qu'est la personne d'univers, signifiée par le pronom unipersonnel "il" ²:

[...] il y avais du bruit en classe [...] (C1, E46)

Le sujet apparent *il* n'est, selon Gaston Mauger qu' « une particule dépourvue de signification personnelle » dont la vocation est de toujours « cristalliser » la forme verbale à la troisième personne du singulier.³

Le phénomène de cristallisation de la forme verbale à la troisième personne du singulier confère au morphème *avais* la marque implicite de la personne du délocuté simple dans la remémoration du fait signifié par le substantif *bruit*. Ce substantif, posé comme existant dans la mémoire de l'apprenant, se trouve différé, postposé,

¹ Parlant de la catégorie adverbiale du français pour expliquer certains phénomènes des langues négro-africaines, Denis Greissels souligne le statut nominal indiscutable de certains adverbes lorsqu'il écrit qu' « [...] on trouve dans cette catégorie des unités telles que *hier* ou *ici*, dont les propriétés syntaxiques sont proches de celles dont le statut nominal est indiscutable ; on peut en particulier les focaliser (*c'est ici que j'habite*, *c'est hier qu'il est parti*), les introduire par des prépositions (*il est passé par ici*, *il est malade depuis hier*), les utiliser comme complément de nom (*les gens d'ici*, *l'affaire d'hier*), toutes choses qui sont absolument impossibles avec *déjà* ou *encore*. » [1991, *Description des langues négro-africaines et théorie syntaxique*, Grenoble, Ellug, p. 42.].

² La formalisation du présentatif dans l'occurrence (C4, E164) (« Il ya vais la bagarre en route ») a la particularité de sectionner le verbe existentiel par ablation de la voyelle initiale admise à faire corps avec l'adverbe de lieu. Cette formalisation n'ôte en rien (du moins dans la conscience de l'apprenant) la représentation du présentatif.

³Gaston Mauger, *op. cit.*, p. 293.

par substitution tardive de la personne de sémantèse (sujet réel) à la personne d'univers primordiale (sujet grammatical).

La personne *il* dans la même occurrence évoque l'univers (référence spatiale) dans le temps. Cet univers dans la pseudo-combinatoire "*il y avait*" est évoqué deux fois : une première fois en ouverture par *il*, comme support de situation du phénomène, une seconde fois en fermeture par l'adverbe de lieu *y* qui précise l'inclusion du phénomène dans l'univers.

Toutes les conditions sont ainsi créées pour parler de présentatif au sens où Gustave Guillaume l'élargit à l'évocation de la personne de l'univers *il* dans des tours morphosyntaxiques où le verbe est réduit à l'expression de l'existence (*il était une fois, il y avait*)¹.

Le morphème interlocutoire *avais*, dans l'occurrence suivante, sort de la fonction de présentatif par assignation en ouverture d'un support personnel de sémantèse signifié dans le syntagme sujet "*mes parents*" et d'adjonction en fermeture du syntagme "*l'habitude de*" avec lequel il forme une locution verbale à sémantèse de possession ("*avoir l'habitude de*") :

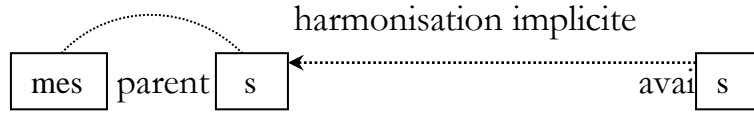
Depuis mon enfance, mes parents avais l'habitude de² me posé (sic) des questions qui tu seras dans la vie [...] (C2, E120)

Ce morphème interlocutoire a une double charge implicite dans la combinatoire en cause : la première charge l'identifie comme pseudo-morphème du délocuté distribué dans une combinatoire de troisième rang, la seconde charge identifie en lui une pseudo-pluralité externe construite sur le modèle de la catégorie nominale,

¹ Par contre dans l'occurrence (C4, E162) (« Elle y avait une plaine très longue avant d'atteindre le village »), le pronom personnel *elle* est cristallisé au statut de la personne de l'univers. Il entre dans la construction du pseudo-présentatif de remémoration (*elle y avait*). Ce pronom "unipersonnel" trouve un référent situationnel dans le substantif *plaine* d'où il tire sa marque morphologique de féminin qui écrase toute tendance à la neutralité de la personne de l'univers.

² Expansion verbale.

signifiée par la marque terminale "s" qui semble établir dans la conscience de l'apprenant une relation d'incidence à la pluralité externe du support sujet. Soit en figure :



1.2.2. Corrélation de l'unicité et de la pluralité dans la relation personnelle du délocuté de niveau de décadence

La forme verbale simple du délocuté de niveau de décadence dont la formalisation se caractérise par la finale *-ait* entre dans une distribution syntaxique particulière par la référence nettement établie à un support liminaire pluralisé.

La forme verbale *parlait* du verbe *parler* d'infinitif à /r/ fermant est référée à la pluralité morphologique du syntagme actant¹ "*des jeunes*", antécédent du relatif *qui* dans l'occurrence suivante :

J'ai rencontré des jeunes de même âge que moi² qui parlait de l'école. (C3, E131)

L'apprenant assigne au morphème *parlait* une charge de pluralité interne qui consacre sa descente au rang de la personne démultipliée. Le morphème peut alors référer à un support démultiplié par harmonisation implicite d'une pseudo-pluralité interne de la forme verbale à la pluralité externe de l'opérateur de l'action du verbe.

¹ Le syntagme "*des jeunes*" forme avec la forme verbale *parlait* une pseudo-relation actancielle primaire dans laquelle il occupe la fonction syntaxique de sujet de la forme verbale "parlait". En considérant la forme verbale transcendantante "ai rencontré" mise en relation à la personne élidée "j", le syntagme "*des jeunes*" est interprété comme acté de la forme verbale "ai rencontré", c'est-à-dire un syntagme régi par cette forme verbale et qui entre dans sa construction valencielle en qualité d'objet direct.

² Eléments d'expansion nominale.

Les attestations de ce phénomène dans la troisième catégorie flexionnelle font entrer les morphèmes *était* et *disait* dans des combinaisons verbales de troisième personne démultipliée :

- [...] j'étais dehors causés (sic) avec les gens qui était avec lui. (C3, E130)
- [...] mes parents me disait que tu serais un meilleur joueur. (C2, E66)

Les deux morphèmes *était* et *disait* ont respectivement pour supports sujets les substantifs actualisés "*les gens*" et "*mes parents*", mettant ainsi en corrélation l'unicité de la forme verbale et la pluralité de la personne en limite externe. Malgré leur unicité morphologique, ces morphèmes verbaux sont chargés d'une pluralité interne dans la conscience des apprenants, qui les font référer par harmonisation implicite à la pluralité déclarée du sujet.

Un phénomène de pronominalisation frappe l'adjectif *nombreux* dans l'occurrence qui suit, l'écartant des interprétations développées par Marc Wilmet sur le statut adjectival de *nombreux* comme caractérisant à sens quantitatif ou comme quantifiant discontinu¹ à cause de son admission dans la catégorie des proformes comme pronom indéfini de troisième personne du pluriel mis en référence à une forme verbale non démultipliée (du moins explicitement) :

Nombreux était là pour venir se soigner. (C4, E160)

La pronominalisation de l'élément adjectival est un phénomène syntaxique pouvant survenir même en français de référence. Marc Wilmet atteste le processus de pronominalisation de certains quantifiants en français de référence lorsqu'il fait remarquer que « [...] beaucoup de déterminants quantifiants, qu'ils soient des quantifiants stricts comme *aucun*, *nul*, *plusieurs*, *maints* ou des quantifiants-caractérisants comme *certains* peuvent subir une pronominalisation, opération

¹ Marc Wilmet, *La Détermination nominale*, Paris, P.U.F., 1986, pp. 76 et 143-144.

d'effacement du déterminant du noyau N dans le syntagme nominal SN → N + D avec maintien du D qui devient ainsi un pronom accidentel ». ¹ Mais ce phénomène de pronominalisation de l'élément adjectival en français de référence exclut (du moins en théorie) le quantifiant *nombreux*.

L'usage pronominal de *nombreux* est une grammaticalisation par assignation de la personne de troisième rang démultiplié au quantifiant rendu apte à la fonction syntaxique de sujet du verbe.

Ambroise Jean-Marc Queffélec, étudiant cette grammaticalisation du pronom *nombreux* en français du Congo, écrit que « [ce] processus de pronominalisation, en théorie interdit pour *nombreux* mais licite pour *plusieurs*, *maints*, *certain*s, etc. (cf. *certain*s hommes disent que ... > *certain*s disent que ...) auraient été analogiquement étendu par les Congolais à *nombreux*. Sur le modèle *plusieurs réfugiés sont malades* devenu *plusieurs sont malades*, les locuteurs congolais auraient généré à partir de *de nombreux lecteurs m'ont pris pour un farceur* un énoncé comme [...] *nombreux m'ont pris ...* »²

Le quantifiant *nombreux*, grammaticalisé dans l'occurrence en cause, ne perd pas moins sa pluralité inhérente mise en corrélation syntaxique avec l'unicité de la forme verbale *était* de troisième rang simple. La représentation de la pluralité du morphème verbal *était* dans la combinatoire « *nombreux était là* » est implicite et opère par analogie à des combinaisons du genre : « *la foule était là* », « *tout le monde était là* », « *la majorité était là* ».

¹ Marc Wilmet, *Grammaire critique du français*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 1997, p. 245.

² Ambroise Jean marc Queffélec, « La grammaticalisation du pronom *nombreux* en français du Congo », *Repères - Les Congolais et la langue française*, Brazzaville, Publication de l'Observatoire de la langue française au Congo, OLF, n° 3, 2004, p. 70. (Cf. Section 4.3. : La piste de l'alignement de *nombreux* sur les autres quantifiants à la fois adjectifs et pronoms comme *certain*s, *plusieurs*, etc.).

Un phénomène contraire se produit dans la combinatoire "*on partaient*" de l'occurrence ci-après où la pluralité déclarée de la forme verbale est référée à un support sujet morphologiquement unique, la personne indéterminée "*on*" :

On partaient faire des courses [...] (C2, E72)

La sémantèse complexe du pronom personnel *on* en français moderne¹ en fait un "morphème intégrateur multiréférentiel" qui évoque dans sa morphologie une pluralité d'êtres.

Le scripteur a une conscience nette de cette pluralité interne inhérente au pronom personnel *on* puisqu'il n'est pas seul impliqué dans la promenade. La pseudo-combinatoire "*on partaient*" est l'expression d'une mise en relation morphosyntaxique implicite de la pluralité morphologique de la forme verbale à la pluralité notionnelle de la personne multiréférentielle *on*.

L'apprenant est même tenté d'extérioriser la pluralité notionnelle de la personne multiréférentielle *on*. Le résultat en est la subduction de la forme verbale "*ont*", admise au statut de pronom personnel multiréférentiel :

Ont étaient à deux. (C4, E159)

La représentation de l'imparfait est implicite dans la formalisation du verbe puissanciel *vouloir* à la troisième personne du pluriel. Le pseudo-morphème verbal de l'imparfait *voulé*, dans la pseudo-combinatoire "*mes enfants voulé souffrir*" de l'occurrence ci-après, est formalisé d'après la ressource sonore de la marque morphologique de l'imparfait (*-ait* ou *-aient*), émise ouverte mais sensiblement fermée par le locuteur basilectal congolais) :

Si je n'étais pas infirmière, mes enfants voulé souffrir [...] ² (C2, E94)

¹ En ancien français "*on*" est un substantif singulier issu de la transformation historique de l'étymon latin *homo* qui signifie l'homme en tant qu'espèce humaine.

² Cette pseudo-combinatoire résulte d'une dialectisation en cours par traduction littérale de la volition en lingala et en munukutuba à travers les verbes *ko linga* et *ku zola* (*aimer*, mais aussi *vouloir*) : *bana na nga ba lingaki ba mona pasi / ba bana ya munu zola tala mpasi* (*Mes enfant allaient souffrir*) Nous y reviendrons dans les mécanismes interlinguistiques.

Ce pseudo-morphème de l'imparfait qui présente les caractères morphologiques d'un participe passé (mais qui n'en est pas un puisque le verbe *vouloir* perd sa détension sous la morphologie participale "*voulu*")¹ est syntaxiquement mis en incidence au sujet "*mes enfants*" sans qu'aucune marque morphologique intra-verbale n'eût consacré ce rapport.

Cette harmonisation relève de l'implicite² dans la mesure où la pluralité interne peut être identifiée dans ce morphème par rapport au contexte de pluralisation de l'énoncé. Il est clair que pour l'apprenant, qui aspire au métier d'infirmière et se positionne déjà dans l'exercice de ses fonctions, la probabilité de souffrance signifiée par le syntagme "*voulé souffrir*" est assignée à la multitude d'enfants possédés.

Les tableaux ci-après récapitulent l'ensemble des distributions morphologiques au rang du délocuté de niveau de décadence³.

- Distributions de la morphologie intra-liminaire de l'interlocution à la troisième personne de niveau de décadence

- *Simple attraction ésotérique*

1	2	3
- <u>mon oncle</u> me mon <u>trai</u> s comment faire la piqûre	∅	- <u>le gars</u> qui venn <u>ai</u> s de rentré (sic)
- <u>mon oncle</u> me mon <u>trai</u> s comment faire le mur		- <u>c'étais</u> hier à six heures
		- <u>c'étais</u> aujourd'hui à six heures
		- <u>il</u> y <u>avais</u> du bruit en classe

¹ Par contre le pseudo-morphème imparfait "*fonctionnée*" référé au sujet "*ça*" dans la pseudo-combinatoire « ça fonctionnée très bien » (C2, E97) présente les caractères morphologiques d'un participe passé (frappé d'un simulacre d'accord en genre et en nombre avec un élément non répertorié dans le discours).

² La théorie de l'implicite est empruntée à Catherine Kerbrat-Orecchioni (*L'implicite*, 1986) et à Laurence Bardin (*op. cit.*, p. 240. Cf. chapitre III, section 3 : « Une approche linguistique : L'interprétation de l'implicite »).

³ Le morphème "*rencontraient*" de troisième rang multiplié est plutôt en ascension personnelle dans l'occurrence (C4, E163) (« En route, nous *rencontraient* deux vieux" »), où elle est assignée à un support de premier rang double. Elle intègre une combinatoire verbale de première personne du pluriel de niveau de décadence pour signifier à la fois l'inclusion du locuteur, de l'allocutaire et/ou du délocuté dans l'action en cause.

- Formalisation par pseudo-pluralisation

1	2	3
∅	∅	<u>mes parents avais l'habitude de me</u> posé (sic) des questions

- Corrélation de l'unicité et de la pluralité dans la désignation personnelle du délocuté de niveau de décadence

- Référence de l'unicité du verbe à la pluralité du support

1	2	3
<u>des jeunes</u> (de même âge que moi) qui <u>parlait</u> de l'école	∅	- <u>les gens</u> qui <u>était</u> avec lui - <u>mes parents</u> me <u>disait</u> - <u>nombreux</u> <u>était</u> là

- Référence de la pluralité du verbe à l'unicité du support

1	2	3
∅	∅	<u>on partaient</u> faire des courses

- Référence de la pluralité du verbe à la pseudo-pluralité du support

1	2	3
∅	∅	<u>ont étaient</u> à deux

- Représentation de l'imparfait sous une morphologie participale référée à la pluralité ou à l'unicité du support

1	2	3
∅	∅	- <u>mes enfants</u> voul <u>é</u> souffrir - <u>ça</u> fonctionn <u>ée</u> ¹ très bien

2. Défauts dans la désignation personnelle en transcendance

Dans le système des verbes français, une correspondance s'établit entre la série des formes simples et la série des formes dites *composées*. L'opposition simple/composée est une opposition aspectuelle qui n'engage pas nécessairement l'époque ou le niveau temporel.

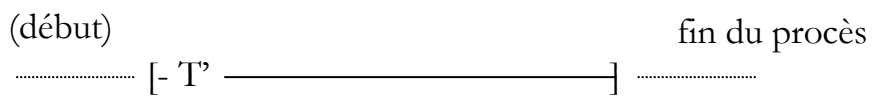
Indépendamment donc de toute considération chronologique, le procès peut être envisagé en lui-même « sous l'angle de son déroulement interne » (P. Imbs) d'un point de vue aspectuel comme action en cours d'accomplissement (aspect tensif ou immanent : action en tension) ou comme action consommée, déjà accomplie dans la même époque (aspect extensif ou transcendant : action saisie après la tension).²

¹ Cette occurrence met plutôt en corrélation l'unicité de la forme verbale et l'unicité du support liminaire. La finale "ée" revêt un statut de désinence de troisième personne du singulier de l'imparfait de l'indicatif. L'hypothèse d'une agglutination de l'auxiliaire "avoir" au support neutre "ce" (*ç'a fonctionnée* > *ça fonctionnée*) peut paraître fondée. Toutefois cette marque morphologique de féminin n'a aucune référence explicite ou implicite dans le contexte de l'énoncé. On serait tenté de parler (toutes proportions gardées) d'une marque explétive.

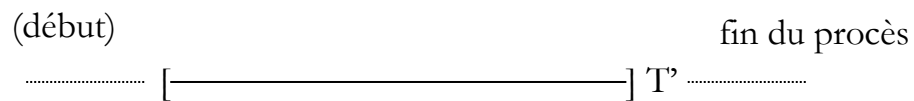
²La notion d'*aspect* a été développée au XIX^e siècle par les linguistes allemands dans l'étude des langues slaves, puis dans celle du grec. Elle a été affinée et étendue aux langues romanes par la suite. Son introduction dans la langue française n'a été que pénible; et Lucien Tesnière [1959] la rejette catégoriquement comme étrangère à la langue française. C'est Gustave Guillaume qui a donné à l'aspect une place centrale en français : « L'aspect est une forme qui, dans le système même du verbe, dénote une opposition transcendant toutes les autres oppositions du système, et capable ainsi de s'intégrer à chacune des termes entre lesquels se marquent lesdites oppositions. » [*Temps et Verbe*, p., 109]. Les linguistes guillaumiens (P. Imbs, R. Martin, G. Moignet, B. Pottier, M. Wilmet, ...) ont développé des analyses approfondies des valeurs et des réalisations linguistiques de l'aspect qui sont prises en comptes dans la présente étude.

Selon Martin Riegel et alii [2004 : 292], le repère T', dans une perspective aspectuelle, peut occuper différentes positions dans le déroulement du procès, quand celui-ci peut être envisagé dans ses phases successives et représenté spatialement par un segment délimité par deux bornes, initiale et finale, qui l'isolent d'un avant et d'un après. Le point de l'événement T' peut se situer en différents endroits selon la perspective du procès :

- Si le procès est saisi en son début (*Il se mit à voyage*), le point T' est situé près de la borne initiale.



- Si l'action est accompli (*Il a voyagé*), le point T' est situé après la borne finale, indiquant que son terme à été atteint :



Un temps composé ne peut donc être envisagé que comme réplique exacte (à valeur aspectuelle extensive) à une forme verbale simple.

La genèse du temps composé ou genèse de la transcendance est explorée par Gustave Guillaume¹ et synthétisée par Gérard Moignet en ces termes :

[...] il existe un processus de subduction par lequel tel verbe ["avoir" et "être" essentiellement] peut être évoqué à différents états de sa propre sémantèse. La subductivité se manifeste ainsi à l'intérieur de la sémantèse verbale (subductivité ésotérique), et c'est par rapport à certains états de lui-même que tel état est plus ou moins subductif. La subduction est ainsi créatrice de valeurs sémantiques du verbe par lesquelles celui-ci est de moins en moins en rapport avec l'univers [effacement du sens de

¹ Cf. Gustave Guillaume, « Théorie des auxiliaires », dans *L. Sc. L.*, pp. 73-86.

possession ou d'existence dans les verbes "avoir" et "être"] et de plus en plus le signifiant de mouvements fondamentaux de la pensée : autrement dit et pour simplifier, de moins en moins lexical et de plus en plus grammatical. Ces états relèvent donc d'une transcendance sémantique de l'état où le verbe est pleinement prédicatif. Sans cesser d'être formellement verbe, le verbe devient, notionnellement, un mot grammatical insuffisant à signifier par lui-même autre chose qu'une catégorie formelle, et appelant, de ce fait, un complément notionnel [le participe passé] avec lequel il devient apte à constituer, en discours, un entier de signification [par exemple "avoir chanté", "être parti"]. C'est le statut, bien connu, des auxiliaires.¹

"Avoir" et "être", dans des combinatoires verbales composées du genre "avoir chanté" et "être puni", ne signifient plus exactement « posséder » ou « exister » mais deviennent plutôt des supports grammaticaux de flexion des verbes admis en "détensivité" à cause du dépassement de l'événement signifié par le participe passé.

La tension verbale dans le participe passé (à la fois forme morte du verbe et signifiant du verbe parvenu à son terme par la disparition de toute perspective d'accomplissement) est fort heureusement la condition de la genèse du verbe transcendant (composé)² où une nouvelle tension est fournie par le verbe auxiliaire, élément conjuguant du verbe admis en transcendance.³

La transcendance, qui signifie un accompli à une certaine date, recourt donc à l'auxiliarité en utilisant les ressources qu'offrent le signifié du participe passé et la faculté que possèdent les verbes "être" et "avoir" de désertter le champ de la

¹ Gérard Moignet, *op. cit.*, pp. 264-265.

² Cf. Sémiologie mécanique des personnes intra-verbales aux temps composés.

³ L'étymologie liée au lexème *auxiliaire* est d'être un verbe *aidant* (de l'étymon latin *auxilium* : le secours ou l'aide). L'interprétation morphologique banale de la combinatoire *j'ai chanté* consiste à attester que le verbe *chanter* est conjugué (grâce à l'auxiliaire *avoir*) à la première personne du singulier du passé composé de l'indicatif.

prédication¹ et d'être soumis à une opération de déplétion sémantique par subduction² et de devenir des auxiliaires d'aspect verbal.

En transcendance, la raréfaction notionnelle de l'auxiliaire est compensée par l'apport notionnel du participe passé, les deux mots de langue formant ainsi un seul mot de discours dont la première particule est le support de la personne verbale ordinale et la seconde particule, l'expression du dépassement de l'événement.

Une combinatoire au présent accompli (passé composé) du genre "*j'ai chanté*" présente la forme verbale auxiliée "*ai*" à la première personne du présent de l'indicatif, suivie de la forme transcendée du verbe *chanter* ("chanté") qui conclut la disparition de la perspective d'accomplissement et traduit l'expiration de l'événement en cause.

Il en est de même de la combinatoire "*j'avais chanté*" à l'imparfait accompli (plus-que-parfait), qui présente la forme verbale auxiliée "*avais*" à la première personne de l'imparfait de l'indicatif (le contexte de l'énonciation aidant), suivie du participe passé "chanté" qui consacre le dépassement du procès.

2.1. Transcendance intrinsèque de la forme verbale infinitive

L'infinitif, forme verbale qui marque l'entrée dans le système du verbe au sortir du système nominal et qui contient en puissance la totalité du défilé de toutes les formes, est redimensionné dans ses fonctions syntaxiques par rapport aux distributions qu'en font les apprenants à la lumière des éléments du corpus écrit.

La morphologie de l'infinitif qui, en français standard, est chargée de toute la tension du verbe en tant qu'événement non dépassé et en attente

¹ La désertion de la prédication (du verbe latin *predico* - *predicare* : signifier quelque chose qui renvoie à une représentation plus ou moins sensible de l'univers) s'explique par le fait que ces éléments ont été vidés de leur charge sémantique première.

² Sur la subductivité et la subduction dans le verbe par Gustave Guillaume, cf. *L. Sc. L.*, pp. 73-86.

d'accomplissement, se trouve revêtue de toutes les qualités "idéogénétiques" du participe passé en conservant sa morphologie du mode quasi-nominal.

Une transcendance verbale est donc construite à l'aide de la morphologie de l'infinitif. Le verbe, à ce moment, cesse d'*être*, par dépassement de la tension verbale et par suggestion d'une époque révolue. L'infinitif en guise de participe passé dans ce contexte ne jouit d'aucune autonomie syntaxique dans le discours. Il trouve hors de lui-même un support par association à un auxiliaire d'opérativité qui recharge la tension intrinsèque du verbe. Le résultat en est la naissance d'une pseudo-sémiologie du genre « *avoir chanter* ».

La première particule de la forme verbale pseudo-transcendante est frappée d'une auxiliarisation par subduction interne pendant que la seconde est gelée en position participale sans espoir d'une ordination avenir.

La transcendance intrinsèque de l'infinitif a été exclusivement attestée dans la première catégorie flexionnelle au présent accompli (passé composé) du mode indicatif. Cette transcendance appelle l'auxiliarisation du verbe *avoir* et *être* pour servir de support flexionnel à la première, à la deuxième et à la troisième personne simple.¹

La première personne simple du présent accompli, qui postériorise le support personnel sujet par rapport à l'événement transcendé, utilise la forme verbale transcendée "ai" qui fait appel au complément notionnel de l'infinitif pour constituer avec lui "un pseudo-prédicat composé". Les occurrences ci-après présentent les verbes *remercier*, *balayer*, *réviser*, *demander*, *essayer*, *regarder*, *pleurer*, et *rêver* dans un état d'épuisement de l'opérativité par extinction de la tension verbale que consacre le recours à l'auxiliarité :

¹ La formalisation orale identique à la finale de l'infinitif ("-er" / e /) et à la finale du participe passé ("é" / e /) dans la première catégorie flexionnelle pouvait avoir généré cette confusion dans la formalisation écrite du participe passé.

- [...] j'ai remercier le Seigneur [...] (C3, E3)
- [...] j'ai balayer la cour de la parcelle [...] J'ai réviser mes leçons. (C1, E4)
- J'ai d'abord demander merci au Seigneur [...] (C1, E6)
- J'ai essayer de voir la montre. (C1, E19)
- J'ai regarder l'heure. (C1, E29)
- [...] j'ai pleurer. (C3, E131)
- J'ai toujours rêver d'être hôtesse de l'air. (C3, E132)

L'infinitif "participialisé" de la première catégorie flexionnelle dans les occurrences suivantes apporte la matière notionnelle à une forme pseudo-auxiliée du verbe *avoir*, construite sur le modèle de la marque flexionnelle de l'imparfait de l'indicatif de premier rang simple (-*ais*) pour combler l'incomplétude morphologique que semble faire naître dans la conscience de l'apprenant le morphème auxilié "*ais*" doublé d'une désinence personnelle de l'interlocution (-*s*):

- Le métier de la santé je je l'ais aimer depuis que j'avais six ans. (C2, E88)
- [...] j'ais accepter d'être douanière. (C2, E99)

La transcendance intrinsèque dans l'occurrence ci-après institue un curieux phénomène d'accord en genre et en nombre de l'auxiliaire *avoir* avec l'objet direct antéposé à la forme verbale, qui "parodie" le dogme traditionnel de l'accord du participe passé employé avec *avoir* comme auxiliaire d'aspect transcendant

[...] la fête que j'aie préparer. (C2, E74)

A la troisième personne du singulier (les autres rangs personnels n'en offrant aucune attestation, du moins avec l'auxiliaire *avoir*) la forme verbale "*garder*" réduite au résultat de l'épuisement de sa tension, présente une image du temps transcendée que réinitialise la *ténuité*¹ de la sémantèse de la forme verbale auxiliée "*a*" :

¹ La ténuité de la sémantèse dans l'auxiliaire *avoir* renvoie à la raréfaction de la substance notionnelle à cause de la disparition de l'état plénier de "possession".

J'ai remercier le Seigneur de ce qu'il m'a garder toute la nuit. (C1, E3)

L'auxiliarisation du verbe "*être*" pour servir de réceptacle de substance notionnelle de "l'infinitif-participe passé" est attestée au présent accompli de premier rang simple dans ces combinatoires qui transcendent le mouvement des verbes *arriver* et *aller* par association à la forme verbale auxiliée "*suis*" pour donner naissance aux pseudo-sémiologies composées, "*suis arriver*", "*suis aller*" :

- [...] je suis arriver à l'étage au CHU [...] (C2, E82)
- [...] je suis arriver au chantier [...] (C2, E101)
- [...] je suis aller à la douche [...] (C1, E4)

L'"infinitif-participe passé" est mieux affiché morphologiquement dans le pseudo-morphème *fatigué* mis en incidence à l'auxiliaire *être* dans cette construction verbale de deuxième rang personnel du présent accompli (passé composé)¹ :

[...] à midi tu es fatiguer. (C1, E24)

2.2. Transcendance intrinsèque de la forme verbale ordinale

La forme verbale ordinale simple dont la propriété est de référer directement au support sujet liminaire N_0 est dépossédée, dans sa sémantèse, de sa personne ordinale d'insertion dans la hiérarchie paradigmatique qu'institue l'acte de langage par éjection syntaxique en position participale. Ce phénomène virtualise la personne ordinale de la forme verbale réduite d'instinct au résultat de l'épuisement de sa tension. L'image du temps livrée est une transcendance de la forme verbale ordinale virtualisée, réduite au statut de complément notionnel d'un verbe évidé de sa matière notionnelle d'expérience de l'univers (auxiliaire d'aspect transcendant).

¹ Les autres rangs personnels ne présentent aucune attestation de mise en incidence de l'infinitif-participe passé à l'auxiliaire être.

La transcendance de la forme verbale ordinale que consacre le recours à l'auxiliarité est attestée dans les trois catégories flexionnelles au présent accompli du mode indicatif.

La personne ordinale contenue dans le morphème "*choisis*" de l'interlocution intra-verbale du présent ou du prétérit défini de l'indicatif est virtualisée par son incidence à la forme auxiliée "*ai*" qui conclut la transcendance de l'événement signifié par ce morphème. En voici quelques exemples :

- J'ai choisis l'armée. (C2, E108)
- J'ai choisis un métier qui me semblerai facile parce que j'irai voir les villes et les villages de mon pays, ce métier est l'enseignement. (C2, E117)

La tension du même verbe "*choisir*" est transcendée dans le morphème "*choisit*" de troisième personne simple du présent et du prétérit défini de l'indicatif, distribué en position participale. La virtualisation de la personne obtenue peut réclamer un support auxiliaire conjuguant, ainsi que l'atteste la sémiologie transcendante "*ai choisit*" de l'occurrence ci-après :

J'ai choisit ce métier [...] (C3, E153)

La virtualisation de la personne ordinale du morphème "*fais*" du verbe *faire* dans la combinatoire "*j'ai fais*" des occurrences suivantes dépouille ce morphème de toutes ses qualités de l'interlocution simple du présent de l'indicatif pour en faire à la fois une particule d'expression du dépassement de l'image du temps et une "complétance" de la matière notionnelle tenue [cf. *ténuité*] de l'auxiliaire "*avoir*" à la première personne du présent accompli :

- J'ai fais des analyses. (C2, E92)
- J'ai beaucoup fais des analyses sur ce métier [...] et après les analyses que j'ai fais [...] (C2, E87)

La chute de la personne ordinale de l'interlocution simple du prétérit défini dans la sémantèse du morphème "*répondis*" procède de la virtualisation dudit morphème par extinction de la tension verbale à cause d'une position syntaxique qui le contraint à réclamer un auxiliaire de flexion, ce qu'il fait par association au pseudo-morphème auxilié de premier rang simple "*aient*", chargé d'une pluralité construite par pseudo-accord avec le pseudo-clitique objet "*leurs*" :

J'ai réfléchi pendant longtemps puis je leurs aient répondis [...] (C2, E129)

La morphologie "*voulut*" du verbe puissanciel *vouloir* dans la pseudo-combinatoire transcendante "*j'ai toujours voulut*" de l'occurrence qui suit est aussi dépouillée (dans sa sémantèse) de sa personne ordinale de troisième rang simple du prétérit défini pour ne plus être qu'une particule morte d'un verbe situé en transcendance, et dont une tension nouvelle est fournie par le morphème conjugant "*ai*" à statut syntaxique d'auxiliaire :

J'ai toujours voulut être un expert dans ma vie au football [...] (C3, E134)

Le morphème "*plut*" connaît, dans sa sémantèse, la même privation de la personne ordinale de troisième rang simple du prétérit défini du verbe *plaire*. Cette privation intrinsèque de la personne ordinale s'accompagne de la perte de la perspective d'accomplissement qui virtualise sa personne. Le procédé syntaxique qui crée l'aspect transcendant affecte la substance notionnelle du morphème à l'auxiliaire *avoir* conjugué à la troisième personne du singulier et du pluriel pour réinitialiser la tension du verbe dans les syntagmes "*m'a toujours plut*" et "*m'ont toujours plut*" de l'occurrence que voici :

Le métier de secrétaire bureautique m'a toujours plut et les gens qui le pratiqués (sic) m'ont toujours plut. (C2, E95)

La transcendance intrinsèque de la forme verbale ordinale référée à l'auxiliaire *être* a été attestée dans la flexion à l'aspect transcendant du verbe accidentellement pronominal "*se réveiller*".

La morphologie "*réveillait*" de troisième personne de l'imparfait, distribuée en position participale dans la combinatoire "*je me suis réveillait*" des occurrences suivantes, trouve hors d'elle un support dans le verbe auxiliaire "*suis*" et se définit comme personne virtuelle non opposable et indifférenciée puisque admise au statut de signifiant du verbe parvenu à son terme et pensé en pure "détension" à cause du dépassement de l'opérativité qu'implique le recours à l'auxiliarité aspectuelle :

- A 6h je me suis déjà réveillait [...] (C1, E60)
- Le matin quand je me suis réveillait [...] (C1, E62)

L'épuisement de l'opérativité dans la sémantèse du morphème "*finis*" de l'interlocution du présent ou du prétérit défini de l'indicatif peut être réinitialisé par l'auxiliaire "*être*" fléchi au premier rang avec deux particules préverbaux qui consacrent la réflexivité du procès sur le sujet actant. La voix moyenne aléatoire ainsi créée est formalisée au présent accompli sous la pseudo-combinatoire pronominale "*je me suis finis*" de cette occurrence-ci :

Comme je me suis finis de brosser les dents, je rentre dans la douche. (C1, E17)

Cette occurrence présente un procès « en boucle » qui, ayant son origine dans le sujet parlant, y trouve aussi son aboutissement, de sorte que les deux morphèmes "*je*" et "*me*" sont coréférents.

Le verbe *finir* dans ce contexte devient verbe *réflexivable* et le pronom "*me*" s'inscrit dans sa valence selon la formule de la correspondance pronominale établie par Martin Riegel et al. [2004 : 257]:

$$N_0 - V - N_1 \leftrightarrow N_0 - me - V$$

La transcendance intrinsèque de la forme verbale "*pri*", vidée de sa personne ordinale de troisième rang simple du prétérit défini, est autrement envisagée dans la combinatoire "*tout est pri*" de l'exemple suivant, étant donné la mise en incidence du morphème transcédé à un auxiliaire *diathétique*¹. Cet auxiliaire de voix n'est rien de moins que le morphème "*est*" du verbe *être* auxilié, entrant dans une construction résultative dite voix passive :

Au Congo tout est pri à la légère [...] (C3, E136)

Le syntagme "*est pri*" est une pseudo-transposition passive du noyau verbal au présent de l'indicatif². L'agent grammatical de l'événement (le complément d'agent), non exprimé dans le discours, est le pronom "*on*" qui offre la possibilité d'une mise en énallage de la personne en vertu de sa propriété multiréférentiel.

2.3. Référence de la forme verbale transcédée au-delà de l'auxiliaire aspectuel

La référence de la forme verbale transcédée à la personne externe évoque une relation morphosyntaxique entre le participe passé et le sujet d'énonciation N₀ au-delà de l'incidence consubstantielle à l'auxiliaire "*avoir*". Par ce phénomène, la personne externe liminaire N₀ est rendue apte à déferer ses qualités grammaticales de genre et de nombre à la forme verbale admise en transcendance nonobstant la médiation de l'auxiliaire *avoir*.

La forme verbale transcédée "*brossée*" du verbe *brosser* de la première catégorie flexionnelle, mise en incidence au morphème "*ai*" de l'auxiliaire *avoir*, porte dans l'exemple suivant les marques morphologiques du genre féminin et du nombre singulier de l'actant primaire "*je (j ')*" dont la situation d'énonciation dénonce l'appartenance à l'espèce de sexe féminin :

¹ Ce caractérisant évoque la voix verbale.

² Un phénomène similaire a déjà été signalé dans la combinatoire « *Cette histoire vous est racontée par Panzou* ». (C1, E12) [Cf. Distributions annexes de la personne double de deuxième rang au présent]

A 6h [...] j'ai brossée les dents. (C1, E60)

La marque de féminin de la forme transcendée "*choisie*" tirée du sujet d'énonciation au présent accompli dans la combinatoire "*j'ai choisie*" de ces deux autres occurrences est dénoncée dans la situation du discours par le caractérisant *grande* qui manifeste l'appartenance sexuelle de l'actant de l'énoncé :

- J'ai choisie cela puisque quand je serai grande, je ferai un foin [...] (C2, E77)
- J'ai choisie le métier de professeur puisque quand je serai grande j'aurais des enfants [...] (C2, E79)

Dans l'occurrence suivante à l'imparfait accompli (plus-que-parfait), le féminin du sujet d'énonciation déferé au participe passé "*choisie*" est révélé, dans la situation du discours, par l'élément substantival "*maîtresse*" qui signifie la profession visée par la personne du locuteur :

J'avais choisie ce métier de la maîtresse avec toute ma foi [...] (C2, E97)

Une référence morphosyntaxique est ainsi établie au-delà de l'auxiliaire "*avoir*" entre la morphologie verbale transcendée et le repère actanciel N₀ qui initie le procès dans la construction verbale au temps composé.

2.4. Distributions morphosyntaxiques de l'auxiliaire d'aspect transcendant dans le paradigme verbal

Les distributions morphologiques de l'auxiliaire d'aspect transcendant dans le paradigme verbal prennent en compte les deux axes syntagmatique et paradigmatique en considérant la morphologie de l'élément verbal auxilié dans ses rapports avec le support sujet N₀ et l'apport notionnel du verbe à situer en transcendance (le participe passé). Cette vision permet de mettre en lumière la

nature morphologique des éléments qui entrent dans la structure $N_0 - V$ (auxiliaire + participe passé) et d'observer la relativité distributionnelle des morphèmes au sein du paradigme verbal.

Un morphème auxilié, en effet, peut soit monter à tel rang flexionnel ou descendre à tel autre rang, soit revêtir telle morphologie extra-paradigmatique ou recevoir la substance notionnelle de tel substantif introduit accidentellement dans le paradigme verbal.

Le premier rang personnel du présent accompli reçoit (du moins dans la morphologie de l'auxiliaire) la marque flexionnelle de troisième rang du subjonctif présent par adjonction au morphème "-ai" de la finale "-t". Le morphème virtuel obtenu (-ait), qui reçoit l'apport notionnel des participes passés "*pris*" et "*demandé*" est référé à la particule préverbale de premier rang. Le résultat en est la construction des combinatoires transcendantales qui, formellement, virtualisent le procès :

- Comme j'ai pris les décisions, je pense que je réussirait. (C2, E97)
- Au jour de mon retour je l'ai demandé de me donner moi un demi sac de fufou. (C4, E161)

Il est clair que la morphologie subjonctive "-ait" de l'auxiliaire *avoir* ne correspond nullement aux visées du discours dans lesquelles peut être envisagée "une idée regardée" ou "une orientation cinétique de l'image du temps" [Gérard Moignet] c'est-à-dire un mouvement du procès en direction de l'avenir comme un fait simplement envisagé dans la pensée. La morphologie du subjonctif n'a, dans ces occurrences, aucun effet virtualisant d'une image de temps prospectif comme le fait réellement le mode subjonctif qui, par essence, est le mode de la tension psychologique, le mode des faits regardés ou simplement envisagés dans la pensée du locuteur.¹

¹ Il est de fait que le mode subjonctif peut également introduire une idée actualisante d'un fait réellement attesté comme dans « Je regrette qu'il soit malade. » [fait dont la réalité est constatée].

C'est plutôt une image de temps actuel et accompli qui se profile derrière la morphologie apparente du subjonctif présent, le fait en cause dans chaque combinatoire étant non seulement actuel (par opposition à virtuel) mais accompli et consommé.

Ces combinaisons livrent de ce fait un pseudo-subjonctif que ne soutient aucune « dioptrique de la visée »¹ d'une idée regardante, c'est-à-dire qu'aucune proposition régissante n'introduit logiquement le mode virtualisant dans les occurrences en cause.

Une image de temps plutôt actuel et accompli est livrée par la pseudo-combinatoire "*je vous est parlés*" qui présente plusieurs situations de formalisation graphique au premier rang du présent accompli. Le contexte d'énonciation permet d'identifier dans la morphologie "*est*" une sémantèse de possession du verbe *avoir* subtilisé et réduit à l'état d'auxiliaire d'aspect. La confusion dans la formalisation graphique de l'auxiliaire *avoir* au premier rang du présent accompli peut avoir résulté de la ressemblance phonématique dans l'émission des morphèmes "*ai*" "*est*" / ϵ / :

Le métier d'être la servante de Dieu dont je vous est parlés est un métier que j'aime beaucoup exercer. (C3, E148)

Le pseudo-auxiliaire *avoir* de premier rang du présent accompli "*est*", calqué sur le modèle morphologique de l'auxiliaire *être* dans la combinatoire mentionnée (*je vous est parlés*), reçoit la charge notionnelle du participe passé "*parlés*" référé au pronom clitique objet indirect N₂ («vous») d'où il tire la pluralité externe.

¹ Gustave Guillaume a appelé « dioptrique de la visée », la nature actualisante ou virtualisante d'une idée regardante (ou proposition régissante amenant une dépendante au mode subjonctif). Sont actualisantes les idées qui intègrent la notion positivante de certitude ("*il est certain que ...*") ; sont virtualisantes les notions qui s'apparentent à la notion de possibilité ("*il est possible que ...*").

Dans la combinatoire "*moi qui a laissé l'école*"¹, l'auxiliaire de flexion "*a*" de troisième personne du singulier du présent accompli est référé au syntagme sujet "*moi qui*" de forme ontique (lourde) et qui correspond, à l'état existentiel (faible), au pronom clitique "*je*" d'entrée dans le paradigme verbal :

J'ai rencontré des jeunes de même âge que moi qui parlait (sic) de l'école, il n'y auras (sic) pas de différence entre vous et moi qui a laissé l'école depuis le CE1. (C3, E131)

Le procédé de mise en valeur ou de mise en relief "*moi qui*" donne un statut syntaxique privilégié à l'élément N₀ de la construction verbale. Comme le fait remarquer Denis Creissel², il a pour effet de marquer que « le verbe n'est pas le centre de l'acte d'assertion » mais qu'il est un « présupposé ». Il est présupposé que "quelqu'un a laissé l'école", et qu'il est question d'asserter que ce "quelqu'un" est "*moi*", élément sujet en *extraction*³ qui constitue le *focus* de l'énonciation.

Le pronom clitique "*je*" ne pouvant se prêter à ce tour syntaxique de focalisation, il revient au pronom *plérotropique* valorisé "*moi*" d'assumer la fonction N₀ de support de la personne contenue dans le morphème "*a*" de l'auxiliaire *avoir*. Cette personne de troisième rang est redimensionnée dans sa sémantèse au premier rang simple conformément à la nature personnelle de l'élément N₀ référé.

La combinatoire "*j'avait fait*" remet le procès au centre de l'acte d'assertion. Toutefois la morphologie de l'auxiliaire mise en incidence à l'actant primaire N₀ représenté par le pronom élidé "*j'*" est une adaptation du délocuté intra-verbal de l'imparfait au premier rang de l'ordination verbale à l'imparfait accompli. La

¹ Les constructions "*moi qui a*" et "*moi qui est*" sont fortement répandues chez les locuteurs congolais de niveau basilectal et même acrolectal. La médiation du relatif représentant "*qui*" motive la représentation de la troisième personne au préjudice de la première personne évoquée par la situation d'énonciation.

² Denis Creissel, *op. cit.*, p. 337.

³ Le terme est de plus en plus en usage dans l'étude des dispositifs en grammaire descriptive distributionnelle pour désigner ce phénomène de mise en valeur ou de focalisation du procès dans l'élément sujet N₀.

construction non valorisante dépouille le morphème auxilié de sa nature flexionnelle originelle de délocuté simple et lui attribue la marque implicite de l'interlocution à cause de son incidence déclarée au support N₀ de premier rang personnel. En voici quelques attestations dans l'exemple suivant :

J'avait fait ça avec foi. J'avait fait ça pour que je soit bien dans ma vie. (C2, E80)

Un aménagement quasi-identique de la personne intra-verbale est attesté dans la distribution paradigmatique de la morphologie de l'auxiliaire *être* à l'imparfait accompli. Ce phénomène assigne aux morphologies composées "*était réveillé* " et "*était promené* " un support préverbal de premier rang personnel avec lequel il constitue le mot de discours "*j'était* " sur lequel s'appuie la personne virtuelle des participes passés "*réveillé* " et "*promené* ". Les combinatoires obtenues, "*j'était réveillé* " et "*j'était promené* " supposent grammaticalement un complément d'agent non exprimé, censé accomplir le procès en cause. L'élément liminaire "*j* " comme sujet activant (passif), recevant ou subissant une action accomplie par X en direction de N₀. Mais le contexte de l'énonciation identifie dans ces combinatoires une voix moyenne (pronominale) implicite ou plutôt un procès en boucle à la voix opérative (active), dans lequel l'élément N₀ peut être envisagé comme accomplissant l'action verbale et celle-ci se reflétant ou se réfléchissant sur le sujet lui-même :

- J'était réveillé à six heures. (C1, E7)
- Moi j'était promené dans mon village.¹ (C4, E161)
- Un jour j'était promené dans un village environnant. (C4, E162)

¹ La première personne est doublement marquée dans cette occurrence : une première fois sous la forme disjointe "moi" et une seconde fois sous la forme conjointe "je". Toutefois cette double expression de la personne à l'état externe ne saurait être interprétée comme un double marquage de la fonction ou une *topicalisation* c'est-à-dire un procédé qui met en relief le sujet dont il est parlé [de l'anglais "topic"], encore moins une dislocation de la forme verbale car aucune partie lexicale n'est réellement dissociée d'une partie grammaticale comme dans « hein - ces gens là ils choisissent surtout quand ça caille là - surtout vers le 25 là » [dislocation à gauche] (La réconciliation, 107) ou dans « c'est parce que quand ils viennent - ces gens là - l'idée c'est seulement sur la nourriture » [dislocation à droite] (La réconciliation, 68-69).

Une formalisation graphique inouïe de l'auxiliaire *être* à l'imparfait accompli procède du glissement du participe passé "*été*" dans la catégorie des auxiliaires d'aspect transcendant, désertant ainsi sa position participale pour servir de support à un autre participe passé dont il reçoit la substance notionnelle. Ce pseudo-auxiliaire "*été*", du verbe *être* à l'imparfait accompli garde sa personne virtuelle indifférenciée et rejette toute possibilité d'ordination dans le paradigme verbal. Il n'est donc auxiliaire qu'à titre figuratif puisque aucune incidence au support de causation N₀ ne peut être morphologique attestée dans les combinaisons "*nos parents été partie*" et "*en été resté*" de ce fragment de discours écrit :

Nos parents été partie au village faire arranger le fofou, en été resté seulement à deux [...] (C2, E123)

L'élément "*en*" dans la combinaison "*en été resté*" semble manifestement avoir déserté la catégorie de la préposition ou de l'adverbe pour être senti comme pronom indéterminé à fonction multiréférentielle. Il acquiert un statut de sujet N₀ par lequel il devient apte à servir de support d'entrée en opérativité verbale comme dans cette autre occurrence qui fait réapparaître la morphologie attestée de l'imparfait dans l'auxiliaire *avoir* avec quelque infléchissement de la personne au troisième rang singulier :

[...] en nous avais laissé seulement 5000F. (C2, E123)

La forme verbale auxiliée peut recevoir la substance notionnelle d'un participe passé dont la formalisation subit une influence chronothétique externe par transfert d'une marque morphologique appartenant à un autre mode verbal. L'accent circonflexe discriminatoire consacré à la troisième personne du singulier du subjonctif imparfait "*eût*" pour le distinguer morphologiquement du prétérit défini "*eut*", est attesté dans la physication de la forme transcendée du verbe "*avoir*", sous la morphologie "*eû*", mise en incidence à l'auxiliaire du même verbe dans la flexion transcendante à la première personne du présent accompli :

A ma grande surprise, j'ai eû aussi le métier de la maîtresse. (C2, E97)

La morphologie de l'apport notionnel de l'auxiliaire va s'éloignant des chronothèses jusqu'à dépasser le seuil du système verbal pour puiser dans le système nominal. La jonction est ainsi faite entre les deux systèmes. La catégorie nominale est rendue apte à signifier une transcendance par sa distribution en position participale, et son aptitude à déferer sa substance notionnelle à l'auxiliaire conjuguant, comme dans la pseudo-combinatoire " *j'avais prix* " du verbe *prendre* à l'imparfait accompli et au présent accompli :

J'avais d'abord prix le balai, j'ai prix un seau pour me laver. (C1, E7)

Le verbe *prendre* fléchi à l'imparfait accompli et au présent accompli dans les deux combinatoires verbales de cette occurrence emprunte à la catégorie nominale sa pseudo-morphologie participale "*prix*", mise en incidence aux morphèmes verbales auxiliés "*ai*" et "*avais*".

2.5. Agglutination de l'auxiliaire d'aspect transcendant à la proforme clitique objet

L'agglutination de l'auxiliaire d'aspect transcendant au pronom clitique objet est un phénomène de soudure de la forme auxiliée du verbe *avoir* (de troisième personne du singulier et du pluriel du présent accompli) à la proforme clitique complément d'objet de premier rang. Elle fait naître une catégorie formelle extra-verbale qui rappelle, du moins morphologiquement, la catégorie des prédéterminants¹ possessifs, et procède de la manière suivante :

¹ Les chercheurs contemporains en sciences du langage conviennent, pour la plupart, d'appeler "prédéterminant" les éléments comme articles, démonstratifs, possessifs quantifieurs, indéfinis : *le* livre, *ce* livre, *mon* livre, *trois* livres, *chaque* livre.

me + a (m' + a) > ma

me + ont (m' + ont) > mon

Les syntagmes à pseudo-prédéterminant possessif dans les combinatoires verbales en cause sont sans tête nominale. C'est pourquoi on peut dire que les morphèmes "*ma*" et "*mon*" sont placés hors de la portée de prédétermination puisqu'ils ne jouent aucun rôle de déterminant comme l'atteste la combinatoire "*ma donné*" dans les énoncés ci-après :

- Elle ma donné cinq poissons (C4, E158)
- Ma mère ma donné la natte [...] (C4, E158)
- En ma donné la place de m'asseoir (sic). (C4, E160)
- On ma donné beaucoup de colis [...] (C4, E165)

Le morphème "*ma*", dépourvu de possession dans sa sémantèse n'a pas la propriété syntaxique de fournir une "assiette" (selon le terme Damourette et Pinchon) au participe passé "*donné*" qui le rend apte à se positionner au sein du syntagme sujet. Aucun soupçon de détermination non plus ne peut être attesté dans ces autres combinatoires transcendantales de la première catégorie flexionnelle, construites autour des verbes *féliciter*, *préparer* et *aider* :

- Mon père ma félicité [...] (C2, E99)
- La femme de mon grand-père ma préparé l'antilope. (C4, E159)
- [...] tous les enseignants qui mon aidé depuis l'école primaire. (C2, E118)

Dans ces occurrences, les participes passés *félicité*, *préparé* et *aidé* ne sauraient être envisagés comme supports de sémantèse actualisés par les éléments *ma* et *mon*. Ces actualisateurs de langue ont perdu en discours (à cause de leur position syntaxique) toute propriété sémantique d'assignation à l'élément nominal avec lequel ils forment d'ordinaire un entier de discours. Ils sont plutôt rendus incidents à des participes passés sans valeur déterminative.

La morphologie du prédéterminant possessif renferme en substance une proforme objet de premier rang personnel et une forme auxiliée du verbe *avoir* qui, le contexte d'énonciation aidant, reçoit la substance notionnelle du verbe *faire* (troisième catégorie flexionnelle) admis en transcendance :

- Mon grand-père ma fait rentré (sic) dans le laboratoire. (C3, E130)
- Ça ma fait pitié [...] (C3, E131)
- Elle ma fait un petit colis. (C4, E158)

La proforme "*ma*" dans le syntagme "*ma fait*", vide de toute représentation d'appartenance ("*fait*" n'étant pas un objet possédé), dissimule un auxiliaire d'aspect verbal agglutiné accidentellement à l'élément clitique N₁/N₂ régi par le verbe constructeur fléchi au temps composé. C'est donc un pseudo-morphème possessif dépourvu d'appui nominal, et qui cumule deux sémantèses distinctes et distantes, l'une rattachée à l'expression de la personne ordinale à fonction objet, l'autre à l'état subduit du verbe *avoir*, réduit en auxiliaire d'aspect à la troisième personne du singulier du présent accompli.

Le même phénomène s'observe dans le syntagme "*ma dit*" intégré dans certaines constructions phrastiques à l'aspect transcendant. Le participe passé "*dit*" dans les trois exemples qui suivent n'a pas autre auxiliaire de flexion que l'élément "*a*" agglutiné à la personne rectionnelle "*m-*" avec lequel il constitue un prédéterminant morphologique sans fondement fonctionnel, puisque le contexte d'énonciation n'identifie aucune sémantèse de possession dans le morphème "*ma*" :

- Ma grand-mère ma dit allonsi (sic) au champ pour se promener. (C4, E154)
- Il ma dit faut pas avoir peur. (C4, E161)
- Arriver là-bas, je me suis rencontré avec le professeur, je l'ai dit bonjours monsieur. Il aussi ma dit bonjour mon élève. (C4, E155)

Les éléments "*ma*" et "*mon*" dans l'occurrence (C4, E155) n'ont pas la même catégorie grammaticale. Si la prédétermination peut apporter une "assiette" au substantif "*élève*", elle est plutôt nulle devant le participe passé "*dit*", le morphème "*ma*" contenant au contraire l'élément conjuguant de troisième personne du singulier au présent accompli, référé à la personne externe "*il*", elle-même distribuée en position tonique à cause de la médiation de l'adverbe "*aussi*" (*il aussi*).

Le même élément conjuguant de troisième personne du singulier du présent accompli agglutiné à la particule rectionnelle "*m-*" dans la combinatoire "*on ma rendu*" reçoit la substance notionnelle du participe passé "*rendu*" et forme avec lui une personne transcendante intra-verbale de troisième rang, référée à la personne ordinale du pronom multiréférentiel "*on*" :

[...] je doit rendre un service à tout le monde comme on ma rendu service chez tous les enseignants [...] (C2, E118)

A l'imparfait accompli, l'agglutination procède de la bipartition du morphème auxilié de troisième rang personnel (*avait*). Le phénomène consiste à éjecter hors du morphème l'élément vocalique initial (*a-avait*), admis à faire corps avec la proforme clitique objet de premier rang, "*me*" («*ma vait*»). Cette agglutination partielle est attestée dans la combinatoire "*maman ma vait demandé*" de l'énoncé suivant :

Maman ma vait demandé à quelle heure tu vas sortir [...] (C4, E155)

La personne intra-verbale référée à la personne cardinale de sémantèse contenue dans le *signatum*¹ du substantif "*maman*" est éclatée au point que la matière notionnelle du participe passé "*demandé*" reçue par l'auxiliaire pour réinitialiser la tension verbale est répartie dans les deux éléments du syntagme "*ma vait*".

¹ Le signe linguistique dans sa définition médiévale que notre époque a ressuscité (*aliquid stat pro aliquo*) se caractérise par un dualisme indissoluble que lui confère le *signans* [Jakobson] (le signifiant de Saussure), le sensible, et le *signatum* (le signifié), l'intelligible ou la fonction signifiante.

Les défauts de désignation verbale à l'aspect transcendant se trouvent synthétisés dans les tableaux synoptiques suivants :

- Transcendance intrinsèque de la forme verbale infinitive
 - *ai* + infinitif (premier rang personnel du présent accompli)

1	2	3
- j' <u>ai</u> remer <u>ci</u> er		
- j' <u>ai</u> balay <u>e</u> r		
- j' <u>ai</u> révis <u>e</u> r		
- j' <u>ai</u> d'abord dem <u>an</u> der	∅	∅
- j' <u>ai</u> essay <u>e</u> r		
- j' <u>ai</u> regard <u>e</u> r		
- j' <u>ai</u> pleur <u>e</u> r		
- j' <u>ai</u> toujours rê <u>v</u> er		

- *ais* + infinitif (premier rang personnel du présent accompli : construction de l'auxiliaire *avoir* sur le modèle interlocutoire de l'imparfait)

1	2	3
- je l' <u>ais</u> aim <u>e</u> r		
- j' <u>ais</u> accept <u>e</u> r	∅	∅

- *aie* + infinitif (premier rang personnel du présent accompli : pseudo-accord de l'auxiliaire *avoir* avec l'objet antéposé)

1	2	3
la fête que j' <u>aie</u> prépar <u>e</u> r	∅	∅

- *a* + infinitif (1^{er} rang personnel du présent accompli : auxiliaire *avoir*)

1	2	3
il m'a garder	∅	∅

- *suis* + infinitif (1^{er} rang personnel du présent accompli : auxiliaire *être*)

1	2	3
- je <u>suis</u> arriver à l'étage - je <u>suis</u> arriver au chantier - je <u>suis</u> aller à la douche	∅	∅

- *es* + forme verbale mixte (2^e rang personnel du présent accompli :
auxiliaire *être*)

1	2	3
tu <u>es</u> fatiguér	∅	∅

- Transcendance intrinsèque de la forme verbale ordinaire
- Transcendance intrinsèque du morphème verbal interlocutoire

1	2	3
∅	- j' <u>ai</u> chois <u>is</u> l'armée - j' <u>ai</u> chois <u>is</u> un métier - je me <u>suis</u> fin <u>is</u> de broser	- j' <u>ai</u> fais des analyses - j' <u>ai</u> beaucoup fais des analyses - les analyses que j' <u>ai</u> fais - je leurs <u>aient</u> répond <u>is</u>

- Transcendance intrinsèque du morphème verbal du délocuté

1	2	3
∅	j' <u>ai</u> chois <u>i</u> t	- j' <u>ai</u> toujours voul <u>u</u> t être un expert - <u>les gens</u> [...] m' <u>ont</u> toujours plu <u>t</u> - <u>je</u> me <u>suis</u> déjà réveill <u>ai</u> t - <u>je</u> me <u>suis</u> réveill <u>ai</u> t - au Congo <u>tout est</u> pri <u>t</u> à la légère

- Référence de la forme verbale transcendée à la personne externe au-delà de l'auxiliaire *avoir*

Incidence du participe passé à la sémantèse de l'élément N₀ de 1^{er} rang personnel (présent accompli)

1	2	3
j' <u>ai</u> brosse <u>e</u> les dents	- j' <u>ai</u> chois <u>i</u> e être électronique - j' <u>ai</u> chois <u>i</u> e d'être commerçante - j' <u>ai</u> chois <u>i</u> e cela - j' <u>ai</u> chois <u>i</u> e le métier [...] - j' <u>avais</u> chois <u>i</u> e ce métier de la maîtresse	∅

- Distributions morphosyntaxiques de l'auxiliaire d'aspect transcendant dans le paradigme verbal
- Pseudo-virtualisation du procès par attraction de la morphologie subjunctive de troisième rang au premier rang du présent accompli

1	2	3
∅	∅	- comme j' <u>ait</u> <u>pris</u> les décisions - je l' <u>ait</u> <u>demandé</u>

- Subduction de la sémantèse de possession dans le morphème auxilié "*est*" admis à la personne du locuteur

1	2	3
le métier de la servante de Dieu dont je vous <u>est</u> <u>parlé</u>	∅	∅

- Transfert interne du morphème auxilié "*a*" au premier rang de l'interlocution du présent accompli

1	2	3
<u>moi</u> qui <u>a</u> <u>laissé</u> l'école depuis le CE1	∅	∅

- Transfert interne du morphème auxilié "*avait*" au premier rang de l'interlocution de l'imparfait accompli

1	2	3
∅	∅	- j' <u>avait</u> <u>fait</u> ça avec foi - j' <u>avait</u> <u>fait</u> ça pour que je soit bien

- Transfert interne du morphème auxilié "était" au premier rang de l'interlocution de l'imparfait accompli

1	2	3
- j' <u>était</u> réveill <u>ée</u> à six heures - j' <u>était</u> promen <u>ée</u> dans mon village - j' <u>était</u> promen <u>ée</u> dans un village environnant	Ø	Ø

- Glissement du morphème "été" dans la catégorie des auxiliaires d'aspect transcendant à l'imparfait accompli

1	2	3
Ø	Ø	- <u>nos parents</u> <u>été</u> part <u>ie</u> au village - <u>en été</u> rest <u>é</u> seulement à deux

- Transfert interne du morphème auxilié "avais" à la personne du délocuté de l'imparfait accompli

1	2	3
<u>en</u> nous <u>avais</u> laiss <u>é</u> seulement 5000F	Ø	Ø

- Assignation d'une substance notionnelle nominale à l'auxiliaire d'aspect transcendant (présent accompli/imparfait accompli)

1	2	3
Ø	Ø	- j' <u>ai</u> <u>prix</u> un seau d'eau pour me laver - j' <u>avais</u> d'abord <u>prix</u> le balai

- Agglutination de l'auxiliaire d'aspect transcendant à la proforme clitique objet (*m'a* > *ma* ; *m'ont* > *mon*)

- *ma* + participe passé (présent accompli)

1	2	3
<ul style="list-style-type: none"> - <u>elle ma</u> donné cinq poissons - <u>maman ma</u> donné la natte - <u>en ma</u> donné la place - <u>on ma</u> donné beaucoup de colis - <u>mon père ma</u> félicité - <u>la femme de mon grand-père ma</u> préparé l'antilope 	Ø	<ul style="list-style-type: none"> - <u>mon grand-père ma</u> fait rentré dans le laboratoire - <u>ça ma</u> fait pitié - <u>elle ma</u> fait un petit colis - <u>ma grand-mère ma</u> dit allonsi au champ - <u>il ma</u> dit bonjour mon élève - <u>on ma</u> rendu service

- *ma vait* + participe passé (imparfait accompli)

1	2	3
<u>maman ma vait</u> demandé	Ø	Ø

- *mon* + participe passé (présent accompli)

1	2	3
tous les enseignants qui <i>mon</i> aidé depuis l'école primaire	Ø	Ø

La caractérisation de la personne au passé dans une perspective aspectuelle guillaumienne permet ainsi de mettre en lumière les modèles de restructuration du système flexionnel au passé de niveau de décadence et au passé transcendant.

Les écarts des apprenants dans la relation prédicative couvrent ainsi les trois époques de la spatialisation du temps sur l'axe temporel.

Le présent, centre du système temporel, présente dans les constructions des apprenants des glissements morphologiques et des transferts chronothétiques.

La projection, première distanciation en amont de l'axe présente des transferts de chronotypes entre le futur catégorique et le futur hypothétique.

L'expression de la personne au passé (seconde distanciation en aval de l'axe) réorganise le système flexionnel de niveau de décadence ainsi que le phénomène de transcendance verbale ou auxiliarisation aspectuelle.

Troisième partie

**CARACTERISATION DES ECARTS DANS LA RELATION
ACTANCIELLE SECONDAIRE**

La caractérisation des écarts de projection dans la relation actancielle secondaire est précédée d'un éclairage (au chapitre 7) sur les notions de valence verbale et de personne relationnelle, en considérant le verbe comme pivot prédicatif apte à sélectionner des arguments effectifs régis par la sémantèse du verbe.

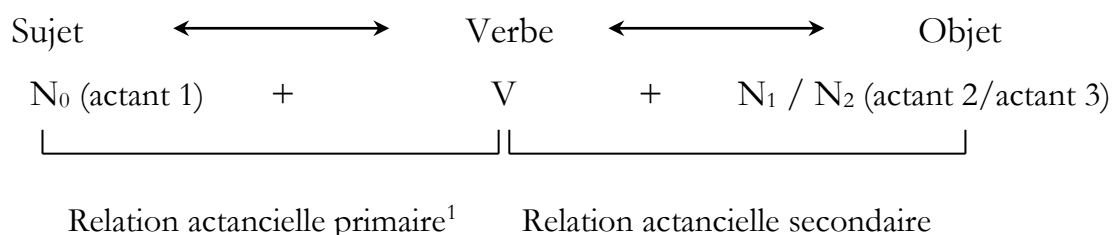
Le chapitre 8, constructions immédiates, caractérise les écarts de projection en considérant les situations d'évocation de la personne résultative clitique et de la personne résultative cardinale ainsi que la valence contenant un "se" de type réfléchi.

Le chapitre 9, constructions médiates, caractérise les défauts de projection des apprenants en considérant la résultativité des verbes prépositionnels (verbes transitifs indirects), les phénomènes d'extériorisation morphologique de la pluralité dans la formalisation de la proforme régime indirecte et d'adjonction implicite de la préposition dans la sémantèse du verbe.

Chapitre 7

VALENCE VERBALE ET PERSONNE RECTIONNELLE

Un élément verbal requiert des actants dans sa réalisation en discours, qui ne sont autre que les constituants participant au procès que le verbe dénote : le sujet qui identifie l'agent d'un transfert et l'objet qui est le point d'exercice du procès ou son "bénéfactif" [Blanche-Benveniste] c'est-à-dire le bénéficiaire du procès. S'établissent alors autour du verbe pivot les deux relations actanciennes dénommées relation actancielle primaire et relation actancielle secondaire suivant la structure macrosyntaxique $N_0 + V + N_1 / N_2$ associée à l'interprétation relationnelle comme explicité dans l'introduction (p.17) et dans la première partie dans le cadre du modèle :



Ce schéma actanciel renforcé de l'énoncé de base présente le verbe comme un pivot qui ouvre les positions syntaxiques occupées par les constituants de diverses natures et de diverses fonctions : actant 1(sujet), actant 2 (objet direct) et actant 3 (objet indirect) selon l'ordre d'apparition dans la phrase canonique².

¹ L'étude précédente a consisté dans la relation actancielle primaire que consacre le rapport morphosyntaxique $N_0 + V$ que la tradition grammaticale simplifie en termes de relation Sujet - Verbe.

² Ces trois arguments ou constituants essentiels de la combinatoire verbale sont des éléments valenciels du verbe puisque entrant dans sa construction en discours comme intrants périphériques.

Une telle représentation syntaxique correspond, selon Martin Riegel et al. [2004] à l'interprétation de la structure de l'énoncé suivant le modèle logique d'un prédicat associé à plusieurs arguments (constituants) : F (x, y, z) : verbe en tant que pivot prédicatif pourvu de plusieurs éléments (sujet, objet direct et/ou objet indirect) entrant dans sa construction valencielle au sens d'une structure grammaticale définie en termes actanciels.

La relation actancielle secondaire considère exclusivement le rapport sémantico-syntaxique entre la sémantèse du verbe et son complément de valence signifié par le complément d'objet. « L'objet est donc régi syntaxiquement et contrôlé sémantiquement par le verbe recteur comme projection nominale de sa sémantèse dans le cadre d'une relation formulable en termes relationnels entre le verbe et son aboutissement »¹. C'est une propriété consubstantielle du verbe transitif², fait remarquer Gérard Moignet, que d'être en quête d'un "exitus" c'est-à-dire d'un support externe de sortie, où la tension du verbe trouve son terme :

Les verbes transitifs sont des verbes dont l'effection est de caractère adjectival (au lieu où elle est de type substantival dans les verbes intransitifs). Cette effection adjectivale en quête d'un support externe, sémantiquement adéquat, qui constitue son objet où la tension verbale trouve son achèvement. L'objet est la substance qualifiante par la sémantèse du verbe parvenue à son terme. Le verbe transitif pose l'objet en vis-à-vis de son sujet, et pose l'existence de l'un comme de l'autre.³

¹ Alain-Fernand Loussakoumounou, « La rection verbale en français parlé au Congo : appropriation linguistique des scolarisés basilectaux », *Cahier du Gres (Groupe de Recherches en Sémantique et interprétation)*, Revue annuelle du Département de langue et littérature française, FLSH, Université Marien Ngouabi, n° 2, 2005, p. 56.

² La transitivité est la propriété que connaissent certains verbes de transiter par incidence sur un support se situant dans leur après opératif. Transiter signifie apporter l'idée d'une équation sémantique au moins approximativement avec cet après [Gérard Moignet, 1981 : 220].

³ G. Moignet, *op. cit.*, p. 107. Cf. aussi « La théorie de la transitivité », *TRALILI*, 1973 et 1974.

L'objet est donc la propriété exclusive du verbe qui opère sa propre « objectivation » actancielle en complément de valence avec un rôle sémantique précis.

Il est élément verbal à double titre. Syntaxiquement, il appartient au schéma actanciel du verbe. Sémantiquement, il apporte un complément d'information puisque jouant un rôle sémantique d'effecton du verbe pivot. C'est en d'autres termes un élément qui dépend de la structure valencielle du verbe, et soumis aux restrictions sélectionnelles que celui-ci impose à ses actants de sortie dans la relation prédicative.

Il est ainsi établi que l'objet évoqué (objet direct) et l'objet invoqué¹ (objet indirect) sont en affinité sémantico-syntaxique avec l'être signifié dans la sémantèse du verbe. Ces contraintes logico-syntaxiques de projection, qui préservent les connexions sémantico-syntaxiques sont précisées par Sorin Stati en ces termes :

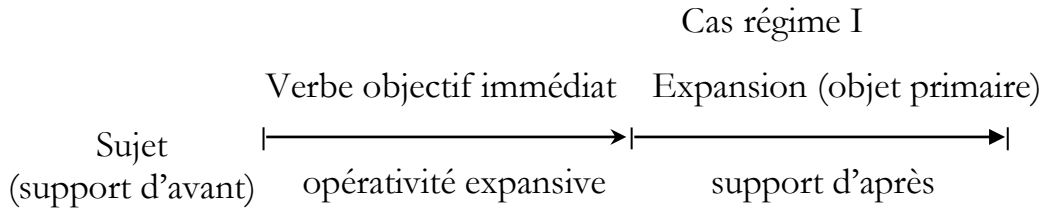
Le lexème dénotatum est dénommé d'abord par un mot MY, qui est sa désignation la plus appropriée et ensuite dans un énoncé suivant par MX, l'archi-lexème de MY. On a donc affaire à la projection de sème de MY à l'aide de MX.²

Gérard Marie Noumsi [1999 : 119] clarifie le concept de projection verbale en faisant remarquer que « la projection intervenant au niveau de la sémantique syntaxique, l'objet d'un verbe sera incorporé dans ses sèmes sur le plan paradigmatique projeté syntaxiquement dans l'ordre syntagmatique ».

¹ Ces deux dénominations tirent leur source de deux étymons latins : *evocare* (appeler directement, sans passer par un intermédiaire) et *invocare* (appeler au moyen de, par l'intermédiaire de) et sont respectivement attribués à l'objet direct et à l'objet indirect.

² Sorin Stati, « Une catégorie de connexions sémantiques : les projections », 1979, *TRALILI* XVII, 1, p. 205.

Gérard Moignet [1981 : 223] pose pour l'opérativité du verbe objectif immédiat (transitif direct) le schéma ci-après qui illustre la situation d'expansion nominale du procès¹ :



En limite d'arrivée, la personne extra-verbale objet dite personne rectionnelle est fortement marquée dans le pronom clitique objet où l'on relève une survivance fonctionnelle du cas régime de l'ancien français dans la déclinaison des personnes ordinales de cas objet, qui fait intervenir l'aboutissement de la tension au locuteur (*me, à moi*), à l'allocutaire (*te, à toi*), au délocuté simple (*se, le, la, l', lui, à lui, à elle*), à l'interlocution double de premier rang (*nous, à nous*), à l'interlocution double de deuxième rang (*vous, à vous*), au délocuté démultiplié (*se, les, leur, à eux, à elles*).

Attribuer l'appellation de pronoms personnels objets à ces morphèmes c'est attester en eux l'existence d'une personne extra-verbale ordinale localisée dans le site qui est pris comme support d'effection de la tension verbale. Cette personne objet qui clôture la tension du verbe est déclarée comme ayant part à la construction sémantique du verbe en situation de discours.

La personne rectionnelle de troisième rang (qui constitue la substance de cette étude) présente plus de variétés morphologiques et de complexité sémantique puisqu'une dépendance syntaxique détermine le type de pronom clitique requis par la catégorie lexicale du verbe.

¹ Pour l'opérativité du verbe objectif médiat (transitif indirect) où une préposition vient établir un rapport syntaxique entre la sémantèse du verbe et le support objet d'après, cf. « Constructions médiates ».

Le verbe objectif se définit par sa propriété à sélectionner les éléments pronominaux qui entrent dans sa réalisation syntaxique. Il existe de ce fait « des contraintes de forme imposées par l'unité rectrice sur l'unité régie » [Delofeu, 1991 : 21]. L'élément recteur, c'est-à-dire le verbe, contraint la personne régie (l'objet) en le faisant entrer dans un certain paradigme : *le, la / les* (objet évoqué), *lui/leur* (objet invoqué), pour ne mentionner que la troisième personne objet.

Il convient de relever deux faits au sujet de la personne rectionnelle. Quand cette personne rectionnelle est co-référentielle à la personne sujet, on parle de construction moyenne ou pronominale : *je me, tu te, il se, nous nous, vous vous, ils se*. Quand le rang de la personne rectionnelle est décalé de celui évoqué dans le support sujet, il s'agit là d'une construction purement opérative qui établit un rapport actif entre la personne extra-verbale objet et la sémantèse verbale. Ce rapport transcende le niveau morphologique et opère dans la qualité sémantique du verbe par affiliation en termes de traits paradigmatiques.

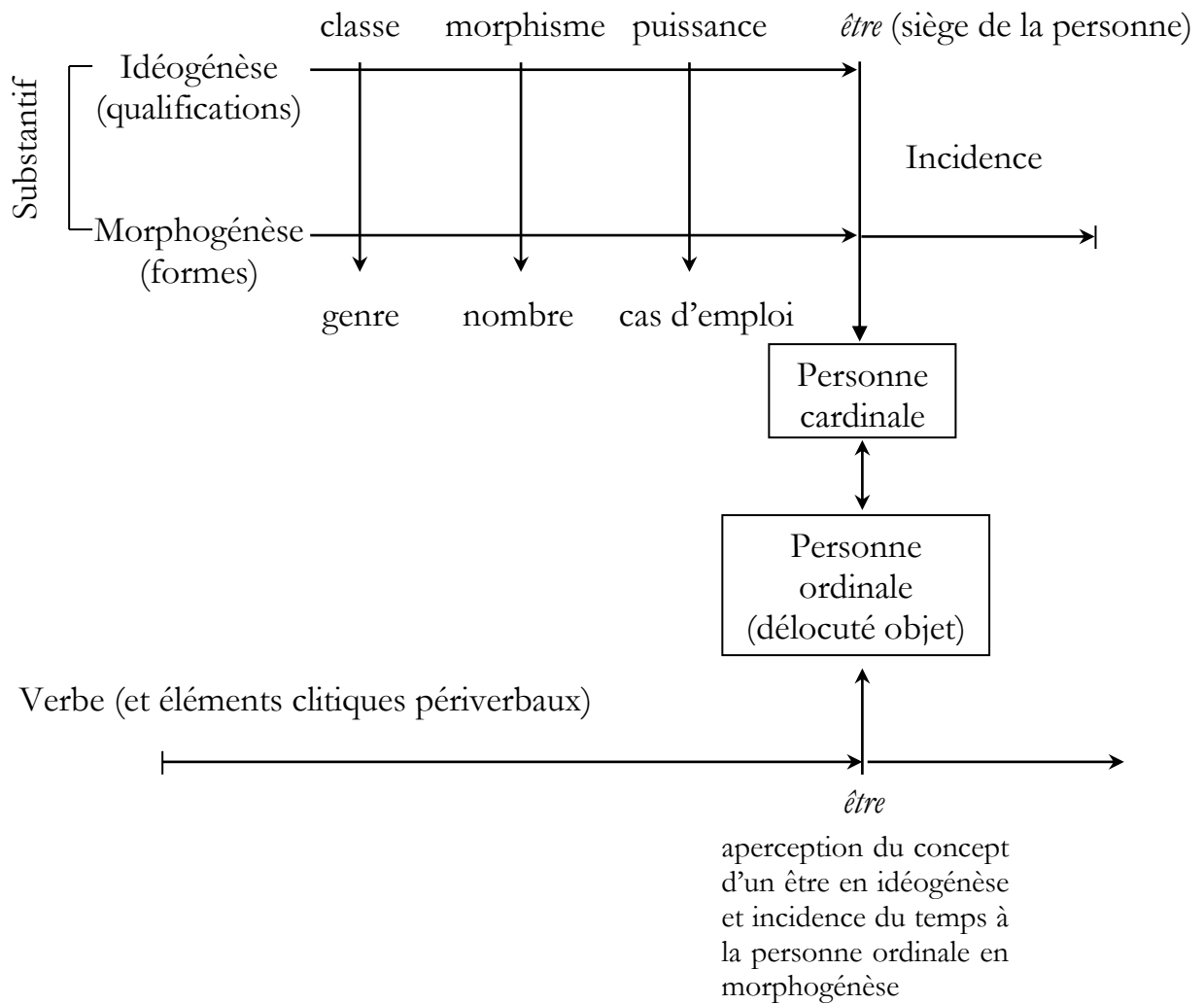
La personne rectionnelle de troisième rang identifiée dans le pronom clitique objet du délocuté n'est qu'un équivalent pronominal du groupe nominal objet. La forme grammaticale de l'actant N_1 / N_2 signifiée par le pronom clitique objet est, en effet, transposable à une forme lexicale de l'actant N_1 / N_2 qui consacre l'expansion nominale valencielle.

Cette permutabilité permet d'attester de l'existence de la catégorie de la personne même dans l'expansion nominale. Mais la personne du substantif, non marquée est une personne unique et cardinale qui ne se déduit que dans le contexte du discours.

La coïncidence de la personne cardinale non marquée du substantif acté avec la personne ordinale de la proforme objet de troisième rang correspond sensiblement à la schématisation suivante¹ :

¹ Schéma de Gérard Moignet complété pour illustrer la jonction des deux grands systèmes de la langue française à partir de la catégorie de la personne. La schématisation du procès est focalisée sur la catégorie de la personne.

Coïncidence de la personne cardinale avec la personne ordinale



Les apprenants congolais de niveau basilectal semblent manifestement ignorer les contraintes sémantico-syntaxiques de valence dans la distribution des personnes clitiques et le choix de l'argument objet mobilisé par la catégorie lexicale du verbe. Il en résulte une variété des défauts de valence dans la relation actancielle secondaire.

Chapitre 8

CONSTRUCTIONS IMMEDIATES

En examinant la composition du lexème adjectival "*immédiat*", il se détache à première vue un élément affixal initial formalisé "*im-*" qui n'est rien de moins qu'une variante graphique du privatif latin "*in-*", par accommodation à l'élément consonantique initial "*m*" du lexème "*médiat*". Le lexème "*immédiat*" évoque de ce fait l'absence du médium dans la relation valencielle qui unit le verbe à la personne réactionnelle objet.

La construction immédiate, dans le processus relationnel instauré par les apprenants, consiste surtout en l'écrasement de la particule de complémentation qui fonde la médiation entre le verbe et le terme final de la tension verbale, c'est-à-dire l'objet (soit-il nominal ou résumé par un pronom clitique). Les verbes transitifs indirects, aménagés par la complétance sémantique d'une préposition en français central, sont réajustés dans leur sémantèse de telle sorte qu'elle peut être mise *directement* en incidence au support effectif.

1- Evocation de la personne résultative clitique

La personne résultative clitique peut être évoquée directement par la sémantèse du verbe. Le réaménagement de la sémantèse verbale rend le verbe objectif apte à appeler deux compléments de valence affectés de la même fonction grammaticale d'objet primaire, construits dans le droit fil du verbe. L'objet secondaire N₂ se voit

simplement dépouiller de sa particule prépositionnelle de destination ou de détermination par le verbe recteur qui le met en équation directe avec sa sémantèse en lui affectant la charge sémantique N₁.

Ce phénomène sémantico-syntaxique est attesté dans la construction immédiate du verbe *donner* dont le schéma actanciel correspond exactement à une structure du genre V - N₁ [+personnel] + N₁ [-personnel]. Le réaménagement de la sémantèse du verbe "donner" s'interprète par la combinatoire "*donner quelqu'un quelque chose*".

La cliticisation de l'argument primaire N₁ (inanimé) est alors rendue possible au moyen des personnes objets directes *le, la, l', les* (selon les marques grammaticales de genre et de nombre du substantif en cause) comme l'attestent les combinatoires tensées « *on la donne l'argent* », « *on la donne seulement l'argent* », « *c'est seulement notre grand frère qui la donne ça* », « *(dès qu')on le donne l'argent* », « *(qu')on le donne à manger* » relevées dans les deux corpus écrit et oral¹ :

- Maman nous fais² le thé, puisque ma sœur ne bois pas le thé, elle aime seulement qu'on la donne l'argent, je bois pour moi. (C1, E17)
- y a qui - dès qu'elle entend cococo à la porte - elle va regarder par la fenêtre -- si c'est la famille du mari - allez - elle va cacher la nourriture dans la chambre -- est-ce que c'est elle qui achète ça -- on la donne seulement l'argent - mais elle fait le fier avec ça comme si c'est elle-même qui travaille ça (La réconciliation, 61-62)
- mais c'est compliqué - malgré ça - ééé - ils vont toujours parler contre toi ô l'argent là c'est seulement notre frère qui la donne ça non (La réconciliation, 164)

¹ Le soulignement pointillé dans les extraits de discours met en évidence le fait de langue traité tandis que le chiffre mentionné dans la référence de français parlé renvoie au numéro de la ligne où est relevé le fait de langue dans le même corpus oral.

² Les occurrences du corpus écrit où apparaissent des écarts de désignation personnelle sont citées sans aucun commentaire puisque ces écarts ont déjà fait l'objet d'une étude spéciale dans la relation actancielle primaire.

- c'est vrai monsieur - j'habite avec le petit frère du mari de ma grande sœur mais lui le matin quand il n'a pas encore pris le petit déjeuner - tu vois seulement le front fermé là - mais dès qu'on le donne l'argent pour aller acheter les pains - oh tu vois là seulement il commence à danser - ces gens là c'est toujours comme ça monsieur (La réconciliation, 75)
- donc tu vas dire quoi -- si mon neveu a faim - il a faim - il faut qu'on le donne à manger parce que si moi je ne suis pas là c'est lui qui me remplace (La réconciliation, 90-91)

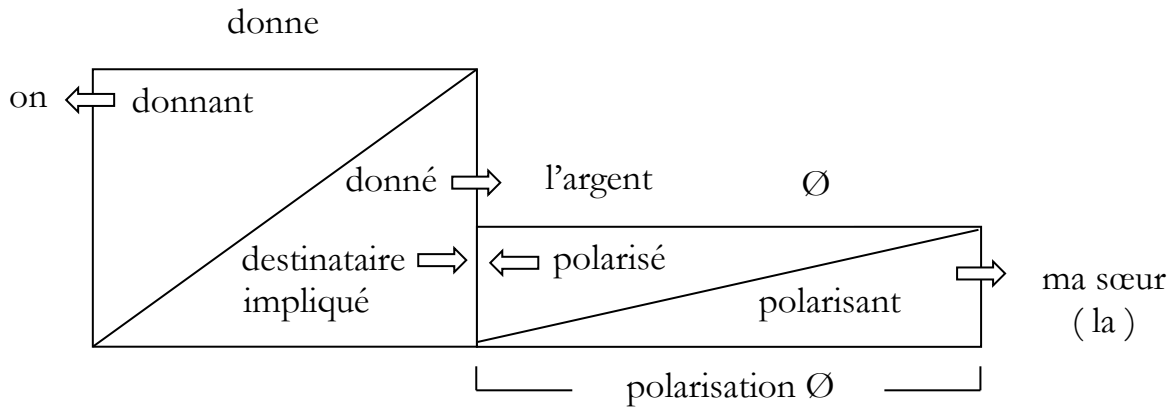
La théorie de la valence verbale permet de décrire avec plus de précision l'agencement des arguments rectionnels construits par le verbe *donner* dans les combinaisons relevées. Ce verbe, dans les différents contextes d'emploi, présente deux systèmes de valence : un complément évoqué [+ personnel], c'est-à-dire renvoyant à un être animé et un complément évoqué [- personnel], renvoyant à l'inanimé¹ :

- on la [+ personnel] donne l'argent [- personnel]
- on la [+ personnel] donne seulement l'argent [- personnel]
- c'est seulement mon frère qui la [+ personnel] donne ça [- personnel]
- (dès qu') on le [+ personnel] donne l'argent [- personnel]
- (qu') on le [+ personnel] donne à manger [- personnel]

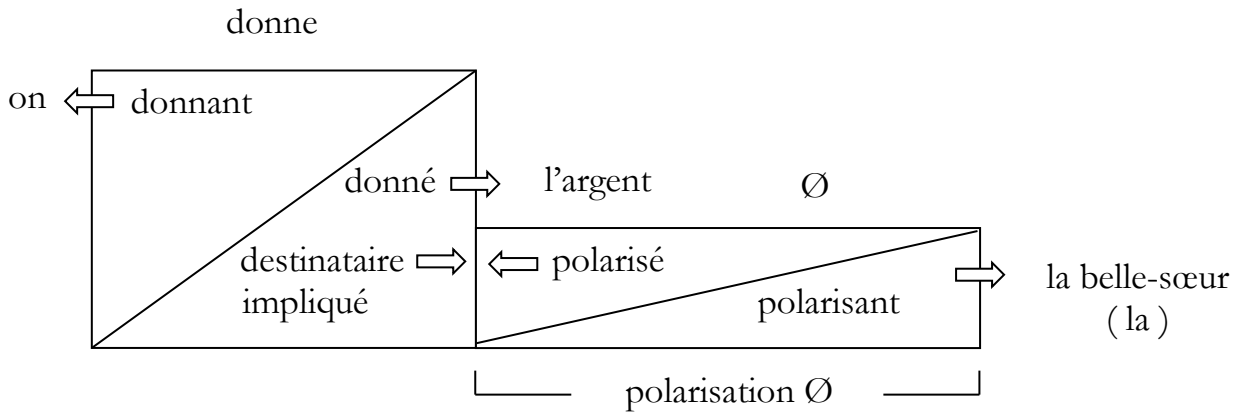
Cette description est rendue plus détaillée en considérant la nature de la sémantèse du verbe *donner* en français central et la subduction légère de cette sémantèse dans les constructions des apprenants. L'écrasement du médium (la préposition) peut être explicité par les modélisations suivantes :

¹ Cette analyse valencielle en termes de types [+ personnel] et [- personnel] est empruntée à Claire Blanche-Benveniste dans son étude de syntaxe distributionnelle [1981] (Cf. « La complémentation verbale : valence, rection, associés. », *Recherches sur le français parlé*, 3, pp. 57-98.

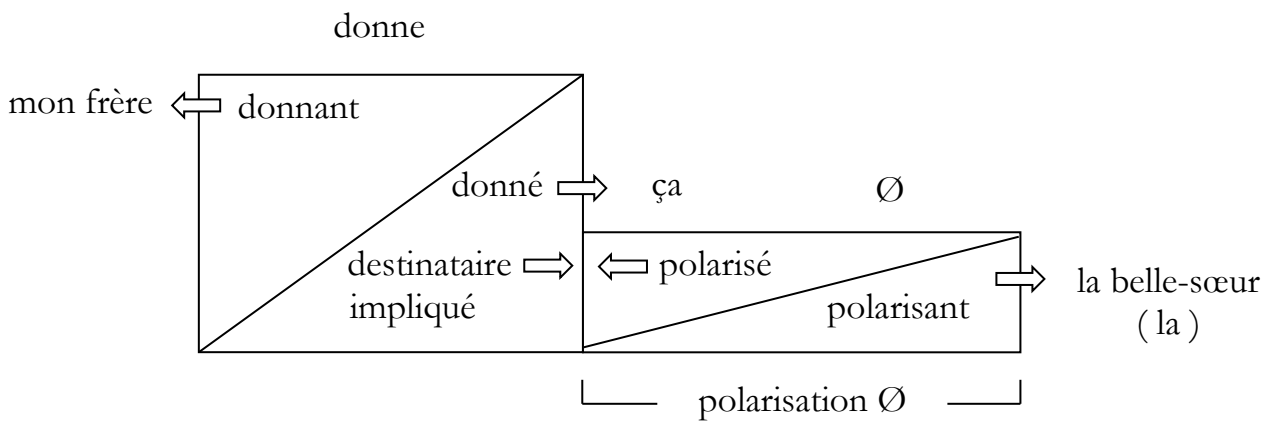
- on la donne l'argent → on donne l'argent ∅ ma soeur



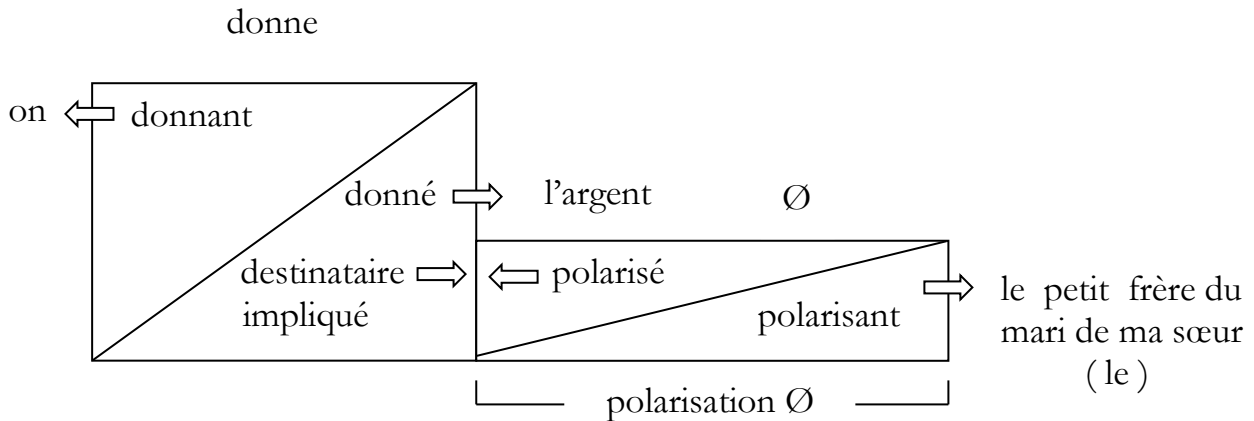
- on la donne seulement l'argent → on donne seulement l'argent ∅ la belle-sœur



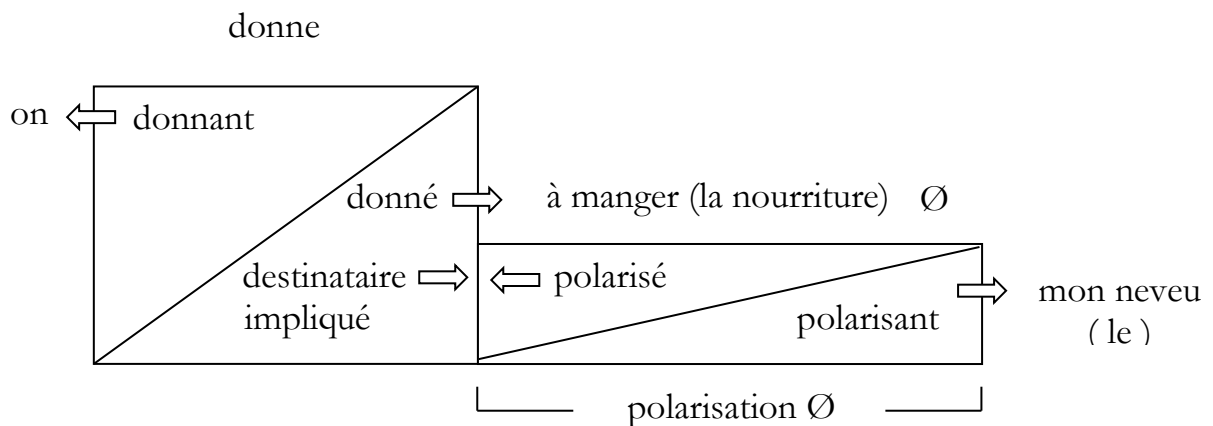
- c'est mon frère qui la donne ça → c'est mon frère qui donne ça ∅ la belle-sœur



- (dès qu') on le donne l'argent → (dès qu') on donne l'argent ∅ le petit frère du mari de ma soeur



- (qu') on le donne à manger → (qu') on donne à manger ∅ mon neveu



La "polarisation"¹, qui désigne dans un contexte rectionnel l'orientation cinétique de la préposition "à", est nulle puisque l'élément de médiation (la préposition à) a été éjecté de la sémantèse du verbe "donner".

¹ Clarifiant la notion de polarisation propre à la préposition "à", Gérard Moignet [1981 : 222] écrit que « La préposition à qui signifie un mouvement d'approche [de la pensée], a pour effet de mettre dans son après une notion marquant le terme du mouvement ou le point de repère à une certaine distance [abstraite et non spatiale] duquel se situe une interruption de mouvement. Le régime [l'objet en tant qu'argument régi] constitue donc un pôle, et l'opération dont à est le signe est une opération de polarisation. A ce titre, elle peut introduire l'idée du point d'aboutissement auquel tend la notion [d'un verbe], celui qui en polarise la cinèse sémantique. Elle [la préposition à] est polarisante, et c'est l'idée [du verbe] qui est polarisée, dotée d'un point d'attraction [l'objet indirect ou polarisant]. »

Le verbe *dire* subit le même réaménagement de la sémantèse qui le rend apte à évoquer deux éléments effectifs directement régis par la qualité lexicale du verbe. La double complémentation directe fournie par la sémantèse réorganisée (*dire quelqu'un quelque chose*) met face à face deux objets N₁ : l'un de type [+ personnel] cliticisé et l'autre de type [-personnel] présentés en expansion nominale. L'élément N₂ du verbe est modulé en élément N₁ à l'intérieur de la sémantèse du verbe *dire* et la complétance obtenue est de forme N₁ / N₁ quand bien même une différence soit dressée au niveau du régime de classe (animé/inanimé).

La "pronominalisation"¹ de l'élément régi N₁ [+personnel] puise dans le paradigme des personnes rectionnelles non prépositionnelles (*le, la, l', les*) par accommodation à la sémantèse "réaménagée" du verbe *dire*. Il en découle des constructions immédiates du genre : « *je l'ai dit à 9 heures maman* », « *je l'ai dit là-bas se (sic) bon* », « *je l'ai dit yaya regarde seulement* », « *je l'ai dit maman laisse seulement* », « *je la dis directement que ici là c'est moi la femme* », « *tu la dis des vérités* », attestées dans les deux corpus écrit et oral :

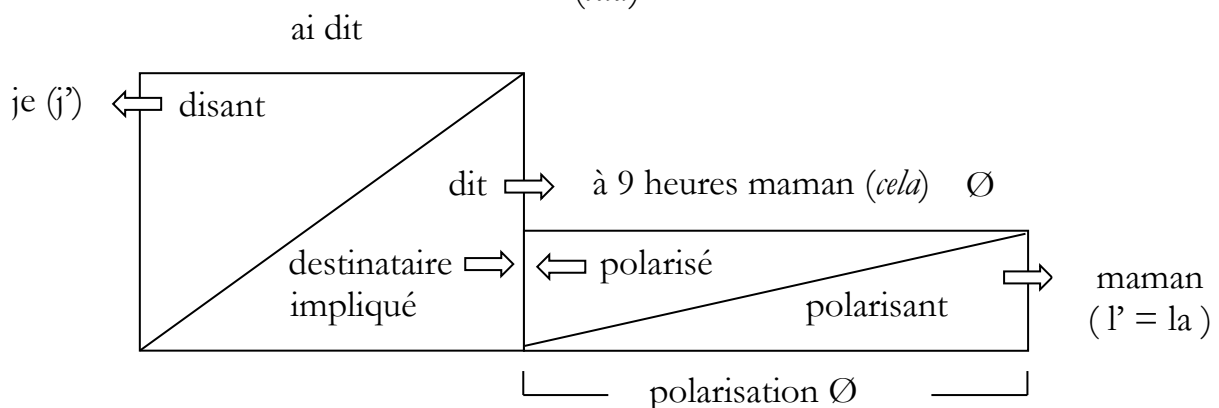
- Maman ma vait (sic) demandé à quelle heure tu vas sortir, je l'ai dit à 9 heures maman. (C4, E155)
- Elle me demande comment à Gamboma, je l'ai dit là-bas se (sic) bon. (C4, E158)
- non - monsieur je crois que les gens là ils exagèrent - surtout les belles-sœurs - elles veulent seulement commander - c'est comme si c'est elle qui est la reine quoi - moi ça ne passe pas - quand c'est comme ça - je la dis directement que ici là c'est moi la femme - et personne ne peut m'écraser quoi - en tout cas si elle n'est pas d'accord tant pis pour elle quoi (La réconciliation : 32-33)

¹ A partir des deux unités lexicales latines, *pro* « à la place de » et *nomen* « nom », on peut appréhender le phénomène grammatical de pronominalisation comme étant une opération syntaxique de substitution grâce à laquelle un lexème nominal est remplacé par une proforme, mais suivant un processus où cette proforme est déterminée par les variations morphosyntaxiques du substantif pronominalisé.

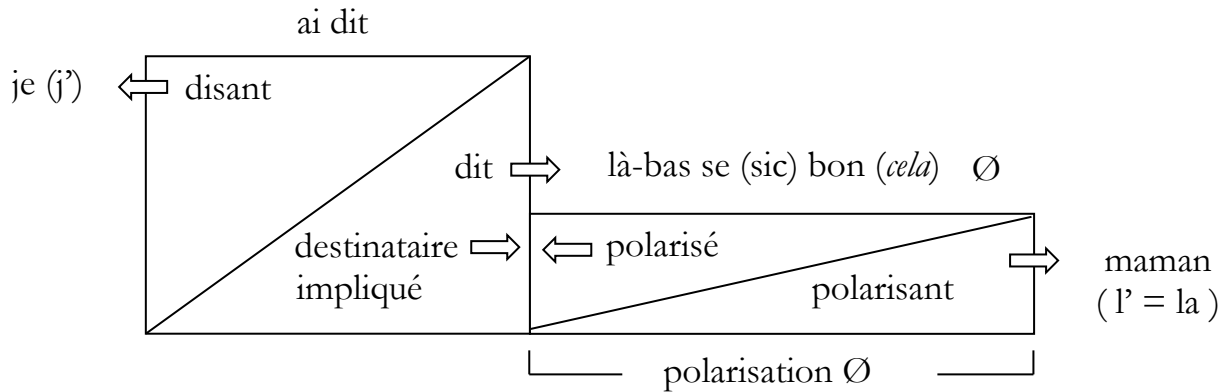
- alors comme ça monsieur - si tu la dis des vérités - elle est fâchée - elle va raconter partout - ô la femme là est mauvaise -- faut pas seulement accuser pour accuser (La réconciliation : 40)
- mais c'était des problèmes - qu'est-ce qu'elle veut monter - hm - alors qu'on l'a seulement mariée - donc elle veut montrer quoi -- je l'ai dit maman laisse seulement - ça ne sert pas de quereller avec des gens qui ne peuvent pas comprendre (La réconciliation : 51)
- mais quand on a fui la guerre là - on est parti habiter chez la famille du mari de yaya - il fallait voir - heu to kokani é - hein les fonctionnaires - la reine Ngalifourou - je l'ai dit yaya regarde seulement - nous sommes seulement là - et aujourd'hui là - belle-sœur o lambi nini - des hypocrites - ça /// (La réconciliation : 110-111)

Dans les trois énoncés « *je l'ai dit à 9 heures* », « *je l'ai dit là-bas se (sic) bon* » et « *je l'ai dit yaya regarde seulement* » les syntagmes « *à 9 heures* », « *là-bas se bon* », « *yaya regarde seulement* » sont considérés comme arguments N₁ [-personnel] entrant dans la construction valencielle du verbe *dire* puisqu'ils sont glosables par la proforme *cela*. Le pronom clitique élidé ("l'") renvoie au bénéficiaire du procès évoqué immédiatement par la sémantèse du verbe *dire*. Les schémas actanciels de ces trois énoncés sont identiques et correspondent aux modélisations ci-après :

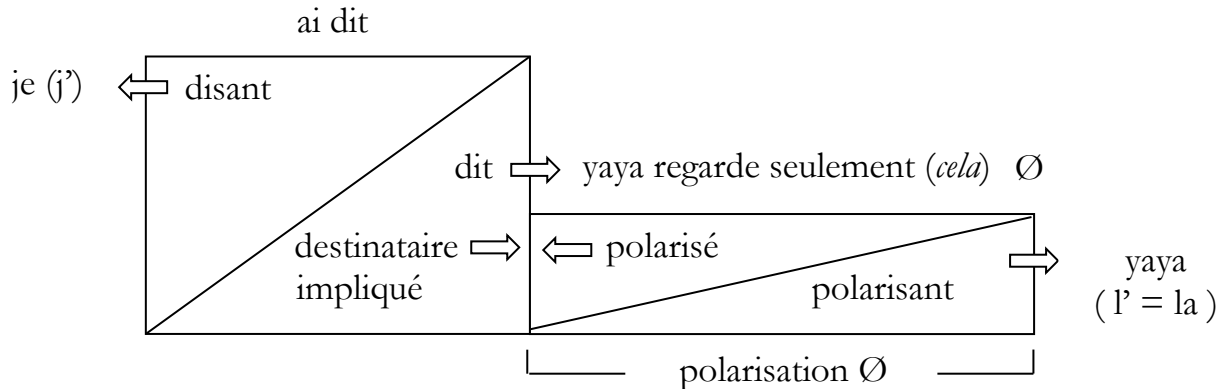
- je l'ai dit à 9 heures → j'ai dit à 9 heures maman Ø maman
(*cela*)



- je l'ai dit là-bas se (sic) bon → j'ai dit là-bas se (sic) bon Ø maman
(*cela*)



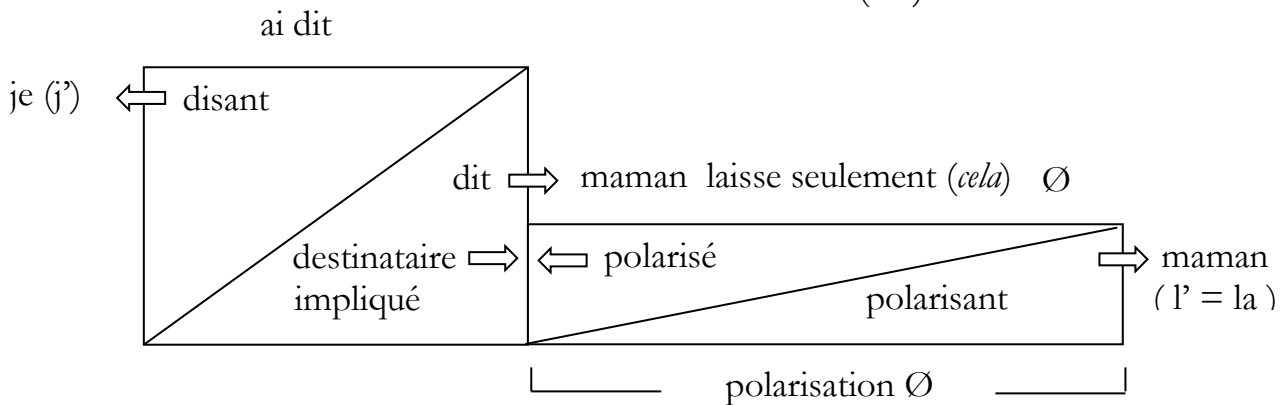
- je l'ai dit yaya regarde seulement → j'ai dit yaya regarde seulement Ø yaya
(*cela*)



La combinatoire « *je l'ai dit maman laisse seulement* » présente les mêmes propriétés syntaxiques, et le syntagme postverbal « *maman laisse seulement* » qui se résume par la proforme "cela" est une extension du verbe *dire* s'interprétant comme complément de valence N₁ [-personnel] mis en concurrence à la personne réactionnelle "l'", bénéficiaire du procès référé directement à la sémantèse du verbe comme argument N₁ de type [+personnel].

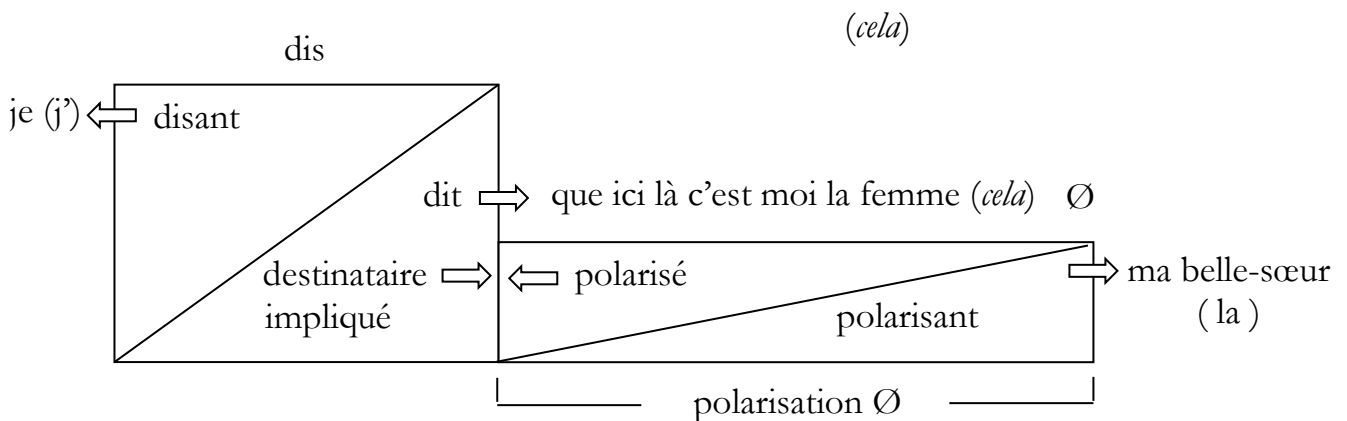
La modélisation ci-après illustre la référence immédiate à l'argument régime "yaya" posé comme aboutissement direct de la tension *dire* au présent accompli :

- je l'ai dit maman laisse seulement → j'ai dit maman¹ laisse seulement Ø maman
(*cela*)



Dans l'énoncé oral « *je la dis directement que ici là c'est moi la femme* », la dépendante conjonctionnelle « *que ici c'est moi la femme* » peut être grammaticalement glosée par la même proforme *cela* de genre neutre, ce qui fait qu'elle soit tenue pour syntagme N_1 directement régi par la sémantèse du verbe *dire* au même titre que la personne rectionnelle "la". La dualité de l'objet primaire N_1 que sépare le régime de classes N_1 [+ personnel]/ N_1 [-personnel] est explicité comme suit :

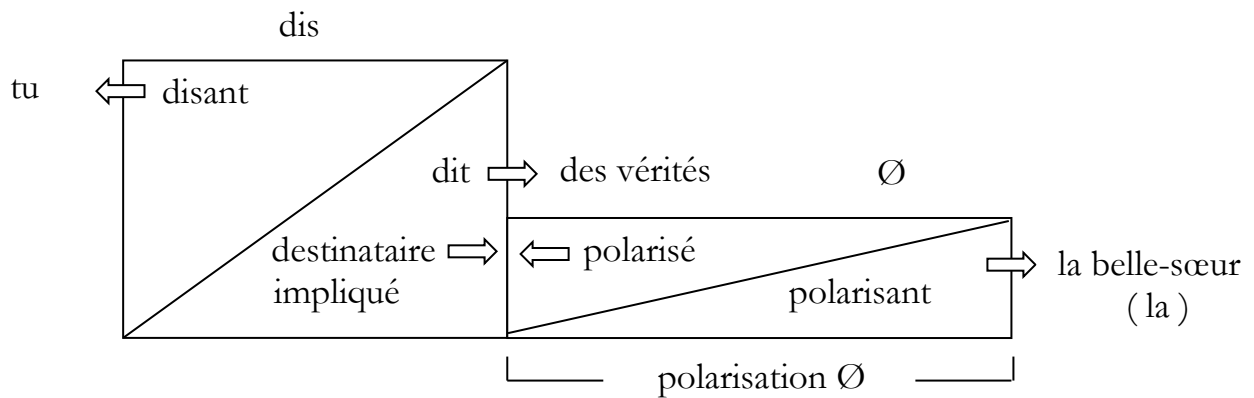
- je la dis directement que ici là c'est moi la femme
→ je dis directement Ø ma belle-sœur que ici là c'est moi la femme



¹ Ce premier substantif s'interprète plutôt comme élément apostrophé non régi par la qualité lexicale du verbe. Une permissivité syntaxique peut même offrir la possibilité de le disposer en position finale d'énoncé : "laisse seulement maman".

La double valence verbale non prépositionnelle s'affiche plus aisément dans la combinatoire « *tu la dis des vérités* » qui résume le destinataire du procès (*la belle-sœur*) par le pronom clitique évoqué "la", dont la morphologie signale une modification intervenue dans la catégorie lexicale du verbe. Cette personne rectionnelle de type N₁ [+ personnel] est construite en référence immédiate à la sémantèse du verbe, à l'image de l'objet direct « *des vérités* », argument de type N₁ [-personnel] de la tension *dire* :

- tu la dis des vérités → tu dis des vérités Ø la belle-sœur

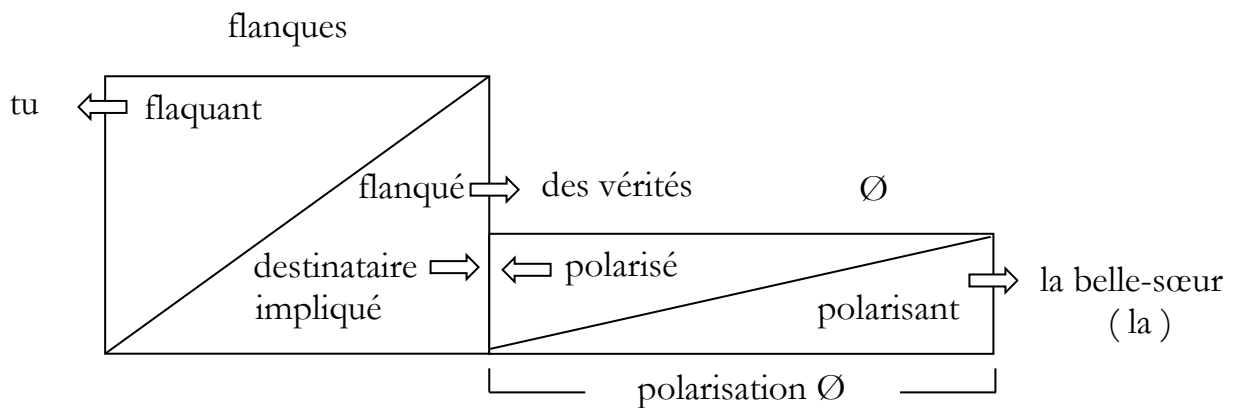


Ce schéma actanciel est parfaitement identique à celui que présente la combinatoire « *tu la flanques des vérités* » relevée dans le corpus oral :

bon - monsieur - si l'argent de la popote est insuffisant - oui - parfois l'argent est petit - et on prépare seulement un peu -- bon déjà ça ne suffit pas pour les gens de la maison allez - il vient mfien mfien mfien j'ai faim - yi - et si tu la flanques des vérités - allez - foto foto -- siaaa (La réconciliation 105-106)

En nominalisant la personne rectionnelle en cause, on obtient un tour qui étale mieux l'écrasement de la particule de complémentation :

- tu la flanques des vérités → tu flanques des vérités Ø la belle-sœur

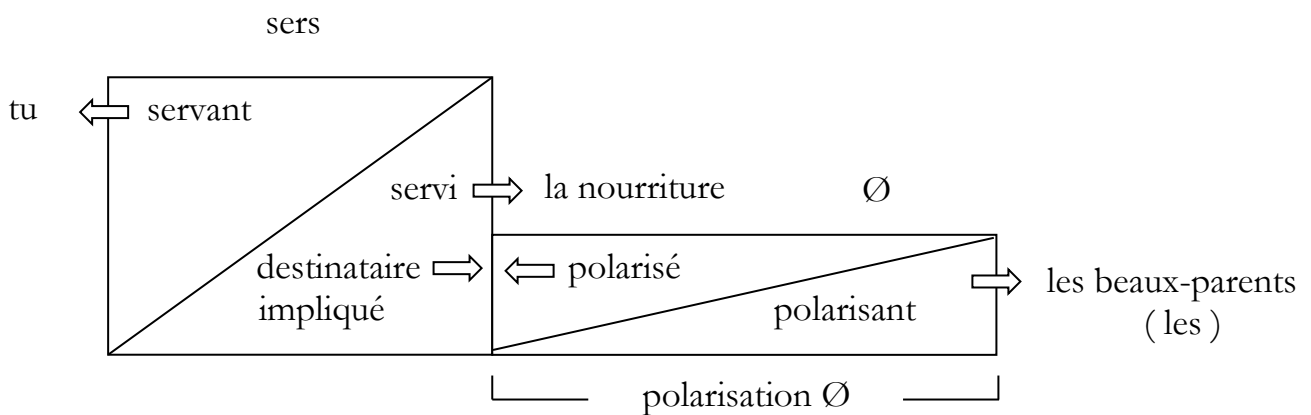


Le schéma actanciel du verbe *servir* présente en position de sortie les mêmes éléments terminaux de représentation formelle de la tension verbale. Avec un argument N₂ réduit au cas objet direct, on peut parler de destination du procès sans avoir recours à la médiation de l'élément polarisateur, ainsi que l'atteste les combinatoires de types « *tu les sers la nourriture* », « *tu ne veux pas les servir la nourriture* » relevées dans le corpus de français parlé :

- moi quand y a pas assez la nourriture je te dis que la nourriture est finie - maintenant si tu veux te fâcher fâche-toi - le ciel ne va pas tomber - hââ - c'est parce que quand ils viennent - ces gens-là l'idée c'est seulement la nourriture - en tout cas quand tu les sers la nourriture à table en tout cas ils sont très contents - mais si tu dis ô y a pas la nourriture - tu vois seulement la mine commence à changer - - mais avec eux - même si tu donnes tu donnes tu donnes - hééé - fin des fins tu seras toujours mauvaise (La réconciliation : 69)
- donc c'est pour ça que tu ne veux pas les servir la nourriture - même si ils disent que tu es mauvaise - toi donne seulement - d'abord la nourriture c'est quoi - c'est rien - au lieu de discuter les choses bêtes comme ça (La réconciliation : 73)

Les deux arguments de sortie du verbe *servir* ("les" et "la nourriture"), construits par la sémantèse de ce verbe, sont les points d'aboutissement immédiat d'une tension verbale confinée dans la zone N₁, même si la ressource syntaxique offre la possibilité d'une discrimination en type [+personnel] et [-personnel]. L'"effacement implicite de la préposition"¹ peut être explicité de la manière suivante :

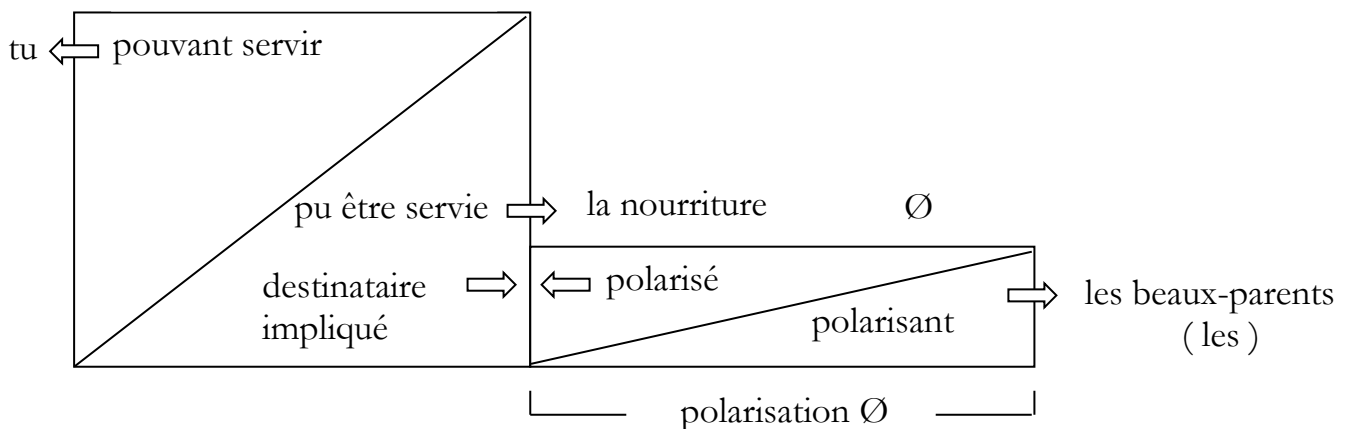
- tu les sers la nourriture → tu sers la nourriture ∅ les beaux-parents



- tu ne veux pas les servir la nourriture

→ tu ne veux pas servir la nourriture ∅ les beaux-parents

(ne) veux (pas) servir



¹ Le syntagme "effacement implicite de la préposition" est emprunté à Jean Aimé PAMBOU, « Constructions prépositionnelles françaises et « lecte » des apprenants gabonais, *Le français en Afrique, Revue du réseau des observatoires du français contemporain en Afrique* n° 19, Nice, 2004, p. 157.

Le verbe *servir* dans la dernière modélisation, quoique présentant ses deux arguments rectionnels directement référés au sème verbal, offre un schéma actanciel construit autour d'une prédicativité modalisée par le verbe *pouvoir* qui intègre la combinatoire comme auxiliaire secondaire dont la vocation syntaxique est de stabiliser le pivot verbal à l'état virtuel de la forme infinitive.

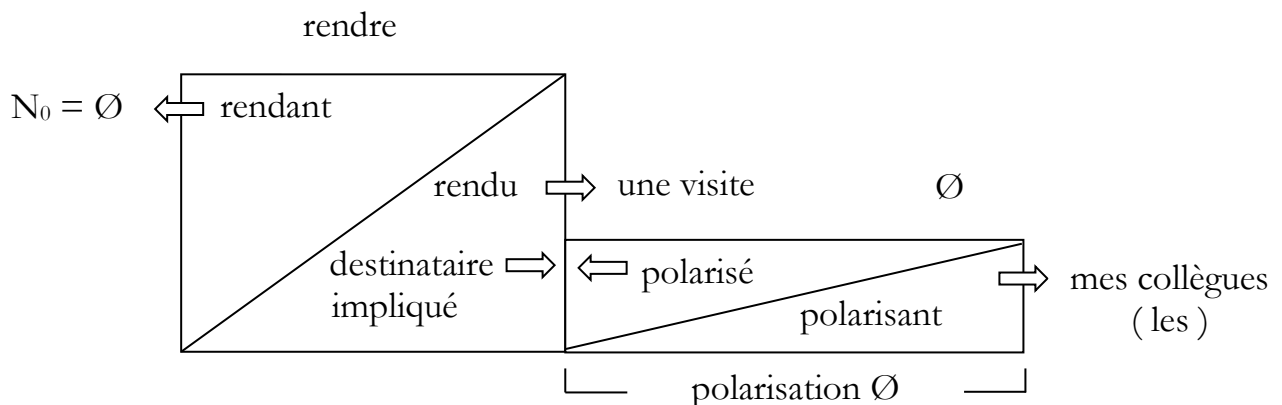
La virtualisation du procès en situation de discours peut aboutir à la suppression totale de l'argument N_0 de la structure valencielle, sans toutefois modifier la configuration des arguments rectionnels directement construits par la qualité lexicale du verbe, comme dans la combinatoire « pour les rendre par exemple une *visite* » contenue dans cet extrait du texte de français parlé :

est-ce que c'est mauvais que ma famille par exemple vienne chez moi --
parce que c'est comme si mes collègues là elles ne veulent même pas que la
famille du mari vienne pour les rendre par exemple une visite - mais nous
sommes en Afrique quand même (La réconciliation : 23-24)

Les deux arguments qui fondent le schéma actanciel du verbe "rendre"¹ dans l'énoncé en cause se partagent la zone effective N_1 , même si le rôle sémantique de *site* semble plus approprié à l'élément N_1 de type [-personnel] :

- pour les rendre par exemple une visite

→ pour rendre \emptyset mes collègues [supposées femmes mariées] une visite



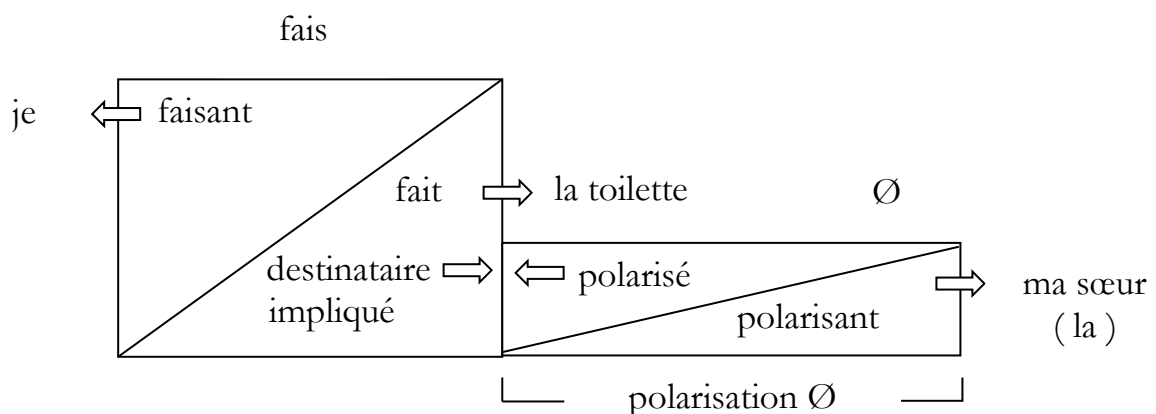
¹ L'éclatement de la locution verbale "rendre visite" procède de l'intrusion du prédéterminant minimal "une", comme actualisateur du substantif "visite" dans la combinatoire aléatoire "rendre une visite".

La formule casuelle d'un prédicat à deux arguments de sortie différenciés par le régime de classe [+personnel] et [-personnel] mais entrant directement dans la configuration prédicative dénotée par le verbe, est aussi relevée dans quelques constructions sémantico-syntaxiques du verbe *faire*, employé par les apprenants dans une double rection directe au sens de « *faire quelqu'un quelque chose* ». La modification survenue dans le sème du verbe est matérialisée par un type de valence qui aligne deux objets de même fonction grammaticale, même si le premier objet (présenté sous sa forme minimale de pronom clitique) est senti comme bénéficiaire du procès de transfert que le verbe dénote. Les deux éléments rectionnels du schéma actanciel du verbe *faire* (N₁ [+personnel]/N₁ [-personnel]) se révèlent dans les combinatoires « *je la fais la toilette* », « *je les fait porté (sic) la tenue* » relevées dans ces occurrences-ci du corpus écrit :

- Chaque matin, je réveille (sic) ma sœur, je la fais la toilette et je me met (sic) en route pour l'école. (C1, E27)
- Je suis parti à la douche, je me lave et je sort (sic), je fait lavé (sic) ma petite sœur et mon petit frère. Je les fait porté (sic) la tenue. (C1, E19)

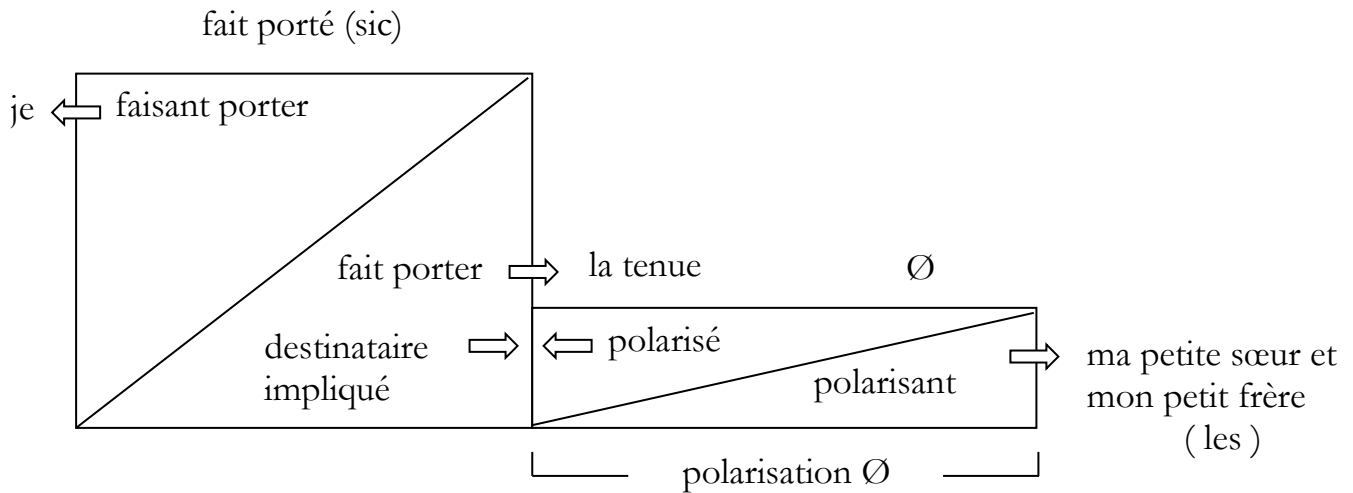
L'écrasement de la polarisation (neutralisation de la préposition "à") survenu au niveau intérieur du sème verbal peut être visualisé à travers les modélisations suivantes construites à partir du schéma actanciel du verbe "faire" tel que modélisé par les apprenants :

- je la fais la toilette → je fais la toilette Ø ma sœur



- je les fait porté (sic) la tenue

→ je fait porté (sic) la tenue Ø ma petite sœur et mon petit frère



Un agencement syntaxique similaire se dégage dans la construction "tensée" de parlure relâchée « *qu'on la bouffe les enfants* » relevée dans le corpus de français parlé :

elle a seulement peur qu'on la bouffe les enfants - c'est tout - je /// (La réconciliation : 61)

Le verbe *bouffer*, qui au XV^e siècle n'a rien de péjoratif et se construit intransitivement au sens de « *souffler en gonflant les joues* », est passé à l'emploi transitif en français familier au sens de « *manger gloutonnement* », les joues du mangeur étant gonflées par allusion au sens du XV^e siècle. L'emploi intensif de ce verbe (*bouffer quelqu'un les enfants*) évoque un acte de sorcellerie ou de consommation mystique d'enfants appartenant à autrui, courante dans la société africaine.

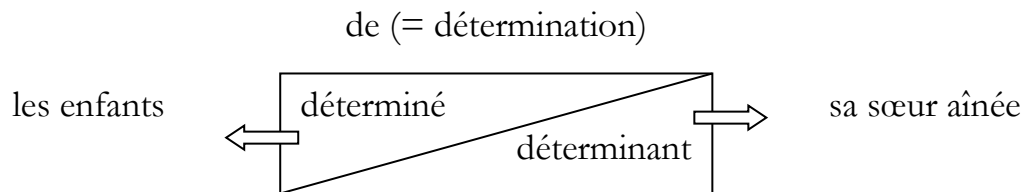
Les arguments "la" et "les enfants" sont donc interprétés syntaxiquement comme des éléments réactionnels de fonction objet immédiat du verbe *bouffer*, affectés tous les deux du type [+personnel] :

(qu')on la [+personnel] bouffe les enfants [+personnel]

Le complément de valence "la"[+personnel] renvoie dans le texte de français parlé à la sœur aînée d'une des locutrices, que la situation d'énonciation reconnaît comme possesseur des enfants en cause. Il s'établit donc un rapport de détermination implicite entre le possédant ("la"[+personnel]) et le possédé (les enfants [+personnel]).

L'opération de détermination dans un contexte relationnel guillaumien est fondamentalement traduite par la préposition "de" qui signifie un mouvement d'éloignement [abstrait], « par lequel la notion du premier [élément] reçoit sa limitation de la notion du second » [G. Moignet : 1981, 21]. La détermination (au sens strict du terme) est une précision de la sémantèse par restriction sémantique :

« *les enfants de sa sœur aînée* » peut s'interpréter ainsi :



La notion « *enfants* » dans la situation du discours est réduite sémantiquement à l'intérieur des limites que lui confère la référence au substantif expansé « *sœur aînée* » de type [+personnel]. C'est ce que signifie l'opération de détermination traduite par la préposition "de" dans laquelle « *enfants* » est le déterminé et « *sa sœur aînée* » le déterminant, même si une interprétation du type « les enfants dont sa sœur aînée est propriétaire »¹ est envisageable au plan de la langue. Les mots déterminé et déterminant qui constituent les deux éléments de la détermination évoquent l'idée selon laquelle le régime de la préposition "de" est un opérateur et que l'opération de détermination porte sur le support qui précède la préposition.

L'écrasement syntaxique de la détermination (neutralisation de la préposition "de") dans la pseudo-combinatoire en cause est retracé par la modélisation ci-après qui

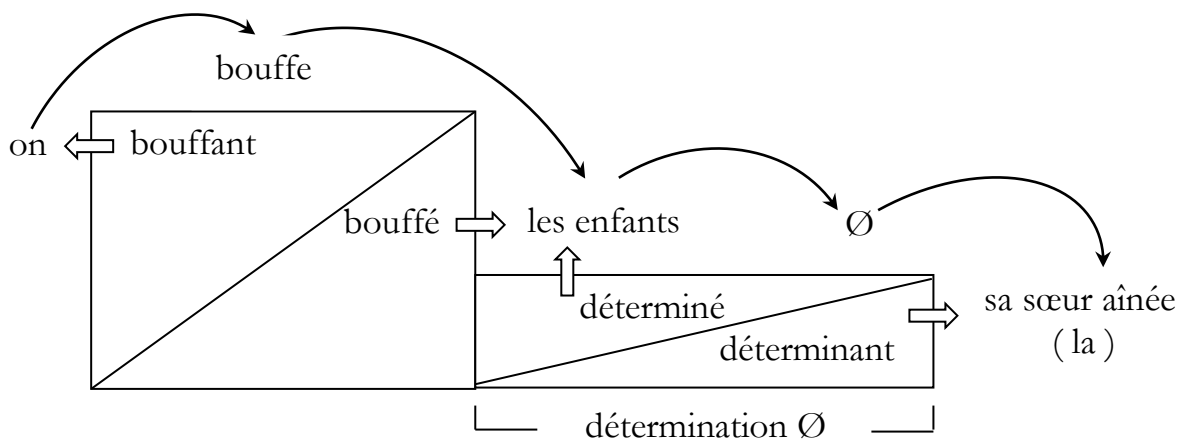
¹ Sur l'interprétation de la possession, cf. D. Godard, « Les déterminants possessifs et les compléments de nom », *Langue française*, 72, 1986, pp. 102-122.

restitue la position syntaxique de l'élément déterminant « *sa sœur aînée* » non régi par le verbe, mais frappé d'une pronominalisation curieuse qui consacre son admission accidentelle dans la valence du verbe :

- (qu') on la bouffe les enfants

↓

sa sœur aînée

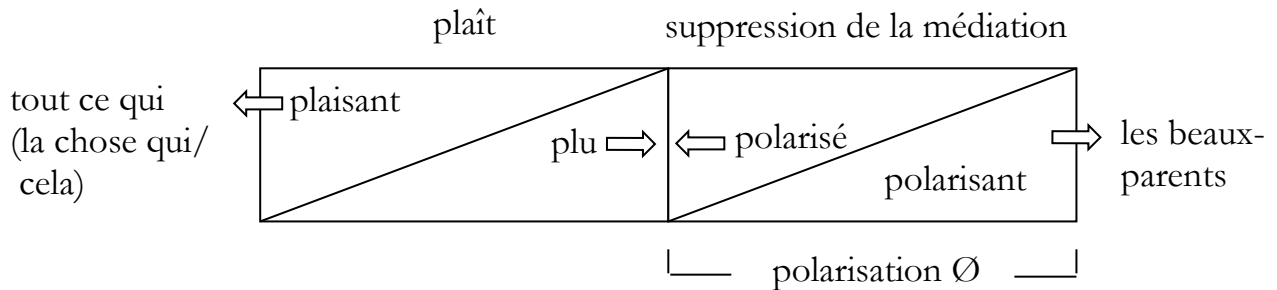


Le schéma actanciel du verbe objectif immédiat peut se réduire à un seul complément de valence à l'effection. Ce cas de figure est illustré par la construction valencielle du verbe *plaire* dans le corpus de français parlé :

monsieur quelque soit ce que tu peux faire avec la belle-famille - tu seras toujours mauvaise - hein -- moi je ne comprends pas - c'est comme si pour eux - comme c'est leur fils - donc ils doivent faire tout ce qui les plaît quoi - que tu sois d'accord ou pas - c'est pas leur problème (La réconciliation : 46)

Un réaménagement de la sémantèse dans la combinatoire en cause fait du verbe *plaire* un verbe constructeur capable de transcender son opérativité et d'appeler immédiatement un argument référé à la sémantèse du verbe. L'abolition de la

frontière ouvre la voie d'une expansion personnelle libre du verbe recteur à son support de sortie de type N₁ [+personnel]. Soit en figure :



La même combinatoire est relevée dans cet autre extrait de texte de français parlé au sein d'une tournure syntaxique de valorisation de type « *ce qui ... c'est ...* » dite "pseudo-clivée" :

monsieur c'est difficile de trouver vraiment la paix avec eux - en fait ce qui les plaît c'est quoi - c'est venir faire tout ce qu'ils veulent - ils mangent bien - tu donnes l'argent du déplacement - tu leurs accompagnes un peu - ah là - tu es une bonne femme - mais c'est compliqué - malgré ça - ééé - ils vont toujours parler contre toi ô l'argent là c'est seulement notre frère qui la donne ça non (La réconciliation : 165-166)

Dans cette tournure "pseudo-clivée"¹, un des éléments du verbe constructeur est réalisé en tête, sous la forme de « *ce qui* », dite forme "sans lexicale", c'est-à-dire une forme dont la valeur lexicale n'est pas attribuée d'instinct, mais se trouve "déférée" en second lieu après la forme "*c'est*".

Le dispositif "pseudo-clivé" dans la construction en cause fournit la réaction du verbe en trois phases : d'abord sans réalisation lexicale (ou avec réalisation lexicale

¹ La tournure construite sur le modèle « *ce que/ce qui/ce dont ... c'est ...* » est nommée pseudo-clivée (d'après l'anglais "pseudo-cleft") à cause de sa ressemblance à une tournure "clivée", fondée sur la redondance du sujet de "être".

zéro), ensuite avec réalisation lexicale attestée, enfin avec réalisation grammaticale N₁ sous la forme clitique de personne rectionnelle évoquée.

2- Evocation de la personne résultative cardinale

La personne résultative cardinale désigne une personne rectionnelle identifiée dans un groupe nominal de cas objet comme acté ou actant N₁ construit par le verbe recteur, et résumable par une proforme. L'existence de la catégorie de la personne dans un support nominal, comme personne cardinale non marquée, repérable par des moyens syntaxiques distributionnels est un mérite que les sciences du langage tiennent de Gustave Guillaume.

Pour Gustave Guillaume, en effet, dire par exemple qu'il existe une personne objet animée dans la proforme "le" de l'énoncé « *je le soulève* », avec un "le" anaphorique de "l'enfant", c'est attester l'existence de la même catégorie de la personne objet animée dans le syntagme nominal "l'enfant" du même énoncé nominalisé « *je soulève l'enfant* », les deux éléments interchangeables entrant dans le même paradigme puisque l'un n'est que la forme résumé de l'autre. C'est de cette permutabilité que Gustave Guillaume a pu déduire l'existence d'une personne, non perceptible à l'état isolé, mais réelle à l'état actuel de discours en tant que personne cardinale référée à la personne ordinale de troisième rang régi.

Dans les syntagmes « *donner la famille de ton mari une assiette de nourriture* », « *donner les gens la malchance* » et dans la combinatoire « *qu'elle donne correctement ma famille la nourriture* », relevés dans le corpus de français parlé, la personne cardinale des constituants « *ton mari* », « *les gens* », « *ma famille* » est évoquée par le verbe recteur *donner*, c'est-à-dire qu'un lien exempt de toute particule de complémentation unit ces constituants à la sémantèse du verbe *donner* :

euh - monsieur - on ne doit pas nous faire croire que la faute revient toujours aux parents -- mais il y a vraiment des femmes mauvaises de

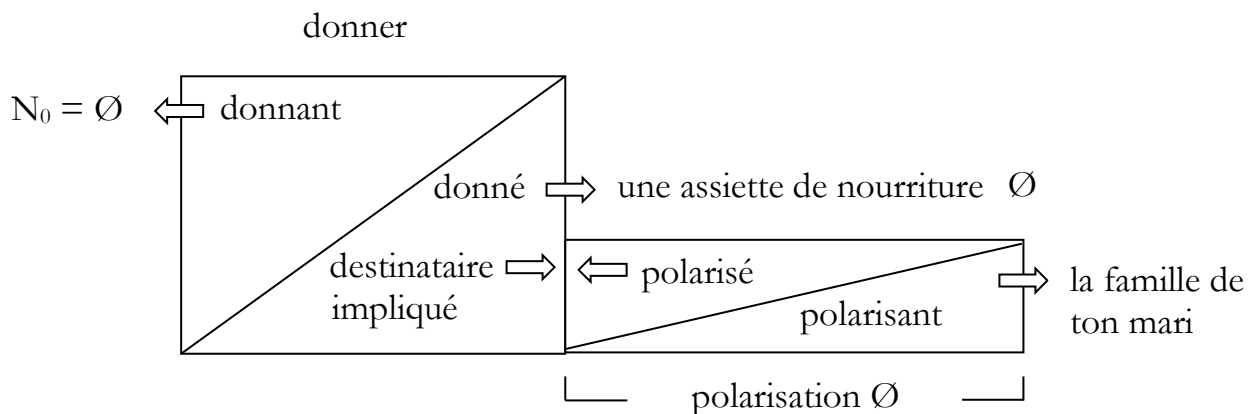
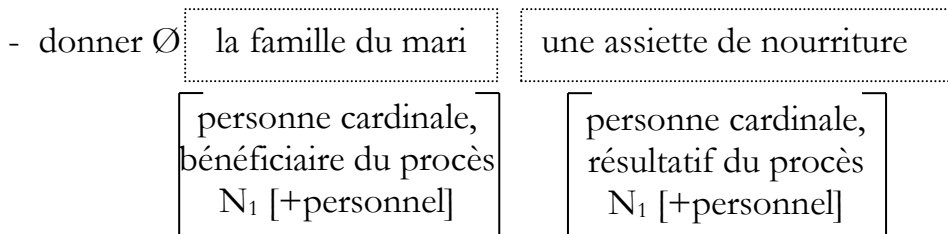
caractère - avec un comportement bizarre - très bizarre - qui énerve même les parents - je ne dis pas toutes les femmes -- vraiment - qu'est-ce que ça coûte de donner la famille de ton mari une assiette de nourriture (La réconciliation : 58-59)

je n'ai pas dit que ô il faut chiffonner la femme - ah non - ça c'est différent - le problème ici - qu'elle donne correctement ma famille la nourriture - c'est tout (La réconciliation : 100)

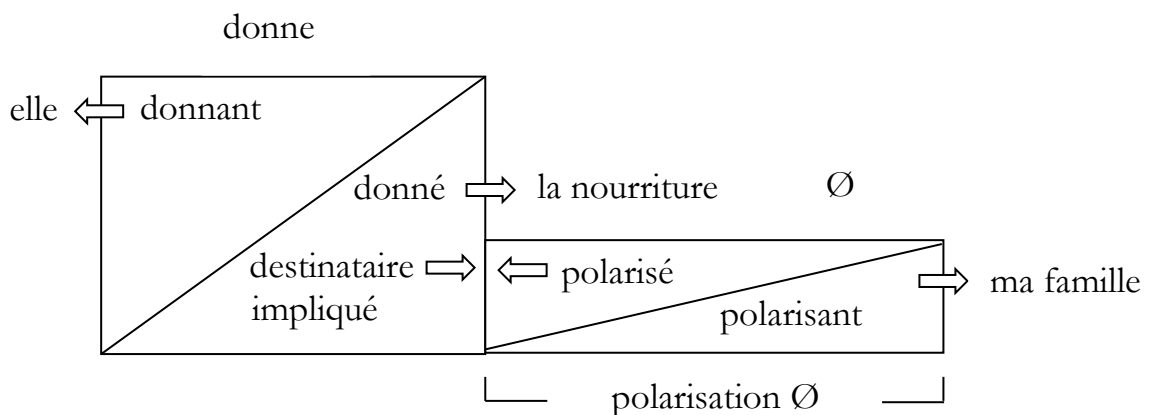
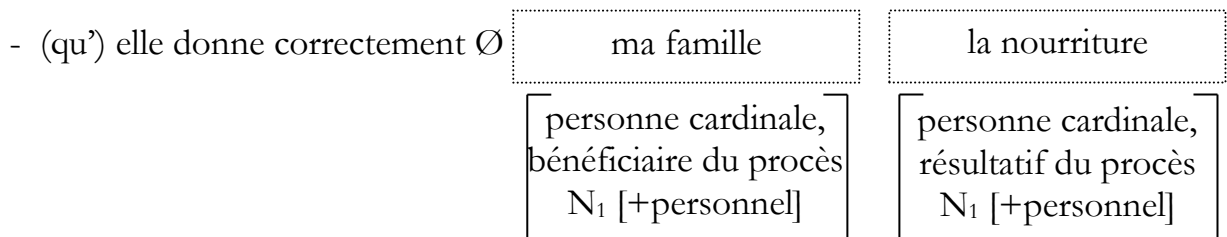
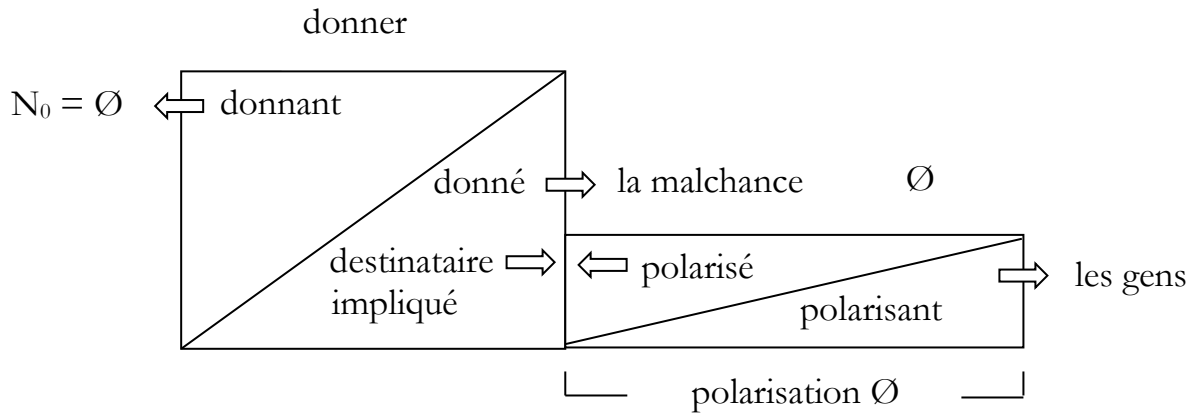
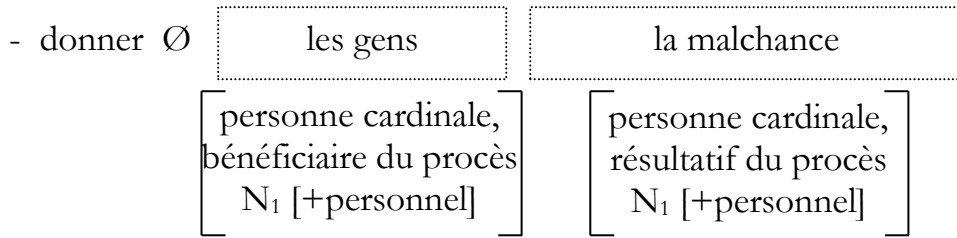
L1 et si c'est un monsieur albinos qui t'aborde dans l'espoir de faire de toi sa future ///

L6 non monsieur -- je ne souhaite pas ça monsieur - qu'il aille ailleurs -- ça c'est donner les gens la malchance (Un rêve de fraternité : 65)

L'"effacement explicite de la préposition" [J.-A. Pambou : 2004, 157] modifie la construction du verbe *donner* dans sa sémantèse et rend sa catégorie lexicale apte à extrapoler sa tension et à sélectionner immédiatement deux arguments N₁. Le phénomène d'évocation¹ est explicité par les modélisations ci-après :



¹ Il sied de rappeler le sens de l'étymon latin "evocare", « appeler directement, sans intermédiaire », qui est réhabilité ici dans la désignation de la transitivité non prépositionnelle ou directe.



La cliticisation de la personne cardinale N₁[+personnel], bénéficiaire du procès, obéit à une sélection de pronom clitique direct opérée par la sémantèse réinitialisée du verbe *donner* :

- cliticisation du syntagme effectif « *la famille de ton mari* »

Personne cardinale bénéfactif du procès	Personne ordinale requise par la sémantèse réinitialisée	Reformulation
la famille de ton mari	La	la donner une assiette de nourriture
N ₁ [+personnel]	N ₁ [+personnel]	N ₁ [+personnel]/N ₁ [-personnel]

- cliticisation du syntagme effectif « *les gens* »

Personne cardinale bénéfactif du procès	Personne ordinale requise par la sémantèse réinitialisée	Reformulation
les gens	les	les donner la malchance
N ₁ [+personnel]	N ₁ [+personnel]	N ₁ [+personnel]/N ₁ [-personnel]

- cliticisation du syntagme effectif « *ma famille* »

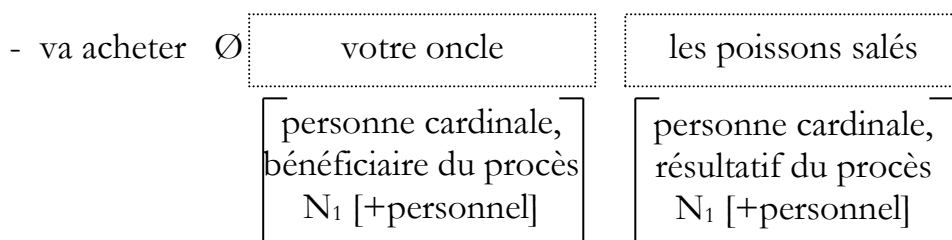
Personne cardinale bénéfactif du procès	Personne ordinale requise par la sémantèse réinitialisée	Reformulation
ma famille	la	qu'elle la donne correctement la nourriture
N ₁ [+personnel]	N ₁ [+personnel]	N ₁ [+personnel]/N ₁ [-personnel]

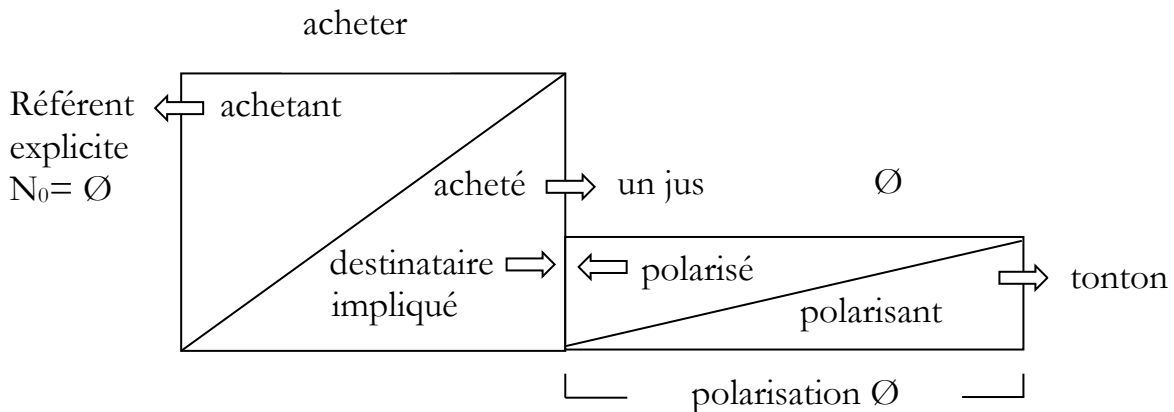
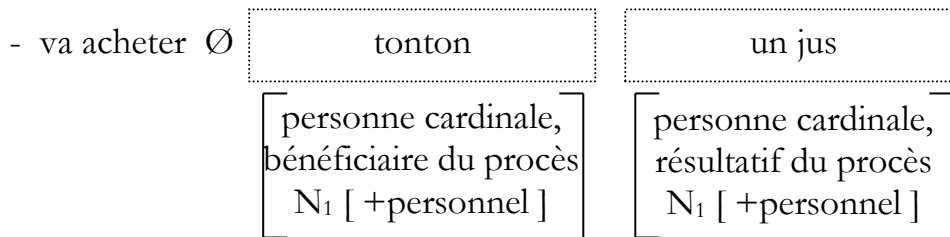
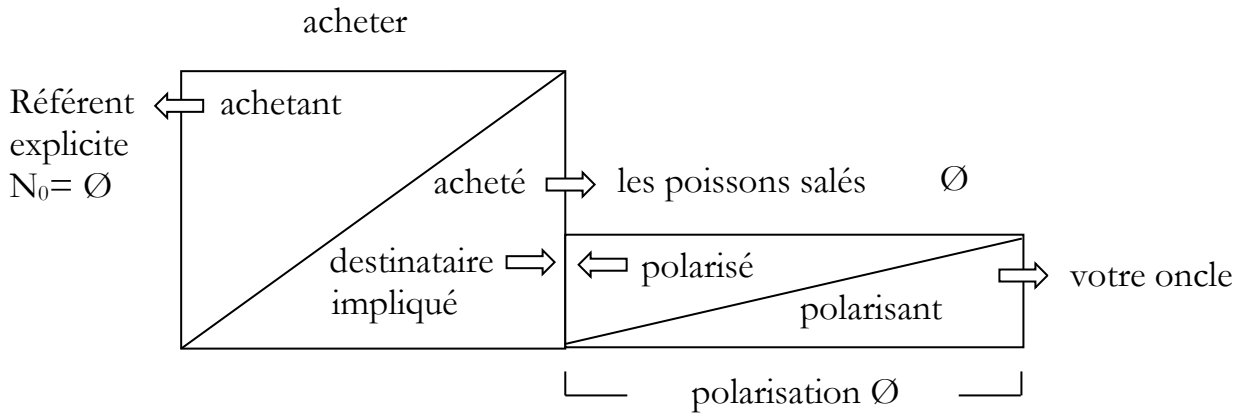
La reformulation de ces énoncés est conforme, non pas à ce qui est attendu en français central, mais à une logique constructrice de la sémantèse du verbe *donner* telle que redimensionnée par les apprenants, c'est-à-dire rendu apte de double évocation N₁ de type [+personnel] et [-personnel].

La double transitivité est aussi relevée dans la relation actancielle du verbe *acheter*, rendu apte d'expansion nominale directe. La tension de ce verbe dans les combinatoires injonctives « *va acheter votre oncle les poissons salés au marché* », « *va acheter tonton le jus là* » relevées dans les deux corpus écrit et oral, trouve son terme dans deux personnes cardinales effectives directement référées à la sémantèse de ce verbe :

- Je me vais au village. Il ya vais la bagarre en route. J'arrive le grand-père me dit va acheter votre oncle les poissons salés au marché. (C4, E165)
- en fait monsieur la famille c'est seulement la nourriture - dès que un vient - é - ta nourriture est là hein - un tel éé - va acheter tonton le jus là - ah tu vois seulement les dents dehors - ha la femme du grand frère est gentille hein (La réconciliation : 175)

La valence effective du verbe "acheter" dans les deux combinatoires en cause intègre le même type N₁[+personnel]/N₁[-personnel] et signifie la double évocation des arguments régis par la qualité lexicale du verbe. Soit en figure :





Le bénéficiaire du procès dans les deux combinatoires ("*vous oncle*" et "*tonton*") qui, en français central serait amené par la médiation de la préposition "à", est immédiatement rendu incident au sème du verbe. La contrepartie notionnelle est que le verbe est ainsi rendu apte d'extrapolation directe de sa sémantèse.

La pronominalisation de cette personne cardinale de type N₁[+personnel] puise logiquement dans le paradigme des personnes clitiques évoquées (*le, la l', les*). La valence effective en cause peut être reformulée de la manière suivante :

- cliticisation du syntagme effectif « *vo*tre *on*cle »

Personne cardinale bénéfactif du procès	Personne ordinale requise par la sémantèse réinitialisée	Reformulation
votre <i>on</i> cle	le (l')	va l'acheter les poissons salés ¹
N ₁ [+personnel]	N ₁ [+personnel]	N ₁ [+personnel]/N ₁ [-personnel]

- cliticisation du syntagme effectif « *tont*on »

Personne cardinale bénéfactif du procès	Personne ordinale requise par la sémantèse réinitialisée	Reformulation
tonton	le (l')	va l'acheter un jus
N ₁ [+personnel]	N ₁ [+personnel]	N ₁ [+personnel]/N ₁ [-personnel]

La combinatoire « je *dit* (*sic*) *maman au revoir* » relevée dans le corpus écrit présente le même phénomène de double transitivité directe dans la construction valencielle du verbe *dire* :

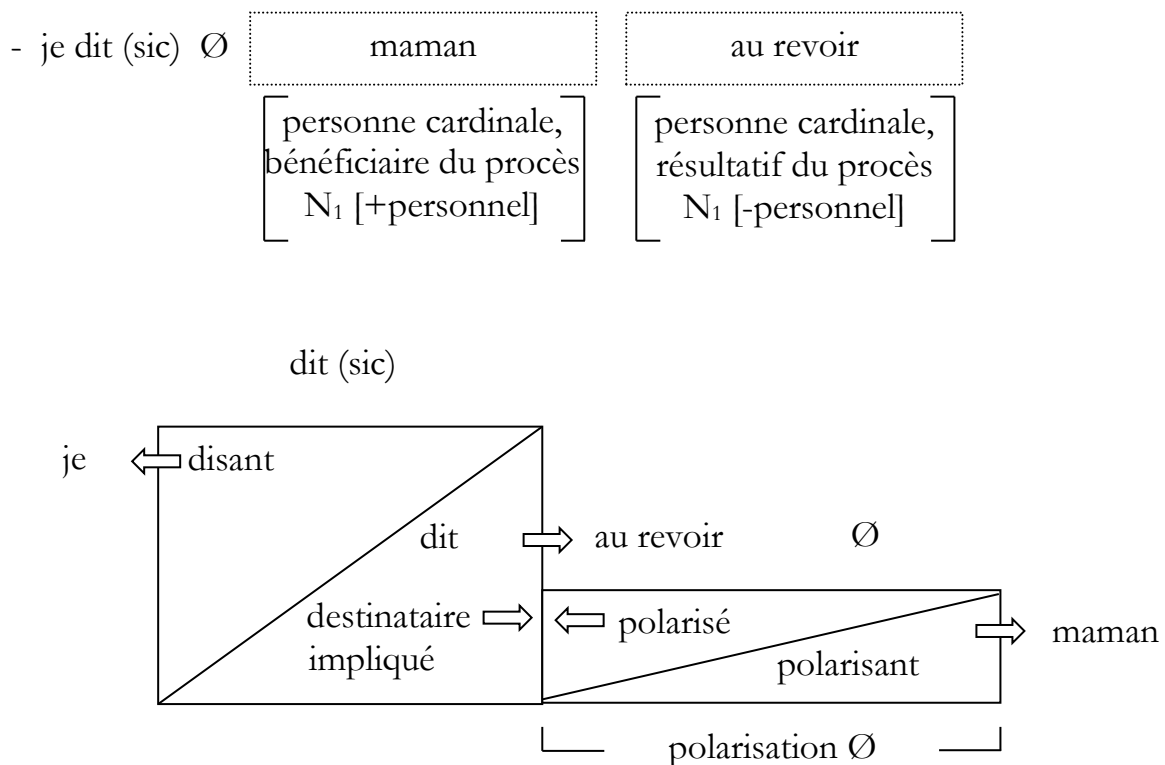
J'ai d'abord demander (*sic*) merci au Seigneur, car sans lui, je peut rien faire.
Je balais (*sic*) la parcelle et je va (*sic*) me laver. Je dit (*sic*) maman au revoir
et je vients (*sic*) à l'école. (C4, E6)

¹ La reformulation conserve la structure N₁ [+personnel]/N₁ [-personnel] et renvoie à la double transitivité directe déjà relevée dans l'évocation de la personne résultative clitique (cf. section précédente). Elle restitue fidèlement le schéma actancier des constructions valencielles des apprenants.

La locution interjective « *au revoir* » a, dans ce contexte, valeur d'expansion nominale du verbe *dire* au même titre que le lexème substantival *maman*. Les deux éléments « *au revoir* » et « *maman* » s'interprètent comme des arguments construits par la qualité lexicale du verbe constructeur, qui n'ont pour point de démarcation que l'opposition des classes animée et inanimée symbolisée par les types [+personnel] et [-personnel].

La première expansion immédiate de type N₁[+personnel] est l'extrapolation de la tension du verbe dans le bénéfactif évoqué qu'est l'objet direct¹ animé « *maman* ». La deuxième expansion immédiate de type N₁[-personnel] est l'extrapolation de la tension du verbe *dire* dans le résultatif évoqué représenté par la locution interjective « *au revoir* ».

L'évocation de la personne cardinale peut s'expliciter par la modélisation ci-après construite à partir du schéma actanciel du verbe *dire* :



¹ L'emploi de ce qualificatif n'a autre fondement que l'effacement de la préposition entre le verbe recteur et l'élément régi.

La correspondance de la personne cardinale N_1 [+personnel], bénéfactif du procès, avec la personne ordinale N_1 [+personnel] ne s'obtient qu'en sélectionnant, dans le paradigme des personnes clitiques évoquées, la personne requise par les catégories morphologiques de genre et de nombre du substantif en cause :

- cliticisation du syntagme effectif « *maman* »

Personne cardinale bénéfactif du procès	Personne ordinale requise par la sémantèse réinitialisée	Reformulation
maman	la	je la dit (sic) au revoir
N_1 [+personnel]	N_1 [+personnel]	N_1 [+personnel]/ N_1 [-personnel]

Dans la combinatoire verbale « *tu vas rendre les gens visite* » relevée dans le corpus de français parlé, le substantif *visite*, privé du prédéterminant minimal (ou employé avec article zéro) intègre la sphère verbale comme particule de soutien de la sémantèse, formant avec le verbe une unité lexicale dite "locution verbale" :

bon donc toi tu vas rendre les gens visite seulement pour manger -- non - monsieur je crois que les gens là ils exagèrent - surtout les belles-sœurs - elles veulent seulement commander - c'est comme si c'est elle la reine quoi - moi ça ne passe pas (La réconciliation : 29)

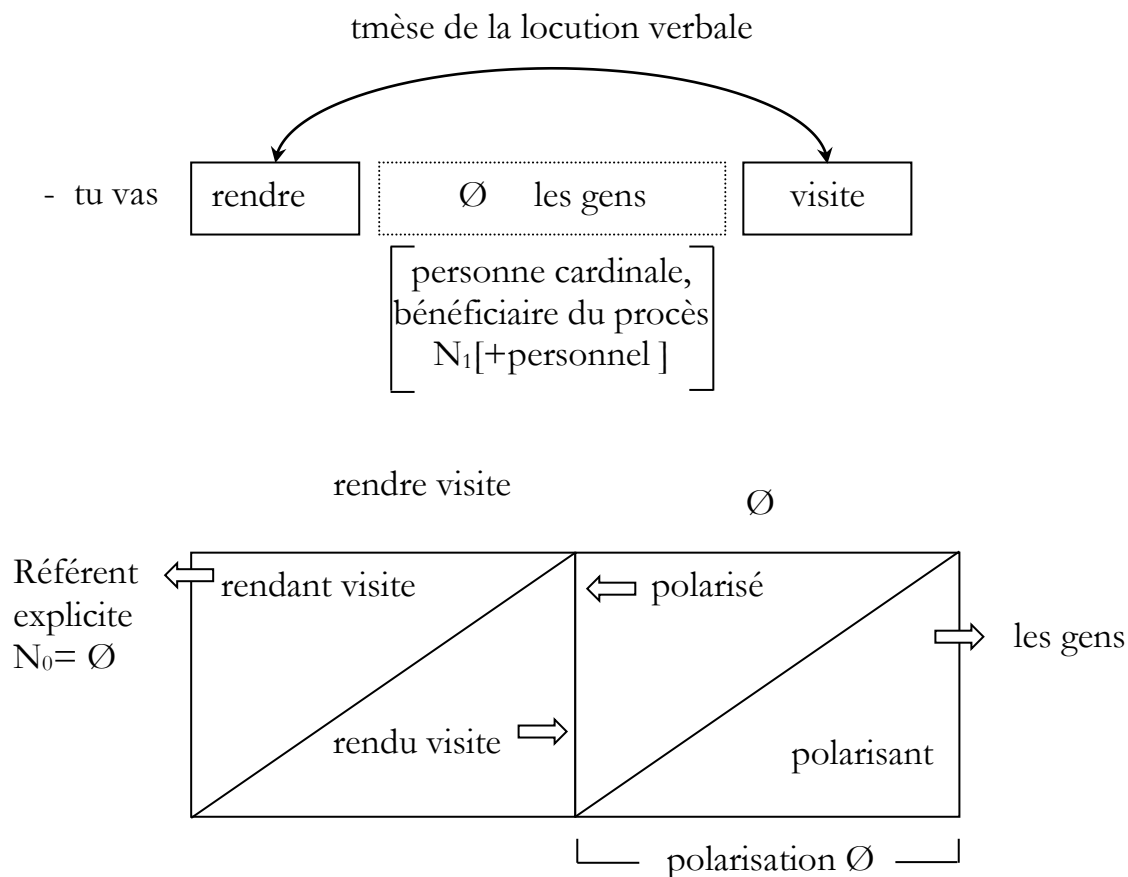
L'effection n'est donc pas résolue dans le substantif *visite* auquel on ne peut attribuer la caractéristique valencielle N_1 [-personnel]. Le morphème *visite* est intégré au "site" du verbe malgré la "tmèse"¹ amenée par l'interposition du syntagme nominal objet entre les deux éléments de la locution.

¹ Ce mot est utilisé au sens étymologique de l'infinitif actif grec τεμνειν (temnein), « couper », pour désigner la disjonction qui amène la coupure entre les deux éléments habituellement contigus de la locution verbale.

La tension de toute la locution verbale "rendre ... visite" trouve plutôt son terme dans l'argument « *les gens* » puisque aucune permissivité de cliticisation ne peut être envisagée avec l'élément *visite* :

tu vas rendre les gens visite \nrightarrow tu vas *en rendre les gens

L'effection de la locution verbale "éclatée", qui se résume dans l'argument évoqué bénéfactif du procès affecté du type $N_1[+personnel]$, peut se visualiser dans la modélisation ci-après :



Seul l'argument régi $N_1[+personnel]$, c'est-à-dire le syntagme « *les gens* », peut se prêter à une opération d'économie grammaticale par pronominalisation réalisée au sein du type $N_1[+personnel]$:

- cliticisation du syntagme régi « *les gens* »

Personne cardinale bénéfactif du procès	Personne ordinale requise par la sémantèse réinitialisée	Reformulation
les gens	les	tu vas les rendre visite
N ₁ [+personnel]	N ₁ [+personnel]	N ₁ [+personnel]/Ø

3- Valence contenant un "se" évoqué de type réfléchi

La langue française offre la possibilité d'une intervention "précoce" de la résultativité par la mise en incidence de l'argument effectif N₁ à l'argument N₀ du schéma actanciel. Dans ce cas, le support sujet N₀ intègre en lui la dimension d'effection N₁ de la tension verbale. Ce qui implique la double réalisation de l'élément liminaire sous sa forme opérative de cas sujet et sous sa forme résultative de cas objet primaire (direct) : *je me, tu te, il se, ils se, on se* et *nous nous, vous vous* [répétition morphologique] là où la langue ne pourvoit pas une morphologie différenciée.

Le morphème "se" évoqué de type réfléchi englobe l'ensemble du paradigme des formes sus mentionnées qui correspondent à "se", c'est-à-dire qui expriment un procès verbal se reflétant ou se réfléchissant immédiatement sur le sujet.

Cette "contrastation de la personne" que la tradition grammaticale dénomme "construction pronominale" est décrite par G. Moignet en termes :

Poser dès l'entrée en tension que la personne sera aussi la limite de cette tension, c'est introduire la résultativité dès l'instant initial de l'opérativité,

c'est anticiper l'effection et créer les conditions de l'« étantivité » sans que l'« ayantivité » soit nécessairement désertée.¹

Le processus verbal, qui implique que les rôles sémantiques de sujet et de complément pronominal soient tenus par le même référent, est explicité par Martin Riegel et al. de la manière suivante :

Syntaxiquement et sémantiquement, la construction réfléchie d'un verbe se distingue de sa construction non réfléchie par le fait que le pronom complément *y* est coréférentiel au sujet. Dans "Paul s'admire", le sujet "Paul" est à la fois la source et le but du procès "admirer", contrairement à "Paul l'admire" où admirateur [admirant] et admiré sont deux personnes distinctes.²

L'interprétation réflexive assimile donc le verbe à une relation qui unit un élément à lui-même. Cette coréférence du sujet à l'objet requiert un procès « en boucle » qui, ayant son origine dans le sujet, *y* trouve aussi son terme.³

La personne réfléchie s'inscrit dans la valence du verbe selon la formule de correspondance établie par Martin Riegel et al. [2004, 256] :

$$N_0 - V - N_1 \leftrightarrow N_0 - \text{le} - V \leftrightarrow \underbrace{N_0 - \text{se} - V}_{\text{coréférence}}$$

Le couplage entre le sujet N_0 et le pronom réfléchi "se" est l'expression d'une indistinction entre l'argument initial et l'argument final du verbe, ce qui naturellement a pour effet d'inscrire le procès du verbe dans un seul domaine référentiel.

¹ G. Moignet, *op. cit.*, p. 109.

² M. Riegel et al., *op. cit.*, p. 256.

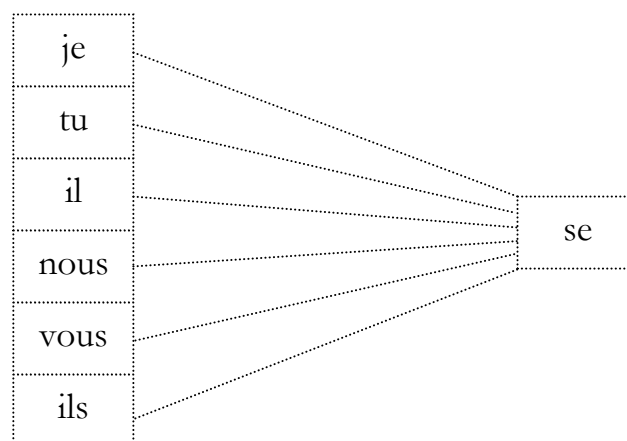
³ La valeur réflexive du procès peut être formulée par l'adjonction facultative de l'élément spécifique « soi-même ».

La clôture et la réduction valencielle opérées par la personne réflexive peuvent se résumer dans le fait qu'une seule et même entité assume les rôles d'argument initial et final du procès. Cette personne signifie le redoublement d'une même entité en deux arguments qui "rebouclent" le procès sur le sujet.¹ La coréférence en cause dans l'emploi pronominal implique naturellement une identité ordinale dans l'évocation « en boucle » de la catégorie de la personne.

Le processus relationnel instauré par les apprenants consiste à mettre la personne objet réfléchie en coréférence à un support sujet "dérangé", sans toutefois modifier la sémantèse du verbe.

La personne contrastive relevée dans le corpus de français écrit semble manifestement rejeter le principe fondamental de l'identité d'ordination des arguments coréférentiels, à cause du refus du pronom réfléchi "se" de dénouer sa personne dans la situation d'actualisation imposée par le contexte d'énonciation.

Il en résulte une contrastivation modulée de la personne qui réduit le pronom réfléchi "se" en convergence dans le paradigme ordinal du support N_0 :



¹ La théorisation de la personne réflexive largement inspirée de Martin Riegel et al. présente les principes permettant de décrire les constructions pronominales des apprenants. Ces principes convergent à un seul point : poser la personne réflexive comme « l'oméga » de la tension verbale coréférentiel au support sujet et « l'alpha » de la tension.

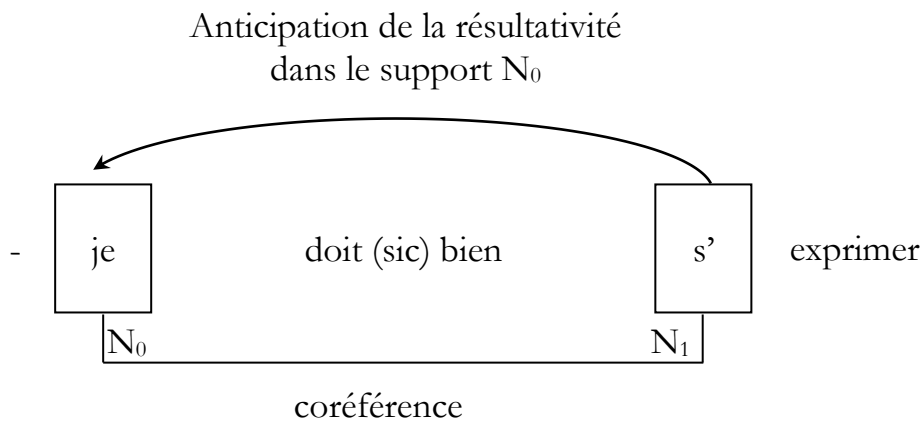
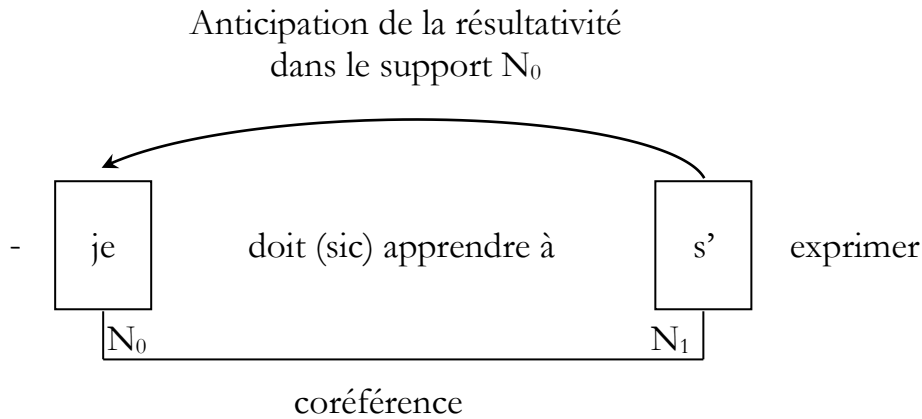
Le refus de toute opération de flexion morphologique gèle le morphème réfléchi "se" à l'état virtuel de formalisation. La contrastivation modulée du support sujet N₀ intégrant la dimension d'effection N₁ de morphologie indifférenciée est rendue par la double réalisation personnelle simplifiée *je se, tu se, il se, nous se, vous se, ils se*. Les types « *je doit (sic) apprendre à s'exprimer en français* » et « *je doit (sic) bien s'exprimer en français* » en sont les premières attestations relevées dans le corpus de français écrit :

- Ma mère viens (sic) me réveiller pour aller à l'école. Je nettoye mes oreilles et je vien (sic) à l'école parce que je doit (sic) apprendre à s'exprimer en français. (C1, E2)
- Quand je me réveille, je salut (sic) papa et maman, et je vient (sic) à l'école parce que je doit (sic) bien s'exprimer en français. (C1, E31)

La résultativité de la tension "exprimer" dans les deux combinatoires, signifiée par le pronom "se" ("s") régi par le verbe, est introduite dès l'instant initial de l'opérativité dans l'élément N₀ représenté par le pronom personnel "je". L'anticipation de l'effection crée les conditions d'une coréférence de la personne réflexive évoquée "se" au support sujet "je" au premier rang de l'interlocution. Les deux combinatoires montrent le support sujet "je" comme « opérateur de clôture »¹ de la tension "exprimer", c'est-à-dire comme point initial, mais aussi comme point terminal auquel cette tension aboutit ; en termes simples, à la fois comme "exprimant" et comme "exprimé", le résultatif "exprimé" étant contenu dans l'opératif "exprimant". Le syntagme « en français » est entendu dans ce cas comme une modalité d'expression de soi-même.

Les modélisations suivantes explicitent le phénomène d'anticipation de la résultativité et de coréférence dans les deux énoncés :

¹ Dénomination empruntée à L. Melis, *La voix pronominale*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 1980.

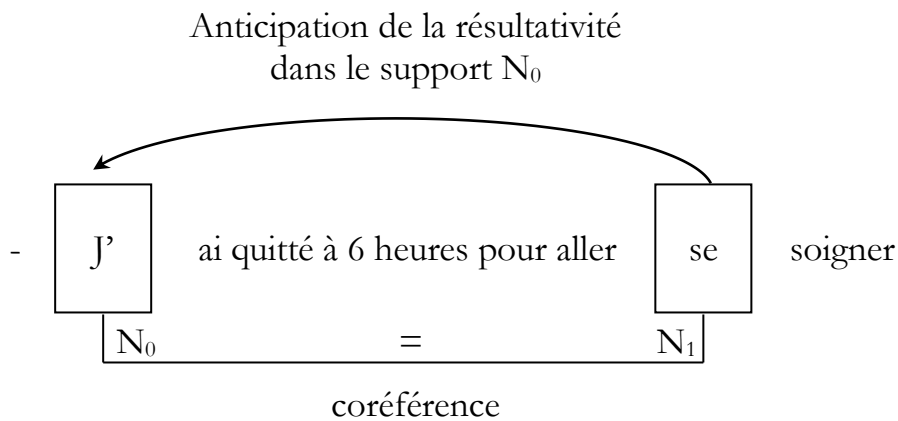


Le même phénomène est attesté dans la combinatoire « *j'ai quitté à 6 heures pour aller se soigner* » qui présente une construction pronominale construite avec une version particulière de la phrase transitive ordinaire où le sujet N₀ et le complément direct N₁ sont coréférents :

J'ai quitté à 6 heures pour aller se soigner chez les féticheurs du village
environnant. (C4, E160)

La coréférence stricte requiert du verbe "soigner" l'aptitude à dénoter un procès « en boucle » qui trouve son aboutissement direct dans l'argument résultatif "se", coréféré à l'argument initial "je" ("j"). On note là un certain type d'indistinction entre l'argument initial "je" ("j") et l'argument effectif "se" du verbe "soigner". Le sujet d'énonciation est ainsi posé comme « l'alpha et l'oméga » de la tension « soigner ». La construction semble présenter une structure de type N₀ = N₁ où le

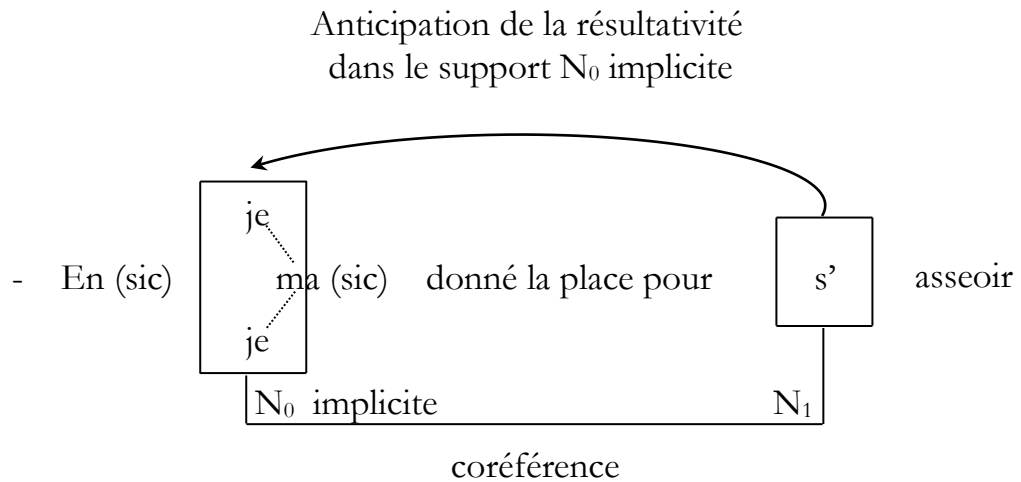
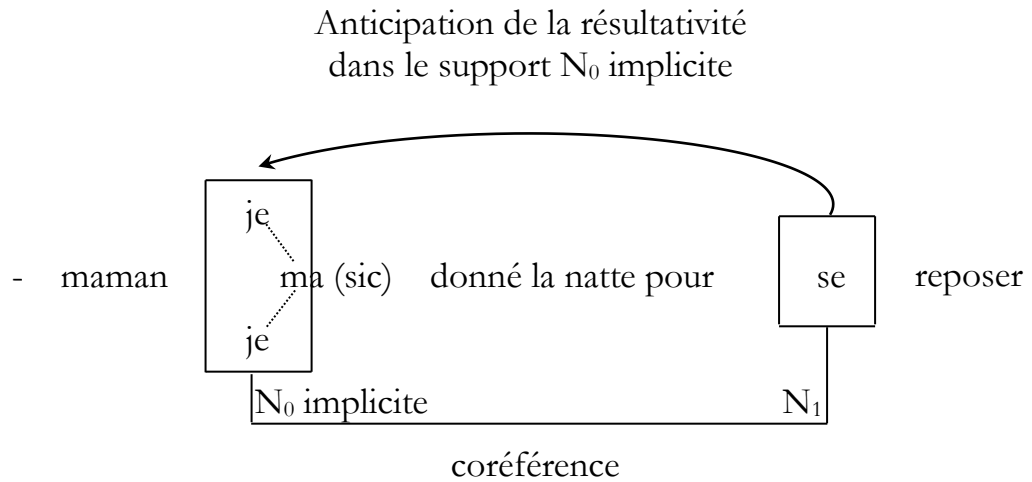
référent "je" ("j") est conçu non comme agent du procès « soigner » mais comme patient, donc un point d'aboutissement du procès verbal. Cette "passivation" subtile du procès donne au sujet les propriétés interprétatives d'un élément effectif subissant le procès : "je" est censé être soigné par une tierce personne. La "passivation" subtile n'annule pas moins la coréférence des arguments actanciels :



L'opérateur de clôture peut n'être pas explicité dans l'énoncé. La situation du discours ou le contexte d'énonciation permet alors une localisation implicite de l'argument N₀ dans la limite de la tension que la sémantèse du verbe qualifie. Les constructions pronominales des combinatoires ci-après présentent cette ambiguïté de localisation du support N₀ du procès réfléchi :

- Maman ma (sic) donné la natte pour se reposer. (C4, E158)
- En (sic) ma (sic) donné la place pour s'asseoir. (C4, E160)

Dans ces deux énoncés, le morphème synaptique "ma", qui combine l'auxiliarité et la personne objet, permet une localisation implicite de l'argument N₀ pensé comme "reposant" et "reposé" dans (C4, E158) et comme "asseyant" et "assis" dans (C4, E160). Soit en figure :

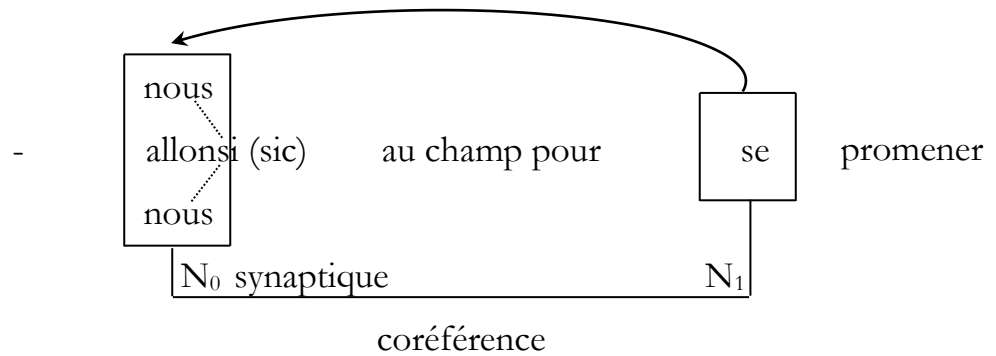


L'ambiguïté dans la localisation de l'« opérateur de clôture » N₀ est quelque peu allégée dans la combinatoire « *allonsi (sic) au champ pour se promener* » de l'occurrence suivante où la décomposition du morphème synthétique « *allonsi* » [allons-i (y)] détache clairement la désinence personnelle de premier rang pluriel qui évoque la nature de l'« opérateur de clôture » N₀ que le mode impératif français exprime toujours en intériorité :

Ma grand-mère ma dit allonsi au champ pour se promener. (C4, E156)

La coréférence de la personne régie "se" au support opératif synthétique peut s'explicitier au moyen de la modélisation suivante :

Anticipation de la résultativité
dans le support N₀ synaptique



L'argument N₀ dans la combinatoire en cause est synaptique, c'est-à-dire dissimulé dans la forme verbale injonctive. Mais quoique incorporé, il demeure opérateur de la tension « promener » et terme d'aboutissement de cette tension, c'est-à-dire à la fois comme "promenant" et "promené" : le résultatif "promené" étant introduit par coréférence dans l'opératif "promenant".

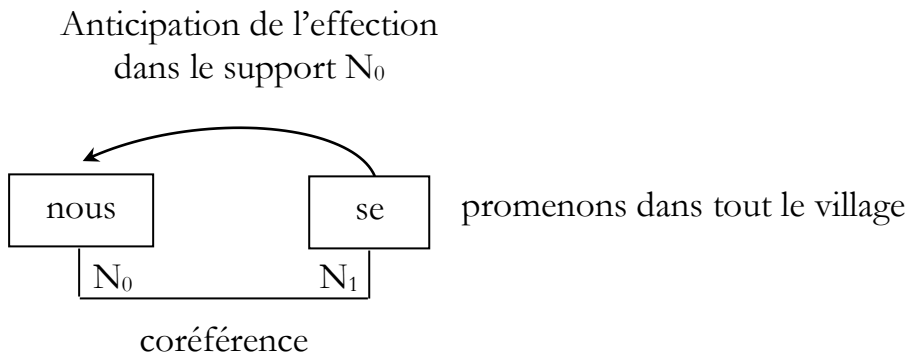
L'ambiguïté coréférentielle est totalement levée dans la combinatoire « *nous se promenons* » relevée dans l'échantillon de discours écrit suivant qui affiche clairement l'« opérateur de clôture » du procès verbal « promener » :

J'étais là avec mes amis. Je me suis dit (sic) venez on va promener au village environnant. Pour promener en (sic) nous a dit qu'il faut cas même un originaire du village. Nous se promenons dans tout le village. Les parents de mon ami ils viennent en courant. (C4, E157)

La combinatoire « *nous se promenons* » pose dès « l'entrée en tension » que la personne est aussi « la limite de cette tension ». La résultativité contenue dans le pronom réfléchi "se" est introduite dès l'instant initial de l'opérativité par coréférence à l'argument "nous" posé comme « l'alpha et l'oméga » de la tension « promener ».

La contrastivation de la personne pourvoit dans cette combinatoire une différenciation morphologique à la première personne du pluriel, « nous se », qui semble transcender l'indistinction morphologique « nous nous » du français central.

La coréférence des morphologies différenciées au premier rang de l'interlocution double correspond à la modélisation ci-après :



L'indistinction morphologique « nous nous » qui caractérise la construction pronominale au premier rang de l'interlocution double en français central est renforcée, dans le corpus, du morphème indifférencié "se". La triple expression de la personne extra-verbale ou la double expression de la personne réflexive est attestée dans la combinatoire aléatoire « *nous nous allés se laver* » contenue dans cet échantillon de discours écrit :

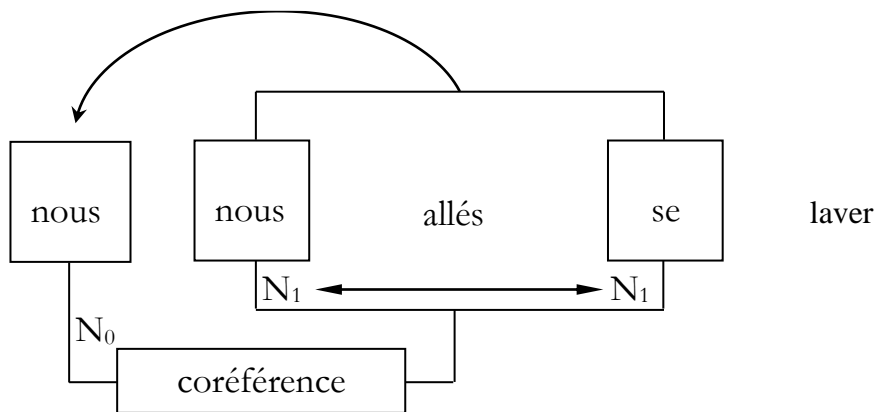
Un jour j'étais promenée (sic) dans un village environnant. Elle y avait (sic) une plaine très longue avant d'atteindre le village. Mon arrivé là-bas j'ai pris un petit poisson et je la vais mangé (sic). Après avoir fini de manger (sic) nous nous allés se laver à la rivière avec les gens du village. (C4, E162)

La combinatoire en cause présente manifestement une ambiguïté d'interprétation de la pronominalité verbale : soit qu'on l'attribue respectivement à chacun des deux verbes (aller → *s'aller ; laver → se laver), soit qu'on la concentre totalement sur le seul verbe *laver* → *se laver*. La seconde possibilité, qui paraît plus envisageable (la situation d'énonciation aidant), peut s'interpréter comme posant une double limite

résultative ("N₁-nous" et "N₁-se") coréférée à "N₀-nous", argument initial et point d'aboutissement de la tension « laver » perçu comme lavant et lavé à la fois.

La complexité de cette coréférence, qui anticipe doublement l'effection N₁ dans l'argument N₀ (*nous nous ...se*) est illustrée par la modélisation suivante :

Anticipation de la double effection N₁
dans l'argument N₀



Les modèles de construction immédiate de la personne réactionnelle par les apprenants présentent ainsi des situations de suppression de la préposition dans la sémantèse du verbe. Le verbe (transitif indirect en français de référence) est rendu apte d'extrapolation directe de sa tension sur l'objet grammaticalisé ou lexicalisé.

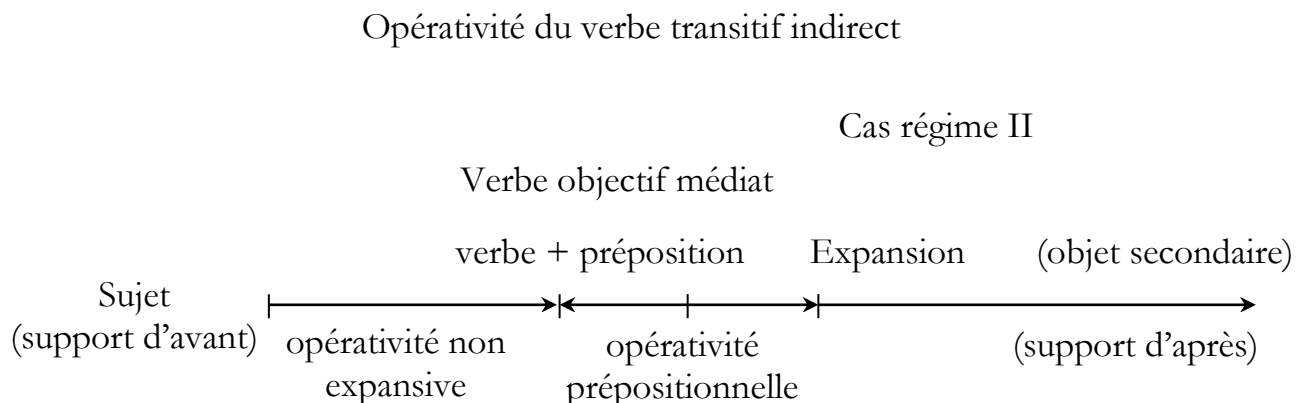
La personne contrastive par contre semble rejeter toute ordination dans le paradigme conjugationnel, refusant de se dénouer dans la situation d'actualisation imposée par le contexte d'énonciation.

Chapitre 9

CONSTRUCTIONS MEDIATES

La transitivité a déjà été définie comme la propriété que connaissent certains verbes d'extrapoler leur tension sur un support se situant dans une position syntaxique de sortie dite "après opératif". Toutefois, une inaptitude lexicogénétique peut priver le verbe de toute possibilité d'extrapolation de l'opérativité sur le support de sortie. On se fait une idée assez précise de cette inaptitude verbale d'extrapolation de la sémantèse sur l'argument effectif en observant les combinatoires de types « je participe une réunion », « je parle les enfants », « je me souviens cette affaire ».¹

La langue française corrige cette inaptitude en posant l'opérativité de la préposition comme relais de l'opérativité verbale suivant le tenseur² ci-après :



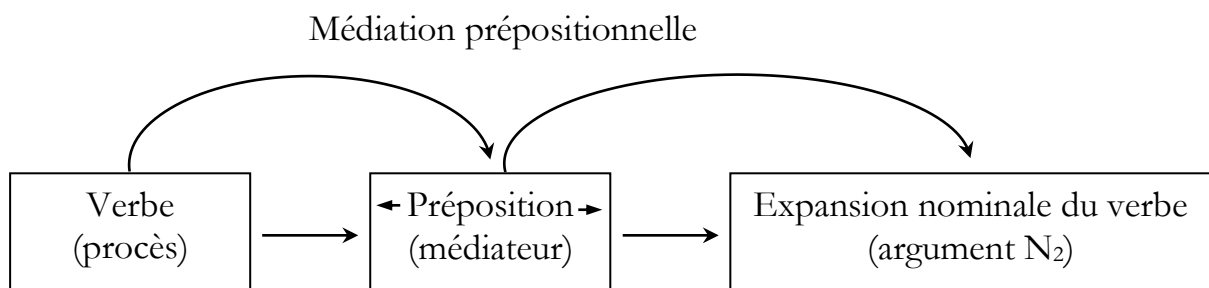
¹ Combinatoires forgées pour illustrer l'inaptitude verbale d'extrapolation de la sémantèse sur l'argument effectif.

² Schéma de Gérard Moignet, *op. cit.*, p. 223.

La préposition devient alors l'élément médiat ou intermédiaire qui établit un rapport syntaxique entre la forme verbale et l'élément effectif, deux éléments que ne peut joindre directement le mécanisme de l'incidence (la sémantèse du verbe ne pouvant transcender par elle-même l'opérativité du verbe). La sémantèse de la préposition est essentiellement relationnelle puisqu'elle établit un lien syntaxique entre le verbe et le régime (expansion). Ce caractère "diastématique"¹ de la préposition est ainsi synthétisé par Gérard Moignet [1981, 217] :

La préposition vient combler un diastème et son incidence est bilatérale : elle se trouve en rapport avec deux éléments de l'énoncé qui sans elle ne formeraient pas un ensemble de discours lié et intelligible [...] La préposition a donc deux supports, l'un d'avant, l'autre d'après, et sa sémantèse parle également de l'un et de l'autre.

Corrigeant la virtualité sémique du verbe, la préposition vient résoudre le problème de sa complémentation ou de sa transitivation. La médiation de la préposition explicite l'implication de la résultativité dans la sémantèse du verbe. Cette équation sémantique entre la virtualité du verbe et celle de la préposition est connue en grammaire sous le nom de *transitivité indirecte*² où une préposition développe un élément sémantique impliqué dans le verbe pour suppléer à une insuffisance ou à une carence expansive du verbe. Soit en figure :



¹ Pour Gustave Guillaume, la préposition est la seule partie de la langue qui soit "diastématique", c'est-à-dire incidente à un intervalle (élément intermédiaire supposant un avant et un après). Toutes les autres parties de la langue sont "stématiques".

² Le privatif latin "in" joint au lexème central dans le qualificatif "indirect" largement adopté en grammaire explicite ce phénomène de transitivité non directe à cause de l'intervention de la médiation prépositionnelle.

Les sciences du langage ont pourvu une autre dénomination, construite à partir de l'étymon latin "invocare" « *appeler par l'intermédiaire de, appeler au moyen de* » : "l'invocation". Est "invoqué" tout argument du schéma actanciel référé à la sémantèse du verbe par l'intermédiaire d'une préposition.

Le verbe dit prépositionnel dans son processus relationnel trouve un terme final dans un objet secondaire qualifié de "cas régime II" ou de "tiers actant" d'après la terminologie valencielle développée par Lucien Tesnière.

Une telle représentation syntaxique correspond à l'interprétation de la structure phrastique selon le modèle prépositionnel F(z) d'un prédicat "F" associé à un argument "z", que Martin Riegel et al. [2004 : 225] formulent de la manière suivante :

V – Prép. – N₂

L'objet indirect peut se présenter sous une forme lexicale de l'actant N₂ (lexème nominal) ou sous sa forme grammaticale (pronom clitique invoqué ou objet indirect).¹

1. Résultativité des verbes transitifs indirects et extériorisation de la pluralité dans la formalisation de la personne clitique médiante

L'après opératif d'un verbe objectif médiat se présente soit sous la forme nominale avec un médiateur explicité soit sous la forme grammaticale de pronom clitique. Dans le dernier cas, le médiateur est implicite, c'est-à-dire non observable, mais

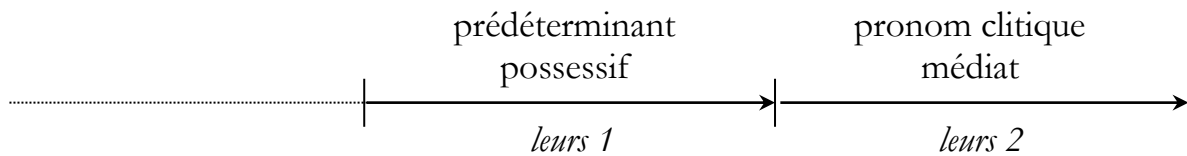
¹ Toutefois, le corpus présente quelques constructions disloquées où l'objet indirect est rendu doublement sous sa forme grammaticale de proforme prépositionnelle réitérée par la forme lexicale de l'actant N₂ comme dans l'occurrence (La réconciliation : 197) (« moi j'en ai profité de ce moment ... »). Le pronom clitique invoqué "en" dissimule la détermination qui régit la dislocation à droite du syntagme nominal « ce moment » puisqu'il est la forme grammaticale résumée de ce syntagme. Le double marquage dans l'occurrence (C2, E119) (« j'aime devenir un homme respecté dont tout le monde en parle ») procède de l'adjonction syntaxique de la proforme indirecte "en" qui surcharge la détermination du substantif expansé « une personne respectée » déjà suffisamment évoquée par la sémantèse du relatif représentant "dont" [de qui, de laquelle].

saisissable à partir d'une morphologie atone reconnue apte à incorporer l'élément de complémentation. La polarisation d'un énoncé du genre « l'enseignant parle à ses élèves »¹ peut être identifiée implicitement dans la proforme prépositionnelle "leur" sélectionnée par la qualité lexicale du verbe "parler" : « l'enseignant leur parle ».

La pluralité de la personne médiate "leur" en français central n'est pas morphologiquement perceptible. Elle n'est donc pas marquée et s'exprime essentiellement en intériorité. Ce morphème est donc de pluriel interne.

Toutefois la pluralité interne de la proforme médiate "leur" semble faire naître une incomplétude morphologique dans la conscience des apprenants. Ils y remédient en extériorisant la pluralité par adjonction de la marque morphologique "-s" de la pluralité externe nominale. La pseudo-proforme clitique "leurs" qui en résulte est calquée sur la morphologie du prédéterminant possessif "leurs", qui évoque la pluralité d'objets possédés par plusieurs possesseurs.

Une subduction ésotérique peut être envisagée, au point de vue syntaxique, dans la formalisation du morphème "leurs" :



Le phénomène d'extériorisation de la pluralité dans la formalisation de la personne clitique médiate est attesté dans la sélection du morphème "leurs" comme argument invoqué N₂ régi par la qualité lexicale du verbe "dire" dans sa réalisation prépositionnelle (*dire à*). La polarisation incorporée dans la personne rectionnelle indirecte (*leurs = à eux*) est relevée dans les pseudo-combinatoires verbales « *je leurs dit (sic) bonjour* », « *je leurs disent (sic) bonjour* » contenues dans les échantillons de discours écrit ci-après :

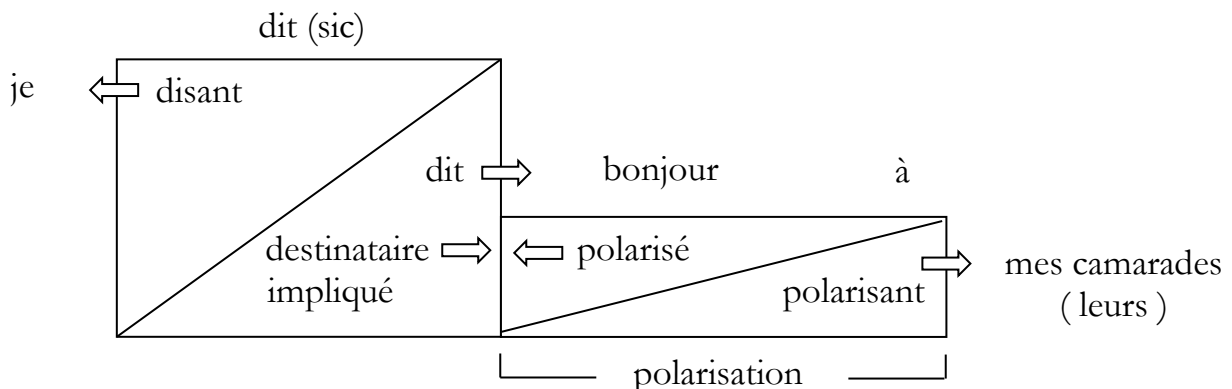
¹ Combinatoire forgée pour servir d'illustration des faits.

- Chaque matin, je réveille (sic) ma sœur, je la fais la toilette et je me met (sic) en route pour l'école. Quand je rentre en classe, je voit (sic) mes camarades. Je leurs dit (sic) bonjour. (C1, E17)
- J'ai d'abord demander (sic) merci au Seigneur car sans lui, je peut (sic) rien faire. Je balais (sic) la parcelle et je va (sic) me laver. Je dit (sic) maman au revoir et je viens (sic) à l'école. Quand je rentre dans la classe, je voient (sic) mes amis et je leurs disent (sic) bonjour. (C1, E6)

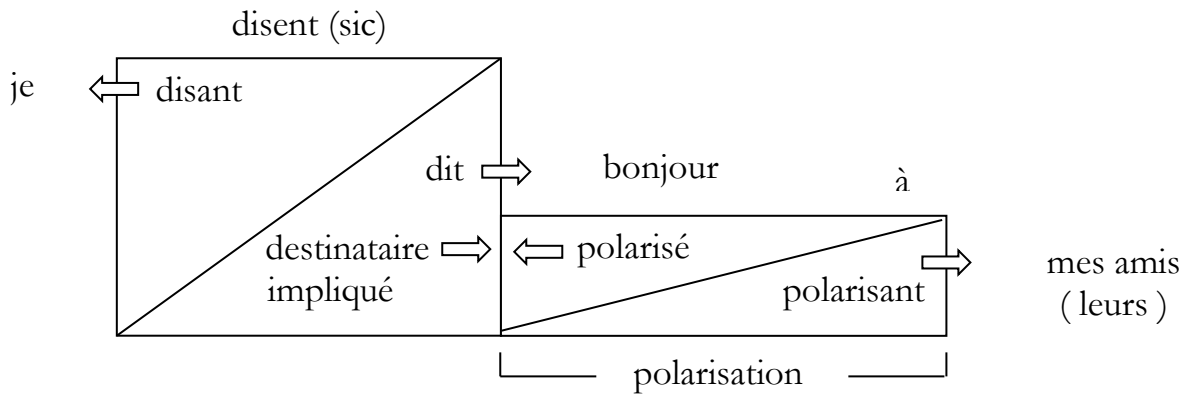
Le procès dénoté par les formes verbales "dit" et "disent" dans les deux combinatoires en cause suppose un point d'aboutissement dans les arguments N₂, les compléments d'objet indirect présentés sous la forme grammaticale de pseudo-pronom clitique invoqué "leurs", renvoyant aux formes lexicales « à mes camarades » et « à mes amis ». La construction de ces compléments d'objet est contrôlée par la sémantèse du verbe "dire" qui détermine le choix implicite de la préposition polarisante "à".

Le verbe "dire" dans son type transitif indirect opère alors sa propre objectivation prépositionnelle en appelant dans sa relation actancielle secondaire un objet terminal au moyen d'une préposition implicite. C'est ce que signifie le pseudo-morphème "leurs" qui est la traduction grammaticale accidentelle de la résultativité invoquée (préposition + N₂). La polarisation contenue dans cette pseudo-proforme prépositionnelle peut être explicitée de la manière suivante :

- je leurs dit (sic) bonjour → je dit (sic) bonjour à mes camarades



- je leurs disent (sic) bonjour → je disent (sic) bonjour à mes amis



La pluralité externe des polarisants lexicaux « (à) *mes camarades* » et « (à) *mes amis* » est manifestement mise en équation à la pluralité externe du pseudo-polarisant grammatical "leurs".¹

La valence effective du verbe "parler" dans une combinatoire non attestée en français central (*parler à quelqu'un que ...*) présente une objectivation prépositionnelle résumée dans la même proforme "leurs" à pluralité extériorisée, contenue dans la combinatoire « *elle leurs a parlé que...* » relevée dans le corpus de français parlé :

j'ai ma tante - en tout cas une fois elle a appelé ses belles-sœurs et elle leurs²
a parlé que ce qu'elles font là n'est pas bien - mais c'étaient des problèmes
 (La réconciliation : 48-49)

Cette construction indirecte du verbe "parler" est empruntée au paradigme des formes compléments du verbe "dire" (*dire que* → *parler que*). La tension « parler » est

¹ Un autre type de polarisation dans l'extrapolation de la tension verbale est attestée dans le corpus écrit grâce à une subduction opérée dans la sémantèse de la préposition "chez". Le lexème qui, en ancien français, a d'abord désigné *le domicile* (*casa* > *chiese* > *chez*) et qui a été essentiellement gelé, en français moderne, au statut d'outil grammatical d'expression de la localisation, est affecté dans les constructions des apprenants d'une valeur polarisante par raréfaction de la matière notionnelle (« je dit (sic) chez papa et maman au revoir » (C1, E6), « je demande l'argent chez maman » (C1, E20)). La préposition "chez" est ainsi mise en équation à la préposition "à" dans l'invocation de l'argument N₂ régi par le pivot verbal, de telle sorte que la pseudo-proforme prépositionnelle "leurs" peut bien signifier indifféremment "à eux" ou "chez eux".

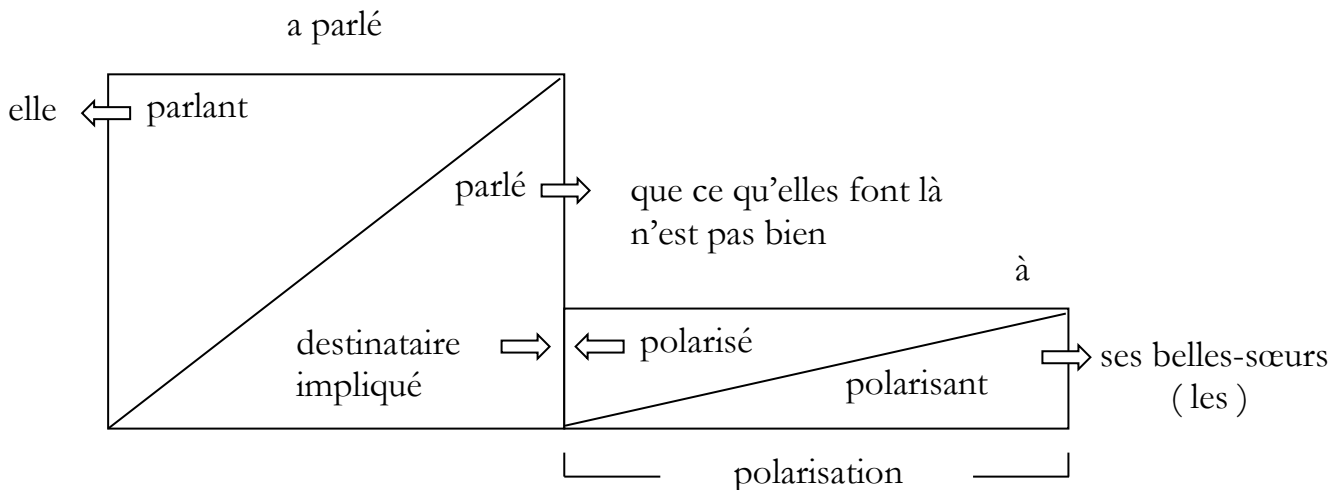
² Cette pluralisation externe a été perçue dans la formalisation orale grâce au phénomène prosodique de liaison.

extrapolée hors du verbe dans l'élément effectif "leurs" qui signifie en intériorité la médiation de la polarisation "à" et résume l'argument N₂ [+personnel], « *les belles-sœurs* », destinataire impliqué du procès en cause.

La correspondance de la pluralité externe du polarisant lexical « (*à*) *ses belles-sœurs* » et celle du polarisant grammatical « *leurs* » est établie dans la figure suivante :

- elle *leurs* a parlé que ce qu'elles font là n'est pas bien

→ elle a parlé à ses belles-sœurs que ce qu'elles font là n'est pas bien



La tension « parler » de cette combinatoire est extrapolée, d'abord dans la dépendante conjonctionnelle « *que ce qu'elles font là [cela] n'est pas bon* », qui s'interprète comme "bloc verbal", ensuite dans l'élément effectif "leurs".

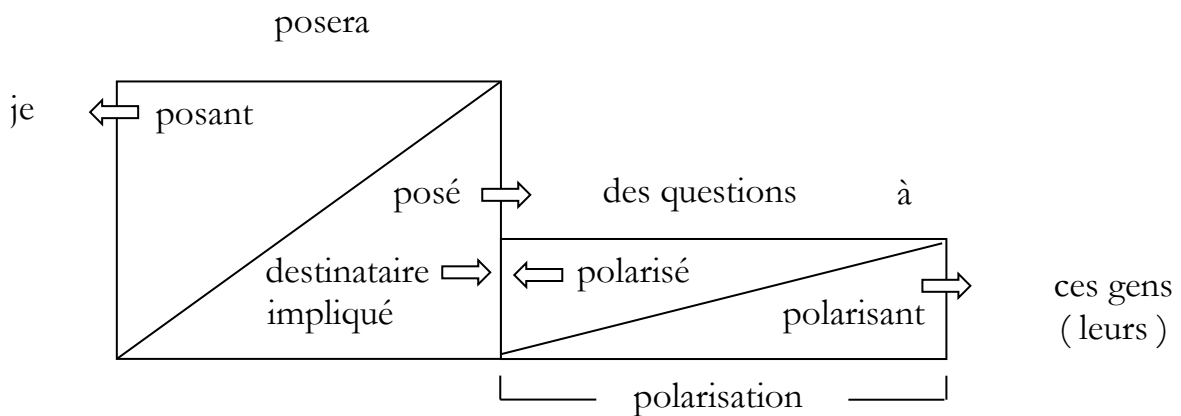
Une pluralisation externe de la proforme prépositionnelle est aussi attestée dans les pseudo-combinatoires prospectives « *je leurs posera (sic) des questions* », « *je leurs apprendra (sic) beaucoup de choses* » relevées dans le corpus de français écrit :

- J'invitera (sic) des gens. Je leurs posera (sic) des questions aux sujets concernant (C2, E73)
- Avec ce métier, mes enfants sera (sic) entretenu (sic) par moi-même. Je leurs apprendra (sic) beaucoup de choses. (C2, E128)

La pseudo-proforme "leurs" régie par la qualité lexicale des formes verbales « posera » et « apprendra » est un argument placé en position liminaire de sortie comme aboutissement "médiatisé" de la tension des verbes « poser » et « apprendre ». Ces deux verbes doublement transitivés ne peuvent extrapoler leur tension dans les arguments [+personnel] « ces gens », « mes enfants » qu'au moyen du "polarisateur". L'aboutissement prépositionnel du procès dans les régimes « (à) ces gens » et « (à) mes enfants » régit la considération indirecte sous-jacente des tours pronominalisés « je leurs posera », « je leurs apprendra ». Soit en figure :

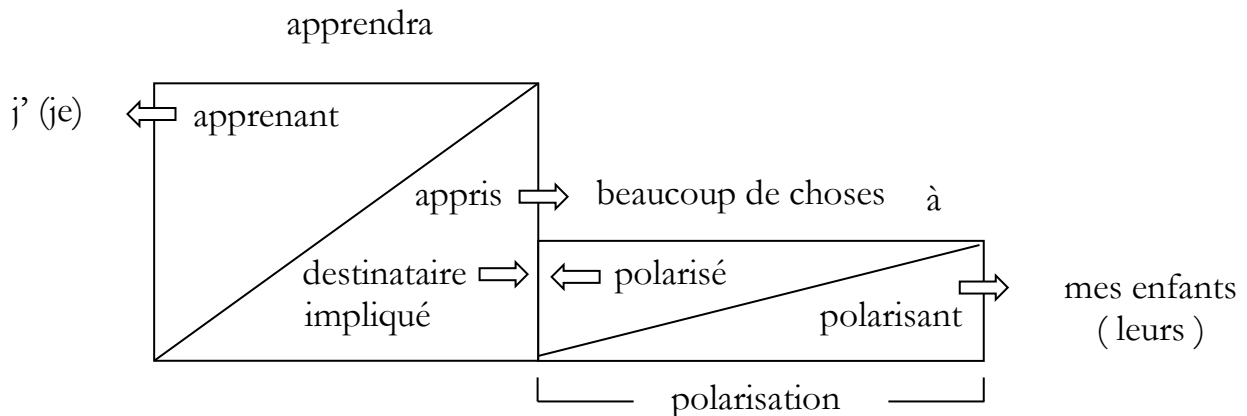
- Je leurs posera (sic) des questions.

→ Je posera des questions à ces gens [qui seront invités].



- Je leurs apprendra (sic) beaucoup de choses.

→ J'apprendra (sic) beaucoup de choses à mes enfants.



Il en ressort que la pluralité externe du polarisant grammatical "leurs" est calquée sur la pluralité externe des polarisants lexicaux « (à) ces gens » et « (à) mes enfants » impliquée implicitement dans la valence des formes verbales « posera » et « apprendra ».

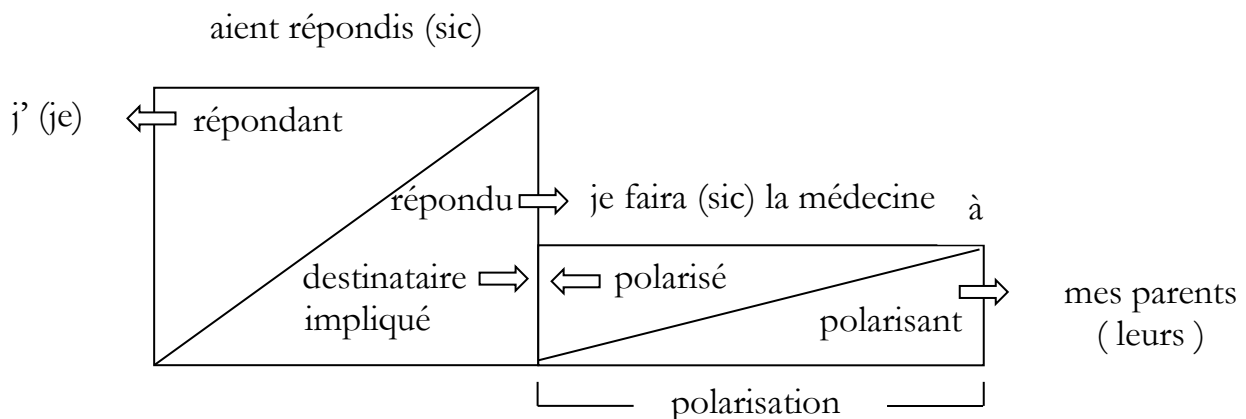
L'argument N₂ [+personnel] régi par la sémantèse du verbe "répondre" fléchi au présent accompli dans la pseudo-combinatoire « *je leurs aient répondis* » relevée dans le corpus écrit présente la même pluralité exprimée en extériorité, construite sur la marque grammaticale de l'expansion nominale correspondante (à mes parents) :

Puis-je vous donnez (sic) mes raisons ? J'ai réfléchi pendant longtemps puis je leurs aient répondis (sic), je fairas (sic) la médecine. (C2, E129)

Le fragment de discours librement rapporté « *je fairas la médecine* » glosable par la proforme "cela" entre dans la réaction du verbe introducteur (*répondre*) comme argument N₁ [-personnel] doublé du régime N₂ [+personnel] que la situation d'énonciation identifie au syntagme nominal invoqué (*à mes parents*), traduit grammaticalement par la pseudo-proforme prépositionnelle "leurs".

L'identité de la pluralité externe du lexème lexical et du lexème grammatical est retracée en figure comme suit :

- je leurs aient répondis (sic), je faira (sic) la médecine
- j'aient répondis (sic) à mes parents, je faira (sic) la médecine



Un phénomène syntaxique de passivation modifie le dispositif valencielle de la tension « donner » envisagée à la voix résultative dans la combinatoire « *le pouvoir qui leurs est (sic) donné* » relevée dans cet échantillon de discours écrit :

J'aimerais (sic) faire partie de ces gens qui sauvent (sic) des vies et qui possèdent (sic) les vies des gens à leur main par le pouvoir qui leurs est donné à l'école. (C3, E150)

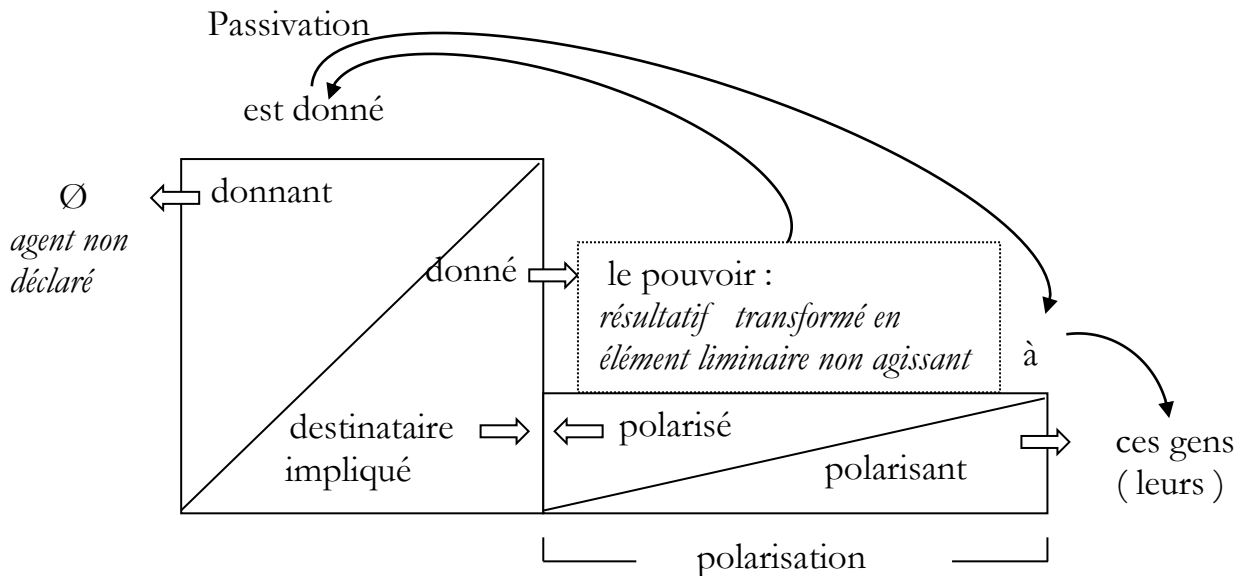
Le syntagme « l'école » dans cet énoncé est exclu de l'analyse actancielle puisqu'il s'interprète comme une circonstance locale qui évoque le lieu d'acquisition du pouvoir en cause.

Reste à expliciter le statut grammatical du syntagme « le pouvoir » pour clarifier l'orientation cinétique du procès extrapolé indirectement dans l'argument N₂ [+personnel] représenté par la pseudo-proforme "leurs". Ce syntagme ne saurait être pris pour sujet actant, responsable de « l'acte de donner » signifié par la tension verbale.

Sa disposition en position syntaxique sujet est simplement figurative et grammaticale en tant que sujet activant (passif) d'accord avec le verbe. Il cache une véritable résultativité du procès, c'est-à-dire un aboutissement N₁ [-personnel] de la tension « donner » que l'invocation de l'animé double de l'élément N₂ [+personnel] signifié par la pseudo-proforme "leurs", construite morphologiquement sur son équivalent lexical [à ces gens].

La modélisation ci-après présente l'orientation cinétique implicite du procès « donner » et positionne les arguments par rapport à leur valeur actancielle :

- le pouvoir qui leurs est (sic) donné
- le pouvoir qui est (sic) donné à ces gens



La passivation du procès « donner » considère la résultativité comme entrée grammaticale d'une tension dont l'agent explicite n'est pas déclaré dans la situation du discours. Cet agent qui est l'indéterminé multiréférentiel "on" peut être reconstitué par une activation du procès qui rétablit le syntagme « *le pouvoir* » dans sa fonction syntaxique de régime antéposé : « *le pouvoir qu'on leurs (sic) donne à l'école* ».

2. Résultativité des verbes transitifs directs : phénomène d'adjonction implicite de la préposition dans la sémantèse du verbe

Les proformes "lui", "leur" ainsi que la pseudo-proforme "leurs" traduisent la synapse de la polarisation que signifie la médiation de la préposition "à" dans l'extrapolation au-delà du verbe de la tension verbale. Ces proformes sont donc prépositionnelles puisque leur morphologie dénote une résultativité prépositionnelle référée à la résultativité verbale. Leur emploi en position syntaxique atone suffit pour attester l'existence d'un médiateur dans la construction transitive du verbe. Si donc ces proformes apparaissent en position atone comme argument de sortie d'un verbe supposé non prépositionnel en français central, il y a

simplement adjonction implicite accidentelle de la préposition dans la sémantèse du verbe, faisant du verbe transitif direct un verbe occasionnellement prépositionnel.

2.1. Pseudo - résultativité prépositionnelle des verbes transitifs directs à initiale vocalique

La pseudo-résultativité prépositionnelle des formes verbales à initiale vocalique pose la même pluralité externe de la pseudo-proforme prépositionnelle "leurs"¹ en limite externe de sortie du verbe transitif direct comme aboutissement de sa tension.

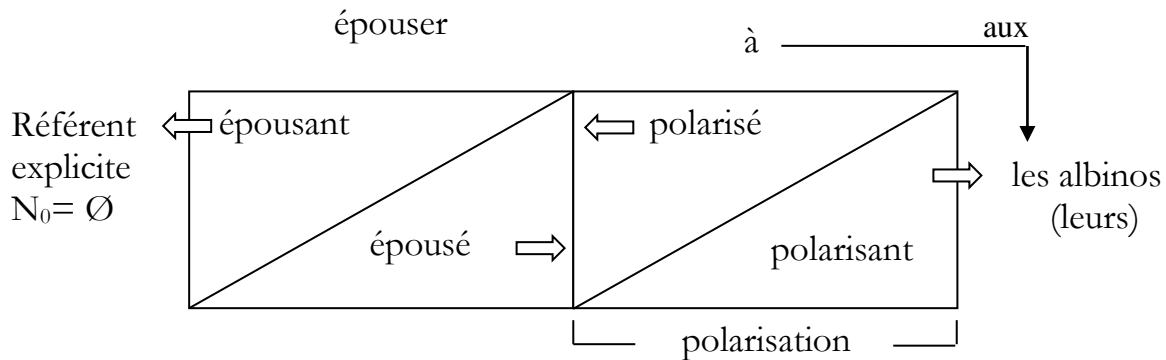
Une pseudo-résultativité prépositionnelle va à la rencontre des verbes "épouser", "encourager" et "assassiner" dans les combinatoires infinitives « *leurs épouser* », « *leurs encourager* » relevées dans le corpus oral, à cause de la pseudo-proforme prépositionnelle "leurs" régie accidentellement par la sémantèse réinitialisée de ces verbes :

- moi je suis même surpris d'entendre que les ndoundou là ils ont aussi besoin de se marier avec quelqu'un de correct qui vient leurs épouser -- je me disais qu'ils disparaissaient seulement comme ça à un certain âge - hein - comme des fantômes quoi -- c'est quand même très risquant d'aller avec une femme comme ça - parce que avec son corps là - mais tu vas faire comment (Un rêve de fraternité : 76)
- c'est ça le grand problème -- on a déjà des pensées sales contre ces gens-là - et partout c'est comme ça -- moi j'ai toujours pensé que c'est des phénomènes - or que c'est des gens justes -- le problème c'est leurs encourager de bien entretenir le corps - comme ça y a plus des taches et des plaies (Un rêve de fraternité : 167)

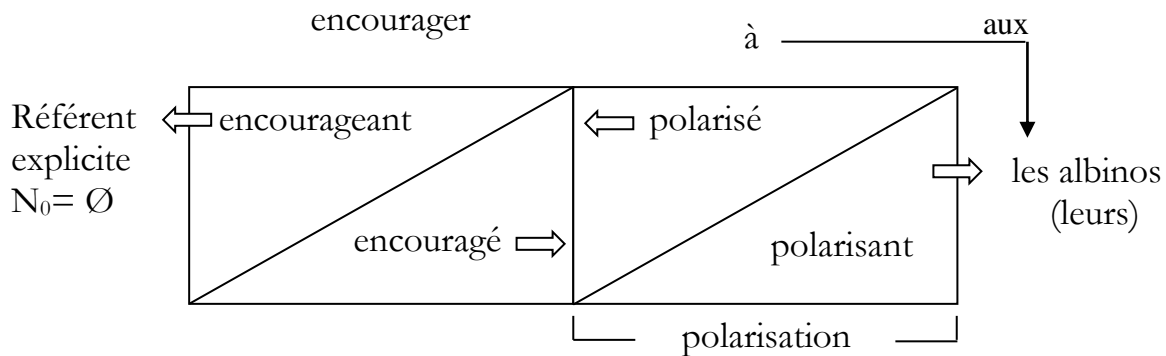
¹ La marque morphologique "s" du pluriel externe dans la pseudo-proforme "leurs", qui conclut dans ce contexte la pseudo-médiation du procès des verbes transitifs directs, est perçue en situation de liaison partout où ce morphème est suivi d'une forme verbale à initiale vocalique, c'est-à-dire commençant par une voyelle.

La construction prépositionnelle de ces deux verbes, signifiée implicitement par l'emploi de la pseudo-personne rectionnelle "leurs", peut être explicitée par les tours à expansion nominale « *épouser aux albinos* », « *encourager aux albinos* ». C'est ce que signifie grammaticalement la cliticisation au moyen de la pseudo-proforme prépositionnelle "leurs". La polarisation en cause est explicitée de la manière suivante :

- leurs épouser → épouser aux albinos



- leurs encourager → encourager aux albinos



Une liaison analogue est perçue dans la combinatoire « *leurs habituer* » où le graphème "h" de réalisation phonique nulle n'enfreint aucunement le phénomène prosodique de liaison :

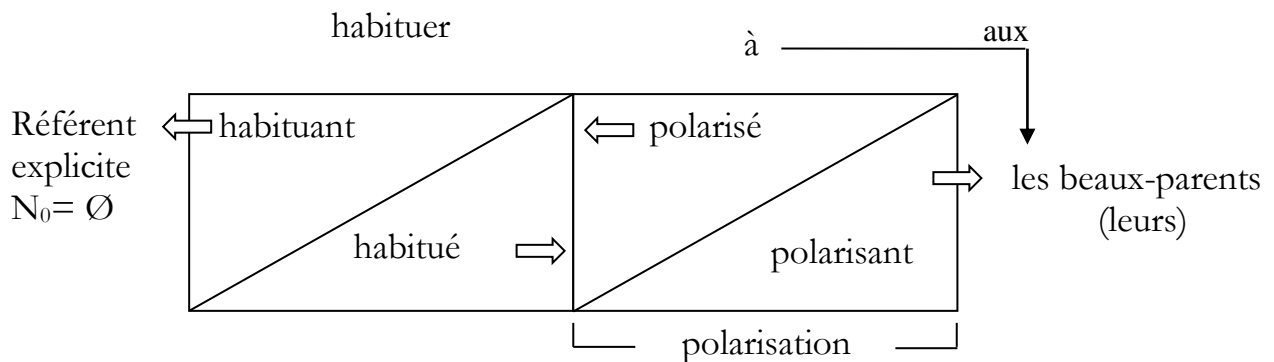
donc il ne faut pas leurs habituer à venir manger manger manger - le jour que vous n'avez plus rien ils ne vont pas vous croire - je crois qu'il faut être claire avec ces gens - - si y a quelque chose on donne - pas de problème -

mais si y a rien qu'on ne se tracasse pas par-ci par-là pour trouver quelque chose à tout prix alors que ça caille - tout ça parce qu'on veut flatter le mariage - je crois que l'effort pour rechercher la paix doit aussi venir des parents qui doivent aussi comprendre les temps durs (La réconciliation : 188)

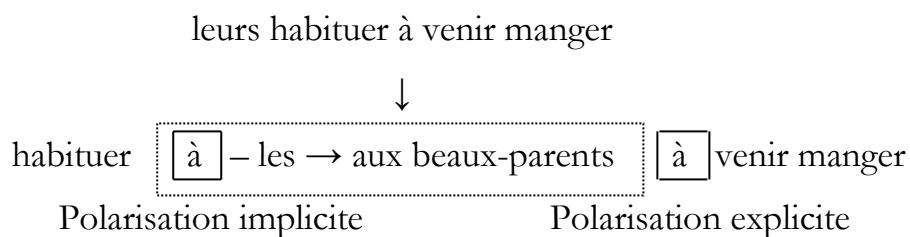
La pseudo-combinatoire en cause signifie le postulat d'une polarisation dans la sémantèse du verbe « habituer », faisant de ce verbe un verbe accidentellement prépositionnel. L'argument médiatement régi [+personnel], résumé par la pseudo-proforme "leurs", porte en intériorité la préposition polarisante "à" qui rend possible l'invocation du complément de valence N₂ [+personnel]. Soit en figure :

- leurs habituer (à venir manger ...)

→ habituer aux beaux-parents (à venir manger ...)



Toute la combinatoire dissimule une double polarisation dans les deux régimes [+personnel] et [-personnel] :

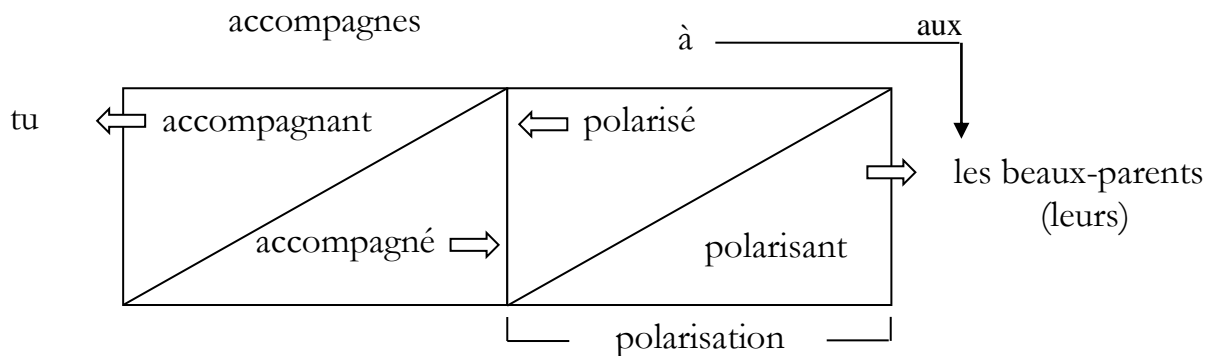


Le postulat de la polarisation est aussi attesté dans la rectioin du verbe « accompagner ». Ce verbe, en effet, dans la combinatoire « *tu leurs accompagnes* » relevée dans le corpus oral, pose une résultativité prépositionnelle à la rencontre de la résultativité verbale en vue de l'extrapolation de la tension « accompagner » dans le régime animé "leurs" de type N₂ [+personnel] référé implicitement au syntagme nominal régime « *les beaux-parents* » :

monsieur c'est difficile de trouver vraiment la paix avec eux - en fait ce qui les plaît c'est quoi - c'est venir faire tout ce qu'ils veulent - hein - ils mangent bien là - tu donnes l'argent du déplacement - tu leurs accompagnes un peu - ah là - tu es une bonne femme (La réconciliation : 167)

La polarisation impliquée dans la sémantèse du verbe correspond à l'interprétation prépositionnelle de la tension verbale au sens d' « accompagner à quelqu'un ». C'est ce que signifie la pseudo-proforme prépositionnelle "leurs", élément polarisant du verbe. Le phénomène est explicité dans la modélisation ci-après :

- tu leurs accompagnes → tu accompagnes aux beaux-parents

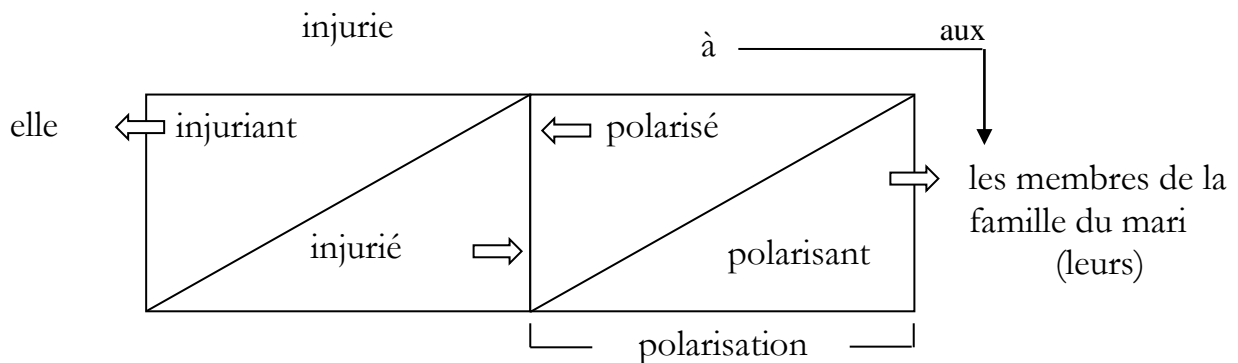


Le phénomène de "médiatisation" accidentelle frappe le verbe « injurier » qui extrapole implicitement sa tension à l'exitus au moyen de la préposition polarisante. La pseudo-construction prépositionnelle semble impliquer un destinataire de type N₂ [+personnel], résumé dans la pseudo-proforme "leurs" qui signifie la projection de la tension de la forme verbale (à voyelle nasale initiale) dans la combinatoire « *elle leurs injurie* » relevée dans ce fragment de discours oral :

c'est moi qui a la parole -- euh - monsieur je disais que - euh - voilà - elle(s) ne respecte(nt) même pas la famille du mari - les frères - tout ça quoi - elle(s) ne considère(nt) même pas - elle croit que y a que son mari - ses enfants et sa propre famille qui comptent quoi - les autres - c'est zéro -- dès qu'elle voit venir un membre de la famille - déjà X front fermé -- pour donner la nourriture là - catch - c'est-à-dire même au fond du cœur elle leurs injurie quoi - - bon - comment voulez-vous qu'on aime une femme comme ça (La réconciliation : 27)

La polarisation implicite en cause correspond à la transposition nominale ci-après de l'argument régi N₂ [+personnel] :

- elle leurs injurie → elle injurie aux membres de la famille du mari



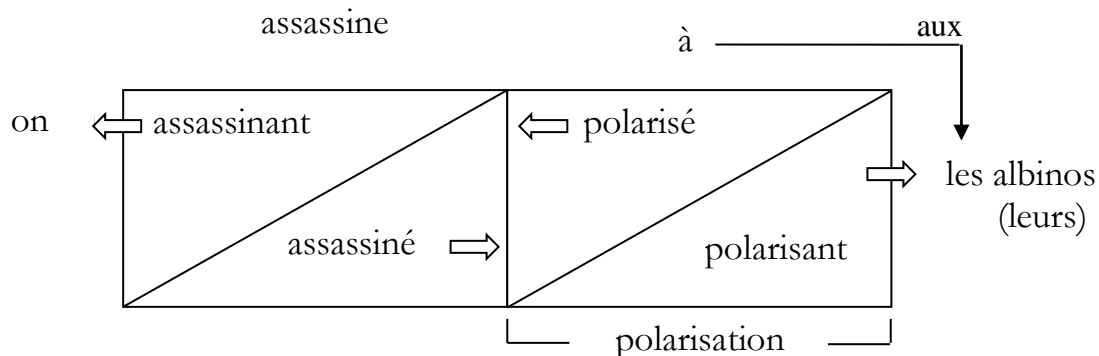
La mise en équation de l'élément « injurié » et du « polarisé » suppose que la résultativité de la préposition court à la rencontre de la résultativité du verbe « injurier » en vue d'une possibilité d'extrapolation de la tension verbale dans le polarisant « *les membres de la famille du mari* » identifié dans la situation du discours, et cliticisé au moyen de la pseudo-personne prépositionnelle " leurs ".

Le verbe « assassiner » dans la combinatoire « *on leurs assassine* » pose l'indéfini multiréférentiel "on" comme "assassinant" d'une tension extrapolée dans la pseudo-proforme prépositionnelle "leurs", argument N₂ [+personnel] et polarisant de la tension en cause :

ces gens là vivent même avec nous dans nos familles -- ils sont très nombreux surtout ici à Pointe-Noire - même à Dolisie à Nkayi partout ils sont là -- presque dans chaque famille y a un ndoundou - de maintenant si on leurs assassine - c'est le deuil dans tous le pays (Un rêve de fraternité : 117)

Cette construction prépositionnelle du verbe « assassiner » est introduite par l'emploi de la proforme rectionnelle "leurs" et correspond au tour à expansion nominale « *assassiner aux [à - les] albinos* », que la cliticisation simplifie par la combinatoire "tensée" « *leurs assassiner* » rendue dans la situation du discours à la troisième personne simple. La polarisation implicite peut aisément s'expliciter par le schéma suivant :

- on leurs assassine → on assassine aux [à - les] albinos



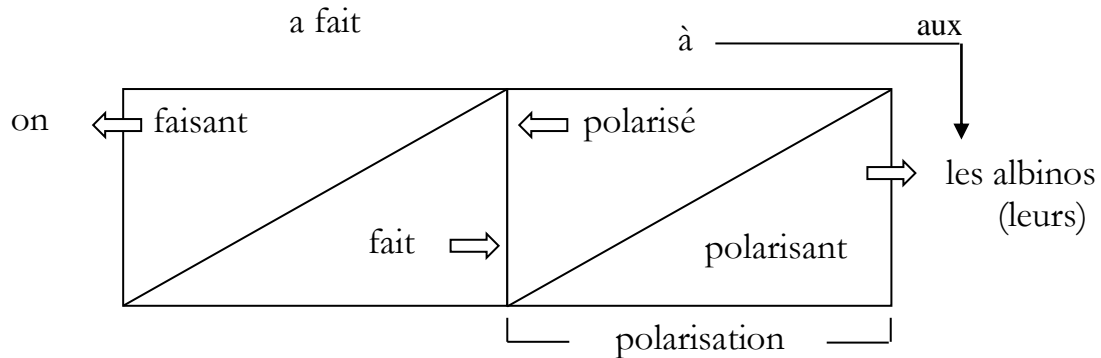
La même personne indéterminée multiréférentielle "on" est posée comme "faisant" de la tension « faire » dans la combinatoire rogatoire « *comment on leurs a fait* » et dans la combinatoire déclarative « *on leurs a seulement fait* », dont la tension, mise en extinction dans la forme verbale transcendée "fait" et réinitialisée par l'auxiliaire aspectuel, est extrapolée en position syntaxique de sortie dans le pseudo-clitique indirect "leurs" :

- chez moi c'est la belle-sœur de yaya - en tout cas les belles-sœurs là on leurs a seulement fait pour embêter les gens quoi - elles ne se marient jamais - toujours yaya é - yaya é - elle vient chez yaya - belle-sœur ozo vimba hein (La réconciliation : 148-149)

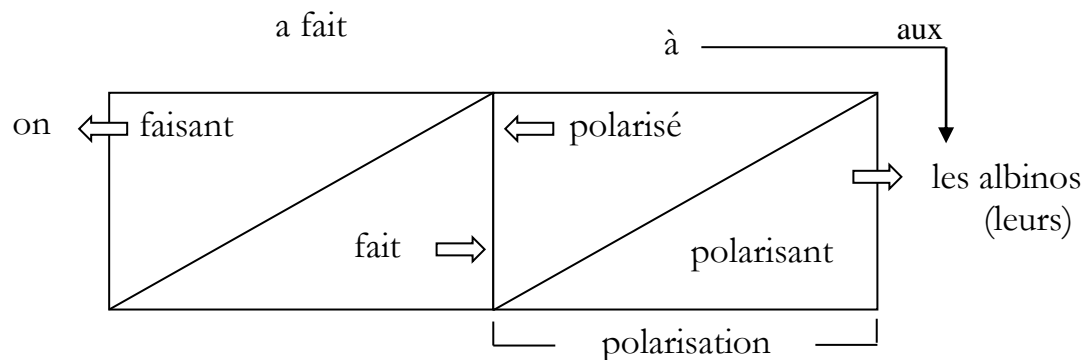
- je ne sais pas ces gens-là aussi comment on leurs a fait - tu vois c'est comme s'il est malade - surtout quand il fait chaud là (Un rêve de fraternité : 43)

Le verbe « faire », réduit au sens de "concevoir" (constitution de l'être), reçoit dans ce contexte un complément de valence [+personnel] régi indirectement par la qualité lexicale du verbe au moyen de la préposition "à" exprimée en intériorité dans la pseudo-proforme médiate "leurs" résumant en fonction objet les syntagmes « *aux belles-sœurs* » et « *aux albinos* ». Soit en figure¹ :

- (comment) on leurs a fait → (comment) on a fait aux [à - les] albinos



- on leurs a (seulement) fait → on a (seulement) fait aux [à - les] albinos



¹ La forme verbale de la tension « faire » au présent accompli (passé composé) dans les deux combinatoires qui suivent consiste en la jonction de la transcendance à l'auxiliarité : « a fait ». Les deux mots de langue forment un seul mot de discours. Il est alors admissible de considérer le morphème « a » de l'auxiliaire *avoir* comme initiale vocalique d'un bloc composé dont l'homogénéité est perceptible à l'état virtuel grâce à la forme de l'infinitif passé « avoir fait ».

2.2. Pseudo - résultativité prépositionnelle des verbes transitifs directs à initiale consonantique

Les verbes transitifs directs à initiale consonantique ont une formalisation graphique commençant par une lettre qui sonne avec une voyelle, appelée consonne. La pseudo-résultativité prépositionnelle de ces verbes pose la pluralité interne de la proforme prépositionnelle "leur" en position syntaxique d'effection comme terme de la tension du verbe transitif.

L'inaptitude consubstantielle du verbe objectif immédiat (transitif direct) à extrapoler sa tension dans le support N est corrigée par l'intervention de la résultativité de l'élément prépositionnel sous la forme grammaticale synthétique "leur" qui joint, par synapse, la polarisation à l'évocation du complément de valence.

Les combinatoires virtuelles « *leur toucher* », « *leur saluer* » et « *leur recevoir* » relevées essentiellement dans le corpus de français parlé sont la traduction de cette synapse de la polarisation par laquelle le morphème "leur" se définit à la fois comme polarisant et comme site d'expression de la médiation prépositionnelle :

- parce que l'argent c'est quoi -- l'argent d'un ndoundou qui tire les lèvres comme s'il voulait pleurer -- ça va commencer comment rien que leur toucher là l'esprit est déjà parti -- je crois que les femmes qui vont avec ces gens-là ils doivent prendre quelque chose ou même se droguer quoi - ça c'est sûr (Un rêve de fraternité : 92)
- moi c'est surtout leurs yeux là - c'est comme les yeux de chat -- bon y a quand même qui sont un peu propres - mais y a vraiment des cent pour cent donc tu regardes là tu as même la nausée quoi - la peau des plaies partout - des taches - il ouvre la bouche là comme il souffre - je pense qu'ils ont souvent mal hein -- même pour leur saluer là - moi j'ai même peur -- bon /imaginer, imaginez/ un homme comme ça être mon mari -

enfin je ne sais pas - mais vraiment c'est pas mon choix quoi -- bon le goût de chacun ne se discute pas hein (Un rêve de fraternité : 49)

- monsieur je crois que même si la famille du mari parle nous devons toujours bien leur recevoir - ça fait quand même une leçon - ah la femme d'autrui nous reçoit pour elle bien (La réconciliation : 171)
- moi j'en ai profité de ce moment pour dire qu'il faut un bon climat d'entente - leur recevoir quand même - s'il y a un petit jus - bon - on boit - c'est l'ambiance quoi (La réconciliation : 199)

La polarisation implicite qui modifie l'orientation sémantique de chaque verbe pallie à¹ un diastème accidentel survenu en lexigenèse. Une correspondance nominale de la valence objet permet de restituer au premier degré la polarisation en cause par les structures suivantes :

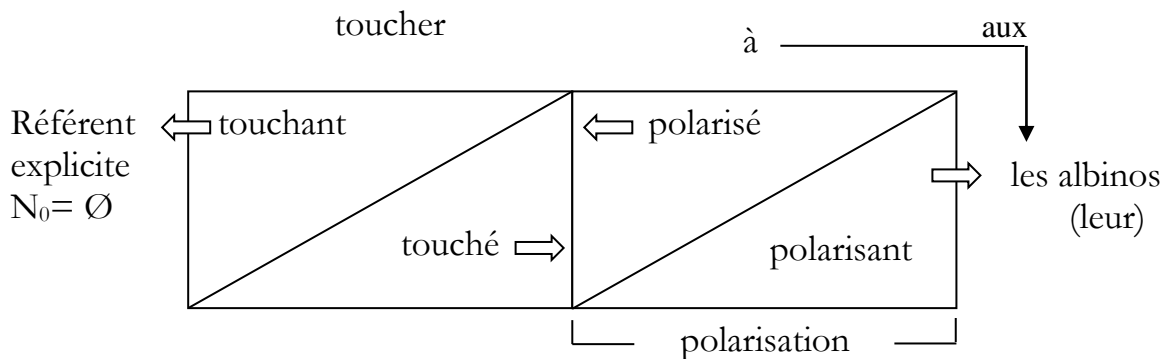
toucher à – N₂[+personnel]

saluer à – N₂[+personnel]

recevoir à – N₂[+personnel]

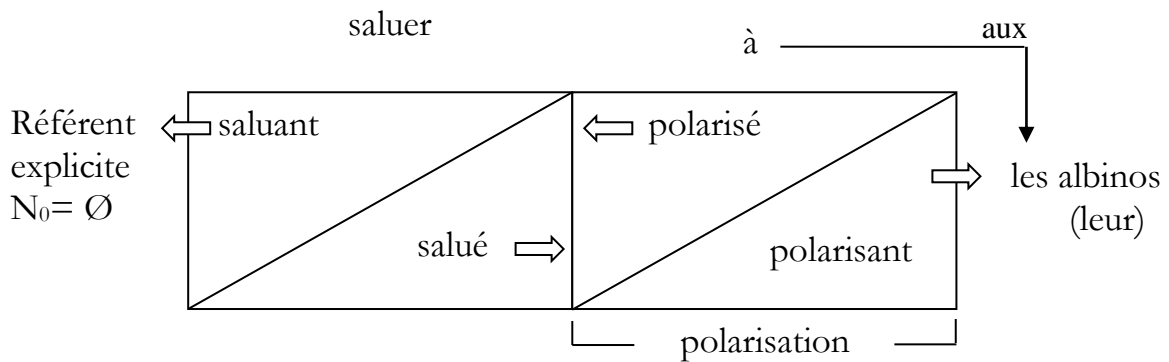
La synapse de la polarisation se dénoue davantage à travers les modélisations ci-après, construites d'après le schéma actanciel de chaque verbe :

- leur toucher → toucher aux [à - les] albinos

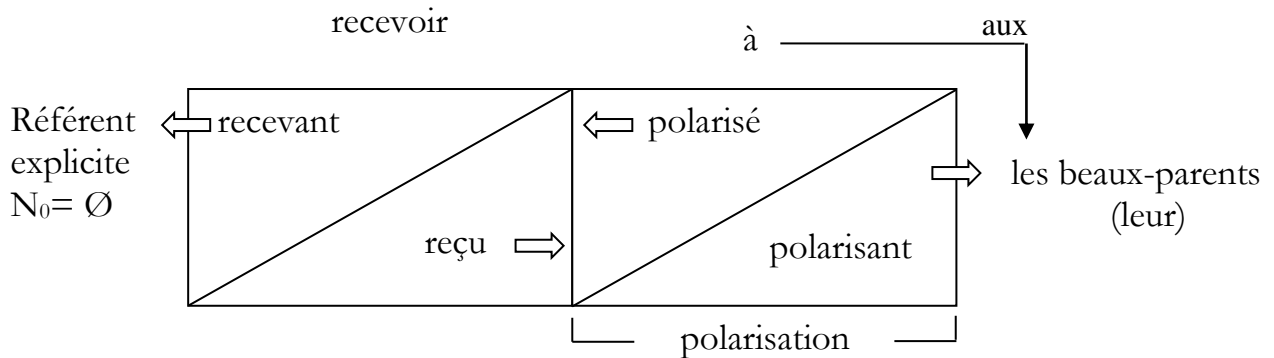


¹ Il est de fait que le verbe *pallier* issu du bas latin *palliare* « couvrir d'un manteau » est fort usité à l'état non prépositionnel avec un sens voisin de celui de son étymon. Nous lui préférons la construction prépositionnelle (souvent critiquée d'ailleurs) qui conviendrait à un sens évolué de ce verbe, de « n'apporter qu'une solution provisoire occasionnelle ».

- leur saluer → saluer aux [à - les] albinos



- leur recevoir → recevoir aux [à - les] beaux-parents



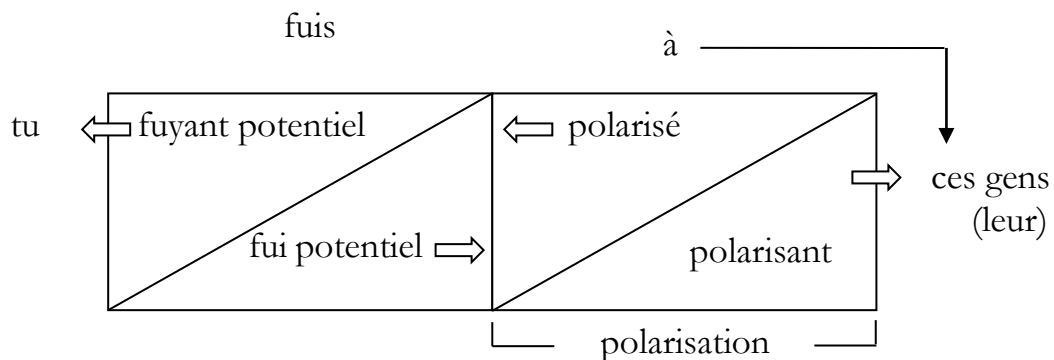
Les éléments substantivaux *albinos* et *beaux-parents*, inscrits dans le droit fil de la tension verbale comme arguments rectionnels de projection indirecte, fournissent la matière nominale grâce à laquelle une pseudo-pronominalisation au moyen du pronom clitique "leur" a pu être envisagée en limite de sortie de la tension verbale.

Une préposition implicite est manifestement posée dans l'extrapolation de la tension « fuir » dans la combinatoire tendue « *si tu leur fuis* » relevée dans cet extrait du corpus de français parlé :

yiii - ça - tala - si c'est moi - hu - mon cœur là - je te flanque ça directement
 quoi - hââ - même s'il faut qu'on me chasse m'en fous - au lieu de supporter
 des conneries comme ça -- tala ces gens-là - si tu leur fuis aussi - hé -
 ékengué (La réconciliation : 89)

La combinatoire correspond à la même structure $F(z)$ d'un prédicat (*fuis*) rendu « intransitif »¹ par déficience sémantique, et qui postule l'élément (z), [*leur*], en appelant à la médiation de la préposition comme "jointure nodale" de la projection de la tension sur le complément de valence selon la formule déjà évoquée (V – prép. – N₂) qui transparait dans la reformulation ci-après :

- (si) tu leur fuis → (si) tu fuis à ces gens-là (aux beaux-parents)



Le polarisant grammatical "leur" résume dans cette combinatoire le syntagme « à ces gens » dont la préposition est posée à la rencontre de la résultativité du verbe « fuir ».

Le phénomène s'étend à la construction valencielle des verbes *rejeter*, *tuer*, *mettre* et *connaître*. Posant tous en position liminaire d'entrée l'indéterminé multiréférentiel "on", ces verbes postulent implicitement la résultativité de la préposition dans leur projection effective comme l'attestent les combinatoires « *on ne leur rejette pas* », « *est-ce qu'on leur tue* », « *qu'on leur mette un peu à l'aise* », « *on leur connaît* » notées dans ces extraits de textes de français parlé :

- monsieur on ne leur rejette pas -- veut dire qu'ils peuvent pour eux vivre - mais pas rentrer dans les questions des sentiments comme les fous et tout le reste là -- là ça ne marche pas (Un rêve de fraternité : 97)

¹ Ce terme est utilisé au sens guillaumien de « l'inaptitude d'une référence directe au support de sortie ». Il s'agit en termes simples d'une transitivité indirecte.

- on veut seulement tuer les ndoundou - mais on a les paralytiques là - hein - les fous là - tout ça - ils sont là -- est-ce qu'on leur tue même - les paralytiques là - ils ont des femmes là -- on ne voit plus les petits pieds là - hein -- le musicien zaïrois là - c'est qui -- oui Patrice - sa femme elle est même passée un jour à la télé - tout ça c'est quoi - c'est comme les ndoundou - hein - des déficits physiques (Un rêve de fraternité : 119)
- je n'ai pas dit la pagaille - mais qu'on leur mette un peu à l'aise quand même - ils ont souffert (La réconciliation : 134)
- monsieur les Blancs c'est d'autres gens - c'est différent - hein - on leur connaît très très bien -- or que ici là c'est des ndoundou - c'est vraiment différent - ça c'est d'autres gens - tout ce qu'on peut faire c'est peut-être laisser ces ndoundou là se marier entre eux -- là vraiment y a pas de problème (Un rêve de fraternité : 71)
- mais un ndoundou reste un ndoundou hein - ça c'est un autre degré -- les paralytiques au moins malgré leurs petits pieds là - bon - on leur connaît bien - les fous eux - bon - ils sont pour eux dans leur petit coin (Un rêve de fraternité : 125)

L'emploi de la proforme "leur" dans toutes ces combinatoires signifie que ces verbes ont été vidés de toute aptitude de transitivité directe et qu'une préposition a été implicitement posée comme extrapolateur de la tension verbale dans l'argument N₂ construit par la sémantèse du verbe.

La valence de chaque verbe (du moins dans la relation actancielle secondaire) correspond aux structures ci-après :

rejeter à – N₂[+personnel]

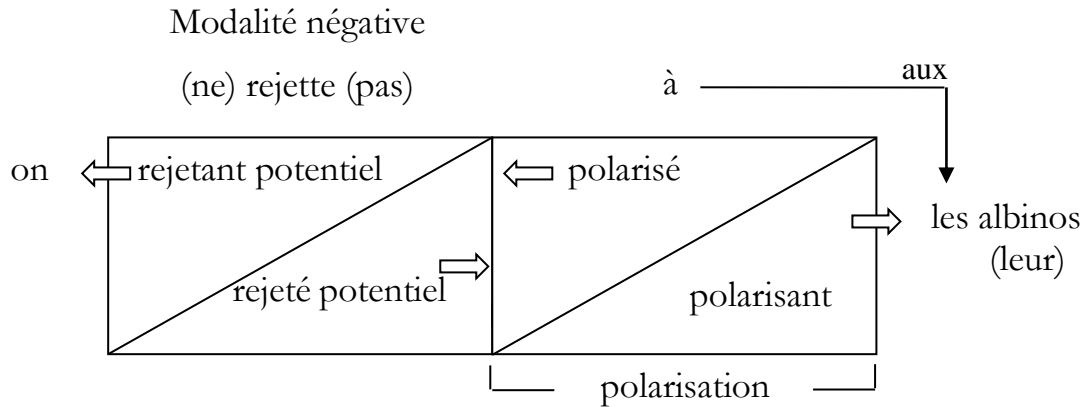
tuer à – N₂[+personnel]

mettre à – N₂[+personnel]

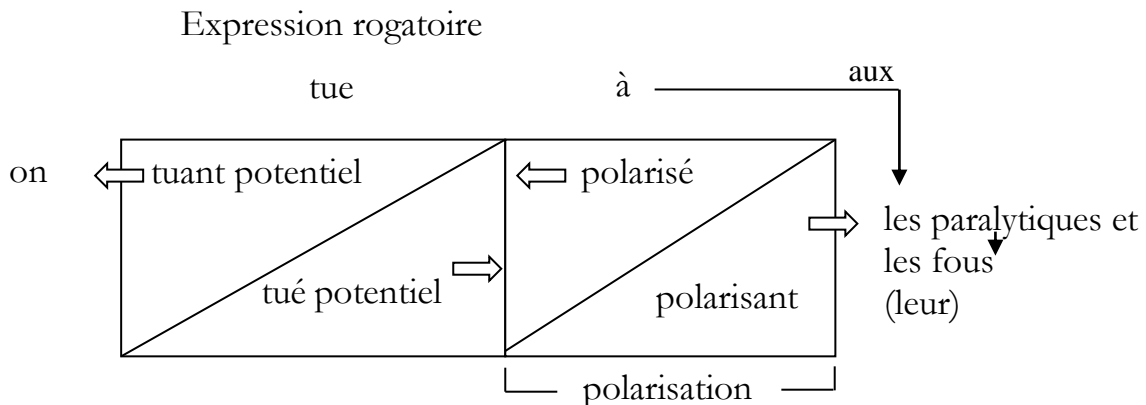
connaître à – N₂[+personnel]

Une vue d'ensemble de la valence de chaque verbe est fournie par les modélisations suivantes qui permettent d'identifier l'argument N₂ [+personnel] :

- on ne leur rejette pas → on ne rejette pas aux [à-les] albinos

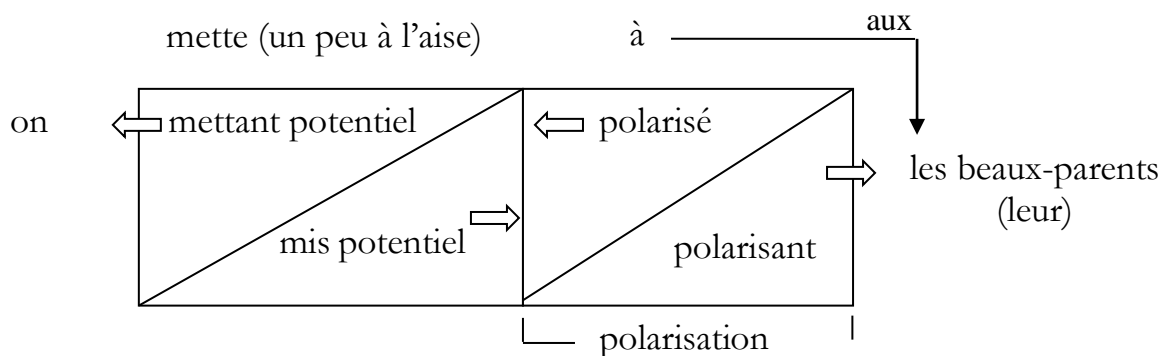


- est-ce qu'on leur tue → est-ce qu'on tue aux [à-les] paralytiques et aux [à-les] fous

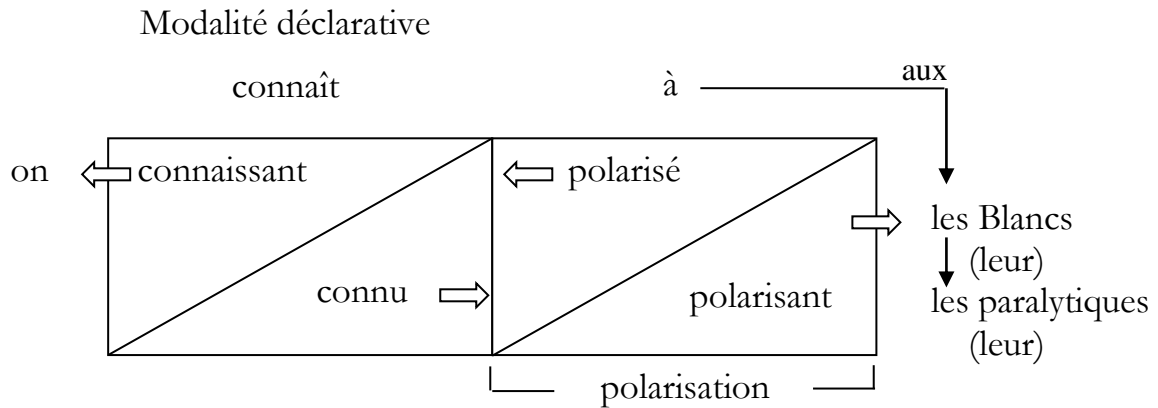


- qu'on leur mette un peu à l'aise
- qu'on mette aux [à-les] beaux-parents un peu à l'aise

Expression de la tension psychologique



- on leur connaît → on connaît aux [à-les] $\left\{ \begin{array}{l} \text{Blancs} \\ \text{paralytiques} \end{array} \right.$



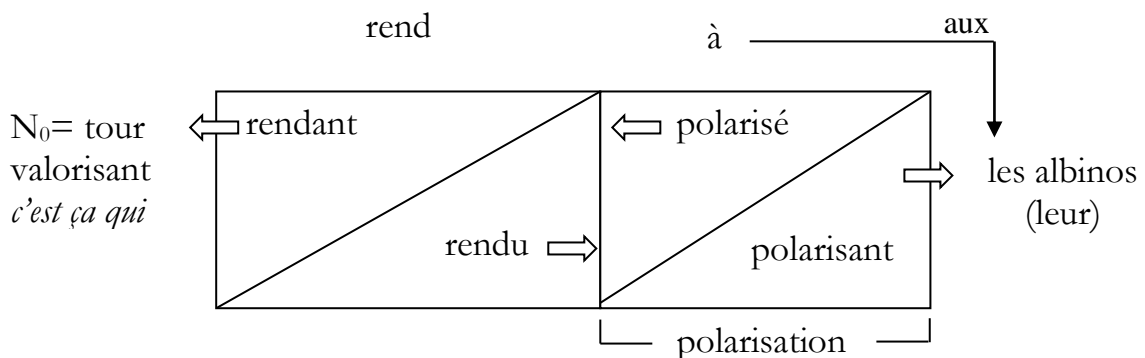
Le schéma actanciel du verbe « rendre » dans l'énoncé « *c'est ça qui leur rend un peu sales* » pose le tour valorisant « *c'est ça qui* » en position liminaire d'entrée comme élément N_0 de la tension « rendre », réinitialisée dans sa sémantèse par intrusion implicite de la polarisation à cause de la distribution du morphème "leur" en position syntaxique objet :

bien entretenir le corps - comme ça y a plus des taches et des plaies -- c'est ça qui leur rend un peu sales -- à ce moment là au moins - bon - je ne sais pas - mais ça va quand même (Un rêve de fraternité : 168-169)

Le verbe recteur opère ainsi son extension dans le complément de valence invoqué. La polarisation synthétisée dans la proforme "leur" est visualisée grâce à un processus de substantivation de l'argument N_2 [+personnel] :

- *c'est ça qui leur rend un peu sales*

→ *c'est ça qui rend aux [à-les] albinos un peu sales*



L'élément "polarisé" de la préposition "à" est mis en équation à l'élément "rendu" de la tension « rendre » en vue d'extrapoler la tension verbale dans le syntagme polarisant "les albinos", rendu par économie grammaticale sous sa forme résumée de proforme objet ("leur"). Le verbe « rendre » dans cette construction inouïe (*rendre sale à quelqu'un*) est dépouillé dans sa sémantèse de toute possibilité de référence directe à l'argument terminal.

2.3. La proforme *lui* comme élément indicial de médiatisation accidentelle du procès

Indice de personne objet (d'où le substantif expansé « élément indicial »), la proforme "lui", comme toute proforme clitique, dépourvue de statut stable et plein, est produite par l'appareil formel de l'énonciation¹. Le propre de ce pseudo-signe linguistique « qui ne renvoie qu'à l'instance du discours où il est produit », est de se charger d'un contenu unique à chaque emploi. Indice de l'ostension [Emile Benveniste], cet élément renouvelle la référence déictique à chaque énonciation nouvelle. Il évoque un individu en même temps qu'est prononcé le discours.

D'un point de vue valenciel, cet élément qui meuble « l'après opératif » du procès est construit par le verbe en tant que morphème régi, sélectionné par la qualité lexicale du verbe. Son apparition accidentelle en discours suppose une carence expansive du verbe « transitif direct » suppléée par la sémantèse relationnelle de la préposition.

Le verbe transitif direct opère, dans les constructions des apprenants, sa propre objectivation prépositionnelle en appelant, dans la relation actancielle secondaire,

¹ Dominique Maingueneau [*Initiation aux méthodes de l'analyse du discours*, Paris, Hachette, 1976, p.102] développe la substance du concept d'énonciation en posant que « l'énonciation est la « mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation » ; l'énonciation n'est pas la « parole » (au sens de Saussure), elle concerne « l'acte même de produire un énoncé et non le texte de l'énoncé ». L'énonciation est l'acte par lequel le locuteur « mobilise la langue pour son compte », « prend la langue pour instrument », convertit la « langue » en « discours », et se pose comme locuteur par des indices spécifiques (d'où l'expression « aspect indicial du langage ») : pronoms personnels, temps verbaux ... ».

un objet terminal au moyen d'un médiateur implicite incorporé dans la proforme rectionnelle "lui"

La médiation implicite du procès est attestée par la sélection de la proforme "lui" dans la valence du verbe transitif direct comme indice d'extrapolation accidentelle de l'opérativité sur le support de sortie. Cette proforme, de genre grammatical indifférencié (masculin et féminin à la fois) et de nombre grammatical singulier, résume en effet le lexème nominal de type N₂ [+personnel]. C'est donc un élément construit dans le droit fil du verbe transitif direct et régi par sa sémantèse comme site non pluralisé de projection verbale, qui intègre le modèle prépositionnel F(z) d'un argument invoqué référé à la sémantèse du verbe.

La référence de la proforme "lui" au sème du verbe transitif direct signifie que ce verbe est rendu inapte d'extrapolation directe de sa tension sur le support de sortie ; il est en d'autres termes dépouillé de toute transitivité directe. Un « diastème » est ainsi créé qui en appelle à la médiation de l'opérativité de la préposition comme relais de l'opérativité verbale "esquintée". L'objectivation prépositionnelle accidentelle implicitement identifiée dans le morphème "lui" signifie en intériorité la médiation de la préposition polarisante "à". La combinatoire « *ça lui regarde* » relevée dans cet extrait du corpus de français parlé est une attestation de cette "pseudo-médiatisation" du procès :

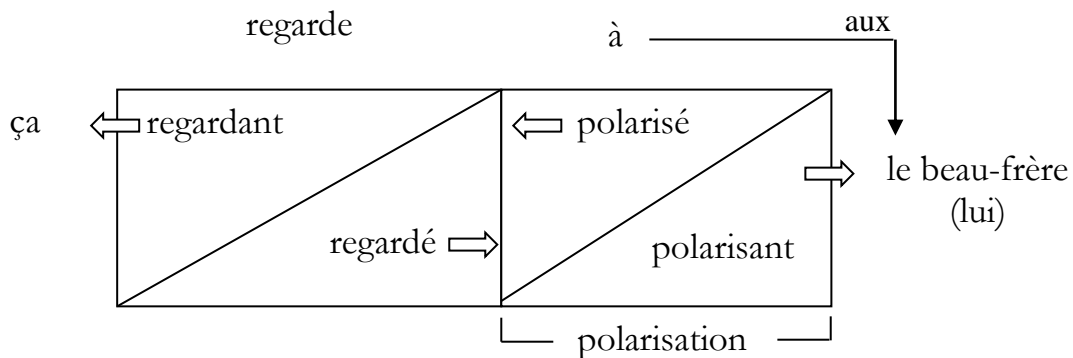
moi si y a rien il n'a qu'à se fâcher ça lui regarde - monsieur je crois qu'il y a aussi des moments difficiles dans les foyers et parfois la nourriture peut manquer - on peut avoir des moments de crise -- même les salaires là y a quoi là - chez nous quand on paye là - on fait le lait seulement cinq jour - après là déjà vers le dix là déjà la crise commence - bon le vingt là-bas déjà vraiment c'est pas la peine n'en parlons même pas (La réconciliation : 183)

L'interprétation envisageable de la combinatoire en cause pose le verbe « regarder » dans un schéma valenciel construit sur un complément prépositionnel :

regarder à – N₂ [+personnel]

Ce verbe accidentellement prépositionnel n'a pas autre façon d'extrapoler sa tension sur l'argument N₂ (que le contexte d'énonciation identifie au beau-frère) qu'en en appelant implicitement à l'opérativité de la préposition "à". Soit en figure :

- ça lui regarde → ça regarde au [à le] beau-frère
} lui



La polarisation mobilisée dans la combinatoire amène à considérer le complément de valence "lui" comme un pseudo-bénéfactif qui clôture en position atone la tension « regarder ».

Le procès dénoté par le verbe « chasser » dans la combinatoire « tu lui chasses » relevée dans le corpus oral suppose également un point d'aboutissement dans l'argument N₂, le complément d'objet indirect puisque la proforme "lui", distribuée en position syntaxique atone, est chargée dans son contenu d'une préposition implicite dont le polarisé va à la rencontre de la résultativité du verbe « chasser » en vue d'une projection médiate de la tension verbale sur l'objet invoqué N₂ [+personnel] :

correspond à la construction valencienne « *laisser à quelqu'un faire quelque chose* » est attestée dans cet extrait de discours oral :

L2 monsieur je crois que - euh - les filles aujourd'hui sont très mal éduquées - je ///

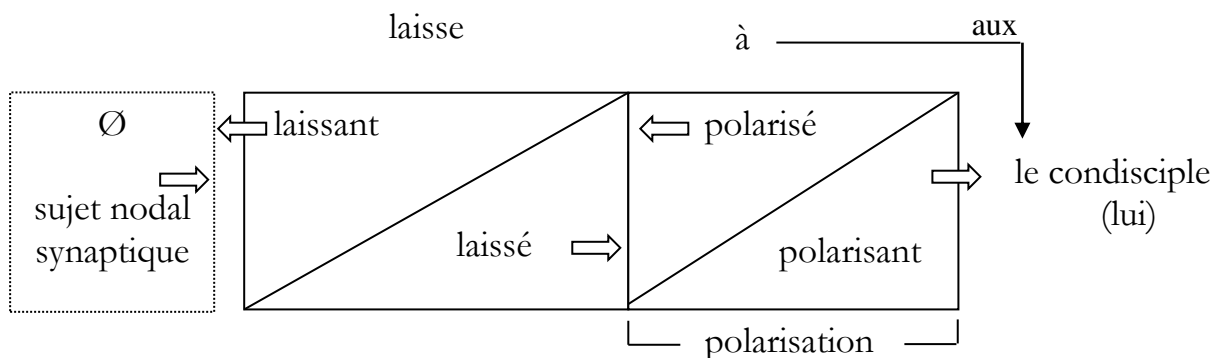
L3 c'est toi-même qui es mal éduqué

L2 laissez-moi parler

L4 laisse lui d'abord finir toi aussi - ha - pourquoi tu es toujours chaud chaud chaud comme ça (La réconciliation : 12)

Le phénomène de postposition de la proforme médiate construite dans le droit fil du verbe recteur intègre une dimension moins privilégiée de l'étude, celle des emplois toniques des personnes grammaticales. Le modèle prépositionnel F(z) de la structure de cette combinatoire tonique correspond toutefois à la même structuration valencienne :

- laisse lui (d'abord)¹ finir → laisse au [à le] condisciple (d'abord) finir
} lui



Une construction injonctive similaire pose la proforme "lui" comme polarisant à médiation implicite d'un verbe transitif direct dans les combinatoires « *appelle-lui* », « *j'ai appelé lui* » contenues dans cet extrait de discours écrit :

¹ Élément adverbial non régi par le pivot verbal et expulsé de la construction valencienne du verbe recteur.

Le jour là j'étais (sic) pour moi assis après notre oncle est venu. Il a dit papa est là oui appelle lui, j'ai appelé lui. C'étais (sic) pour allé (sic) à la chasse au village environnant. Comme moi même aussi j'aime la chasse j'ai dit moi aussi je va (sic) partir. (C4, E166)

Les constructions médiates posent une préposition implicite dans la sémantèse des verbes dits transitifs directs en français de référence. Le verbe, réorganisé au niveau intérieur de la sémantèse par les apprenants, est ainsi rendu inapte d'extrapolation de sa tension sur l'argument de sortie.

La caractérisation des écarts dans la relation actancielle secondaire a essentiellement consisté à développer les modèles de construction du savoir grammatical des apprenants sur la catégorie de la personne vue dans une synergie sémantico-syntaxique entre le verbe et les arguments sélectionnés par sa qualité lexicale. Elle a ainsi mis en évidence les pseudo-constructions des personnes réactionnelles dans le contexte de la structuration valencielle $V - N_1/N_2$ de la relation actancielle secondaire. Cette logique implique à considérer le verbe comme élément recteur apte à mobiliser par projection des proformes objets sélectionnées par la sémantèse du verbe réorganisée par les apprenants. Le trajet de la tension verbale, qui débute dans la relation actancielle primaire (incidence à l'initus) est ainsi bouclé, dans la relation actancielle secondaire (incidence à l'exitus) en termes d'*évocation* [appel direct] et d'*invocation* [appel indirect] de l'argument terminal. Reste à explorer les mécanismes explicatifs des "écarts" attestés dans les deux relations actanciennes primaire et secondaire.

Quatrième partie

MECANISMES EXPLICATIFS SOUS-JACENTS

Les mécanismes explicatifs sous-jacents recouvrent trois dimensions interprétatives empruntées à Robert Chaudenson :

- La dimension intersystémique (chapitre 10) qui met en lumière la part du substrat linguistique, par l'exploration du lecte des apprenants doublement caractérisé par les influences d'ordre géolinguistiques et paradigmatique. L'attestation des faits au-delà des frontières nationales, chez les apprenants gabonais, chez les locuteurs guinéens, camerounais réunionnais rehausse le phénomène à un niveau de sémantaxe sous-régionale et de *norme objective* en francophonie.

- La dimension intrasystémique qui explore les possibilités de surgénéralisation, de restructuration, d'hypercorrection et de l'alignement sur les états de langue anciens

- La dimension extrasystémique qui développe les hypothèses de l'affaiblissement de la pression normative exogène et de l'émergence des obstacles didactiques suite à la désyncrétisation du système de la personne tout au long de la chaîne didactique. L'entrée par les compétences de base est suggérée comme forme particulière de l'intégration des personnes verbales à partir d'un cadre d'analyse des apprentissages scolaires pour corriger l'oblitération des pratiques didactiques dans un contexte de morcellement minimal des expertises pratiqué à l'école congolaise.

Les hypothèses explicatives ainsi envisagées se tiennent dans le sens d'une complémentarité et coexistent, chacune avec ses arguments mais aussi ses limites.

Chapitre 10

MECANISMES INTERSYSTEMIQUES

La situation de contact des langues dans le marché linguistique congolais a entraîné la diffusion d'un français régional caractérisé par « l'émergence des variétés endogènes spécifiques qui ont de plus en plus tendance à s'ériger en norme [endogène] dans les échanges oraux et écrits entre usagers nationaux francisants ».¹

Moussa Daff définit la norme endogène comme « le français parlé par les Africains à des Africains »² là où Suzanne Lafage parle en termes « d'usage local ». La récurrence d'usances assez spécifiques dans les pays africains amène les descripteurs de la langue française dans la sous-région à parler d'une pluralité de normes endogènes due à l'influence du substrat linguistique. Le phénomène est explicité par François Gadet en ces termes :

Quand une langue est parlée sur une étendue géographique (ce qui est toujours le cas, même si le territoire est restreint) elle tend à se morceler en usages d'une région ou d'une zone (dialectes, patois).³

Ce qui par rapport à la norme du français central est un écart ou une déviance quasi-blâmable peut devenir l'usage d'un milieu par sa récurrence et sa stabilisation. C'est à ce titre que Boyer réduit le concept de norme à « l'usage majoritaire »⁴ dans un endroit précis du grand espace francophone.

¹ Ambroise Jean Marc Queffélec, *art. cit.*, p. 61.

² Moussa Daff, « Statuts de langues partenaires, politiques linguistiques et enseignement du français en Afrique noire francophone », OIF, FIPF, AUF, *Rapport des Réunions régionales des pays d'Afrique centrale et de l'Ouest sur l'enseignement du français en Afrique subsaharienne francophone*, Paris, AIF, 17 mai 2002, p. 72.

³ Françoise Gadet, *La variation sociale en français*, Paris/Gap, Ophrys, 2003, p. 8.

⁴ Boyer, *Eléments de sociolinguistique*, Paris, Dunod, 2^e édition, 1996, p. 13.

La genèse de la norme endogène procède du fait qu'en situation de contact de langues, la L1 (langue de départ) s'intègre à la L2 (langue exogène, le français en l'occurrence) pour désigner des réalités souvent spécifiques à la société et donne une L3 (norme endogène).

Jean Pierre Makouta Mboukou corrobore en ces termes l'idée d'une norme endogène chez les nationaux africains francisants :

Il ne faut pas que les négro-africains subissent simplement une langue qui leur est totalement étrangère, il faut qu'ils soient plus simplement de simples ou mauvais consommateurs de la langue française, mais qu'ils la recréent pour la rendre accessible à leur mode de vie et à leur manière de penser.¹

Le français en Afrique porte pour ainsi dire « les stigmates de son environnement sociolinguistique ». ² La neutralité n'est donc presque pas possible dans une situation de contact de langues. Et Paul NZete rappelle même le caractère obligatoire de l'emprunt en ces termes :

L'emprunt linguistique est dans le monde moderne un phénomène universel inévitable.³

Edmond Biloa en parle comme un phénomène pratiquement inéluctable en situation de contact de langues :

L'emprunt linguistique [...] est pratiquement inéluctable dès lors que deux langues sont en contact »⁴.

¹ Jean Pierre Makouta Mboukou, *Le français en Afrique noire*, Paris, Bordas, 1973, p. 165.

² Edmond Biloa, « La morphologie du français camerounais », *Marges linguistiques*, Mai 2003, p. 1, http://www.revue-texto.net/marges/marges/Documents%20Site%206/doc0092_biloa_e/doc0092.pdf.

³ Paul NZete, « L'influence du français sur le lingala », *Dimi* n° 4/5 Brazzaville, 1980, p. 64.

⁴ Edmond Biloa, « L'influence du français sur l'anglais camerounais », *Sudlangues, Revue électronique internationale de sciences du langage*, <http://www.sudlangues.sn/article55.html-28k>, Document PDF, Téléchargement du jeudi 15 mai 2008.

La situation de contact de langues ouvre ainsi la voie d'un transfert d'adstrats entre les langues en présence. C'est ce qu'explique Edmond Biloa lorsqu'il écrit :

Il se produit inévitablement un transfert bidirectionnel d'adstrats des langues dominées et vice versa.¹

L'emprunt linguistique, longtemps perçu au niveau lexical [allusion faite aux travaux de l'équipe IFA et aux nombreuses études sur les aspects lexicologiques du français en Afrique], « semble avoir atteint désormais le noyau dur de la langue en particulier sa morphosyntaxe »² et opère au niveau intérieur de la sémantèse du verbe en termes de transfert de la valence.

1. Le lecte des apprenants congolais

Développant la théorie des lectes d'apprenants, Wolfgang KLEIN écrit :

Quelle que soit la forme d'acquisition, l'apprenant doit toujours se débrouiller avec les moyens dont il dispose à un moment donné, que ce soit pour communiquer réellement comme dans l'acquisition non-guidée, ou au moins sous forme d'exercices ou de simulations comme dans l'acquisition non-guidée. Ces moyens, si incomplets soient-ils au regard de la langue cible, représentent son système d'expression, son lecte d'apprenant (all. 'Lernervarietät', angl. 'learner variety'). Toute une série de théories ont été développées depuis une quinzaine d'années autour de ce concept - avec des désignations différentes et sous des versions différentes. Ce qui importe pour ces théories est la reconnaissance d'une double systématité :

(a) Tout lecte d'apprenant, aussi élémentaire soit-il, possède à côté d'éléments instables une systématité interne. On ne peut donc pas dériver la fonction d'un mot ou d'une construction dans le lecte d'un apprenant de

¹ Edmond Biloa, « La syntaxe du français parlé au Cameroun », *Le français en Afrique* n° 15, 2001, Version numérique, <http://www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/15biloa.html> Document PDF, Téléchargement du jeudi 15 mai 2008. Pour plus de détails sur le transfert bidirectionnel d'adstrat, cf. Edmond Biloa, *La langue française au Cameroun: Analyse linguistique et didactique*, Berne : Peter Lang, 2003, 342 p.

² A. J. M. Queffélec, *art. cit.*, p. 61.

la fonction d'un mot ou d'une construction correspondants dans la langue cible.

(b) L'acquisition d'une langue prise dans son ensemble peut être vue comme une suite de transitions entre un état de langue d'apprenant à un autre état de langue, et ces transitions possèdent une certaine systématisme.¹

Le « lecte des apprenants »² congolais évoque un usage particulier par rapport au français dit standard, un ensemble de constructions syntaxiques qui participent d'une variété du français et qui trouvent force, appui et fondement dans la logique constructrice des langues congolaises. Ce lecte peut se résumer en termes de « tropicalisation » ou de « congolisation » dans le processus d'appropriation linguistique du français chez les apprenants congolais.

Il nous paraît peu commode de désigner la pratique linguistique des apprenants par l'expression « interlangue ». Cette expression qui s'applique mieux dans le contexte d'une didactique des langues étrangères « est compréhensible dans la mesure où, en dehors des fossilisations, les usages sont réellement intermédiaires, au sens où ils marquent les tâtonnements des apprenants dans leur activité d'apprentissage »³.

Ces faits plus ou moins représentatifs⁴ des pratiques linguistiques des apprenants leur confèrent des usages d'ordre géolinguistique. Aussi l'expression « lecte des apprenants » semble-t-elle plus appropriée à rendre compte des particularités syntaxiques qui traduisent quelques caractéristiques d'appropriation linguistique du français en milieu congolais. Ce lecte est essentiellement caractérisé par l'influence du répertoire linguistique.

¹ Wolfgang KLEIN : L'acquisition de langue étrangère, Paris, Armand Colin, 1989, Traduction par Colette NOYAU (ms définitif). (*Zweitspracherwerb. Eine Einführung. Athenäum Taschenbücher Linguistik. Königstein/Ts, Athenäum Verlag 1984, p. 22.*)

² Syntagme emprunté à Jean-Aimé Pambou, cf. article : « Constructions prépositionnelles françaises et « lecte des apprenants » gabonais », *Le français en Afrique*, n° 19, décembre 2004.

³ J.-A. Pambou, *art. cit.*, p. 174.

⁴ C'est pour des raisons de faible représentativité que les personnes grammaticales de fonction syntaxique attribut ont été exclues de l'étude [occurrences relevées dans deux copies seulement].

A cause des particularités prédicatives des véhiculaires nationaux qui échappent à la logique structurale de la langue d'importation, le français en contexte congolais s'inscrit dans un processus de dialectisation en cours puisque qu'il prend chez les apprenants une forme (dans la catégorie de la personne) nettement différenciée du français central.

La catégorie du verbe dans les langues congolaises a la particularité prédicative d'offrir en zone d'effection la possibilité d'une double complémentation directe différenciée dans les types [+personne] et [-personnel].

1.1. Dialectisation de la valence des verbes doublement transitivés

Les verbes doublement transitivés ont la propriété prédicative de recevoir deux compléments de valence N₁ [+personnel] et N₂ [-personnel] inscrits dans la sémantèse du verbe.

La double transitivité directe attribuée accidentellement au verbe *donner* français procède de la valence de ses équivalents en L1 kituba ou lingala : « *kupésa muntu kima* », « *kopésa moto éloko* » [littéralement : donner quelqu'un quelque chose] qui présentent deux compléments de valence régis par le verbe *kupésa* ou *kopésa* :

- donner la famille du mari une assiette de nourriture (La réconciliation 58-59)

Kituba

kupés' famille ya bakal' ndong' ya madia

Lingala

kopésa famille ya mobali sani ya bilia

- ça c'est donner les gens la malchance (Un rêve de fraternité 65)

Kituba

yin' kupés' ba bantu malchance

Lingala

wana kopésa bato libabé

- le problème ici qu'elle donne correctement ma famille la nourriture (La réc. 100)

Kituba

mambu ké awa - yandi pés' famille ya munu madia mboté

Lingala

likambo é zali awa - apésa ba boti na nga bilia malamamu

Le verbe *dire* dans sa construction, présente les mêmes propriétés prédicatives des langues supra-ethniques congolaises, avec une double projection non prépositionnelle : « *kezonzil' muntu mambu* », « *kolobéla moto likambo* » [littéralement : dire quelqu'un un problème] :

- je l' ai dit maman laisse seulement (La réc. 51)

Kituba

mu mé zonzil' yandi mam' bik' kaka

Lingala

na lobéli yé mama tika kaka

- je l' ai dit yaya regarde seulement (La réc. 111)

Kituba

mu mé zonzil' yandi yay' tal' kaka na misu

Lingala

nalbéli yé yaya o tala ka na miso

1.2. Influences d'ordre paradigmatique

Les pronoms objets ne connaissent pas de déclinaison en termes d'objet immédiat (direct) ou médiat (indirect) en langues congolaises. L'incapacité des apprenants

congolais à employer les proformes régimes serait révélatrice de la simplicité paradigmatique des proformes en langues congolaises.

Le pronom *yandi* (munukutuba) ou *yé* (lingala) de la troisième personne singulier correspond en français aux deux paradigmes direct et indirect : *le, la, l'* (fonction objet direct), *lui* (fonction objet indirect).

Les langues nationales congolaises offrent ainsi des proformes synthétisantes, aptes à couvrir indifféremment plusieurs fonctions syntaxiques. La conséquence en est la production des constructions dont les proformes se mêlent librement sans contraintes paradigmatiques :

- ça lui regarde (La réc.183) : lui : yandi/yé
- tu lui hasses (La réc. 177) : lui : yandi/yé
- qu'on le donne à manger (La réc. 90-91) : le : yandi/yé
- on la donne seulement l'argent (La réc. 61-62) : la : yandi/yé

Tout comme la proforme pluriel *bau* (munukutuba) ou *bango* (lingala) de la troisième personne ordinale du pluriel correspond, elle seule, aux deux paradigmes du délocuté démultiplié en français : *les* (fonction objet direct), *leur* (fonction objet indirect).

- on ne leur rejette pas (Un rêve de frat. 97) : leur : bau / bango
- est-ce qu'on leur tue (Un rêve de frat. 119) : leur : bau / bango
- on leur connaît (Un rêve de frat. 71 et 125) : leur : bau / bango

Le français des apprenants congolais, fortement marqué par un fait d'interférence linguistique sous-jacent, oblige à reconnaître le français dans le contexte congolais comme variété autonomisée par rapport au français central. Toutefois, il semble imprudent d'attester que ces usances soient spécifiques aux apprenants congolais.

2. Construction d'une sémantaxe sous-régionale

Il serait judicieux d'envisager parallèlement la possibilité d'un alignement sur les « africanismes morphosyntaxiques » dans la mesure où il n'est pas exclu que ce qui est pratique linguistique française stabilisée au Congo le soit également dans d'autres pays africains.¹

2.1. « Lecte des apprenants » gabonais

Déjà Jean-Aimé Pambou, menant une recherche sur « les constructions prépositionnelles chez les apprenants de français langue seconde au Gabon »² (Thèse de doctorat sous la direction du professeur Jean Pierre Cuq, Université d'Aix-Marseille I, 2003, 690 pages), constitue un corpus de français parlé et écrit en milieu scolaire gabonais qui lui permet d'étudier (en substance) les phénomènes d'ajout et d'effacement implicites et explicites des prépositions. L'article « Constructions prépositionnelles françaises et « lectes des apprenants » gabonais » [2004 : 153-176] reprend plusieurs idées développées dans J.-A. Pambou (thèse) et permet de se rendre à l'évidence que les pratiques lectales sur les personnes rectionnelles sont des usances fort enracinées dans la parlure française des apprenants gabonais. En voici quelques attestations :

¹ Quatre pays d'Afrique et de l'Océan indien (le Gabon, la Guinée, le Cameroun et la Réunion) sont ciblés pour illustrer l'expansion du phénomène dans la sous-région et en francophonie.

² Dans sa pré-enquête, son enquête principale et son enquête subsidiaire I qui sont de type quantitatif, Jean-Aimé Pambou invite les informateurs à répondre à l'oral, à l'une des trois questions suivantes :

1) Tu es un élève de CE2, de CM2, de Cinquième ou de Troisième. Raconte une histoire que tu as vécue par une personne que tu connais.

2) Tu es un élève de CE2, de CM2, de Cinquième ou de Troisième. Tu connais des stars dans plusieurs domaines de la vie : musique, culture, sport, cinéma, etc. Quel type de stars tu aimes et pourquoi ?

3) Tu es un élève de CE2, de CM2, de Cinquième ou de Troisième. Si on te proposait d'aller passer des vacances loin de chez toi où irais-tu et pourquoi ?

Les données orales recueillies sur bande magnétique sont transcrites suivant le protocole du GARS. A l'écrit, différents sujets sont proposés aux informateurs en fonction du choix des enseignants ou du niveau supposé réel des apprenants. La technique de citation des éléments du corpus consiste à faire accompagner chaque numéro d'exemple d'une lettre initiale indiquant le niveau d'études de l'informateur. Par ordre croissant, la lettre « E » renvoie au niveau CE2 ; la lettre « M », au niveau CM2 ; la lettre « C », au niveau Cinquième ; la lettre « T », au niveau Troisième.

- *Intrusion accidentelle des proformes "lui", "leur" dans le paradigme des pronoms objets immédiats*¹

- (C3) Cet homme est tellement méchant, il n'aime pas voir les enfants à ses côtés il adore les balades la danse les bagarres et fait la boxe. Alors je n'aime pas °lui voir.
- (M65) Il était une fois j'étais allée chez mon oncle il m'avait demandé si je me comportais bien dans la classe. J'avais dit oui mais sauf le français qui me cassait la tête il m'avait répondu qu'il faut des idées ? sur place et tu vas pouvoir réussir tes études. Je °lui avais remercié de ma voir ouvert le chemin.
- (T66) Elle se lève, empoigne son sac et sort à son tour. Sa mère °lui suit et essaie de l'arrêter mais en vain car sa fille est déjà montée dans le taxi.
- (E67) Le matin avant de venir à l'école je me réveille je lave les assiettes. Je balaie le salon et je balaie aussi la cour je remplis les bidons. J'ai des sœurs je °leur lave. Je fais la toilette et je prends mon bout de pain le matin je dis bonjour à mon frère et à ma mère.

- *Intrusion accidentelle de la proforme "l'" ("le") dans le paradigme des pronoms objets médiats*²

- (E10) la Noël - la Noël quatre-vingt-quinze - à - Libreville - mon grand père m'avait demandé - que qu'est-ce que tu veux à la Noël - je °l'avais dit que je voudrais un cadeau

- *Double transitivité directe de type N₁ [+personnel] N₁ [-personnel]*

- (E7) je veux vous rac- - c'était à Port-Gentil un dimanche avec mon oncle - le beau-frère de mon oncle avait demandé mon oncle le gas-...
le gas-oil N1 [+pers.]
 N1 [-pers.]

¹ Jean-Aimé Pambou parle plutôt d'*ajouts implicites de la préposition « à »* (dans la construction du verbe recteur).

² J.-A. Pambou parle ici d'effacements implicites et explicites de la préposition « à ».

2.2. Recherche CAMPUS en Guinée

Le programme de recherche CAMPUS en Guinée, Description du français en milieu scolaire guinéen et Implications didactiques, a un premier volet centré sur les études grammaticales, plus précisément sur le recensement et la description des formes et des usages du français parlé en Guinée dans un corpus de productions orales recueillies dans les cinq régions de la Guinée (Basse Guinée, Moyenne Guinée, Haute Guinée, Guinée Forestière, Conakry), et transcrites d'après le protocole du GARS d'Aix-en-Provence entre 1998 et 2001. Le deuxième volet du programme de recherche CAMPUS, volet didactique, est consacré en grande partie à l'évaluation des compétences effectives en français parlé et écrit des élèves guinéens sur l'ensemble du territoire guinéen. Le troisième volet de ce programme de promotion de la recherche scientifique en milieu universitaire est consacré à l'enquête sociolinguistique et vise l'identification des locuteurs afin d'établir des éventuelles interactions entre les faits de langue et les personnes qui les produisent.

Yves Simard regrette la marginalisation de ce troisième volet du programme en ces termes :

Qu'il me soit permis de regretter que, dans l'enquête sociolinguistique, il n'ait pas été possible d'exploiter, comme nous le souhaitions, les données concernant les séjours à l'étranger des personnes interrogées. Il s'agit là d'une donnée fondamentale qui avait fait l'objet d'une attention particulière dans l'enquête menée en Côte d'Ivoire. Mais dans le cas présent, même si l'on sait que l'individu a vécu à l'étranger, il est difficile d'analyser certaines formes et certains usages car il n'a pas été demandé aux enquêtés dans quel(s) pays précisément ils avaient séjourné. Il aurait fallu ne pas se contenter de la seule indication d'une région, par exemple « Afrique francophone » mais que le questionnaire fasse ressortir précisément le ou les pays d'Afrique francophone où l'individu a séjourné. Cela est particulièrement gênant dans l'étude des productions des non-scolarisés car il s'y trouve parfois des formes très proches du véhiculaire français de Côte d'Ivoire [pays limitrophe de la Guinée] et il est impossible de déterminer s'il

s'agit d'un phénomène relevant du processus de véhicularisation d'une langue [processus décrit par Klein (1989)] ou, au contraire, d'une forme « ivoiraise »¹, ne connaissant pas exactement les « antécédents communicatifs » de cette personne.²

Yves Simard présentant quelques résultats obtenus dans le volet « Axe linguistique »³ du programme de recherche CAMPUS (études grammaticales) reproduit dans son article⁴ un des seize corpus constitués par Lamine Kamano [un de ses étudiants à la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de l'Université de Conakry dont le mémoire de maîtrise portait sur « la compétence narrative d'élèves de 7^e année »] dans lequel est attesté un phénomène d'intrusion accidentelle de la proforme "lui" dans le paradigme des pronoms objets immédiats. Le texte de français parlé enregistré au collège de Kipé à Conakry en faisant raconter aux élèves un accident de circulation survenu près de leur établissement est transcrit comme suit dans un protocole "garsien" qui valorise l'aspect phonologique et marque la pause au moyen du signe (+) :

Extrait du corpus KAMANO

Corp. Kamano - Oral - M - PE 01

j'ai entendu les gens dire + hé : accident + j'ai dit attends + je vais m'approcher d'eux pour voir + si il y a pas de parents ou amis + mais malheureusement + j'ai pas vu les corps des morts ++**d**éparti au côté

¹ Caractérisant suggéré par quelques chercheurs ivoiriens en sciences du langage dans l'évocation de la norme endogène ivoirienne. Les formes ivoiraises sont interprétées en partie par Jérémie Kouadio N'guessan dans son analyse des "fautes" commises en français par les élèves ivoiriens qui ont pour langue de départ le baoulé, comme une conséquence des interférences de la langue maternelle sur le français lorsqu'il fait remarquer que « la fixation de telles "fautes" pose le problème de la constitution sur substrat africain d'un français central, mais dont les locuteurs ne pourraient véritablement communiquer qu'entre eux et pas (en dépit des apparences) avec les autres peuples se considérant comme francophones ». [1999, « Interférences de la langue française sur le français », *Le français en Afrique* n°13, p.155]. Ce qui fait du français ivoirien une variété hautement autonomisée.

² Yves Simard, « La description du français parlé en Guinée », *Le français en Afrique*, 19, 2004, p. 79.

³ Les études grammaticales du volet « Axe linguistique » du programme de recherche CAMPUS présentent une complémentarité avec « l'axe sociolinguistique » et ont comme finalité, en plus d'analyser les formes et les usages du français parlé en Guinée, de fournir « des données qui puissent servir à l'élaboration d'une didactique appropriée à ce pays ».

⁴ Yves Simard, *art. cit.*, p. 89.

d'une groupe d'un groupe qui rakōte le fait + il disait + le camion a quitté vers en haut + le taxi sortait il °lui a cogné il y a eu des morts + en ce moment + même si c'est pas vrai + mais moi j'ai dit c'est vrai + parce que j'ai vu des morts + la majeure partie des morts faisaient partie des gens étaient dans la voiture ++ à mon avis j'ai dit c'est le camion qui a tort + mais j'ai demandé un quelqu'un qui est plus âgé moi + et qui est plus expérimenté que moi + il m'a dit + ça on ne peut pas dire + parce que on n'est pas policiers + il faut les policiers jugent tant que les policiers jugent + semōr + et des blessés pour les envoyer à l'hôpital + je ne pouvais rien + j'ai rentré à la maison triste + on m'a demandé qu'est-ce qu'il y a + je dis non je ne peux pas rakōte + je me suis rendu j'ai couché sans manger ++ cet accident parce que c'est pas fait devant moi + je ne peux pas tout rakōte
///

Gisèle Holtzer, dans le cadre d'une recherche menée dans le volet "Didactique" du même projet CAMPUS, procède à une évaluation des compétences linguistiques des apprenants guinéens à des moments charnières de la scolarité : la 6^e année qui marque la fin du cycle primaire (l'équivalent du CM2) et la 10^e année qui clôt le cycle du collège (l'équivalent de la 3^e) et fait observer, au sujet de l'anaphore pronominale (personnes grammaticales) que la « référence anaphorique est l'un des problèmes manifestés dans les productions des élèves guinéens ».¹

Malgré la fin du programme CAMPUS, le feu des recherches en français en Guinée est attisé par une équipe de chercheurs en sciences du langage réunis autour de Gisèle Holtzer. Une étude non moins importante de Mamadou Saliou Diallo (sous la direction de Gisèle Holtzer) traite d'ailleurs des particularismes linguistiques en milieu guinéen dans une perspective d'interférences en termes de « transfert de structures. »²

¹ Gisèle Holtzer, « Savoirs et compétences en français écrit d'élèves guinéens : les enquêtes CAMPUS (1998-2001) », *Le français en Afrique n°19, Revue du Réseau des Observatoires du français contemporain en Afrique*, décembre 2004, p. 52.

² Mamadou Saliou Diallo, « Adstrat local et transfert de structures : langues locales et français en Guinée », in Holtzer, G. (dir.), *Recherches sur le français en Guinée*, Annales de l'Université de Franche-Comté, Besançon, Presses Universitaires franc-comtoises, 2002, pp. 71-88.

2.3. Constructions personnelles et processus de dialectisation en cours au Cameroun

La situation des constructions personnelles en milieu camerounais est analysée dans un contexte grammatical réactionnel par Gérard Marie Noumsi et Edmond Biloa.

Gérard Marie Noumsi répartit en trois niveaux socio-culturels les informateurs d'un corpus de français parlé constitué à l'aide d'une série d'interviews enregistrés sur le poste national de radio cameroun.¹

- Une première catégorie constituée de citoyens ayant appris le français *sur le tas* ou dans la rue. Leur niveau en français est déclaré être au-dessous du seuil standard.
- Une deuxième catégorie constituée de fonctionnaires moyens, de jeunes employés subalternes - ayant au moins obtenus leur Certificat d'Etudes Primaires et Elémentaires - et dont la langue est supposée être un français comportant des emplois de pronoms personnels marqués par le substrat linguistique.
- La dernière catégorie est constituée par des locuteurs ayant franchi le seuil de la classe terminale de l'enseignement général du second degré.

Il ressort de cette étude que les locuteurs camerounais de niveau basilectal semblent manifestement ignorer les éléments de valence en procédant à des constructions personnelles où « les contraintes de forme imposées par l'unité rectrice sur l'unité régie »² sont purement et simplement neutralisées. L'élément régi, dans ces constructions, refuse d'intégrer l'organisation paradigmatique imposée par le verbe

¹ Des citoyens camerounais sont à la recherche de leurs membres de famille disparus et sollicitent l'aide de la radio nationale camerounaise afin qu'elle lance des messages de détresse sur l'ensemble du territoire camerounais. Le corpus constitué pendant les années 1985 et 1986 paraît ancien mais Gérard Marie Noumsi [1999 : 118] semble balayer toute inquiétude à ce sujet en alléguant le caractère spécial d'une étude inscrite dans le « noyau dur » de la langue c'est-à-dire sa composante morphosyntaxique : « (...) quelque soit l'évidence des évolutions linguistiques en français langue camerounaise, il demeure incontestable que sa composante morphosyntaxique jouit d'une certaine stabilité ». Ce corpus a été transcrit selon le protocole du GARS d'Aix-en-Provence : L1 = l'intervieweur, L2 = l'informateur et L3 = le traducteur éventuel (Laboratoire de français parlé, Université de Provence, 1997).

² José Delofeu, *art. cit.*, p. 21.

recteur, en affichant une liberté qui lui permet de briser les frontières paradigmatiques du français central. En voici quelques occurrences¹ :

- *Intrusion de la proforme "la" dans le paradigme des personnes invoquées. Constructions du genre : « doit la donner » pour « doit lui donner » :*

si elle est sage la personne doit °l_a donner l'argent elle paye le taxi ou bien on vient la laisser à la maison de la radio (L2, 136)

- *Intrusion de la proforme "lui" dans le paradigme des personnes évoquées. Constructions du genre : « ce qui lui fait énerver », « il ne lui sent pas » :*

- il fait l'informatique et puis il est venu chercher mon frère ce qui °l_{ui} fait énerver qu'il ne doit pas m'écrire un mot (L2, 1)

- j'ai déjà demandé à l'un(e) de ses ami(e)s que je le connais il me dit qu'il ne °l_{ui} sent pas /// (L1 et L2, 131)

Gérard Marie Noumsi évoque en ces termes le poids du substrat linguistique sur ces « confusions dans la catégorie des clitiques » :

On en conclut alors qu'il s'agit d'un processus de dialectisation en cours, puisque ce fait d'interférence amène de plus en plus le français à prendre en Afrique [spécialement au Cameroun] une forme (dans la catégorie des pronoms) nettement différenciée du français central.²

Edmond Biloa examine ainsi le comportement morphosyntaxique des proformes personnelles et sémantico-syntaxique de certains verbes en français au Nord Cameroun :

Nous examinons le comportement des pronoms dans cette section parce qu'ils sont considérés comme des syntagmes nominaux en ce qu'ils peuvent

¹ Les exemples de quelques pseudo-combinatoires cités sont référencés par un code renvoyant à la version transcrite du corpus.

² G. M. Noumsi, *art. cit.*, p. 122.

remplacer un nom et fonctionnent du point de vue syntaxique comme des syntagmes nominaux.

La discordance pronominale est très fréquente en français du Nord Cameroun. Les pronoms *le* ou *la* se substituent à *lui* :

(51) Je la dis de venir me voir ce soir

(52) Je l'ai donné mon argent et il refuse de me rembourser.

Les verbes *dire* et *donner* sont transitifs indirects, mais les locuteurs les analysent comme transitifs directs.

Il arrive aussi que des verbes transitifs directs soient considérés comme des transitifs indirects :

(53) Je lui vois venir

(54) Les étudiants qui ont dribblé les cours, le doyen leur a interrogé aujourd'hui [...]

Du transitif indirect au transitif direct

(58) Il faut que je téléphone mon père à Maroua

(59) Donne-la son document.

(60) Le professeur a commandé toute la classe de remettre le devoir lundi.

(61) Les étudiants racontent toujours le patron des histoires [...]

Ces attestations montrent de manière assez nette que le choix des prépositions par les locuteurs du français du Nord Cameroun n'est pas toujours judicieux. Il faut observer que ce choix n'est pas facilité par la multitude de prépositions qui existent en français standard. Quand on sait que les langues natives des locuteurs du français du Cameroun ne sont pas pourvues d'un aussi grand nombre de prépositions, on peut immédiatement conclure que le substrat exerce une influence néfaste sur l'usage du français au Cameroun. Biloa (1999 : 149-167) montre que le choix des prépositions cause les interférences des langues camerounaises (ewondo, ghomala, basaa) dans le français ; ces interférences sont dues au fait que ces langues camerounaises possèdent très peu de prépositions. De même, le tuki, langue bantoue du Cameroun, décrite et analysée par Biloa (1995, 1997), ne dispose que de deux prépositions [na] correspondant à *à*, *de*, *avec*, *chez* et [Kaa] équivalant de *sans*. Ainsi, une seule préposition tuki peut en traduire

plusieurs en français. Dès lors, il n'est pas étonnant que les locuteurs du français camerounais emploient les prépositions françaises au hasard et les omettent parfois.¹

Carole de Féral parle de ces constructions stabilisées en milieu camerounais comme d'une « utilisation du français, qui est en train de devenir la langue principale de répertoire verbal d'un nombre croissant de citoyens dont l'acquisition, pour certains, a commencé « dans le rue », avant même d'aller à l'école - dans des situations informelles où la vigilance métalinguistique n'a pas lieu d'exercer une forte pression normative en direction du français standard entre des locuteurs qui partagent des sentiments d'intimité et de solidarité ».²

2.4. Quelques traits syntaxiques particularisant le français de la Réunion

Menant de front des analyses syntaxiques sur le grand corpus *Valirium*³ (Variétés Linguistiques de la Réunion) et des analyses phonético-phonologiques dans le grand projet international « Phonologie du français Contemporain », Gudrun Ledegen a mis en lumière les différents points qui particularisent la syntaxe du français de la Réunion, par leur statut sociolinguistique non marqué et/ou par leur fréquence.⁴

Outre les éléments qui relèvent simplement du français ordinaire attesté dans toute la francophonie, comme les omissions de *ne* de négation ou de *il* impersonnel, ou

¹ Edmond Biloa, « La syntaxe du français parlé au Nord Cameroun », *Le français en Afrique*, 15, 2001, Version numérique, <http://www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/15/biloa.html>, PDF doc. Cet article est repris dans Biloa 2003 (*La langue française au Cameroun : analyse linguistique et didactique*, Bern : Peter Lang, 342 p) et constitue la matière du chapitre 11 : « La syntaxe du français parlé au Nord Cameroun » (pp. 205-228).

² Carole de Féral, « Appropriation du français dans le Sud Cameroun », *Langue Française*, 104, 1994, pp. 37-38.

³ Base de données orales, en construction depuis 7ans sous le parrainage de Michel Francard et de son équipe *Valibel* (Variétés Linguistiques de Belgique) à Louvain-la-Neuve. Ces enregistrements anciens (années 70) et actuels, accompagnés de leur transcription, permettent, selon Gudrun Ledegen, d'analyser les pratiques linguistiques orales françaises et créoles, ainsi que les différents contacts entre les langues.

⁴ Gudrun Ledegen, « Morpho-syntaxe du français « ordinaire » de la Réunion : résonance intra-et interlinguistique et éclairage phonétique », *Le français en Afrique, Revue du Réseau des Observatoires du Français Contemporain en Afrique*, n° 22, 2007, Institut de Linguistique Française – CNRS, UMR 6039 – NICE, pp. 319-329.

encore les dislocations, Gudrun Ledegen énumère les éléments de particularisation ci-après, parmi lesquels est mentionné le traitement particulier des clitiques objet de 3^e personne :

- omission du subjonctif : *il faut qu'ils savent me séduire* (Loft 1, 14, 67-72 ; *avant qu'on sort ensemble* (My NRJ, Coup de gueule 1, 7, 1-3) ;
- interrogative indirecte in situ : *oui : /alors/ je t'explique c'est quoi /tu sais c'est quoi des roller-shoes* (KréolFM1, 1, 9-10) ; *elle connaît elle veut quoi* (Tatie)
- absence de *que* de subordination : *ça fait longtemps j'ai pas vu là* (Cafète 5, 4-5) ; *j'ai l'impression ça va casser* (Cafète 2, 3-4) ; *il y avait quelqu'un [...] qui avait dit toutes les filles de la Réunion sont des thons* (My NRJ, Coup de gueule 5) ;
- traitement particulier des pronoms sujet 3^e personne : *[les filles] ils sont pas tous des thons ; il [ça] déconne chez nous ;*
- traitement particulier des clitiques objet de 3^e personne :
 - * emploi du pronom clitique direct pour la forme indirecte : *je la donne seize ans*¹ ;
 - * absence du clitique objet direct : *oui avec ce câble oui mais je // j'arrive pas à faire marcher ;*
 - * absence de *en* : *non mais maintenant il faut mettre partout [des policiers] hein parce que maintenant ça devient dangereux hein ; tout ça je peux parler qu'avec ma mère ;*
- utilisation de *là* pronom dans le Gprép (pour *ça*) : *je m'arrête à là ; on en était à là.*²

Le traitement particulier des clitiques objet de 3^e personne est un phénomène attesté dans presque toutes les zones de francophonie et même en français de métropole où les faits sont décrits « comme "non conventionnels" (Larjavaara, 2000) ou "populaires" (Gadet, 1992 ; Blanche-Benveniste, 1997) »³. Il serait donc absurde d'en parler comme des « écarts géographiquement délimitables »⁴.

¹ Nous soulignons.

² Gudrun Ledegen, art. cit. pp. 320-321.

³ Gudrun Ledegen, art. cit. p. 321.

⁴ G. Tuaille, « Régionalismes grammaticaux », *Recherches sur le français parlé*, n° 5, 1983, pp. 227-239.

Mais pour illustrer la particularité des éléments en cause dans la francophonie hors de France et à la Réunion, Gudrun Ledegen écrit :

[...] nos attestations de ces phénomènes, en revanche, montrent qu'ils relèvent d'un usage « habituel », non marqué, à la Réunion : ils y constituent la *norme objective*.¹

Ces formes, attestées en francophonie africaine chez des locuteurs de tout âge et de toutes classes sociales confondues dans les situations d'interaction, sont d'un usage non marqué et constituent une norme « endogène » au sens de « usage courant [et presque imperceptible] admis par l'ensemble des locuteurs comme ordinaire, neutre »².

Une sémantaxe se dégage ainsi dans la mesure où les faits de langue fortement enracinés dans la parlure française congolaise traversent les frontières et balayent plus d'un pays pour s'ériger en pratique linguistique sous-régionale et en *norme objective* ou en *norme endogène* en francophonie. Mais quelle attitude l'école doit-elle adopter en face de la réalité incontestable des normes endogènes nées de la pression de l'adstrat local sur le français central ?

3. Vers une didactique contrastive intégrée³

Le français, langue seconde en République du Congo, est appris à l'école après les langues premières des apprenants (lingala, munukutuba et autres langues endogènes). C'est donc dans l'ensemble une langue non maternelle apprise dans un multilinguisme ambiant. Gisèle Holtzer souligne l'évidence de ce phénomène en milieu scolaire comme suit :

On doit considérer l'école comme un milieu multilingue où plusieurs langues co-existent [...] et où pénètrent des réalités langagières venues de

¹ Gudrun Ledegen, art. cit. p. 321.

² G. Manessy, « Normes endogènes », in Moreau, M.-L. (Ed.), *Sociolinguistique. Concepts de base*, Sprimont, Mardaga, 1997, p. 223.

³ La perspective didactique d'intégration est développée à la page 414.

l'extérieur, différentes du français de l'école, non "conformes" à la norme scolaire (français informel).¹

L'existence attestée d'une langue française congolaise fortement marquée par l'influence du substrat linguistique, pour Omer Massoumou, « fait que nous ne pouvons même plus poser la question de la norme ou de la faute au niveau sociolinguistique »². Il y a lieu, toutefois, de se demander si ces usances peuvent devenir « un modèle à promouvoir dans le cadre de l'entreprise d'aménagement linguistique »³.

Adama Samassekou formule la même inquiétude d'une didactique du français dans un contexte multilingue, face à l'émergence de la norme endogène en Afrique :

L'existence d'un français d'Afrique à côté du français standard, les situations du français langue étrangère, du français langue seconde et du français langue maternelle posent un problème d'ordre didactique, à savoir : quel français enseigner ?⁴

La réflexion didactique devrait donc se nourrir de la norme endogène comme variable de l'enseignement/apprentissage du français qui, dans un contexte multilingue, obéit à une dynamique des langues en contact.

La norme endogène passe de ce fait pour « une pratique sociale de référence »⁵ qu'on n'a pas le droit, selon Jean Aimé Pambou, « d'occulter lorsqu'[elle fait] irruption dans la salle de français »⁶. Aussi conclut-il que « [...] le devoir de celui qui s'intéresse à la langue française et à ses différentes variations, nous semble-t-il, est

¹ G. Holtzer, *art. cit.*, p. 59.

² Omer Massoumou, « Le labyrinthe sémantique dans la pratique du français au Congo », *Le français en Afrique* n° 19, 2004, p. 149.

³ Ibidem, pp. 149-150.

⁴ Adama Samassekou, « A propos du français et des langues africaines », *La Francophonie dans le monde 2004-2005*, Paris, Larousse, 2005, p. 20.

⁵ Cette expression introduite dans la « chaîne didactique » par Michel Develey (1985), et vulgarisée par Jean Louis Martinand (*Connaître et transformer la matière*, Berne, P. Lang, 1986) convient à la caractérisation de la norme endogène.

⁶ Jean-Aimé Pambou, *art. cit.*, p. 174.

avant tout de s'informer, sans parti pris, sur les différents usages et sur leurs différentes valeurs ». ¹

La norme endogène devrait être prise en compte dans l'enseignement pour une action didactique efficiente puisque, le répertoire des apprenants congolais étant un répertoire multilingue, certains problèmes en français trouvent une part de leur explication dans les savoirs/compétences développés dans les langues premières. « Il devient [donc] impératif que l'enseignement sorte des stratégies didactiques restrictivement monolingues (ou étroitement renfermés sur le modèle normatif du français standard) pour favoriser des transferts possibles ». ²

C'est également la position de Valery Spaeth qui pense qu'« une norme endogène raisonnablement élaborée par des sociolinguistes, des linguistes et des didacticiens permettrait d'ouvrir le français à des disciplines, à des pratiques langagières et culturelles dont il pourrait largement bénéficier ». ³

Carole de Féral suggère des pistes d'aménagement didactique judicieuses en contexte de partenariat linguistique, qui légitiment la variété endogène à l'école à des fins contrastives pour une meilleure stabilisation du français exogène :

L'intégration des différents types de variation, dans une approche communicative de l'enseignement du français, langue seconde au Cameroun, et la reconnaissance des pratiques vernaculaires des élèves comme point d'appui de cet enseignement, devraient faciliter l'accès de ceux-ci au français normatif exogène. ⁴

¹ *Ibidem*, pp. 174-175.

² G. Holtzer, *art. cit.*, p. 60.

³ Valery Spaeth, *Rapport de la réunion régionale du 19-21 mars 2002 sur les états généraux de l'enseignement du français*, OIF, *Réunions régionales des pays d'Afrique centrale et de l'ouest sur l'enseignement du français en Afrique subsaharienne francophone*, mai 2002, p.59.

⁴ Carole de Féral, « Français et langues en contact chez les jeunes en milieu urbain : vers de nouvelles identités », *Penser la Francophonie – Concepts, actions et outils linguistiques*, 2004, Version numérique, <http://www.bibliotheque.refer.org/livre244/124450.pdf>

La prescription dogmatique dans un contexte multilingue n'a que l'avantage de trop creuser le fossé puisque l'apprenant a développé au cours de sa scolarisation des compétences orales en langues congolaises, lesquelles compétences sont susceptibles d'être transférées dans l'apprentissage et la pratique du français. Autant prendre en considération tous les facteurs impliqués dans la résolution efficace des "situations problèmes".

Chapitre 11

MECANISMES INTRASYSTEMIQUES

Les mécanismes intrasystémiques englobent toutes les explications liées à la langue même, du moins toutes les formes particulières dont la construction est beaucoup plus tributaire de la langue française elle-même que du locuteur ou du scripteur. Les mécanismes intralinguistiques concernent essentiellement les surgénéralisations, les restructurations, les hypercorrections et l'alignement sur les anciens états du français.

1. Les surgénéralisations

Les surgénéralisations consistent à calquer une construction sur un modèle de référence proche de la structure concernée. Elles procèdent de l'application d' « une règle valable pour un contexte à des contextes sémantiquement, syntaxiquement ou morphologiquement proches. Une règle propre à un fait linguistique devient alors la règle générale d'un ensemble de faits linguistiques ».¹ Les surgénéralisations sont relevées dans certaines combinatoires verbales, fondamentalement dans la relation actancielle secondaire V – N₁/N₂ qui consacre l'incidence de l'élément verbal à son support d'effection (objet direct ou indirect).

1.1. Surgénéralisations à partir de la valence verbale hétérogène

Les surgénéralisations à partir de la valence verbale hétérogène concernent le fait d'aligner la construction réactionnelle de certains verbes sur un modèle valencielle

¹ Jean Aimé Pambou, *art. cit.*, p. 158.

courant. L'hypothèse de surgénéralisation est avancée du fait de cet alignement de la rection verbale sur un modèle polarisant de la valence du verbe.¹

L'alignement de la rection verbale sur le modèle polarisant de la valence du verbe (V + préposition + GN) peut être illustré par la construction du verbe *laisser*. Dans les constructions personnelles des apprenants (incidence à l'exitus), ce verbe est régulièrement construit avec la proforme *lui*, qui induit une polarisation implicite, alors qu'une construction non prépositionnelle est attendue en français standard. En fait *laisser* est construit sur le modèle prépositionnel « *laisser à* » qui existe en français standard avec deux nuances sémantiques :

- Laisser ... à : maintenir avec ; ne pas enlever à (qqn), ne pas priver de.
Laisser les enfants à leur mère. Laissez-lui la vie. Laisser la paix à qqn (V. Ficher). Lui laisser sa liberté. Laissez-lui ses illusions.
- Laisser à : ne pas prendre pour soi (afin qu'un autre prenne). V. Réserver.
Laisser un morceau de gâteau à son frère. Laissez-lui-en un peu.²

Les constructions du verbe *laisser* sur ce modèle rectionnel sont attestées dans le corpus de français parlé, à l'instar de cet exemple :

laisse lui d'abord finir toi aussi - ha - pourquoi tu es toujours chaud chaud
chaud comme ça (La réconciliation : 12)

Une autre illustration de l'alignement de la rection verbale sur le modèle prépositionnel de la valence du verbe est fournie par la construction du verbe *toucher*. Ce verbe admet dans sa construction une préposition implicite (*toucher à*) à cause de la distribution en zone rectionnelle de la proforme médiate (*leur toucher*). Il est construit sur le modèle « *toucher à* » qui, en français standard, existe

¹ Ces surgénéralisations sont strictement valenciennes. Le sens du verbe est contextualisé dans un exemple pour attester le modèle valenciel de référence.

² Paul Robert, *op. cit.*, p. 1068.

fondamentalement dans le type [- personnel] et mobilise ipso facto la proforme adverbiale « y » :

Toucher à : Entrer en contact avec [...] (Etres vivants). Porter la main sur, pour prendre, utiliser [...] « N'y toucher pas : il est brisé ! » (Sully-Prudhomme). « Ne pas toucher aux objets exposés » (Sartre). « Il défendit expressément qu'on touchât à rien, qu'on entretînt ni qu'on réparât rien... » (France). *Cet enfant touche à tout* [...] ¹

L'emploi polarisant de ce verbe dans les constructions des apprenants est généralisé au type [+personnel] (êtres animés). Cette ressource valencielle lui permet de sélectionner une proforme clitique non adverbiale :

parce que l'argent c'est quoi -- l'argent d'un ndoundou qui tire les lèvres comme s'il voulait pleurer -- ça va commencer comment rien que leur toucher là l'esprit est déjà parti (Un rêve de fraternité : 92)

Le verbe *regarder* subit un traitement semblable dans la mesure où une préposition implicite est développée dans sa sémantèse à cause de la distribution de la proforme *lui*, sélectionnée par sa qualité lexicale (ça lui regarde → ça regarde à lui). Le modèle rectionnel « *regarder à* » appliqué à ce verbe n'existe en français standard que dans le type [-personnel] et régit, par économie grammaticale, la proforme adverbiale allative « y » :

Regarder à : Considérer attentivement ; tenir compte de. « Si l'on regardait trop aux principes, on ne croirait jamais » (France). Y regarder de près : considérer (qqch.) avec attention avant de juger, de se décider. Y regarder deux fois avant de se décider : se regarder, se méfier. Regarder à la dépense,

¹ Paul Robert, *op. cit.*, p. 1984.

hésiter à dépenser, compter (V. Regardant). Absolt. « Quand elle achète, elle n'y regarde pas » (Benjamin).¹

Comme le verbe *toucher*, ce verbe est doté d'une ressource valencielle de type [+personnel] dans les constructions des apprenants, ce qui le rend apte à sélectionner une proforme régime II :

moi si y a rien il n'a qu'à se fâcher ça lui regarde - monsieur je crois qu'il y a aussi des moments difficiles dans les foyers et parfois la nourriture peut manquer - on peut avoir des moments de crise (La réconciliation : 178)

L'alignement de la rection verbale sur le modèle polarisant de la valence du verbe peut atteindre à la structure fermée d'une construction verbale consacrée. Le fait concerne la construction valencielle du verbe *mettre*. Ce verbe est rendue apte d'extrapolation indirecte de sa tension dans le support N₂ [+personnel] puisqu'une préposition implicite est posée en médiation par la distribution de la proforme « leur » en position syntaxique d'effection, comme destinataire impliqué du confort nécessaire que traduit la matière notionnelle de la locution adverbiale « à l'aise » dans la pseudo-construction « *qu'on leur mette un peu à l'aise* » (mettre à l'aise à eux) :

je n'ai pas dit la pagaille - mais qu'on leur mette un peu à l'aise quand même - ils ont souffert (La réconciliation : 129)

Le modèle polarisant qui sert de base de construction valencielle à ce verbe est fourni par une valence courante de niveau familier :

Mettre... à. Donner (un coup). Mettre des coups, des gnons à qqn. V. Coller. Absolt. Qu'est-ce qu'il lui met ! [...] Sport. Ils leur ont mis 5 buts à 0.²

¹ Paul Robert, *op. cit.*, p. 1642.

² Paul Robert, *op. cit.*, p. 1194.

Une tendance inverse de surgénéralisation consiste à aligner la valence prépositionnelle sur un modèle non prépositionnel du français standard. Ce fait consacre l'annulation pure et simple de la polarisation dans la sémantèse du verbe et envisage l'extrapolation directe de la tension verbale sur le bénéfactif impliqué, comme dans cette construction autour du verbe *servir* :

donc c'est pour ça que tu ne veux pas les servir la nourriture - même si ils disent que tu es mauvaise - toi donne seulement - d'abord la nourriture c'est quoi - c'est rien - au lieu de discuter les choses bêtes comme ça (La réconciliation : 73)

La proforme « les » de type [+personnel] et de régime direct appliquée à la projection du verbe *servir* comme destinataire accidentel du procès est calquée sur la valence directe à objet unique : servir + N₁ [+personnel] (servir qqn.).

1.2. Surgénéralisations par analogie sémantique

Les surgénéralisations par analogie sémantique concernent le fait d'aligner la construction valencielle de certains verbes sur le modèle des équivalents sémantiques. Ces surgénéralisations consistent généralement à attribuer au verbe recteur la valence de l'équivalent sémantique. Le phénomène s'applique au couple antinomique *recevoir* - *chasser*.

Le verbe *recevoir* dans les constructions des apprenants présente une valence de type V + N₂ [+personnel]. Cette valence prépositionnelle est implicitement traduite par le recours à la proforme régime II dans la combinatoire « *leur recevoir* » :

monsieur je crois que même si la famille du mari parle nous devons toujours bien leur recevoir - ça fait quand même une leçon - ah la femme d'autrui nous reçoit pour elle bien - y aura toujours un qui va intervenir - les témoins ne manquent pas (La réconciliation : 171)

Le verbe *recevoir* suivi d'une préposition implicite est construit sur le modèle de son équivalent sémantique « *donner l'hospitalité à* » : « donner l'hospitalité aux beaux-parents → leur donner l'hospitalité ». Ce verbe évoque chez le locuteur congolais la tradition hospitalière de toujours offrir quelque chose à son hôte. La réception est ainsi inséparable de la polarisation qu'implique l'offre.

Une préposition implicite est aussi posée dans l'extrapolation de la tension *chasser* sur l'argument régime II « lui », qui résume grammaticalement un syntagme nominal "médiatisé" (tu lui chasses → tu chasses [à-le] au beau-frère) :

mais si tu ne fais rien - c'est comme si tu lui chasses quoi - donc pour lui il a été mal reçu quoi - parce que son ventre là /// (La réconciliation : 177)

Cette polarisation est calquée sur le modèle valenciens de l'équivalent sémantique du verbe *chasser*, « refuser l'hospitalité à ». L'acte de réception étant toujours cautionné par l'offre de quelque chose, le refus de donner (volontairement ou involontairement) se traduit dans la conscience de l'hôte congolais en général comme un refus de considération, un rejet, une volonté non déclarée de refouler. Le verbe *chasser* dans le contexte des relations inter-familiales est chargé de la matière notionnelle d'une insatisfaction ou d'un mécontentement né de la non obtention des faveurs escomptées qui le rend équivalent à « *ne pas accorder à* ».

Le verbe *fuir* développe par contre une polarisation implicite qui procède du modèle valenciens fourni par le sens courant de ce verbe dans la parlure congolaise : « *accorder trop d'estime à* » (par crainte de perdre un privilège ou pour sauvegarder des intérêts) :

yiii - ça - tala - si c'est moi - hu - mon cœur là - je te flanque ça directement quoi - hââ - même s'il faut qu'on me chasse m'en fous - au lieu de supporter des conneries comme ça -- tala ces gens-là - si tu leur fuiss aussi - hé - *ékengué* (La réconciliation : 89)

L'excès d'hospitalité accordé à un hôte, mêlé à une crainte dissimulée, meuble la matière notionnelle de ce verbe qui envisage le complément d'objet comme bénéfactif de l'acte de surestimation ou de "vénération".

Le phénomène s'applique également aux verbes antinomiques *connaître* et *rejeter*, qui alignent leur valence sur le modèle prépositionnel de leurs équivalents sémantiques.

Le verbe *connaître* aurait le sens d' « attribuer des droits et des privilèges à ». Cette polarisation est rendue implicitement au moyen de la proforme clitique « leur » qui exprime la médiation en intériorité :

monsieur les Blancs c'est d'autres gens - c'est différent - hein - on leur
connaît très très bien -- or que ici là c'est des ndoundou - c'est vraiment
différent - ça c'est d'autres gens (Un rêve de fraternité : 71)

Le locuteur dans cette occurrence résume l'acte de connaître à l'attribution des valeurs sociales et humaines à une catégorie d'hommes. Cette orientation de la sémantèse qui postule une préposition dans l'extrapolation de la tension verbale sur l'argument N₂ [+personnel] est généralisée à l'expression valencielle de la tension « connaître ».

Le verbe *rejeter* est chargé d'une sémantèse contraire. Il signifierait « refuser des droits et des privilèges à ». Le manque de considération inhérent à ce verbe s'interprète mieux comme un refus d'accorder des valeurs sociales et humaines à une catégorie de personnes jugée répugnante. Dans l'occurrence ci-après, le locuteur nie le refus d'accorder des valeurs sociales et humaines aux albinos en adjoignant au verbe recteur la polarisation de son équivalent sémantique :

monsieur on ne leur rejette pas -- veut dire qu'ils peuvent pour eux vivre -
mais pas rentrer dans les questions des sentiments comme les fous et tout le
reste là -- là ça ne marche pas (Un rêve de fraternité : 97)

La préposition implicite « à » qui supplée à une défaillance sémantique accidentelle de la tension *rejeter* est rendue en synapse dans le morphème « leur » de régime N₂ [+personnel]. Elle évoque la matière notionnelle bénéfactive de l'équivalent sémantique attesté.

D'autres exemples de surgénéralisations par analogie sémantique concernent fondamentalement les verbes *soigner*, *saluer* et *plaire*, qui se construisent chacun sur le modèle valencielle de son équivalent sémantique.

Le verbe *soigner* employé au sens d' « apporter du soin à » postule la médiation du procès par recours implicite à la préposition « à » exprimée en intériorité dans la proforme « lui » qui préfigure le destinataire potentiel de l'acte de soin :

je pense que les gens qui marient les ndoundou sont un peu plus à l'aise - parce que là au moins personne ne peut embêter sa femme -- le problème - c'est bien traiter sa femme - lui soigner correctement - elle sort là bien habillée - bien propre - les gens vont dire oui il a une femme -- une ndoundou bien là - veut dire les gens peuvent même croire que c'est une tchibamb' quoi (Un rêve de fraternité : 176)

Un destinataire est aussi supposé dans la construction valencielle du verbe *saluer* qui signifierait « tendre la main à ». La matière notionnelle polarisante de l'équivalent sémantique de ce verbe est formalisée sous la combinatoire « leur saluer » qui dénote une complémentation médiante ou indirecte par la distribution de l'argument invoqué « leur » en zone effective :

même pour leur saluer là - moi j'ai même peur -- bon /imaginer, imaginez/ un homme comme ça être mon mari - enfin je ne sais pas - mais vraiment c'est pas mon choix quoi -- bon le goût de chacun ne se discute pas hein (Un rêve de fraternité : 49)

La construction valencienne du verbe *plaire* consacre par contre l'anéantissement de la polarisation par alignement sur le modèle du verbe *satisfaire* au sens de « contenter quelqu'un » ou de « rendre quelqu'un joyeux ».

moi je ne comprends pas - c'est comme si pour eux - comme c'est leur fils -
donc ils doivent faire tout ce qui les plaît quoi - que tu sois d'accord ou pas
- c'est pas leur problème (La réconciliation : 46)

L'analogie à la sémantèse du verbe *satisfaire* rend le verbe *plaire* apte d'extrapoler immédiatement sa tension sur le pronom clitique « les » de régime direct [+personnel].

2. Les restructurations

Le fait pour un locuteur/scripteur de configurer la norme exogène du français standard de manière à la rendre « plus régulière » et « plus pratique » par rapport à l'entendement personnel participe de la restructuration de la règle grammaticale. Le fait de langue « restructuré » par l'acte de restructuration ne procède pas à priori d'un calque d'une construction verbale sur un modèle syntaxico-sémantique de référence proche de la structure concernée. Les restructurations dans les constructions personnelles étudiées concernent essentiellement l'intrusion de la catégorie du genre grammaticale dans l'expression de la personne intra-verbale et la mise en relation de la personne intra-verbale au support régime.

2.1. Restructuration par intrusion de la catégorie du genre grammatical dans l'expression de la personne intra-verbale

L'intrusion de la catégorie du genre dans l'expression de la personne intra-verbale est attestée dans certaines constructions des verbes à /-r/d'infinitif ouvrant de la deuxième et de la troisième catégorie flexionnelle. Cette catégorie du genre féminin

découle de la base ontique du sujet d'énonciation (le pronom personnel « je » ayant pour dénotatum un apprenant de sexe féminin).

S'agissant des verbes de la deuxième catégorie flexionnelle¹, *finir* en est une illustration. Dans les constructions des apprenants éprouvés², ce verbe est régulièrement fléchi avec la marque formelle « -ie » à la première et à la troisième personne de l'indicatif présent, alors que les marques « -is » et « -it » sont attendues en français standard. La personne intra-verbale est ainsi restructurée par « accord » en genre et en nombre avec la marque grammaticale du support N₀ (le pronom personnel « je »). Cette restructuration dans la relation actancielle primaire N₀ – V est fournie au niveau simple par les exemples suivants :

- Le matin quand je finie de prier, je porte la tenue, je fait la toilette. Je finie de prier et je vient à l'école. (C1, E23)
- Le matin quand je finie de brosse, je balée la cour. Avant de venir à l'école, je prend mon cahier. (C1, E26)
- Quand je finie de brossée, je prend ma serviette, je lave, je prend le petit déjeuner avant d'aller à l'école. (C1, E45)
- A 6 h, je mes la pâte dentifrice sur la brosse, je me mes à me brosse les dents. Quand je finie de laver, je m'habille. (C1, E54)

L'intrusion du genre morphologique du sujet dans le pseudo-morphème verbal transcendé *finie* concerne la personne virtuelle du participe passé fléchi avec « avoir » comme auxiliaire d'aspect. Cette restructuration institue un rapport morphologique étroit entre le participe passé et le sujet actant. Un exemple est fourni dans cette occurrence au futur d'aspect transcendant³ :

¹ La combinatoire « j'ai brossée » (C1, E60) est une restructuration du même type attestée dans la première catégorie flexionnelle au niveau composé.

² Nous employons cet adjectif de discours au sens étymologique de « subir une épreuve », la composition française étant une épreuve de révélation du degré d'appropriation des structures syntaxico-sémantique par les apprenants de français langue seconde.

³ Le français central n'envisage cette possibilité d'harmonisation de la forme transcendante avec le support sujet que dans les cas de médiation de l'auxiliaire « être » : *elle est finie* (emploi intensif). Aussi pourrait-on appliquer à ce cas l'hypothèse d'une surgénéralisation à partir du modèle structural de l'auxiliarisation du verbe « être ».

Quand *j'aurai finie* de laver, je prend le lait de toilette, je prend mon pantalon, je prend la chemise je les portes, je prend mon sac. (C1, E47)

Le verbe *choisir* offre également quelques attestations de cette intrusion aux deux niveaux de la relation actancielle primaire par pseudo-accord du genre féminin du sujet d'énonciation dans la formalisation de la personne intra-verbale. La référence à la catégorie relative¹ du genre féminin du sujet d'énonciation peut être observée au niveau simple dans les occurrences suivantes :

Je *choisie* la musique parce que mon but et (sic) d'être une productrice de stars, voilà pourquoi je *choisie* ce métier. (C2, E113)

Au niveau composé, l'intrusion de la catégorie du genre féminin du support sujet dans la formalisation du morphème « choisie » admis en détension est attestée dans la combinatoire « j'ai choisie » des occurrences ci-après :

- Être une électronicienne c'est la réussite dans la vie. C'est pourquoi j'*ai choisie* être une électronicienne en profondeur. (C2, E112)
- Je veut être professeur d'histoire géographie au collège. J'*ai choisie* cela [...] (C1, E77)
- Je pense que je réussirait dans ma vie. J'*ai choisie* le métier de professeur [...] (C2, E79)
- J'*ai choisie* d'être commerçante grossiste [...] (C2, E121)

Ces occurrences restructurent fondamentalement la norme exogène de l'harmonisation de la forme verbale transcendée (fléchie avec l'auxiliaire « avoir ») par la mise en incidence de la forme participale au support liminaire sujet.

¹ La catégorie du genre dans le pronom personnel de premier et de deuxième rang n'est pas absolue. Elle varie suivant les êtres évoqués par la situation d'énonciation : « je » peut être un locuteur masculin ou féminin, « tu » peut être un allocataire masculin ou féminin.

On relève les mêmes deux niveaux de restructuration de la relation actancielle primaire dans l'ordination de quelques verbes de la troisième catégorie flexionnelle. La restructuration de niveau simple donne le morphème « voie » comme prédicat du support sujet « je », chargé circonstanciellement de la marque implicite du genre féminin de son référent. En voici quelques attestations :

- Le métier de la santé je l'ais aimer depuis que j'avais six ans. En cas de problème, je sort mes médicaments. Surtout quand je voie les réfugiés du Pool, ça me fait pitié. (C1, E88)
- Mon métier préférez c'est faire la santé. J'ai aussi deux sœurs qui fond ce métier et quand je voie leur blouse blanche je suis contente. (C1, E92)
- J'ais deux sœurs qui fond la santé. Quand je voie leur blouse blanche, je suis contente. Tu peux aussi ouvrir ton cabinet. (C1, E 107)
- L'idée que j'ai tiré pour devenir docteur, ça venait de mon oncle. Quand je voie mon oncle qui est médecin, je suis vraiment content. (C2, E126)

La restructuration de niveau composé dans la combinatoire « j'ai vue » pose la forme verbale transcendée « vue » en extrapolation au-delà de l'auxiliaire *avoir* dans le support sujet « j' » affecté occasionnellement du genre grammatical féminin :

- J'ai vue mes matières. (C1, E4)
- [...] j'ai vue l'un de mes frères devant la porte [...] (C1, E60)

2.2. Restructuration par mise en relation de la personne intra-verbale au support objet

La nature de cette restructuration se manifeste par la corrélation morphologique établie entre la désinence personnelle et l'argument régime cliticisé. Une relation à la fois morphologique et syntaxique est par ce fait attestée entre le flexif verbal et l'élément rectionnel représenté par le pronom complément prépositionnel (indirect) ou non prépositionnel (direct). Cette hybridation morphosyntaxique attribue

accidentellement aux éléments actés N₁ et N₂ (objets) la propriété fonctionnelle de l'actant déclencheur N₀ (le sujet responsable du procès). Les apprenants entrevoient ainsi une possibilité d'accord soit essentiellement en nombre, soit en nombre et en personne entre la forme simple du verbe et son complément "essentiel"¹

● **Accord de la forme verbale en nombre avec l'objet cliticisé**

La restructuration de la relation actancielle primaire réside essentiellement dans le fait inouï que l'apprenant scripteur (sujet de l'action) s'attache à expliciter la pluralité de l'objet dans la morphologie du verbe. Ce fait semble manifestement neutraliser le rapport morphosyntaxique entre le prédicat et son support sujet "réel".

Dans les combinatoires « *je les portent* », « *je leurs disent* », « *qu'on nous donnent* » des exemples ci-après, la pluralité verbale des morphèmes « *portent* », « *disent* » et « *donnent* » est le résultat d'une restructuration par harmonisation à la pluralité de l'élément préverbal immédiat :

- J'aime travailler avant d'aller à l'école. Je repasse les habits, je les mes dans le cintre, j'essuis mes chaussures. Je les portent. Je prend mon sac et me voilà en route. (C1, E28)
- Quand je rentre dans la classe, je voient² mes amis et je leurs disent bonjour. (C1, E6)
- Je comprend bien tout ce qu'on nous donnent à l'école. (C2, E62)

La pluralité verbale née de l'influence du pronom clitique régime distribué en zone préverbale est cristallisée dans ces occurrences à la troisième personne démultipliée.

¹ Nous utilisons ce caractérisant pour qualifier un complément régi par la qualité lexicale du verbe recteur (complément régime), sans vouloir glisser dans une bipartition aléatoire qui consiste à considérer le complément adverbial (ou circonstanciel) comme un complément non essentiel.

² La pluralité attribuée à ce morphème procède plutôt d'une pseudo-harmonisation en nombre avec le syntagme objet postposé « mes amis ».

Les constructions des apprenants offrent un autre type de pluralisation verbale par attraction de la pluralité nominale ou par subduction de l'allocutaire (personne de deuxième rang simple). Cette pluralisation accidentelle à base du graphème « s » actualise la relation morphosyntaxique entre la forme verbale et le clitique régime antéposé. Ainsi dans les occurrences suivantes, les pseudo-morphèmes pluralisés « *portes* », « *faits* », « *embêtes* », « *donnes* » et « *apprends* » sont respectivement mis en incidence à la pluralité des proformes régimes « *les* » et « *nous* » :

- Chaque matin je fait la lessive, je ballait la maison, j'apprête mes sandales, la tenue de l'école, je les portes, je va prendre mon ami. (C1, E25)
- Quand je fini de me laver, je sort de la douche. Maman nous faits le petit déjeuner. Quand on finie de prendre le petit déjeuner, les parents nous donne l'argent. Avant de partir à l'école, je remerci les parents. (C1, E32)
- J'aime le métier de commerçant parce qu'il nous donne des avantages. (C2, E72)
- L'école nous apprend beaucoup de connaissances. (C2, E99)

● **Accord de la forme verbale en nombre et en personne avec l'objet cliticisé**

L'accord de la forme verbale en nombre et en personne avec le pronom personnel régime antéposé est une restructuration qui consiste à attribuer à la forme verbale les marques de personne et de nombre de la proforme sélectionnée en projection par la qualité lexicale du verbe. Cette restructuration reproduit un état ordinal attesté dans le paradigme verbal.

Un exemple en est fourni par la construction suivante où la formalisation graphique du verbe « soigner » à la deuxième personne du pluriel du présent de l'indicatif est largement tributaire de la "pré-position" de la personne externe de deuxième rang double :


Avant de vous soignez, il faut l'argent. J'ai réfléchi non je fairs la médecine.
(C2, 125)

La pseudo-combinatoire « *vous soignez* » est considérée morphologiquement comme un bloc flexionnel de deuxième personne double qui reconfigure grammaticalement la proforme « vous » en la posant comme initus d'un pseudo-procès de deuxième rang double.

D'autres exemples sont fournis par les verbes « donner », « montrer » et « raconter » dans des constructions modales à base des modalisateurs *pouvoir*, *aller* et *vouloir* :

- Puis-je vous donnez mes raisons ? (C2, E129)
- Dans le texte que je vais rédigé je vais vous montrez comment je veux être docteur et pourquoi cette passion plus tard. (C3, E138)
- Je veux vous racontez en quelques lignes pourquoi j'ai choisit ce métier. (C3, E153)

Ces trois occurrences consacrent purement et simplement l'isolement morphosyntaxique du sujet d'énonciation « je » responsable présumé (et même logique) des actes de « donner », « montrer » et « raconter ». Chaque combinatoire présente ainsi deux faits d'ordination différenciée morphologiquement :

puis-je	/.....		vous donnez
je vais	/.....		vous montrez
je veux	/.....		vous racontez

La proforme « vous » est posée comme support de la personne intra-verbale des morphèmes « donnez », « montrez » et « racontez ». Cette considération la dépouille syntaxiquement de sa propriété de proforme régime et la revêt des caractéristiques actanciennes d'un support liminaire N₀, responsable accidentel des actions « donnez », « montrez » et « racontez ».

Le même bloc flexionnel de deuxième rang double est aisément reconstitué dans cette autre occurrence, malgré la médiation de l'auxiliaire de passivation du procès :

Cette histoire vous est racontez par Pandzou. (C1, E12)

La reconfiguration de la passivation pose morphologiquement la proforme « vous » comme support personnel d'accord qui dicte à la forme verbale « racontez » sa personne de deuxième rang double. Deux combinatoires verbales se détachent de cette reconstitution d'après le rang personnel suggéré par la morphologie de l'élément verbal :

Cette histoire est vous ...racontez

L'agent grammatical « Pandzou » se dispute la responsabilité du procès « raconter » avec la proforme « vous » élevée au statut d'actant N₀.

L'accord de la forme verbale en nombre et en personne avec l'enclitique régime est aussi attesté (mais très faiblement) à la première personne de l'interlocution double. L'échantillon de discours écrit suivant détache curieusement les pseudo-combinatoires « *nous donnons* » et « *nous parlons* » de l'actant liminaire comme bloc flexionnel morphologiquement autonomisé :

Mon ami avait peur. J'ai lui dit faut pas avoir peur pour ces vieux papas. Ils nous..demandons ce que nous faisaient dans la forêt. Ils nous..parlons pendant longtemps. (C4, E163)

La proforme régime « nous » est ainsi rendue apte d'évocation de la marque personnelle du noyau verbal. Cette aptitude implique une inflexion syntaxique par laquelle elle acquiert un nouveau regard sur la forme verbale comme responsable virtuel du procès en cause.

3. Les hypercorrections

Les hypercorrections correspondent linguistiquement à des formes reconstruites « avec la préoccupation de substituer à un état qu'on suppose altéré un état supposé correct »¹ par l'usager. Le signifié attribué couramment à ce lexème est d'être un ensemble de représentations de la norme exogène dans le rapport au savoir grammatical. Cette convenance ramenée à soi postule à privilégier telle construction (supposée plus appropriée par l'usager) par rapport à telle autre. Les hypercorrections posent ainsi la légitimation d'un usage préférentiel désigné comme "normal" par le locuteur/scripteur dans l'expression de sa pensée. Le contenu sémantique le plus complet de ce lexème est fourni par Jean Dubois et alii en ces termes :

On dit qu'il y a hypercorrection quand, en présence d'une forme altérée par l'évolution de la langue, on restitue une forme où les éléments que l'on croit disparus sont ajoutés par erreur. Ainsi, le verbe savoir, issu du latin *sapēre*, a été orthographié au XV^e siècle sous la forme *sçavoir*, parce qu'on le supposait issu de *scire*. L'hypercorrection [sens du contexte de la recherche] est la faute ou l'écart phonétique, morphologique, lexical ou syntaxique, né de l'application d'une norme ou d'une règle là où il n'y a pas lieu, par le jeu de l'analogie des paradigmes, par exemple : ainsi lorsqu'un locuteur dit *vous contredites** pour *contredisez*, c'est parce qu'il applique à *contredire* la conjugaison de *dire*.²

Les hypercorrections qui décrivent les représentations des apprenants sur leurs propres pratiques linguistiques se dégagent mieux dans l'enquête subsidiaire 2 où quelques situations-problèmes ont été construites en tenant compte des

¹ Marouzeau, cité par Paul Robert, *Le petit Robert 1 - Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, DICTIONNAIRE LE ROBERT, édition revue, corrigée et mise à jour pour 1989, p. 950. La nouvelle édition mise à jour et augmentée pour 2004 (Dictionnaire Le Robert - SEJER) définit l'hypercorrection dans le même esprit comme une « reconstitution fautive d'une forme linguistique produisant une forme supposée correcte » [2004 : 1295]. Nous excluons le sens extensif de valorisation et de distinction personnelle attribué couramment à ce lexème.

² Jean Dubois et alii, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse-Bordas/VUEF 2002 [1^{ère} édition 1994], pp. 235-236.

caractéristiques des pratiques endogènes du français régional et celle de la norme exogène du français central.¹ Les résultats de cette entreprise peuvent être résumés comme suit :

- Entre « *Ma sœur aime seulement qu'on la donne l'argent.* » et « *Ma sœur aime seulement qu'on lui donne l'argent.* »

Tous les 715 informateurs (100%)² sont unanimes et pensent que la première construction est la plus correcte à cause de la catégorie du genre grammatical féminin du syntagme « ma sœur », référent présumé de la proforme « la ». Voici en substance les réponses relevées qui explicitent le transfert de la catégorie du genre féminin du substantif à la proforme objet³ :

- [1] La première phrase est correcte parce que la mis pour ma sœur, féminin singulier.
- [2] La première phrase est correcte parce que ma sœur est au féminin singulier donc on la donne.
- [3] C'est la première phrase qui est juste, ma sœur c'est une femme au féminin, la c'est le féminin aussi.
- [4] Lui ne marche pas parce que ma sœur est au féminin. Il faut seulement la.
- [5] La phrase est au féminin, la c'est ma sœur.
- [6] Le féminin va avec le féminin, ma sœur c'est le féminin, la c'est aussi le féminin.
- [7] Lui est faux parce que ma sœur est au féminin singulier, on doit dire la

¹ Après avoir relevé les pseudo-constructions personnelles dans les deux corpus de français écrit et parlé, il a paru convenable de repartir auprès des informateurs pour recueillir ce qu'ils pensaient de leurs propres pratiques linguistiques. Deux ou trois constructions proches, qui ne différaient que par la nature de personne externe (pronom objet) ou interne (désinence personnelle), leur étaient présentées. Il revenait ainsi aux informateurs d'indiquer la construction qui, d'après eux, était la plus conforme au français standard (« phrase correcte »), puis de justifier leur position.

² Dans cette section, les statistiques ont l'avantage de permettre la visualisation nette des représentations des apprenants sur leurs propres pratiques linguistiques.

³ L'ensemble des 715 réponses n'est qu'une répétition de ces 7 réponses, avec quelques différences de ponctuation. Le soulignement a été ajouté exprès pour éviter toute équivoque d'interprétation des énoncés.

- Entre « *Presque dans chaque famille y a des albinos ; si on leurs assassine, c'est le deuil dans tout le pays.* » et « *Presque dans chaque famille y a des albinos; si on les assassine, c'est le deuil dans tout le pays.* »

La tendance dominante (687 sur 715 informateurs, soit un pourcentage de 96,08 %) se tourne ostensiblement vers la première construction. Les raisons d'un tel choix sont essentiellement fondées sur une euphonie qui naîtrait de la rencontre de la pseudo-proforme pluralisée « leurs » avec l'élément vocalique initial du morphème verbal : leurs assassine. En voici un échantillon de réponses qui convergent toutes à l'allégation de l'argument sonore :

- [8] La première est juste parce que on leurs assassine ça sonne bien.
- [9] C'est mieux de dire on leurs assassine parce que là on prononce bien.
- [10] C'est la première phrase qui est correcte parce que on dit toujours on leurs assassine, et puis c'est très beau à entendre.
- [11] Quand on dit on les assassine, c'est un peu correcte, mais on leurs assassine c'est plus correcte et le son sonne bien aux oreilles.
- [12] Pour moi je pense que on leurs assassine ça sonne très bien à l'oreille, c'est pourquoi je doit (sic) dire que la première phrase est correcte.
- [13] On leurs assassine ça sonne bien à l'oreille. C'est même très beau.
- [14] Quand on dit on les assassine, c'est pas vraiment beau, c'est mieux de dire on leurs assassine.
- [15] Pour moi en ce qui me concerne je trouve que la première phrase est correcte parce que on leurs assassine est correcte, ça sonne bien ça dépasse même on les assassine.
- [16] C'est la première phrase seulement qui est correcte, on leurs assassine quand on entend ça c'est même ça.
- [17] Les deux phrases sont cas même (sic) correctes mais c'est surtout la première phrase qui dépasse l'autre, on leurs assassine dépasse c'est correcte pourquoi parce que c'est ça qui est juste c'est beau.
- [18] La première phrase est correcte, c'est ça que je dit (sic) que parce que c'est très bon, c'est même ça qu'il faut qu'on dit (sic).

La deuxième tendance faiblement représentée (28 sur 715 informateurs, soit un pourcentage de 3,91 %) choisit la version grammaticale [par opposition à agrammaticale] du français central, mais n'offre aucun soupçon de justification de la distribution de la proforme dans une perspective actancielle d'un argument régime ou d'un élément de projection de la tension verbale sélectionné par la nature transitive directe du verbe non prépositionnel en cause (*assassiner*). La proforme « les » est plutôt inscrite dans une dynamique morpho-relationnelle avec la particule "pré-substantivale", le déterminant minimal « les » qui actualise le substantif « albinos ». Les éléments de réponse ci-après sont retenus pour illustrer le fait :

- [19] C'est la deuxième phrase qui est correcte parce que les c'est les albinos, il y a déjà le pluriel du nom.
- [20] Pour moi on les assassine est correct parce que les c'est l'article c'est au pluriel, même cas pour les albinos.
- [21] On leurs assassine est faux parce que le pluriel c'est les, ici c'est l'article qui est juste.
- [22] La deuxième phrase est correcte parce que on dit toujours on les assassine, l'article ici c'est l'article défini masculin pluriel se rapporte au nom albinos.
- [23] C'est la deuxième phrase qui est correcte pourquoi parce que on les assassine ici là le pluriel les c'est défini comme les albinos.
- [24] La deuxième phrase est correcte parce que on les assassine, les c'est seulement les albinos, ici y a beaucoup, le pluriel c'est les, masculin pluriel dans le déterminant.

- Entre « *Puis-je vous donnez mes raisons ?* » et « *Puis-je vous donner mes raisons ?* »

La presque totalité des informateurs (702 sur 715 informateurs, soit un pourcentage de 98,18 %) jette le dévolu sur la première construction morphosyntaxique. Les raisons de ce choix sont essentiellement fondées sur la distribution de la proforme « vous » en zone préverbale. Cette position syntaxique du pronom atone objet

régime II (complément d'objet indirect rendu sous la forme non lexicale ou grammaticale) attribue au clitique complément les vertus grammaticales du pronom sujet de la deuxième personne du pluriel. La correspondance personnelle entre la morphologie verbale et son support liminaire accidentel de deuxième rang double est manifestement défendue dans les réponses suivantes sélectionnées pour servir d'illustration de la pseudo-incidence externe de l'apport verbal au pseudo-support interlocutoire :

- [25] La première phrase est correcte, vous donnez c'est quand on conjugue le verbe à la deuxième personne du pluriel, je donne, tu donnes, il ou elle donne, nous donnons, vous donnez, ils ou elles donnent.
- [26] La première phrase est correcte, si je dit (sic) ça parce que il y a déjà vous, c'est la deuxième personne du pluriel, vous donnez.
- [27] La première phrase est correcte pourquoi parce que y a déjà vous qui est là. Il faut faire la conjugaison, vous donnez.
- [28] La deuxième phrase est mal conjugué parce que vous est déjà là et on écrit encore donner à l'infinitif, là c'est faux. C'est la première phrase qui a raison parce que c'est bien conjugué comme dans la conjugaison on écrit toujours vous donnez.
- [29] Vous donner là c'est faux pourquoi parce que c'est mal conjugué, la conjugaison c'est vous donnez à la deuxième personne du pluriel.
- [30] C'est seulement la première phrase qu'on doit prendre, là le verbe est très bien conjugué.
- [31] Quand il y a vous il faut écrire donnez comme on fait comme si on conjugue le verbe donner, verbe du premier groupe au présent de l'indicatif, quand on arrive à vous c'est toujours vous donnez.
- [32] La deuxième phrase est faux (sic), il faut toujours conjugué (sic) le verbe, ici là c'est vous, le verbe là n'est pas bien conjugué, c'est vous donnez.
- [33] Quand on regarde bien la conjugaison, à vous on écrit toujours donnez, donner c'est l'infinitif, là le verbe n'est pas encore conjugué. Le verbe donner à l'infinitif, puis on conjugue maintenant je donne tu donnes

il donne nous donnons vous donnez, c'est ici là puis on termine ils donnent.

- [34] Les deux phrases c'est presque la même chose mais y a cas même la différence parce que vous terminaison du verbe au présent ez.

L'infime minorité (13 sur 715 informateurs, soit un pourcentage de 1,81 %) qui choisit la deuxième construction est dans l'ensemble inapte à justifier un choix teinté d'hésitation. Les égarements les plus absurdes sont manifestés dans les réponses ci-après :

- [35] Pour moi les deux phrases sont correctes mais la deuxième dépasse un peu.
- [36] Les deux phrases sont correctes, mais surtout la deuxième phrase où il y a l'accord.
- [37] Pour moi c'est les deux, si je dit (sic) ça parce que surtout dans la deuxième phrase il y a le verbe à l'infinitif.
- [38] Je peux dire la première phrase mais la deuxième phrase surtout avec l'infinitif qui s'accorde très bien.
- [39] Les deux phrases c'est comme la même chose mais quand on voit bien l'accord de l'infinitif avec deux verbes dans la même phrase le second se met à l'infinitif c'est seulement dans la deuxième phrase.
- [40] La deuxième phrase est correcte mais il y a un piège parce que l'infinitif c'est dans deux verbes qui se suivent le second se met à l'infinitif, ici là y a seulement un verbe mais on a mis l'infinitif. L'autre verbe est caché, c'est un piège.

- Entre « *Avant d'aller à l'école, je prends mes sandales, je les portes.* », « *Avant d'aller à l'école, je prends mes sandales, je les portent.* » et « *Avant d'aller à l'école, je prends mes sandales, je les porte.* »

Trois foyers de réponses émergent de ces trois constructions. Le premier foyer, du reste le plus dominant (410 sur 715 informateurs, soit un pourcentage de 57,34 %)

valorise la première construction. Ce choix sous-tendu par la catégorie du nombre grammatical manifeste ostensiblement les limites d'un psittacisme quasi-aveugle qui se résout en un redéploiement diffus de la connaissance grammaticale en situation de discours. Le contexte a simplement neutralisé dans la conscience des informateurs l'instinct de la marque morphologique de l'allocutaire intra-verbal ("s" des verbes de la première catégorie flexionnelle au présent de l'indicatif) pour raviver le souvenir de la pluralité nominale transférée dans la catégorie grammaticale du verbe. Les réponses ci-après traduisent la confusion instituée dans la gestion des deux systèmes fondamentaux de la langue française :

- [41] La première phrase est correcte parce que le pluriel se forme en ajoutant s.
- [42] La première phrase est juste parce que c'est le pluriel on ajoute s à la fin.
- [43] Les sandales y a toujours deux, c'est le pluriel on ajoute s.
- [44] Quand les objets sont beaucoup, même deux, c'est déjà le pluriel on doit mettre s à la fin.
- [45] La première phrase est très très juste, il y a les, c'est l'article défini pluriel, ça signifie y en a beaucoup, on écrit s à la fin.
- [46] La première phrase est correcte parce que quand y a le pluriel on forme toujours en ajoutant s au singulier.
- [47] La première phrase est correcte parce que l'article les il faut toujours mettre s au pluriel.
- [48] Pour moi c'est la première phrase parce que les ça veut dire beaucoup, on mes (sic) s à la fin.
- [49] Seulement la première phrase est correcte parce que les au pluriel on ajoute toujours un s à la fin du mot.
- [50] La première phrase est au pluriel, pour former le pluriel on ajoute s au singulier à la fin.
- [51] Au pluriel des mots à la fin c'est s en français. Là je peux (sic) dire que la première phrase est correcte.

Le deuxième foyer, fortement représenté (300 sur 715 informateurs, soit un pourcentage de 41, 95 %) valorise plutôt la deuxième construction en posant la pluralité du délocuté démultiplié en relation d'accord avec la pluralité externe du pronom clitique objet « les » à la première personne du singulier. La complexité d'une combinatoire verbale brisée par l'intrusion syntaxique du pronom atone « les » met en déroute la logique ordinale du paradigme verbal dans la conscience des informateurs. La conjugaison, apparemment stabilisée à l'état isolé, vole en éclats face à une situation pratique de communication à structure inhabituelle. Les réponses ci-après étalent les difficultés de réinvestissement de la flexion verbale en situation de discours :

- [52] La deuxième phrase est correcte parce que c'est le pluriel à la troisième personne au pluriel on met ent.
- [53] La deuxième phrase correcte parce que y a déjà les, c'est la troisième personne du pluriel, là on ajoute toujours ent.
- [54] Quand c'est ent c'est juste parce que à la troisième personne du pluriel y a toujours ent, ici y a les.
- [55] La deuxième phrase est juste parce que les c'est seulement ils au pluriel on met ent à la fin.
- [56] La deuxième phrase est correcte pourquoi parce que déjà il y a les à côté du verbe à la troisième personne du pluriel le verbe prend ent à la fin.
- [57] Si déjà y a les devant le verbe, le pluriel à la troisième personne on écrit toujours ent.
- [58] Les sandales y a beaucoup, c'est comme au pluriel à la fin du verbe on écrit ent.
- [59] La deuxième est correcte parce que dans la conjugaison ent c'est au pluriel comme aussi y a les devant.
- [60] Dans la deuxième phrase on a bien conjugué parce que déjà ent on parle au pluriel, y en a beaucoup des sandales, même deux c'est déjà beaucoup, on met toujours le pluriel avec ent à la fin du verbe.
- [61] Seulement la deuxième phrase est correcte parce que les autres c'est faux, or que ici ent la conjugaison dit on ajoute ent quand y en a beaucoup.

- [62] Je pense que la deuxième phrase est très correcte parce que le verbe au présent de l'indicatif est conjugué dans cette phrase à la troisième personne du pluriel, on met « ent » à la troisième personne du pluriel quand il y a beaucoup de personnes ou beaucoup de choses : je porte, terminaison « e », tu portes, terminaison « es », il ou elle porte, terminaison « e » comme à la première personne, nous portons, terminaison « ons », vous portez, terminaison « ez », ils ou elles portent, terminaison « ent », à la troisième personne du pluriel la terminaison est toujours « ent » et non « es » comme à la deuxième personne du singulier.

Le troisième et dernier foyer, très faiblement représenté (5 sur 715 informateurs, soit un pourcentage de 0,69 %) adhère à la troisième construction sans toutefois expliciter la pertinence grammaticale impliquée par ce choix. Le schéma actanciel d'un élément liminaire N₀ (je), sujet déclencheur du procès, mis en relation morphosyntaxique avec la personne « -e » du locuteur intra-verbal au présent de l'indicatif reste brouillé par la médiation de la proforme « les » de type N₁ [-personnel], distribuée en zone rectionnelle préverbale :

- [63] Je préfère la troisième phrase qui est correcte parce que le verbe est au singulier s'accorde un peu avec l'article.
- [64] La troisième phrase est correcte parce que le verbe ne varie pas même si l'article est au pluriel.
- [65] Pour moi je pense que c'est la troisième phrase seulement qui est correcte parce que ici là c'est invariable.
- [66] La troisième phrase est plus correcte parce que l'accord dit que même si y a l'article, c'est toujours invariable.
- [67] La troisième phrase qui est correcte par la raison du participe passé ne s'accorde pas mais reste toujours invariable à côté de l'article défini même si y a le pluriel.

Les représentations des apprenants sur leurs propres pratiques linguistiques privilégient dans l'ensemble des formes agrammaticales supposées plus convenables à l'expression de la pensée.

4. Alignement sur les anciens états du français

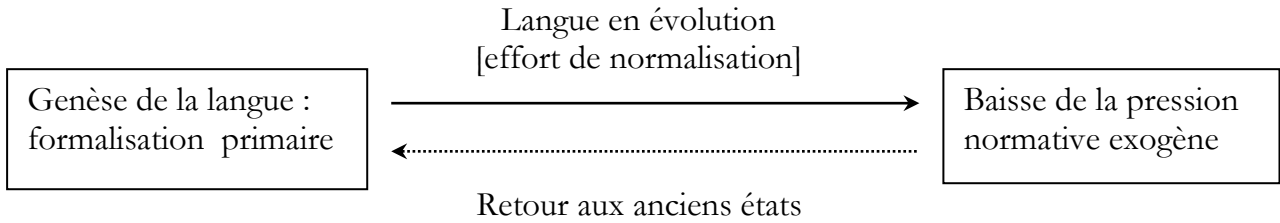
La piste de l'alignement sur les anciens états du français consiste à attribuer la variation linguistique à l'évolution historique, supposée être à l'origine de certaines constructions considérées aujourd'hui comme agrammaticales ou non conformes au français standard. Cette hypothèse qui veut rechercher « les facteurs de trouble et de désordre » dans la construction consubstantielle de la langue française est appuyée par Ferdinand Brunot et Charles Bruneau en ces termes :

[La langue française] est menacée dans sa stabilité et sa pureté. Ce n'est plus de langages rivaux que vient le danger ; il est intérieur.¹

La perspective diachronique envisagée amène à rattacher les pseudo-constructions des apprenants à la variation historique de la morphologie et de la valence des verbes. La formulation de cette hypothèse réside dans le postulat d'un principe à savoir : autant une langue en évolution est perturbée dans sa pratique (à cause de la baisse de la pression normative exogène)², autant elle a tendance à retourner à ses anciens états historiquement délaissés. Ce principe intrasystémique de résurgence correspond à la schématisation ci-après :

¹ F. Brunot et C. Bruneau, *op. cit.*, p. 37.

² L'hypothèse de la baisse de la pression normative exogène dans le cas spécifique du Congo est développée dans les mécanismes extralinguistiques. La généralisation irréversible de cette baisse de la pression normative exogène dans la pratique actuelle du français (malgré les efforts de discipline institutionnalisés) est relevée par F. Brunot et C. Bruneau [1969 : 37-38] en ces termes : « Les forces de conservation ne sont plus en équilibre avec les forces troublantes. L'autorité est morte ou à peu près [...] Les livres, les pièces de théâtre, faits pour plaire au public, ont cessé depuis longtemps d'être des modèles de langage ; les journaux, même ceux où on prétend respecter la langue, ne peuvent pas, dans une bonne partie de leurs colonnes, consacrées aux sports et à la réclame, éviter la diffusion quotidienne de barbarismes [...] La situation actuelle est donc assez confuse ».



La simplification de l'orthographe par les apprenants, fait naître des allomorphes graphiquement simplifiées, qui rappellent la simplicité graphique de l'ancien français, avec son système de graphisation très proche de la phonie. Il est donc question de positionner dans la chaîne diachronique certains écarts du corpus comme formes "correctes"¹ attestées à un stade donné de l'évolution de la langue française.

4.1. Alignement sur les formes verbales anciennes

Certaines morphologies verbales relevées dans le corpus de français écrit sont des formes historiquement attestées comme formes officielles à une étape donnée du développement de la langue française. Le phénomène de l'alignement sur les formes verbales anciennes est illustré par le positionnement historique de quelques morphologies verbales des apprenants.

4.1.1. *Etre* et *avoir* : alignement morphologique sur les états anciens

Etre et *avoir*, verbes pleins et auxiliaires de flexion, présentent dans les constructions des apprenants des morphologies qui rappellent exactement (ou peu s'en faut) leurs anciennes formes en roman commun du VIII^e siècle et en ancien français des XI^e et XII^e siècles.

¹ Nous considérons certaines formes (désuètes) du corpus comme faisant partie du patrimoine intrinsèque de la langue française.

4.1.1.0. Les morphèmes « sui » et « étaie »

Les morphèmes « sui » et « étaie » du verbe/auxiliaire *être* au premier rang singulier du présent et de l'imparfait de l'indicatif sont attestés dans le corpus de français écrit. Un exemple de chaque¹ est fourni par les occurrences ci-après :

- Je sui élève au 3^e à Gamboma [...] (C4, E167)
- J'étaie au village environnant [...] (C4, E168)

La morphologie « sui » attestée dans l'occurrence (C4, E167) est une forme très anciennement officielle du verbe/auxiliaire *être* à la première personne du présent de l'indicatif. Le tableau suivant permet de visualiser le positionnement historique de ce morphème dans le paradigme flexionnel : [2]

Latin		Roman commun	Ancien français
<i>Singulier</i>	{ 1 sum 2 ěs 3 est	{ sui es est	{ sui ies, es est
<i>Pluriel</i>	{ 1 sŭmus 2 estis 3 sŭnt	{ sómós estis sont	{ sons, somes estes sont

¹ Emploi pronominal.

² F. Brunot et C. Bruneau, *op. cit.*, p. 286.

Une attestation d'emploi de ce morphème peut être relevée dans *La Chanson de Roland* :

Ancien français	Traduction
Deus, meie culpe vers les tues vertuz De mes pecchez, des granz et des menuz, Que jo ai fait dès l'ure que nez fui Tresqu'a cest jur que ci * <u>sui</u> ¹ consoüt ! ²	Dieu, je me repens, par ta puissance, pour les péchés, grands et petits, que j'ai commis depuis l'heure où je suis né jusqu'à ce jour où je suis frappé à mort !

Une autre attestation de la vieille morphologie « sui » (qui semble avoir été refaite sur le morphème « fui » du vers précédent) est relevée dans *Le Couronnement de Louis* du XII^e siècle :

Ancien français	Traduction
Charles le voit, a pou n'est enragiez. « Ha ! las ! » dist-il, « com * <u>sui</u> mal engeigniez Ja en sa vie n'iert de moi avanciez Quin feroit roi, ce seroit granz péchiez. Or li fesos toz les cheveus trenchier, Si le me metons la enz en cel mostier Tirra les cordes et sera marregliers S'avra provende qu'il ne puist mendier ». ³	Charles le voit, peut s'en faut qu'il n'en devienne fou de rage : « Hélas ! dit-il, malheureux que je suis ! jamais de sa vie il ne sera, par moi, haut placé. Si on le faisait roi, ce serait un grand crime. Faisons-lui donc couper tous les cheveux et mettons-le dans cette église ; il sonnera les cloches et sera marguillier ; il aura ainsi une prébende et ne sera pas obligé de mendier ».

Cette forme du verbe *être* (*estre*) stabilisée en ancien français (malgré la variété dialectale qui le caractérise) est aussi attestée respectivement dans *Le miracle de*

¹ Nous soulignons.

² *La Chanson de Roland*, vers 2372.

³ *Le Couronnement de Louis*, VII à IX.

Théophile de Rutebeuf, dans *Le jeu de la Feuillée* d'Adam de la Halle, dans *Erec* et dans *Cligès* de Chrétien de Troyes :

- Je *sui uns clers¹
- Je *sui mieus prinches k'il ne soit²
- La dame est moie et je *sui suens³

Ce morphème a évolué en « suy » en moyen français. Bien que la graphie « suis » soit déjà attestée au XVI^e siècle⁴, l'usage hésite encore au début du XVII^e siècle entre « suis » et « suy », malgré le fait que Ourdin exige l'*s*.

Le pseudo-morphème « étaie » du premier rang de l'imparfait de l'indicatif semble évoquer tant soit peu la morphologie « esteie » du moyen français, refaite sur l'infinitif *estre* (*estant*, *estrai*, *estreiè*), qui a remplacé *iere*, *ere* de l'ancien français. Le tableau d'ordination comparée ci-après permet de localiser ce morphème dans la chaîne diachronique :⁵

Latin	Roman commun	Moyen français
<i>Singulier</i> <ul style="list-style-type: none"> 1 ěra-m 2 ěra-s 3 ěra-t 	iere, ere ieres, eres iere(t), ere(t) ; (iert), (ert)	<div style="border: 1px dashed black; display: inline-block; padding: 2px;">esteie</div> esteies esteit
<i>Pluriel</i> <ul style="list-style-type: none"> 1 ěra-mus 2 ěra-tis 3 ěra-nt 	eriens eriez ierent, erent	estiens estiiez esteient

Le groupe *es-* dans le morphème *esteie* s'est réduit à « é- » (*es-* > *é-*), et *ei-* s'est transformé en « ai- » (*ei-* > *ai-*).

¹ Rutebeuf, *Le miracle de Théophile*, vers 297 (éd. M^{me} G. Frank, 2^e éd. 1949).

² Adam de la Halle, *Le jeu de la Feuillée*, vers 407.

³ Chrétien de Troyes, *Erec*, vers 4800 (éd. M. Roques, 1953).

⁴ On peut lire dans *Pantagruel* de Rabelais, au chapitre VIII : « Tant y a qu'en l'âge où je suis, j'ai été contraint d'apprendre les lettres grecques [...] ».

⁵ F. Brunot et C. Bruneau, *op. cit.*, p. 295.

4.1.1.1. Le morphème « avai »

Le morphème « avai », attesté dans l'occurrence (C4, E167), (« J'avai toujours ma lance pierre [...]), peut s'interpréter comme une "résurrection" d'un vieil état qui a connu plusieurs siècles d'existence. Ce morphème de la première personne de l'imparfait de l'indicatif, d'un usage officiel en moyen français (la formalisation graphique réelle est *avoï* : oi = ai), a historiquement succédé au morphème *avoie* de l'ancien français. La disparition du « e » sourd dès le XIV^e siècle à la première personne du singulier (et aux autres personnes) peut être visualisée dans le tableau suivant :¹

	XIII ^e siècle	XIV ^e - XV ^e siècles
<i>Singulier</i>	{ 1 avoie 2 avoies 3 avoit	<div style="border: 1px dashed black; display: inline-block; padding: 2px;">avoï</div> (avoy) [²] avoïs avoit
<i>Pluriel</i>	{ 1 aviens 2 aviez 3 avoient	avions aviez avoient, avoint

L'adjonction de la finale « -s » à ce morphème de premier rang qui deviendra « avais » en français moderne (à partir du XVII^e siècle) n'est d'ailleurs interprétée au

¹ F. Brunot et C. Bruneau, *op. cit.*, p. 294.

² Le remplacement de « i » par « y » en finale de mot est un trait caractéristique du moyen français. Les poètes à la fin du XV^e siècle et au début du XVI^e siècle comptent encore à cette première personne de l'imparfait *avoy* [avóyœ, avwéyœ] pour trois syllabes. Ce décompte a produit la formalisation d'un imparfait en « -oye » : *avoye* (variété dialectale du picard), attesté chez Charles d'Orléans :

— Hélas ! dis-je, Souveraine Princesse,
 Mon fait savés : pourquoi le vous diroye ?
 C'est par la mort, qui fait à tous rudesse,
 Qui m'a tollu celle que tant amoye,
 En qui estoit tout l'esper que j'*avoye
 Qui me guidoit, si bien m'accompagna
 En son vivant, que point ne me trouvoye
 L'homme esgaré qui ne scet ou il va.

(Ballade LXIII)

XVI^e siècle que comme une licence accordée au poète. Pierre de Ronsard qui accepte *avois* pour *avoi* (*avoy*) à la première personne écrit :

Tu pourras adjuster, par licence, une *s* à la première personne [...] Tu pourras aussi user de la seconde personne pour la première, afin d'éviter un mauvais son qui te pourrait offenser, comme : « J'alloys à Tours », pour dire : « J'alloy à Tours » [...] ¹

Cette instruction de Ronsard dévoile le morphème « *avois* » au premier rang de l'imparfait de l'indicatif comme une exception, un transfert accidentel de la personne morphologique de deuxième rang simple, et confirme implicitement le caractère officiel et standard du morphème « *avoi* » dans la pratique graphique courante au XVI^e siècle.

4.1.2. Verbes à /r/ d'infinitif ouvrant : écrasements morphologiques rappelant les états anciens

Les écrasements de la personne sont essentiellement attestés dans la morphologie des verbes à /r/ d'infinitif ouvrant de la troisième catégorie flexionnelle (comme *voir*, *venir* ...) à la première personne du présent de l'indicatif :

- [...] après je voi un nzokou [...] (C4, E168)
- Je nettoye mes oreilles et je vien à l'école parce que je doit apprendre à s'exprimer en français. (C1, E2)

Déjà en ancien français, hormis les verbes de la deuxième conjugaison qui présentent à la première personne de l'indicatif présent un « s » étymologique (*finis* de son étymon latin *finisco*), ces verbes sont déclinés sans « s » à la première personne de l'indicatif présent. Voici quelques exemples tirés de *La Folie Tristan de Berne* et du *Jeu de la Feuillée*, et qui concernent particulièrement le verbe *voir* (*veoir*, *veir*) :

¹ *Art poétique et abr. de l'art poét.* éd. V, t. IV, p. 486.

- Moi et Yseut, que je *voi ci,
en beümes : demandez li ! ¹
= Yseut, que je vois ici, et moi, nous en bûmes, demandez-le-lui
- Si sui mout liés ke je te *voi
= et je suis bien heureux de te voir (littéralement : que je te vois)

La préférence de « y » sur « i » en finale de mot a fait évoluer ce morphème en « voy » (voi > voy) en moyen français. Le morphème peut être attesté dans ce huitain François Villon au XV^e siècle :

Et icelles qui s'enclinoient
Unes contre autres en leurs vies,
Desquelles les unes regnoient
Des autres craintes et servies,
La les *voy² toutes assouvies,
Ensemble en ung tas peslemesle :
Seigneuries leur sont ravies,
Clerc ne maistre ne s'y appelle.³

La licence poétique sus évoquée d'un « s » sonore à la première personne du singulier par euphonie donne à ces verbes au XVI^e siècle une morphologie personnelle de premier rang totalement identique à celle du français standard d'aujourd'hui. Toutefois la situation se renverse à partir du XVII^e siècle : un sentiment d'hostilité contre la distribution du graphème « s » (marque historique de deuxième personne du singulier) à la première personne simple consacre le retour en plein XVII^e siècle aux formes de l'ancien français en finale « i » et à celles du moyen français en finale « y ». Vaugelas décrit le renversement de la situation comme suit :

¹ *La Folie Tristan de Berne*, 174-5 (éd. E. Hoepffner, 2^e éd., 1949).

Adam de la Halle, *Le jeu de la Fenillée*, 345 (éd. Langlois, 2^e éd., 1951).

² Je les vois là.

³ François Villon, *Le Testament*, V. 1752-1759.

Quelques-uns ont cru qu'il fallait ôter l'*s* finale de la première personne, et écrire *je croy*, [*je voy*], etc., changeant l'*i* en *y*, selon le génie de notre langue, qui aime fort l'usage des *y* à la fin de la plupart des mots terminés par *i*, et qu'il fallait écrire ainsi la première personne pour la distinguer d'avec la seconde : *tu crois*, [*tu vois*]... (*Remarques*, p. 131)

L'écrasement de la finale « s » à la première personne du singulier du présent de l'indicatif était plutôt une commodité pour les poètes. Et à Vaugelas de préciser :

Ce n'est pas que ce fust [fût] une faute, quand on osteroit [ôterait] l'*s*, mais il est beaucoup mieux de la mettre toujours dans la prose. (*Remarques*, p. 132)

Ce caractère indécis dans l'usage de la personne de premier rang du présent de l'indicatif au XVII^e siècle est signalé par Maurice Grevisse en ces termes :

Au XVII^e s. l'usage était encore indécis [...] : tantôt les formes en *s* sont plus fréquentes [...] tantôt ce sont les formes sans *s* (*voy*, *connoy*, *tien*, *fy*).¹

Le célèbre comédien du XVII^e siècle, Louis Poquelin alias Molière utilise pour le verbe « voir » les deux graphies « voi » (de l'ancien français) et « voy » (du moyen français) aussi bien en poésie qu'en prose, non comme une licence mais comme des orthographes officielles :

- On n'y hait, et je **voi*
Qu'on cherche à vous donner des soupçons sur ma foi²
- N'en déplaise à nos beaux esprits, ne **voi* rien de plus ennuyeux que les épîtres dédicatoires.³
- Je ne **voy* pas [...]⁴

Au XVIII^e siècle, selon une exigence de l'Académie, il fallait toujours écrire « *je sçay* » et *je voy*, sans « s » (*Comm.*, t I, p. 270). Et François Marie (Voltaire) se conforme tant

¹ Maurice Grevisse, *op. cit.*, p. 1207.

² Molière, *Tartuffe*, V. 1155.

³ Molière, *Épître dédicatoire d'Amphitryon, A son Altesse Sérénissime Mgr. Prince*.

⁴ Molière, *Tartuffe*, Préface.

soit peu à cette exigence académique en formalisant sans « s » la combinatoire verbale « je voi » (Voltaire, *Lettres phil.*, I).

Les poètes du XIX^e siècle perpétuent l'écrasement de la finale « s » à la première personne du singulier du présent de l'indicatif. La pratique prend la connotation d'une licence poétique à cause de la stabilisation en prose (et même en poésie) de la marque personnelle « s » au premier rang de la plupart de verbes de la troisième catégorie flexionnelle : « je voi » rime avec « moi » chez Hugo (*Odes et ball.*, Odes, v. 25) et chez Musset *Prem. Poés.*, Mardoche, XXX).

2.1.3. Verbes en « -dre » (type « prendre ») : alignement morphologique sur les anciens états

Les morphèmes concernés par cet alignement présentent les formalisations « prens » et « prent » attestées dans le corpus de français écrit essentiellement à la première personne de l'indicatif présent :

- Je balais la maison et je balais la chambre, je prens ma brosse [...] je vais acheté un pain et je prens le thé. (C1, E16)
- [...] je prent un seau d'eau, je prent le frottoir, je me lave, je prent ma tenue, je prent ma brosse, je prent mes cahiers [...] (C1, E15)

Ces deux morphèmes ont longtemps existé dans la flexion du verbe « prendre » respectivement comme personne interlocutoire de 1^{er} et de 2^e rang simple, et comme personne interne du délocuté simple ou de troisième personne du singulier.

Le morphème « prens » est la marque personnelle officielle du verbe « prendre » au 1^{er} et au 2^e rang simple du présent de l'indicatif jusqu'au milieu du XIV^e siècle. Voici une attestation de ce morphème en ancien français relevée dans cet extrait du *Couronnement de Louis* :

Ancien français	Traduction
<p>« Fiz Looïs, voiz ici la corone ? Se tu la *<u>s</u>prens, emperere ies de Rome ; Bien puez mener en ost mil et cent omes Passer par force les eves de Gironde Paiene gent craventer et confondre. Et la lor terre dois à la nostre joindre. S'ensi vueus faire, je te doing la corone ; O se ce non, ne la baillier tu onques. »¹</p>	<p>« Mon fils Louis, vois-tu la couronne ? Si tu la prends, tu es empereur de Rome ; tu peux conduire une armée de milliers d'hommes, passer de force les eaux de la Gironde, écraser et détruire la gent païenne. Tu dois joindre leur terre à la nôtre. Si tu veux agir ainsi, je te donne la couronne. Sinon, ne la porte jamais. »</p>

La graphie « prens » est signalée par F. Brunot et C. Bruneau [1969 : 290] comme une exigence de l'Académie au début du XVIII^e siècle :

Au début du XVIII^e siècle, l'Académie exigeait *je fais, je dis, je crains, je sprens*²
[...]

Ce morphème a historiquement coexisté avec le morphème « prent » dont l'origine francienne est établie par Guy Raynaud de Lage [1972 : 82] comme suit :

Dans un certain nombre de verbes, à la première personne du singulier, à l'indicatif présent (et aussi au passé simple), une consonne latine palatalisée qui aboutissait en francien à *ts* (noté *z*), puis à *s*, donnait en picard *tch*, puis *ch*. Mais cette terminaison s'est étendue par analogie et d'autre part la consonne en question a été notée de façon diverse par les scribes, notamment par un simple *c*. A côté de *fac(ch)* (< *facio*, fr.³ *faz*), *tac(h)* (< *taceo*, fr. *taz*), *senc(h)* (< *sentio*, fr. *senz*), etc., on rencontre encore par

¹ *Le Couronnement de Louis*, VII-IX [épopée médiévale].

² Nous soulignons.

³ francien.

4.2. Alignement sur la valence verbale ancienne

Certaines constructions valenciennes très surprenantes relevées dans les deux corpus, et considérées comme écarts par rapport à la norme exogène du français standard contemporain se révèlent historiquement comme constructions valenciennes courantes à un stade donné du développement de la langue française.

4.2.1. Attestations de la double complémentation directe dans les anciens états de la langue française

Déjà le phénomène de double complémentation directe est un tour courant du latin qui peut mettre en relation deux accusatifs à la sémantèse du verbe comme font remarquer F. Brunot et C. Bruneau :

Le latin disait : « j'enseigne les étudiants la grammaire », avec deux accusatifs.¹

L'ancien français semble manifestement avoir hérité du latin ce phénomène de double transitivité directe puisqu'il n'est pas rare de rencontrer dans la littérature médiévale certains verbes se construisant avec deux objets directs.

Dans *Conquête de Constantinople* en effet, Robert de Clari construit autour du verbe recteur deux régimes directs, l'un sous la forme grammaticale de pronom clitique objet direct et l'autre sous la forme lexicale de syntagme nominal, différenciés uniquement dans les types [+personnel] et [-personnel] :

et puis se *le revesti on *le palle²
= (littéralement) et puis alors le revêtit-on le pallium

¹ F. Brunot et C. Bruneau, *op. cit.*, p. 265.

² Robert de Clari, *Conquête de Constantinople*, p. 95.

Dans *Le Jeu de la Feuillée* d'Adam de la Halle, la double complémentation directe pose deux objets lexicaux en position syntaxique d'effection, immédiatement référés à la qualité lexicale du noyau verbal :

- Et fist *sen keval *le gambet¹
= et fit son cheval un croc-en-jambe
- Amistés
Porte ten seigneur de par mi²
= Porte ton maître mes amitiés

Une double transitivité directe est aussi attestée dans ces deux vers relevés dans *Le jeu de Saint Nicolas* de Jean Bodel :

Quant le grigneur avoir qui fust
Commandas un home de fust.³
= du moment que tu as confié un homme de bois la plus grande richesse
qui fût

La forme verbale « commandas » extrapole directement sa tension sur le syntagme nominal « un home de fust », destinataire impliqué du procès, de type [+personnel], et sur le syntagme « le grigneur », argument antéposé de type [-personnel].

C'est un fait courant en ancien français que de construire l'objet second sans la médiation d'une préposition. Aucune préposition n'est posée dans l'extrapolation de la tension « tolre » (« enlever ») sur l'argument « Tervagan » de type [+personnel] dans ce vers extrait de *La Chanson de Roland* :

Tervagan tolent sun escarbuncle⁴
= ils enlèvent Tervagan son escarboucle.

¹ Adam de la Halle, *op. cit.*, v. 739.

² Ibid. v. 762.

³ Jean Bodel, *op. cit.*, v. 1206-7.

⁴ *La Chanson de Roland*, v. 2589.

La double complémentation immédiate attestée dans le corpus est donc un vieux phénomène très pratiqué dans la littérature courtoise (et dans l'épopée) du Moyen-âge. Même si la pratique est presque éteinte au XV^e siècle, elle a néanmoins servi d'agrément pendant des siècles à des scribes et à des poètes talentueux d'une littérature balbutiante et florissante.

4.2.2. Valence à objet unique : alignement sémantico-syntaxique sur les anciens états

La catégorisation des verbes transitifs directs et indirects que fonde la norme exogène du français standard "actuel" ne saurait faire oublier les changements de construction fréquents, amenés par l'analogie au cours de l'histoire de la langue française. Rien que pour le XVII^e siècle, la syntaxe de Haase offre de longues listes qui désintègrent en grande partie la catégorisation contemporaine, et qui permettent d'intégrer dans le temps les constructions transitives des apprenants comme formes officielles attestées à un niveau donné de la chaîne diachronique de la langue française. Nous nous limitons à relever quelques attestations de constructions valenciennes anciennes à partir des verbes *dire*, *obéir*, *soigner* et *aider* comme illustrations.

- *Du verbe « dire » et de la distribution des proformes régimes en ancien français*

Déjà en ancien français, un verbe peut appeler directement un destinataire du procès quand celui-ci est de type [+personnel] c'est-à-dire, un nom désignant une personne (être animé).

Une occurrence du genre « je l'ai dit yaya regade seulement » (La réc. 110-111) peut paraître surprenante à cause d'une inflexion de la valence en zone rectionnelle par extrapolation de la tension « dire » sur un bénéfactif dont la morphologie « l' » récuse toute forme de polarisation prépositionnelle.

Pourtant en ancien français, le verbe « dire » peut postuler immédiatement un destinataire [+personnel] comme dans ce vers de Tristan de Béroul

Di ton nevo¹

= (littéralement) dis Ø ton neveu (pour « dis à ton neveu »)

L'opposition transitif direct/transitif indirect n'est d'ailleurs pas nettement tranchée en ancien français, et le verbe jouit d'une liberté relative dans la sélection des proformes régimes.

S'il est possible de parler (dans un contexte contemporain) de confusions dans la catégorie des clitiques au regard de la norme exogène du français central, à cause d'une mauvaise sélection des proformes non requises par la qualité lexicale du verbe recteur, la position mérite donc d'être nuancée en considérant la mobilité syntaxique des proformes objets comme le font remarquer F. Brunot et C. Bruneau [1969 : 217] :

Au point de vue de la fonction, des échanges se sont produits entre les formes [en ancien français essentiellement]. C'est ainsi que *lui* et *li*, qui sont ordinairement des datifs [objets indirects] (« je lui parle ») sont employés en ancien français, au masculin et au féminin, comme régimes directs² accentués [...]

Cette situation qui dénote une instabilité et une mobilité dans la valence des verbes, permet de positionner aisément certains écarts de valence au cours de l'histoire de la langue française.

¹ Béroul, *Tristan*, v. 649.

² Nous soulignons.

- *Du verbe « obéir » en français classique*

Considérons la valence du verbe « obéir » dans cette occurrence du corpus de français parlé :

monsieur moi je crois que si déjà le mari lui-même dit que il faut donner la nourriture - il faut donner - comme que c'est lui le mari - c'est lui qui donne l'argent - il faut quand même l'obéir - c'est lui le chef qui commande ///

(La réc., 116)

Cette construction directe du verbe « obéir » avec un objet [+personnel] nous fait reculer de quatre siècles dans l'histoire de la langue française puisque ce verbe est officiellement transitif direct au XVII^e siècle. Malherbe en donne d'ailleurs un exemple de transitivation directe parfaitement identique à celui de l'apprenant (quoique avec un objet lexical ou substantivé) :

La plus grande beauté d'une femme est d'obéir son mari.

(Malherbe, III, 125)

- *Du verbe « soigner » en français du XVI^e et XVII^e siècles, et survivances actuelles*

Un alignement sur la valence ancienne peut être aussi envisagé dans la construction valencielle du verbe « soigner » dont la proforme « lui » dénote implicitement une transitivité indirecte dans l'occurrence ci-après :

le problème - c'est bien traiter sa femme - lui soigner correctement - elle sort là bien habillée - bien propre - les gens vont dire oui il a une femme -- une ndoundou bien là (Un rêve de fraternité : 176)

La construction transitive indirecte « soigner à » fait partie du français commun au XVI^e et au XVII^e siècle, au sens de « avoir soin », « veiller », « s'occuper ». Jean de La Fontaine dans un de ses *Contes et nouvelles en vers*, « Faiseur d'oreilles », utilise cette construction transitive indirecte comme forme officielle du français de son temps :

A cela j'ay soigné

(La Fontaine, C.¹, *Faiseur d'oreilles*)

La transitivité indirecte ancienne de ce verbe qui semble manifestement se cristalliser sur un objet de type [-personnel], subsiste encore en Belgique², et certains auteurs contemporains archaisants à souhait comme Abel Hermant essaient encore de redonner vie à une valence frappée par le temps :

Elle soigne aussi à notre gourmandise [...] ³

(Abel Hermant, *Discorde*, p. 30.)

- ***Du verbe « aider » en français du XVII^e et XVIII^e siècles, et survivances actuelles***

Une préposition implicite est attribuée au verbe « aider » dans la combinatoire « lui aider » de l'occurrence ci-après relevée dans le corpus de français parlé :

quand par exemple il vient - on peut lui aider monsieur - par exemple un petit cinq cents /// (La réc. : 220)

La construction valencielle du verbe « aider » présente le même alignement sémantico-syntaxique sur les anciens états de la langue française. La construction polarisante « aider à qqn » suggérée par cette combinatoire est déjà très fréquente au XVII^e et au XVIII^e siècle comme pratique langagière officielle. Quelques

¹ Contes et nouvelles en vers.

² Cf. J. Pohl, « Le C.O.D. », in *Romanica gandensia*, 1983, pp. 147-148.

³ La pronominalisation dans ce cas ne peut s'opérer qu'au moyen du pronom allatif « y ».

attestations peuvent en être relevées dans les *Lettres* de M^{me} de Maintenon et dans les *Lettres persanes* de Charles de Secondat de Montesquieu :

- [...] le long discours que je luy fais pour *luy ayder à réussir (Maintenon, Corresp., 20 oct. 1685).
- Il veut que les eunuques *lui aident à tuer cet imposteur (Montesq., L. pers., CXLI).

Des écrivains contemporains célèbres comme Paul Claudel et André Gide pérennisent encore « par fidélité à la tradition » la construction transitive indirecte « aider à qqn » :

- Il lui aide à se vêtir (Claudel, Ville, 1^{re} version, p. 117).
- C'est pour de telles créatures, pour leur aider à supporter la souffrance, à supporter la vie que sont faits les chapelets, les prières (Gide, Journal, 15 août 1926).

Il se produit donc à travers les constructions des apprenants congolais sur la catégorie de la personne, « le reflet de certaines étapes » de l'histoire de la langue française. Ces faits dont le lien est manifestement établi avec l'évolution historique du français procèdent de la simplification de l'orthographe par les apprenants, faisant naître des allomorphes graphiquement simplifiées, qui rappellent la simplicité graphique de l'ancien français, avec son système de graphisation très proche de la phonie. Les transferts des morphologies flexionnelles et les infléchissements de la sémantèse verbale n'ont donc historiquement rien de surprenant pour la catégorie du verbe.. D'un point de vue didactique, l'alignement sur les anciens états du français ainsi que toutes les autres hypothèses de surgénéralisations, de restructurations et d'hypercorrections consacrent purement et simplement le basculement du standard au non standard (malgré le

« continuum sémantique »¹ entre les deux usages), et soulèvent la question de la « digestion » de la norme exogène du français central en situation scolaire. L'enseignement devrait prendre en considération ces mécanismes intralinguistiques caractéristiques du lecte des apprenants (du moins à titre informatif), en vue de l'optimisation de l'action didactique.

¹ La construction non prépositionnelle « aider qqn » du français standard "actuel" et la construction prépositionnelle « aider à qqn » attestée dans le corpus de français parlé (La réc. : 220) ont par exemple la même valeur sémantique (« apporter de l'aide à » ou « soutenir »), malgré la différence de régime (complément non prépositionnel et complément prépositionnel). Tel est le sens que nous donnons au « continuum sémantique ».

Chapitre 12

MECANISMES EXTRASYSTEMIQUES

Les mécanismes extrasystémiques concernent toutes sortes d'explications liées à de faits extérieurs à la langue. Il s'agit particulièrement de l'affaiblissement de la pression normative exogène et de l'émergence des « obstacles didactiques ».

1. L'affaiblissement de la pression normative exogène

Le système éducatif demeure le cadre privilégié d'appropriation canonique de la langue française à partir d'un ensemble programmé de règles qui sont perçues « comme norme exogène unique, à la fois exigeante, subtile et valorisante ». Cette norme qui correspond au français standard de France peut se comprendre comme norme applicable dans tous les pays francophones et que devraient respecter tous les locuteurs francisants quels qu'ils soient et en quelque lieu qu'ils vivent. C'est la position de Suzanne Lafage qui relève le caractère institutionnel de la norme exogène du français standard et sa vocation transversale en posant qu'il faudrait qu'un enseignement de qualité répande une variété de français commun pour garantir une intercompréhension entre les francophones.¹

Cette position légitime la norme exogène qui s'impose à tous comme un ensemble de pratiques linguistiques à observer. Toutefois quelques foyers d'hostilités émergent çà et là contre la norme exogène jugée contraignante et ennuyeuse au

¹ Suzanne Lafage, « Le français en Afrique noire à l'aube de l'an 2000 : éléments de problématique », *Le français en Afrique*, 13, Nice, Paris, Inalp – CNRS, Didier Erudition, 1999, p. 168.

possible par les locuteurs/scripteurs congolais. Il est d'ailleurs un fait courant en milieu scolaire congolais d'entendre quelques préférences morphosyntaxiques de l'anglais sur le français, qui compterait plusieurs règles flanquées d'exceptions et d'exceptions des exceptions, compliquant l'apprentissage de la langue française. L'extrait de texte ci-après explicite cette conception de la norme exogène française par les apprenants :

Lorsque certains locuteurs disent « le français est difficile », ils font justement allusion à cette norme exogène. Mais ils traduisent en même temps un sentiment de faiblesse vis-à-vis d'une réalité linguistique mal maîtrisée (le français est l'une des matières où les élèves obtiennent des sales notes, c'est la bête noire).¹

Une telle position défaitiste semble manifestement déclasser l'objet d'apprentissage aux yeux des apprenants en le déclarant trop difficile voire éloigné de leurs aspirations. Il y a lieu de supposer qu'une défaillance est intervenue dans le rapport au savoir, et dont le régulateur (l'enseignant) ne saurait être tenu pour innocent. Les apprenants sombrent quitte à « congoliser » la langue française comme bon leur semble. Cette défaillance, corollaire d'un affaiblissement de la pression normative exogène dans le système éducatif congolais est essentiellement attribuée par Ambroise Jean-Marc Queffélec [2004 : 71] au pôle pédagogique notamment à la posture didactico-pédagogique des enseignants :

(...) l'institution scolaire elle-même, en théorie gardienne de la norme orthoépique, ne véhicule plus la norme de référence à laquelle les autorités académiques se disent pourtant attachés. Les enseignants n'ont souvent qu'une connaissance approximative de la variété endogène et ils lui substituent, souvent involontairement, leur sociolecte, voire leur propre idiolecte.²

¹ Cf. l'enquête de Solange Nkoula Moulongo [2004 : 55].

² Ambroise Queffélec fonde ses observations sur ses enquêtes sur les questions d'appropriation, de normes et de sentiment de la norme chez les enseignants de français au Congo ou en Afrique centrale.

C'est également la position de Dominique Ngoïe-Ngalla qui, préfaçant l'ouvrage de Jean-Alexis Mfoutou [*Français et langues endogènes au Congo-Brazzaville. Contact et dynamique sociolinguistique*, 2003], rassemble les éléments de l'affaiblissement de la pression normative exogène en remontant l'histoire de l'enseignement au Congo :

L'apparition de ces phénomènes linguistiques [pratiques incorrectes], exact reflet d'une réalité sociale sans cesse en mouvement, pourrait dater de la période de grande perturbation socio-économique des années 1965-1975, lorsque les enseignants français de la Coopération Technique Française sont définitivement retirés de l'enseignement actif, et que les instituteurs formés par eux sont admis à la retraite ou retirés à leur tour de l'enseignement actif pour s'occuper des tâches administratives. Apparues dans les couches sociales modestes où, étant confié à des volontaires¹ peu instruits, peu formés et sans vocation, l'enseignement du français est forcément approximatif, ces pratiques incorrectes finiront par s'imposer à l'ensemble du peuple congolais par le caractère massif et populaire de cet enseignement.²

Le statut de volontaire de l'enseignement, pourtant délaissé à la fin des années 70, est devenu depuis 1986³ un statut provisoire affublé aux enseignants régulièrement sortis des écoles de formation professionnelle avant leur "fonctionnarisation". La

¹ Pour combler le déficit en personnel enseignant (particulièrement à l'école primaire) dans les années 70, l'Etat congolais recrute en qualité d'enseignant volontaire tout breveté ou élève de 3^e désireux d'embrasser la carrière de l'enseignement. La perche tendue est rapidement saisie par des milliers d'élèves congolais qui n'ont que faire des longues études, le poids de l'âge aidant. Ces "démissionnaires", convertis en enseignants étaient jetés à travers la République dans l'espoir qu'ils seraient capables de faire comme ils avaient vu faire leurs anciens maîtres. Après une année de bourse, ils étaient versés à la Fonction publique soit comme instituteurs adjoints (les titulaires du Brevet d'Etudes Moyennes Générales, BEMG), soit comme moniteurs supérieurs (les titulaires de Certificat d'Etudes Primaires et Élémentaires).

² Dominique Ngoïe-Ngalla, 2003, « Préface », dans Jean Alexis Mfoutou, *Français et langues endogènes au Congo-Brazzaville. Contact et dynamique sociolinguistique*, Maromme, Espaces culturels, p. 9.

³ Pour contourner les ukases des institutions internationales relatives à la suspension officielle des recrutements à la Fonction publique (1986) et face au besoin toujours croissant en personnel enseignant, l'Etat congolais crée un palliatif en imposant le service militaire à tous les jeunes enseignants sortis des écoles de formation professionnelle. Ils étaient ainsi « appelés » sous le drapeau et percevaient une bourse qui émergeait au budget de l'armée. Avec la fin du service militaire obligatoire, l'Etat a continué à recruter les jeunes enseignants formés en qualité de « volontaires » boursiers. La démotivation et le relâchement qui en résultent sont condensés dans une formule abandonniste : « le volontaire travaille volontairement ». Depuis l'an 2003, la politique de l'Etat est à l'éradication totale du statut dégradant de volontaires dans le système éducatif congolais.

charge des ex-volontaires non formés continue à peser sur cette catégorie d'enseignants mal prisés dans la société congolaise, et même en milieu scolaire.¹ Pourtant l'école congolaise, dans les années 90, est à plus de 80 % tenue par les volontaires de l'enseignement "nouveau régime".

La présence irrégulière des volontaires dans leurs lieux de service a amené les autorités des établissements publics (surtout à l'intérieur du pays) à procéder au recrutement local des « prestataires », jeunes désœuvrés, sortis pour la plupart des facultés de l'université Marien Ngouabi (la faculté de droit et la faculté des sciences économiques en fournissent plus de 80 %) sans formation pédagogique et pris en charge par les établissements utilisateurs pour combler le déficit sans cesse croissant en personnel enseignant, avec la ferme promesse d'une régularisation de la situation professionnelle par un recrutement à l'échelle nationale en qualité de volontaires boursiers.

Le déficit sans cesse croissant en personnel enseignant s'explique par la fuite massive des enseignants fonctionnaires vers des carrières jugées plus onéreuses (Impôts, Trésor, Douane, Administration du territoire, Magistrature) qu'offre l'admission au concours de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM).²

Le décret n° 94-769 du 28 décembre 1994 « portant suspension des effets financiers à la suite d'une titularisation, d'un reclassement, d'un avancement, d'une

¹ Dans la conscience de l'apprenant congolais, un volontaire, cet enseignant dit « *ya nzala* » (souffreteux, nécessiteux, indigent) n'est pas encore devenu enseignant, et donc pas digne de confiance. La situation précaire des volontaires est étalée au grand jour par le traitement qui leur est réservé. Leur bourse est sensiblement la moitié de la solde réelle perçue par leurs collègues fonctionnaires. Un problème permanent de « liquidité » rend cette bourse irrégulière. Les volontaires disséminés dans le territoire national doivent abandonner régulièrement les salles de classe à l'affût d'une bourse incertaine à la préfecture. Les efforts du ministère de tutelle à obtenir des autorités du trésor public une paye des volontaires dans leurs lieux de service tendent de plus en plus à réduire ce calvaire.

² Le Taux de réussite des enseignants à ce concours est estimé à 95 % par la Direction Générale de l'Administration Scolaire (DGAS). Le ministère de l'éducation nationale a été obligé de prendre un texte interdisant aux enseignants l'accès aux différentes carrières de l'ENAM si ce n'est dans la filière « Administration scolaire ».

révision de situation administrative ou de toute autre promotion », a ouvert la voie à de plus folles aventures dans l'enseignement. Les impressions d'un enseignant du CEG Félix Tchicaya de Pointe-Noire enregistrées discrètement (micro invisible) au sujet de ce décret étalent la contrition et le désappointement dans l'exercice d'une profession jugée "ingrate"¹ :

ce métier il faut vraiment l'aimer sinon c'est difficile - déjà on n'a pas de prime - il y a encore la réduction des salaires de 15 % je crois - et ce fameux décret qui suspend les avancements et consort - donc vous vous imaginez un instituteur adjoint qui fournit des efforts - va à l'ENS il sort professeur de collège certifié - bon malgré tout ça tu gardes ton salaire d'instituteur adjoint -- aujourd'hui tu as beau être apprécié par les chefs hiérarchiques - gravir les échelons - tu restes là - - les gens cherchent de midi à quatorze heures voilà l'enseignement ça ne marche pas les enseignants sont devenus patati patata c'est ça les problèmes de fond - aujourd'hui y a des collègues qui sont partis à la retraite avec le salaire de stagiaire je vous en prie - surtout que pour la plupart on a vieilli dans ce statut d'appelés-volontaires -- la seule chance qui nous reste c'est un peu les bricoles à la cité - les nzonzings² en quelque sorte

Les enseignants ont donc résolu d'améliorer à leur manière leur situation sociale avec l'explosion des écoles privées, ces structures qui utilisent à 90 % (au

¹ Propos recueillis discrètement après la séance de discussion socio-culturelle du lundi 11 mars 2002 au CEG Félix Tchicaya de Pointe-Noire. La transcription a été faite suivant le protocole du GARS d'Aix-en-Provence.

² Le terme « nzonzing » est un hybride ou une création par hybridation. « De façon générale, l'hybridation selon Suzanne Lafage se manifeste d'abord au niveau du mot. Celui-ci est dit hybride s'il est construit d'éléments provenant de langues différentes » [Alou Keita, « Emprunts du français aux langues nationales : acceptabilité, intégration et traitement lexicologique. Cas du Burkina Faso », [http : www. bibliothèque. refer. org/livre 3/ll 315. pdf](http://www.bibliothèque.refer.org/livre/3/ll/315.pdf), p. 214. Cf. aussi Karine Boucher et Suzanne Lafage, « Emprunts, hybrides et identité culturelle des jeunes au Gabon », [http : www. bibliothèque. refer. org/livre 3/ll 320. pdf](http://www.bibliothèque.refer.org/livre/3/ll/320.pdf), p. 275]. Le lexème « nzonzing » appartient à la fois à la langue endogène (munukutuba : infinitif *ku zonzza* : "parler", "débatte", "traiter affaire") et à l'anglais (affixe anglais « -ing », élément suffixal : "action de"). Le morphème verbal-nominal munukutuba vient donc s'adjoindre au dérivatif anglais, « morphème facultatif venant modifier le sens suggéré par le lexème » [Jean Alexis Mfoutou, *Le Français au Congo-Brazzaville*, Maromme, Editions Espaces culturels, 2000, p. 258] pour traduire avec une certaine identité culturelle une activité additionnelle privée dans la pratique enseignante, où il faille d'abord débattre et s'accorder sur le coût d'une intervention didactique [beton zonz' tete : traitons d'abord]. Le terme s'est généralisé dans plusieurs corps de métier et a simplement intégré la parlure congolaise.

Secondaire) le personnel de l'Etat.¹ Le terme « nzonzing » fortement stabilisé en milieu enseignant traduit, au-delà de la simple quête du gain supplémentaire dans les structures privées, une dégradation générale de la conscience professionnelle.

Le formalisme pédagogique né de la culture du « nzonzing » s'est coiffé de la vénalité des services pédagogiques qui a rendu presque surprenant et inadmissible le phénomène du redoublement dans la société congolaise.²

L'idée d'un enseignement approximatif défendue par Queffélec est de plus en plus certaine dans un système éducatif ouvert à des plus folles aventures socio-professionnelles. L'apprenant n'étant plus astreint à l'effort à cause d'un système " permissif " ³, pas étonnant de constater l'usure du savoir grammatical au point culminant du cursus scolaire (la classe de 3^e étant le point terminal où la norme exogène est censée être suffisamment stabilisée après 13 ans de scolarité).

2. L'émergence des obstacles didactiques : désyncrétisation du système de la personne

Le concept d'obstacle a été mis au centre de la réflexion didactique dans la communauté des didacticiens en rapport avec la théorie de la transposition didactique. Deux approches semblent se dégager du concept d'obstacle dans la communauté des didacticiens :

- Celle développée par Glaser (1981) considérant l'obstacle comme une difficulté.
- Celle développée par Duroux (1983) et Brousseau (1983) considérant l'obstacle comme une connaissance et non comme un manque de connaissance,

¹ Un texte ministériel pris récemment interdit aux structures scolaires privées d'utiliser le personnel de l'Etat. Son application est restée aléatoire.

² Le redoublement est devenu une calamité inacceptable dans presque toute la société congolaise et même chez l'élève le plus défaillant à cause de la facilité avec laquelle les élèves peuvent obtenir des notes auprès de quelques enseignants véreux en quête de gain et de résultats spectaculaires [« nzonzing » en milieu scolaire] pour une distinction honorifique fallacieuse.

³ Une sévérité des jurys d'examens (qui a relativement neutralisé la montée du phénomène des laboratoires de traitement des sujets ces deux dernières années) a réduit les taux de réussite aux examens d'Etat (jusqu'à 5 % dans certains établissements), au grand mécontentement des élèves, des parents et de certains enseignants en mal de profession.

caractérisée par l'existence d'un domaine de validité, d'efficacité et manifeste une certaine résistance.¹

Dès 1976, G. Brousseau distingue déjà plusieurs origines aux obstacles identifiés en didactique. Il en distingue fondamentalement trois :

- Origine ontogénétique, pour les obstacles qui surviennent du fait des limitations cognitives de l'apprenant :
- Origine épistémologique, pour les obstacles qui ont joué un rôle dans le développement historique des connaissances et dont le rejet a dû être intégré explicitement dans le savoir transmis (obstacle au sens de Gaston Bachelard) ;
- Origine didactique, pour les obstacles liés aux choix du système de l'enseignement.

Les obstacles d'origine didactique procèdent des choix opérés par le système de l'enseignement dans la scolarisation du savoir de référence [choix terminaux ou réels recueillis en situation de classe]². La nature de ces choix est révélatrice du rapport au savoir grammatical des apprenants.

L'hypothèse d'obstacles didactiques procède de la désyncrétisation de l'instrumentarium personnel en situation didactique.

La désyncrétisation d'un savoir de référence selon Yves Chevallard « est la division de la pratique théorique en champs de savoir délimités donnant lieu à des pratiques

¹ Le terme « obstacle » est plus adapté au contexte de l'étude (par rapport à celui de « difficulté » en ce qu'il implique didactiquement un « état relatif » transcendable au moyen d'une réflexion didactique efficiente. Les didacticiens parlent en termes de « briser les obstacles » pour optimiser l'apprentissage du savoir scolaire.

² Les choix intentionnels des programmes et des manuels scolaires sont exclus volontiers pour ne viser que ce qui est réellement fait et accompli en situation de classe.

d'apprentissage spécialisées». ¹ Elle est une conséquence des contraintes de programmabilité des apprentissages suivant des séquences raisonnées qui permettent une acquisition progressive des « expertises ». La « créativité didactique » du système de l'enseignement construit de la sorte une autonomie relative qui occulte le modèle organisationnel du savoir de référence.

L'enquête subsidiaire 1 dévoile dans les choix de l'enseignement une désyncrétisation quasi-totale du système de la personne qui brise la cohérence actancielle de la valence verbale. En effet, l'enseignement/apprentissage des personnes verbales se limite fondamentalement à l'ordination décontextualisée des morphologies verbales. La flexion des verbes, supposée à priori avoir été suffisamment ressassée depuis le cycle de fixation à l'école primaire, est abordée avec le maximum de légèreté, en se contentant de faire reproduire les paradigmes verbaux comme moyen de fixer les souvenirs pour une meilleure mémorisation :

- conjuguer tel verbe à tel temps de tel mode,
- énumérer les terminaisons de tel verbe à tel temps de tel mode.

Et les apprenants ainsi exercés récitent machinalement la flexion des verbes à la manière d'un morceau de poésie apparemment stabilisé dans la mémoire.

L'enseignement ne se soucie guère d'une pratique de la flexion en situation qui mette en évidence le rapport morphosyntaxique entre la personne interne du flexif et la personne externe du déflexif (rapport morphosyntaxique consubstantiel entre le prédicat verbal et son actant sujet), et qui présente les possibilités d'une substitution de la personne ordinale du délocuté (3^{ème} rang) par la personne cardinale du substantif (remplacement du pronom personnel par un nom) à la troisième personne dans la relation actancielle primaire.

¹ Yves Chevallard [1985] emprunte cette définition à Michel Verret dans ses interprétations des transformations du savoir.

La question centrale de la nature transitive ou intransitive du verbe même à l'état potentiel est simplement exclue de la pratique de la classe.¹ Les pratiques didactiques centrées sur l'énumération paradigmatique des formes verbales n'osent explorer le domaine intérieur de la sémantèse des verbes ou envisager d'éventuelles relations actanciennes secondaires avec les éléments expansés en termes de transitivité directe ou indirecte.

Dans l'étude dite des pronoms personnels, l'enseignement se contente de présenter et de catégoriser les proformes personnelles dans une perspective isolationniste décontextualisée qui semble rejeter toute dynamique relationnelle avec le noyau verbal. Les apprenants débitent aisément les six personnes morphologiques sujet présentées dans une pseudo-symétrie d'une forme singulier à sa forme pluriel :

Pronoms personnels de fonction sujet

je	—	nous
tu	—	vous
il ou elle	—	ils ou elles

Les proformes objets de la troisième personne sont présentées dans la même perspective isolationniste décontextualisée qui, cette fois-ci, privilégie une bipartition d'après la catégorie du nombre grammatical :

¹ Les impressions d'un prestataire au CEG de Ngo dans le département des Plateaux enregistrées le mardi 19 février 2002 lors de notre enquête subsidiaire 1 (observation des classes), semblent traduire une insuffisance de formation ou un manque de qualification :

L1 un constat général - c'est que les notions de transitivité et d'intransitivité ne sont pratiquement pas abordées par les enseignants

L2 c'est vrai - j'ai lu dans les programmes quelque chose comme transitivité et intransitivité des verbes - mais il faut avouer que c'est quand même des notions difficiles pour nos élèves surtout avec le niveau actuel -- on ne peut pas tout enseigner dans un programme - il faut tenir compte du niveau réel des élèves -- l'INRAP parfois choisit des choses un peu compliquées pour les élèves - on est obligé de prendre ce qui est vraiment utile.

Pronoms personnels compléments d'objet direct et indirect de la 3^e personne

Singulier	Pluriel
le, la, l', lui	les, leur

Les particules préverbaux « nous » et « vous » ne sauraient être considérées comme le pluriel exact de « je » et de « tu » (nous = je + tu + il ou elle ; vous = tu + il ou elle)¹. Ce qui est vrai pour la 3^e personne ne l'est pas forcément pour la première et la deuxième personne externe.

Une telle bipartition a le double inconvénient d'exclure, d'une part, la catégorie lexicale du verbe (transitif direct ou indirect) qui commande la distribution des clitiques en zone réactionnelle. Les proformes objets de 3^e rang sont ainsi déconnectées de la relation sémantico-syntaxique de projection qui les unit au verbe recteur en tant qu'arguments N₁ [+personnel], N₁ [-personnel] ou N₂ [+personnel]. Elle exclut, d'autre part, la spécification du genre grammatical attaché particulièrement aux clitiques objets de nombre singulier.

La non explicitation du genre indifférencié dans la proforme « lui » peut ouvrir la voie à une forte tendance de "masculinisation" de la proforme qui l'identifie parfaitement au pronom objet direct « le ».

La pluralité interne de la proforme « leur » est simplement passée sous silence par des pratiques didactiques obliérées qui espèrent stabiliser un morphème multicatégoriel sans passer par un rapprochement morphosyntaxique avec la sous-catégorie du prédéterminant possessif. Ce rapprochement a l'avantage de juguler en partie les risques d'une extériorisation instinctive de la pluralité ou d'une confusion avec le morphème pluriel « leurs » du prédéterminant possessif.

¹ Formules canoniques qui excluent les emplois intensifs de « nous » et de « vous » (majesté, politesse ou distanciation).

Cette bipartition, qui n'offre nullement l'opportunité d'un emploi judicieux d'une catégorie complexe de morphèmes en termes d'objet immédiat ou médiat régi par la sémantèse verbale contribue à fourvoyer des apprenants suffisamment inaptes à déployer le savoir grammatical dans des situations pratiques de communication.

En décloisonnant maladroitement les éléments interdépendants de la "synergie personnelle", la désyncrétisation du système de la personne en notions sclérosées inégalement valorisées par des pratiques didactiques oblitérées centrées sur un enseignement décontextualisé rend ainsi difficile la résolution d'un problème complexe nécessitant la mobilisation et la fonctionnalisation d'un ensemble de connaissances en grammaire française.

Cette position trouve confirmation dans les représentations des apprenants sur leurs propres pratiques linguistiques, qui dévoilent les distorsions de la norme exogène du français standard dans la conscience des apprenants.¹

Cependant le pôle pédagogique semble clamer haut sa satisfaction à l'instar de cet enseignant interrogé sur le niveau d'atteinte de ses objectifs après l'observation d'une leçon de langue française au CEG Sassé Ipa d'Oyo dans le département de la Cuvette :

L1 êtes-vous sûr d'avoir atteint votre objectif de départ

L2 mais l'objectif c'est quoi - c'est comme vous avez vu vous-même - quand déjà les élèves conjuguent bien les verbes - c'est ça un objectif atteint -- en fait ce que nous recherchons c'est quoi - hein - faut pas oublier que la conjugaison c'est un casse-tête pour les élèves - même nous-même parfois on hésite hein - faut être franc -- maintenant quand les élèves peuvent déjà bien conjuguer - je crois que c'est déjà un problème de résolu - on ne peut pas demander mieux à un enseignant -- bon - enfin - je ne sais pas mais -

¹ Cf. les éléments de l'enquête subsidiaire 2 présentés comme hypercorrections dans les mécanismes intralinguistiques.

en tout cas moi de mon côté je - je suis satisfait hein -- voilà - c'est tout - ça va déjà

L1 quand même la notion de transitivité devrait être associée pour ///

L2 mais enfin - la transitivité - déjà quand le verbe est bien conjugué - cela va de soi -- c'est tout ça aussi - je ne vois pas ce qui peut empêcher un élève à bien conjuguer son verbe - vous avez vous-même vu - hein -- bon la transitivité - ils connaissent tout ça - c'est inclus ¹

Pourtant les apprenants entretenus peu après (pendant la pause de récréation) sur la transitivité directe et indirecte des verbes semblent manifestement tout ignorer de la notion :

L1 bonjour

L2 bonjour monsieur

L1 tu as bien conjugué ton verbe en classe - mais je voudrais que tu me dises ce que c'est qu'un verbe transitif direct ou indirect

L2 aucune idée

L1 et toi

L3 ça je ne sais pas

L1 l'autre à côté - un verbe transitif direct ou indirect

L4 jamais entendu parler hein

L1 jeune homme

L5 peut-être si c'était le complément d'objet direct ou indirecte - là on pose la question qui ou quoi ou à qui à quoi - mais pour le verbe transitif là c'est dur

L1 mademoiselle

L6 j'ai déjà rencontré ce mot dans mon livre de grammaire mais je ne sais pas ce que ça veut dire - l'autre jour j'ai essayé de poser la question en classe - bon - je n'avais pas bien compris - le prof parlait que c'est au niveau des verbes du troisième groupe - hein - là où le verbe se conjugue seulement à la troisième personne - heu - transitif impersonnel - enfin - c'est un peu

¹ Enregistrement du vendredi 22 février 2002, microphone invisible. Texte transcrit d'après le protocole du GARS d'Aix-en-Provence.

comme ça que monsieur expliquait mais vraiment je n'avais pas bien compris ¹

Une telle situation peut s'interpréter dans ce que Brousseau qualifie de paradoxe du contrat didactique:

L'élève à qui l'on enseigne, d'une part, un savoir « savant » et à qui l'on présente, d'autre part, des situations de référence inadéquates est à même de constater toutes sortes de contradictions et d'inadaptations entre les deux objets d'enseignement. Les savoirs qu'il obtient en comprenant sont même faux ou différents de ceux qu'on prétend lui enseigner ... Il est devant une injonction paradoxale ; il doit comprendre et apprendre ; mais pour apprendre, il doit dans une certaine mesure, renoncer à comprendre et pour comprendre, il doit prendre le risque de ne pas apprendre. ²

Les difficultés de transférabilité du savoir et de réinvestissement des acquis (attestées dans les représentations des apprenants) obligent à réorienter l'action didactique vers de nouvelles perspectives en termes de compétences³, qui permettent aux apprenants de réinvestir en situation de discours les acquis scolaires sur les personnes verbales. Cette position, qui s'inscrit dans les enjeux actuels en éducation⁴, est corroborée par Xavier Roegiers en ces termes :

Les enjeux actuels en éducation sont d'articuler les curriculums autour des zones 3 et 4 [compétences transversales et compétences d'intégration]. Ce souci porte un nom : l'approche par les compétences. ⁵

¹ Enregistrement du vendredi 22 février 2002, microphone visible. Texte transcrit d'après le même protocole du GARS d'Aix.

² G. Brousseau, « Fondements et méthodes en didactique des mathématiques », *Recherches en didactique des mathématiques*, vol. 7, n° 2, p. 96.

³ Le choix de cette approche s'inscrit dans la perspective dynamisante de l'apprentissage que Philippe Perrenoud appelle (et qui porte le titre de son ouvrage [1997]) « construire des compétences dès l'école ».

⁴ On ne saurait méconnaître les avancés d'une réflexion pédagogique en termes de projets (Pédagogie des projets).

⁵ Xavier Roegiers, « Les enjeux du choix d'une orientation dans un curriculum », in Ninguélandé Diallo et al., *Elaborer un curriculum en termes de compétences dans l'enseignement de base : fondements, enjeux et démarches*, Conakry, Agence Intergouvernementale de la Francophonie, avril 2002, p. 39.

3. L'entrée par les compétences comme forme particulière de l'intégration des personnes verbales

La pédagogie par objectifs (en vigueur dans le système éducatif congolais) a permis de développer l'idée de planification aussi bien de l'enseignement que des apprentissages scolaires. Mais elle ne saurait aller au-delà à cause des dérives inhérentes à « la philosophie comportementaliste » qui la sous-tend. La formulation et l'évaluation des objectifs dans le cadre de la PPO n'ont pu déboucher sur l'*intégration*¹ des acquis scolaires. Il est nécessaire, au-delà des simples objectifs, de faire référence à des situations complexes et contextualisées. Tel est le sens de l'entrée par les compétences.

Cette approche, d'origine industrielle², est l'une des innovations les plus appropriées au contexte éducatif congolais parce qu'elle prend en charge trois caractéristiques essentielles de l'intégration des acquis scolaires à savoir :

¹ La pédagogie de l'intégration initiée au début des années 80 par Jean Marie De Ketele s'appuie sur l'approche par les compétences. L'intégration dans cette optique s'entend comme « une mobilisation conjointe de plusieurs savoirs et savoir-faire pour résoudre une situation complexe ».

² Développant les fondements historiques de l'approche par les compétences, Jean Marie De Ketele (repris par Xavier Roegiers [2000]) écrit qu'après avoir réussi à essuyer les plâtres de la dernière guerre mondiale (grâce notamment au plan Marshall) et à refaire marcher la machine économique, les États devaient de moins en moins capables de faire face aux exigences de toutes natures et d'imposer leur loi aux entreprises multinationales ou aux holdings financiers. Le processus de mondialisation, de globalisation, d'économie de marché, de compétitivité croissante ... gagnait du terrain. La chute du mur de Berlin accélérât le processus en croissant encore la puissance des États-Unis, fervents promoteurs de ce processus. Les États étaient obligés de rentrer dans ce processus sous peine de régression [...] Au sein des entreprises marchandes d'abord, puis non marchandes ensuite, les employeurs soucieux d'efficacité et de rendement firent progressivement un triple constat concernant le recrutement des produits de l'école :

(1) plus le diplôme est élevé, plus le candidat au poste a des chances de s'adapter et de donner à terme satisfaction ;

(2) mais par ailleurs les élèves qui sortent de l'école sont incapables d'accomplir les tâches complexes qui leur sont données, même si toutes les connaissances et techniques requises leur ont été enseignées ;

(3) dans certains domaines surtout, le nombre de diplômés devenant supérieur aux besoins, il est donc possible de recruter les personnes susceptibles de devenir le plus rapidement compétentes, ce que l'on trouve plus facilement parmi les diplômés, tout en les payant à un salaire inférieur à leur diplôme.

Ces constats alliés aux impératifs de la compétitivité et de la rentabilité amenèrent les entreprises à créer leur propre service de formation afin de rendre les nouveaux engagés ou les personnels mutés sur un autre poste le plus rapidement "performants", c'est-à-dire capables d'accomplir leurs tâches avec une qualité proche du zéro défaut et de résoudre au mieux les problèmes susceptibles de survenir dans l'accomplissement de leurs tâches. Les services de formation eurent donc comme premier rôle de faire avec les services concernés de l'entreprise une analyse précise des tâches et d'identifier à partir de là les compétences requises. Ainsi naquit le concept de "référentiel de compétence".

- L'interdépendance et la transférabilité des éléments intégrés ;
- La mobilisation des ressources ;
- La polarisation des acquis vers un but ayant du sens pour l'apprenant et pour la société.

3.1. La notion de compétence

Malgré la densité d'opinions sur le concept de compétence, les chercheurs en Sciences de l'Education s'accordent sur trois caractéristiques fondamentales :

- Toute compétence résulte d'une mobilisation des ressources (cognitives, psychomotrices, affectives, etc.)¹ ;
- La compétence se met en œuvre dans une situation² bien précise ;
- La compétence est faite pour résoudre des problèmes.

Guy Le Boterf [1995]³ définit la compétence comme « un savoir-agir, c'est-à-dire un savoir-intégrer, mobiliser et transférer un ensemble des ressources (connaissances, savoirs, aptitudes, raisonnements, etc.) dans un contexte donné pour faire face aux différents problèmes rencontrés ou pour réaliser une tâche ».

Jean Marie De Ketele [1996]⁴ soutient, dans le même esprit, que « la compétence est un ensemble ordonné des capacités (activités qui s'exercent sur des contenus) dans une catégorie donnée de situations pour résoudre des problèmes posés par

¹ Ce principe veut que l'apprenant, contrairement à ce qui prévaut dans la pédagogie frontale traditionnelle, utilise les différents savoirs acquis comme ressources cognitives à réinvestir de façon fonctionnelle pour faire face à des problèmes de la vie quotidienne ou à de nouveaux défis d'apprentissage, à de nouvelles situations cognitives.

² Une situation dans le contexte de l'entrée par les compétences est, selon Xavier Roegiers [2000], un problème, le plus proche possible d'un problème que l'on rencontre dans la vie courante et que l'apprenant doit pouvoir résoudre. Elle est significative pour l'apprenant. C'est une occasion, ajoute-t-il, d'exercer une compétence ou d'évaluer celle-ci. Une situation peut avoir un niveau de complexité (situation complexe) dont la résolution fait appel à plusieurs savoirs et savoir-faire.

³ Guy Le Boterf, *De la compétence : essai sur un attracteur étrange*, Paris, Editions d'Organisation, 1995.

⁴ Jean Marie De Ketele, « L'évaluation des acquis scolaires : quoi ? pourquoi ? pour quoi ? », *Revue tunisienne des Sciences de l'Education*, 23.

celui-ci ». De Ketele met ainsi en valeur trois éléments structurels de la compétence à savoir : la capacité, le contenu et la situation.

Philippe Perrenoud [1997]¹ ajoute à ces notions d'intégration de ressources et de transfert de connaissances le concept de stabilisation : « il n'y a de compétence stabilisée que si la mobilisation des connaissances dépasse le tâtonnement réflexif à la portée de chacun et actionne des schèmes constitués ». Perrenoud met ainsi un accent particulier sur le caractère relativement stable de la compétence et sur le phénomène d'*intériorisation*² cher à Piaget et à Vygotski, montrant non seulement le caractère actif du sujet/apprenant compétent, mais aussi le fait que la compétence, une fois stabilisée, devient un trait de personnalité, une propriété du sujet intégrateur ainsi qualifié.

Xavier Roegiers [2000]³ valorise l'intégration des ressources mobilisées et le concept de « famille de situations »⁴ en définissant la compétence comme « la possibilité, pour un individu, de mobiliser de manière intériorisée un ensemble intégré de ressources en vue de résoudre une famille de situations-problèmes ».

Ibrahima Ninguélandé Diallo [2002] donne de la compétence une définition synthétisante :

¹ Philippe Perrenoud, *Construire des compétences dès l'école*, Paris, ESF, 1997.

² Le principe de l'activité du sujet/apprenant qui sous-tend le phénomène d'intériorisation a subi un traitement particulièrement intéressant dans le constructivisme piagétien et surtout, dans le socio-constructivisme du célèbre psychologue russe Vygotski, notamment dans la théorie de l'apprentissage développée par Galperine, l'un de ses continuateurs. Cette pensée novatrice de Galperine connue sous le nom de « théorie de la formation par étapes des actions mentales (ou des comportements mentaux) » postule qu'il n'y a d'activité réelle d'apprentissage que lorsque le sujet/apprenant en est le véritable acteur et qu'il s'y engage effectivement derrière un but qu'il se fixe lui-même à partir d'un intérêt évident qui fait de l'objet d'apprentissage la base motivationnelle de l'activité du sujet. Cela signifie que les processus pédagogiques qui se réalisent à travers les activités d'enseignement et d'apprentissage ne peuvent être efficaces que dans la seule mesure où ils servent de moyen pour l'atteinte d'objectifs du sujet/apprenant pour la résolution de nouveaux problèmes cognitifs.

³ Xavier Roegiers, *Une pédagogie de l'intégration*, Bruxelles, De Boeck Université, 2000.

⁴ Xavier Roegiers entend par famille de situations, un ensemble des situations de niveau de difficulté équivalent qui traduisent une même compétence, ou un objectif terminal d'intégration (OTI) [macro-compétence qui, selon De Ketele, reprend les principaux acquis d'une année ou d'un cycle]. Chaque compétence est définie par une famille de situations. Pour exercer la compétence de l'apprenant ou pour évaluer s'il a acquis cette compétence, Roegiers propose de lui soumettre une des situations de la famille.

La compétence est un pouvoir que possède un individu et qui lui permet de mobiliser et d'intégrer dans un tout cohérent des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être en vue de résoudre de façon efficace et spontanée des problèmes dans des situations réelles de la vie en général et de la vie professionnelle en particulier.¹

Ninguélandé Diallo entend ainsi souligner le fait que tout individu compétent soit doté d'un pouvoir et ce pouvoir lui permette d'utiliser de façon efficace et automatique des ressources cognitives qu'il a intériorisées et transformées en capacités pour faire face aux situations-problèmes qu'il rencontre.

3.2. Ce que signifie être compétent dans l'emploi des personnes verbales

Etre compétent, selon Xavier Roegiers, « c'est essentiellement pouvoir agir en situation : pouvoir mobiliser ses acquis en situation. Pour les apprenants, cela signifie apprendre à mobiliser divers savoirs, savoir-faire et savoir-être en situation ».²

Situant la compétence dans un processus, Le Boterf définit l'opérateur compétent comme « celui qui est capable de mobiliser, de mettre en œuvre de façon efficace les différentes fonctions d'un système où interviennent des ressources aussi diverses que des opérations de raisonnement, des connaissances, des activations de la mémoire, des évaluations, des capacités relationnelles ou des schémas comportementaux. Cette alchimie, poursuit-il, reste encore largement une terra incognita ».³

¹ Ibrahima Ninguélandé Diallo, « Les bases théoriques de l'approche par les compétences », in Ibrahima Ninguélandé Diallo et al., *Elaborer un curriculum en termes de compétences dans l'enseignement de base : fondements, enjeux et démarches*, Conakry, Agence Intergouvernementale de la Francophonie, avril 2002, p. 61.

² Xavier Roegiers, « Les principes de fonctionnement de l'approche par les compétences dans l'enseignement de base », in Ibrahima Ninguélandé Diallo et al., *Elaborer un curriculum en termes de compétences dans l'enseignement de base : fondements, enjeux et démarches*, Conakry, Agence Intergouvernementale de la Francophonie, avril 2002, p. 66.

³ Le Boterf, *De la compétence*, Paris, Les Editions d'organisation, 1994, p. 43.

Il apparaît que l'exercice d'une compétence se fait essentiellement dans une situation d'intégration significative qui permet aux apprenants de montrer qu'ils sont capables de mobiliser différents acquis de façon opérationnelle. Les connaissances ayant transcendé le cadre théorique de la simple mémorisation sont appelées à servir concrètement dans l'exercice du « métier d'élève ». Les apprenants confrontés très tôt à la complexité des situations doivent manifester leurs capacités dans la résolution des tâches complexes pour être reconnus compétents.

Toutefois, la matière notionnelle qu'implique la signification d'"un apprenant compétent" semble ouvrir la voie à une multiplicité d'horizons dictée par la variété des disciplines et la multiplicité des matrices disciplinaires. C'est ce que résume Xavier Roegiers [2002 : 70] en ces termes :

Il ne faut pas pour autant penser qu'être compétent signifie la même chose dans toutes les disciplines. Dans une discipline sera compétent celui qui pourra résoudre un problème complexe, dans une autre celui qui pourra créer une œuvre originale, dans une autre encore celui qui, très concrètement, pourra agir sur son environnement. A l'intérieur même d'une discipline, le sens "compétent" peut prendre plusieurs significations. Ce sont essentiellement les objectifs généraux de la discipline qui donnent les grandes orientations de la discipline, et qui déterminent la nature des compétences que l'on va formuler au sein de cette discipline. Prenons par exemple la musique. Selon les objectifs que l'on poursuit en musique, c'est-à-dire selon la conception que l'on a de l'enseignement de la musique, celui qui sera dit "compétent" sera celui qui peut, par rapport à des morceaux de musique d'un niveau de difficulté et d'une époque donnée : lire une partition, jouer le morceau de musique, présenter l'auteur et l'œuvre en la situant dans le contexte de l'époque, apprécier un morceau de musique, produire un morceau de musique.

La compétence dans le domaine de la grammaire française (discipline scolaire) suppose une application spontanée de la norme exogène du français standard dans les situations complexes de la communication orale et écrite.

Dans la catégorie de la personne, la compétence de l'apprenant se déclare à deux niveaux fondamentaux qui correspondent à la logique actancielle de la valence du verbe :

- la relation actancielle primaire de type $N_0 - V$ qui consacre le rapport du prédicat V à son support liminaire N_0 de fonction sujet ;
- la relation actancielle secondaire $V - N_1 / N_2$ qui consacre le rapport de la sémantèse verbale à son argument régime N_1 ou N_2 dans les types [+personnel] ou [-personnel] suivant que l'élément objet direct ou indirect sélectionné est animé ou inanimé.

3.2.1. Compétence dans la relation actancielle primaire

Est dit compétent dans la première réalisation de la valence verbale ($N_0 - V$), tout apprenant apte, non pas à débiter mécaniquement de mémoire l'ordination paradigmatique des formes verbales et des supports sujets correspondants, mais à utiliser les formes verbales et à affecter au prédicat le support sujet requis, dans des situations complexes de la communication écrite et orale. Par cette aptitude, l'apprenant se dégage du modèle canonique figé de l'ordination à six personnes, pour déployer la flexion dans la résolution des problèmes de l'expression : accord verbe - sujet (sujet ordinal [pronom personnel] ou sujet cardinal [substantif¹ privé ou commun]).

¹ Nous englobons dans ce vocable tout nom propre ou commun, abstrait ou concret.

Devant une pseudo-construction¹ du genre « Les sandales, je les portent. », l'apprenant compétent relève le défaut de désignation personnelle en rétablissant la logique constructrice du rapport prédicat-sujet à la première personne du singulier malgré la médiation de la proforme évoquée « les ».

Conscient du fait que le sujet actif « je » est l'agent de l'action (le morphème « vous » n'accomplissant pas l'action de « raconter »), l'opérateur compétent, face à la pseudo-combinatoire verbale « Puis-je vous racontez mon histoire ? », signale la personne de deuxième rang « -ez » mal distribuée en discours. L'action de « raconter » modélisée par le verbe « pouvoir » étant accomplie par le sujet « je », il devrait être capable de faire agir la loi des verbes consécutifs malgré la complexité de la situation qui distribue la forme infinitive dans une position décalée dictée par la syntaxe du pronom objet atone « vous ».

Tel est le sens de l'intégration et de la transférabilité des acquis de la flexion verbale dans la perspective d'une entrée par les compétences.

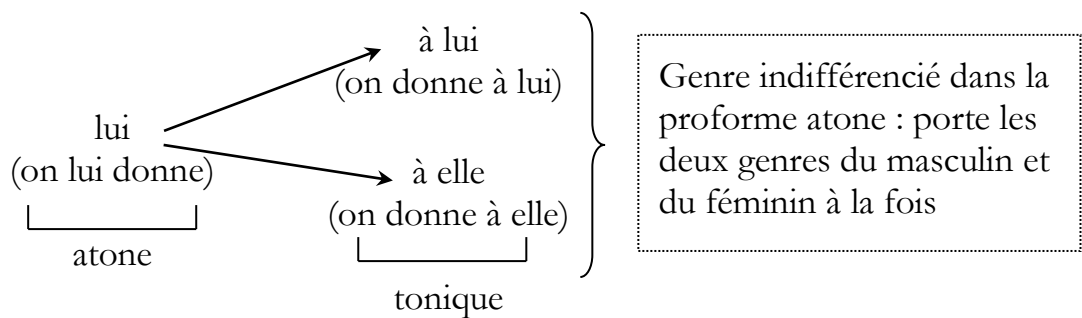
3.2.2. Compétence dans la relation actancielle secondaire

L'apprenant compétent dans la seconde réalisation de la valence verbale (V – N₁ / N₂) doit mobiliser plusieurs ressources qui démontrent sa maîtrise des personnes rectionnelles et sa capacité à les distribuer en discours d'après la nature sémantique du verbe recteur. Ceci requiert de l'apprenant compétent une distinction syntaxique nette entre les pronoms clitiques régimes I (pronoms objets directs) de la troisième personne (*le, la, l', les*) et les prédéterminants minimaux définis (*le, la, l', les*), entre le pronom clitique régime II (pronom objet indirect) de la troisième personne du pluriel « leur » (pluralité interne) et les équivalents morphologiques identifiés dans la sous-catégorie des prédéterminants possessifs (*leur, leurs*). Cette distinction d'ordre syntaxique a l'avantage de transcender les ressemblances morphologiques intercatégorielles.

¹ Nous reprenons en substance quelques pseudo-constructions du corpus sélectionnées pour l'enquête subsidiaire 2.

Une pseudo-construction du genre « on leurs assassine » susciterait la réaction de l'informateur compétent à cause de la distribution en zone préverbale du morphème « leurs » (pluralité externe) du prédéterminant possessif.

L'apprenant compétent devrait en outre avoir une connaissance nette des formes toniques correspondant aux pronoms clitiques objets atones. L'avantage d'une telle connaissance est double. Elle permet, d'une part, d'afficher la catégorie du genre grammatical dissimulée dans la proforme :



Elle permet, d'autre part, d'amorcer une entrée dans la sémantèse du verbe grâce à la présence ou à l'absence de la préposition devant la forme tonique, qui préfigure la nature transitive du verbe recteur (verbe transitif direct ou non prépositionnel et verbe transitif indirect ou prépositionnel).

La dernière compétence de l'apprenant dans l'emploi des personnes rectionnelles découle fondamentalement de sa connaissance de la nature transitive (directe ou indirecte) des verbes de la langue française. Les clitiques de fonction objet se catégorisant en régime direct et indirect, leur choix en discours est dicté par la catégorie lexicale du verbe recteur. L'apprenant compétent devrait donc être capable de tisser le rapport sémantico-syntaxique de projection entre le clitique objet direct et le verbe transitif direct, et entre le clitique objet indirect et le verbe transitif indirect.

A la même pseudo-combinatoire « on leurs assassine », l'opérateur compétent, non seulement disqualifie la pluralité externe de la morphologie du prédéterminant possessif, mais fait valoir la nature transitive directe du verbe « assassiner

[quelqu'un] » qui réclame par projection une proforme correspondante de fonction objet direct : « on les assassine ».

Et à la pseudo-combinatoire « Ma sœur aime seulement qu'on la donne l'argent » (corpus de français écrit), le sens transitif indirect du verbe « donner » lié essentiellement au type [+personnel] ou animé (donner quelque chose à *quelqu'un*, à lui ou à elle → *lui* atone) amène l'apprenant compétent à disqualifier le clitique objet direct « la » et à sélectionner la proforme atone « lui » de genre indifférencié, requise par la qualité lexicale du verbe « donner » dans sa composante polarisante de type N₂ [+personnel] (donner à *quelqu'un*).

La compétence dans l'emploi des personnes verbales (verbe et ses éléments périphériques) est inséparable de la possibilité d'agir, d'exercer une tâche complexe. Les ressources diverses mobilisées par l'apprenant compétent dans la catégorie grammaticale de la personne devraient concourir à une production, une action, une résolution de problème qui se posent dans sa pratique scolaire ou même dans sa vie quotidienne.

Mais l'acquisition de l'aptitude à l'intégration et à la transférabilité des acquis scolaires, fait remarquer Xavier Roegiers [2002 : 72] passe par une initiation en termes de compétences :

L'élève n'apprend pas tout seul à intégrer ses savoirs et ses savoir-faire. Il faut le lui apprendre.

3.3. Mener l'apprentissage des personnes verbales en termes de compétences

L'approche par les compétences introduit un changement de paradigme et de pratique dans le monde de l'éducation. Il est presque impossible, selon Ibrahima Ninguélandé Diallo [2002 : 59] « de nier la pertinence ou d'arrêter le mouvement

déjà très avancé de cette nouvelle entrée curriculaire ». Louis d'Hainaut [1988]¹ fait même du profil de compétence « l'angle d'attaque du curriculum » et de la compétence elle-même « la pierre angulaire de l'intégration ». Cependant un problème se pose, celui de l'hétérogénéité de l'approche par les compétences, puisque, par rapport aux disciplines d'enseignement, l'entrée par les compétences est traitée différemment. Toutefois, Xavier Roegiers fournit les éléments constructeurs communs à partir d'un cadre d'analyse des apprentissages scolaires.

3.3.1. Cadre d'analyse des apprentissages scolaires

Xavier Roegiers [2002 : 76] fait apparaître l'ensemble des activités d'apprentissage dans un tableau synoptique à double entrée :

- le caractère plus ou moins intégré de l'activité : il distingue les activités ponctuelles, les activités de structuration hors contexte et les activités qui invitent l'apprenant à mobiliser ses acquis en situation ;
- le moment de l'activité par rapport à l'apprentissage : en début, en cours ou en fin d'apprentissage.

Il définit ainsi les 9 types d'activités d'apprentissage.

Intégrabilité → Moment ↓	Activités d'apprentissage ponctuelles	Activités de structuration hors contexte	Activités de mobilisation des acquis en situation
En début d'apprentissage	1. Activités d'exploration	4. Activités de structuration a priori	7. Apprentissage par résolution de problèmes
En cours d'apprentissage	2. Activités d'apprentissage systématique	5. Activités de structuration en cours d'apprentissage	8. Activités d'intégration partielles
En fin d'apprentissage	3. Application	6. Activités de structuration a posteriori	9. Activités d'intégration (complexes)

¹ La première édition de l'ouvrage de Louis d'Hainaut (*Des fins aux objectifs généraux*, Bruxelles, Editions Labor) date de 1977.

Voici en substance les activités d'apprentissage des personnes verbales qui détaillent dans un contexte grammatical ce que Xavier Roegiers met derrière chaque type d'activité :

Activités d'apprentissage des personnes verbales

Intégrabilité → Moment ↓	Activités d'apprentissage ponctuelles	Activités de structuration hors contexte	Activités de mobilisation des acquis en situation
En début d'apprentissage	1. Situation didactique de départ : pré-requis en situation : pronostic sur l'étude des personnes verbales, diagnostic des limites des apprenants sur la catégorie de la personne.	4. Rappel structurant : étude des fonctions des pronoms clitiques, rappel des caractéristiques morphosyntaxiques des proformes ; rappel des caractéristiques flexionnelles des verbes suivant des critères chronothétiques (modes et temps) et catégoriels (1 ^{re} , 2 ^e ou 3 ^e catégorie flexionnelle)	7. Démarage d'apprentissages de la catégorie de la personne par un problème complexe (à résoudre).
En cours d'apprentissage	2. Etude détaillée d'une sous-catégorie de la personne : désinences des verbes, pronoms clitiques sujets et objets.	5. Mise en relation systématique des éléments de la valence verbale : rapport prédicat /sujet, rapport support objet/transitivité verbale.	8. Contextualisation de la notion de la personne. Champ d'application de la notion de la personne.
En fin d'apprentissage	3. Application limitée à la seule catégorie de la personne étudiée.	6. Résumé, synthèse de la synergie du verbe avec ses éléments périphériques d'avant et d'après.	9. Intégration des acquis scolaires sur la catégorie de la personne au sein d'une situation appartenant à une famille de situations de la compétence

Chacune de ces activités d'apprentissage est d'importance. Selon les choix didactiques que l'on pose au départ, l'accent est mis sur certaines de ces activités ou sur d'autres : dans une didactique de type classique, on s'appesantit sur les apprentissages systématiques (case 2), dans une pédagogie de projet, l'accent est mis

sur les activités d'exploration (et d'intégration), etc. Ces choix didactiques se font souvent au détriment de certaines activités, en particulier les activités d'intégration.

Selon le type de pédagogie pratiquée, on peut reconstituer certains chemins :

- Apprentissages centrés sur les contenus :

2-3 ou 2-5-6

- Apprentissages par les projets :

1-2-3 (importance de l'exploration), ou encore 7-2-3, ou encore 1-2-3-9, ou encore 7-2-3-9

- etc.

3.3.2. Les personnes verbales dans une perspective d'intégration

La pédagogie de l'intégration est une pédagogie « à géométrie variable », dans le sens où plusieurs possibilités de combinaisons peuvent être envisagées, à condition de déboucher sur les activités d'intégration (case 9). On peut par exemple envisager les combinaisons suivantes :

- 2-3-6-9 (approche classique, mais avec modules d'intégration) ;
- 1-2-5-8-9 (approche plus active, avec module d'intégration) ;
- 7-2-5-8-9 (approche par résolution de problèmes dès le départ).

On peut donc partir des pratiques actives des enseignants, et les faire évoluer progressivement, tout d'abord en instaurant des modules d'intégration (case 9), et en enrichissant progressivement les pratiques en les amenant à développer des activités d'exploration (case 1), des activités d'intégration en cours d'apprentissage (case 8), voire même des activités de résolution de problèmes (case 7). Mais il est souhaitable à terme (objectif terminal d'intégration) de mettre l'accent sur l'ensemble des activités d'apprentissage.

L'apprentissage des personnes verbales dans une conception minimale de l'approche par les compétences d'intégration peut se résumer fondamentalement à deux moments :

- Les apprentissages ponctuels des savoirs (cases 2 et 3)
- Les activités d'intégration (case 9)

a- Apprentissages ponctuels des savoirs

Le développement des savoirs scolaires sur les personnes verbales dans une approche par les compétences est envisageable à trois nuances près :

- On met une priorité à développer les savoirs qui se rapportent à une compétence de base (désinences personnelles, transitivité des verbes, fonction syntaxique des proformes) ; les autres sont considérés comme accessoires, et ne sont abordés que si l'ensemble des compétences de base est maîtrisé par les apprenants.
- On essaie dans la mesure du possible de rendre ces apprentissages significatifs en montrant aux apprenants à quoi ils servent (intérêt de la transitivité verbale, utilité des proformes dans l'économie grammaticale, intérêt de l'ordination verbale dans la désignation personnelle), et on amène progressivement les apprenants à combiner ces savoirs entre eux (rapport flexif - déflexif, rapport pronom clitique régime - sémantèse verbale).
- On ne développe ces savoirs sur les personnes verbales que pendant les trois quarts du temps afin de laisser du temps pour l'intégration des acquis proprement dite.

b. Les activités d'intégration

Le quatrième quart du temps est réservé à ce qu'on appelle "activités d'intégration", c'est-à-dire qu'il est consacré à exercer l'apprenant à mobiliser ses savoirs sur la catégorie de la personne dans des situations complexes. Concrètement cette

Les mécanismes explicatifs des constructions des apprenants sur la catégorie de la personne verbale se ramènent essentiellement à trois dimensions interprétatives, en termes d'intersystémique en considérant le poids du substrat linguistique et de l'adstrat culturel, en termes d'intrasystémique en considérant la complexité intrinsèque des macro-systèmes et des micro-systèmes de la langue française, qui ouvre la voie des surgénéralisations, des restructurations et du retour accidentel des anciens états du français, et en termes d'extrasystémique en alléguant l'affaiblissement de la pression normative exogène à l'école et la désyncrétisation du système de la personne tout au long de la chaîne didactique. L'apprentissage des personnes verbales en termes de compétences de base pourrait corriger le morcellement didactique par une intégration des personnes à partir d'un cadre d'analyse des apprentissages scolaires.

CONCLUSION

La personne, comme catégorie grammaticale, meuble la matière constitutive de la combinatoire verbale dans les différentes positions syntaxiques envisageables. Sa diversité morphologique liée aux contraintes paradigmatiques et syntagmatiques en fait la plus riche et complexe des catégories grammaticales.

L'application de la valence et des relations actanciennes sur le signifié catégoriel de l'instrumentarium personnel a essentiellement consisté en la recherche des modèles de construction du savoir grammatical des apprenants congolais admis en fin de cycle de grammaire. Cette analyse valencielle et actancielle englobe aussi bien le noyau verbal (dans ses désinences personnelles et sa catégorie lexicale de transitivité) que les éléments périphériques d'avant et d'après (soient-ils grammaticalisés sous la forme de pronoms clitiques ou lexicalisés sous la forme de syntagmes nominaux) en termes d'incidence à l'initus $N_0 - V$ et d'incidence à l'effection $V - N_1/N_2$.

L'analyse actancielle et valencielle, qui en soi porte la propriété consubstantielle d'une systématisation de l'objet d'étude, nous a semblé être la démarche appropriée, car elle implique, dans une synergie, tous les éléments de l'instrumentarium personnel qui en constituent le signifié catégoriel.

Dans la diversité, l'hétérogénéité et l'instabilité des pratiques langagières sur la catégorie de la personne, surgissent « des régularités repérables »¹ qui permettent de catégoriser les distributions morphosyntaxiques des manifestations personnelles des apprenants congolais en fin de cycle de grammaire.

En considérant la relation actancielle primaire dans l'axe temporel et en posant le présent de l'indicatif comme point de repère de l'axe, la mise en relation de la marque morphologique du verbe au support déflexif présente dans l'ensemble une réorganisation paradigmatique par transferts ésotériques et exotériques dans la série conjugationnelle.

¹ Henri Besse, Rémy Porquier, *Grammaire et didactique des langues*, Paris, Hatier, 1984, p. 13.

Il se dégage manifestement une mobilité quasi-permanente des morphèmes verbaux au sein de la série ordinale. Ce fait qui leur confère une liberté relative dans la sélection du catégorème personnel neutralise tant soit peu l'importance de la personne ordinale dans la forme verbale actualisée et cristallise l'expression de la personne dans le support déflexif.

La relation d'incidence à l'initus centrée sur la correspondance morphosyntaxique entre la personne intra-verbale et la personne extra-verbale sujet se trouve minimisée au maximum. Les apprenants brisent ou déplacent ainsi les bornes du français central dans la désignation des personnes intra-verbales en morphologie de 1^{er}, 2^e et 3^e rang simple, et de 1^{er}, 2^e et 3^e rang pluriel.

La relation actancielle primaire $N_0 - V$ réduite à un état purement fonctionnel se départit largement du présupposé morpho-relationnel institué en français de référence. Prise isolément, une morphologie verbale (du moins dans le contexte d'emploi des apprenants) n'offre aucunement l'idée d'un positionnement personnel dans la série ordinale du paradigme flexionnel.

Cette lexématisation imparfaite du morphème verbal contribue manifestement à neutraliser la personne intra-verbale comme marque différentielle de la déclinaison du verbe.

La tentative intentionnelle d'une harmonisation morphosyntaxique dans la combinatoire verbale peut même aboutir à une mise en incidence de la désinence personnelle à un support régime (objet) tourné grammaticalement en support N_0 , sans réellement être le causateur du procès verbal.

Dans la relation actancielle secondaire, il a été relevé trois foyers de caractérisation de l'incidence à l'effectation.

Le premier foyer consacre une réorganisation de la sémantèse verbale au point où le verbe transitif indirect est rendu apte d'extrapolation immédiate de sa tension sur l'argument régime. L'infléchissement de la qualité lexical du verbe transitif indirect instaure une projection non prépositionnelle qui permet au verbe "resémantisé" de sélectionner en zone rectionnelle des pronoms clitiques régimes I.

La spécificité d'une telle relation sémantico-relationnelle se réduit à l'alignement des proformes évoquées (pronoms objets directs) dans le droit fil de la sémantèse du verbe transitif indirect. Ce paradoxe sémantico-syntaxique consacre la suppression implicite de la polarisation dans l'évocation du destinataire impliqué.

La double transitivation directe du procès explicite cette suppression de la polarisation dans l'évocation du bénéfactif lexicalisé. Les deux arguments régimes posés comme effecton du verbe doublement transitivé ne diffèrent que dans les types N₁ [+personnel] et N₂ [-personnel] impliqués concomitamment dans la valence objet du verbe en cause sous la forme « *quelqu'un quelque chose* ».

Le deuxième foyer consacre une réorganisation contraire de la sémantèse du verbe transitif direct en posant accidentellement la polarisation dans l'extrapolation de la tension sur l'élément régime. Le verbe transitif direct est par ce fait déclaré inapte d'extension immédiate.

La médiatisation accidentelle du procès survenue au niveau intérieur du sème verbal modifie l'orientation rectionnelle du verbe en appelant implicitement l'opérativité de la préposition dans l'invocation de l'argument régime. Le procès induit une complétance de type N₂ [+personnel] du verbe transitif direct, accidentellement "médiatisé" au moyen des proformes "lui" et "leur" qui signifient la polarisation en intériorité.

La modification de la nature transitive du verbe par réorganisation interne de la sémantèse permet au verbe d'intégrer dans sa valence des proformes régimes II

(pronoms personnels objets indirects). Ces éléments résultatifs en fonction d'"opérés" sont pris grammaticalement comme destinataire factuel d'un procès réinitialisé.

Le troisième et dernier foyer pose en effecton une personne résultative stabilisée dans la contrastivation de la personne sujet à la voix pronominale. L'intervention précoce de la résultativité attribue au support sujet une limite d'effecton de la tension verbale décalée qui brise la logique constructive de la voix pronominale du français central.

La production du support sujet sous la forme opérative et sous la forme résultative englobe deux niveaux personnels antithétiques. Ce qui donne à la pronominalité une construction par asymétrie personnelle.

L'interprétation opératif-résultatif de la pronominalité opère par contrastivation imparfaite de la personne verbale. La limite effective de la tension posée dès l'entrée de cette tension introduit une résultativité disproportionnée dès l'instant de l'opérativité (*je se, nous se, allons se*).

Tels sont les modèles essentiels de caractérisation des constructions personnelles des apprenants congolais dans la relation actancielle primaire $N_0 - V$ et dans la relation actancielle secondaire $V - N_1/N_2$.

Les mécanismes explicatifs sous-jacents des constructions personnelles des apprenants sont essentiellement de trois ordres.

Primo, les mécanismes intersystémiques qui mettent en évidence le rôle du substrat linguistique dans la construction du « lecte des apprenants » congolais. L'entrée en collision de la L1 (langue du locuteur/scripteur) et de la L2 (langue d'importation)

prédispose à la construction de la L3, niveau d'"hybridation" où se situent bon nombre de constructions personnelles des apprenants.

La part du substrat linguistique et de l'adstrat culturel a été nettement établie. Un transfert des structures des langues nationales congolaises lingala et munukutuba est réellement attesté dans les constructions personnelles des apprenants. Mais le phénomène dépasse le simple cadre congolais, au point qu'on peut parler de la construction d'une sémantaxe sous-régionale sur la catégorie de la personne. Peut-être serait-il judicieux d'intégrer dans la chaîne didactique ces constructions lectales qui, de plus en plus, s'érigent en normes endogènes.

Secondo, les mécanismes intrasystémiques qui recouvrent quatre types d'explications des constructions personnelles des apprenants, en rapport avec la langue elle-même.

- Les surgénéralisations qui consistent dans l'application d'une règle valable pour un contexte à des contextes sémantiques et syntaxiques proches. Les apprenants calquent les constructions personnelles sur un modèle de référence proche de la structure concernée soit par alignement de la construction réactionnelle du verbe sur un modèle valencielle courant (surgénéralisation à partir de la valence verbale hétérogène), soit par alignement de la construction valencielle du verbe sur le modèle de l'équivalent sémantique (surgénéralisation par analogie sémantique).
- Les restructurations de la personne qui traduisent la reconfiguration de la norme exogène du français central pour la rendre plus « régulière » et plus « pratique » par rapport à l'entendement des apprenants. La norme exogène est reconfigurée tantôt par intrusion de la catégorie du genre grammatical dans l'expression de la personne intra-verbale, tantôt par mise en relation morphosyntaxique de la personne intra-verbale au support régime cliticisé.
- Les hypercorrections qui postulent la légitimation par les apprenants de certaines constructions jugées plus "appropriées" à l'expression de la pensée, et qui étalent

les représentations des apprenants sur leurs propres pratiques linguistiques (représentations totalement distancées de la logique et de la norme exogène du français standard).

- L'alignement sur les anciens états de la langue française, qui met en lumière le retour instinctif et spontané des formes anciennement attestées de la langue française chez des apprenants qui manifestement n'ont aucune connaissance des faits historiques liés à l'évolution de la langue française. C'est un fait purement intérieur à la langue que de rappeler partiellement ses anciens états en situation de baisse de la pression normative exogène dans un espace francisant. Ce qui paraît construction personnelle inouïe chez les apprenants, aussi bien dans la relation actancielle primaire que dans la construction rectionnelle des verbes, est parfois une forme anciennement officielle, et donc institutionnalisée du français à un stade de son évolution. La forme est certes tombée en désuétude, mais elle a agrémenté la parlure française à un moment donné de la chaîne diachronique du français. Autant relativiser davantage les notions d'écart et de norme.

Tertio, les mécanismes extralinguistiques qui interprètent les pseudo-constructions personnelles des apprenants comme procédant à la fois de l'affaiblissement de la pression normative exogène et de l'oblitération des pratiques didactiques.

L'institution scolaire congolaise, gardienne officielle de la norme exogène du français central « ne véhicule plus la norme de référence à laquelle les autorités académiques se disent pourtant attachées. Les enseignants n'ont souvent qu'une connaissance approximative de la variété exogène et ils lui substituent, souvent involontairement, leur sociolecte, voire leur propre idiolecte [...] La quasi faillite du système éducatif aggravée par les crises économique et politique, la perte de motivation des enseignants, [l'insuffisance]¹ de formation ou de recyclage, les difficultés d'accès aux outils culturels font que le français scolaire congolais évolue

¹ Queffélec parle d'"absence".

en quasi autarcie, terrain fécond pour les innovations de tous ordres que la norme locale institutionnalise ».¹

Ces observations de Queffélec, 2004, sur l'affaiblissement de la pression normative exogène dans le système éducatif congolais sont la traduction parfaite d'une triste réalité qu'on ne saurait escamoter.

L'oblitération des pratiques didactiques intègre le processus de l'émergence des obstacles didactiques dans les choix opérés en amont de la chaîne didactique par le système de l'enseignement, et en aval par le pôle pédagogique. La désyncrétisation du système de la personne en situation d'enseignement/apprentissage occulte le modèle organisationnel de l'instrumentarium personnel.

L'apprentissage des personnes verbales désystématisé pour des contraintes de "créativité didactique" et de programmabilité des "expertises" rend les apprenants inaptes à manipuler les contraintes morphosyntaxiques et sémantico-syntaxiques d'incidence qui régentent la synergie des personnes dans la combinatoire verbale.

Aussi paraît-il impératif de reconsidérer la catégorie de la personne dans la perspective systématique de l'instrumentarium personnel même en situation didactique pour espérer développer des compétences dans les deux relations actanciennes autour du noyau verbal.

Tel est le sens de ce que nous entendons par "mener l'apprentissage des personnes verbales dans une perspective d'intégration et en termes de compétences". Mais comment en situation didactique concilier les contraintes de programmabilité des "expertises" et la cohérence systématique de l'instrumentarium personnel ?

¹ Ambroise Jean-Marc Queffélec, *art. cit.*, p.71.

Cette interrogation reproblématise la recherche et ouvre la voie d'une réflexion didactico-grammaticale expérimentale en termes de compétences et d'intégration des capacités linguistiques.

ANNEXES

I. Corpus 1 : français écrit

Corpus constitué d'une série d'échantillons de discours écrits tirés de la composition française du premier trimestre de l'année scolaire 2001-2002 dans trois collèges d'enseignement général de Brazzaville (CEG Nganga Edouard, Premier cycle du lycée Pierre Savorgnan De Brazza et Premier cycle du lycée Emery Patrice Lumumba) et un collège d'enseignement général du département des Plateaux au nord du pays (CEG de Gamboma). Il reproduit tels quels les éléments du discours écrit des apprenants.

1.1. CEG Nganga Edouard

Composition française du 1^{er} trimestre 2001-2002

Classes : 3^e 1 et 3^e 3

Sujet : Il est six heures du matin. Raconte ce que tu fais avant le départ pour l'école.

Echantillon de discours écrit 1

Tous les matins, je me reveillait à six heures, je prend ma brosse et je met l'émail. Je prend de l'eau dans un verre. Je prend l'eau à la pompe pour se laver et je met la tenue de l'école.

Echantillon de discours écrit 2

Ma mère viens me réveiller pour aller à l'école. Je nettoye mes oreilles et je vien à l'école parce que je doit apprendre à s'exprimer en français.

Echantillon de discours écrit 3

C'étais hier à six heures, j'ai remercier le Seigneur de ce qu'il m'a garder toute la nuit. Sans lui, je peut rien faire de bon.

Echantillon de discours écrit 4

C'étais aujourd'hui à six heures, j'ai balayer la cour de la parcelle, je suis aller à la douche. J'ai vue mes matières. J'ai reviser mes leçons. Avant de partir à l'école, je devrai me lavez.

Echantillon de discours écrit 5

Je me réveillée, je ballai la parcelle, toute la grande cour avant de venir à l'école et je demandera maman l'argent. Je salut toujours mes amis, je prent mon cahier. En classe j'ai toujours le doigt levez.

Echantillon de discours écrit 6

J'ai d'abord demander merci au Seigneur, car sans lui, je peut rien faire. Je balais la parcelle et je va me laver. Je dit maman au revoir et je viens à l'école. Quand je rentre dans la classe, je voient mes amis et je leurs disent bonjour.

Echantillon de discours écrit 7

J'étais réveillé à six heures. J'avais d'abord prix le balai, j'ai prix un seau pour me laver.

Echantillon de discours écrit 8

Je prent d'abord le petit déjeuner. On commence à réviser un peut de leçon et je va à l'école.

Echantillon de discours écrit 9

Je vais vous raconté que fait-je. Quand je me réveille à 6h, je reste deux minutes au lit pour prendre la force. Je me lave pour que je devient propre dans la vie. Je balais la parcelle et la maison, je prend ma brosse, je met de l'eau chaude dans la cafetière et j'attend maman.

Echantillon de discours écrit 10

Après avoir prié, je sort. Quand je veut finir de me laver, je rentre dans la maison. Quand je fini de m'habiller, je vas à l'école.

Echantillon de discours écrit 11

Je descend du lit, j'ouvre la porte de ma chambre, je prend le balai pour balayer ma chambre. Je prend une brosse à dent, je cour vite pour aller me brosser, je prent ma savonnette et je me rend vite à la douche.

Echantillon de discours écrit 12

Cette histoire vous est racontez par Panzou. Je commence à faire ma lessive. J'essuis les meubles, je balais la grande cour, parfois on m'aides. On arrange les cahiers.

Echantillon de discours écrit 13

Chaque matin je dit bonjours à papa, je fait le ménage, je prend mon savon et ma serviette, je rentre dans la douche. Je fait bien la toilette et je prend mon petit déjeuner et je va à l'école.

Echantillon de discours écrit 14

Très tôt je sent la fatigue, je prend le balai et je balai la parcelle, et puis je sort les assiettes. Je lave, je met ma tenue d'école, après je prend mon argent sur la table, je dit chez papa et maman au revoir.

Echantillon de discours écrit 15

Je sort de la chambre, je salu tout le monde, je prent un seau d'eau, je prent le frottoir, je me lave, je prent ma tenue, je prent ma brosse, je prent mes cahiers et je vien à l'école.

Echantillon de discours écrit 16

Je balais la maison et je balais la chambre, je prends ma brosse, je mets l'eau chaude au feu, je vais acheter un pain et je prends le thé.

Echantillon de discours écrit 17

Quand je me réveille, je salue d'abord papa. Comme je me suis fini de brosser les dents, je rentre dans la douche. Maman nous fait le thé, puisque ma sœur ne boit pas le thé, elle aime seulement qu'on lui donne l'argent, je bois pour moi. Papa veut nous laisser à l'école.

Echantillon de discours écrit 18

Chaque matin, je prends ma serviette et je vais à la douche. Quand je finis de me laver, je m'en vais à l'école.

Echantillon de discours écrit 19

Je suis parti à la douche, je me lave et je sors, je fais laver ma petite sœur et mon petit frère. Je leur fais porter la tenue. J'ai essayé de voir la montre. Il est 6h, je lit et je viens à l'école avec eux.

Echantillon de discours écrit 20

Ce fut un jour de lundi à 6h, je me réveille et je rends grâce à Dieu, mon Sauveur, et je salue la famille joyeusement. Je prends ma brosse, je brosse, je finis de brosser, je balais. Je demande l'argent chez maman, je prends mon sac et me voilà partir à l'école.

Echantillon de discours écrit 21

À 6h je vais dans la douche, je me lave, je me brosse. Quand je finis de me brosser, je vais dans la chambre puis je vais à l'école.

Echantillon de discours écrit 22

Chaque matin je remerci mon Dieu, puis je balait la maison, je fait aussi remplir les seaux et me voilà à l'école.

Echantillon de discours écrit 23

Le matin quand je finie de me lavez, je porte la tenue, je fait la toilette. Je finie de priez et je vient à l'école.

Echantillon de discours écrit 24

A chaque 6h je va me laver d'abord. Maman me dis bois le lait, quand tu revient à midi tu es fatiguer.

Echantillon de discours écrit 25

Chaque matin je fait la lessive, je ballait la maison, j'apprête mes sandales, la tenue de l'école, je les portes, je va prendre mon ami.

Echantillon de discours écrit 26

Le matin quand je fini de brosser, je balée la cour. Avant de venir à l'école, je prend mon cahier.

Echantillon de discours écrit 27

Chaque matin, je réveilles ma sœur, je la fais la toilette et je me met en route pour l'école. Quand je rentre en classe, je voit mes camarades. Je leurs dit bonjour.

Echantillon de discours écrit 28

J'aime travailler avant d'aller à l'école. Je repasse les habits, je les mes dans le cintre, j'essuis mes chaussures. Je les portent. Je prend mon sac et me voilà en route.

Echantillon de discours écrit 29

Je dormait, brusquement maman me réveille pour aller à l'école. J'ai regarder l'heure. Je sort vite, je prend ma serviette. Je choisi les cahiers et je dit au revoir à mes parents.

Echantillon de discours écrit 30

Quand je me réveille, la première des choses, je salut mes parents, puis je balais la maison. Quand je finis, je prend le petit déjeuner, les parents me donne l'argent.

Echantillon de discours écrit 31

Quand je me réveille, je salut papa et maman, et je vient à l'école parce que je doit bien s'exprimer en français.

Echantillon de discours écrit 32

Quand je fini de me laver, je sort de la douche. Maman nous faits le petit déjeuner. Quand on finie de prendre le petit déjeuner, les parents nous donne l'argent. Avant de partir à l'école, je remerci les parents.

Echantillon de discours écrit 33

Ce que je fait avant mon départ. Je va me laver d'abord. Quand je finit de me laver je réveille ma grande sœur.

Echantillon de discours écrit 34

J'aime me réveiller à six heures pour que je lit mes leçons et chaque matin ; je prend mon cahier et je me met à lire. Je finit de lire et je vais me laver.

Echantillon de discours écrit 35

Premièrement je salut mes parents, je prent ma douche. Après je prent ma tenue, je porte. Je prent mon sac et je va l'école.

Echantillon de discours écrit 36

Je fait d'abord ma vaisselle. Maman arrange le lait. Elle me dit, si tu as fini de boire le lait, tu t'en va à l'école.

Echantillon de discours écrit 37

Il est six heures du matin, je voit dans mon sac et je prend mes cahiers pour lire. Lorsque je va finir de lire, je me lave, je prend la brosse et lorsque je va finir de me brosser, je doit partir m'habiller.

Echantillon de discours écrit 38

Quand je fini de me lavez, je porte la tenue, je fait lavé et je vient à l'école.

Echantillon de discours écrit 39

Le matin je va me laver d'abord, je ballait la maison, je porte ma tenue de l'école ensuite je va prendre mon ami.

Echantillon de discours écrit 40

Je remerci d'abord mes parents pour tout ce qu'ils font pour nous avant de partir à l'école. Ce que je fait avant mon départ, je prend mon cahier et je lit bien bien bien là.

Echantillon de discours écrit 41

Chaque matin je prend mon cahier et je me met à lire. Quand je fini de lire, je vais me laver.

Echantillon de discours écrit 42

Je me réveille à temps pour que je ne soit pas en retard. Je prend un peut de sucre et du lait pour faire du thé. Je prend les cahiers, je révise un peut.

Echantillon de discours écrit 43

Chaque matin, je vois mon emploi du temps, je prend les cahiers du jour. Je lit pour réviser un peut.

Echantillon de discours écrit 44

Après la lessive, je balais ma chambre, je relit un peut mes leçons. Je prend mes documents de l'école, je prend le chemin de l'école.

Echantillon de discours écrit 45

Quand je finie de me brossée, je prend ma serviette, je me lave, je prend le petit déjeuner avant d'aller à l'école.

Echantillon de discours écrit 46

Le matin quand je vait à l'école, je salu le professeur, il y avais du bruit en classe, j'étais un peut distrait. Un homme se promenai vers l'école.

Echantillon de discours écrit 47

Quand j'aurai finie de laver, je prend le lait de toilette, je prend mon pantalon, je prend la chemise je les portes, je prend mon sac.

Echantillon de discours écrit 48

Je suis élève en 3^e, avant de partir, il faut que je fait la lecture. Les devoirs va bientôt chauffer.

Echantillon de discours écrit 49

Le jour là, j'étais malade, mon amie disais, qu'il faut qu'on fait la révision pour la composition du premier trimestre.

Echantillon de discours écrit 50

Il est 6h, je vois le ciel est clair, j'entend les oiseaux qui chantent, je vois maman qui balais.

Echantillon de discours écrit 51

Il est 6h, je sort avec ma brosse. La première chose que je fais d'abord c'est la toilette, ensuite je fais le thé.

Echantillon de discours écrit 52

Je balais la parcelle, je finis et je brosse les dents. Quand maman me réveille, elle me donne quelque chose et je va.

Echantillon de discours écrit 53

Chaque matin maman me réveille toujours : réveille-toi ma fille et brusquement je me réveille, je lave vite, je bois le lait et je cours vite à l'école.

Echantillon de discours écrit 54

À 6h, je mets la pâte dentifrice sur la brosse, je me mets à broser les dents. Quand je finis de broser les dents, je me lave, quand je finis de me laver, je m'habille.

Echantillon de discours écrit 55

Chaque matin je mets ma tenue, je classe mes cahiers dans mon sac et je mets mes sandales. Vraiment j'aime me réveiller très tôt le matin pour ne pas être en retard à l'école.

Echantillon de discours écrit 56

Le matin si je finis de broser les dents, je prend ma douche, à la fin je fais mon devoir de classe avant de partir à l'école.

Echantillon de discours écrit 57

Je veut vous raconté la scène. Quand je me réveil pour partir à l'école je doit me laver. Je porte ma tenue de l'école et je va à l'école.

Echantillon de discours écrit 58

Avant de partir à l'école, je fait d'abord la lessive. Je balai la cour. Quand je fini de balayer, je vais à l'école.

Echantillon de discours écrit 59

Chaque matin je prend le déjeuner, je fait une petite révision et je porte la tenue pour aller à l'école.

Echantillon de discours écrit 60

A 6h je me suis déjà réveillait et j'étais dans ma chambre, je parlait seul, et j'ai vue l'un de mes frères devant la porte, j'ai brossée les dents.

Echantillon de discours écrit 61

Je prent le lait, je mes ma tenue, c'est ça que je fait d'abord à 6h le matin.

Echantillon de discours écrit 62

Le matin quand je me suis réveillait, je salut ma famille, je lave, je mange et je prent le chemin de l'école.

Echantillon de discours écrit 63

Quand je doit finir de balayer la maison le matin, je fait une petite révision et je prend le thé et je prend mes cahiers puis je vient à l'école.

1.2. Premier cycle du lycée Pierre Savorgnan de Brazza

Composition française du 1^{er} trimestre 2001-2002

Classes : 3^e 3 et 3^e 5

Sujet : Quel métier souhaiteriez-vous exercer plus tard ? Donnez vos raisons.

Echantillon de discours écrit 64

Quand je serais homme d'affaire et quand mes affaires marcheront bien, j'aiderais toute ma famille et tous ceux qui me demanderont de l'aide.

Echantillon de discours écrit 65

Quand je vois les maîtresses ça me fait plaisir. Je voudrais être enseignante pour que mes parents soient fiers de moi, même si ce métier ne fait pas beaucoup gagner.

Echantillon de discours écrit 66

Le métier que j'exercerai plus tard est le football. Et mes parents me disent que tu serais un meilleur joueur. J'étais content de ces paroles. J'ai compris ça. C'est même un rêve que je dois réaliser.

Echantillon de discours écrit 67

Je comprends bien tout ce qu'on nous donne à l'école. Quand je comprends, je suis vraiment à l'aise. Donc le métier que j'admire c'est être journaliste.

Echantillon de discours écrit 68

Un métier peut se définir comme un engagement qui va t'aider plus tard pour ton avenir dans la vie quotidienne ou sociale. Si je connais pas un métier, je serais misérable. Je veux que un jour à l'autre mes parents soient heureux. Je dois faire les efforts à l'école. Je souhaiterais bien exercer le métier de pilote.

Echantillon de discours écrit 69

Je vais essayer de raconter en quelques lignes. Je fais toujours ce métier de juge car être un juge, c'est très bon malgré les petites choses qui ne manquent pas.

Echantillon de discours écrit 70

Je veux être médecin pour traiter la maladie qu'on trouve dans la zone tropicale qui est la maladie du sommeil. Je veux aussi donner des traitements efficaces contre la fièvre jaune, rechercher les maladies qui nous embêtent, et avoir un peu d'argent pour les besoins.

Echantillon de discours écrit 71

J'aime le métier de la santé. Quand on te paye, au fur et à mesure que tu gardes ton argent tu ouvres ton cabinet médical pour toi-même. Surtout dans les pays étrangers on te paye bien. En plus, si j'ai un peu de médicaments je les vends.

Echantillon de discours écrit 72

On partait faire des courses en voiture au marché. J'aime le métier de commerçant parce qu'il nous donne des avantages. J'espère que ça sera très important dans la vie et même la société.

Echantillon de discours écrit 73

Je souhaiterais être journaliste parce que je ferais des journaux télévisés. J'inviterai des gens. Je leur posera des questions au sujet concernant et je ferais un documentaire que je viendra montrer dans mon pays.

Echantillon de discours écrit 74

Le métier que je souhaiterais faire est la cuisinière. J'ai choisi ce métier pour la fête que j'ai préparé. Je peux aussi préparer la nourriture des ministres et je peux voyager avec les ministres.

Echantillon de discours écrit 75

Le métier que je souhaiterait exercé plus tard dans la vie c'est la coiffure. Je veux maquillé les dames qui fond par exemple le mariage.

Echantillon de discours écrit 76

Quand je voit les maîtresses, ça me fait plaisir. Je seras gentille avec les élèves. J'aime pas que les élèves dit que la maîtresse est méchante.

Echantillon de discours écrit 77

Je suit élève au 3^e 3 à Savorgnan. Je veut être professeur d'histoire géographie au collège. J'ai choisie cela puisque quand je serait grande, je ferat un foin, par exemple j'aurait des enfants et ces enfants là me chercherat toutes les choses qu'ils auras besoin.

Echantillon de discours écrit 78

Quand je vois les enseignants au tableau, ça me fais très plaisir. Mais quand je vois les élèves injurié les enseignants ça me fais très mal.

Echantillon de discours écrit 79

Je pense que je réussirait dans ma vie. J'ai choisie le métier de professeur puisque quand je serait grande, j'aurait des enfants, et ces enfants là me ferat tout et ils auras besoin de moi.

Echantillon de discours écrit 80

Le métier que j'avait toujours besoin c'est être docteur. J'avait fait ça avec foi. J'avait fait ça pour que je soit bien dans ma vie.

Echantillon de discours écrit 81

Je veut être enseignant parce que en l'étant je peut devenir même écrivain. Ce métier me plaît beaucoup car tous les métiers dérive de l'enseignement.

Echantillon de discours écrit 82

J'ai toujours l'honneur de souhaitez un métier que j'aime souvent beaucoup, le métier de la santé. Un jour quand je suis arriver à l'étage au CHU, mon oncle me montrais comment faire la piqûre.

Echantillon de discours écrit 83

Je peut être infirmier ou ingénieur. Mais moi c'est surtout la maçonnerie. Ceux qui exerce la maçonnerie ne chôme pas.

Echantillon de discours écrit 84

Quand je vois les docteurs soignés à l'hôpital, ça me fait un sentiment dans le cœur. Dans la médecine je fera la découverte du corps humain.

Echantillon de discours écrit 85

L'avantage d'être commerçant c'est parce que même si chez les fonctionnaires les salaires ne passe pas, le commerçant a son argent. Mais l'inconvénient c'est si les affaires tombe.

Echantillon de discours écrit 86

Nous allons montrez comment ce métier est-il vraiment important dans ma vie. Ce métier, je l'ais aimer depuis que j'avais 12 ans, lorsque j'étais parti accompagner mon amie au CHU pour qu'elle aille rendre visite à son père qui ait radiologue.

Echantillon de discours écrit 87

Pour moi c'est la santé. Je tient à cœur ce métier. J'ai beaucoup fais des analyses sur ce métier, et après les analyses que j'ai fais, j'ai vu que ce métier peu me rendre du service.

Echantillon de discours écrit 88

Le métier de la santé je l'ais aimer depuis que j'avais six ans. En cas de problème, je sort mes médicaments. Surtout quand je voie les réfugiés du Pool, ça me fait pitié.

Echantillon de discours écrit 89

Dans quelques lignes qui suit voici la scène de mon métier. Je veut être médecin pour soigner quelques membres de ma famille, mes enfants, les malades que je ne connaît pas.

Echantillon de discours écrit 90

J'aimerais bien être médecin parce que j'adore ce métier. Ce travail a des avantages, surtout si tu a ta maîtrise. Comme je doit travaillé, je veut que les gens m'encourage.

Echantillon de discours écrit 91

Mon métier préférez c'est d'être un grand footballeur. A travers ce métier, je peut aidé mes parents, je peut être un responsable dans ma famille, puis mes enfants serons fiers et Dieu me bénirais pour ce travail.

Echantillon de discours écrit 92

Mon métier préférez c'est faire la santé. J'ai aussi deux sœurs qui fond ce métier et quand je voie leur blouse blanche je suis contente.

Echantillon de discours écrit 93

J'aimeriez bien faire la coiffure. Là tu doit évoluer dans ta vie privée. Tu peux aussi ouvrir ton salon de coiffure.

Echantillon de discours écrit 94

Moi je doit faire la santé. A l'hôpital si tu n'a pas de connaissances tu va souffrir. Si je n'étais pas infirmière, je voulé souffrir. Avec nos hôpitaux là tu peut perdre ton fils.

Echantillon de discours écrit 95

Le métier de secrétaire bureautique m'a toujours plut et les gens qui le pratiques m'ont toujours plut.

Echantillon de discours écrit 96

Un enseignant qui n'est pas en bonne santé ne peu pas enseigner. J'ai fais des analyses. Dans la santé je fera la découverte du corps humain.

Echantillon de discours écrit 97

Comme j'ait pris les décisions, je pense que je réussirait. A ma grande surprise, j'ai eû aussi le métier de la maîtresse et ça fonctionnée très bien. J'avais choisie ce métier de la maîtresse avec toute ma foi pour que je soit à l'aise dans ma vie.

Echantillon de discours écrit 98

Ainsi je vais donné les raisons qui font que je puisse exercé ce métier. Ce métier me plaît beaucoup car tous les métiers dérive de l'enseignement. Je veut aussi être enseignant parce que après je peut même faire la politique.

Echantillon de discours écrit 99

L'école nous apprend beaucoup de connaissances. Je sait que à ma grande destination, j'ai l'honneur de choisir un métier que j'aime vraiment. Mon père ma félicité parce que j'ais accepter d'être douanière.

Echantillon de discours écrit 100

Dans ma vie le métier que je souhaite c'est de pratiqué l'électricité. C'est la raison pour laquelle je peut être un ingénieur.

Echantillon de discours écrit 101

Quand je suis arriver au chantier, mon oncle me montrais comment faire le mur. Ceux qui exerce ce métier ne traîne pas.

Echantillon de discours écrit 102

J'aime vraiment exercer se travail de la peinture dans ma vie pour que je puisse être capable à me faire nourrir et à nourrir toute ma famille qui viendra plus tard.

Echantillon de discours écrit 103

Plus tard le métier que je dois exercer est d'être infirmière parce que je tient à cœur.

Echantillon de discours écrit 104

Plus tard quand je serais grande, je serais coiffeuse. Dans les lignes qui suit je vais vous raconter la scène.

Echantillon de discours écrit 105

Je veut être médecin pour soigner quelques membres de ma famille, mes enfants, les malades que je ne connaît pas.

Echantillon de discours écrit 106

J'aimeriez bien être médecin parce que j'aime ce métier. J'aime ce travail parce qu'il a des avantages surtout si tu a ta maîtrise.

Echantillon de discours écrit 107

J'ais deux sœurs qui fond la santé. Quand je voie leur blouse blanche, je suis contente. Tu peux aussi ouvrir ton cabinet.

Echantillon de discours écrit 108

J'ai choisis l'armée. A travers ce métier je peut aidé mes parents, je peut être un responsable dans ma famille puis mes enfants serons très fiers pour leur papa.

Echantillon de discours écrit 109

Etre un électronicien c'est vraiment un travail formidable parce que quand je voie mon frère en train de boulonné, j'ai même envie de travaillé avec lui.

Echantillon de discours écrit 110

Je trouve que l'électricité est un bon métier pour moi et se très important aussi parce que je peut travaillé dans plusieurs sociétés. Je sait que la plupart des sociétés fonctionnent à base du courant donc je pense que je ne chômerait pas.

Echantillon de discours écrit 111

La santé dépasse tous les métiers. Si tu n'est pas en bonne santé tu ne pourra rien faire.

Echantillon de discours écrit 112

Etre une électronicienne c'est la réussite dans la vie. C'est pourquoi j'ai choisie être une électronicienne en profondeur.

Echantillon de discours écrit 113

Je choisie la musique parce que mon but et d'être une productrice de stars, voilà pourquoi je choisie ce métier.

Echantillon de discours écrit 114

J'aime l'électricité parce que c'est un bon métier et je ne chômerait pas même si je ne travaille pas dans les sociétés, je peut même réparé les maisons, les boulangeries, tout ça c'est l'argent.

Echantillon de discours écrit 115

Un jour quand je veut grandir, je serait sage-femme. Je peut mettre les femmes au monde.

Echantillon de discours écrit 116

Avec la médecine, tu peut te soigné toi-même. Je peut aussi traité mes enfants, surtout que nous ne somme pas beaucoup dans la famille.

Echantillon de discours écrit 117

J'ai choisis un métier qui semblerai facile parce que j'irai voir les villes et les villages de mon pays, ce métier est l'enseignement.

Echantillon de discours écrit 118

Je souhaitéré devenir un professeur de français parce que j'aime le français et j'aime parlé le français et je veut enseigne un jour parce que je doit rendre un service à tout le monde comme on ma rendu service chez tous les enseignants qui mon aidé depuis l'école primaire.

Echantillon de discours écrit 119

C'est depuis quand j'étais petit j'aime être militaire. J'aime devenir une personne respecté dont le monde en parle.

Echantillon de discours écrit 120

Depuis mon enfance, mes parents avais l'habitude de me posé des questions qui tu seras dans la vie, je répondait à mes parents que je serais une femme d'affaires et mes parents avais grand plaisir.

Echantillon de discours écrit 121

Celui qui ne connaît pas un métier n'a pas de valeur devant les gens. J'ai choisie d'être commerçante grossiste parce que ça me plaie. Il y a de la joie d'allé récupérait la marchandise et fournir chez les clients.

Echantillon de discours écrit 122

Je souhaiterait d'être infirmier. Si vous avez un infirmier dans votre famille dite vous que vous êtres sauvé contre la maladie.

Echantillon de discours écrit 123

Nos parents été partie au village faire arranger le fougou, en été resté seulement à deux, et en nous avais laissé seulement 5000F. Ma sœur tombent malade. J'ai seulement réfléchi ah, si je savais faire la santé. C'est pourquoi le métier que je souhaiteriez exercer plus tard c'est la santé.

Echantillon de discours écrit 124

J'aime la médecine si tu a tes médicaments tu doit trouvez beaucoup d'argent, tu doit rassemblée ça, tu doit ... non c'est vraiment un bon métier.

Echantillon de discours écrit 125

Le métier dont je veu exercé dans la vie ce n'est pas par plaisir que je le fait. Si ont part à l'hôpital, nous allons dépensé beaucoup. Avant de vous soignez, il faut l'argent. J'ai réfléchi non je fairas la médecine.

Echantillon de discours écrit 126

L'idée que j'ai tiré pour devenir docteur, ça venait de mon oncle. Quand je voie mon oncle qui est médecin, je suis vraiment content.

Echantillon de discours écrit 127

Mon souhait et que un jour je devient docteur chirurgical, si je dit cela parce que j'avais un grand-père qui était docteur chirurgical.

Echantillon de discours écrit 128

J'apprendra la médecine pour devenir un grand docteur. Avec ce métier, mes enfants sera entretenu par moi-même. Je leurs apprendra beaucoup de choses.

Echantillon de discours écrit 129

Puis-je vous donnez mes raisons ? J'ai réfléchi pendant longtemps puis je leurs aient répondis, je fairas la médecine.

1.3. Premier cycle du lycée Emery Patrice Lumumba

Composition française du 1^{er} trimestre 2001-2002

Classes : 3^e 2 et 3^e 4

Sujet : Quel métier souhaiteriez-vous exercer plus tard ? Donnez vos raisons.

Echantillon de discours écrit 130

Ce fut un jour de samedi 31 août 2000, j'étais à Pointe-Noire à l'hôpital A. Sicé. Mon grand-père ma fait renté dans le laboratoire. Je le vue et il me dit tu doit sortir. Après avoir finie l'opération j'étais dehors causés avec les gens qui était avec lui. Je vue le docteur sortir et le gars qui venais de rentré dans le laboratoire était vivant.

Echantillon de discours écrit 131

Ça me fait pitié de voir nos frères qui ne veule plus fréquenté. J'ai rencontré des jeunes de même âge que moi qui parlait de l'école, il n'y auras pas de différence entre vous et moi qui a laissé l'école depuis le CE1. Ça ma fait pitié, j'ai pleurer. Je ne veut pas que nos futurs enfants prenne ces idées.

Echantillon de discours écrit 132

J'ai toujours rêver d'être hôtesse de l'air. Ça me permettra plusieurs langues.

Echantillon de discours écrit 133

Dans mes jours avenir je souhaiterait être docteur pour les raisons que je veus vous racontez. Quand mes parents tomberonts malade je pourais bien les soignés. Si je suis là, ça feras aussi un plaisir de me voir les traité et leurs enfants qui tombera malade. Je veut évolué en paix.

Echantillon de discours écrit 134

J'ai toujours voulu être un expert dans ma vie au football tel que les joueurs qui jouent les matchs. Je veux jouer des matchs de compétition. Je jouerai les compétitions.

Echantillon de discours écrit 135

Je veux jouer au football dans une grande équipe en Europe pour que tout le monde parle de moi. Ça fait vraiment plaisir de voir les supporters crier.

Echantillon de discours écrit 136

Si je ne suis pas en bonne santé je mourrai très vite. Au Congo tout est pris à la légère, nous les femmes on parle trop, tu vas à l'hôpital on te regarde seulement comme ça, or que si tu es toi-même un docteur.

Echantillon de discours écrit 137

Pour moi je finis d'abord mes études et j'ai un niveau haut puis je peux exercer mon métier. Le métier que je choisis est la technique.

Echantillon de discours écrit 138

Avant de choisir un métier il faut suivre les études jusqu'à ce que tu finisses. Dans le texte que je vais rédiger je vais vous montrer comment je veux être docteur et pourquoi cette passion plus tard.

Echantillon de discours écrit 139

Le commerce n'est pas difficile pour le faire. Tu es pour toi là assise tu attends seulement que les clients viennent acheter.

Echantillon de discours écrit 140

Je veux être un footballeur parce que quand je joue avec mes amis ils m'appellent Ronaldo. Et puis si vous êtes bon au football tu pourras devenir riche.

Echantillon de discours écrit 141

J'aime le football c'est cela que je vaît écrire dans les lignes qui suivent. J'aime le football parce que c'est un métier qui permet à toute personne de voyager si tu connaît jouer.

Echantillon de discours écrit 142

Je veux être comptable, depuis que j'étais en 5^e je faisais bien les maths.

Echantillon de discours écrit 143

Le commerce est bon parce que tu seras un grand connaisseur, tu auras beaucoup de l'argent.

Echantillon de discours écrit 144

Plus tard quand je serai grand j'aimerais faire la couture, ça pourrait me servir dans la vie. Avec ce métier j'achèterais la parcelle.

Echantillon de discours écrit 145

Le métier que je souhaiterais exercer plus tard dans ma vie est que je serais un pilote. Ce métier pourra m'aider à régler certaines situations.

Echantillon de discours écrit 146

Je souhaiterais d'être pilote. J'aimerais ce métier parce que ça pourrait m'aider dans la vie.

Echantillon de discours écrit 147

Plus tard je veux être un homme qui a gagné sa vie sur le banc de l'école et je veux aussi être un intellectuel à bord d'un avion pour que je puisse donner un exemple à mes frères.

Echantillon de discours écrit 148

Le métier d'être la servante de Dieu dont je vous est parlés est un métier que j'aime beaucoup exercer. Je vous conseils de faire autant que moi.

Echantillon de discours écrit 149

Quand je serais médecin, ça sera bien pour moi de faire les choses qui convient aux malades. Je serais médecin pour aider ma famille, mes amis. Ça m'arrangerai de construire une clinique pour moi-même, pour que je puis développer ce que j'ai appris.

Echantillon de discours écrit 150

J'aimerais faire partie de ces gens qui sauve des vies et qui possède les vies des gens à leur main par le pouvoir qui leurs est donné à l'école.

Echantillon de discours écrit 151

Le métier que je souhaiterait l'être un jour c'est d'être médecin. Pour moi mes raisons sont valables. Les maladies se répands dans la ville et dans le pays, les accidents se produit partout.

Echantillon de discours écrit 152

J'aime le commerce parce que les clients achètes beaucoup et tu a toujours l'argent.

Echantillon de discours écrit 153

Je veux vous racontez en quelques lignes pourquoi j'ai choisit ce métier. J'ai choisit ce métier parce que je le disait depuis l'enfance. Un jour quand je serais grand je serais sportif autant que footballeur.

1.4. CEG de Gamboma

Composition française du 1^{er} trimestre 2001-2002

Classes : 3^e 2

Sujet : Vous avez fait une promenade dans un village environnant. Décrivez et racontez.

Echantillon de discours écrit 154

J'aime toujours à promener les villages et un jour j'ai été promener dans un petit village environnant. Le village avait une petite rivière, les gens du village pour aller il fallait la permission du chef du village.

Echantillon de discours écrit 155

Maman ma vait demandé à quelle heure tu vas sortir, je l'ai dit à 9 heures maman. Je me suis allé me promener dans un village environnant. Arriver là-bas, je me suis rencontré avec le professeur, je l'ai dit bonjours monsieur. Il aussi ma dit bonjour mon élève.

Echantillon de discours écrit 156

J'avais fait une promenade pour savoir les origines de mon village. Ya beaucoup des animaux dans mon village. La nourriture était on pagaille. Ma grand-mère ma dit allonsi au champ pour se promener.

Echantillon de discours écrit 157

J'étais là avec mes amis. Je me suis dit venez on va se promener au village environnant. Pour promener en nous a dit qu'il faut un originaire du village. Nous se promenons dans tout le village. Les parents de mon ami ils viennent en courant.

Echantillon de discours écrit 158

Le jour de jeudi mon père envoie moi au village pour voir maman. Maman ma donné la natte pour se reposer. Elle me demande comment à Gamboma, je l'ai dit là-bas se bon maman. Elle ma fait un petit colis. Elle ma donné cinq poissons.

Echantillon de discours écrit 159

A ce jour que je l'avais été sur le vélo, j'avais fait un accident sur la route du village. L'arrivée de moi au village, j'ai vu mon grand-père. Il a dit alonsi ma compagner à la chasse. Ont étaient seulement à deux. Lorsqu'il a regardé la partie gauche on a vu une grande qui s'appelle antilope et le chien a taqué elle. Nous avons réussi à tuer elle. La femme de mon grand-père ma préparé l'antilope.

Echantillon de discours écrit 160

J'ai quitté à 6 heures pour aller se soigner chez les féticheurs du village environnant. En a pris un camion. Ont étaient arrivés devant un bâtiment de deux portes. En a pas fait la connaissance de quelqu'un. Je toque et en a répondu. En ma donné la place de m'asseoir. Nombreux était venu là pour le même problème de voir le féticheur pour se faire soigner le corps malade.

Echantillon de discours écrit 161

Moi j'étais promenée dans mon village. Dans se jour-là j'étais sur le vélo de mon grand-père. Il ma dit faut pas avoir peur. Au jour de mon retour je l'ait demandé de me donner moi un demi sac de fougou.

Echantillon de discours écrit 162

Un jour j'étais promenée dans un village environnant. Elle y avait une plaine très longue avant d'atteindre le village. Mon arrivé là-bas j'ai pris un petit poisson et je la vais mangé. Après avoir fini de manger nous nous aller à la rivière avec les gens du village.

Echantillon de discours écrit 163

Y'avait un jour nous étions en promenade dans le village environnant. En route, nous rencontraient deux vieux. Mon ami avait peur. J'ai lui dit faut pas avoir peur pour ces vieux papas. Ils nous demandons ce que nous faisaient dans la forêt. Ils nous parlons pendant longtemps.

Echantillon de discours écrit 164

Je me vais au village. Il ya vais la bagarre en route. J'arrive le grand-père me dit va acheter votre oncle les poissons salés au marché.

Echantillon de discours écrit 165

Moi j'aime le village parce que en mange chaque jour et en promène le soir. Un jour même je me suis allé promener dans mon village environnant. On ma donné beaucoup des colis. J'ai quitté le village à satisfaction.

Echantillon de discours écrit 166

Le jour là j'étais pour moi assis après notre oncle est venu. Il a dit papa est là oui appelle lui, j'ai appelé lui. C'étais pour allé à la chasse au village environnant. Comme moi même aussi j'aime la chasse j'ai dit moi aussi je va partir.

Echantillon de discours écrit 167

Je sui un élève au 3^e à Gamboma, j'aime à promené le village environnant. J'avai toujours ma lance pierre là les oiseaux sont bon.

Echantillon de discours écrit 168

J'étaie au village environnant, après je voi là un nzokou, j'ai dit ha si papa était là avec son fusil sinon un coup là net.

II. Corpus 2 : français parlé

Corpus constitué à partir des séances de discussion socio-culturelle¹ au CEG Nganga Edouard de Brazzaville Centre et au CEG Félix Tchicaya de Pointe-Noire (capitale économique).

2.1. Séance de discussion socio-culturelle au CEG Nganga Edouard de Brazzaville

La première séance de discussion socio-culturelle (méthode de résolution de problème) est pratiquée au CEG Nganga Edouard de Brazzaville Centre. Le texte de lecture qui a servi de déclencheur d'activité est un extrait, intitulé "La réconciliation", du roman *Jazz et Vin de palme* de l'écrivain congolais Emmanuel Bounzéki Dongala, publié aux éditions Hatier. En voici la substance :

Ma femme et moi avions acheté cinq pagnes cirés « super wax » de quatre brasses chacun, fabriqués en Hollande et qui coûtaient 20000 F CFA pièce, deux dames-jeannes de vin rouge du Portugal et quelques autres bricoles. Sans y croire, rien que pour faire plaisir à ma femme, je me mis à parler mécaniquement :

« Oncles, tantes, famille, papa, maman, nous sommes venus vous voir après avoir beaucoup réfléchi.

Nous sommes ici, ma femme et moi, pour demander votre pardon. J'ai déjà vécu cinq ans avec cette femme, je ne veux pas la quitter et je ne veux pas qu'elle me quitte. C'est pour cela que nous sommes venus avec ces petits

¹ La discussion socio-culturelle utilise deux techniques de débat (*la méthode de résolution de problème* et *la méthode de clarification de valeurs*) empruntées à l'Education en Matière de Population (EMP) et à l'Education à la Vie Familiale (EVF). Elle consiste à débattre d'un problème posé dans un texte en vue d'une prise de conscience et d'une résolution par la recherche d'une solution pertinente. Les enseignants trouvent dans cette séance une occasion de "désordre pédagogique" en situation de classe.

cadeaux pour vous dire que nous reconnaissons votre autorité ; nous vous demandons de nous pardonner, de nous accepter et de nous bénir. »

Ma femme était assise à l'écart, sur une natte, sage et docile. Les vieux de la famille s'éloignèrent alors pour tenir un conciliabule, revinrent quelques instants après et l'oncle, porte-parole comme à l'accoutumée, parla :

« Fils, nous t'avons écouté, notre cœur t'a écouté. Nous ne voulions pas de cette femme au départ mais, comme elle nous a toujours respectés, comme elle n'a jamais prononcé une seule parole méchante à notre égard et, enfin, comme elle est venue s'agenouiller devant nous, nous acceptons vos cadeaux. Comme toi aussi tu as reconnu qu'il ne fallait pas passer outre les paroles des anciens, nous pouvons te dire que tes paroles ont caressé nos cœurs. Il n'y a plus de contentieux entre nous. Nous vous bénissons. Ayez des enfants, mettez au monde des garçons, des filles, des jumeaux, – vin de palme, noix de kola mâchée et recrachée, nœud d'un tissu rouge délié – il n'y a plus de problème, allez en paix. »

Le mois suivant, ma femme était enceinte [...]

Le texte de français parlé émaillé de quelques cas d'alternance codique a été enregistré à l'aide d'un enregistreur minuscule à peine perceptible (pour conserver la neutralité des humeurs) en classe de 3^e 3 au collège Nganga Edouard de Brazzaville Centre la matinée du mardi 22 janvier 2002 au cours d'une séance de discussion socio-culturelle suscitée par ce texte de fiction. La qualité de l'enregistrement pêche par sa défaillance due à l'utilisation d'une mauvaise bande. L'écoute répétée de la bande pendant la transcription n'a eu pour conséquence que d'entamer une audibilité déjà brouillée par le climat tendu de la classe. Le débit global est moyen ; et la transcription s'est faite d'après le protocole du Groupe Aixoise de Recherche en Syntaxe (GARS). Ce protocole adapté au contexte de la classe attribue L1 à l'enseignant et L2 ... L10 aux apprenants actants du débat.

L1 qu'est-ce qui - selon vous - pousse les parents à haïr leur belle-fille - c'est-à-dire la femme de leur fils - enfin de leur oncle ou de leur grand frère - et comment celle-ci - donc la femme - doit-elle rechercher la paix avec la belle-famille - enfin - la famille du mari -- chacun est libre de donner sa position euh - ce qu'il pense bien
 5 sûr sur cette question sociale - je crois que vous avez quand même ce genre de problème dans la société - surtout chez nous au Congo - c'est très courant - - oui là-bas - Bouétoumoussa Pascal

L2 monsieur je crois que - euh - les filles aujourd'hui sont très mal éduquées - je ///

10 L3 c'est toi-même qui es mal éduqué

L2 laissez moi parler

L4 laisse lui d'abord finir toi aussi - ha - pourquoi tu es toujours chaud chaud chaud comme ça

L3 mais il ne doit pas parler comme ça

15 L1 laissez le parler s'il vous plaît

L2 je disais que les filles aujourd'hui sont mal éduquées - très impolies

L3 hm - XXX

L4 XXX

L1 chu

20 L2 ça ne sert pas de bouder comme ça - c'est vous là

L3 XXX

L2 c'est moi qui a la parole - euh - monsieur je disais que - euh - voilà - elle(s) ne respecte(nt) même pas la famille du mari - les frères - tout ça quoi - elle(s) ne considère(nt) même pas - elle croit que y a que son mari - ses enfants et sa propre
 25 famille qui comptent quoi - les autres - c'est zéro -- dès qu'elle voit venir un membre de la famille - déjà X front fermé -- pour donner la nourriture là - catch - c'est-à-dire même au fond du cœur elle leurs injurie quoi -- bon - comment voulez-vous qu'on aime une femme comme ça

L3 bon donc toi tu vas rendre les gens visite seulement pour manger -- non -

30 monsieur je crois que les gens-là ils exagèrent - surtout les belles-sœurs - elles

veulent seulement commander - c'est comme si c'est elle la reine quoi - moi ça ne passe pas - quand c'est comme ça - je la dis directement que ici là c'est moi la femme - et personne ne peut m'écraser quoi - en tout cas si elle n'est pas d'accord tant pis pour elle quoi - de toutes les façons - qu'elle fasse tout pour prouver aussi
 35 que c'est elle - hum - qu'elle fasse aussi tout avec son frère - qu'elle vienne même dormir sur le lit

L4 eu heu

L2 XXX

L1 silence s'il vous plaît

40 L3 alors comme ça monsieur - si tu la dis des vérités - elle est fâchée - elle va raconter partout - ô la femme-là est mauvaise -- faut pas seulement accuser pour accuser

L4 ah oui monsieur XXX voilà

L5 monsieur quelque soit ce que tu peux faire avec la belle-famille - tu seras
 45 toujours mauvaise - hein -- moi je ne comprends pas - c'est comme si pour eux - comme c'est leur fils - donc ils doivent faire tout ce qui les plaît quoi - que tu sois d'accord ou pas - c'est pas leur problème -- j'ai ma tante - en tout cas une fois c'était trop quoi - elle a appelé ses belles-sœurs et elle leurs a parlé que ce qu'elles font là n'est pas bien - vous-mêmes vous êtes des femmes - mais c'étaient des
 50 problèmes - qu'est-ce qu'elle veut monter - hm - alors qu'on l'a seulement mariée - donc elle veut montrer quoi -- je l'ai dit maman laisse seulement - ça ne sert pas de quereller avec des gens qui ne peuvent pas comprendre

L4 avec eux c'est toujours comme ça - yié - hm

L2 XXX

55 L6 euh - monsieur - on ne doit pas nous faire croire que la faute revient toujours aux parents - - mais il y a vraiment des femmes mauvaises de caractère - avec un comportement bizarre - très bizarre - qui énerve même les parents - je ne dis pas toutes les femmes -- vraiment - qu'est-ce que ça coûte de donner la famille de ton mari une assiette de nourriture -- y a qui - dès qu'elle entend cococo à la porte -
 60 elle va regarder par la fenêtre -- si c'est la famille du mari - allez - elle va cacher la nourriture dans la chambre -- est-ce que c'est elle qui achète ça -- on la donne

seulement l'argent - mais elle fait le fier avec ça comme si c'est elle-même qui travaille ça

L7 hô - mais c'est pour son mari - comment ça faire le fier - toi tu seras un
 65 mauvais mari toi - tu feras souffrir ta femme toi - monsieur - je pense que ce qui est mauvais c'est cacher la nourriture - moi quand y a pas assez la nourriture je te dis que la nourriture est finie - maintenant si tu veux te fâcher fâche-toi - le ciel ne va pas tomber - hââ - c'est parce que quand ils viennent - ces gens-là l'idée c'est seulement la nourriture - en tout cas quand tu les sers la nourriture à table en tout
 70 cas ils sont très contents - mais si tu dis ô y a pas la nourriture - tu vois seulement la mine commence à changer -- mais avec eux - même si tu donnes tu donnes tu donnes - hééé - fin des fins tu seras toujours mauvaise

L2 donc c'est pour ça que tu ne veux pas les servir la nourriture - même si ils disent que tu es mauvaise - toi donne seulement - d'abord la nourriture c'est quoi - c'est
 75 rien - au lieu de discuter les choses bêtes comme ça

L3 on n'a pas dit que on ne veut pas - mais le problème c'est parce qu'ils veulent imposer - ils entrent ils ouvrent le frigo ils prennent sans même demander la permission - bon - est-ce que ça c'est bon -- y a quand même¹ une femme dans la maison

80 L4 hââ - ata vous-mêmes

L6 c'est pas aussi tout le monde qui vient - allez - il ouvre le frigo - y en a aussi qui ///

L8 yi - toi tu ne connais pas la famille de yaya hein - hé - un homme comme Francis - il vient il ouvre la marmite allez - donne la nourriture ici - tu parles
 85 comme si tu ne parles pas - tu vas dire quoi -- même la nourriture de son oncle il ne respecte même pas

¹ Il est de fait que le locuteur congolais de niveau basilectal méconnaît la formalisation écrite et orale de la locution adverbiale "*quand même*" émise sans aucun soupçon de nasalisation dans l'élément initial. La combinatoire perçue, qui correspond à cette formalisation orale, peut être phonétiquement transcrite comme suit : /ka mem/. La nasalisation est plutôt larguée (pour la plupart des locuteurs) dans le second élément de la locution. La formalisation écrite attestée dans le corpus de français écrit substitue l'élément initial de la locution par la catégorie nominale : "*cas même*" (Cf. C2, E106 – C4, E157).

L3 yiii - ça - tala - si c'est moi - hu - mon cœur là - je te flanque ça directement quoi
- hââ - même s'il faut qu'on me chasse m'en fous - au lieu de supporter des
conneries comme ça -- tala ces gens-là - si tu leur fuis aussi - hé - ékengué

90 L2 donc tu vas dire quoi -- si mon neveu a faim - il a faim - il faut qu'on le donne à
manger parce que si moi je ne suis pas là c'est lui qui me remplace

L3 XXX

L1 chu

L5 bon - monsieur - avec des comportements comme ça - et on dit que ô la
95 femme-là est mauvaise

L9 non monsieur - je crois que là ça ne marche pas - même vous-même monsieur -
je crois que là non - si déjà le mari permet qu'on chiffonne la femme comme ça - ça
c'est la saleté ça monsieur

L2 je n'ai pas dit que ô il faut chiffonner la femme - ah non - ça c'est différent - le
100 problème ici - qu'elle donne correctement ma famille la nourriture - c'est tout

L4 XXX

L1 silence - silence

L3 bon - monsieur - si l'argent de la popote est insuffisant - oui - parfois l'argent est
petit - et on prépare seulement un peu -- bon déjà ça ne suffit pas pour les gens de
105 la maison allez - il vient mfien mfien mfien j'ai faim - yi - et si tu la flanques des
vérités - allez - foto foto - - siaaa

L4 hein - ces gens là ils choisissent surtout quand ça caille là - surtout vers le 25 là -
tu vois seulement de bon matin là - yaya n'est pas là - tonton n'est pas là XXX -
mais quand on a fui la guerre là - on est parti habiter chez la famille du mari de yaya
110 - il fallait voir - heu to kokani é - hein les fonctionnaires - la reine Ngalifourou -- j'ai
dit yaya regarde seulement - nous sommes seulement là - et aujourd'hui là - belle-
sœur o lambi nini - des hypocrites - ça ///

L5 kanda hein

L9 monsieur moi je crois que si déjà le mari lui-même dit que il faut donner la
115 nourriture - il faut donner - comme que c'est lui le mari - c'est lui qui donne l'argent
- il faut quand même l'obéir - c'est lui le chef qui commande ///

L3 quel chef - tika makambo ya bo dzoba donc tu vas tol- c'est comme ça qu'on blague avec vous ///

L2 monsieur

120 L1 oui allez-y

L2 en tout cas monsieur on doit s'accorder - est-ce que c'est mauvais que ma famille par exemple vienne chez moi -- parce que c'est comme si mes collègues-là elles ne veulent même pas que la famille du mari vienne pour les rendre par exemple une visite - mais nous sommes en Afrique quand même - et la famille doit

125 venir -- c'est pour ça qu'on ne vous aime pas vous là - même les Blancs ont leur(s) famille(s) et ils viennent - ça a toujours été comme ça partout

L5 tu blagues avec les Blancs - a tangisa yo journal ô

L2 bon - si la- si- si la femme croit que c'est maintenant sa maison à elle seule avec ses sœurs et ses propres parents à elle - mais c'est grave ça monsieur - mes parents

130 ont quand même souffert pour me faire nourrir et beaucoup de choses encore

L3 donc parce qu'on t'a nourri et c'est la pagaille dans la maison quoi - mais qui on ne nourrit pas ici

L4 XXX

L2 je n'ai pas dit la pagaille - mais qu'on leur mette un peu à l'aise quand même - ils

135 ont souffert

L3 é - mais moi aussi mes parents ont souffert pour moi - qui n'a pas des parents ici -- on ne dit pas qu'on est contre les parents - mais c'est le mauvais esprit là pour chercher à commander à la maison - moi ça je n'accepte pas - si tu es bien avec moi

je suis bien avec toi - mais si tu veux montrer ô moi moi -- ici là c'est moi - hâââ -

140 face - ébéba

L7 monsieur notre mémé-là - elle n'accepte même pas la nourriture de yaya -- hein - c'est l'argent de mon fils - celui qui n'est pas d'accord a kanga bisaka - na lia - na tonda - et elle prépare sa propre marmite - dès qu'elle finit monsieur - wo dans sa chambre - même les enfants de yaya elle ne donne même pas - le mari de yaya aussi

145 ne parle pas pour lui - donc chaque jour deux popotes - na lia biloko ya ba mbwa - siaaa -- elle est boucharde notre mémé-là hein - yaya est devenue comme sa rivale

L4 ce qui reste seulement qu'elle rentre dans la chambre quoi - wana penza finale

L9 chez moi c'est la belle-sœur de yaya - en tout cas les belles-sœurs là on leurs a seulement fait pour embêter les gens quoi - elles ne se marient jamais - toujours

150 yaya é - yaya é - elle vient chez yaya - belle sœur ozo vimba hein - hé - au lait et au miel -- dès que le mari de yaya est mort - hm - même pas une aiguille - ba mé kang' chambre ko - bobima - biliaki bino bikoki - les pagnes des yaya ô - les marmit'ô - tu vois là - moi je prends ça - moi je prends ça - avec un mariage officiel hein - mais rien - yay' mé dil' kô

155 L6 y a quand même des familles civilisées hein - moi l'oncle est mort mais sa femme-là on l'a laissé la maison - jusque même maintenant elle est toujours là avec ses enfants

L9 ah - tala - on est au Congo - c'est rare kô - partout c'est la même chose

L6 elle a un mariage officiel pourquoi elle n'est pas partie à la justice

160 L9 hééé - justiceee

L2 elle a seulement peur qu'on la bouffe les enfants - c'est tout - je ///

L1 dans tous les cas il faut nécessairement chercher à être réconcilié avec les beaux-parents - alors comment finalement rechercher la paix avec la famille du mari -- on a rien à gagner à toujours être divisé

165 L7 monsieur c'est difficile de trouver vraiment la paix avec eux - en fait ce qui les plaît c'est quoi - c'est venir faire tout ce qu'ils veulent - ils mangent bien là - tu donnes l'argent du déplacement - tu leurs accompagnes un peu - ah là - tu es une bonne femme - mais c'est compliqué - malgré ça - ééé - ils vont toujours parler contre toi ô l'argent-là c'est seulement notre frère qui la donne ça non

170 L6 monsieur je crois que même si la famille du mari parle nous devons toujours bien leur recevoir - ça fait quand même une leçon - ah la femme d'autrui nous reçoit pour elle bien - y aura toujours un qui va intervenir - les témoins ne manquent pas

L4 en fait monsieur la famille c'est seulement la nourriture - dès que un vient - é -

175 ta nourriture est là hein - un tel éé - va acheter tonton le jus là - ah tu vois seulement les dents dehors - ha la femme du grand frère est gentille hein - mais si

tu ne fais rien - c'est comme si tu lui chasses quoi - donc pour lui il a été mal reçu
 quoi - parce que son ventre là ///

L8 c'est vrai monsieur - j'habite avec le petit frère du mari de ma grande sœur mais
 180 lui le matin quand il n'a pas encore pris le petit déjeuner - tu vois seulement le front
 fermé là - mais dès qu'on le donne l'argent pour aller acheter les pains - oh tu vois
 là seulement il commence à danser - ces gens-là c'est toujours comme ça monsieur
 L5 moi si y a rien il n'a qu'à se fâcher ça lui regarde - monsieur je crois qu'il y a
 aussi des moments difficiles dans les foyers et parfois la nourriture peut manquer -
 185 on peut avoir des moments de crise - - même les salaires-là y a quoi là - chez nous
 quand on paye là - on fait le lait seulement cinq jour - après là déjà vers le dix là
 déjà la crise commence - bon le vingt là-bas déjà vraiment c'est pas la peine n'en
 parlons même pas - - donc il ne faut pas leurs habituer à venir manger manger
 manger - le jour que vous n'avez plus rien ils ne vont pas vous croire - je crois qu'il
 190 faut être claire avec ces gens -- si y a quelque chose on donne - pas de problème -
 mais si y a rien qu'on ne se tracasse pas par ci par là pour trouver quelque chose à
 tout prix alors que ça caille - tout ça parce qu'on veut flatter le mariage - je crois
 que l'effort pour rechercher la paix doit aussi venir des parents qui doivent aussi
 comprendre les temps durs

195 L3 hein - eux c'est manger ou comprendre vos difficultés - de toutes les façons ils
 ne comprennent pas pour eux aussi

L10 monsieur on ne doit pas toujours croire que la famille c'est toujours la
 nourriture - tout ça c'est la pauvreté qui fait ça - moi j'en ai profité de ce moment
 pour dire qu'il faut un bon climat d'entente - leur recevoir quand même - s'il y a un
 200 petit jus - bon - on boit - c'est l'ambiance quoi

L9 monsieur le moteur de l'entente c'est l'homme - c'est lui qui doit imposer la
 discipline dans le foyer - parce que si la femme commence à blâmer on va dire ô la
 femme là veut montrer quoi -- l'homme doit d'abord imposer pour éviter la pagaille
 dans la maison - à ce moment les parents viendront avec respect - ah notre grand
 frère-là n'aime pas la pagaille -- mais si c'est seulement la femme qui veut mettre

l'ordre on va raconter ô la femme de yaya là domine - c'est elle qui commande - tout ça parce que le mari est lâche

L1 qu'est-ce qu'on peut retenir en gros pour construire la paix avec la belle-famille

L6 c'est d'abord la façon de recevoir monsieur - c'est très important - quand par

210 exemple il vient - on peut lui aider monsieur - par exemple un petit cinq cents ///

L5 après ça va être une habitude -- monsieur je crois que la position du mari est utile pour cette paix - surtout pour éviter le dérapage dans le foyer - là la famille peut même respecter la femme

L3 monsieur le respect oui mais un respect dans les deux directions - même si on
215 dit que la femme doit respecter la belle-famille mais la belle-famille aussi - hein - les belles-sœurs les neveux les nièces là - ils doivent aussi respecter la femme - c'est une façon aussi de respecter leur frère ou leur oncle - à ce moment là la femme se sent encouragée à leur servir - là on peut rire quand même mais c'est dans tout le respect quoi

220 L4 XXX¹

2.2. Séance de discussion socio-culturelle au CEG Félix Tchicaya de Pointe-Noire

Le second texte de français parlé est enregistré la matinée du lundi 11 mars 2002 en classe de 3^e/6 au CEG Félix Tchicaya de Pointe-Noire au cours d'une séance de discussion socio-culturelle menée dans une perspective de clarification de valeurs². Il présente, comme le précédant, quelques alternances codiques. Le débit général est lent et hésitant à cause de la délicatesse du sujet de discussion.

¹ Tout le reste à partir d'ici est pratiquement inaudible

² La clarification de valeurs emprunte essentiellement à l'Education en Matière de Population (EMP) qui aborde les problèmes liés la plupart du temps à des valeurs. Ces valeurs, ancrées dans les convictions des individus, traduisent leur perception d'une situation et influencent dans bon nombre de cas les prises de décision. Ainsi pour amener les apprenants à changer d'attitude et de comportement, et obtenir leur adhésion aux objectifs de formation, la clarification de valeur n'a pas autre vocation que de faire comprendre aux intéressés la nature des valeurs dont ils sont porteurs et les conséquences liées aux comportements et aux attitudes nées de ces valeurs.

Le texte support, déclencheur d'activité, intitulé "Un rêve de fraternité" est un extrait du discours de Martin Luther King devant le président des Etats-Unis lors d'une manifestation qui se déroulait en 1964 à l'occasion de la signature de la loi sur les droits civiques des Noirs. En voici la substance :

Je rêve qu'un jour cette nation se lèvera pour vivre selon le sens véritable de son credo : nous tenons pour évidence cette vérité que tous les hommes ont été créés égaux.

Je rêve qu'un jour, sur les collines rouges de Géorgie, les fils d'anciens esclaves et les fils des propriétaires d'esclaves pourront s'asseoir ensemble à la table de la fraternité. Je rêve qu'un jour l'Etat de Mississippi lui-même, un Etat qui étouffe sous la chaleur de l'oppression, sera transformé en un oasis de liberté et de justice [...]

Avec cette foi, nous parviendrons à extraire des montagnes de désespoir la pierre de l'espoir. Avec cette foi, nous pourrons travailler ensemble, prier ensemble, lutter ensemble, aller en prison ensemble, résister pour la liberté ensemble, sachant que nous serons tous libres un jour. Que sonne la liberté !

Quand nous aurons permis aux carillons de la liberté de s'élever de toutes les villes, de tous les hameaux, de tous les Etats, de toutes les cités, nous pourrons hâter le jour où tous les enfants de Dieu, les Noirs et les Blancs, les juifs et les gentils, les protestants et les catholiques, pourront se prendre par la main et chanter comme il est dit dans le vieux negro spiritual : « Enfin libres, enfin libres, grand Dieu tout-puissant, nous sommes enfin libres ! » ¹

Le protocole du GARS adapté en situation de classe dans la transcription des faits oraux enregistrés attribue L1 à l'enseignant et L2 ... L13 aux apprenants actifs dans le débat.

¹ D'après *L'histoire Général de l'Afrique*, Tome 8, Ed. François Beauval.

L1 nous avons appris dans ce texte que tous les hommes ont été créés égaux - et qu'on a grand intérêt à fraterniser et à rejeter toute forme de discrimination raciale - mais il y a chez nous une catégorie de personnes qui semblent encore souffrir d'un rejet - d'une discrimination - je veux parler de nos frères les albinos - ceux qu'on appelle couramment *ndoundou* -- alors dites-moi -- aimeriez-vous avoir un jour une femme - ndoundou ou un mari ndoundou pour former une famille avec lui ou avec elle [climat de crispation totale dans salle de classe] -- ha - c'est le silence de mort maintenant - Tchibinda Béranger - Mouissou Nadine - hein Louboungou Nombo - j'ai besoin de votre position sur la question

10 L2 bon - peut-être les autres hein - mais moi - ââââââ - bon je sais que y a des gens qui ont des femmes comme ça - mais moi - ââââââ - en tout cas je n'ai jamais pensé à une chose comme ça quoi -- ce qui est vrai c'est que je connais même un couple comme ça - vraiment - ââââââ - comment même aller commencer une telle histoire -- veut dire même avoir rien que le courage d'appeler une telle fille - tu es là
15 debout là en face d'elle - ââââââ - non - enfin - je ne sais pas quoi - bon - peut-être les autres hein - mais moi - ââââââ - je ne vois pas hein

L1 Mouissou Nadine - un mari albinos - futur père de vos enfants

L3 é é é é é é é - pardon monsieur - mam' - mambu nene - kuni ya nkuend' ya ndundu

20 L1 Gilberte Ibono

L4 ééé - monsieur non - tout sauf ça - mbot' mu chômer

L5 monsieur le problème-là est très dur - je sais pas si c'est vrai - mais on m'avait seulement dit chez ma camarade une scène là qui était passée dans leur église de la CIFMC au cinéma ABC là-bas où elle priait à Brazzaville -- donc une femme là -
25 elle les yeux étaient seulement sur le mari d'autrui qui était pour lui marié -- ô frère - Dieu m'a dit que c'est toi mon vrai mari - bon maintenant ce jour-là - elle entre en transe dans l'église - ô c'est toi mon mari - c'est toi mon mari - merci Seigneur - Dieu m'a montré mon mari - c'est l'homme-là que je vais tenir -- maintenant l'homme-là - il a vu comme ça il a changé de place - il est pour lui parti là-bas au

30 fond de l'église - maintenant quand il a quitté - les gens ont poussé un peu - aller le
 ndoundou qui était à côté de l'homme-là il a poussé à la place de ce monsieur-là --
 là-bas la femme-là continuait avec sa transe et elle avançait elle avançait -- elle avait
 bien calculé la place de ce frère là - mais elle ne savait pas que c'est le ndoundou qui
 était maintenant là -- oui c'est toi mon mari - Dieu m'a dit que c'est toi -- elle vient
 35 là aller elle attrape le ndoundou très fort -- c'est toi - c'est toi -- les gens ont acclamé
 très très fort -- de maintenant quand elle ouvre les yeux - elle voit là c'est seulement
 le ndoundou -- ô non c'est pas toi - c'est un autre - c'est pas toi que Dieu m'a
 montré [rires] -- la femme-là elle-même avait fui l'église

L3 â ndoundou chance¹ èèè

40 L5 donc monsieur c'est pour dire que le problème des ndoundou là c'est très dur --
 bon y a quand même des hommes qui ont ces femmes-là - c'est peut-être le destin
 hein - mais c'est vraiment compliqué

L6 je ne sais pas ces gens-là aussi comment on leurs a fait - tu vois c'est comme s'il
 est malade - surtout quand il fait chaud là

45 L7 moi c'est surtout leurs yeux là - c'est comme les yeux de chat -- bon y a quand
 même qui sont un peu propres - mais y a vraiment des cent pour cent donc tu
 regardes là tu as même la nausée quoi - la peau des plaies partout - des taches - il
 ouvre la bouche là comme il souffre - je pense qu'ils ont souvent mal hein -- même
 pour leur saluer là - moi j'ai même peur -- bon /imaginer, imaginez/ un homme
 50 comme ça être mon mari - enfin je ne sais pas - mais vraiment c'est pas mon choix
 quoi -- bon le goût de chacun ne se discute pas hein

L6 je connais même un monsieur là dans mon quartier juste après le marché
 Loandjili - comme si tu allais à Mongo-Nkamba - là où termine la descente là -
 vraiment il est là avec sa femme ndoundou -- moi je me demande même comment
 55 il avait commencé alors qu'il y a beaucoup des femmes dans la ville de Pointe-
 Noire

L1 pour vous - si je comprends bien - elle(s) ne mérite(nt) même pas être appelée(s)
 femme(s)

¹ La formalisation orale perçue dénasalise la voyelle et affecte la nasalisation à la consonne finale : cha-ncè.

L6 enfin - c'est quand même une femme mais - de cette qualité-là - je ne sais pas ce
 60 qui prend aussi les hommes hein -- mais moi si j'étais un homme - épouser une
 femme ndoundou ///

L1 et si c'est un monsieur albinos qui t'aborde dans l'espoir de faire de toi sa future
 ///

L6 non monsieur -- je ne souhaite pas ça monsieur - qu'il aille ailleurs -- ça c'est
 65 donner les gens la malchance

L8 en fait monsieur les ndoundou c'est des hommes - ils sont un peu comme nous
 - mais le grand problème c'est la couleur de leur peau là et ///

L1 c'est une peau blanche c'est tout - vous voulez dire que vous détestez les Blancs
 -- les gens se maquillent pourquoi -- c'est pas pour être un peu blanc -- et
 70 maintenant vous voulez dire que vous détestez la peau blanche

L8 monsieur les Blancs c'est d'autres gens - c'est différent - hein - on leur connaît
 très très bien -- or que ici là c'est des ndoundou - c'est vraiment différent - ça c'est
 d'autres gens - tout ce qu'on peut faire c'est peut-être laisser ces ndoundou-là se
 marier entre eux -- là vraiment y a pas de problème

L9 moi je suis même surpris d'entendre que les ndoundou-là ils ont aussi besoin de
 75 se marier avec quelqu'un de correct qui vient leurs épouser -- je me disais qu'ils
 disparaissaient seulement comme ça à un certain âge - hein - comme des fantômes
 quoi -- c'est quand même très risquant d'aller prendre une femme comme ça -
 parce que avec son corps là - mais tu vas faire comment

L10 je connais même un musicien ouest-af - vraiment un ndoundou - entre Manou
 80 Dibangou ou quelqu'un là - je ne sais plus exactement - mais vraiment un
 ndoundou

L8 le pauvre

L10 et il a deux ou trois femmes

L8 des vraies femmes aussi ou seulement comme lui

L10 c'est une émission à la télé là - et il était là en famille - je ne crois pas que c'était
 85 ses sœurs

L8 ça c'est l'amour d'argent qui fait ça - vraiment moi là - un ndoundou se tient là -
 ââ - il faut être envoûtée - même si l'argent devient difficile quoi - tu vas repartir
 avec ton argent

90 L11 bik' li yaya - tchivêv' tombe là tu vas encore voir le ndoundou

L8 parce que l'argent c'est quoi -- l'argent d'un ndoundou qui tire les lèvres comme
 s'il voulait pleurer -- ça va commencer comment rien que leur toucher là l'esprit est
 déjà parti -- je crois que les femmes qui vont avec ces gens-là ils doivent prendre
 quelque chose ou même se droguer quoi - ça c'est sûr

95 L1 est-ce qu'il n'y a pas là une forme de discrimination - je dirais de rejet total de
 ces gens qui naissent dans nos famille

L3 monsieur on ne leur rejette pas -- veut dire qu'ils peuvent pour eux vivre - mais
 pas rentrer dans les questions des sentiments comme les fous et tout le reste là -- là
 ça ne marche pas

100 L1 si ces gens-là vous dérangent vraiment - peut-être qu'il serait mieux de les
 rassembler tous - les exterminer simplement au lieu d'avoir dans la société des gens
 qui vous causent des nausées

L8 ah non monsieur - c'est pas comme ça -- ça c'est un crime -- vous ne pouvez
 pas tenir des langages comme ça monsieur

105 L1 pourquoi parlez-vous de crime alors que ces gens-là ne sont pas utiles pour vous
 - à vous entendre les dénigrer -- quand quelque chose vous gêne - ce qu'on peut
 faire c'est de s'en débarrasser

L2 monsieur - ça ça devient un assassinat

L9 c'est même un grand péché devant Dieu

110 L6 monsieur - là vous êtes maintenant un criminel - parce que comme ça carrément
 c'est la maison d'arrêt hein

L5 monsieur - ils ont une âme - c'est des gens comme nous - ils respirent ils
 pensent - c'est-à-dire monsieur c'est parce que bon - c'est des gens un peu bizarres
 aussi

115 L12 ces gens-là vivent même avec nous dans nos familles -- ils sont très nombreux
 surtout ici à Pointe-Noire - même à Dolisie à Nkayi partout ils sont là -- presque

dans chaque famille y a un ndoundou - de maintenant si on leurs¹ assassine - c'est le deuil dans tout le pays - on veut seulement tuer les ndoundou - mais on a les paralytiques là - hein - les fous là - tout ça - ils sont là -- est-ce qu'on leur tue même
 120 - les paralytiques là - ils ont des femmes là -- on ne voit plus les petits pieds là - hein -- le musicien zairois là - c'est qui -- oui Patrice - sa femme elle est même passée un jour à la télé - tout ça c'est quoi - c'est comme les ndoundou - hein - des déficits physiques

L3 mais un ndoundou reste un ndoundou hein - ça c'est un autre degré -- les
 125 paralytiques au moins malgré leurs petits pieds là - bon - on leur connaît bien - les fous eux - bon - ils sont pour eux dans leur petit coin

L10 monsieur moi je voudrais d'abord savoir est-ce que ces gens là sont vraiment justes ou c'est peut-être des ratés ou quelque chose comme ça

L1 je confirme que c'est des êtres humains avec tout le fonctionnement correct du
 130 corps humain [climat d'étonnement]

L3 mais pourquoi ils sont différents -- leur peau-là qu'est-ce qui fait ça

L1 il s'agit en fait d'une légère carence de pigmentation depuis le ventre de leur mère - le professeur de biologie pourra mieux vous expliquer cela -- mais quant au fonctionnement du corps - de la pensée - vraiment c'est des êtres normaux à cent
 135 pour cent

L4 donc c'est cette carence là qui fera que vous puissiez mettre au monde des ndoundou comme leur père

L1 pas forcément -- dans la plupart des cas c'est des enfants très normaux que vous avez -- c'est comme les paralytiques -- c'est pas forcément des paralytiques qu'ils
 140 mettent au monde

L11 c'est ce que je ne n'arrive pas à comprendre monsieur - parce qu'il y a un couple là - bon - c'est madame qui est ndoundou - une ndoundou très propre hein -- mais aucun enfant ndoundou - tous sont bien là - leur père est un peu brun - mais tu vois ces enfants-là - vraiment comme des métissiennes

145 L13 mais y a des ndoundou très sales hein

¹ La finale "s" a été ajoutée au morphème "leur" partout où une liaison a été perçue dans la formalisation orale du pronom clitique objet indirect.

L1 c'est vrai que leur peau est très sensible parce qu'il leur manque petite substance - c'est ce que j'ai appelé une carence - mais il y a des produits pharmaceutiques pour entretenir cette peau - enlever ces taches - c'est pourquoi vous rencontrez des albinos très propres - par contre ceux qui négligent leur corps - et ben - ils sont sales - ça y a rien à faire

150

L10 monsieur si ce que vous dites là c'est ça - bon moi je peux un peu accepter - hein - s'il est bien posé - soigné - pas avec des taches - mais bien là - mais pas ceux qui négligent leur corps là -- vraiment il faut qu'il soit posé - les cheveux pas trop - vraiment pas les cent pour cent là

155

L6 moi si un ndoundou se présente - je vois d'abord s'il a bien traité son corps - un peu présentable quoi -- mais pas avec des plaies - une peau plissée comme un cochon - là non

L11 monsieur si une fille ndoundou - bien là - nzenga - taille - elle arrange bien le corps - mèches - tout ça -- je ne vois pas pourquoi aller de midi à quatorze heures - c'est tout ça la femme

160

L3 bon - je vois quand même d'autres ndoundou qui ont réussi - des grands responsables -- tu vois là quand même ils sont présentables - ça - ça peut passer un peu -- le problème - c'est les idées que les gens ont de ces ndoundou là comme des gens à part - des ratés

165

L6 c'est ça le grand problème -- on a déjà des pensées sales contre ces gens-là - et c'est comme ça partout - moi j'ai toujours pensé que c'est des phénomènes - or que c'est des gens justes -- le problème c'est de leurs encourager de bien entretenir le corps - comme ça y a plus des taches et des plaies - - c'est ça qui leur rend un peu sales -- à ce moment là au moins - bon - je ne sais pas - mais ça va quand même

170

L2 je pense que les gens qui marient les ndoundou sont un peu plus à l'aise - parce que là au moins personne ne peut embêter sa femme -- le problème - c'est bien traiter sa femme - lui soigner correctement - elle sort là bien habillée - bien propre - les gens vont dire oui il a une femme -- une ndoundou bien là - veut dire les gens peuvent même croire que c'est une tchibamb' quoi

175 L11 monsieur si c'est seulement pour la propriété - avec les produits de beauté là -
même les femmes ndoundou sont devenues très belles - parfois même plus belles
que les autres femmes - une fois j'ai pris la ligne de Tié-Tié - mais une fille
ndoundou était là bien habillée en pantalon la ngouéta - bien propre avec des
180 mèches - mais toutes les femmes qui étaient dans le bus ne faisaient que rire pour la
moquer - ô regardez cette ndoundou-là - elle croit que elle est devenue une femme
-- donc malgré la propreté les gens hésitent parce que y a ces idées noires déjà
contre elles - moi je rencontre souvent ces femmes ndoundou très propres - très
belles - mais au fond de moi je me disais toujours jamais de la vie -- hein -- donc
c'est toute la société -- nous ici nous pouvons comprendre un peu - mais nous
185 sommes combien par rapport à toute la population congolaise -- c'est presque zéro
L1 non - c'est déjà quelque chose soyez-en sûr -- l'éducation de toute la société
peut partir d'un individu -- vous pouvez transformer la société - les comportements
- en parlant de ces choses - en les expliquant à votre entourage dans le quartier - à
l'école - c'est donc notre devoir à tous d'informer - de renseigner -- parfois les gens
190 manquent simplement d'information - il faut donc briser ces barrières dans la
conscience - apprendre à fraterniser - à combattre la discrimination sous toutes ses
formes - c'est ça la portée du texte de Martin Luther King - c'est ça être nés égaux
dans la société - c'est ça avoir les mêmes droits - hein -- le racisme - c'est pas
seulement aux Etats-Unis ou en Afrique du Sud - vous avez soutenu que c'est une
195 pratique à bannir - mais on peut aussi être raciste dans le cœur contre un
compatriote - on est d'accord là

L9 XXX

III. Enquête subsidiaire 1 : Observation des classes

Grille d'observation

– Enseignement/apprentissage des personnes verbales (Collège) –

Période : 2^e trimestre 2002

Date :

Département scolaire :

Classe :

Circonscription scolaire :

Titre de la leçon :

Etablissement :

Comportement final attendu :

Indicateurs	Echelle d'appréciations						Remarques
	0	1	2	3	4	5	
1- Les verbes							
1-1- L'apprentissage de la flexion verbale est-il contextualisé ?							
1-2- Les notions de transitivité et d'intransitivité sont-elles abordées ?							
1-3- Le rapport morphologique consubstantiel entre le prédicat et son actant sujet est-il explicité ?							
1-4- Le rapport sémantico-syntaxique entre le verbe et son actant objet est-il explicité ?							

<p>1-5- Les stratégies didactiques permettent-elles de développer des compétences sur l'utilisation des formes verbales en situation ?</p>							
<p>2- Les pronoms personnels (sujets et objets du verbe)</p> <p>2-1- L'apprentissage des pronoms personnels est-il contextualisé dans des situations pratiques de communication écrite ou orale?</p>							
<p>2-2- La morphologie des pronoms personnels sujets est-elle envisagée dans une dynamique relationnelle avec la personne du verbe ?</p>							
<p>2-3- L'enseignement présente-t-il des opportunités de substitution du pronom personnel sujet par un substantif à la troisième personne ?</p>							
<p>2-5- La pratique didactique offrent-elles des possibilités de substantivation des pronoms objets et de pronominalisation des syntagmes nominaux objets ?</p>							

2-4- Les paradigmes des pronoms personnels sont-ils présentés dans une dynamique relationnelle avec la nature transitive du verbe ?							
2-6- Les stratégies didactiques permettent-elles de développer des compétences sur l'utilisation des proformes en situation ? ¹							

¹ Il a été demandé à chaque enseignant d'adjoindre aux exercices traditionnels à trous un item d'évaluation de pure production personnelle des élèves (rédaction d'un paragraphe, construction des quelques phrases intégrant la notion du jour).

IV. Enquête subsidiaire 2 : Représentations des apprenants sur leurs propres pratiques linguistiques

Période : 3^e trimestre 2002

Test d'aptitude

Dites parmi les constructions suivantes¹ celle(s) que vous estimez la (les) plus « correcte(s) » puis justifiez votre point de vue.

1. a- Ma sœur aime seulement qu'on la donne l'argent.
b- Ma sœur aime seulement qu'on lui donne l'argent.

2. a- Presque dans chaque famille il y a des ndoundou, maintenant si on leurs assassine, c'est le deuil dans tous le pays.
b- Presque dans chaque famille il y a des ndoundou, maintenant si on leur assassine, c'est le deuil dans tous le pays.
c- Presque dans chaque famille il y a des ndoundou, de maintenant si on les assassine, c'est le deuil dans tous le pays.

3. a- Puis-je vous donnez mes raisons ?
b- Puis-je vous donner mes raisons ?

4. a- Les parents me donne l'argent.
b- Les parents me donnent l'argent.

5. a- Ma grand-mère m'a dit allons au champ pour se promener.
b- Ma grand-mère m'a dit allons au champ pour nous promener.

¹ Ces constructions sont forgées à partir d'une pseudo-combinatoire type (combinatoire "a-") fournie soit par le corpus écrit soit par le corpus oral : 1. a- = (C1, E17) ; 2. a- = (Un rêve de fraternité, 115-117) ; 3. a- = (C2, E129) ; 4. a- = (C1, E30) ; 5. a- = (C4, E156). Chaque pseudo-combinatoire du corpus a été légèrement retouchée pour ne mettre en évidence que le fait de langue concerné.

BIBLIOGRAPHIE¹

I. Ouvrages théoriques

BARBIER, J. M. (1996), *Savoir théorique et savoir d'action*, Grenoble, Editions Sauvages.

BARDIN, L. (2001), *L'analyse de contenu*, Paris, Presses Universitaires de France, (1^{re} édition : 1977), 10^e édition.

BENVENISTE, E. (1966), *Problèmes de linguistique générale (tome 1)*, Paris, Gallimard.

BESSE, H. ; PORQUIER, R. (1984), *Grammaire et didactique des langues*, Paris, Hatier.

BILGER, M. (1999), *Corpus : méthodologie et applications linguistiques*, Paris/Perpignan, Champion et Presses Universitaires de Perpignan.

BILGER, M. ; GADET, F. et VAN DEN EYNDE, K. (eds.) (1998), *Analyse linguistique et approche de l'oral. Hommage à Claire Blanche-Benveniste*, Louvain/Paris, Peeters, coll. Orbis Supplementa, vol.10.

BILOA, E. (2003), *La langue française au Cameroun: Analyse linguistique et didactique*. Berne : Peter Lang.

¹ Ce repère bibliographique présente à la fois les productions scientifiques (ouvrages et articles) qui ont servi à la préparation et à la rédaction de cette thèse, et celles, « potentielles », non directement impliquées, mais ayant permis d'asseoir un tant soit peu les connaissances de base en sciences du langage et en didactique des langues. La référencement des ouvrages n'a pu atteindre à une complétude parfaite. Le volume des ouvrages ayant été un critère non intégré aux fiches de lecture (nous n'avions malheureusement considéré que la page intéressée), il a fallu au bout de la chaîne reconsidérer toutes les pistes d'approvisionnement bibliographique. Cette entreprise n'a été réussie qu'en partie. Finalement nous avons hésité sur une alternative : soit renoncer totalement à l'indication du volume, soit indiquer la moisson partielle des volumes reconstitués avec tous les risques d'hétérogénéité que cela implique. La première possibilité nous a semblé plus judicieuse pour conserver aux ouvrages une cohérence d'ensemble dans l'ordination des éléments de référencement.

- BLANCHE-BENVENISTE, C. ; ROUGET, C. et SABIO, F. (2002), *Choix de textes de français parlé, 36 extraits*, Paris, Champion.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. (1998), *Approche de la langue parlée en français*, Paris, Ophrys, coll. « l'essentiel ».
- BLANCHE-BENVENISTE, C. (1990), *Le français parlé. Etudes grammaticales*, Paris, Ed. du CNRS.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. et JEANJEAN, C. (1987), *Le français parlé. Transcription & Edition*, Paris, Didier Erudition.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. (1975), *Recherches en vue d'une théorie de la grammaire française. Essai d'application à la syntaxe pronominale*, Paris, Champion.
- BLASCO, M. (1999), *Les dislocations en français contemporain*, Paris, Champion.
- BLINKENBERG, A. (1960), *Le problème de la transitivité en français moderne*, Munksgaard, Copenhague.
- BLONDE, J. et alii, *Lexique du français du Sénégal*, Dakar, Editions NEA, EDICEF.
- BOYER, (1996), *Eléments de sociolinguistique*, Paris, Dunod, 2^e édition.
- BREKLE, H. E. (présenté par) (1966), *Grammaire générale et raisonnée ou la Grammaire de Port Royal*, Stuttgart, F. Frommann, nouvelle impression de la 3^e édition de 1676.

- BRUNOT, F. (1973), *Histoire de la langue française des origines à nos jours*, Paris, Armand Colin.
- BRUNOT, F. et BRUNEAU, C. 1956, *Précis de la grammaire historique de la langue française*, Paris, Masson, 4^{ème} édition, 5.
- CERVONI, J. (1987), *L'énonciation*, Paris, PUF.
- CHEVALLARD, Y. (1991), *La transposition didactique à l'épreuve*, Grenoble, La pensée sauvage.
- CHEVALLARD, Y. (1985), *La transposition didactique*, Grenoble, Editions Sauvages.
- COHEN, M. (1974), *Histoire d'une langue : le français*, Paris, Ed. Sociales.
- CORBEIL, J.-Cl. (1971), *Les structures syntaxiques du français moderne*, Paris, Klincksieck.
- CORNU, L. et VERGINOUX, A. (1992), *La didactique en question*, Paris, CNDP, Hachette.
- DAGNAC, A. (1996), *Français d'Afrique, Normes Variation : le cas de la presse écrite en Côte d'Ivoire et au Mali*, Université de Toulouse de Mirail, (Thèse dactylographiée).
- DAUZAT, A. (1962), *Les étapes de la langue française*, Paris, A FRANKE SA.
- DE LAGE, G. R. (1972), *Introduction à l'ancien français* Paris V, Société d'Édition d'Enseignement Supérieur, 5, place de la Sorbonne, 8^{ème} édition revue et corrigée.

- DEVELAY, M. (1995), *Savoir scolaire et didactique des disciplines, une encyclopédie pour aujourd'hui*, Paris, ESF.
- DUMONT, P. (1986), *L'Afrique noire peut-elle encore parler français ?*, Paris, Editions L'Harmattan.
- DUMONT, P. (1983), *Le français et les langues africaines au Sénégal*, Paris, Editions ACCT-Karthala.
- EDEMA, A. B. (1998), *Etude lexico-sémantique des particularismes français du Zaïre*, thèse de doctorat, Université de Paris III.
- EGGER, E., *Apollonius Dyscole, Essai sur l'histoire des théories grammaticales dans l'antiquité*, Paris, Auguste Durand.
- EQUIPE IFA, (1988), *Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*, Paris, Edicef/Aupelf.
- FREI, H. (1982), *La grammaire des fautes*, Paris et Genève, Slaktine Reprints.
- FRANÇOIS, A. (1959), *Histoire de la langue française cultivée des origines à nos jours*, Genève, Alexandre Julien.
- FRANÇOIS, J. (1989), *Changements, causation, action*, Université Paris 8, Thèse de doctorat d'Etat, 1986, ed. Droz, Genève.
- FRANÇOIS, J. (1988), *Prédication d'état, d'événement et d'action : esquisse d'une métaclassification du sémantisme verbal*, Ronéo. Université Paris 8.
- GADET, F. (2003), *La variation sociale en français*, Paris/Gap, Ophrys.

- GADET, F. (1992), *Le français populaire*, Paris, PUF, Coll. « Que sais-je ? ».
- GALET, Y. (1971), *L'évolution de l'ordre des mots dans la phrase française de 1600 à 1700. La place du pronom personnel complément d'un infinitif régime*, Paris, PUF.
- GHIGLIONE, R. et BLANCHET, A. (1991), *Analyse de contenu et contenus d'analyses*, Paris, Dunod.
- GOUGENHEIM, G. (1994), *Grammaire de la langue française du seizième siècle*, Paris, Picard (réimpression de l'édition de 1974).
- GOUGENHEIM, G. (1974), *Système grammatical de la langue française*, Paris, D'Arthey.
- GREVISSE, M. (1997), *Le bon usage, Grammaire française*, Paris, Editions Duculot, 13^{ème} édition.
- GREVISSE, M. (1996), *Quelle préposition ?* Louvain-la-Neuve, Duculot.
- GREVISSE, M. et GOOSSE, A. (1989), *Nouvelle grammaire française*, Paris, Duculot, 2^e édition.
- GUILLAUME, G. (1964), *Langage et science du langage*, Paris - Québec, A.-G. Nizet et PUL.
- GUIRAUD, P. (1971), *L'ancien français*, Paris, PUF (Que sais-je ?), 3^{ème} édition, 2 vol.
- HAASE, A. (1965), *Syntaxe française du XII^e siècle*, trad. et remaniée par M. Obert, Paris, Delagrave, 5^{ème} éd.

- HJELMSLEV, L. (1971), *Essais linguistiques*, Paris, Editions de Minuit "Arguments".
- JAKOBSON, R. (1963), *Essais de linguistique générale*, traduit de l'anglais et préfacé par Nicole Ruwet, Editions de Minuit.
- JEAN-MICHEL, A. (1990), *Eléments de linguistique textuelle : théorie et pratique de l'analyse textuelle*, Liège, Pierre Mardaga Edit.
- KAYNE, R. S. (1977), *Syntaxe du français*, Paris, le Seuil.
- KEIL, H. (1961), *Grammatici latini*, vol. 1. (Leipzig, 1957), Hildesheim.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (2002), *L'énonciation*, Paris, Collection U. Linguistique, Armond Colin, 4^e édition.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1996), *La conversation*, Paris, Le Seuil.
- KLEIBER, G. (1998), *Anaphores et Pronoms*, Paris, Ducolot.
- LA CHAUSSE, F. de (1977), *Initiation à la morphologie historique de l'ancien français*, Paris, Klincksieck.
- LANLY, A. (1970), *Le français d'Afrique de Nord*, Paris - Montréal, Editions Bordas.
- LARJAVAARA, M. (2000), *Présence ou absence de l'objet. Limite du possible en français contemporain*, Helsinki, Academia Scientiarum Fennica.
- LE BIDOIS, R. (1971), *L'inversion du sujet dans la prose contemporaine*, Paris, Edition d'Artrey.
- LE BIDOIS, R. et al. (1935), *Syntaxe du français moderne (Tome 1)*, Paris, Auguste Picard.

- LE BOTERF, G. (1995), *De la compétence : essai sur un attracteur étrange*, Paris, Editions d'Organisation.
- LE BOTERF, G. (1994), *De la compétence*, Paris, Les Editions d'organisation.
- LYONS, J. (1970), *Linguistique générale*, Paris, Larousse.
- MAINGUENEAU, D. (1976), *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours – Problèmes et perspectives*, Paris, Hachette Université, Collection Langue, Linguistique, Collection dirigée par Bernad Quemada.
- MACKEY, W. F. (1976), *Bilinguisme et contact des langues*, Paris, Editions Klincksieck.
- MAKONDA, A. (1987), *Quatre-vingt (et) un congolismes. Etude des particularismes du français parlé au Congo*, Brazzaville, Institut National de Recherche et d'Action Pédagogiques, Editions scolaires.
- MAKOUTA MBOUKOU, J.-P. (1973), *Le français en Afrique noire, Histoire et Méthodes de l'enseignement du français en Afrique noire*, Paris, Bordas.
- MALMBERG, B. (1966), *Les nouvelles tendances de la linguistique*. Traduction du suédois par Jacques Genoux, PUF.
- MANESSY, G. et WALD, P. (1984), *Le français en Afrique noire tel qu'on le parle, tel qu'on le dit*, Paris, Publications de l'Institut de Recherches Interethniques et Interculturelles [IDERIC], Centre d'Etude des Plurilinguisme, L'Harmattan.
- MANESSY, G. et WALD, P. (1994), *Le français en Afrique noire francophone. Mythes, stratégies et pratiques*, Paris, L'Harmattan.

- MARCELLESI, J.-B. et GARDIN, B. (1974), *Introduction à la sociolinguistique*, Paris, Librairie Larousse.
- MAROUZEAU, J. (1957), *Du latin au français*, Paris, Belles lettres.
- MARTINAND J.-L. (1986), *Connaître et transformer la matière*, Berne, Peter Lang.
- MARTINET, A. (1985), *Syntaxe générale*, Paris, Editions Armand Colin.
- MARTINET, A. (1967), *Éléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin.
- MARTINET J. (1975), *La Sémiologie*, Paris, édition Serghers, 3^{ème} édition.
- MARCHELLO-NIZA, C. (1979), *Histoire de la langue française au XIV^e et au XV^e siècle*, paris, Bordas.
- MAUGER, Gaston (1989), *Grammaire pratique du français d'aujourd'hui. Langue parlée, langue écrite*, Paris, Hachette, éd. Revue.
- MBULAMOKO NZENGE (1978), *Verbe et personne*, PUZ, 2^e édition, 3^e trimestre.
- MELIS, L. (1980), *La voix pronominale*, Louvain-la-Neuve, Duculot.
- MENARD, Ph. (1973), *Syntaxe de l'ancien français*, Bordeaux, Sobodi.
- MEYERSON, I. (dir.) (1973), *Problèmes de la personne* - Colloque du Centre de Recherches en psychologie comparative de la VI^e Section de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes de la Sorbonne, tenu du 29 septembre au 3 octobre 1960, Paris/La Haye, Mouton & CO.

- MFOUTOU, J.-A. (2003), *Français et langues endogènes au Congo-Brazzaville. Contact et dynamique sociolinguistique*, Maromme, Espaces culturels.
- MFOUTOU, J.-A. (2000), *Le français au Congo-Brazzaville*, Maronne, Editions Espaces culturels.
- MICHAEL, I. (1970), *English grammatical Categories*, Cambridge, Spec.
- MIBATA, B. (1991-1992), *Matériau pour l'étude de la néologie du français au Congo à travers la presse écrite*, mémoire de DEA, Université de la Sorbonne Nouvelle, U.F.R. de littérature et linguistique française et latine (sous la direction de Suzanne Lafage).
- MOIGNET, G. (1981), *Systématique de la langue française*, ouvrage posthume publié par les soins de Jean Cervoni, Kerstin Schlyter et Annette Vassant sous la direction de Georges Straka, avec le concours du Centre National de Recherche Scientifique, Paris, Editions Klincksieck.
- MOIGNET, G. (1976), *Grammaire de l'ancien français. Morphologie, syntaxe*, Paris, Editions Klincksieck.
- MOIGNET, G. (1974), *Etude de psycho-systématique française*, Paris, Klincksieck.
- MOIGNET, G. (1965), *Le pronom personnel français : Essai de psycho-systématique historique*, Paris, Klincksieck.
- MOUNIN, G. (1975), *Clefs pour la langue française*, Paris, Editions Seghers.
- MOUNIN, G. (1968), *La linguistique*, Paris, Editions Seghers.

- NGAMOOUTSIKA E., (2007), *Le français parlé en République du Congo : étude morphosyntaxique*, thèse de doctorat, sous la direction d'Ambroise Queffélec, Université de Provence et d'André Patient Bokiba, Université Marien Ngouabi
- PAMBOU, J.-A., (2003), *Les constructions prépositionnelles chez les apprenants de français langue seconde au Gabon : étude didactique*, thèse de doctorat, sous la direction de Jean Pierre Cuq, Aix-en-Provence, Université d'Aix-Marseille I.
- PERRENOUD, P. (1997), *Construire des compétences dès l'école*, Paris, ESF.
- PICOCHÉ, J. (1992), *Précis de lexicologie française*, Paris, Editions Nathan.
- PICOCHÉ, J. (1979), *Précis de morphologie historique du français*, Paris, Nathan.
- PINCHON, J. (1986), *Morpho-syntaxe du français. Etude de cas*, Paris, Hachette.
- PINCHON, J. (1972), *Les pronoms adverbiaux en et y*, Genève, Droz.
- PLOOG, Katja (1994), *De l'impersonnel dans l'élaboration syntaxique - ou : que signifie l'impersonnel ?* Université Toulouse le Mirail : Mémoire de DEA sous la direction de Claude Muller.
- QUEFFELEC, A. J.-M. et NIANGOUNA, A. (1990), *Le Français au Congo (R.P.C.)*, Nice - Aix-en-Provence, InaLF AELIA, Publication de l'Université de Provence.
- RAISKY, C. et CAILLOT, M. (1996), *Au-delà des didactiques, le didactique*, Paris-Bruxelles, De Boeck.

- RIEGEL, M. ; PELLAT, J.-C. ; RIOUL, R. (2008), *Grammaire méthodique du français*, PARIS, Presses Universitaires de France, [1^{ère} édition 1994], 3^e édition « Quadrige », 2004, 5^e tirage.
- ROEGIERS, X. (2000), *Une pédagogie de l'intégration*, Bruxelles, De Boeck Université.
- ROPE, F. et TANGUY, L. (1994), *Savoir et compétence*, Paris, L'Harmattan.
- ROUBAUD, M. N. (2000), *Les constructions pseudo-clivées en français contemporain*, Paris, Champion.
- SANDFELD, Kr. (1965), *Syntaxe du français contemporain, tome 1 : Les Pronoms*, Paris, Honoré Champion.
- SEGUIN, J.-P. (1972), *La langue française au XVII^e siècle*, Paris, Bordas.
- SNEYDERS DE VOGEL, K. (1927), *Syntaxe historique du français*, Gromingue et la Haye, Wolters, 2^{ème} édition.
- SPAETH, V. (2002), *Rapport de la réunion régionale du 19-21 mars 2002 sur les états généraux de l'enseignement du français*, OIF, (Réunions régionales des pays d'Afrique centrale et de l'ouest sur l'enseignement du français en Afrique subsaharienne francophone), mai 2002.
- SPILLEBOUT, G. (1985), *Grammaire de la langue française du XVII^e siècle*, Paris, Picard.
- STEFANINI, J. (1974), *L'ancien français*, Paris, Larousse.
- TESNIERE, L. (1959), *Eléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck.

- TOGEBY, Kn. (1965), *Structure immanente de la langue française*, Paris, Larousse, (1^{re} édit. 1951).
- VOGEL K. (1995), *L'interlangue*, traduit de l'allemand par J.-M. Brochée et J.-P. Confais, Toulouse, Presses Universitaires de Mirail.
- WAGNER, R.-L. et PINCHON, J. (1990), *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette, 15^e édition.
- WAGNER, R.-L. (1982), *Structure syntaxique du français, (essai de cinéto-syntaxe)*, Paris, Les Belles Lettres.
- WARNANT, L. (1970), *Evolution et structure de la langue française*, Berne, Francke, 10^{ème} édition.
- WARTBURG W. von (1962), *Evolution et structure de la langue française*, Paris, A FRANCKE SA.
- WARTBURG W. von et ZUMTHOR, P. (1958), *Précis de syntaxe du français contemporain*, Berne, Francke, 2^{ème} édition.
- WILLEMS, D. (1981), *Syntaxe, lexicque et sémantique : les constructions verbales*, Publications des la Faculté des Lettres de Gand.
- WILMET, Marc (1986), *La Détermination nominale*, Paris, PUF.
- WILMET, Marc (2007), *Grammaire critique du français*, Bruxelles, Edition De Boeck Université, 4^e édition.

II. Usuels

ARRIVE, M. (dir.) (1997), *Bescherelle 1: la conjugaison pour tous. Dictionnaire de 12000 verbes*, Paris, Hatier, édition entièrement revue sous la responsabilité scientifique de Michel Arrivé.

CHEVALIER, J.-Cl. et alii (1964), *Grammaire du français contemporain*, Paris, Larousse.

DUBOIS, J. et alii (2002), *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse -Bordas / VUEF [1994 pour la première édition].

DUBOIS, J. et alii (1984), *Grammaire française*, Paris, Larousse.

DUBOIS, J. (1977), *Grammaire structurale du français : nom et pronom*, Paris, Larousse.

DUBOIS, J. (1967), *Grammaire structurale du français : le verbe*, Paris, Larousse.

DUCROT, O. et TODOROV, Tzv. (1972), *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil.

----- (1967), *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Stuttgart, F. Frommann Verlag, art. « Personne », nouvelle impression de la 1^{re} édit. de 1751-1780, volumes 12 et 35.

GREIMAS, A. J. (1969), *Dictionnaire de l'ancien français jusqu'au milieu du XVI^{ème} siècle*, Paris, Librairie Larousse.

GREVISSE, M. (1990), *Précis de grammaire française*, Paris, Duculot, 29^e édition.

LAGANE, R. (1984), *Larousse de grammaire*, Paris, Larousse.

LAMIZET, B., SILEM, A. (dir.) (1997), *Dictionnaire encyclopédique des sciences de l'information et de la communication*, Paris, Ellipses / édition Marketing S. A.

PICOCHÉ, J. (2002), *Dictionnaire étymologique du français*, Paris, Dictionnaires LE ROBERT/ VUEF [1992 pour la première édition].

ROBERT, P. (2007), *Le petit Robert 1, Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris-XIe, Dictionnaires LE ROBERT.

III. Textes littéraires

ADAM DE LA HALLE, (1951), *Le jeu de la Feuillée*, Paris, éd. Langlois, 2^e éd.

----- (1936), *Aucassin et Nicolette*, chantefable du XIII^e siècle, éd. M. Roques, CFMA, 2^e éd., nouveau tirage.

BEROUL, (1953), *Tristan*, Oxford, éd. A. Ewert.

BODEL, J. (1951), *Le jeu de Saint Nicolas*, Oxford, éd. F. J. Warne.

CHRETIEN DE TROYES, (1956), *Le roman de Perceval, ou le conte du Graal*, Genève, éd. W. Roach.

JONIN, P. (trad.) (1994), *La Chanson de Roland*, Collection Folio, Edition Gallimard (nouvelle édition).

----- (1951), *La chastelaine de Vergi*, Manchester, éd. F. Whitehead, 2^e éd.

----- (1943), *La folie Tristan de Berne*, Paris, éd. E. Hoepffner, 2^e éd.

----- (1949), *La Queste del Saint Graal*, Paris, éd. A. Pauphilet.

ROBERT DE CLARI, (1924), *La conquête de Constantinople*, éd. Ph. Lauer, CFMA.

IV. Articles

- ATONDI MONMONDJO, L. (1978), « La question de la langue nationale », *Peuples noirs peuples africains*, 3, mai-juin, pp. 83-112.
- BILGER, M. (1999), « Quelques problèmes autour de la ‘représentation’ des données orales », *Le français parlé. Variétés et discours*. J.-M. Barbéris, ed. Montpellier III, Praxiling coll. “Le fil du discours”, pp. 181-193.
- BILGER, M. ; BLASCO, M ; CAPPEAU, P. ; PALLAUD, B. ; SABIO, F. ; SAVELLI, M. (1997), « Transcription de l’oral et interprétation : illustration de quelques difficultés », *Recherches sur le français parlé*, 14, 57-86.
- BILOA, E. (2003), « La morphologie du français camerounais », *Marges linguistiques*, Version électronique, http://www.revetexto.net/marges/Documents%20Site%206/doc0092_biloe/doc0092.pdf.
- BILOA, E. (2001), « La syntaxe du français parlé au Nord Cameroun », *Le français en Afrique*, 15, Version numérique, <http://www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/15/biloe.html>, PDF doc.
- BILOA, E., « L’influence du français sur l’anglais camerounais », *Sudlangues, Revue électronique internationale de sciences du langage*, <http://www.sudlangues.sn/article55.html-28k>, Document PDF, Téléchargement du jeudi 15 mai 2008.
- BILOA, E., « De la néologie sémantique dans les productions littéraires francophones », *Sudlangues n°6, Revue électronique internationale de sciences du langage*, www.sudlangues.sn/article103.html-27k, Téléchargement du jeudi 15 mai 2008.

BLANCHE-BENVENISTE, C. (1999), « Constitution et exploitation d'un grand corpus », in *GRAND CORPUS : Diversité des objectifs, variété des approches*, *Revue Française de Linguistique Appliquée*, Vol. IV - 1, juin 1999, pp. 65-74.

BLANCHE-BENVENISTE, C. et BILGER, M. (1999), « Français parlé - oral spontané. Quelques réflexions », in *Dossier L'Oral spontané*, *Revue Française de Linguistique Appliquée*, Vol. IV-2, pp. 21-30.

BLANCHE-BENVENISTE, C. (1997), « The Units in Written and Oral Language », C. Pontecorvo, ed., *Writing development. An interdisciplinary view*, Amsterdam / Philadelphia, John Benjamins, (Studies in written language and literacy), 6, pp. 21-45.

BLANCHE-BENVENISTE, C. (1996), « De l'utilité du corpus linguistique », in *CORPUS de leur constitution à leur exploitation*, *Revue Française de Linguistique Appliquée*, Vol. 1-2, pp. 25-42.

BLANCHE-BENVENISTE, C. (1995), « Variété des français, Variété des enquêtes », in *La linguistique appliquée aujourd'hui. Problèmes et méthodes*, Paris - Amsterdam, AFLA-De Werelt, pp. 146-154.

BLANCHE-BENVENISTE, C. (1993), « Répétition du lexique et glissement vers la gauche », *Recherche sur le français parlé*, 12, pp. 9-34.

BLANCHE-BENVENISTE, C. (1981), « La complémentation verbale : valence, rection, associés. », *Recherches sur le français parlé*, 3, pp. 57-98.

BLASCO, M. (1997), « Pour une approche syntaxique des dislocations », *Journal of French Language Studies*, 7.

- BLASCO, M. (1995), « Dislocations et thématisation en français parlé », *Recherches sur le français parlé*, 13.
- BOUCHER, K. et LAFAGE, S., « Emprunts, hybrides et identité culturelle des jeunes au Gabon », [http : www. bibliothèque. refer. org/livre 3/ll 320. pdf](http://www.bibliothèque.refer.org/livre/3/ll320.pdf).
- BURSTON, J. L. (1979), « The pronominal verb construction in french. An argument against the fortuitous homonymy hypothesis », *Lingua*, 48, pp. 147-176.
- CAPPEAU, P. (1999), « Le sujet postposé en français : description en quatre types », *Sens et structure*, Lille, Editions Pigmalion, pp. 105-126.
- CORDER, S. P. (1980), « Que signifient les erreurs de l'apprenant ? », *Langages*, 57, *Apprentissage et connaissance d'une langue étrangère*, pp. 9-17.
- DAFF, M. (2002), « Statuts de langues partenaires, politiques linguistiques et enseignement du français en Afrique noire francophone », OIF, FIPF, AUF, *Rapport des Réunions régionales des pays d'Afrique centrale et de l'Ouest sur l'enseignement du français en Afrique subsaharienne francophone*, Paris, AIF, 17.
- DAGNAC, A. (1999), « Temps et personnes en discours indirect : les limites d'un africanisme », *Le français en Afrique*, 13, Paris, Didier-Erudition.
- DANINOS, G. (1986), « Le français tel qu'on le parle et tel qu'on l'écrit au Congo », *Recherche pédagogique et culture. Technologies de l'éducation : bilans et perspectives*, 45, pp. 62-68.

- DE FERAL, C. (2004), « Français et langues en contact chez les jeunes en milieu urbain : vers de nouvelles identités », *Penser la Francophonie – Concepts, actions et outils linguistiques*, Version numérique, <http://www.bibliotheque.refer.org/livre244/124450.pdf>
- DE FERAL, C. (1994), « Appropriation du français dans le Sud Cameroun », *Langue Française*, 104, pp. 37-49.
- DE KETELE, J. M. (1996), « L'évaluation des acquis scolaires : quoi ? pourquoi ? pour quoi ? », *Revue tunisienne des Sciences de l'Education*, 23, pp. 17-36.
- DELOFEU, J. (1991) « La notion de dépendance syntaxique dans l'approche pronominale », *l'Information Grammaticale*, 50, pp. 19-23.
- DIALLO, A. M. ; HOLTZER, G. (2002), « Présentation des recherches sur le français en Guinée », *Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté*, pp. 7-20.
- DIALLO, M. S. (2002), « Adstrat local et transfert de structures : langues locales et français de Guinée », in Holtzer, G. (dir.), *Recherches sur le français en Guinée, Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté*, Besançon, Presses Universitaires franc-comtoises, pp. 71-88.
- FRANKEL, J. J. ; PAILLARD, D. (1993), « Objet : construction et spécification d'occurrences », *Le gré des Langues*, 4, pp. 29-43.
- FRANQUESA, E. (2001), « Langue, technologie et terminologie », *Cahiers du Rifal, Développements linguistiques : enjeux et perspectives*, 22, pp. 10-17.

- FURUKAWA, N. (1987), « « Sylvie a les yeux bleus » : construction à double thème », *Linguisticae Investigetiones*, XI, 2, pp. 283-302.
- GAATONE, D. (1976), « Les pronoms conjoints dans la construction factive », *Revue de linguistique romane*, 40, pp. 165-182.
- GADET, F. (1984), « Remarques sur la stabilité d'une construction linguistique : la complétive », *LINX*, 10.
- GANDON, F. - M. (1994), « Appropriation et syntaxe du français écrit dans la presse de Ouagadougou : préposition, rection, pronoms ... », *Langue française*, 104, pp.70-88.
- GANDON, F. - M., (1992), « Les préposition en "français populaire d'Afrique" : indications pour une recherche », *Bulletin du réseau des observatoires du français contemporain en Afrique noire*, 8, Paris, pp. 215-235.
- GENOUVRIER, E. (1972), « Quelle langue parler à l'école ? Propos sur la norme du français », *Langue française*, 13, pp. 34-51.
- GÉRARD, E. (2002), « Trajets d'écriture en Afrique : le développement de la culture scolaire en question », *Communications*, 72, Seuil, pp. 195-217.
- GODARD, D. (1986), « Les déterminants possessifs et les compléments de nom », *Langue française*, 72, pp. 102-122.
- GOUGENHEIM, G. (1973), « La notion de la personne dans la grammaire », in Ignace Meyerson (dir.), *Problèmes de la personne*, Paris/La Haye, Mouton & CO, pp. 241-249.

- GROSS, M. (1969), « Remarques sur la notion d'objet en français », *Langue française*, 1, pp. 63-73.
- HAPP, H. (1978), « Théorie de la valence et enseignement du français », in *Le Français dans le monde*, pp. 97-134.
- HEGER, K. (1965), « Personale Deixis und grammatische Person », *ZRPb* 81, 1965, pp. 76-97.
- HEGER, K. (1965), « Les bases méthodologiques de l'onomasologie et du classement des concepts », dans *TLL*, Strasbourg, pp. 7-32.
- HOLTZER, G. (2004), « Savoirs et compétences en français écrit d'élèves guinéens : les enquêtes CAMPUS (1998-2001) », *Le français en Afrique n°19, Revue du Réseau des Observatoires du français contemporain en Afrique*, décembre 2004, pp. 35-73.
- HOLTZER, G. (2003), « Des textes produits en Afrique francophone : récits d'élèves guinéens », in *Textes, Contextes et Appropriation des langues*, P. Lang, Frankfurt, pp. 351-367.
- JAFFRE, J.-P. (1982), « La morphologie thématique du verbe », in *Heso, liaison*, pp. 7-17.
- KEITA, A. « Emprunts du français aux langues nationales : acceptabilité, intégration et traitement lexicologique. Cas du Burkina Faso », [http : www. bibliothèque. refer. org/livre 3/ll 315. pdf](http://www.bibliothèque.refer.org/livre/3/ll/315.pdf).
- KEITA, A. (1988), « Fantaisie lexicale et néologie : le cas de JJ. Presse écrite en français au Burkina Faso », *Le français en Afrique*, 12, Paris, Didier Erudition, pp. 153-161.

- KOUADIO N'GUESSAN J. (1999), « Interférences de la langue maternelle sur le français », *Le français en Afrique*, 13, pp. 145-156.
- LABELLE, M. (1992), « Change of state and valency », *Journal of Linguistics*, 28, pp. 375-414.
- LAFAGE, S. (1999), « Le français en Afrique noire à l'aube de l'an 2000 : éléments de problématique », *Le français en Afrique*, 13, Nice, Paris, Inalif - CNRS, Didier Erudition, pp. 163-171.
- LAGAE, V. et ROUGET, C. (1998), « Quelques réflexions sur les relatives prédicatives », in Bilger, M., Gadet, F., Van Den Eynde, K. (éd.), *Analyse linguistique et approches de l'oral. Hommage à Claire Blanche-Benveniste*, Louvain/Paris, Peeters, coll. Orbis Supplementa, Vol. 10, pp. 313-325.
- LAPORTE, E. (1992), « Adjectifs en *-ant* dérivés des verbes », *La langue française, La Productivité lexicale*, n° 96 de décembre 1992, A. Dugas et Ch. Moulinier [dir.], pp. 30-43.
- LE BEL, E. (1991), « Le statut remarquable d'un pronom inaperçu », *La linguistique*, 27, 2, pp. 90-109.
- LEDEGEN, G. (2007), « Morpho-syntaxe du français « ordinaire » de la Réunion : résonance intra-et interlinguistique et éclairage phonétique », *Le français en Afrique, Revue du Réseau des Observatoires du Français Contemporain en Afrique*, n° 22, Institut de Linguistique Française – CNRS, UMR 6039 – NICE, pp. 319-329.
- LOUFRANI Claude (1984), « Le locuteur collectif, typologie des configurations discursives », *Recherche sur le français parlé*, 6.

- LOUSSAKOUMOUNOU, A.-F. (2007), « Le français langue des apprenants congolais : variétés endogènes et implications didactiques », *Le français en Afrique, Revue du Réseau des Observatoires du Français Contemporain en Afrique*, n° 22, Institut de Linguistique Française - CNRS, UMR 6039 - Nice, pp. 293-308.
- LOUSSAKOUMOUNOU, A.-F. (2007), « Construction d'un partenariat linguistique au Congo : état descriptif et pistes d'aménagement linguistique et didactique », *Journées scientifiques inter-réseaux des chercheurs de l'AUF sur le partenariat entre les langues : perspectives descriptives et perspectives didactiques*, Nouakchott du 03 au 08 novembre 2007, *Synthèse des travaux AUF*, pp. 80-93.
- LOUSSAKOUMOUNOU, A.-F. (2007), « Français et savoirs endogènes dans l'enseignement fondamental en République du Congo : nécessité d'un aménagement didactique », *Séminaire de réflexion et de programmation sur la didactique du français dans ses rapports avec les langues nationales en Afrique Subsaharienne, Kinshasa du 27 au 31 août 2007, Synthèse des travaux*, pp. 44-50.
- LOUSSAKOUMOUNOU, A.-F. (2005), « La rection verbale en français parlé au Congo : appropriation linguistique des scolarisés basilectaux », *Cahier du Gresî (Groupe de Recherches en Sémantique et interprétation)*, Revue annuelle du Département de langue et littérature française, FLSH, Université Marien Ngouabi, n° 2, 2005, pp. 53-75.
- LUMWAMU, F. (1976), « Le français de Brazzaville », in CILF (éd.) : *Les relations entre les langues négro-africaines et la langue française*, Dakar, 23-26 mars 1976, pp. 217-238.

- MACHELLO-NIZIA, C. (2000), « les grammaticalisations ont-elles une cause ? Cas de *beaucoup*, *moult* et *très* en moyen français », *L'Information grammaticale*, 87, pp. 3-9.
- MANESSY, G. (1997), « Normes endogènes », in Moreau, M.-L. (Ed.), *Sociolinguistique. Concepts de base*, Sprimont, Mardaga, p. 223.
- MANESSY, G. (1994), « Pratiques du français en Afrique noire francophone », *Langue française*, 104, pp.11-20.
- MANESSY, G. (1992), « Norme endogène et normes pédagogiques en Afrique noire francophone », in *Multilinguisme et développement dans l'espace francophone*, Didier-Erudition.
- MASSOUMOU, O. (2004), « Le labyrinthe sémantique dans la pratique du français au Congo », *Le français en Afrique*, 19, Nice, Paris, InalF-CNRS, Didier-Erudition, pp. 141-150.
- MASSOUMOU, O. (2001), « Des usages linguistiques actuels en République du Congo », Desnet (Isabel) et alii [dir.], *Cahiers du Rifal, Développement linguistique : enjeux et perspectives*, Revue semestrielle coéditée par l'Agence de la francophonie et la communauté française de Belgique, pp. 73-78.
- MASSOUMOU, O. (1999), « Aspects lexicologiques, syntaxiques et sémantiques du français au Congo », *Le français en Afrique*, 13, pp. 39-45.
- MASSOUMOU, O. (1999), « Pour une typologie des néologies du français au Congo Brazzaville », *Le français en Afrique*, Revue des Observatoires de la langue française en Afrique, n° 15, pp.133-168.

- MBANGA, A. (1999), « Langue française : une évaluation déficitaire dans les pratiques enseignantes », *Repères*, (Revue de l'OLF-Congo), 1, pp.9-23.
- MEYERSON, I. (1973), « Préface », in Ignace Meyerson (dir.), *Problèmes de la personne*, Colloque du 29 sept. au 3 oct. 1960, Paris/La Haye, Mouton & CO, pp. 7-19.
- MEYERSON, I. (1973), « La personne et son histoire », in Ignace Meyerson (dir.), *Problèmes de la personne*, Paris/La Haye, Mouton & CO, pp. 473-482.
- NIANGOUNA, A. (1990), « La langue française au Congo », *Le Congo aujourd'hui : figure du changement social*, Brazzaville, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, pp.163-187.
- NIANGOUNA, A. (1985), « L'influence du français sur les langues congolaises », *Cataractes*, Revue du Département de langue et littérature françaises, n° 1, Brazzaville, pp. 183-192.
- NINGUELANDE DIALLO, I. (2002), « Les bases théoriques de l'approche par les compétences », in Ibrahima Ninguélandé Diallo et al., *Elaborer un curriculum en termes de compétences dans l'enseignement de base : fondements, enjeux et démarches*, Conakry, AIF, avril 2002, pp. 52-65.
- NIQUE, C. (1976), « La notion de « propriété syntaxique » : le sujet et le c.o.d. », *Pratiques*, 9, pp. 53-64.

- NGOIE-NGALLA, D. (2003), « Préface », dans Jean-Alexis Mfoutou, *Français et langues endogènes au Congo-Brazzaville. Contact et dynamique sociolinguistique*, Maromme, Espaces culturels, pp. 7-9.
- NGAMOUNSIKA, E. (2004), « La créativité lexicale du français en République du Congo : emprunt et hybridation », *Repères (OLF-Congo)*, 3, pp. 37-49.
- NOUMSI, G. M. (1999), « Les emplois de pronoms personnels en français oral au Cameroun », *Le français en Afrique*, 13, Paris, Didier-Erudition, pp.117-128.
- NOYAU, C. (1997) dans : Claire Martinot, ed, « Processus de grammaticalisation dans l'acquisition des langues étrangères : la morphologie temporelle », *L'acquisition de la syntaxe*, Besançon, Annales Littéraires de l'Université de Franche-Comté, 63, pp. 223-252.
- NZETE, P. (1980), « L'influence du français sur le lingala », *Dimi*, (Revue du centre pour l'étude des langues congolaises), 4/5, Brazzaville, pp. 53-66.
- PAMBOU, J.-A. (2004), « Constructions prépositionnelles françaises et « lecte » des apprenants gabonais », *Le français en Afrique*, Revue du réseau des observatoires du français contemporain en Afrique, 19, Nice, pp. 153-176.
- PERROT, J. (1996), « Quelques propositions sur l'accord en réponse au questionnaire », *Faits de Langue*, 8, pp. 371-380.
- POHL, J. (1983), « Le C.O.D. », in *Romanica gandensia*, pp. 147-148.

- PRIGNITZ , G. (1994), « Le normal et le normatif », in G. Manessy (éd.), *A propos du français en Afrique. Questions de normes*, Université Nice-Sophia Antipolis, pp. 59-87.
- QUEFFELEC, A. J.-M. (2004), « La grammaticalisation du pronom *nombreux* en français du Congo », *Repères* (Publication de l'Observatoire de la langue française au Congo Brazzaville, OLF), 3, pp. 61-78.
- QUEFFELEC, A. J.-M. (2002), « Créativité lexicale en contexte plurilingue : les français d'Afrique centrale », *Actes du colloque de novembre 2002*, Besançon, pp. 1-12.
- QUEFFELEC, A. J.-M. (2001), « Français et contact de langues au Moyen-Congo à l'époque coloniale (1920-1940) », *Leçons d'Afrique, Filiations, ruptures et reconstitution des langues. Hommage à Gabriel Manessy*, édité par Robert Niolaï, Louvain - Paris, pp. 324-338.
- QUEFFELEC, A. J.-M. (2001), « Sur les variations du français oral en Afrique noire », *Le français dans le monde*, numéro spécial, Oral et variations, pp. 31-42.
- QUEFFELEC, A. J.-M. (2000), « Le français en Afrique noire francophone », *Histoire de la langue française 1945-2000*, Gérald Antoine et Bernard Cerquiglioni [dir.], Paris, CNRS-édition, pp. 797-839.
- QUEFFELEC, A. J.-M. (1998), « De Abacos à Trypano : la troncation dans les français régionaux d'Afrique », in Millet (éd.), *Mots chiffrés et déchiffrés*, Mélanges, offert à E. Brunet, Paris, Champion, pp. 607-620.

- QUEFFELEC, A. J.-M. (1998), « Des migrations en quête d'intégration : les emprunts dans le français d'Afrique », *Le français en Afrique*, n° 12, pp. 246-256.
- RIEGEL, M. (1991), « Transitivité et conditionnements cognitifs : la relation partie-tout et la complémentation verbale », *LINX*, 24, pp. 133-146.
- ROEGIERS, X. (2002), « Les enjeux du choix d'une orientation dans un curriculum », in Ninguélandé Dial et al., *Elaborer un curriculum en termes de compétences dans l'enseignement de base : fondements, enjeux et démarches*, Conakry, AIF, pp. 20-51.
- ROEGIERS, X. (2002), « Les principes de fonctionnement de l'approche par les compétences dans l'enseignement de base », in Ibrahima Ninguélandé Diallo et al., *Elaborer un curriculum en termes de compétences dans l'enseignement de base : fondements, enjeux et démarches*, Conakry, AIF, pp. 66-78.
- ROUBAUD M.-N. (1997), « Les énoncés pseudo-clivés en *le plus* et *le moins* », *Journal of French Language Studies*, 7, pp. 181-193.
- ROUGET, C. (1990), « Intérêt des possessifs pour l'analyse syntaxique », *Recherches sur le français parlé*, 10, pp. 97-109.
- SABIO, F. (1995), « Micro-syntaxe et macro-syntaxe : l'exemple des compléments antéposés en français », *Recherches sur le français parlé*, 13, pp. 111-155.
- SAMASSEKOU, A. (2005), « À propos du français et des langues africaines », *La Francophonie dans le monde 2004-2005*, Paris, Larousse, pp. 20-23.

- SCHAEFFER, J.-M., (1995), « Temps, mode et voix dans le récit », in *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil, pp. 588-602.
- SCHWISCHAY B., « Introduction à la lexicologie française », site Web : <http://www.home.uniosnabrueck.de/bschwisc/archives/formation.htm>
- SIMARD, Y. (2004), « La description du français parlé en Guinée », *Le français en Afrique*, 19, pp.75-89.
- SIMARD, Y. (2002), « Etude des formes de sujets selon les "genres" », in Holtzer, G. (dir.), *Recherches sur le français en Guinée, Annales Littéraires de l'Université de Franche-Comté*, Besançon, Presses Universitaires franc-comtoises, pp. 89-110.
- SIMARD, Y. (1994), « Les français en Côte d'Ivoire », in de Féral, C. et Gandon, F.-M. (éd.), *Le français en Afrique noire - faits d'appropriation, Langue française*, 104, pp. 20-36.
- STATI, S. (1979), « Une catégorie de connexions sémantiques : les projections », *TRALLI XVII*, 1, pp. 196-206.
- SYLLA, A. B. (2002), « Evaluation des compétences écrites des élèves de collège en Guinée », *Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté, Série Linguistique et Appropriation des langues*, Vol. 3.
- TESNIERE, L. (1934), « Comment construire une syntaxe », *Bulletin de la Faculté des Lettres de Strasbourg*, n° 12, 1934, pp. 219-229.
- TUAILLON, G. (1983), « Régionalismes grammaticaux », *Recherches sur le français parlé*, n° 5, pp. 227-239.

- VASSANT, A. (1980), « Lexique, sémantique et grammaire dans la voix verbale en français », *TRALILI*, XVIII, 1, pp. 143-163.
- VERONIQUE, D. (1993), « Langue première, langue seconde, langue étrangère ... », in D. de Robillard (dir.), *Le français dans l'espace francophone*, Paris, Champion, tome 1, pp. 459-470.
- VIGNER, G. (1987), « Français langue seconde : une discipline spécifique », *Diagonales*, 4, pp.42-45.
- WANDRUSZKA, M. (1970), « Nos langues : structures instrumentales, structures mentales », in : *Actes du colloque international de linguistique et de traduction*, Montréal, 30 septembre - 3 octobre 1970, META, Journal des traducteurs, mars-juin 1971, pp. 7-16.
- WILLEMS, D. [éd.] (1990), « La variation : où et comment la décrire ? », *Travaux de Linguistique*, Synthèse de la table ronde III.

INDEX DES NOTIONS GRAMMATICALES ET DIDACTIQUES

Le qualifiant « grammatical » évoque dans ce contexte la matière notionnelle de la *grammaire* en tant que discipline générale et globalisante des sciences du langage, « vouée à la description des langues [et vue] comme un ensemble mixte d'observations, de procédures de découvertes et de généralisations » (Martin Riegel et al. [2004 : 13]). Les notions didactiques sont présentées en italique.

Les chiffres arabes renvoient aux numéros des pages.

- accompli, 167, 198, 216, 217, 218, 219, 220, 222, 223, 225, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 235, 236, 237, 238, 240, 241, 242, 259, 298, 307, 396
- accomplissement, 49, 64, 65, 66, 198, 216, 218, 219, 220, 224, 403
- acrolectal, 230
- actants périphériques, 30
- acte de communication, 25
- acte de langage, 19, 21, 45, 46, 50, 51, 65, 71, 79, 81, 106, 107, 112, 115, 170, 183, 189, 194, 200, 201, 203, 222
- acte de parole, 24, 104
- activation du procès, 300
- activations de la mémoire, 406
- Activités d'intégration, 412
- actualité, 197
- adjectival, 42, 194, 211, 247, 252
- adjonction, 209, 228, 281, 292, 293, 300, 301, 375, 525
- adstrat, 423
- adverbial, 125, 150, 319, 357
- adverbialisation, 89
- affixe, 58, 90, 97, 394
- agent, 156, 157, 158, 159, 161, 164, 226, 231, 246, 285, 300, 360, 409
- agglutination, 202, 216, 233, 236
- agrammatical*, 101
- alignement morphologique, 61, 371, 379, 526
- allatif, 89, 93, 387
- allocutaire, 19, 72, 81, 106, 114, 124, 128, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 144, 159, 162, 175, 182, 183, 185, 188, 189, 195, 214, 249, 355, 358, 367, 523, 524
- altération sémantique, 147, 154
- alternances codiques, 37, 38, 457, 465
- analogie, 48, 52, 59, 162, 212, 349, 352, 353, 361, 380, 381, 384, 423, 526
- animé, 81, 82, 86, 198, 254, 257, 277, 299, 304, 384, 408, 411
- antécédent, 210
- antéposé, 207, 221, 237, 300, 358, 383
- aoriste, 199
- appoint sémantique, 48
- apprenant, 32, 33, 112, 115, 121, 142, 156, 158, 164, 208, 210, 213, 214, 221, 344, 354, 357, 386, 393, 395, 396, 404, 405, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 415, 416, 495
- apprenant compétent, 409, 410
- apprentissage, 32, 38, 327, 342, 344, 391, 396, 397, 402, 404, 405, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 425, 474, 475, 527
- apprentissages ponctuels des savoirs, 415
- après opératif, 247, 290, 315
- argument, 30, 251, 253, 256, 259, 261, 262, 264, 268, 279, 280, 281, 282, 284, 285, 287, 289, 290, 292, 293, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 303, 305, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 321, 350, 351, 352, 356, 363, 364, 383, 408, 421
- argument effectif, 30, 280, 284, 290
- argument régime, 30, 259, 350, 356, 364, 408, 421
- article, 79, 101, 278, 327, 331, 334, 364, 367, 369
- aspect, 15, 24, 57, 62, 64, 65, 66, 103, 104, 108, 109, 112, 184, 197, 216, 219, 221, 222, 224, 225, 227, 229, 232, 233,

- 235, 237, 240, 241, 242, 315, 334, 354, 525
- aspect immanent, 66, 108
- aspect transcendant, 62, 64, 65, 66, 112, 221, 222, 224, 225, 227, 232, 233, 235, 237, 240, 242, 354, 525
- assiette, 234, 236, 270, 271, 273, 328, 459
- assignation, 208, 209, 212, 234
- asymétrie, 121, 422
- asymétrie personnelle, 422
- attraction, 107, 108, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 123, 124, 126, 132, 134, 136, 139, 144, 147, 149, 156, 171, 172, 173, 174, 175, 179, 180, 183, 192, 214, 240, 256, 358, 523
- attraction chronothétique, 147
- attraction ésotérique, 107, 108, 114, 116, 134, 136, 139, 144, 171, 172, 174, 214
- attraction extotérique, 113, 115, 117, 118, 120, 121, 124, 147, 192
- attraction homophonique, 149
- auxiliaire, 57, 62, 63, 65, 66, 67, 104, 112, 135, 197, 216, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 264, 306, 307, 354, 355, 356, 360, 372, 525
- auxiliaire aspectuel, 62, 104, 226, 306
- auxiliarisation, 66, 197, 220, 222, 354
- auxiliarité, 57, 197, 218, 220, 223, 225, 285, 307
- axe, 57, 60, 65, 81, 104, 116, 166, 197, 203, 334, 419
- axe paradigmatique, 81
- axe syntagmatique, 81
- axe temporel, 57, 65, 166, 197, 203, 419
- base ontique, 202, 354
- basilectal, 213, 230, 251, 336, 460
- bénéfactif, 246, 259, 272, 273, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 317, 349, 351, 384, 421
- capacité, 405, 409
- caractérisation, 31, 242, 342, 420, 422
- carence expansive, 291, 315
- catégorèmes personnels, 28
- catégorie, 15, 16, 18, 23, 24, 28, 29, 32, 38, 42, 48, 49, 51, 57, 58, 59, 60, 64, 70, 85, 87, 103, 108, 109, 110, 111, 113, 114, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 134, 135, 136, 137, 140, 141, 142, 143, 145, 146, 148, 149, 150, 151, 160, 171, 173, 174, 188, 194, 201, 203, 205, 206, 208, 209, 211, 218, 220, 221, 226, 232, 233, 234, 235, 236, 241, 248, 249, 250, 251, 261, 270, 271, 282, 318, 328, 336, 337, 351, 353, 354, 355, 356, 362, 367, 376, 379, 385, 393, 398, 399, 400, 404, 408, 409, 410, 411, 413, 415, 419, 423, 425, 460, 467, 506, 526
- catégorie grammaticale, 15, 49, 85, 87, 103, 118, 141, 236, 367, 411
- catégorie lexicale, 48, 249, 251, 261, 271, 399, 410, 419
- catégories déictiques, 25, 26
- catégories flexionnelles, 57, 58, 60, 123, 223
- catégories morphologiques, 15, 59, 278
- catégorisation, 106, 200, 384
- causation, 19, 28, 49, 56, 103, 194, 232, 481
- chaîne, 57, 123, 130, 148, 201, 342, 371, 374, 384, 423, 424, 425
- chaîne idéelle, 57, 201
- chaîne parlée, 123, 130
- champs de savoir, 396
- charge notionnelle de circonstance, 70
- chronothèses, 233
- chronotype, 167, 172, 173, 175, 176, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 185, 186, 187, 188, 189, 195, 524
- circonstanciel, 48, 357
- clarification de valeurs, 37, 38, 456, 465
- clitique, 30, 50, 56, 70, 135, 144, 152, 158, 159, 206, 224, 229, 230, 233, 235, 236, 242, 249, 250, 252, 258, 261, 265, 270, 272, 276, 292, 293, 294, 306, 310, 315, 318, 347, 351, 353, 357, 358, 365, 368, 382, 409, 410, 411, 415, 471, 525
- clôture*, 47, 65, 249, 282, 283, 285, 286, 287, 317
- cohérence, 47, 61, 397, 425
- coïncidence d'époque, 51
- combinatoire, 27, 41, 104, 106, 114, 120, 122, 123, 124, 125, 126, 133, 134, 136, 142, 152, 156, 157, 158, 162, 164, 174, 175, 176, 177, 183, 185, 187, 188, 189, 192, 193, 194, 195, 200, 202, 203, 204,

- 206, 209, 212, 213, 214, 218, 219, 223, 224, 225, 226, 227, 229, 230, 232, 233, 234, 236, 246, 253, 259, 261, 264, 267, 268, 269, 270, 276, 278, 284, 286, 287, 288, 295, 296, 298, 299, 302, 303, 304, 305, 306, 310, 311, 316, 317, 318, 319, 349, 352, 354, 355, 356, 359, 368, 379, 381, 387, 409, 410, 411, 420, 425, 460, 477
- combinatoire rogatoire, 306, 381
- combinatoire verbale, 27, 41, 104, 114, 120, 133, 156, 177, 193, 195, 204, 214, 246, 278, 368, 379, 409, 420, 425
- comparaison, 59
- comparatif, 52
- compétence stabilisée, 405
- compétences, 14, 42, 333, 335, 343, 344, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 409, 411, 415, 416, 425, 426, 475, 476, 487, 498, 502, 505, 506, 527
- compétences d'intégration, 402, 415
- compétences transversales, 402
- complément, 48, 49, 50, 77, 80, 82, 156, 161, 163, 208, 218, 220, 222, 226, 231, 233, 247, 248, 254, 259, 267, 268, 281, 284, 303, 307, 308, 311, 314, 317, 318, 351, 356, 357, 365, 389, 401, 482
- complémentation, 523
- complémentation, 48, 160, 254, 257, 291, 293, 318, 328, 352, 382, 383, 384, 494
- complémentation, 527
- compléments verbaux, 48
- complétance, 223, 252, 257, 421
- conjonctif, 84, 151, 155
- conjonction, 80, 151
- conjugaison, 53, 57, 59, 61, 67, 171, 361, 365, 368, 376, 400, 490
- conjugaison transcendante, 67
- consonne, 140, 171, 206, 308, 380, 468
- constructions clivées et pseudo-clivées, 207
- constructions diathétiques, 48
- constructions personnelles, 31, 32, 41, 42, 57, 107, 109, 120, 135, 336, 346, 353, 362, 422, 423, 424
- consubstantialité, 57
- contexte**, 22, 34, 37, 40, 42, 48, 62, 67, 70, 73, 75, 76, 101, 104, 108, 111, 112, 132, 140, 145, 159, 162, 182, 184, 206, 208, 214, 216, 219, 220, 225, 229, 231, 235, 250, 256, 267, 277, 282, 285, 289, 301, 307, 317, 321, 327, 330, 336, 342, 344, 345, 350, 361, 367, 385, 396, 403, 404, 407, 412, 413, 420, 423, 457, 504, 508, 522
- continuum sémantique, 389
- contrastivation, 280, 282, 283, 288, 422
- convenance, 361
- coordonnées énonciatives effectives, 162
- coréférence, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289
- corrélacion, 22, 47, 119, 211, 212, 216, 356
- créativité didactique, 397, 425
- cristallisation, 208
- décadence, 60, 167, 197, 198, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 210, 214, 215, 524
- décalage d'époque, 51
- déficience sémantique, 311
- définitionnel, 16, 71, 140, 521
- déflexif, 30, 56, 59, 103, 201, 397, 415, 419, 420
- déictiques, 26, 29, 162
- deixis, 24, 25
- délatif, 93
- délocuté, 523
- délocuté, 19, 72, 76, 107, 108, 109, 110, 111, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 121, 124, 127, 128, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 152, 153, 155, 170, 171, 172, 174, 178, 179, 182, 183, 185, 186, 188, 189, 190, 192, 193, 194, 195, 196, 200, 201, 203, 204, 205, 208, 209, 210, 214, 215, 230, 239, 241, 249, 250, 330, 368, 379, 397, 523, 524
- démonstratif, 73, 152, 207
- dénotatum, 75, 183, 188, 248, 354
- dépassement, 65, 167, 218, 219, 220, 223, 225
- dépendance syntaxique, 48, 49, 249, 496
- dépendante conjonctionnelle, 260, 296
- déplétion sémantique, 67, 219
- déprépositionnel, 89
- dérivation, 97
- dérivation régressive, 97
- dérivé, 89, 97, 104
- descente, 141, 205, 210, 468

- désignation, 25, 26, 70, 104, 106, 107, 109, 113, 130, 132, 139, 145, 146, 156, 159, 166, 170, 186, 187, 195, 196, 197, 198, 215, 216, 237, 248, 253, 271, 409, 415, 420, 522, 523, 524
- désinence personnelle, 30, 49, 50, 51, 53, 54, 59, 64, 103, 135, 140, 161, 182, 189, 193, 201, 205, 221, 286, 356, 362
- destinateur, 201
- destination, 89, 113, 253, 262, 444
- désynchronisation, 395, 396, 397, 400, 425, 527
- détension, 109, 111, 121, 214, 225, 355
- détension accidentelle, 109
- détensivité, 65, 218
- détente consonantique, 62
- déterminant, 73, 79, 87, 88, 90, 151, 212, 234, 267, 268, 364, 416
- déterminant minimal, 79, 87, 88, 90, 364
- détermination référentielle, 75
- déverbal, 97
- diachronique, 102, 370, 371, 374, 384, 388, 424
- dialectisation, 101, 112, 213, 328
- diastématique, 291
- diastème, 291, 309, 316
- dichotomie, 100
- dioptrique de la visée, 229
- discussion socio-culturelle, 36, 37, 38, 394, 456, 457, 465
- dislocation, 231, 292
- dispositif, 187, 269, 299
- distanciation bilatérale, 98
- Distanciation négative, 98
- distanciation positive, 98
- distribution, 77, 112, 114, 124, 133, 134, 135, 137, 138, 144, 146, 148, 152, 156, 159, 172, 173, 174, 176, 183, 186, 187, 189, 200, 205, 210, 231, 233, 251, 314, 346, 347, 348, 352, 364, 377, 384, 399, 410
- écart, 39, 97, 98, 99, 101, 112, 115, 118, 126, 156, 187, 188, 198, 324, 361, 424, 457
- effectation, 28, 49, 50, 92, 93, 247, 248, 249, 268, 278, 279, 280, 281, 283, 289, 308, 345, 348, 383, 419, 420, 421, 422
- effet virtualisant, 228
- élément acté, 48
- élément affixal, 252
- élément conjuguant, 218, 236
- élément indiciel, 315
- élément liminaire, 24, 182, 186, 231, 280, 369
- élément recteur, 49, 250, 321
- éléments d'apprentissage, 32
- éléments périphériques, 30, 47, 48, 411, 419
- éléments rectionnels, 48, 265, 266
- éléments *satellites*, 93
- embrayeurs, 29, 75
- émetteur, 25
- émission, 62, 229, 469
- emploi réitératif, 84
- énallage, 162, 226
- énoncé, 47, 48, 49, 50, 75, 83, 102, 104, 105, 112, 114, 118, 124, 145, 148, 150, 157, 162, 163, 182, 183, 184, 186, 187, 202, 206, 207, 208, 212, 214, 216, 227, 236, 246, 247, 248, 260, 264, 270, 285, 291, 293, 299, 314, 315
- énonciation, 21, 72, 73, 105, 106, 114, 119, 124, 150, 159, 160, 162, 170, 183, 184, 197, 202, 203, 219, 226, 227, 229, 230, 231, 235, 282, 284, 285, 289, 315, 317, 354, 355, 359, 480, 483
- équivoque notionnelle, 23
- état de langue, 60, 120, 189
- être agissant, 52
- événement, 19, 49, 51, 53, 56, 65, 80, 89, 90, 103, 105, 217, 218, 219, 220, 223, 226, 481
- eventus, 25
- évocation, 19, 61, 75, 90, 130, 142, 162, 188, 205, 209, 271, 274, 276, 277, 282, 308, 321, 334, 360, 421
- exitus, 41, 49, 50, 116, 247, 304, 318, 321, 346
- expansion, 72, 210, 249, 250, 257, 269, 274, 277, 291, 298, 302, 306, 331
- expertises, 397, 425
- explicitation, 56, 399
- expressif, 199
- expression, 17, 18, 24, 33, 36, 56, 57, 67, 98, 99, 106, 112, 121, 123, 135, 140, 147, 149, 152, 159, 166, 167, 170, 174, 175, 187, 206, 209, 213, 219, 223, 231, 235, 281, 283, 288, 295, 308, 315, 327,

- 342, 351, 353, 361, 370, 408, 420, 423, 526
- extensif, 216, 361
- extension, 13, 73, 111, 259, 314, 421
- extériorité, 202, 298
- externe, 523
- externe, 47, 49, 72, 86, 100, 104, 107, 117, 118, 121, 130, 142, 143, 145, 146, 149, 153, 159, 161, 164, 166, 171, 172, 179, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 201, 206, 209, 210, 211, 226, 229, 231, 232, 247, 293, 295, 296, 298, 301, 365, 368, 410
- extraction*, 230
- extrapolateur de la tension, 312
- faisceau d'interactions, 47
- faits regardés, 228
- famille de situations, 405, 413, 416
- féminin, 84, 85, 87, 88, 119, 120, 150, 198, 209, 216, 226, 227, 353, 355, 356, 362, 385
- figé, 408
- final, 40, 90, 97, 198, 252, 281, 282, 292, 474
- finalité didactique, 39
- flexif, 103, 201, 356, 397, 415, 524
- flexion, 47, 52, 57, 64, 74, 108, 109, 110, 111, 118, 122, 125, 126, 136, 156, 197, 201, 218, 224, 225, 230, 232, 235, 283, 368, 371, 379, 397, 408, 409, 413
- focalisation, 230
- focus*, 230
- fonctionnement sémantico-référentiel, 72
- formalisation, 45, 192, 193, 194, 208, 210, 213, 220, 229, 232, 283, 292, 293, 295, 308, 355, 358, 375, 379, 381, 460, 468, 471, 525
- forme « ivoiraise », 334
- forme conjointe, 231
- forme disjointe, 231
- forme morte, 64, 67, 218
- forme nominale, 15, 292
- forme participale, 67, 355
- forme transcendée, 219, 227, 232
- forme verbale, 47, 49, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 62, 64, 79, 80, 92, 103, 104, 107, 109, 111, 115, 116, 120, 121, 125, 140, 143, 145, 147, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 161, 169, 174, 175, 176, 182, 183, 184, 187, 188, 191, 192, 193, 194, 198, 201, 202, 203, 205, 206, 208, 210, 211, 212, 213, 216, 217, 219, 220, 221, 222, 223, 225, 226, 231, 232, 237, 238, 239, 287, 291, 301, 304, 306, 307, 318, 355, 356, 357, 358, 360, 383, 420, 524
- formes faibles, 64, 77
- formes fortes, 64
- formules structurales, 47
- futur catégorique, 54, 57, 58, 60, 61, 127, 159, 166, 167, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 185, 186, 187, 188, 191, 195
- futur hypothétique, 57, 58, 60, 61, 106, 112, 127, 158, 159, 166, 167, 169, 170, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 180, 181, 182, 186, 187, 189, 190, 195, 523
- générique, 40
- genèse, 65, 100, 217, 218, 325
- glissement catégoriel, 119, 122, 125, 156
- glissement chronothétique, 147
- grammaire, 17, 18, 19, 23, 24, 31, 45, 53, 59, 73, 74, 77, 167, 207, 230, 291, 382, 400, 401, 408, 419, 479, 480, 481, 482, 490, 491, 497, 508
- grammatical, 23, 31, 32, 40, 82, 84, 85, 87, 88, 90, 102, 106, 119, 120, 140, 142, 152, 158, 160, 164, 192, 207, 209, 218, 226, 257, 295, 296, 298, 299, 311, 316, 321, 336, 353, 356, 360, 361, 362, 367, 395, 396, 398, 399, 400, 410, 413, 419, 423, 482, 486, 508
- graphème, 120, 122, 302, 358, 377, 381
- groupe conjugationnel, 58
- hiérarchisation, 15
- hypercorrections, 39, 345, 361, 388, 400, 423, 526
- idée regardée, 228
- identification, 333
- image du temps, 19, 51, 167, 187, 198, 200, 221, 222, 223, 228
- immanence, 106, 192, 522
- imminence, 157
- imparfait accompli, 232, 241
- impératif, 51, 53, 56, 57, 67, 68, 286, 343, 425
- impersonnel, 401, 487

- implicite, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 216, 231, 263, 267, 285, 286, 292, 294, 299, 300, 301, 303, 305, 306, 309, 310, 314, 316, 318, 319, 346, 347, 348, 350, 352, 356, 387, 421, 525
- inanimé, 81, 253, 254, 257, 408
- inclusion, 209, 214
- incomplétude de la représentation de l'être, 87
- incomplétude morphologique, 221, 293
- incorporé, 30, 248, 287, 316
- indéfini, 90, 211, 305
- indétermination, 85
- indéterminé, 86, 162, 165, 232, 300, 311
- indice du futur, 59
- indices du temps, 59
- infinitif, 47, 59, 61, 62, 68, 111, 112, 113, 117, 118, 125, 133, 135, 136, 164, 166, 169, 171, 175, 176, 192, 210, 219, 220, 221, 222, 237, 238, 278, 307, 353, 365, 366, 374, 376, 394, 482, 526
- infléchissement sémantique, 62
- initus, 41, 49, 50, 90, 92, 115, 116, 161, 170, 182, 321, 359, 419, 420
- injonction, 402
- instrumentarium personnel, 20, 24, 28, 30, 31, 40, 41, 42, 396, 419, 425
- intégration des acquis scolaires, 403
- intégré, 25, 52, 54, 56, 119, 278, 394, 396, 405, 412
- interdépendance, 47, 404, 416
- interférence linguistique, 330
- interférences morphologiques, 144
- intériorisation*, 405
- intériorité, 201, 286, 293, 296, 303, 307, 316, 351, 352, 421
- interlangue, 327, 489
- interlocuteur, 21, 79, 149, 183
- interlocution, 22, 71, 75, 78, 80, 81, 82, 106, 107, 110, 113, 117, 119, 121, 126, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 143, 144, 148, 150, 153, 170, 172, 173, 174, 175, 176, 179, 186, 188, 189, 190, 200, 201, 203, 204, 205, 206, 214, 221, 223, 224, 225, 231, 240, 241, 249, 283, 288, 360, 522, 523, 524
- interne**, 523
- interne**, 22, 47, 72, 82, 86, 87, 88, 89, 107, 108, 114, 122, 141, 143, 144, 145, 148, 149, 154, 159, 164, 166, 170, 171, 175, 178, 190, 193, 194, 195, 198, 201, 205, 210, 211, 213, 214, 216, 220, 240, 241, 293, 308, 362, 399, 409, 421
- interprétations déictiques de la personne, 26
- intervention didactique, 40, 394
- intrusion, 108, 264, 314, 334, 353, 354, 355, 368, 423, 526
- invocation, 292, 295, 299, 303, 321, 421
- jointure nodale, 311
- lecte, 263, 327, 330, 422, 503
- lexématique, 97
- lexématisation, 420
- lexème, 26, 53, 97, 106, 139, 152, 218, 248, 252, 257, 277, 291, 292, 295, 298, 316, 361, 394
- lexicalisé, 421
- liaison, 89, 106, 295, 301, 302, 471, 498
- limite, 68, 185, 201, 205, 206, 211, 249, 280, 285, 287, 288, 301, 310, 397, 422
- localisation, 285, 286, 295
- locuteur, 523
- locuteur, 19, 21, 30, 35, 39, 71, 72, 81, 99, 106, 107, 108, 109, 110, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 134, 136, 137, 138, 143, 144, 148, 149, 158, 162, 170, 171, 172, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 183, 184, 186, 187, 189, 195, 197, 201, 202, 203, 204, 206, 208, 213, 214, 227, 228, 240, 249, 315, 345, 350, 351, 353, 355, 361, 369, 422, 460, 499, 523
- locuteur, 524
- locuteur, 524
- locuteur, 524
- locuteur, 524
- logique constructive, 47, 55, 422
- marque flexionnelle, 201, 228
- marques de la personne, 20, 68
- marqueur de fragment remémoré, 207
- masculin, 84, 85, 87, 88, 119, 316, 355, 364, 385
- matière lourde, 201
- matière notionnelle, 45, 65, 70, 75, 87, 88, 89, 116, 149, 164, 187, 188, 221, 222, 223, 236, 295, 348, 350, 351, 352, 407, 508

- matrice de virtualité, 75
mécanique, 62, 197, 218, 522
mécanisme, 202, 291
médiateur, 292, 300, 316
médiation, 19, 156, 158, 197, 226, 230, 236, 252, 256, 262, 275, 291, 296, 300, 301, 308, 311, 316, 319, 348, 351, 352, 354, 360, 369, 383, 409
médiatisation, 160, 304, 315, 316, 318, 421, 525
mérotropie, 80, 92, 93
micro-système, 71, 78, 79, 80, 81, 82, 84, 85, 86, 522
modalisation, 157, 158, 206
modalité, 112, 156, 157, 167, 183, 184, 188, 283
mode virtualisant, 229
modes personnels, 19, 51
module d'intégration, 414, 416
morphème, 26, 87, 104, 107, 114, 118, 119, 123, 124, 125, 126, 130, 134, 135, 143, 148, 150, 152, 157, 158, 159, 162, 163, 171, 172, 173, 175, 176, 186, 187, 188, 190, 192, 193, 194, 200, 203, 205, 206, 208, 209, 210, 212, 213, 214, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 228, 230, 231, 234, 235, 236, 238, 239, 240, 241, 278, 280, 283, 285, 286, 288, 293, 294, 301, 307, 308, 314, 315, 316, 352, 354, 355, 357, 363, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 379, 380, 381, 394, 399, 409, 410, 420, 471, 524, 526
morphogénèse, 205
morphologie verbale, 67, 107, 108, 141, 142, 150, 156, 172, 174, 177, 186, 189, 200, 227, 365, 420
mot de discours, 56, 62, 63, 150, 219, 231, 307
mot de langue, 81
mouvement, 101, 157, 206, 222, 228, 256, 267, 392, 411
négation conjointe, 81
normalisation, 60
norme, 15, 17, 97, 98, 99, 100, 101, 126, 204, 324, 325, 334, 342, 343, 353, 355, 361, 362, 382, 384, 385, 390, 391, 395, 400, 408, 423, 424, 522
noyau verbal, 15, 28, 30, 31, 48, 226, 360, 383, 398, 419, 425
objectif, 40, 400, 405, 414, 416
objectivation, 248, 294, 295, 315, 316
objet, 21, 26, 30, 35, 47, 48, 49, 50, 69, 70, 71, 76, 77, 80, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 99, 113, 115, 118, 131, 142, 156, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 171, 206, 210, 221, 224, 229, 233, 235, 236, 237, 242, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 256, 260, 261, 262, 265, 266, 270, 277, 278, 280, 281, 282, 285, 292, 294, 307, 309, 314, 315, 316, 317, 318, 329, 332, 333, 334, 345, 349, 351, 356, 357, 358, 362, 364, 368, 382, 383, 384, 386, 387, 391, 399, 400, 401, 405, 408, 409, 410, 411, 413, 419, 420, 421, 471, 474, 475, 522, 525, 526, 527
objet allatif, 89
objet de parole, 21, 71
objet délatif, 89
objet direct, 248, 410
objet évoqué, 250
objet indirect, 26, 47, 82, 161, 246, 247, 248, 256, 292, 365, 409, 410
objet invoqué, 248, 250, 317
objets d'enseignement, 402
obstacle, 395, 396
opérateur compétent, 406, 409, 410
opérateur de tension, 56
opération, 49, 97, 211, 219, 256, 257, 267, 279, 283, 449
opérativité verbale, 24, 30, 48, 193, 232, 290, 316
opératoire, 40
opposition, 23, 25, 53, 56, 60, 62, 80, 81, 83, 84, 85, 123, 197, 216, 229, 277, 364, 385
ordination, 15, 20, 22, 47, 49, 54, 57, 82, 90, 110, 114, 115, 120, 121, 123, 124, 125, 126, 132, 133, 135, 139, 140, 143, 152, 158, 159, 171, 176, 188, 190, 201, 206, 220, 230, 232, 282, 356, 359, 374, 397, 408, 415
ordre syntagmatique, 30, 248
organisation paradigmatique, 30, 49, 52, 336
orientation cinétique, 228, 256, 299
orientation prospective du temps, 61
orientation sémantique, 48, 143, 309

- outil, 160, 295
 paradigme, 49, 53, 107, 108, 113, 122, 125, 150, 156, 174, 200, 201, 227, 228, 230, 232, 240, 250, 257, 270, 275, 278, 280, 282, 295, 332, 334, 337, 358, 368, 372, 411, 420, 525
 paradoxe du contrat didactique, 402
 parlure, 102, 121, 188, 266, 331, 341, 350, 394, 424
 participalisé, 221
 participe passé, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 112, 214, 218, 219, 220, 221, 222, 226, 227, 229, 232, 234, 235, 236, 242, 354, 369
 particularité consubstancielle, 15
 particularités prédicatives, 328
 particule, 523
 particule, 82, 89, 160, 161, 185, 208, 219, 220, 223, 224, 228, 236, 252, 253, 261, 270, 278, 364
 particule de complémentation, 82, 89, 160, 252, 261, 270
 partie de langue, 56, 149, 151
 partitif, 90
 passé accompli, 197
 passé rétrospectif, 60
 passif, 191, 231, 299
 passivation, 164, 285, 299, 300, 360
 patient, 285
 pédagogie par objectifs, 403
 perception, 17, 38, 465
 personnalisation, 17, 87, 88, 89
 personne cardinale, 15, 22, 72, 76, 90, 140, 147, 150, 162, 189, 190, 236, 250, 251, 270, 272, 275, 277, 278, 397
 personne de "croisée", 90
 personne de discours, 76
 personne de langue, 76
 personne dégénérée, 56
 personne externe, 55, 72, 73, 74, 75, 80, 90, 104, 112, 158, 185, 192, 226, 236, 239, 358, 362, 397, 399
 personne extra-verbale, 55, 85, 92, 141, 156, 185, 249, 250, 288, 420
 personne grammaticale, 19, 21, 23, 24, 56
 personne interne, 104, 111, 112, 115, 120, 122, 123, 124, 125, 126, 164, 192, 379, 397
 personne intra-verbale, 51, 56, 58, 60, 63, 92, 109, 115, 118, 120, 121, 123, 124, 125, 126, 132, 145, 185, 197, 231, 236, 353, 354, 355, 356, 359, 420, 423, 523, 526
 personne mixte, 192
 personne objet primaire, 87, 88
 personne objet secondaire, 88
 personne ordinale, 50, 67, 76, 90, 116, 118, 124, 126, 133, 140, 201, 206, 222, 223, 224, 226, 235, 236, 250, 251, 270, 278, 330, 397, 420
 personne transcendante, 63, 183, 187, 236
 personne verbale, 15, 20, 22, 23, 26, 41, 42, 48, 50, 53, 64, 81, 90, 119, 149, 150, 177, 201, 219, 422
 personne virtuelle, 63, 64, 67, 91, 112, 225, 231, 232, 354
 personnes doubles, 62, 78, 82, 83, 113, 156, 164, 522, 523
 Personnes existentielles, 83, 91
 personnes ontiques, 92
 phrase, 24, 27, 35, 90, 184, 246, 284, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 482
 physication, 124, 126, 232
 pivot, 26, 156, 157, 161, 162, 246, 247, 248, 264, 295, 319
 plan paradigmatique, 30, 248
 plérotropie, 79, 92, 164
 pluralisation, 142, 145, 146, 153, 154, 171, 194, 196, 214, 215, 295, 296, 358
 pluralité, 82, 115, 121, 130, 142, 143, 144, 145, 146, 149, 159, 164, 190, 191, 192, 193, 194, 205, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 224, 229, 292, 293, 295, 296, 298, 301, 308, 324, 357, 358, 367, 368, 399, 409, 410, 524, 525
 pluriel externe, 113, 115, 142, 193, 301
 pluriel interne, 85, 88, 142, 293
 point "zéro", 25
 point d'énonciation, 105
 point d'inchoation, 202
 polarisant, 256, 295, 296, 298, 304, 305, 308, 311, 315, 319, 346, 347, 348
 polarisateur, 262, 297
 polarisation, 256, 265, 293, 294, 295, 296, 300, 302, 303, 304, 305, 306, 308, 309,

- 314, 317, 318, 346, 349, 350, 351, 353, 384, 404, 421
- polarisé, 305, 315, 317
- pôle, 130, 132, 256, 391, 400, 425
- position préverbiale existentielle, 140
- positivé, 90
- possessif, 88, 235, 399
- possibilité, 79, 84, 144, 148, 159, 163, 182, 203, 206, 226, 229, 232, 260, 263, 280, 288, 290, 305, 315, 328, 331, 354, 357, 405, 411
- postposé, 207, 208, 357, 495
- postposition, 319
- posttonique, 61
- potentiel, 157, 183, 352, 398
- précoce, 167, 280, 422
- prédéterminant, 122, 171, 206, 233, 234, 235, 278, 293, 399, 410
- prédéterminant possessif, 122, 171, 206, 234, 235, 293, 399, 410
- prédétermination, 234, 236
- prédicatif, 62, 75, 151, 218, 247
- prédication, 103, 104, 219
- prédicativité, 70, 264
- préposition, 82, 83, 89, 151, 160, 161, 165, 232, 249, 252, 254, 256, 263, 265, 267, 271, 275, 277, 290, 291, 292, 294, 295, 300, 303, 304, 305, 307, 310, 311, 312, 315, 316, 317, 332, 346, 347, 348, 350, 351, 352, 383, 387, 410, 421, 482, 497, 525
- prépositionnel, 81, 92, 161, 165, 292, 293, 297, 300, 303, 308, 309, 316, 317, 319, 346, 349, 351, 356, 364, 389, 410
- prépositive, 165
- présentatif, 79, 82, 84, 152, 207, 208, 209
- présupposé, 230, 420
- prétérit défini, 57, 58, 60, 61, 166, 197, 198, 199, 223, 224, 225, 226, 232
- principe explicateur, 47
- privatif, 140, 252, 291
- procès, 15, 48, 51, 52, 53, 104, 105, 116, 149, 156, 160, 182, 198, 200, 216, 217, 219, 225, 227, 228, 230, 231, 240, 246, 249, 250, 258, 259, 261, 262, 264, 265, 272, 273, 275, 276, 278, 279, 280, 281, 282, 284, 285, 287, 294, 296, 297, 299, 300, 301, 315, 316, 317, 318, 349, 352, 357, 359, 360, 369, 383, 384, 420, 421, 422, 525
- processus, 32, 49, 99, 112, 149, 211, 212, 217, 252, 257, 281, 282, 292, 314, 327, 328, 334, 336, 403, 405, 406, 425, 526
- programmabilité, 397, 425
- pronominalisation, 211, 212, 257, 268, 275, 279, 310, 387
- pronominalité, 288, 422
- pronoms personnels, 17, 18, 30, 70, 76, 249, 315, 336, 398, 422, 475, 503
- proposition, 22, 23, 24, 73, 152, 229
- prospectif, 523
- prospectif, 167, 170, 172, 177, 178, 179, 181, 182, 183, 185, 186, 187, 188, 189, 192, 195, 196, 203, 228
- prospectif, 524
- prospectif, 524
- prospectif, 524
- prospection*, 168
- pseudo, 109, 111, 112, 120, 121, 124, 126, 129, 134, 135, 136, 138, 142, 143, 145, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 154, 156, 157, 158, 159, 161, 163, 164, 169, 170, 171, 174, 175, 176, 177, 181, 182, 183, 185, 187, 188, 189, 190, 192, 193, 194, 198, 200, 201, 202, 207, 209, 210, 213, 214, 215, 220, 221, 222, 224, 225, 226, 229, 232, 233, 234, 235, 237, 267, 269, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 310, 315, 316, 317, 321, 337, 348, 354, 355, 357, 358, 359, 360, 362, 363, 365, 370, 374, 398, 409, 410, 411, 424, 477, 488, 505
- pseudo-transcendance, 112, 177
- qualifiant, 163, 277, 291, 508
- qualification, 398
- qualité lexicale du verbe, 30, 171, 257, 260, 264, 274, 277, 293, 307, 315, 357, 358, 385, 411
- qualité sémantique, 47, 49, 50, 250
- qualités "idéogénétiques", 220
- quantifiant, 150, 211, 212
- quantitatif, 211, 331
- quantité, 125, 150
- rang paradigmatique, 25, 107, 126
- rapport**, 19, 32, 50, 51, 62, 67, 72, 75, 77, 82, 90, 92, 93, 97, 98, 101, 105, 116,

- 141, 147, 148, 157, 158, 159, 161, 162, 163, 164, 167, 168, 171, 182, 184, 190, 193, 194, 197, 203, 214, 217, 219, 220, 246, 247, 249, 250, 267, 291, 299, 324, 327, 330, 353, 354, 357, 361, 382, 391, 395, 396, 397, 407, 408, 409, 410, 412, 413, 415, 416, 423, 473, 474, 522
- raréfaction de la substance notionnelle, 63, 221
- récent, 206
- récepteur, 25, 130
- reconfiguration, 360, 423
- rection, 30, 48, 49, 158, 159, 254, 265, 269, 298, 304, 328, 329, 346, 348, 494, 497
- référence déictique, 29, 315
- référent, 73, 157, 158, 159, 165, 209, 281, 285, 356, 362
- régissante, 203, 229
- régulateur, 40, 391
- réinvestissement des acquis, 402
- relatif, 42, 189, 210, 230, 292, 396
- relation actancielle primaire, 32, 41, 170, 182, 186, 190, 195, 197, 200, 204, 210, 246, 253, 321, 354, 355, 356, 357, 397, 408, 419, 420, 422, 424, 522
- relation actancielle secondaire**, 30, 32, 41, 171, 246, 247, 251, 294, 312, 315, 321, 345, 408, 409, 420, 422, 525
- relation déictique personnelle, 26
- relationnel, 105, 252, 267, 282, 292, 420
- repère dérivé, 105
- représentant multiréférentiel, 145
- représentation, 75, 79, 80, 85, 87, 88, 89, 90, 124, 126, 149, 151, 168, 174, 208, 212, 213, 219, 230, 235, 247, 262, 292, 493
- résolution de problème, 37
- restriction, 267
- restructurations, 345, 353, 388, 423, 526
- résultatif, 49, 65, 277, 283, 284, 287, 422
- résultativité, 280, 283, 287, 291, 294, 299, 300, 301, 304, 305, 308, 311, 317, 318, 422, 525
- saisie, 54, 216, 392
- savoir de référence, 396
- Savoir scolaire, 481
- savoir-agir, 404
- savoir-intégrer, 404
- schémas comportementaux, 406
- sémantaxe, 331, 341, 423, 526
- sémantèse, 15, 22, 30, 32, 41, 63, 65, 71, 75, 76, 78, 79, 83, 85, 97, 116, 140, 161, 163, 165, 171, 175, 201, 206, 209, 213, 217, 221, 222, 224, 225, 229, 230, 234, 235, 236, 239, 240, 247, 248, 249, 250, 252, 253, 254, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 263, 267, 268, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 278, 280, 282, 285, 290, 291, 292, 294, 295, 298, 300, 301, 303, 304, 312, 314, 315, 316, 318, 321, 326, 347, 349, 351, 353, 382, 398, 400, 408, 410, 415, 421, 525
- sème, 206, 248, 264, 265, 275, 316, 421
- sens, 15, 18, 24, 28, 32, 42, 48, 72, 74, 99, 101, 123, 139, 157, 158, 167, 198, 200, 208, 209, 211, 217, 247, 265, 266, 267, 271, 278, 304, 307, 309, 311, 315, 327, 346, 350, 351, 352, 353, 354, 361, 387, 389, 394, 396, 403, 404, 407, 409, 411, 414, 425, 466
- sériation personnelle, 125
- série conjugationnelle, 30, 419
- seuil, 34, 233, 336
- shifters, 29, 162
- signatum*, 236
- signe diacritique, 62
- signe linguistique, 45, 62, 236, 315
- signifiant, 60, 167, 218, 225, 236
- signifié catégoriel, 20, 419
- signifié d'effet, 46
- signifié de langue, 66, 72
- signifié de puissance, 46
- simplicité notionnelle, 15
- Singularisation, 154
- singulier, 21, 23, 51, 55, 57, 59, 60, 62, 68, 71, 72, 84, 85, 86, 87, 90, 91, 106, 107, 108, 114, 115, 118, 125, 132, 134, 136, 140, 141, 152, 161, 170, 173, 175, 177, 188, 191, 192, 200, 205, 208, 213, 216, 218, 221, 224, 226, 230, 232, 233, 235, 236, 316, 362, 367, 368, 369, 372, 375, 377, 378, 379, 380, 398, 399, 409
- site externe, 202
- situation d'énonciation, 105, 112, 206, 226, 230, 267, 288, 298, 355

- situation de discours, 15, 26, 48, 73, 76, 80, 91, 104, 142, 152, 249, 264, 367, 368, 402
- Situation didactique de départ, 413
- situationnel, 209
- situations complexes, 403, 408, 415
- situations-problèmes, 361, 405, 406
- sous-système, 78, 79, 83, 522
- spatialisation du temps, 166
- spécificité, 91, 421
- sphère post-verbale, 77
- statut, 56, 67, 76, 79, 80, 82, 84, 92, 97, 133, 152, 159, 160, 161, 163, 190, 206, 208, 209, 211, 213, 216, 218, 222, 224, 225, 230, 232, 295, 299, 315, 360, 392, 394, 499
- sténonomie du présent, 169
- stratégies didactiques, 343, 475, 476
- structural, 354
- structure, 50, 66, 72, 73, 74, 81, 83, 101, 197, 198, 228, 246, 247, 248, 253, 264, 276, 284, 292, 311, 318, 319, 321, 345, 348, 353, 368, 423, 489, 495
- structure relationnelle, 72, 73, 74
- subductif, 217
- subduction ésotérique, 107, 293
- subduction exotérique, 117
- subductivité, 87, 217, 219
- subduit, 235
- subjectif, 147
- subjonctif, 56, 57, 59, 62, 67, 68, 106, 116, 119, 121, 127, 132, 139, 147, 152, 156, 228, 229, 232, 522, 523
- substance, 21, 63, 90, 103, 159, 163, 221, 222, 224, 228, 232, 233, 235, 236, 241, 247, 249, 315, 331, 362, 409, 413, 456, 472
- substantif, 22, 48, 70, 72, 75, 76, 79, 83, 87, 88, 90, 91, 97, 115, 118, 119, 121, 124, 126, 139, 143, 145, 150, 156, 163, 192, 208, 209, 213, 228, 236, 250, 253, 257, 260, 264, 267, 278, 292, 315, 362, 364, 397, 408, 475
- substantival, 90, 111, 115, 139, 189, 227, 247, 277
- substantivation, 314, 475
- substitution, 62, 209, 257, 397
- subtilisé, 229
- suffixe, 61, 62, 97
- sujet, 15, 22, 23, 24, 26, 30, 31, 38, 40, 47, 48, 49, 50, 52, 53, 54, 55, 56, 70, 75, 77, 78, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 90, 91, 92, 93, 99, 103, 104, 107, 119, 135, 140, 142, 143, 145, 147, 149, 152, 153, 154, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 165, 170, 171, 186, 191, 192, 194, 198, 200, 203, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 220, 222, 225, 226, 227, 230, 231, 232, 234, 246, 247, 250, 269, 280, 281, 282, 283, 284, 299, 318, 335, 336, 354, 355, 356, 357, 359, 365, 369, 394, 397, 398, 405, 408, 409, 413, 420, 422, 439, 465, 474, 475, 483, 495, 523
- sujet actant, 354
- sujet activant, 299
- sujet intégrateur, 405
- support liminaire, 30, 107, 115, 183, 193, 202, 210, 216, 355, 359, 365, 408
- support personnel, 202, 206, 209, 220, 360
- support spatial, 19
- surgénéralisations, 345, 346, 349, 352, 388, 423, 526
- survivance, 249
- symétrie, 166, 398
- synapse, 52, 53, 55, 83, 300, 308, 309, 352
- synchronique, 102
- syntagme, 53, 80, 81, 90, 117, 145, 147, 161, 163, 191, 194, 209, 210, 212, 214, 226, 230, 234, 235, 236, 259, 260, 263, 270, 273, 276, 278, 279, 280, 283, 292, 298, 299, 300, 304, 311, 315, 350, 357, 362, 382, 383
- syntaxe, 59, 77, 86, 254, 384, 409, 479, 486, 487, 489, 497, 505
- synthétique, 52, 53, 202, 286, 308
- systématique, 28, 31, 40, 45, 46, 57, 60, 61, 67, 78, 93, 412, 413, 425, 486, 522
- systématisation, 57, 419
- système, 21, 22, 25, 31, 34, 41, 45, 46, 47, 49, 52, 59, 60, 61, 65, 67, 68, 70, 71, 74, 75, 76, 78, 79, 80, 81, 83, 84, 90, 91, 101, 106, 107, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 144, 145, 148, 149, 150, 153, 156, 161, 166, 167, 170, 176, 186, 188, 189, 195, 196, 197, 201,

- 203, 205, 216, 219, 233, 390, 392, 395, 396, 397, 400, 403, 406, 424, 425, 521, 523, 524, 527
- système sémiologique, 46
- systèmes contenant, 45, 46
- tâche, 404, 411
- temporalité, 67, 186, 187
- temporel, 68, 112, 167, 184, 197, 202, 216
- temps, 15, 24, 38, 44, 47, 51, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 75, 82, 90, 103, 104, 105, 106, 119, 166, 167, 170, 184, 187, 197, 198, 199, 202, 209, 217, 218, 227, 228, 229, 235, 303, 315, 384, 387, 391, 397, 413, 415, 434, 435, 464, 465, 522
- temps composés, 57, 62, 63, 64, 66, 67, 218
- temps de mémoire, 166, 197
- temps simples, 57, 58, 60, 67, 522
- tenseur, 45, 86, 172, 290
- tension verbale, 19, 30, 49, 64, 65, 66, 80, 87, 88, 116, 177, 218, 220, 224, 236, 247, 249, 252, 262, 263, 280, 282, 295, 299, 300, 304, 305, 310, 312, 315, 317, 321, 349, 351, 364, 422
- ténuité*, 221, 223
- théorie, 21, 22, 26, 29, 48, 77, 207, 208, 212, 214, 247, 254, 391, 395, 405, 479, 483
- théorique, 26, 31, 396, 407
- totalité, 47, 132, 219, 364
- tournure, 164, 269
- traits définitoires, 206
- transcendance, 64, 65, 66, 112, 175, 197, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 233, 235, 307, 524
- transférabilité du savoir, 402
- transfert ésotérique, 114, 115, 135, 143, 175, 182, 183
- transfert exotérique, 118, 134, 141, 159, 172
- transferts extra-catégoriels, 149, 155
- transitivation, 291, 386, 421
- transitivité, 160, 247, 271, 274, 276, 290, 291, 311, 312, 316, 328, 332, 382, 383, 386, 387, 398, 401, 413, 415, 419, 474
- transposition didactique, 395
- unicité, 191, 192, 194, 210, 211, 212, 215, 216, 524
- unipersonnel, 208, 209
- unité de classe, 40
- unité grammaticale simple, 123
- unité lexicale, 15, 278
- unité linguistique, 123
- unité rectrice, 49, 250, 336
- unité régie, 49, 250, 336
- unités déictiques, 162
- unités grammaticales complexes, 123
- univers, 70, 75, 78, 140, 188, 208, 209, 217, 219, 222
- usage, 17, 30, 59, 61, 62, 68, 69, 97, 100, 156, 160, 212, 230, 324, 327, 361, 374, 375, 378, 482
- usure du temps, 64
- valence, 29, 31, 48, 93, 157, 159, 160, 161, 162, 225, 247, 248, 251, 252, 254, 259, 261, 265, 267, 268, 274, 275, 281, 295, 298, 303, 307, 308, 309, 311, 312, 313, 314, 316, 317, 318, 326, 328, 336, 345, 346, 348, 349, 351, 370, 382, 384, 385, 386, 387, 397, 408, 409, 413, 419, 421, 423, 494, 498, 526, 527
- valeur aspectuelle extensive, 217
- verbe constructeur, 157, 160, 161, 162, 163, 235, 268, 269
- verbe de mentalité, 89
- verbe effectif, 48
- verbe factif, 124
- verbe modal, 156, 165, 523
- verbe objectif, 249, 250, 252, 268, 292, 308
- verbe opératif, 97
- verbe puissancier, 213, 224
- verbe recteur, 157, 165, 247, 253, 269, 270, 277, 314, 319, 332, 337, 349, 351, 382, 399, 409, 410
- verbe *réflexivable*, 225
- verbe transitif direct, 301, 315, 316, 319, 401, 410, 421
- verbe transitif indirect, 290, 410, 421
- verbes à /r/ d'infinitif fermant, 59, 62
- verbes à /r/ d'infinitif ouvrant, 113, 376
- verbes pleins, 371
- vernacularisation, 526
- vide, 70, 80, 235
- virtualité sémique, 291

vocables monomorphes, 86
voix moyenne, 156, 225, 231
voix résultative, 48, 163, 299

volition, 161, 202, 213
voyelle thématique, 61, 62, 67, 177

TABLE DES MATIERES

Avant-propos	5
Résumé	10
Sommaire	11
Introduction	12
1. Situation sociolinguistique et statut des langues en contact.....	13
2. Objet de la recherche.....	15
3. Cadre définitionnel et état de la recherche.....	16
4. Eléments de problématique.....	29
4.1. Formulation du problème.....	29
4.2. Des hypothèses de recherche.....	32
5. Eléments de méthodologie.....	32
5.1. Enquête principale.....	33
5.1.1. Population d'enquête.....	33
5.1.2. Du corpus de français écrit.....	33
5.1.3. Du corpus de français parlé.....	35
5.2. Enquêtes subsidiaires.....	38
6. Approche d'étude.....	39
7. Principes théoriques.....	41
8. Axes de la recherche.....	41

PREMIERE PARTIE

Présentation du système des personnes verbales

Chapitre premier : Généralités	45
Chapitre 2 : Présentation des personnes intra-verbales	51
1. Situation en latin.....	52
2. Situation en ancien français.....	54
3. Situation en français moderne.....	56

3.1. Morpho-systématique des personnes intra-verbales aux temps simples...	57
3.1.1. Morphologie des personnes intra-verbales aux temps simple.....	57
3.1.2. Symétries sémiologiques des personnes intra-verbales aux temps simples.....	60
3.2. Sémiologie mécanique des personnes intra - verbales aux temps composés.....	62
4. Délimitation du champ des personnes intra-verbales par rapport au contexte de la recherche.....	67
Chapitre 3 : Présentation des personnes extra-verbales.....	70
1. Morphologie des personnes extra-verbales.....	70
2. Systématique des personnes extra-verbales.....	78
2.1. Le sous-système des personnes ordinales.....	79
2.1.1. Le micro-système des personnes simples prédicativées.....	79
2.1.2. Le micro-système des personnes simples non prédicativées, en fonction d'objet.....	80
2.1.3. Le micro-système des personnes simples de l'interlocution non prédicativées.....	80
2.1.4. Le micro-système des personnes doubles.....	82
2.2. Le sous-système des personnes cardinales	83
2.2.1. Le micro-système des personnes cardinales prédicativées.....	84
2.2.2. Le micro-système des personnes cardinales non prédicativées.....	84
3. Délimitation des personnes extra-verbales.....	92

DEUXIEME PARTIE

Caractérisation des écarts dans la relation actancielle primaire

Chapitre 4 : Ecart et norme.....	97
Chapitre 5 : Personne en immanence et en projection	103
1. Défauts de désignation personnelle en immanence (présent de l'indicatif et du subjonctif).....	106

1.1. Défauts de désignation des personnes de l'interlocution au présent de l'indicatif et du subjonctif.....	106
1.1.1. Ecart dans la désignation des personnes du locuteur.....	107
1.1.1.0. Défauts par attraction du délocuté à la personne du locuteur.....	107
1.1.1.1. Attraction exotérique de la morphologie du locuteur.....	108
1.1.1.2. Dissolution de la personne intra-verbale du locuteur.....	121
1.1.2. Ecart dans la désignation des personnes de l'allocutaire.....	130
1.2. Défauts de désignation des personnes du délocuté au présent de l'indicatif et du subjonctif.....	139
1.2.1. Transferts ésotériques de la morphologie de l'interlocution à la morphologie du délocuté.....	141
1.2.2. Transferts internes au système des personnes cardinales.....	145
1.2.3. Transferts extra-catégoriels du délocuté.....	149
1.3. Distribution des personnes doubles au présent de l'indicatif.....	156
1.3.1. Pivot sur le sujet du verbe modal ou recteur.....	156
1.3.2. Désignation d'une forme verbale régie au moyen d'une particule de complémentation.....	160
1.3.3. Distributions syntaxiques connexes et neutralisation de la personne verbale double.....	163
2. Défauts de désignation personnelle en projection : personnes au futur catégorique et au futur hypothétique.....	166
2.1. Défauts de désignation personnelle dans le système de l'interlocution prospective.....	170
2.1.1. Pseudo-relations actanciennes prospectives du locuteur.....	170
2.1.1.0. Transfert interne du délocuté prospectif à la morphologie verbale future du locuteur.....	170
2.1.1.1. Transfert externe du délocuté prospectif à la morphologie verbale future du locuteur.....	172

2.1.1.2. Attraction de l'interlocution prospective au locuteur futurien.....	174
2.1.1.3. Autres distributions au rang du locuteur prospectif.....	177
2.1.2. Pseudo-relations actanciennes prospectives de l'allocutaire.....	182
2.2. Défauts de désignation personnelle dans le système du délocuté prospectif.....	186
2.2.1. Attraction de la morphologie de l'interlocution prospective au rang du délocuté.....	186
2.2.1.0. Transfert de la morphologie du locuteur de niveau α au délocuté hypothétique de chronotype ω	186
2.2.1.1. Transfert de la morphologie de l'allocutaire de niveau α au délocuté catégorique.....	188
2.2.1.2. Transfert de la morphologie du locuteur / allocutaire de niveau ω au délocuté hypothétique.....	189
2.2.2. Transfert de la morphologie prospective du délocuté simple au rang du délocuté démultiplié.....	190
2.2.3. Tentatives d'harmonisation du délocuté prospectif démultiplié.....	192
Chapitre 6 : Décadence et transcendance de la personne.....	198
1. Défauts de désignation personnelle de niveau de décadence.....	198
1.1. Distributions du flexif de troisième rang simple de l'imparfait au premier rang de l'interlocution.....	201
1.2. Distributions morphologiques à l'intérieur du délocuté de niveau de décadence.....	204
1.2.1. Distributions du morphème verbal de l'interlocution à la troisième personne de niveau de décadence.....	205
1.2.2. Corrélation de l'unicité et de la pluralité dans la relation personnelle du délocuté de niveau de décadence.....	210
2. Défauts dans la désignation personnelle en transcendance.....	216
2.1. Transcendance intrinsèque de la forme verbale infinitive.....	219
2.2. Transcendance intrinsèque de la forme verbale ordinale.....	222

2.3. Référence de la forme verbale transcendée au-delà de l'auxiliaire aspectuel.....	226
2.4. Distributions morphosyntaxiques de l'auxiliaire d'aspect transcendant dans le paradigme verbal.....	227
2.5. Agglutination de l'auxiliaire d'aspect transcendant à la proforme clitique objet.....	234

TROISIEME PARTIE

Caractérisation des écarts dans la relation actancielle secondaire

Chapitre 7 : Valence verbale et personne rectionnelle.....	246
Chapitre 8 : Construction immédiates.....	252
1. Evocation de la personne résultative clitique	252
2. Evocation de la personne résultative cardinale.....	270
3. Valence contenant un "se" évoqué de type réfléchi.....	281
Chapitre 9 : Constructions médiates.....	290
1. Résultativité des verbes transitifs indirects et extériorisation de la pluralité dans la formalisation de la personne clitique médiate	293
2. Résultativité des verbes transitifs directs : phénomène d'adjonction implicite de la préposition dans la sémantèse du verbe.....	300
2.1. Pseudo -résultativité prépositionnelle des verbes transitifs directs à initiale vocalique.....	301
2.2. Pseudo - résultativité prépositionnelle des verbes transitifs directs à initiale consonantique.....	308
2.3. La proforme <i>lui</i> comme élément indicial de médiatisation accidentelle du procès.....	315

QUATRIEME PARTIE

Mécanismes explicatifs sous-jacents

Chapitre 10 : Mécanismes intersystémiques.....	324
1. Le lecte des apprenants congolais.....	326

1.1. Dialectisation de la valence des verbes doublement transitivés.....	328
1.2. Influences d'ordre paradigmatique.....	329
2. Construction d'une sémantaxe sous-régionale.....	331
2.1. « Lecte des apprenants » gabonais.....	331
2.2. Recherche CAMPUS en Guinée.....	333
2.3. Constructions personnelles et processus de dialectisation au Cameroun...	336
2.4. Quelques traits syntaxiques particularisant le français de la Réunion.....	339
3. Vers une didactique contrastive intégrée.....	341
Chapitre 11 : Mécanismes intrasystémiques.....	345
1. Les surgénéralisations.....	345
1.1. Surgénéralisations à partir de la valence verbale hétérogène.....	345
1.2. Surgénéralisations par analogie sémantique.....	349
2. Les restructurations.....	353
2.1. Restructuration par intrusion de la catégorie du genre dans l'expression de la personne intra-verbale.....	353
2.2. Restructuration par mise en relation de la personne intra-verbale au support objet.....	357
3. Les hypercorrections.....	361
4. L'alignement sur les anciens états du français.....	370
4.1. Alignement sur les formes verbales anciennes.....	371
4.1.1. <i>Etre</i> et <i>avoir</i> : alignement morphologique sur les états anciens.....	371
4.1.1.0. Les morphèmes « sui » et « étaie ».....	372
4.1.1.1. Le morphème « avai ».....	375
4.1.2. Verbes à /r/ d'infinitif ouvrant : écrasements morphologiques rappelant les états anciens.....	376
4.1.3. Verbes en « -dre » (type « prendre ») : alignement morphologique sur les anciens états.....	379
4.2. Alignement sur la valence verbale ancienne.....	382
4.2.1. Attestations de la double complémentation directe dans les anciens états de la langue française.....	382

4.2.2. Valence à objet unique : alignement sémantico-syntaxique sur les anciens états.....	384
Chapitre 12 : Mécanismes extrasystémiques.....	390
1. L'affaiblissement de la pression normative exogène.....	390
2. L'émergence des obstacles didactiques : désyncrétisation du système de la personne	395
3. L'entrée par les compétences comme forme particulière de l'intégration des personnes verbales.....	403
3.1. La notion de compétence.....	404
3.2. Ce que signifie être compétent dans l'emploi des personnes verbales.....	406
3.2.1. Compétence dans la relation actancielle primaire.....	409
3.2.2. Compétence dans la relation actancielle secondaire.....	409
3.3. Mener l'apprentissage des personnes verbales en termes de compétences.....	411
3.3.1. Cadre d'analyse des apprentissages scolaire.....	412
3.3.2. Les personnes verbales dans une perspective d'intégration.....	415
Conclusion.....	418
Annexes.....	427
I- Corpus 1 : français écrit.....	428
II- Corpus 2 : français parlé.....	456
III- Enquête subsidiaire 1.....	474
IV- Enquête subsidiaire 2.....	477
Bibliographie.....	478
Index des notions grammaticales et didactiques.....	508
Table des matières.....	521



Cette recherche est une épistémologie scolaire en Grammaire française. Elle s'emploie à décrire « le lecte des apprenants congolais » en tant que tentative pour l'apprenant d'organiser son système linguistique. L'entrée par la catégorie de la personne présente l'avantage d'explorer la phrase de base et de mettre en synergie systématique les questions liées à la morphologie verbale, à la transitivité et à la cliticisation dans le français des apprenants congolais, désormais FAC. Deux principes théoriques coréférentiels de la structuration de la combinatoire autour du verbe fléchi régissent

la caractérisation des personnes verbales : la structuration psychosystématique guillaumienne en termes de double incidence à l'initus et à l'effection, et la structuration de Martin Riegel et alii suivant la formule $N_0 - V - N_1/N_2$.

Ces deux principes théoriques envisagent le verbe recteur comme pivot prédicatif ouvrant les positions syntaxiques occupées par ses actants périphériques de diverses fonctions, que Lucien Tesnière dénomme *prime actant*, *second actant* et *tiers actant*. Le modèle interprétatif actanciel de l'instrumentarium personnel isole autour du verbe une relation actancielle primaire $N_0 - V$ et une relation actancielle secondaire $V - N_1/N_2$ selon que l'orientation structurale est tournée au sujet ou à l'objet.

L'expression de la personne dans la relation $N_0 - V$ recouvre la spatialisation du temps et intègre les trois époques de la structuration temporelle en fonction des repères énonciatifs, des indices de la deixis des personnes, des valeurs aspectuelles et des chronotypes.

La personne dans la relation $V - N_1/N_2$ est vue en termes de projection de la tension verbale sur l'argument régime grammaticalisé ou lexicalisé. Dans son mouvement de grammaticalisation vers la variété cible, l'apprenant réorganise la sémantèse verbale dans le rapport du procès à l'élément d'effection et brise toute contrainte sémantico-syntaxique de projection du français central, allant jusqu'à une restructuration de type $V - N_1/N_1$ différenciée dans le régime des classes [+personnel] et [-personnel], qui évoque la double transitivité directe du verbe recteur.

Les mécanismes explicatifs sous-jacents englobent trois dimensions interprétatives empruntées à Robert Chaudenson : la dimension intersystémique qui met en lumière la part du substrat linguistique et de l'adstrat culturel, la dimension intrasystémique qui explore les possibilités de surgénéralisation, de restructuration, d'hypercorrection et d'alignement sur les états anciens du français, la dimension extrasystémique qui développe les hypothèses de désyncrétisation du système de la personne et de l'oblitération des pratiques didactiques.

Mots clés : *personne - valence - rection*